L'éducation marianiste

Tradition et projet

Volume 4

Identité
de l'éducation marianiste

L'introduction, la première et la deuxième parties de cet ouvrage ont été rédigées par Eddie ALEXANDRE, sm,

La troisième partie, la conclusion et l'épilogue l'ont été par Charles-Henri MOULIN, sm.

Nos chaleureux remerciements vont aux membres de l'équipe française, qui nous ont aidés à penser et à bâtir cet ouvrage :

Hélène CARION, Jean-Marc KUSNIR, André BRISSINGER, sm, Adalbert MULLER, sm (†).

Introduction

Introduction

Tout a commencé à Bordeaux par la Congrégation de l'Immaculée Conception. Mais Chaminade avait déjà eu une expérience de l'éducation par son investissement à Mussidan dans l'École St Charles. Lors de son retour d'Espagne, et dans les premiers temps de la fondation de la Famille de Marie, sa préoccupation essentielle était l'éducation de la foi. Progressivement, et avec l'aide de certains de ses premiers disciples qui étaient dans l'enseignement, il a pris conscience de ce que l'éducation des jeunes pouvait apporter à son désir missionnaire initial. C'est à partir de ce moment que les écoles ont été créées ou reprises. À commencer par les écoles pour enfants pauvres puis les écoles d'arts et métiers pour former à des professions diverses. De Bordeaux, cet apostolat -– car c'en était un dans la pensée du P. Chaminade – s'est répandu en France jusqu'à l'autre bout du territoire. Des écoles primaires aux grands ensembles comme Saint-Remy ou plus tard Stanislas de Paris, les établissements scolaires ont fleuri. Après la France d'autres pays ont accueilli les éducateurs marianistes : les États-Unis, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique… Dans cette expansion se révèle la croissance du souci de faire vivre la mission marianiste. Il s'y manifeste aussi la consolidation des méthodes et des pratiques éducatives spécifiques.

L'expérience éducative marianiste s'inscrit dans l'histoire plus vaste de l'éducation en France avec un projet particulier : rechristianiser la France après la Révolution. Le père Joe Lackner a développé et synthétisé l'ensemble de la période chaminadienne auquel nous renvoyons le lecteur (Cf. volume 1). Nous revisiterons cette période en essayant d'y apporter d'autres éléments. Le propos de ce volume est de décliner « l'identité de l'éducation marianiste ».

Qu'entend-on par identité ? Parmi les définitions du « Petit Larousse en couleurs »[1] nous trouvons en seconde proposition : « Caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe. *Affirmer son identité. Crise d'identité*. PSYCHOLOGIE. *Identité sociale* : conviction d'un individu d'appartenir à un groupe social reposant sur le sentiment d'une communauté géographique, linguistique, culturelle et entraînant certains comportements spécifiques. » Le « caractère permanent et fondamental » pourrait désigner les « Principes de l'éducation marianiste » qui, selon l'article 267 des Constitutions de 1839 : « …ne peuvent plus varier… ». Mais toute société évolue et c'est dans ce sens que le même article précise : « mais les procédés par lesquels on les applique [les principes] et les méthodes d'enseignement, doivent nécessairement suivre les progrès des sociétés humaines et s'accommoder à leurs besoins et à leurs vœux. Consacrer en principe l'immobilité des formes et des modes, ce serait limiter, à un temps bien court, ses services et son existence… ». Dans nos établissements cette identité est palpable, il existe un « air de famille » qui nous rassemble dans la diversité et qui fait que nous sommes dans une école marianiste et non ailleurs. Disons-le dès cette introduction : l'éducation marianiste est le contraire d'un moule dans lequel il faudrait faire entrer des jeunes ; elle veut tenir compte de la réalité de chaque personne, d'où la diversité. Bien entendu, l'identité de l'éducation marianiste ne se limite pas à ce seul aspect, c'est ce que nous essayerons de développer dans cet ouvrage.

Dans un premier temps, nous reviendrons aux racines de cette identité (1ère partie) ; puis nous porterons un regard sur l'héritage éducatif et son développement à travers le monde (2ème partie) ; enfin, nous verrons comment l'éducation marianiste est

[1] « Le Petit Larousse en couleurs », Dictionnaire encyclopédique, p. 518 article « Identité ».

vécue aujourd'hui et donne une identité à l'ensemble des établissements marianistes (3ème partie).

Première partie : Les racines d’une identité

Chapitre 1. Regards sur l'enseignement en France

Chapitre 1 : Regards sur l'enseignement en France

1. Au XVIIIè siècle :

Il est de tradition en France de dire que l'empereur Charlemagne est celui qui a « inventé » l'école. Il nous faudrait montrer que l'école existait bien avant lui mais cela dépasse largement notre propos. L'enseignement s'est développé progressivement en Europe depuis le Moyen-âge autour des monastères et des églises. Il était généralement réservé aux classes favorisées et aux clercs. Les garçons étaient les principaux bénéficiaires de cet enseignement. À partir du XIIe siècle, des universités sont nées dans les grandes villes et ont contribué au développement intellectuel, théologique, scientifique et culturel. Les guerres de cent ans, de religions et de trente ans ont été un frein au développement de ce qui deviendra plus tard, l'école primaire. Du XVIe au XVIIIe siècle, des congrégations religieuses, en particulier les Jésuites,[1] développèrent des collèges gratuits indépendants de l'université. Ces collèges ont rencontré un engouement au début du XVIIe siècle avec des effectifs pléthoriques qui inquiétèrent les pouvoirs publics à cause d'un accroissement d'intellectuels au détriment de la main d'œuvre et du changement sociétal que cela entraînait : les personnes formées désiraient changer de rang dans la société... À la fin de ce même siècle, alors que la vie augmente considérablement, les collèges se videront d'eux-mêmes à cause de la paupérisation des familles.[2] Le

[1] Les Jésuites ont été bannis de France en 1763.

[2] Pour avoir une idée de ce que vivaient les étudiants des collèges, on se reportera au « Règlement du Collège de Louis-le-Grand » in *Recueil des lois et règlemens concernant l'instruction publique depuis l'Edit de Henri IV, en 1598, jusqu'à ce jour ; publié par ordre de Son Excellence le Grand-Maître de l'Université de*

collège/séminaire de Mussidan s'inscrit dans la suite de ces collèges du XVIIe siècle, offrant plus ou moins les mêmes études. Les principaux bénéficiaires de cet enseignement sont les nobles, les bourgeois, les marchands et toutes les professions juridiques ou libérales.

Les « petites écoles » initiaient à l'écriture, à la lecture, au calcul, au catéchisme et au chant. Elles se développèrent d'une façon irrégulière dans le Royaume de France, suivant les régions. Les instituteurs de l'époque étaient les curés, les vicaires et des laïcs appelés « régents ». À la fin du XVIIe siècle, suite à la diminution des vocations, les laïcs seront plus nombreux à enseigner, ils avaient souvent une formation médiocre et pratiquement aucune pédagogie. Ils vivaient avec peu de revenus et devaient exercer un autre métier pour survivre... Suite à la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 et pour que les enfants originaires du protestantisme soient éduqués dans la foi catholique, les rois Louis XIV et Louis XV vont édicter un certain nombre de déclarations qui touchent, entre autre, à la question de la scolarisation, à charge aux évêques de mettre en œuvre ces textes.[3] « Les régents, précepteurs, maîtres et maîtresses d'école des petits villages seront approuvés par les curés des paroisses, ou autres personnes ecclésiastiques qui ont droit de la faire… »[4] Inutile de dire que ce qui est principal dans ces déclarations royales est l'enseignement du catéchisme et de la foi catholique. La déclaration la plus complète, qui reprend les

---

France. Tome premier. Paris. Brunot-Labbé. 1814. Pages (60) à (142). Le texte est établi à partir de l'année 1767.

[3] *Cf.* ISAMBERT, JOURDAN, DECRUSY, *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*. Paris. Belin-Le-Prieur, Verdière. 1821-1833. Tome XX : n°1661 du 13 décembre 1698. « Déclaration sur l'édit d'octobre 1685, contenant règlement pour l'instruction des nouveaux convertis et de leurs enfans » p 313 ss art. 9-11.

[4] *Op. cit.* Tome XX n°1574 avril 1695 : « Édit portant règlement pour la juridiction ecclésiastique » p. 243 *sq*. art. 25, page 251

précédentes, est celle de Louis XV : « 5. Voulons qu'il soit établi, autant qu'il sera possible, des maîtres et des maîtresses d'écoles dans toutes les paroisses où il n'y en a point, pour instruire tous les enfants de l'un et de l'autre sexe des principaux mystères et devoirs de la R. C. [Religion Catholique], A. et R.[Apostolique et Romaine], les conduire à la messe tous les jours ouvriers, autant qu'il sera possible, leur donner les instructions dont ils ont besoin sur ce sujet, et avoir soin qu'ils assistent au service divin les dimanches et les fêtes, comme aussi pour y apprendre à lire, et même écrire, à ceux qui pourront en avoir besoin, le tout ainsi qu'il sera ordonné par les archevêques et les évêques… » « 6. Enjoignons à tous les pères, mères, tuteurs et autres personnes qui sont chargés de l'éducation des enfants, et nommément de ceux dont les pères ou les mères ont fait profession de la R. P. R. [Religion Protestante Réformée], ou sont nés de parents religionnaires, de les envoyer aux écoles et aux catéchismes jusqu'à l'âge de quatorze ans… ».[5] Le besoin était grand et nous voyons se développer au XVIIe siècle plusieurs congrégations religieuses pour l'éducation des garçons et des filles, dont les Frères des écoles chrétiennes à la fin dudit siècle. Les registres paroissiaux sont des indicateurs précieux pour connaître le taux de personnes sachant écrire,[6] de même pour les actes notariés. Généralement la noblesse et la bourgeoisie savent signer. Au cours du XVIIIe siècle, nous constatons une augmentation conséquente des personnes sachant signer avec assurance, y compris chez les paysans, mais cela est très variable d'une région à l'autre, la déclaration royale n'étant pas appliquée partout.

Il est certain que le développement de la philosophie des Lumières a joué un rôle dans la soif du savoir mais pas

[5] Op. cit. Tome XXI n°303 du 14 mai 1724 : « Déclaration concernant la religion » p. 261 art. 5-7 pp 263-265.

[6] En France, le roi François I^er^ a rendu obligatoire les registres de baptêmes par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 demandant que les actes soient rédigés en français.

obligatoirement dans le développement des écoles et des collèges... Jean-Jacques Rousseau avec la publication de « *Émile ou de l'éducation* » en 1762 réveille les esprits. Les collèges doivent s'adapter et s'ouvrir davantage aux études nouvelles comme les matières scientifiques... Pour cela, des nouvelles méthodes pédagogiques sont mises au point et se développent jusqu'à la Révolution de 1789.

2. Pendant la Révolution

La Révolution Française va rapidement se soucier de « l'instruction publique » et prendre la place de l'Église dans ce domaine. L'Assemblée nationale constituante déclare : « Il sera créé et organisé une Instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes et dont les établissements seront distribués graduellement, dans un rapport combiné avec la division du royaume. »[7] Cette déclaration nous montre la vision d'une école pour tous et suppose une école supérieure pour ceux qui en ont la capacité. Dans la Constitution du 24 juin 1793, l'article 22 est moins précis : « L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens ». Un « comité d'instruction publique » est mis en place le 14 octobre 1791. Il évoluera en fonction des changements politiques et du renouvellement de ses membres jusqu'à sa disparition, le 26 octobre 1795 (4 brumaire an IV). La Révolution se déploie et passe de l'Assemblée constituante à l'Assemblée législative puis à la

[7] Constitution du 3 septembre 1791, Titre premier, *Dispositions fondamentales garanties par la Constitution*.

Convention,[8] retardant sans cesse les projets de la commission présentés par Talleyrand puis par Condorcet qui a une vision globale de l'enseignement, depuis l'enfance jusqu'à la maturité, avec des instituts pour la formation des maîtres et une supervision de la Société nationale des sciences et arts.[9] Un an plus tard, Robespierre présente un « Projet de décret sur l'éducation publique »[10] qui avait été préparé par Louis-Michel Lepelletier de Saint Fargeau[11] : « Article premier. Tous les enfants seront élevés aux dépens de la République, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à douze pour les garçons, & depuis cinq ans jusqu'à onze pour les filles. II. L'éducation nationale sera égale pour tous ; tous recevront même nourriture, mêmes vêtements, même instruction, mêmes soins. III. L'éducation nationale étant la dette de la République envers tous, tous les enfants ont droit de la recevoir, & les parents ne pourront se soustraire à l'obligation de les faire jouir de ses avantages. IV. L'objet de l'éducation nationale sera de fortifier le corps des enfants, de les développer par des exercices de gymnastique, de les accoutumer au travail des mains, de les endurcir à toute espèce de fatigue, de former leur cœur et leur esprit par des instructions utiles, & de leur donner les connaissances qui sont nécessaires à tout citoyen, quelle que soit sa profession. […] VI. Le dépôt des connaissances humaines & de tous les beaux-arts sera conservé et enrichi par les soins de la République : leur étude sera enseignée publiquement & gratuitement par des maîtres salariés par la Nation

[8] Pour repères : Assemblée constituante : 17 juin 1789. Assemblée nationale : 9 juillet 1789. Assemblée constituante : 1er octobre 1791. Assemblée législative : 21 septembre 1792. La Convention nationale commence ses travaux et proclame la République le lendemain. 1792-1794 : la Terreur. 26 octobre 1795 : le Directoire. 9 novembre 1799 : début du Consulat.

[9] *Cf*. CONDORCET. *Rapport et projet de décret relatif à l'organisation générale de l'instruction publique.* Présenté les 20 et 21 avril 1792 à l'Assemblée législative. (J'ai normalisé l'orthographe).

[10] Convention nationale, *Projet de décret sur l'éducation publique*, par le Citoyen Robespierre, lu dans la séance du 29 juillet 1793, imprimé par ordre de la Convention nationale.

[11] Assassiné le 21 janvier 1793.

[…] ». Le projet comprenait aussi la prise en charge des orphelins et « Les livres élémentaires à composer ». Ce projet fut voté le 13 août 1793 mais ne fut jamais appliqué. Les projets et décrets vont se succéder avec de nombreux rebondissements : le 15 septembre 1793, la Convention vote le « décret qui établit trois degrés progressifs d'instruction publique »[12] : « 1. Indépendamment des écoles primaires dont la convention s'occupe, il serait établi dans la République trois degrés progressifs d'instruction ; le premier pour les connaissances indispensables aux artistes [artisans] et ouvriers de tous les genres ; le second, pour les connaissances ultérieures, nécessaires à ceux qui se destinent aux autres professions de la société ; et le troisième, pour les objets d'instruction dont l'étude difficile n'est pas à la portée de tous les hommes. » La Convention souhaite que ces écoles soient ouvertes le premier novembre « et en conséquence, les collèges de plein exercice et les facultés de théologie, de médecine, des arts et de droit sont supprimés sur toute la surface de la République. » (Article 3).

Gabriel Bouquier, en l'an II, présente les travaux du Comité et fait voter l'école gratuite et obligatoire pour les enfants de 6 à 8 ans. Le décret du 30 vendémiaire an II (21 octobre 1793) détermine le contenu des programmes et donne des normes pour l'établissement des écoles[13] ; un autre, le 7 brumaire an II, complété le 9 brumaire (28 et 30 octobre 1793) donne la procédure pour le recrutement des maîtres[14] ; le 29 frimaire an II (19 décembre 1793),

---

[12] *Recueil des lois et règlemens concernant l'instruction publique depuis l'Edit de Henri IV, en 1598, jusqu'à ce jour ; publié par ordre de Son Excellence le Grand-Maître de l'Université de France*. Tome premier. Paris. Brunot-Labbé. 1814. Pages (12) -(13).

[13] Jean-Baptiste DUVERGIER, *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlemens et avis du Conseil-d'État, publiée sur les éditions officielles du Louvre ; de l'imprimerie nationale, par Baudouin ; et du bulletin des lois, de 1788 à 1824 inclusivement par ordre chronologique…* Paris, A. Guyot et Scribe, Charles-Béchet. Tome 6 pp. 242-243.

[14] *Idem*. Tome 6 pp 260-261.

la Convention décrète que l'enseignement est libre. Le décret présenté par Joseph Lakanal, le 27 brumaire an III, institue les écoles primaires pour les garçons et les filles (une école pour 1000 habitants). Le chapitre IV de ce décret : « Instruction et régime des écoles primaires » précise le type d'enseignement à l'article 2 : « Dans l'une et l'autre section de chaque école, on enseignera aux élèves : 1° à lire et à écrire, et les exemples de lecture rappelleront leurs droit et leurs devoirs ; 2° la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen*, et la constitution de la République française ; 3° on donnera des instructions élémentaires sur la morale républicaine ; 4° les éléments de la langue française soit parlée, soit écrite ; 5° les règles du calcul simple et de l'arpentage ; 6° les éléments de la géographie et de l'histoire des peuples libres ; 7° des éléments sur les principaux phénomènes et les productions les plus usuelles de la nature. On fera apprendre le recueil des actions héroïques et les chants de triomphe. » Article « 3. L'enseignement sera fait en langue française[15] : l'idiome du pays ne pourra être employé que comme un moyen auxiliaire. »[16] Les garçons seront formés aux exercices militaires et si c'est possible à la natation ainsi qu'à la gymnastique. Toujours dans ce même décret, il est recommandé d'éveiller aux métiers et d'aider aux travaux « domestiques et champêtres » les vieillards et les défenseurs de la patrie… L'article 15 permet « aux citoyens d'ouvrir des écoles particulières et libres, sous la surveillance des autorités constituées. » Peu de temps avant ce texte, la Convention avait créé la première école normale française à Paris, le 9 brumaire an III (30 octobre 1794). Les élèves devaient avoir au moins 21 ans… Cette école a disparu assez rapidement. Le 14 frimaire an III (4 décembre 1794), trois écoles de santé sont projetées. Suite au rapport présenté par Lakanal le 7 ventôse an III (25 février 1795), les **écoles centrales** sont créées

[15] Le 8 pluviôse an II (27 janvier 1794), un décret établit des instituteurs de langue française dans les départements où l'on parle une autre langue.

[16] *Idem*. Tome 7, pp. 328-330 : 27 brumaire an 3 (17 novembre 1794) – Décret relatif aux écoles primaires… Rap. Lakanal.

« pour l'enseignement des sciences, des lettres et des arts »[17], elles remplacent les collèges qui ont été supprimés et se développeront un peu partout en France…

Le décret du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795),[18] connu sous le nom de « loi Daunou », fait suite à la Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795).[19] Il reprend un certain nombre de textes et les modifie. Il traite des instituteurs, de leur sélection et nomination, de leur local, de leur rémunération qui passe de la charge de l'État à la charge des familles, sauf pour les indigents. La loi distingue trois types d'établissements : les écoles primaires avec un enseignement comprenant la lecture, l'écriture, le calcul et la morale républicaine ; les écoles centrales qui remplacent les collèges et accueillent des élèves après l'âge de douze ans (la mise en place de ces écoles est lente d'où plusieurs décrets en 1796 et 1797 pour leur établissement avec une certaine urgence) ; enfin, les écoles spéciales qui sont destinées à l'étude de l'astronomie ; de la géométrie et de la mécanique ; de l'histoire naturelle ; de la médecine ; de l'art vétérinaire ; de l'économie rurale ; des antiquités ; des sciences politiques ; de la peinture, de la sculpture et de l'architecture ; de la musique. De plus, des écoles pour les sourds-muets et les « aveugles nés » seront créées. Des écoles militaires et de services publics existent et continuent leur mission comme avant.[20] Un autre décret voté le même jour divise les écoles primaires en deux sections, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles et demande, de ce fait, qu'il y ait un instituteur et une institutrice. Cette même loi crée : « L'institut national des sciences et des arts » qui est divisé en trois classes : 1° sciences physiques et mathématiques, 2° sciences morales et politiques, 3° littérature et beaux-arts.

---

[17] Jean-Baptiste DUVERGIER. *Op. cit.,* tome 8 pp. 29-30.
[18] *Idem,* pp. 356-360.
[19] Constitution du 5 fructidor an III, articles 296 à 301.
[20] La « loi Daunou » restera en vigueur jusqu'au 11 floréal an X (1er mai 1802).

Nous devons à la Révolution française ce que nous appelons « les grandes écoles ». Ainsi, ont été créés le jardin des plantes et le « cabinet d'histoire naturelle » de Paris (10 juin 1793) avec les cours correspondants ; l'école centrale des travaux publics (7 vendémiaire an III – 28 septembre 1794) qui deviendra l'école polytechnique le 15 fructidor an III (1er septembre 1795) ; l'école des langues orientales vivantes (10 germinal an III – 30 mars 1795) ; deux écoles d'économie rurale vétérinaire (29 germinal an III – 18 avril 1795) ; l'école des inscriptions, médailles et antiques (20 prairial an III – 8 juin 1795). Le décret du 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795) donne une liste de ces écoles dites « de services publics », qu'elles soient en projet ou déjà existantes : « École polytechnique. École d'artillerie. École des ingénieurs militaires. École des ponts et chaussées. École des mines. École des géographes. École des ingénieurs de vaisseaux. Écoles de navigation. Écoles de marine. »[21]

3. Sous le Consulat et le Premier Empire[22]

Le premier germinal an VIII (22 mars 1800), le souci d'une restauration de l'enseignement secondaire se fait sentir avec la création d'un **Prytanée**, répartis en cinq collèges, décidé par le

[21] Article 2.

[22] Quelques repères historiques : suite au coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), le Directoire est renversé et le Consulat proclamé : trois Consuls dirigent la France (en fait principalement par le Premier Consul, Napoléon Bonaparte), il se prolongera jusqu'au 28 floréal an XII (18 mai 1804) qui met fin à la Première République et proclame le Premier Empire. Le 26 messidor an IX - 15 juillet 1801, le Concordat est signé entre le Cardinal Hercule Consalvi et Joseph Bonaparte (frère de Napoléon), il ne sera effectif que le 18 germinal an X (8 avril 1802). Le Premier Empire se termine le 6 avril 1814 par l'abdication de Napoléon et la Première Restauration avec l'avènement de Louis XVIII. Du 20 mars au 22 juin 1815 : les Cent-Jours avec le retour de Napoléon. Seconde Restauration avec Louis XVIII qui meurt le 16 septembre 1824 et Charles X qui lui succède jusqu'après la Révolution de 1830, mieux connue sous le nom des « Trois Glorieuses » (27-29 juillet).

Consulat. Ce Prytanée est réservé en priorité aux enfants dont les parents ont donné leur vie pour la Nation.[23] Il faudra cependant attendre le 11 floréal an X (1er mai 1802) pour une réelle réforme de l'enseignement.[24]

Des débats eurent lieu en préparation de cette loi, en particulier au sujet de l'enseignement de l'agriculture. Voici ce que disait « l'orateur de la République », justifiant la non-création d'une école spéciale d'agriculture : « L'agriculture, que la tradition seule communique, que l'exemple, les expériences et les méthodes, étendues peu à peu dans les campagnes, perfectionnent avec lenteur, mais avec certitude, n'a pas paru de nature à être enseignée dans des écoles-spéciales, parce qu'elles seraient fréquentées par ceux qui ne cultivent pas, et parce que ceux qui travaillent aux champs ne les suivraient point, ou les suivraient sans les entendre : c'est aux propriétaires à professer ce grand art dans leurs possessions, et aux sociétés d'agriculture à répandre les bonnes pratiques dans leurs départements respectifs. D'ailleurs, les principes de sciences naturelles qui sont applicables à toutes les branches d'économie rurale, seront donnés dans un assez grand nombre d'établissement, pour que tous ceux qui ont à cœur les progrès de cet art nourricier, en puisent les moyens dans les lycées et les écoles spéciales. »[25] Malgré l'intervention du citoyen Chassiron, le 6 floréal an X (26 avril 1802),[26] sur les moyens de faire entrer l'étude de l'agriculture et de l'économie rurale dans le projet

---

[23] On se reportera avec intérêt au contenu de l'enseignement dispensé dans le Prytanée in op. cit. *Recueil des lois et règlemens*… tome second « Règlement général du Prytanée français, arrêté par le ministre de l'intérieur et approuvé par le premier consul. » pp. (27) à (32) articles 5 à 26.

[24] Jean-Baptiste DUVERGIER *op. cit.* tome 13e pp. 410-414.

[25] « *Discours prononcé au corps législatif par A. F. Fourcroy, orateur du gouvernement, sur un projet de loi relatif à l'instruction publique*. » Du 30 germinal an X (20 avril 1802) *in op. cit*. *Recueil de lois et règlemens*… tome second pp. (72) – (73).

[26] *Id.* pp. (129) *sq*.

de loi, il n'en sera rien. Il faudra attendre des initiatives privées comme celle de Mathieu de Dombasle à Roville-devant-Bayon en 1822, pour que naissent les écoles d'Agriculture.

La loi du 11 floréal an X présente quatre niveaux d'instruction : les écoles primaires, les écoles secondaires, les lycées et les écoles spéciales, avec la création de l'école spéciale militaire ; la grande nouveauté de cette loi est la **création des lycées** qui peu à peu devraient remplacer les écoles centrales. Au niveau des **écoles primaires** : les instituteurs seront choisis par les maires et les conseils municipaux. Ils seront logés par la commune et recevront une rétribution fournie par les parents dont la somme aura été déterminée par les conseils municipaux. Les mêmes conseils pourront dispenser de la participation financière les familles pauvres. Les **écoles secondaires** : elles pourront être tenues par les communes ou par des particuliers. Elles doivent avoir reçu l'autorisation du Gouvernement. L'enseignement comprendra : « les langues latine et française, les premiers principes de la géographie, de l'histoire et des mathématiques ». Pour obtenir le titre d'école secondaire, le décret du 19 vendémiaire an XII (12 octobre 1803) précise qu'elle doit avoir au moins trois instituteurs, y compris le chef et cinquante élèves. Dans les **lycées**, on enseignera : « les langues anciennes, la rhétorique, la logique, la morale, et les éléments des sciences mathématiques et physiques. » Il est intéressant de noter, pour éclairer la pratique du père Lalanne à Saint-Remy, que le 30 prairial an XII (18 juin 1804), un arrêté a été voté « portant que l'art de la natation fera partie de l'éducation dans les lycées et les écoles secondaires. » En plus, seront enseignés le dessin, les exercices militaires et les arts d'agrément. Les élèves des écoles secondaires y seront admis par concours. « Il y aura un lycée, au moins, par arrondissement de chaque tribunal d'appel. » Des professeurs de langues vivantes seront adjoints à plusieurs lycées. De nouvelles **écoles spéciales** seront créées : dix écoles de droit ; trois écoles de médecine ; quatre écoles d'histoire naturelle ;

de physique et de chimie ; deux écoles d'arts mécaniques et chimiques ; une école de mathématiques transcendantes ; une école de géographie, d'histoire et d'économie publique ; une quatrième école des arts du dessin ; les observatoires auront un professeur d'astronomie ; « Il sera nommé huit professeurs de musique et de composition. » Peu de temps après, une loi est votée organisant les écoles de pharmacie.[27] 6.400 élèves seront pris en charge par l'État dans les lycées et les écoles spéciales ; des pensions nationales seront attribuées.

L'école des arts et métiers existait avant la Révolution et avait été supprimée. Elle renait sous l'Empire à Compiègne par l'arrêté du 6 ventôse an XI (25 février 1803). Elle deviendra par la suite École impériale des arts et métiers. D'après l'arrêté, elle comportera cinq ateliers : le premier pour les métiers de forgeron, limeur, ajusteur, tourneur de métaux ; le second : métier de fondeur ; le troisième : métier de charpentier et menuisier en bâtiments, meubles et machines ; le quatrième : métier de tourneur en bois ; le cinquième : métier de charron. Huit heures sont consacrées au travail des ateliers et deux heures à la théorie et autres matières.

Bien que ce ne soit pas directement en rapport avec notre sujet, il me semble intéressant de mentionner la loi du 23 ventôse an XII (14 mars 1804) qui rétablit les séminaires métropolitains qui seront subventionnés par l'État… Plus tard seront établies les écoles secondaires ecclésiastiques, futurs petits séminaires. Par l'ordonnance royale du 5 octobre 1814, elles deviennent indépendantes de l'Université et ne sont plus obligés d'envoyer leurs élèves aux écoles secondaires ou aux lycées de l'État.

[27] 21 germinal an XI (11 avril 1803).

Sous le titre : « *Loi relative à la formation d'un corps enseignant, sous le nom d'Université impériale*. », Napoléon veut redonner naissance à un corps qui coiffera toute l'instruction publique. Cette loi du 10 mai 1806 donne peu d'information sur le projet (3 articles), l'article premier précise simplement : « Il sera formé, sous le nom d'Université impériale, un corps chargé exclusivement de l'enseignement et de l'éducation publics dans tout l'empire ». C'est le 17 mars 1808 qu'un texte très complet est voté sous le titre de : « Décret portant organisation de l'Université ». Désormais, « Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne peut être formé hors de l'Université impériale, et sans l'autorisation de son chef. » « Nul ne peut ouvrir d'école, ni enseigner publiquement, sans être membre de l'Université impériale, et gradué par l'une de ses facultés. »[28] Le territoire est divisé en « conseils académiques » présidés par un recteur. Ce décret crée les facultés et les trois grades d'études : **baccalauréat, licence, doctorat**. L'article 101 nous apprend que : « … les proviseurs et censeurs des lycées, les principaux et régents des collèges, ainsi que les maîtres d'études de ces collèges, seront astreints au célibat et à la vie commune. » !!!

« 103. Les chefs d'institution et les maîtres de pension ne pourront exercer sans avoir reçu du grand-maître de l'Université, un brevet portant pouvoir de tenir leur établissement. Ce brevet sera de dix années, et pourra être renouvelé… »

« 2. À dater du 1er janvier 1809, l'enseignement public dans tout l'empire sera confié exclusivement à l'Université. » « 3. Tout établissement quelconque d'instruction qui, à l'époque ci-dessus, ne serait pas muni d'un diplôme exprès du grand-maître cessera d'exister. »[29]

---

[28] Articles 2 et 3 du décret du 17 mars 1808.
[29] *Id.* décret…

Les bases de l'enseignement dans les écoles de l'Université peuvent se résumer ainsi : « … former, pour l'État, des citoyens attachés à leur religion, à leur prince, à leur patrie et à leur famille. »[30]

Article 108 : « pour améliorer l'enseignement primaire, chaque académie devra ouvrir une ou plusieurs écoles normales. » La première « école normale » supérieure (qui s'appelait « pensionnat normal ») pour la formation des professeurs est demandée par le décret et confirmé par celui-ci au cours de l'année 1809.[31] L'ordonnance du 27 février 1821 invite à la création d'écoles normales partielles près des collèges royaux (par rapport à la « grande école normale » de Paris).

109. « les frères des écoles chrétiennes seront brevetés et encouragés par le grand-maître, qui visera leurs statuts intérieurs, les admettra au serment, leur prescrira un habit particulier, et fera surveiller leurs écoles. Les supérieurs de ces congrégations pourront être membres de l'Université. »

Ce même décret crée le « **concours des agrégés** » pour l'enseignement dans les lycées qui continue d'exister aujourd'hui. (Art. 119-122).

Le décret du 15 novembre 1811, donne pour but qu'il y ait 100 lycées en France en 1813. Les écoles secondaires deviennent des collèges… Les institutions et pensions ne peuvent pas enseigner toutes les matières du lycée et doivent envoyer leurs élèves aux collèges et lycées. C'était le cas pour la Pension de la rue des Menuts à Bordeaux…

---

[30] *Id*. article 38, 3°.
[31] Décret du 17 septembre 1808.

4. L'enseignement sous la Restauration

Après avoir pris le pouvoir, le Roi Louis XVIII maintient les lois qui régissent l'université (22 juin 1814).

Par l'ordonnance royale du 17 février 1815, les universités sont décentralisées et prennent le nom de la ville où elles sont implantées. L'évêque et le préfet sont membres du conseil de l'université. **Les lycées deviennent « collèges royaux »**.

Une institution ou un pensionnat ne peut être créé sans l'autorisation du conseil de l'université ni sans avoir été approuvé par le conseil royal de l'instruction publique.

Pour développer l'enseignement primaire, des comités sont créés dans chaque canton. Dans le texte de l'ordonnance royale, le Roi développe le but de cet enseignement : « Persuadé qu'un des plus grands avantages que nous puissions procurer à nos sujets, est une instruction convenable à leurs conditions respectives ; que cette instruction, surtout lorsqu'elle est fondée sur les véritables principes de la religion et de la morale, est non-seulement une des sources les plus fécondes de la prospérité publique, mais qu'elle contribue au bon ordre de la société, prépare l'obéissance aux lois et l'accomplissement de tous les genres de devoirs… »[32] « Toute commune sera tenue de pourvoir à ce que les enfants qui l'habitent reçoivent l'instruction primaire, et à ce que les enfants indigents la reçoivent gratuitement. »[33] Pour pouvoir enseigner il faut être titulaire du brevet général de capacité et de l'autorisation spéciale du recteur. Dans cette même ordonnance est précisé que : « Toute

[32] *Ordonnance du Roi portant qu'il sera formé, dans chaque canton, un comité gratuit et de charité pour surveiller et encourager l'instruction primaire*. 29 février 1816.

[33] Article 14.

association religieuse ou charitable, telle que celle des écoles chrétiennes, pourra être admise à fournir, à des conditions convenues, des maîtres aux communes qui en demanderont, pourvu que cette association soit autorisée par nous, et que ses règlements et les méthodes qu'elle emploie aient été approuvées par notre Commission de l'instruction publique. »[34] Nous comprenons mieux pourquoi M. Chaminade a été sollicité par nombre de communes et que plus de la moitié de nos établissements étaient des écoles communales (environ 56% en 1874), un peu moins ensuite à cause de l'annexion de l'Alsace. Par la suite, les écoles communales seront délaissées puisque la loi du 30 octobre 1886 aux articles 17 et 18, avait interdit l'enseignement aux religieux avec application du texte dans les cinq ans, ce qui veut dire que nous avions quitté presque tous ces établissements en 1891.

La question du recrutement militaire était un problème pour les premiers religieux. Si par hasard, ils tiraient « un mauvais numéro », ils devaient partir pour six à huit ans de service militaire ou payer quelqu'un pour se faire remplacer. La loi du 10 mars 1818[35], donnait dispense aux jeunes gens qui poursuivaient des études ecclésiastiques ainsi qu'aux élèves de l'École Normale et de l'instruction publique qui devaient s'engager pour dix ans. Ces dispositions étaient applicables aux Frères des Écoles Chrétiennes. Les novices et les frères contractaient l'engagement décennal entre les mains de leur supérieur qui envoyait annuellement la liste au ministre. Cette question du recrutement militaire et ce qui précède, pèsera sur l'empressement du père Chaminade à obtenir la reconnaissance légale de la Société de Marie par le Royaume de France, en particulier pour les religieux qui n'étaient pas enseignants et qui risquaient de tomber sous le coup de la loi du recrutement militaire…

[34] Article 36.
[35] Article 15 alinéas 4 et 5.

L'organisation politique de l'enseignement devient nécessaire. Par ordonnance du 26 août 1824, le Roi crée un ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique et fixe les attributions du ministre de ce département.

Le Ministre de l'Instruction publique de 1832 à 1837, François Guizot, a donné un nouvel élan à l'éducation en France. Par la loi du 28 juin 1833, dont il suivra l'application : l'instruction primaire privée ou publique est reconnue ; les municipalités doivent établir ces écoles et reconnaître, à la demande des conseils municipaux, « à titre d'école communale, des écoles plus particulièrement affectées à l'un des cultes reconnus par l'État. » Désormais, les instituteurs doivent être formés et munis du Brevet de capacité, y compris les religieux. Ils perçoivent un salaire et un logement doit être prévu pour eux. Ces écoles sont gratuites pour les indigents. Par cette même loi, l'école primaire est divisée en deux niveaux :

- ***L'instruction primaire*** qui comprend « l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, le système légal des poids et mesures. »
- ***L'instruction primaire supérieure*** qui comprend en plus « les éléments de la géométrie et ses applications usuelles, spécialement le dessin linéaire et l'arpentage, des notions de sciences physiques et de l'histoire naturelle applicables aux usages de la vie ; le chant, les éléments de l'histoire et de la géographie, et surtout de l'histoire et de la géographie de la France. »[36] Ces écoles primaires supérieures seront établies dans les villes de plus de 6 000 habitants.

[36] Loi Guizot, article premier.

Chaque école communale aura « un comité local de surveillance composé du maire ou adjoint, président, du curé ou pasteur, et d'un ou plusieurs habitants notables désignés par le comité d'arrondissement. »[37]

Peu de temps après cette loi, les mêmes recommandations sont faites pour que se développent des écoles primaires pour les filles…

La loi du 15 mars 1850, mieux connue sous le nom de : « loi Falloux », complète la loi Guizot et reconnaît ce qui est appelé : « école libre ».[38] À ce sujet, le père Lalanne avait publié, en 1839, une brochure intitulée : « *De la liberté d'enseignement défendue contre la raison d'État et contre les préventions défavorables du clergé* » qui eut un écho important, aboutissant à la création d'un Comité pour la défense de la liberté de l'enseignement et qui a préparé la loi de 1850.[39]

Jusqu'alors, peu d'écoles normales d'instituteurs s'étaient développées, sinon principalement dans l'Est de la France avec Strasbourg, fondée en 1810, qui avait fait des émules… Si l'on voulait que les écoles primaires se développent, il fallait se soucier de la formation des maîtres. La loi Guizot, en son onzième article, demande : « Tout département sera tenu d'entretenir une école normale primaire, soit par lui-même, soit en se réunissant à un ou plusieurs départements voisins. »[40] Ces Écoles normales se

---

[37] *Id.* Article 17.

[38] Article 17.

[39] *L'Esprit de notre Fondation* tome III pp 515-516 n°386.

[40] On se reportera au très intéressant : *N°598 Rapport au Roi concernant les Écoles normales primaires, et Décision de Sa Majesté portant que le Budget de ces écoles sera réglé annuellement*. Signé Guizot. 2 mars 1833. In : *Ministère de l'Instruction publique Bulletin Universitaire n°53* p. (185) *sq*. Il y est fait mention de nos deux établissements du Jura et de la Haute-Saône (Courtefontaine et Saint-Remy). *Cf*. également : *Bulletin Universitaire n°50*, *n°578 Règlement*

développeront et, peu à peu, échapperont aux départements pour dépendre directement de l'État. Elles deviendront souvent des foyers anticléricaux…

Les écoles d'apprentissage de métiers, appelées aussi « écoles d'arts et métiers », que le père Chaminade aurait voulu promouvoir, n'auront que peu de développement. Il faudra attendre la dernière partie du XIXe siècle pour les voir apparaître. Elles furent souvent créées par des usines pour former la main d'œuvre.

Au niveau agricole, des « fermes-écoles » naissent au début du XIXe siècle mais sont peu nombreuses. L'État, par le décret du 3 octobre 1848, donne une impulsion nouvelle à l'enseignement agricole qui se développe peu à peu. C'est ainsi que notre école d'agriculture de Saint-Remy, en Haute-Saône, sera reconnue par l'État comme « Ferme-École » vers 1850.

Comme nous avons pu le constater, les autorités religieuses avaient du poids dans l'enseignement. La seconde moitié du XIXe siècle verra monter l'anticléricalisme en France, qui aboutira aux lois de Jules Ferry, instituant, ce qui est positif, la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques[41] et l'école obligatoire de 6 à 13 ans pour les deux sexes.[42] Par contre, les droits d'inspection, de surveillance et de direction sont interdits aux ministres du culte,[43] ceci faisant suite à l'exclusion des représentants de l'Église du Conseil supérieur de l'instruction publique[44] et, désormais : « Les écoles primaires publiques

---

concernant les Écoles normales primaires du 14 décembre 1832 pp (143) à (149).

[41] *Cf.* Loi du 16 juin 1881.

[42] *Cf.* Loi 28 mars 1882 article 4.

[43] *Id.* article 3.

[44] *Cf.* Loi du 27 février 1880.

vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires. »[45] Le jeudi devient le jour du catéchisme… La laïcisation de l'enseignement et des programmes était commencée, elle devient effective par la loi du 30 octobre 1886 qui demande que tous les enseignants soient des laïcs et que les « congréganistes » soient remplacés dans les cinq ans qui suivent la promulgation de la loi.[46] Ce même texte, dans son « Titre III », donne les directives à suivre pour « l'enseignement privé », appelé aussi « enseignement libre », qui va se développer jusqu'au début du XX^{è} siècle et par la suite, sous l'impulsion du clergé. Deux écoles se feront front pendant des années : « les écoles laïques » et « les écoles des 'curés' », selon l'expression populaire.

La crise anticléricale va culminer au début du XX^{è} siècle. La loi d'association du 1er juillet 1901, que tous les Français connaissent, était anti-congréganiste dans son « Titre III » et les congrégations non reconnues par une loi (c'était le cas des Marianistes) devaient redemander leur reconnaissance légale. Elle leur est refusée en 1903 et la liquidation de ses biens est prononcée. La loi du 7 juillet 1904 interdit purement et simplement l'enseignement congréganiste… C'est l'exil ou la sécularisation ! Plusieurs continuèrent secrètement à être religieux et à enseigner malgré tout. La loi « concernant la séparation des Église s et de l'État »[47] poussera l'anticléricalisme à son sommet. Il faudra attendre la guerre de 1914-1918 pour rassembler les Français, atténuer la haine et permettre la renaissance de l'enseignement congréganiste en France.

[45] *Id.* article 2.
[46] Articles 17-18.
[47] Loi du 9 décembre 1905.

Chapitre 2. L’expérience éducative de Chaminade.

Chapitre 2. L'expérience éducative de Chaminade.

D'après ses biographes, le bienheureux Guillaume-Joseph Chaminade avait reçu la première instruction à la « Petite Mission » de Périgueux, tenue par des prêtres diocésains avant de rejoindre le collège royal Saint Charles à Mussidan à l'âge de 10 ans.[1]

Le collège de Mussidan a été influencé par les méthodes des Jésuites et s'en inspire. N'oublions pas que Jean-Baptiste Chaminade avait été membre de la Compagnie avant sa dissolution par le Parlement de Pau en 1763 et qu'il a sans doute guidé son petit frère dans les méthodes qu'il avait lui-même suivies...

D'après le père Joseph Verrier,[2] les enseignants donnaient quelques cours magistraux et déléguaient à des régents (les aînés des élèves), l'accompagnement des autres cours.

Guillaume-Joseph avait fini ses classes latines et ses humanités à l'âge de 15 ans et devint régent tout en poursuivant les années de philosophie et de physique.

Grâce à l'Abrégé des règles de la Congrégation des Prêtres et ecclésiastiques, sous le titre de Saint-Charles, nous comprenons mieux la mission qui était confiée au régent : « 1° avoir soin que les écoliers fréquentent les sacrements, sachent leur catéchisme, et se tiennent bien dans l'église ; 2° à toutes les classes, saisir quelques moyens favorables pour porter les écoliers à la vertu ; 3° les porter

---

[1] Comme le fait remarquer le père Joseph VERRIER *in Jalons d'histoire sur la route de Guillaume-Joseph CHAMINADE,* Edition Maison Chaminade, Bordeaux 2007. Tome I p 26 note 88 : « Est-il bien sûr qu'il y avait des classes élémentaires ? On aimerait, à ce sujet, avoir un document. »

[2] Joseph VERRIER *op. cit.*

au bien dans les entretiens particuliers ; 4° prier souvent pour eux, et surtout immédiatement avant et après la classe ; 5° traiter les écoliers avec politesse, et exiger qu'ils usent eux-mêmes de politesse entre eux ; 6° ne paraître jamais ni ignorant, ni colère, ni trop familier ; 7° prévoir fidèlement le devoir qu'on doit dicter et expliquer en classe ; 8° entretenir l'émulation parmi les écoliers de mêmes et de différentes classes ; 9° ne faire rien d'extraordinaire et n'user jamais du dernier châtiment sans l'avis du supérieur ; 10° être exact à tout ce qui concerne la classe et lire souvent le livre *Ratio docendi* et le Traité des études par Rollin.[3] » Ce dernier ouvrage cité est très important. Publié dans la première moitié du XVIIIe siècle à Paris sous le titre : « De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par rapport à l'esprit et au cœur par Rollin… » il sera de nombreuses fois réédité sous le nom de « Traité des études ». C'est une véritable somme qui concerne aussi bien l'éducation que l'instruction dans les parties qui nous intéressent ici. Il est bien possible qu'en partie, la « discipline » marianiste ait sa source dans cet ouvrage qui mériterait une étude plus approfondie. Nous savons le sérieux avec lequel Guillaume-Joseph Chaminade travaille, nous savons aussi que lorsqu'il trouve un texte ou des idées intéressantes, il les fait siennes et les intègres à sa pensée et à sa vie. C'est peut-être le cas pour une partie de ce livre dont l'influence a pu rejaillir lors du développement de l'éducation dans la Société de Marie.

Les moments plus solennels de la vie du collège étaient soigneusement préparés et festifs, en particulier lors de la

---

[3] Sur ce dernier ouvrage, je suppose qu'il s'agit principalement du « livre sixième » : « *Du gouvernement intérieur des classes et du collège.* » pp 413 à 708 et plus spécialement « Du devoir des Régens » (*sic*) pp. 593 à 659, *in De la manière d'enseigner et d'étudier les belles lettres, par raport à l'esprit & au cœur. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université, Professeur d'Eloquence au Collège Roial, & Associé à l'Académie Roiale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome quatrième. Seconde Edition, revûe par l'auteur. A Paris, Chez Jacques Estienne, Libraire, Rue Saint Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu. M. DCC. XXXI.*

distribution des prix. Il est possible que Guillaume-Joseph, riche de son expérience dans ce domaine, ait transposé cela dans les séances de la Congrégation de l'Immaculée de Bordeaux…

Le collège/séminaire de Mussidan était marqué par une ambiance mariale, un esprit de famille, une collégialité dans la direction de l'établissement. Tout cela laissera une marque indélébile dans la vie et l'œuvre de Guillaume-Joseph Chaminade. C'est bien ce même esprit que l'on retrouvera dans la Congrégation mariale et dans les Instituts. Et si les « trois offices » étaient nés à Mussidan ?

Le bienheureux Chaminade pendant son séjour mussidanais a acquis des connaissances et des compétences dans beaucoup de domaines. Il a été initié à la comptabilité et à l'économat en exerçant les fonctions de « syndic » ; il a mûri dans sa vision politique, conscient des réformes nécessaires de l'État ; il a participé à la préparation des États Généraux ; enfin, il a refusé de prêter serment lors de la Constitution Civile du clergé…

Pendant cette période il a enseigné, non seulement les matières classiques mais aussi les scientifiques. Je donne la parole au père Joseph Verrier[4] : « En 1829, à l'abbé Lalanne, qui voulait aller de Saint-Remy à Paris pour acheter des instruments de physique, M. Chaminade répondra : 'Avec un très petit nombre de ces instruments, on peut aller très avant dans la physique, même expérimentale. Un bon professeur sait y suppléer. Avec une bonne machine électrique, par exemple, un bon professeur sera à même de bien faire paraître toutes les nouvelles découvertes dans ce genre. La machine pneumatique et tout son attirail coûtent beaucoup ; il est possible d'y suppléer, non pour faire des expériences parfaites, mais pour donner une parfaite intelligence et

[4] L'ensemble de la citation est tiré de : *Jalons…* tome 1 p. 101.

démonstration d'une machine très parfaite. Je pourrais donner d'autres exemples pour les opérations de chimie, pour l'extraction des gaz, etc. *Experto crede Roberto*.'[5] Le ton ne laisse pas de doute : le vrai nom de Robert est ici Guillaume-Joseph Chaminade. En traçant ces lignes à 68 ans, avec une ardeur toute juvénile, le vieillard, qui avait provoqué l'admiration de son correspondant par son savoir,[6] revécut sûrement ses années d'enseignement à Mussidan et peut-être quelques heures passées avant la Révolution dans les locaux du Musée de Paris. »

[5] G.-J. CHAMINADE*, Lettres*, II, Nivelles 1930, n° 495, Bordeaux, 30 décembre 1829, à M. Lalanne, Saint-Remy (Haute-Saône, p. 401).

[6] « M. Chaminade, qui n'est pas seulement un saint homme, mais un savant… » (Lettre de J.-B. Lalanne, Bordeaux, 4 octobre 1833, à J. Chevaux, Saint-Remy (Haute-Saône), (AGMAR, B. 25, 1, 20).

Chapitre 3. Chaminade et l'enseignement sous l'Empire

Chapitre 3. Chaminade et l'enseignement sous l'Empire

La démarche de Chaminade pour développer l'enseignement sous l'Empire en soutenant quelques congréganistes enseignants et en aidant à la renaissance des Frères des Écoles Chrétiennes à Bordeaux[1]

L'éducation de la jeunesse est en souffrance lorsque le père Chaminade revient d'exil en 1800. Parmi les premiers congréganistes, plusieurs étaient enseignants : Raymond Lafargue, Alexandre Dubosq, Timothée Momus, Jean Thomas, Jacques Déjernon et André Martres. Crépin Cahier et Jean-Baptiste Hyacinthe Lafon étaient précepteurs ; Jean-Baptiste Estebenet était à la tête d'un pensionnat des plus réputé de Bordeaux. « Chaminade se réjouissait de toute cette activité pédagogique qui ne séparait pas l'éducation chrétienne de l'instruction. À ses yeux, l'école chrétienne faisait pour les enfants ce que la congrégation s'efforçait de réaliser pour les jeunes gens. »[2] Nous voyons que dès cette époque le père Chaminade encourage l'enseignement à travers l'engagement des congréganistes. Il voit déjà que c'est un puissant moyen missionnaire pour renouveler la société et l'Église. Dans le cadre même de la Congrégation, « …toujours pour une fin apostolique, les congréganistes entreprirent bientôt de gagner des camarades par l'appât de cours pratiques destinés à compléter les

[1] L'ensemble de cette section est tiré de : Joseph VERRIER *la Restauration des Écoles Chrétiennes à Bordeaux sous le Consulat et l'Empire in L'Apôtre de Marie tome 35 n°373-374 août-novembre 1953* pp. 105 à 124.

[2] *Jalons* tome II p. 170.

leçons de l'école et à en combler les lacunes. Dans une ville comme Bordeaux, des leçons de commerce et de tenue de livres étaient tout indiquées ; aussi eurent-elles le plus grand succès. Devenu professeur et directeur de maisons d'enseignement, M. Lalanne ne devait jamais oublier ces fécondes initiatives. »[3]

Louis-Arnaud Lafargue (cousin de Raymond déjà cité), qui s'était attaché à M. Chaminade en 1795, va être un des artisans du renouveau de l'enseignement bordelais. Il avait été le premier « préfet » de la Congrégation mariale. Cet homme d'une trentaine d'année, avait été formé pendant sept ans par les frères des Écoles Chrétiennes. Accompagné par un ancien religieux lassalien et par le père Chaminade, après une sorte de noviciat, il ouvre une école rue des Étuves et accueille ses premiers élèves, le 2 janvier 1802. Peu de temps après, il est rejoint par un autre congréganiste : Guillaume Darbignac. Voici comment le bienheureux Chaminade rapporte les faits[4] : « … Longtemps avant qu'on pût espérer que l'Institut des Frères pût reparaître en France, deux jeunes gens par l'inspiration divine embrassèrent cet état, le suivirent avec toute l'exactitude possible à l'habit près.

Les Frères parurent à Lyon : Monseigneur en demanda pour Bordeaux, les Frères Séraphin et Alexandre furent envoyés par le vénérable Frère Frumence : ils furent d'abord reçus chez les deux jeunes gens. La ville leur remit l'ancienne maison des Frères, porte Sainte-Eulalie, fit ouvrir six écoles. Le Frère Séraphin fit venir

---

[3] Cf. Pierre HUMBERTCLAUDE *Un éducateur de la jeunesse au XIXe siècle L'abbé Lalanne*. Librairie Bloud et Gay. Imprimatur 21 octobre 1932. p. 15.

[4] G.-J. CHAMINADE*, Lettres*, tome VIII, n°40 bis. Bordeaux, 19 décembre 1810 AU T.H.F. Gerbaud (Copie. AGMAR). L'original de cette lettre se trouve aux Archives de la Maison Générale des Frères des Écoles Chrétienne qui en passèrent copie aux AGMAR le 25 mars 1943 avec cette note : « Le texte ci-dessus reproduit les extraits d'une lettre du P. Chaminade transcrits par le frère Victorin, ancien archiviste de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes. F. Doant, Archiviste ». Pour des questions pratiques, j'ai supprimé les n^{os} que le père Chaminade avait mis devant chaque paragraphe.

quelques sujets de Toulouse... on ouvrit deux autres écoles dans les bâtiments du séminaire, le Frère Séraphin fit venir quelques autres Frères... » C'est à ce moment que Lafargue et Darbignac prennent l'habit et deviennent respectivement frère Eloi et frère Paulin mais, curieusement, ils n'ont toujours pas émis leurs vœux, ce qui sera fait en 1808. Le père Chaminade poursuit : « Monseigneur demanda au vénérable Frère Frumence la permission de former à Bordeaux un noviciat, la permission lui fut accordée, je reçus la commission de le réaliser et d'en prendre soin... La maison de Ste Eulalie ne parut pas suffisante pour loger les Frères employés aux écoles et les novices surnuméraires. Mgr écrivit encore au vénérable Frère Frumence, il obtint la permission de distinguer les maisons : dès le principe, il avait obtenu pour le Frère Paulin le titre de Directeur des Novices. La difficulté de trouver un local convenable me fit offrir à Mgr une partie d'une maison de campagne qui est très près de la maison, à douze ou quinze minutes de chemin de la maison des Frères de Ste Eulalie et de l'église paroissiale. Cette petite campagne est une vraie solitude, toute entourée de murs. J'ai fait faire à la partie de maison qu'occupe le noviciat les réparations nécessaires pour y être sainement et n'avoir besoin de communiquer, ni avec l'autre partie de maison que je me suis réservée, ni avec les paysans. Je leur ai fait faire une chapelle attenant[e] à leurs bâtiments, le Saint Sacrement y repose. Je leur dis la messe les jeudis à moins que quelque fête ne m'en empêche. Cette partie de la maison ne peut recevoir que douze novices...

Cette année, la maison de Ste Eulalie se réunit au Noviciat pour la retraite.

Mgr l'Archevêque, M. Boyer, son premier vicaire général et moi, ne désirons que la prospérité de votre Institut, nous désirons aussi le faire servir au soutien de la religion sans rien changer à ses formes et à ses usages... Le Frère Séraphin est un très bon religieux, plein de l'esprit de son état...

Pardon, mon vénérable Frère, si je vous ai fatigué par trop de détail et de trop longues réflexions : je désire que vous voyiez mon amour pour votre Institut et la confiance que j'ai en vous, jointe à l'estime que j'ai de la sagesse de votre administration. »

Comme nous venons de le lire, le père Chaminade avait mis à la disposition des Frères de Écoles Chrétiennes, pour leur noviciat, une partie de sa propriété de St Laurent de 1809 à 1811, ceci en parfaite concertation avec l'Archevêque de Bordeaux, Mgr d'Aviau. Le souhait du Supérieur Général des Frères, d'affermir le corps de l'Institut dans l'unité, fit qu'il décida d'installer le noviciat à Toulouse… Mgr d'Aviau et le père Chaminade s'inclinèrent.

Comme le souligne le père Verrier dans son article, le père Chaminade n'avait aucunement l'idée de mettre la main sur cet Institut renaissant. Il aurait pu garder un Louis-Arnaud Lafargue et d'autres congréganistes qui étaient entrés chez les Frères de Écoles Chrétiennes pour sa fondation, il n'en est rien, et il aura le souci, lorsque la Société de Marie sera créée, de ne point faire d'ombre à d'autres Instituts : « Les bons Frères des Écoles Chrétiennes n'ont rien à craindre pour l'honorable et importante mission qu'ils remplissent. J'ai trop contribué à leur propagation en France et à leur soutien pour vouloir leur nuire. L'Esprit de Dieu n'est pas contraire à lui-même. Nous ne mettrons jamais la faucille dans la moisson d'autrui, j'entends la moisson du Seigneur donnée à d'autres ouvriers pour la récolter. Mais, mon cher Fils, qu'elle est abondante, cette moisson du Seigneur, qu'elle est étendue, qu'elle a de parties différentes ! »[5]

[5] *Lettres,* tome II n°343. Bordeaux, 19 mai 1825, à M. Caillet, Paris.

Chapitre 4. Les premières écoles marianistes

Chapitre 4. Les premières écoles marianistes[1]

La vision missionnaire du père Chaminade est large, et même s'il pense plus particulièrement à un corps pour poursuivre et consolider la Congrégation mariale, lors de la fondation des Filles de Marie, il écrit à Adèle de Trenquelléon : « …Quant à ce qui doit vous distinguer des autres Ordres, c'est le zèle pour le salut des âmes : il faut faire connaître les principes de la religion et de la vertu, il faut multiplier les chrétiennes. Vous n'aurez point à faire de classe aux enfants, ni à visiter et soigner les malades, ni à tenir des pensionnaires : laissez ces œuvres, quelque excellentes qu'elles soient, à faire aux autres corps plus anciens que vous. – Mais que ferons-nous donc ? – Vous aurez à instruire de la religion, à former à la vertu les jeunes personnes de tous états et de toutes conditions, à en faire de vraies congréganistes, à tenir des assemblées, soit générales, soit de divisions, soit de fractions, etc... À faire faire de petites retraites aux jeunes personnes, à les diriger dans le choix d'un état de vie, etc... Votre communauté sera toute composée[2] de religieuses missionnaires. »[3]

---

[1] Pour ce qui concerne les implantations géographiques des premiers établissements marianistes (Filles de Marie Immaculée et Société de Marie) on se reportera à la carte de la figure 10 p. 393 : « la Société de Marie de Bordeaux en 1822 ». L'ensemble des cartes des figures 10 à 12, pp. 393 *sq.,* permet de voir l'expansion de la Société de Marie et de ses établissements scolaires au cours des 8 premières années de son existence (jusqu'en 1830). Voir une précision de notre part sur « le premier établissement marianiste », qui fut un établissement tenu par les Filles de Marie Immaculée et non par la Société de Marie, à Agen. *Cf. infra* p. 145.

[2] Ici M. Chaminade a effacé les mots suivants : De Congréganistes religieuses, ou si vous voulez, de ...

[3] *Lettres* tome I n°57, Bordeaux le 3 octobre 1815, à Melle de Trenquelléon, au château de Trenquelléon.

Face à l'universalité de la mission marianiste, qui sera réaffirmée à plusieurs reprises par le Fondateur, en particulier dans les Constitutions de 1839 : « 6. La Société de Marie n'exclut aucun genre d'œuvres, elle adopte tous les moyens que la divine Providence lui ordonne pour atteindre les fins qu'elle se propose. *Quodcumque dixerit, facite*. Telle est sa maxime ; elle la suit comme si l'ordre que donna Marie aux serviteurs de Cana était adressé par l'auguste Vierge à chacun de ses membres : Faites tout ce qu'il vous dira. », la mission par le biais de l'éducation était déjà bien présente dans sa pensée. Dans « L'Institut des Filles de Marie » de 1815, sont déjà mentionnés les « trois offices » : zèle, instruction, travail. Voici ce qui concerne la « Mère d'instruction » : « 12. La Mère d'instruction a pour emploi d'expliquer les maximes et pratiques de la religion, de former les mœurs et les habitudes chrétiennes, de développer les signes de vocation de ses élèves. Elle A TOUJOURS EN VUE de former des institutrices nouvelles dans les divers genres d'enseignement parmi les sujets du monastère. Elle s'efforce de développer dans les externes l'intime amour de Dieu, faisant en sorte que ses élèves deviennent des semences de vertus ou pour le couvent ou pour le monde. 13. L'instruction qu'on appelle humaine, quoique secondaire dans les fins de l'Institut, pouvant dépraver ou améliorer facilement les habitudes des élèves, rentre dans l'objet de la Mère d'instruction. L'enseignement à cet égard comprend lecture, écriture, calcul et les premiers arts convenables aux personnes du sexe. 14. La Mère d'instruction enfin a EXPRESSEMENT la charge de réunir en Congrégation, sous les auspices de Marie, diverses classes des personnes du sexe en qui l'esprit de religion se réveille ou n'a jamais été détruit par le monde. »[4]

Avant la fondation de la Société de Marie, trois futurs sociétaires étaient déjà enseignants à la pension Estebenet, rue des

[4] Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles* tome 5. *Le temps des religieux. Les Fondations*. Piemme 1996. V 2. 6-7.

Menuts. Il s'agissait d'Auguste Brougnon-Perrière et de Jean-Baptiste Collineau.[5] Jean-Augustin Lalanne[6] les avait rejoints depuis l'automne 1815. Cette présence montre une certaine continuité qui a existé entre la Congrégation mariale et une des premières missions de la « Petite Société ». De plus, les premiers religieux s'engagèrent en ces termes : « Je soussigné, Jean Lalanne, enfant de l'Église catholique, apostolique et romaine, fais vœu pour toute la vie, et promets à Dieu sur les saints Évangiles, et dans les mains de vous, Monsieur Chaminade, Missionnaire Apostolique, approuvé de l'Ordinaire et Supérieur de l'Institut de Marie, [de garder] pendant ledit temps la chasteté, la pauvreté, l'obéissance, la stabilité dans l'Institut, et de travailler sous l'autorité des chefs et officiers préposés à ma direction, ou qui le seront, à l'enseignement des mœurs chrétiennes et de la foi catholique.»[7] Pas de doute, ce « moyen » de l'enseignement dans l'évangélisation est bien présent ; nous reviendrons plus loin sur le dernier vœu, mieux connu sous le nom : « d'enseignement de la foi et des mœurs chrétiennes ».

Fin 1816, Mgr Frayssinous, futur Ministre de l'Instruction publique, avait donné à Bordeaux, à l'invitation de Mgr d'Aviau, une série de onze conférences sur les fondements de la religion. À travers ce qu'en écrit Daniel de Montplaisir, nous retrouvons des idées chères à M. Chaminade : « ce qu'on attend de son talent : un réquisitoire implacable contre l'esprit des Lumières. Ce sera son fameux Discours sur la Révolution, dans ses causes, son cours et ses ravages. Frayssinous s'attaque aux idées, jamais aux hommes,

---

[5] *Cf. Jalons* tome IV p. 237.

[6] La question des prénoms du père Lalanne mérite quelques éclaircissements. Sur l'acte d'état civil de sa naissance, il est prénommé : Jean-Augustin, lors de ses premiers vœux dans la SM, il s'engage comme « Jean », sur différents documents nous trouvons : « Jean-Auguste », dans la plupart de ses publications : « Jean-Philippe-Auguste » et dans son nom le plus développé : « Jean-Baptiste-Philippe-Auguste Lalanne » avec les variantes possibles…

[7] *Écrits et Paroles* tome 5 V 28.1

seules les premières méritent ses coups, pour les seconds, il n'est qu'amour et pardon, sincèrement et profondément pénétré du message évangélique. »[8] L'auteur de « L'Esprit de notre fondation » et Antonio Gascón écrivent que ces conférences eurent une profonde influence sur les premiers religieux en faveur de l'enseignement…[9]

D'autres raisons de l'option pour l'éducation sont à chercher chez Chaminade lui-même. Son objectif est de défendre la jeunesse du « philosophisme » ambiant, de lui donner un bagage religieux suffisant et de lui apprendre à vivre selon le christianisme. Plus globalement, par le biais de l'enseignement de l'enfance, il veut renouveler complètement la société française et la ramener à la foi. Comme il l'écrit : « Des Écoles chrétiennes, dirigées selon le plan adopté par l'Institut de Marie et conduites par des religieux qu'il destine à cette bonne œuvre, sont un puissant moyen de réformer le peuple. Les enfants y font généralement des progrès si rapides, et y deviennent si dociles et si chrétiens, qu'ils portent la bonne odeur de la vertu et de la religion dans leurs familles. Les enfants deviennent comme les apôtres de leurs parents, et leur apostolat produit toujours quelque heureux fruit ; c'est ce qui me fait appeler ces Écoles un moyen de réformer le peuple. »[10] On retrouve ici un des principes de la Congrégation mariale : une évangélisation par contagion…

Par l'éducation, le père Chaminade rejoignait les grandes attentes de la nation française et de son clergé : « [former] les

---

[8] Daniel de Montplaisir : *Mgr Frayssinous, premier ministre de l'instruction publique*. Site internet : Institut duc d'Anjou.

[9] *E.F.* tome III n°10 et texte d'Antonio GASCÓN cité ci-dessous. Pour la date « fin 1816 » *cf*. *Défense du christianisme ou conférences sur la religion prêchées à la jeunesse française, dans l'église Saint-Sulpice, Paris de 1803 à 1809 et de 1811 à 1822 par Mgr Frayssinous*… tome premier. Paris A. Roger et F. Chernoviz éditeurs. 1889. Biographie p. IV.

[10] *Lettres* tome I, n°203 à M. Fréchard, Curé de Colroy, 18 juin 1822.

enfants d'une manière efficace et constante, à la religion, aux bonnes mœurs, à l'esprit monarchique et à toutes les habitudes qui font de bons chrétiens, de fidèles sujets, des hommes utiles à l'État et à leur famille. »[11]

1. Pension Auguste (rue des Menuts) - Institution Sainte Marie (rue du Mirail) (1819)[12]

« Au cours des réunions qui se tinrent pendant la première année de la communauté de l'impasse Ségur, pour décider de l'orientation apostolique du nouvel Institut, M. David Monier insista sur l'utilité d'ouvrir une *Pension* sous la direction de M. Auguste Brougnon-Perrière. Il n'y avait, en effet, à Bordeaux, aucun autre établissement du même genre hormis le Collège Royal, le Petit Séminaire dirigé par les Jésuites et la *Pension Estebenet.* Un collège d'enseignement primaire et secondaire, doté d'un internat, dirigé par des religieux, serait le bienvenu pour les familles bordelaises qui cherchaient à donner une éducation chrétienne à leurs enfants. Au même moment, M. Lalanne se rendit compte que les activités commerciales de Bordeaux exigeaient un programme d'études qui contint, outre les matières classiques, davantage d'heures d'enseignement d'histoire, de géographie, de mathématiques, de physique et de chimie, de langue française, de langues étrangères et de comptabilité. Une telle innovation attirerait à coup sûr de nombreux élèves au collège que l'on pensait fonder. Dans ces

[11] *Écrits et Paroles* tome 6. VI 41.1a *Méthode d'enseignement à l'usage des écoles primaires de l'Institut de Marie 1824*. On se reportera également à l'article d'Antonio GASCÓN cité ci-dessous.

[12] L'ensemble 1.4.1 et 1.4.2 est extrait du texte rédigé et présenté par Antonio GASCÓN lors de la Rencontre des Assistants d'Instruction à Rome, le mercredi 12 novembre 2008, sous le titre : *Signification et origine de l'apostolat de l'enseignement dans le charisme missionnaire de la Société de Marie*.

conditions, la décision en faveur de l'enseignement se voyait consolidée.

À la suite des vœux des premiers religieux, le 5 septembre 1818, la première communauté marianiste fut constituée dans l'immeuble de l'impasse Ségur. Elle était formée par M. Auguste Brougnon-Perrière, avec la charge de Directeur, MM. Jean-Baptiste Bidon et Antoine Canteau, frères ouvriers, M. Dominique Clouzet, les séminaristes Jean-Baptiste Collineau et Jean-Baptiste Lalanne et enfin M. Bruno Daguzan. En qualité d'aspirant s'y adjoignirent MM. Pierre Bousquet et Bernard Laugeay. La maison devint trop petite et l'on chercha un logement plus vaste où l'on put ouvrir une *Pension*, œuvre apostolique qu'il avait été décidé d'entreprendre ensemble. Le nouveau logement permettrait également d'accueillir d'éventuels candidats à la vie religieuse.

L'occasion propice se présenta lorsque deux congréganistes, MM. Changeur et Bardinet, mirent à la disposition de Chaminade une somme considérable en vue de l'acquisition d'un établissement à usage scolaire. M. Estebenet proposa d'acheter la maison du 46, rue des Menuts, voisine de son collège ; ils pourraient y commencer à faire classe dans le futur établissement. La proposition sembla bonne ; la Société signa un bail le 29 octobre 1818 et signa le contrat d'acquisition le 14 novembre suivant. Le 4 novembre, par une lettre de M. Auguste Brougnon-Perrière, le Père Chaminade avait demandé au Recteur de *l'Université* de Bordeaux l'autorisation officielle d'ouvrir une *Pension* pour l'enseignement secondaire. L'autorisation fut obtenue le 11 mai 1819. Le 15 juin le Père Goudelin présidait la messe du Saint Esprit et l'année scolaire s'acheva avec 15 élèves. Une fois le collège inauguré, au cours du Conseil de la Société de Marie du 2 septembre 1819, « on posa en principe que [l'Institut] aurait pour œuvres principales l'éducation de la jeunesse de la moyenne classe, les missions, les retraites,

l'établissement et la direction des congrégations » (D'après Lalanne, *in* EF, III, 5 (n.b.)[13].

Le collège étant fondé, un événement inespéré fut l'occasion pour que la Pension Estebenet devienne la propriété de la Société de Marie. Il advint en effet que M. Estebenet ne put acheter l'hôtel particulier de la Rue du Mirail où il pensait transférer son institution éducative. Comme les deux établissements était très proches l'un de l'autre, l'on convint par accord mutuel de les réunir sous la direction de la Société de Marie. En échange la Société paierait à M. Estebenet une rente viagère de mille cinq cent francs. Chaminade y consentit et l'accord fut signé le 27 octobre 1819. Par ce contrat, la Société de Marie recevait en pleine propriété l'institution scolaire privée la plus ancienne et la plus prestigieuse de Bordeaux. Estebenet continua à enseigner dans ce collège, désormais sous la direction de M. Auguste Brougnon-Perrière. L'établissement fut donc appelé *Pension Auguste* et se trouvait rue des Menuts, aux numéros 46 et 47. Les autres religieux y travaillaient comme professeurs et comme surveillants. Le nouvel établissement d'enseignement primaire et secondaire commença la classe le 3 novembre sous la direction M. Auguste Brougnon-Perrière, avec M. Louis Rothéa, qui avait tout juste prononcé ses vœux le 15 août, et avec M. Lalanne comme Chef de Zèle et d'Instruction. Mais l'administration de l'Instruction (*l'Université*) refusa de lui accorder l'enseignement des matières de l'instruction supérieure : le latin et la rhétorique. Cela obligeait les enseignants marianistes à conduire les plus grands de leurs élèves au Collège Royal, qui devaient donc être inscrits comme externes, pour y suivre les cours et y passer les examens devant les professeurs officiels. Les marianistes limitaient alors leur tâche à veiller à la discipline et à s'occuper des heures d'études et de révision à la *Pension.*

[13] *L'Esprit de notre Fondation*, tome III, page 5, n°6, al. 2. La note de l'ouvrage en français indique : « *Compte-rendu de la fondation rédigé en vertu de la décision du Conseil du 2 septembre 1819 »,* NDT.

L'année 1820-1821 fut difficile parce qu'il fallait accompagner les élèves au Collège Royal et que l'on ne disposait pas de religieux éducateurs. Mais les religieux surmontèrent la difficulté en mettant au point des méthodes et des règlements pour diriger l'établissement avec une meilleure organisation. Ce n'est qu'après son ordination sacerdotale, le 22 décembre 1821, que le Père Jean-Baptiste Lalanne pu se consacrer entièrement au collège. L'année 1821-1822 commença donc sous de bons auspices, car Lalanne reçut la double charge de Chef de Zèle et de Chef d'Instruction, se faisant l'âme de l'établissement, cependant que Brougnon-Perrière se réservait la direction administrative et financière. Avec ces deux hommes, la *Pension Auguste* ne tarda pas à acquérir un immense prestige dans l'éducation bordelaise.

À partir de ce moment, le Père Lalanne put exprimer toute sa créativité pédagogique. Il mit en œuvre un projet éducatif où se côtoyaient les lettres classiques et les disciplines modernes. Il rénova la didactique des disciplines selon des méthodes actives, poussant les élèves à l'étude par l'émulation au lieu de la punition, instituant des tableaux d'honneur, créant l'Académie littéraire, mettant en place les soirées récréatives et culturelles et les distributions des prix. On attacha autant d'importance aux bonnes manières pour se tenir en société qu'aux méthodes scolaires. Cette solide organisation novatrice donna de bons résultats éducatifs et permit au collège de compter plus de 100 élèves, effectif considérable pour les établissements privés de l'époque. Dès lors, le collège fut parmi les plus renommés de Bordeaux, qui comptait 23 établissements privés en 1824. Monseigneur d'Aviau témoignait de la plus vive sympathie pour l'établissement et, tous les ans, il présidait la distribution des prix et les sessions de l'Académie littéraire qui, associées avec les réunions de la Congrégation mariale, constituaient de véritables fêtes culturelles auxquelles assistait Chaminade, entouré des plus hautes personnalités de la ville.

En 1824, les locaux se révélèrent trop étroits pour accueillir les élèves inscrits. Le Père Chaminade acquit donc l'hôtel de Razac, hôtel particulier de la rue du Mirail. L'installation eut lieu à Pâques 1825 et le collège prit le nom d'*Institution Sainte Marie.* Dans ces nouveaux locaux, Brougnon-Perrière et Lalanne purent donner toute leur ampleur aux méthodes éducatives de la Société de Marie. Ils n'obtinrent pourtant pas que l'*Université* leur accorde l'autorisation d'enseigner le latin et la rhétorique. Néanmoins, la Société de Marie avait mis en place son premier collège d'enseignement secondaire et consolidé son prestige éducatif au sein des classes bourgeoises. »

2. Première école communale gratuite pour les familles pauvres d'Agen[14]

« En 1820, la Société de Marie accepta de prendre la direction de sa première école primaire, propriété de la commune. C'était là le lieu d'une action urgente pour la reconquête spirituelle de la société française. L'évangélisation de la jeunesse et des enfants du monde rural par l'école se fit à l'unisson du développement social et économique du pays. Au cours des trente premières années du XIX^{ème} siècle, on assista en France à une véritable guerre scolaire. Le gouvernement de la Restauration, s'appuyant sur l'Église, voulu arracher l'enseignement des mains des libéraux, mais sans pour autant supprimer le monopole de l'État, afin d'éviter l'affrontement politique. Dans ce contexte, le Père Chaminade eut des préoccupations semblables, puisqu'il autorisa Mère Adèle à ce que la première communauté de religieuses marianistes puisse se consacrer à l'enseignement gratuit pour les

[14] Le titre original d'Antonio GASCÓN était : « Première école communale primaire à Agen (1820) ».

jeunes filles d'Agen. Les religieuses marianistes embrassèrent donc aussi l'œuvre de l'enseignement primaire.

L'occasion pour que la Société de Marie reçoive la direction d'une école communale de la part d'une municipalité se présenta lorsque le Conseil Général du Département du Lot-et-Garonne, en août 1819, prit la décision d'appeler les Frères des Écoles Chrétiennes pour qu'ils prennent en charge l'école primaire d'Agen. Le Conseil municipal s'engagea à payer les enseignants mais, ne pouvant se mettre d'accord avec le Supérieur Général sur la pension de 2 000 francs annuels à verser à la communauté des religieux lassalliens, il est probable que le Maire s'orienta vers Chaminade pour qu'il prenne en charge l'école demandée par le Département. Chaminade vit que l'occasion était trouvée pour que la présence de la Société de Marie à Agen permette de relancer la Congrégation mariale qui avait été supprimée, précisément en une ville où résidaient de si nombreux congréganistes. Le Père Chaminade accepta et envoya à Agen trois marianistes : Bernard Laugeay (24 ans), profès perpétuel, nommé Directeur, accompagné de Jean Armenaud (26 ans) et Jean-Marie Mémain (22 ans), qui venaient de terminer leur noviciat, ayant les fonctions de maitres adjoints. L'école ouvrit le 29 novembre 1820, avec trois salles, afin d'enseigner la lecture, l'écriture, le calcul, le catéchisme et l'histoire sainte. Les ressources financières furent avancées par la commune et le statut juridique fut obtenu auprès de l'*Université* grâce à une démarche de M. Dardy, ancien congréganiste et Directeur d'une école dans la ville. En janvier 1821, on comptait 148 élèves ; à la fin du mois le nombre d'enfants atteignait 221 et les inscriptions continuèrent durant toute l'année académique. M. Bernard Laugeay gagna l'affection de ses élèves. Il transforma ces turbulents enfants en jeunes gens disciplinés, éduqués et avides d'apprendre, grâce à la distribution de prix et à la pratique de l'émulation, supprimant les coups et les menaces. »

Il me semble important d'ajouter et de préciser que cette école était voulue pour les familles pauvres (ceci explique le titre de cette section). Voici ce que nous dit le prospectus rédigé par M. David Monier, secrétaire du père Chaminade : « …Il faut éviter que les élèves qui ont les moyens de payer dans les autres Écoles ne les désertent. Il faut, aussi, rendre facile l'abord de la classe gratuite à tous les enfants qui, autrement, resteraient abandonnés à l'ignorance la plus absolue. Dans ce double objet, les parents qui désireront présenter leurs enfants, devront se munir de l'attestation de leurs Curés respectifs, portant qu'ils sont dans le cas de réclamer le secours offert. Les enfants de la ville, et ceux des campagnes qui sont plus à proximité, y seront également reçus. »[15] Le succès de ces débuts est total avec près de 300 élèves ! Impossible d'en accueillir davantage : « … Nous pensions, dès le commencement, que le titre d'Écoles gratuites, et les Certificats d'indigence que nous exigeons, éloigneraient les enfants appartenant à des parents aisés, et que nous n'aurions que ceux des pauvres de la dernière classe du peuple. Il s'en faut qu'il en soit ainsi, car ces derniers forment le plus petit nombre : tous les autres appartiennent à de bons artisans, et même, plusieurs, à de bonnes familles qui, tout enthousiasmées de notre établissement, et dans l'espérance de faire donner à leurs enfants de bonnes leçons et de bons principes de morale, ont bravé le respect humain, et sont allées pleurer aux pieds des Curés ou des Vicaires pour obtenir un Certificat d'indigence. Plusieurs ecclésiastiques m'ont avoué qu'ils reconnaissaient deux sortes d'indigences : l'une, corporelle, l'autre spirituelle, et qu'ils se croyaient, en conscience, autant et plus obligés de délivrer un Certificat pour la dernière que pour la première… »[16]

---

[15] *L'Esprit de notre Fondation*, tome III n° 354.

[16] Lettre de M. Laugeay à M. Chaminade. Agen, le 30 mai 1821. Citée dans *E.F. III* n° 361.

Même si l'engagement missionnaire marianiste est plus large, ces deux premières écoles montrent deux directions d'engagement, d'une part vers la classe moyenne de l'époque avec les établissements comme l'Institution Sainte Marie de Bordeaux et d'autre part, vers tous à travers les différentes écoles primaires. Cet engagement large créera parfois des tensions entre les frères des « grands » collèges et ceux des écoles primaires. À titre d'exemple, lors des Animadversions sur les Constitutions en 1865 qui demandaient un directeur prêtre dans chaque établissement secondaire, nous avons cette réaction anonyme : « [après une « salve » contre les prêtres, soupçonnés de vouloir mettre les frères sous leur autorité] …Voilà 200 mille francs qui vont être absorbés à Cannes ; et aussitôt que l'Administration aura de nouveau quelques épargnes, ce sera, dit-elle pour une quatrième maison à Paris. – Pauvres écoles de la Franche-Comté et du midi, veuves des frères qui vous dirigeaient, voilà où vont ces ingrats ! qui sont eux-mêmes sortis de votre sein ! Ils préfèrent au petit paysan de la Hte Saône, le petit marquis de Paris qui porte un pantalon à la zouave et un col à la benoiton !... »[17]

[17] « *Le fond du sac* », Archives de l'Archidiocèse de Besançon. Fonds Cardinal Mathieu IV E 2.

Chapitre 5.
Développement de la pédagogie

Chapitre 5. Développement de la pédagogie

La pédagogie marianiste s'est construite peu à peu, influencée, entre-autre, par l'expérience de plusieurs religieux qui travaillaient à la pension Estebenet, laquelle avait une excellente réputation sur la place de Bordeaux. Il est difficile de dire quels ont été les apports de chacun et ceux de Chaminade lui-même. Voici une brève présentation des personnes qui ont marqué notre pédagogie dans les débuts de la Société de Marie.

1. Aux sources de la pédagogie marianiste : quelques acteurs.

Jean-Baptiste Estebenet, congréganiste de la première heure, né à Bordeaux le 20 août 1777, était maître de pension depuis 1801. Il est entré chez les Jésuites en 1834 et termina sa vie comme procureur du collège de Dôle dans le Jura en 1848.[1] Il avait été formé par l'abbé Liautard, Fondateur de Stanislas de Paris, tout comme M. Auguste et le père Lalanne.

Auguste Brougnon-Perrière (1790-1874), (Jacques Gueu de son nom de baptême),[2] enseignant à la pension Estebenet, avait été professeur au collège de Figeac. Il avait fait une première expérience de direction de l'établissement de M. Estebenet en 1814, lorsque ce dernier avait été démis de ses fonctions à cause de ses engagements royalistes. C'est lui qui obtiendra le titre de maître de pension et sur lequel reposera la première institution et la

[1] *Cf. Jalons* tome 2 p 169 note 15.
[2] *Cf. Jalons* tome 4 p 237 note 20.

première communauté marianistes. Il quittera la Société de Marie en 1832, après en avoir été le troisième assistant à partir de 1826.[3] Un procès l'opposera au père Chaminade ce qui provoquera la démission du Fondateur, comme Supérieur Général, le 7 janvier 1841.

« **Jean-Baptiste Collineau** (1796-1852) né à Bordeaux, entra de bonne heure dans la Congrégation de la Madeleine, dont il était Préfet en 1818. L'un des premiers membres de la Société, il fut envoyé en 1822 à Villeneuve-sur-Lot comme Principal du Collège de cette petite ville. Revenu à Bordeaux en 1827, il collabora à la Pension Sainte-Marie tout en se livrant à la prédication, et remplit auprès de M. Chaminade les fonctions de premier Assistant. Il quitta la Société en 1832, relevé de ses vœux par Mgr de Cheverus, qui le nomma Chanoine honoraire, puis curé de Saint-Louis de Bordeaux (1835). Il resta toujours attaché à la personne du fondateur, à qui il administra les derniers Sacrements ; il mourut à Beyrouth, au cours d'un voyage en Terre Sainte. »[4]

« M. **Bernard Laugeay**, né à Bordeaux en 1796, était entré en 1817 dans la Congrégation de la Madeleine. Ayant appris l'existence de la Petite Société, il demanda à en faire partie, et fut reçu à la maison de l'Impasse de Ségur le 15 août 1818, à la veille de l'ouverture de la première retraite de la Société à Saint-Laurent… »

« …Deux ans après (1820), M. Laugeay était envoyé à Agen pour y ouvrir la première École de la Société : le succès en fut si complet, que M. Chaminade y vit une indication de la Providence pour orienter dans ce sens l'apostolat de ses Enfants.

Après avoir ouvert une seconde école à Villeneuve (1823), M. Laugeay fit partie de la petite colonie de religieux qui introduisirent la Société en Alsace à Colmar (1824) : puis il fut

---

[3] *Cf*. *Lettres* tome I p 211.
[4] *Lettres* tome I p 222.

chargé de fonder successivement les écoles de Sainte-Marie-aux-Mines (1828), de Brusque (1842) et de Cordes (1844). C'est à M. Laugeay qu'est due la première Méthode d'enseignement de la Société, dite Ancienne Méthode (1824) »,[5] comme il l'écrit à M. Chaminade, le 18 avril 1821 : « …Lorsque M. David et moi aurons écrit la Méthode des écoles, je vous l'enverrai… »

David Monier, corédacteur de la « Méthode d'enseignement à l'usage des écoles primaires de la Société de Marie ou ancienne méthode », il a également apporté sa pierre à l'édifice pédagogique marianiste entre-autre en créant des tableaux d'écriture. C'est lui qui a préparé les implantations des établissements scolaires d'Agen, de Colmar et de Saint-Remy ; poussant parfois le père Chaminade à agir plus rapidement que prévu... Le père Lalanne écrivait : « Qui nous a lancé dans les œuvres d'éducation, presque malgré nous, si ce n'est M. Chaminade, poussé par M. David ? »[6]

Ce personnage haut en couleur était né à Bordeaux, le 7 novembre 1757. Après ses études, il avait ouvert une étude d'avocat à Bordeaux et était monté à Paris où il avait participé à divers cercles politiques. Enthousiaste des idées de Rousseau, il salua la Révolution comme une mise en pratique du « Contrat social ». Les excès de la Terreur provoquèrent un retournement en lui : il devint monarchiste, agent de Louis XVIII, ce qui lui valut des déplacements en Europe. Il avait été marié et père d'au moins trois enfants à Paris. Emprisonné à la fin de 1799, il rentre à Bordeaux quelque temps après et rouvre son étude d'avocat. Accompagné par le père Chaminade, il vit une véritable conversion et se donne corps et âme à la Congrégation, à partir de 1804, et aux Instituts naissants. Il a soixante-et-un ans lorsque les premiers sociétaires s'engagent. Il s'unira à eux et, à force d'insistance, fera ses vœux définitifs le 22 octobre 1821… Nous lui devons de nombreux textes, en particuliers

[5] *Lettres* tome I p. 262.
[6] Lettre de M. Lalanne à M. Estignard, le 3 juillet 1874.

juridiques. Il n'était pas toujours très clair dans la rédaction. Comme le disait le père Lalanne : « M. David parlait aussi bien qu'il écrivait mal. » Bien que vénérant le Fondateur, des tensions existèrent entre les deux hommes. Il termina sa vie à la Madeleine, dans la retraite. Il est mort le 16 janvier 1849.[7]

Bernard Gaussens « …était né en 1795 à Branne, près Bordeaux, d'une très honorable famille. Après avoir achevé le cours de ses études classiques, il s'engagea dans l'armée, à peine âgé de 16 ans, prit part aux guerres d'Espagne, et rentra dans son pays avec le brevet d'officier. Lorsqu'en 1819 M. Chaminade vint à Libourne pour y organiser la Congrégation, M. Gaussens fut des premiers à s'y inscrire, et pour lui, comme pour tant d'autres, la Congrégation fut le vestibule de la vie religieuse : il se joignit en effet, dès 1820, aux membres de la Petite Société, à la rue des Menuts, et émit ses vœux perpétuels en 1821.

Il prit part à la fondation de notre première École primaire à Agen (1821), puis fut adjoint à la petite colonie envoyée à Saint-Rémy (1823) : là, en qualité de Chef d'instruction, il donna des conférences pédagogiques très appréciées aux Instituteurs de la région réunis pour les exercices de la retraite, et fut chargé de la direction de notre première École normale (1824). M. Gaussens ouvrit ensuite l'École normale de Courtefontaine (1829), puis après de nouveaux séjours à Agen et à Saint-Rémy, prit en main, pendant 16 ans, la direction de l'importante école de Colmar (1840-1856). Il revint alors dans le midi, où après quelques années passées à la tête du Pensionnat de Moissac, il fut le premier Inspecteur de la Province (1859) ; il remplit cette charge jusqu'à sa mort, survenue le 15 décembre 1873, jour octaval de la Nativité de la très sainte Vierge. C'est à M. Gaussens que la Société doit plusieurs de ses premiers classiques, entre autres le *Syllabaire*, les *Premières lectures* et

[7] *Cf. Lettres* tome I pp. 40-41 ; *Jalons* tome 3 pp 48 à 52 ; *Écrits et Paroles* tome 7 p. 679.

l'Histoire Sainte. »[8] Il a également participé à la rédaction de : « La nouvelle méthode d'enseignement : règlement pour les écoles primaires de la Société de Marie »[9] avec MM. David, Lalanne et Mémain.

« M. **Jean-Marie Mémain**, né en 1797 à Saint-Loubès, près de Bordeaux, entra dans la Société à la fin de 1818, et fut en 1820 un des fondateurs de l'École d'Agen. En 1823, il en devint Directeur et, sauf quelques absences momentanées, y resta jusqu'en 1833. A cette date, il fut nommé Econome de la Pension Sainte-Marie, où M. Lalanne venait de remplacer M. Auguste, et contribua au transfert de la Pension de Bordeaux à Layrac (1835) ; à cette même date, il succéda à M. Auguste comme Chef général de Travail de la Société. A la suite de difficultés d'ordre financier, il quitta Layrac (1836), reprit la direction des Écoles d'Agen, et en 1837 sortit de la Société… »

« M. **Jean Coustou**, qui dirigea de 1835 à 1840 les Écoles de Colmar, où il quitta la Société. Il avait publié un ***Cours de Calligraphie*** très estimé ».[10]

2. Un pédagogue né : Jean-Philippe-Auguste Lalanne

Jean-Augustin Lalanne était né à Bordeaux, le 15 vendémiaire an IV de la République Française (7 octobre 1795). Après ses études secondaires, il entre à la faculté de médecine de Bordeaux et est admis comme interne à l'Hôpital général. Il était parmi les fondateurs de la Société Linnéenne de Bordeaux, créée en

[8] *Lettres* tome I pp. 263-264.
[9] *Cf. Écrits et Paroles* tome 7 p. 30.
[10] *Lettres* tome I p. 303.

1811, pour l'avancée des sciences naturelles. Il passe l'année 1814-1815 à Paris où il approfondit la physique et la chimie au Collège de France tout en logeant à la *Maison d'éducation de la rue Notre Dame des Champs* (futur Stanislas de Paris) tenue par M. Liautard, ancien oratorien, qui en appliquait les méthodes. Cette expérience marquera durablement sa vie au point qu'il change d'orientation et devient éducateur. Rentré à Bordeaux pour soutenir financièrement sa mère, veuve depuis 1812, d'un mari qui ne lui avait laissé aucune fortune, il devint préfet et professeur à la Pension Estebenet, s'exerçant à appliquer les méthodes de l'abbé Liautard ; il faut dire que MM. Estebenet et Brougnon-Perrière avaient eux aussi été formés dans cette Institution… Le Père Lalanne, d'après son biographe, a été marqué par le système de discipline utilisé (déjà l'esprit de famille ?). Il fallait que les enfants soient heureux d'aller à l'école !

Ses liens avec le père Chaminade remontent à 1807 où il a été reçu postulant dans la Congrégation de Bordeaux. Il fut également membre de l'État (groupe de consacrés que l'on appellerait aujourd'hui : Institut séculier et dont l'Alliance Mariale est héritière). À la suite d'une mission prêchée par l'abbé Rauzan, Fondateur des Missionnaires de France, il va trouver le père Chaminade le 1er mai 1817 et lui ouvre son cœur : après avoir hésité à devenir jésuite, il désire vivre à la suite du Christ en menant une vie semblable à celle de Guillaume-Joseph. Le Directeur de la Congrégation y voit un signe et expose au jeune Lalanne ce qu'il portait depuis longtemps dans son cœur. Jean-Augustin s'ouvre à ses amis du projet qui germe et le 2 octobre 1817, cinq de ces jeunes s'engagent en fondant la Société de Marie.

Le père Lalanne a été successivement : « Professeur à la Pension Estebenet (1815-1818), puis à la Pension Auguste (1819-1825) ; Supérieur du Petit séminaire de la Madeleine (1825-1826) ; Principal du Collège universitaire de Gray (1826-1829) ; Directeur à

Saint Remy (1829-1833), à Bordeaux (1833-1835), à Layrac (1835-1845) ; Aumônier à Paris, à la Pension Laville (1845-1848) ; Professeur à Beauvais, au Petit séminaire Saint Lucien (1848-1850) ; Directeur des études, à Paris de nouveau, au Collège Sainte Marie des Ternes (1850-1853) ; Titulaire de l'Institution Sainte Marie de la rue Bonaparte (1852-1855) et en même temps Directeur de la Section ecclésiastique à l'École des Hautes études des Carmes [aujourd'hui Institut Catholique de Paris] (1853-1855) ; Directeur du Collège Stanislas (1855-1871), puis, à Cannes, de l'Institut Stanislas (1871-1876) ; Inspecteur des maisons secondaires de la Société de Marie (1876-1879). Pendant plus de 60 ans, dans les fonctions et les milieux les plus divers, M. Lalanne s'était adonné à cette œuvre de l'éducation qu'il aimait, et pour laquelle il était merveilleusement doué. »[11] « S'étant imprudemment jeté dans les dettes [avec l'acquisition de Layrac], il obtint, en 1845, la permission de se séparer provisoirement de la Société, tout en gardant ses vœux de religion, jusqu'à ce qu'il se fût libéré de ses engagements. Il se rendit à cet effet à Paris » … « C'est par lui, à cette époque, que la Société de Marie fut introduite à Paris » ...

… « La direction du Collège Stanislas fut la grande œuvre de sa vie : il s'y employa 15 années (1855-1871), après lesquelles il consacra les forces de sa verte vieillesse, d'abord à lancer l'Institut Stanislas de Cannes (1871), puis à visiter, en qualité d'Inspecteur, les maisons d'enseignement secondaire de la Société de Marie (1876). C'est au cours d'une de ses visites qu'il fut atteint, à Besançon, d'une congestion, à laquelle il succomba après quelques jours, au milieu des sentiments du plus filial abandon à la très sainte volonté de Dieu, entre les bras du B. P. Simler et de l'abbé de Lagarde [le 23 mai 1879] : ses restes mortels reposent au cimetière de la Société à Courtefontaine, au pied de la croix.

[11] *L'Esprit de notre fondation* tome III p 490.

M. Lalanne avait une intelligence brillante, un esprit entreprenant, une volonté courageuse ; ces dons précieux lui permirent de rendre les plus grands services à la Société dans tout le cours de sa longue carrière ; mais à maintes reprises, la fougue de son imagination l'entraîna à de fâcheuses aventures. Ce qui le sauva toujours, ce fut son profond esprit de foi, qu'il tenait du Fondateur ; sa confiance filiale en la très sainte Vierge, qui lui fit garder jusqu'à la mort, sur sa poitrine, l'acte de sa consécration ; son attachement enfin à la Société, dont il avait été le premier membre, et qu'il aima toujours tendrement ; "J'ai pris naissance avec elle, écrivait-il, mon existence, dans la vie spirituelle et religieuse, est attachée à la sienne ; m'en séparer, c'est mourir !" (1837). De là, après ses heures d'oubli, les actes les plus touchants d'humilité, comme lorsqu'il écrivait à M. Chaminade ses admirables lettres de repentir, ou lorsque, au Chapitre général de 1876, il se mettait à genoux, lui, vieillard de 80 ans, pour demander publiquement pardon à ses Frères, des mauvais exemples qu'il avait pu leur donner. »[12]

Le père Lalanne a publié des nombreux ouvrages.[13] Parmi eux, le livre : « *De l'éducation publique, morale et religieuse »* publié à Paris en 1870, dans lequel il fait une synthèse de sa pensée sur l'éducation à partir d'une compilation de diverses publications antérieures. M. Sadao TANAKA dans : *L'école de l'Etoile du matin, un échange culturel franco-japonais*, Tokyo 1998, résume ainsi les principes pédagogiques de l'abbé Lalanne (malheureusement, il ne cite pas ses sources !) : « commencer dès l'âge le plus tendre à cultiver l'esprit de l'enfant ; préférer l'instruction publique à l'instruction privée ; initier l'enfant aux sciences et aux arts d'éducation ; mettre entre ses mains les ouvrages des auteurs les plus recommandés ; admettre qu'un enfant puisse apprendre sans fatigue et sans confusion plusieurs choses à la fois.

---

[12] *Lettres* I pp. 260-261.
[13] *Cf.* Pierre HUMBERTCLAUDE *op. cit.* pp. 295-299.

Pour Lalanne, l'enseignement secondaire était la seule formation complète de l'homme.

L'éducation doit instruire l'enfant de sa dignité d'homme et de ses droits de citoyen et lui faire découvrir les secrets de l'art et de la nature. Il ne faut pas oublier que l'enfant n'est pas encore adulte : il a des qualités psychologiques propres qui évoluent selon un rythme particulier. Lalanne pensait que la persuasion était préférable à la contrainte dans la formation de l'enfant. Il faut, pensait-il, éveiller chez l'enfant la conscience, et pour cela créer un milieu où il agisse spontanément. Le meilleur lieu d'épanouissement complet de l'enfant était la famille. D'où la nécessité pour le maître de développer des relations d'amitié et de confiance, analogues avec celles qui doivent exister dans la famille. Lalanne avait le don de savoir innover, améliorer, sans admettre toutefois la liberté absolue. Comme il préconisait le contact avec la nature, Lalanne préférait l'implantation des écoles à la campagne. Il faut savoir aussi utiliser les tendances, les besoins, les intérêts de l'enfant pour le former. D'où l'importance des jeux, des expositions, des séances de théâtre. Lalanne était un défenseur convaincu des études classiques. De plus, il ajoutait, disant que l'éducation doit être complète, intégrale : à l'intelligence de l'enfant, il faut former un corps sain et solide pour mieux servir l'âme. C'est pourquoi, selon lui, l'éducation physique devait avoir une place importante : la vie au grand air, les jeux, les promenades, le sport, etc., sans oublier l'éducation esthétique, comme le chant, le dessin, la peinture, etc. Mais il ne faut pas oublier la place de la discipline. La formation morale est basée sur la liberté qui doit s'allier avec le souci d'assumer la discipline : faire voir à l'enfant le devoir plutôt que de

l'y contraindre. Enfin pour être effective, la formation intégrale doit s'appuyer sur une solide base religieuse. »[14]

Il est difficile de résumer en quelques lignes les principes éducatifs du père Lalanne ; j'y ajouterais simplement ce qui était saillant à la Pension de la rue des Menuts, d'après le père Humbertclaude, et qui en faisait le succès : « la bonne tenue des élèves, la politesse et le savoir-vivre enseigné aux enfants »[15].

2. Différents types d'écoles marianistes

Les écoles marianistes vont naître en fonction des demandes et des circonstances, après le discernement du père Chaminade. La diversité des établissements a existé dès l'origine. À travers les Constitutions de 1829, rédigées en grande partie par le père Lalanne et par le Fondateur lors de son passage à Gray (Haute-Saône, où M. Lalanne était Principal du Collège), nous trouvons différents types d'écoles qui y sont décrites ; elles ne seront que simplement nommées dans les Constitutions de 1839 à l'article 254 et évoquées ailleurs. Le texte des Constitutions étant suffisamment parlant, je n'ajouterai des commentaires que lorsque cela est nécessaire.

2.1. Les écoles gratuites

« 247. Les écoles primaires gratuites sont destinées à l'éducation chrétienne des pauvres. C'est l'œuvre la plus chère à la

[14] Sadao TANAKA *L'école de l'étoile du matin un échange culturel franco-japonais*. Tokyo 1998, pp. 46-47.
[15] *Op. cit*. p. 44.

Société, puisqu'elle est la plus précieuse aux yeux du Sauveur qui a voulu que cette éducation religieuse des pauvres fût un des caractères de sa mission divine : *pauperes evangelisantur*. (Lc. 7, 22).

248. On établira des écoles gratuites dans les communes qui les demanderont, qui pourront fournir un local disposé comme il est dit dans le *Règlement général des Écoles* et subvenir à la dépense des religieux qui y seront employés.

249. On ne fera jamais ces établissements sans l'agrément des ecclésiastiques du lieu, et leur promesse de se prêter à entendre les confessions des enfants, de leur dire la messe tous les jours à une heure fixe, de ne pas faire appeler les enfants aux catéchismes dans les moments destinés pour les classes.

250. Les religieux ne se mêleront point de la sacristie, ni du chant au lutrin ; ils ne revêtiront jamais des habits ecclésiastiques.

251. On n'enverra aucun sujet dans les écoles pour y enseigner qu'il n'ait subi un examen, et n'ait été reconnu apte à recevoir les brevets que l'autorité civile exige. On remplira à cet égard les formalités voulues par les lois.

252. Il conviendra surtout que le religieux qu'on enverra dans une école gratuite soit bien prévenu qu'il va faire une œuvre dont toutes les consolations sont dans le ciel, qu'il ait donc à s'armer de courage pour supporter toutes les répugnances de la nature et prouver à Dieu que c'est bien sincèrement qu'il s'est offert en sacrifice. »

2.2. Écoles primaires préparatoires

« 253. Les écoles primaires préparatoires ont pour objet d'élever chrétiennement les enfants qu'on destine aux études des Collèges et de les y préparer. »

« 255. Ces écoles sont ou isolées, ou annexées à des écoles gratuites ou à des collèges.

256. Dans tous les cas, elles ne sont pas gratuites. On y perçoit un écolage suffisant pour l'entretien de la maison et des maîtres.

257. Si l'école est isolée, le local appartient à la Société, il n'est pas nécessaire qu'on ait été appelé par les autorités civiles et religieuses. On s'établira de leur agrément où le besoin en est et on se conformera aux lois et règlements des écoles primaires tenues par les particuliers.

258. Si l'école préparatoire est annexée à une école gratuite, elle en sera au moins tellement distincte qu'il ne pourra y avoir ni mélange ni communication aucune entre les élèves des deux écoles.

259. Le frère qui tiendra l'école préparatoire ne sera pas à charge de la Commune.

260. Si l'école est annexée à un collège, on prendra les mêmes mesures pour éviter que les enfants qui les fréquentent ne se mêlent à ceux du collège.

261. Les maîtres de ces dernières écoles vivent ensemble et religieusement, se tenant éloignés de la fréquentation de toute personne séculière. »

2.3. Les écoles spéciales (appelées aussi écoles conjointes ou enseignement moyen)

« 262. Les écoles spéciales sont ouvertes aux jeunes gens qui, n'ayant pas pu suivre les cours des collèges, ont besoin au moins d'une instruction qui les mette en état d'exercer des professions commerciales, industrielles, ou de gérer leurs propriétés.

263. Ces écoles pourront recevoir des pensionnaires, en remplissant les formalités prescrites par les lois et le Chef pourra même selon les besoins se pourvoir d'un diplôme de Maître de pension.

264. Les écoles spéciales sont ordinairement accompagnées d'une école primaire préparatoire et même dans les lieux où il y aurait une de ces écoles annexée à une école gratuite, on la détacherait pour la joindre à l'école spéciale.

265. On pourra se faire seconder dans les écoles spéciales de maîtres séculiers externes, qui viendront dans la maison à certaines heures donner des leçons de sciences ou d'arts d'agrément et n'auront pas d'autres rapports avec les élèves ni avec les religieux. On les choisira toujours des plus honnêtes et des plus chrétiens.

266. Si le chef de l'école a le titre de Maître de pension ou de chef d'institution, il pourra user de tous les droits que donnent ces titres. »

En complément des écoles spéciales (des classes spéciales existaient dès le début à l'Institution de la rue des Menuts),[16] se développeront également des « **classes de nuit** ». Comme l'écrivent les rédacteurs de la « Nouvelle méthode d'enseignement » (1830-1831) : « 196. Les exercices de la classe de dessin linéaire n'étant à proprement parler que préparatoires, il y a hors des heures des exercices ordinaires, vers la nuit, un cours spécial de dessin linéaire dans lequel on complète l'instruction des élèves, en appliquant les leçons aux procédés particuliers de la profession à laquelle ils se destinent. 197. Les anciens élèves des écoles qui sont déjà en apprentissage, sont de préférence admis à ce cours. » Ces cours adaptés se développeront en particulier à Sainte-Marie-aux-Mines et à Saint-Dié.

2.4. Les écoles d'arts et métiers et d'agriculture

« 267. Les écoles d'arts et métiers et celles d'agriculture reçoivent en apprentissage les enfants qui sortent des écoles gratuites.

268. Elles sont ordinairement annexées aux écoles gratuites, mais elles pourraient en être isolées.

269. L'apprentissage n'est point gratuit à moins que les villes ne fondent des bourses.

270. On peut s'y faire aider, pour l'enseignement, par des maîtres ouvriers ou agriculteurs qui n'appartiennent pas à la Société, mais dont la moralité serait bien connue.

[16] *Cf.* Pierre HUMBERTCLAUDE, *op. cit.* p. 37.

271. Dans les *Règlements particuliers* de ces écoles, on prendra garde que les exercices de piété atteignent leur but, sans nuire à la continuité des travaux. »

Ces écoles ne purent malheureusement pas se développer autant que l'aurait voulu le père Chaminade. Saint-Remy a été l'œuvre où les « arts et métiers » (que l'on pourrait traduire aujourd'hui par : art d'apprendre et d'exercer un métier) se sont le plus développés. Voici ce qu'en dit *L'annuaire administratif, historique et statistique du département de la Haute-Saône* de 1842 (Vesoul. Suchaux p. 466) : « Au pensionnat de Saint-Remy ont été annexés divers ateliers où une soixantaine d'élèves sont préparés aux arts et métiers de mécanicien, sculpteur sur pierre, ébéniste, charron, bonnetier, tisserand, relieur, tailleur, cordonnier, etc. »

2.5. Les écoles normales

Comme nous l'avons écrit plus haut, les écoles normales ont eu du mal à se développer en France. Pour les Marianistes, le projet des écoles normales d'instituteurs semble germer lors de l'acquisition du domaine de Saint-Remy. Au point de départ, le Recteur de l'académie de Besançon, Désiré Ordinaire, avait, dès 1821, demandé à M. Bardenet, Missionnaire de Beaupré, de prévoir des retraites pour les instituteurs où la dimension pédagogique serait également présente. Il avait même obtenu pour cela un fond de la part des Conseils Généraux des départements. Les choses vont traîner et ces retraites tant attendues ne verront le jour qu'en 1824, lorsque la Société de Marie se sera installée à Saint-Remy. L'idée avait séduit le père Chaminade et il l'avait faite sienne avec enthousiasme. Il voyait, dans la perspective d'ouvrir des écoles

normales, le moyen de « régénérer »[17] la France en profondeur et de la renouveler dans la foi.[18] L'école normale de Saint-Remy ouvrira cette même année 1824 et sera suivie par celle de Courtefontaine en 1829. Ce projet est tellement fort que le père Chaminade n'hésite pas à préparer un « aperçu sur les écoles normales de la Société de Marie destiné à être présenté au Ministre de l'Instruction publique en janvier 1830 »,[19] ce qui sera effectivement fait. Il voit dans les écoles normales un moyen rapide et efficace pour transformer la France et la rechristianiser. D'autres contacts avec le Ministre eurent lieu par le biais de M. Lalanne. Des projets d'ouverture d'écoles normales marianistes étaient prévus dans plusieurs départements, en particulier à Colmar, lorsque la Révolution de juillet 1830 vint bouleverser tous ces projets qui ne purent voir le jour… Malgré cela, le père Chaminade restera convaincu que cette mission était essentielle, comme il l'écrit à l'Archevêque de Bordeaux, le 4 septembre 1843 : « Les Écoles normales étaient et sont encore notre œuvre la plus chère. »

C'est en Suisse, à Sion, qu'en 1845 la Société de Marie reprendra ce projet, qui tenait tant au cœur du Fondateur, en prenant en charge le cours normal pour les instituteurs du Valais pendant les deux mois de vacances. Dans la suite, l'École normale d'instituteurs du Canton du Valais ouvrit ses portes à Sion, le 7 janvier 1876[20] et fut confiée aux Marianistes. Ils en gardèrent la

---

[17] Ce terme revient continuellement dans les écrits du Père Chaminade concernant les Écoles normales.

[18] *Cf.* Archives Départementales du Doubs, Série T n°734 registre de correspondance départ avec copies ou analyses de lettres pp. 32-33. Le Recteur le 3 mai 1823 à M. Bardenet, (Saint-Remy) procureur de la maison des Missionnaires établie à École. Voir également : même document pp 60-61 Le Recteur, 2 février 1824, à M. David, Avocat au Parlement de Paris, présent (à Saint-Remy)

[19] Ce texte se trouve dans : *Écrits et Paroles* tome 7 pp. 48-52. Il donne l'ensemble de la vision du père Chaminade sur les Écoles normales.

[20] *Cf. Sion, Notice historique 1827-1889* par Augustin Lamon, sm, (manuscrit) AGMAR Cat. 1919 Doc. 220.1.

direction jusqu'en 1987…[21] D'autres Écoles normales furent confiées à la Société de Marie en particulier en Autriche à Vienne de 1891 à 1901, à Eisenstadt puis Mattersburg de 1932-1938, à Brazzaville au Congo de 1946 à 1965…

Voici ce qu'en disaient les Constitutions de 1829 :

« 272. Les écoles normales ont pour objet de propager plus rapidement l'éducation chrétienne en instruisant des méthodes et des procédés de la Société les jeunes gens destinés à la profession d'instituteur primaire.

273. Au milieu de l'instruction solide et complète qu'on donne à ces jeunes candidats, on les pénètre de cette vérité qu'un instituteur, comme toute personne qui s'adonne à l'éducation, remplit un ministère religieux et ne peut pas, par conséquent, se borner à une piété vulgaire.

274. On les forme à l'oraison et à la pratique de la Communion fréquente.

275. Les écoles normales n'admettent que des internes.

La pension réduite au juste prix de leur dépense, plus celle de l'entretien des maîtres et du local, sera payée par eux-mêmes ou par des bourses qu'ils obtiendront des autorités.

276. À cet effet, il ne sera pas établi d'école normale sans le consentement et le concours des principales autorités administratives du lieu, savoir : l'évêque ou archevêque du diocèse ; le préfet du département, le recteur de l'académie et, si c'est dans

[21] Sur les Écoles normales : *cf. Esprit de notre fondation*, tome III, n°42 à 49 pp. 34-46.

une ville, le maire, et l'école demeure sous la surveillance de ces autorités, chacune pour ce qui la concerne.

277. Au commencement de chaque cours, on enverra dans toutes les communes des *Prospectus* de l'école indiquant l'époque de l'ouverture, l'objet du cours et les conditions de l'admission.

278. Les élèves seront invités à se rendre au commencement du cours et ils y demeureront jusqu'à la fin. Il durera dix mois.

279. Les cours normaux, ainsi que les règlements de l'école, seront calqués sur les cours et les règlements de l'école primaire afin que les instituteurs puissent élever les enfants comme ils auront été eux-mêmes. En outre et pour lever toutes les difficultés qui pourraient venir de la différente portée des élèves dans la transposition des méthodes de l'école normale à celles des écoles primaires, on fait chaque année, vers la fin du cours, des classes simulées ou exercices pratiques sur la tenue et l'enseignement des écoles primaires.

280. Tous les ans au mois d'octobre, époque de la rentrée des candidats, on leur fait une retraite de neuf jours, si les autorités l'agréent et veulent en faire les frais.

Les anciens élèves de l'école et les autres instituteurs du diocèse seront invités à se rendre à cette retraite ; pour les y engager, on y mêlera aux exercices spirituels quelques avis sur les méthodes d'enseignement et la tenue des écoles. Cette œuvre sur laquelle, jusqu'à présent, la divine miséricorde a répandu de grandes bénédictions, sera toujours chère à la Société.

Les prêtres y mettront un vif intérêt ; ils ne se feront aider par d'autres ecclésiastique qu'autant qu'ils ne suffiraient pas seuls à prêcher et confesser. Dans les cas mêmes où les autorités ne subviendraient pas aux frais de cette retraite, ou n'en feraient

qu'une partie la Société y suppléerait de ses fonds disponibles ; et elle ne saurait mieux employer le fruit de ses économies. »

Curieusement, dans l'énumération qui est faite dans les Constitutions de 1829, on ne trouve pas de partie consacrée aux collèges, sans doute à cause des statuts civils de la Société de Marie. Il faut dire aussi que la liberté de l'enseignement secondaire ne sera effective qu'en 1850… Dans les Constitutions de 1839, l'article 362 mentionne les collèges en insistant sur l'unité qui doit régner entre les religieux, quel que soit le lieu où ils enseignent : « La Société ouvre aussi des écoles d'enseignement supérieur, de littérature et des sciences : mais il n'y a, entre tous les laïques enseignants, d'autre distinction que celle de leur destination. Du reste, même modestie, même simplicité, même costume pour tous, uniformité entière. Que chacun cherche à se préserver de l'enflure de la science, et qu'il édifie par la concorde et la charité fraternelle ! » Les Constitutions de 1865 ajouteront : la tenue des orphelinats et des écoles industrielles (article 254).

L'Alsace avait la particularité d'**enseigner dans les deux langues**, français/allemand : « Après l'annexion, un Inspecteur allemand ne put s'empêcher de faire cet aveu au Directeur : « C'est une énigme pour moi de voir vos élèves plus avancés dans les deux langues que les nôtres dans la seule qu'ils apprennent ». L'Évêque de Strasbourg écrivait dans une lettre au Fondateur : « Les villes qui ont de vos établissements ne cessent de louer la manière dont ces bons frères forment l'esprit et le cœur des enfants ; sachant se les attacher, ils les excitent à l'étude et les contiennent dans le devoir presque sans punition et sans contrainte. »[22]

En plus des établissements, Il ne faudrait pas oublier toutes les **œuvres d'enseignement informel**, comme on les appelle

[22] Paul-Joseph HOFFER, *Pédagogie marianiste* Paris 1957 p. 47.

aujourd'hui, plus particulièrement orientées vers les pauvres : œuvre des petits auvergnats ; l'œuvre des premières communions retardées ; l'œuvre du catéchisme dans les hospices ; l'œuvre des jeunes détenus ; les orphelinats… Sans oublier l'œuvre chère au cœur du père Chaminade : la Congrégation.

4. Les différentes méthodes d'enseignement et les premières productions pédagogiques marianistes.

Ce passage est tiré du livre du père Paul-Joseph Hoffer : *Pédagogie marianiste*.[23] Il permet un survol complet du développement des méthodes et des productions pédagogiques de nos premiers frères.

« Le Père Chaminade s'intéressait lui-même à l'élaboration de la Méthode avec une compétence parfois surprenante. Aucun détail ne le prend à court.[24] Il annotait avec sagacité et bon sens les projets qu'on lui soumettait. À propos du système d'émulation, un peu artificiel sans doute, des banques scolaires au capital constitué de « bons points », il s'attarde à décrire avec minutie une organisation compliquée d'actionnaires. Les divers systèmes de lecture, d'écriture ou de dessin n'ont pas de secrets pour lui, et il les juge toujours avec le bon sens d'un praticien. Il ne goûte guère la méthode globale de lecture encore à ses débuts.[25] *Nihil novi sub*

[23] *Idem* pp. 49-66.
[24] *Lettres* tome III p 370.
[25] C'est la méthode de Jacotot, mathématicien fourvoyé dans la pédagogie. – Le P. Chaminade, en envoyant un exemplaire de la méthode à M. Lalanne, lui écrit : « En voyant la méthode vous perdrez le goût de voir l'Institution elle-même » (t.

sole ! Il composa personnellement le quatorzième tableau de la méthode de lecture des religieux d'Alsace[26]. Au cours de ses voyages, il s'arrêta pour visiter les écoles réputées[27]. Sa bibliothèque contenait tous les livres de pédagogie de l'époque, parfois avec une dédicace de l'auteur, et il ne manquait pas à l'occasion d'envoyer des exemplaires aux Chefs. Nul ne s'informe mieux que lui des lois scolaires. Dès que M. Enderlin arrive en Suisse, le Père Chaminade lui demande de lui envoyer le recueil des lois scolaires du canton de Fribourg[28]. Les conseils qu'il donne sur l'enseignement bilingue en Alsace n'ont pas perdu de leur actualité[29]. Il avait une telle confiance dans la valeur d'une bonne méthode, qu'il était convaincu qu'elle peut « amener comme nécessairement » les jeunes gens à la vertu même[30]. Aussi, stimulait-il ses meilleurs maîtres à mettre au point la méthode marianiste pour les écoles primaires. Il ne reculait pour cela devant aucune dépense et réunissait souvent les chefs pendant les vacances.

Cette fameuse Méthode dont nos Anciens ne prononçaient le nom qu'avec respect, subit quatre rédactions principales[31]. La

---

2, p. 386). Le P. SIMLER, dans le *Guide du Maître de l'enseignement primaire*, lithographié, p.36, explique sans restriction cette méthode. Depuis lors, la méthode a été basée sur des principes plus psychologiques, il est vrai.

[26] Lettre de M. Coustou au P. Chaminade, le 15 mars 1838.

[27] *Lettres*, t. 2, p. 383, 396, 422.

[28] *Lettres*, t. 5, p. 206.

[29] *Lettres*, t. 3, p. 328.

[30] *Lettres*, t. 3, p. 39.

[31] Les voici : en 1824, *Méthode d'enseignement à l'usage des écoles primaires de la Société de Marie* (manuscrite) ; en 1831, *Règlement général des écoles de la Société de Marie* (manuscrite) ; en 1841, *Méthode d'enseignement mixte à l'usage des écoles primaires de la Société de Marie* (manuscrite) ; en 1851, *Méthode d'enseignement pour les écoles primaires de la Société de Marie* (imprimée à Bordeaux chez Gounouilhou). Le *Manuel* … parut en 1856 [NDR : *Manuel de pédagogie chrétienne à l'usage des frères instituteurs de la Société*

première qu'on désignait communément sous le nom d'***Ancienne Méthode*** doit son inspiration première à M. David Monier[32]. Sur la demande du Père Chaminade, M. Laugeay, l'éminent fondateur d'Agen, alors directeur à Villeneuve, s'appuyant sur cette première esquisse de M. David et surtout sur son expérience, rédigea en 1824, un texte complet qui fut discuté à Bordeaux, où se réunirent les meilleurs maîtres du Midi. Lui-même avait apporté les résultats des discussions des maîtres réunis à Villeneuve. Le Père Caillet, arrivé de Saint-Remy pour prendre part aux délibérations, avait apporté de son côté les notes et les suggestions de MM. Clouzet et Gaussens[33].

Cette première méthode est d'emblée un triomphe du bon sens et de l'équilibre. On avait à choisir entre deux méthodes alors principalement en usage, la méthode ***simultanée*** et la méthode ***mutuelle.*** À laquelle des deux la Société allait-elle donner ses

---

de Marie Bordeaux Gounouilhou 1856 consacré à l'éducation. Et *Manuel de pédagogie chrétienne à l'usage des frères instituteurs de la Société de Marie* seconde partie : Méthode d'enseignement. Bordeaux Lafargue 1857.] – Inutile de mentionner celle de M. Mémain (1827) ; ni même celle de l'abbé Lalanne, à l'usage des candidats d'école normale qui devront enseigner seuls dans leur commune ; elle est forcément surtout mutuelle. [NDR : le chercheur pourra se reporter à : Ambrogio Albano S.M. Répertoire analytique des boîtes 4-6. Documents : statuts de la SM ; méthode d'enseignement ; affaire Auguste-Mémain-Lalanne et comptabilité. Archives Générales Marianistes : AGMAR. Via Latina 22 – Roma 1985. La Méthode d'enseignement à l'usage des écoles primaires de la Société de Marie ou ancienne méthode (1824) se trouve dans *Écrits et Paroles* tome 6 n° 41 ; dans le tome 7 du même ouvrage, on trouve le texte intégral de : Méthode d'enseignement primaire perfectionné n° 3 ; Règlement pour les écoles primaires de la Société de Marie n°4 ; Prospectus sur l'École normale de Saint Remy Haute Saône, 6 avril 1829 n°5 ; Écoles normales dirigées par la Société de Marie destiné à être présenté au Ministre de l'Instruction publique en janvier 1830 n°7 ; La nouvelle méthode d'enseignement : Règlement général des écoles de la Société de Marie n°8].

[32] *Lettre* de M. David à M. Chaminade, 23 juin 1828.

[33] *Lettres* CHAMINADE, t. 1, p. 620.

préférences ? La première était généralement en usage chez les Frères des Écoles chrétiennes. L'élève toujours en contact avec le maître qui parlait à tous à la fois, était sans cesse tenu en haleine et apprenait constamment des éléments nouveaux ; par suite l'instruction pouvait être poussée plus loin[34]. Si dans une école les élèves sont très nombreux, pareille méthode exige plusieurs classes et par conséquent plusieurs maîtres, entraînant une dépense considérable pour les communes. Pour remédier à cet inconvénient d'ordre financier, peut-être aussi en réaction contre les Frères des écoles chrétiennes qui résolvaient aisément la difficulté en envoyant toujours au moins trois Frères dans une école, l'enseignement officiel, les libéraux surtout, prônaient l'enseignement mutuel, méthode hindoue, perfectionnée par Bell et Lancaster. Elle consiste à faire instruire les élèves les plus faibles par les plus forts, ce qui permettait à un seul maître d'instruire (?) plusieurs centaines d'élèves. De huit à dix heures du matin, le maître expliquait à ces moniteurs improvisés ce qu'ils devaient à leur tour enseigner à leurs condisciples pendant le reste de la journée. Assis sur un « trône » élevé, le maître dirigeait silencieusement toute la manœuvre, sans rien enseigner lui-même. Les inconvénients de cette méthode sautent aux yeux : le maître n'avait aucun contact avec les élèves pour les éduquer, et les moniteurs enseignaient souvent sans avoir bien compris eux-mêmes et sans que leur enseignement fût contrôlé. Les inconvénients moraux étaient encore plus graves.

Nos Vétérans, au lieu de choisir exclusivement l'une ou l'autre méthode, « évitèrent comme par instinct » les défauts des deux, en s'assurant les avantages de chacune d'elles. Du reste le Père Chaminade n'envoyait jamais moins de trois maîtres dans une école ; et comme il n'acceptait guère d'écoles en dehors des centres importants, chaque maître eût toujours un minimum de cent élèves. Tout en se faisant aider par leurs meilleurs élèves, nos religieux

[34] HUMBERTCLAUDE, *op. cit.* , p. 75.

enseignaient directement, gardant ainsi un contact étroit et permanent avec tous. C'est une ***méthode mixte***, dans laquelle la méthode simultanée gardait cependant la prépondérance[35]. Signalons au passage une nouveauté que les Modernes se vantent d'avoir découverte ; c'est la classe spéciale destinée à un nombre limité d'élèves peu doués ou retardés scolaires, appelée classe de dédoublement, « espèce de lazaret, pour employer la définition pittoresque d'une méthode ultérieure, où semblent séquestrés, pour le salut de tous, des malades qu'on ne veut pourtant pas abandonner, au risque de leur donner des soins d'autant plus infructueux que le nombre en est plus considérable… Les meilleurs spécifiques sont administrés aux séquestrés par les plus habiles maîtres.[36]». Nous pourrions encore décrire une distribution des prix, dont le programme ne diffère pas de celles qu'on fait encore aujourd'hui[37].

---

[35] « L 'enseignement de la Société de Marie, est, au fond, l'enseignement simultané ; mais il pourrait bien être appelé mixte, ainsi que l'a nommé M. Lalanne, car si vous l'observez, il tient quelque chose des trois genres d'enseignement » (CHAMINADE, *Lettres* t. 2, p. 351 ; voir aussi t. 2, p. 28, 35). Il fait ici allusion à l'enseignement individuel, qui donnait l'instruction à un élève après l'autre. Voici comment la ***Méthode*** de 1851 caractérisera les diverses formes d'enseignement : « Le mode ***individuel,*** faisant abstraction du nombre pour ne voir que l'individu ; le ***simultané***, ne tenant aucun compte de l'individu pour ne considérer que l'ensemble, la totalité ; le ***mutuel*** excluant toute communication directe du maître avec les élèves ; aucun de ces trois modes ne peut, à l'exclusion des deux autres, suffire pour la bonne direction d'une école. C'est pourquoi, recueillant autant que possible les avantages que présente chacun d'eux, et, cherchant à écarter les inconvénients auxquels ils sont sujets, on a formé un quatrième mode appelé ***mixte***. C'est celui que la Société de Marie admet pour ses écoles comme seul suffisant et praticable » (p. 29).

[36] *Méthode 1831*, p.5 et n° 199-221.

[37] À titre documentaire nous en transcrivons ici le programme :

« Elle se fait dans la cour des écoles où l'on dispose un petit théâtre en forme de pavillon sous lequel on dresse un trône pour y placer la statue de la sainte Vierge. Les enfants sont placés de chaque côté et le public en face.

Le supérieur des écoles invite l'ecclésiastique le plus marquant de la ville pour faire la distribution ; il fait la même invitation aux autorités et au clergé.

Il est vraisemblable que la ***Méthode*** provoqua des critiques. Toujours est-il qu'avant les vacances de Noël de l'année 1830, le Père Chaminade appela auprès de lui MM. Mémain et Gaussens, et leur demanda de rédiger leurs expériences et leurs réflexions pédagogiques. Celles-ci furent expérimentées dans les communautés du Midi avant d'être imposées à toute la Société. « M. Mémain est parti aujourd'hui pour Agen, écrit le Fondateur le 3 décembre, où il va les mettre en œuvre. Je ne les prescrirai qu'après qu'elles auront été mises en exécution en grand, comme il est aisé de faire à Agen, où il y plus de 400 élèves dans les Écoles, sans compter ceux de l'école spéciale. Si les choses vont exactement, comme j'ai lieu de le croire, d'Agen, M. Mémain ira à Villeneuve – où il fera les mêmes choses qu'à Agen – puis à Moissac, puis à Lauzerte. »[38]. Pour rédiger le résultat de ces expériences on eut recours à la belle plume de M. Lacoste, ancien conseiller de la Préfecture d'Agen et ami intime de la Société. Pour ce faire, le rédacteur consulta également la méthode que le Père Lalanne venait de composer sur la demande du Père Chaminade, qui n'en

---

On dit seulement aux enfants que leurs parents peuvent venir, s'ils le désirent. Une heure avant la distribution, les portes sont ouvertes au public ; deux soldats sont placés à la porte pour faire régner l'ordre et empêcher qu'il ne s'introduise aucune mauvaise personne ni aucun de ces enfants sans asile et sans mœurs qui courent dans les rues.

Le moment de commencer étant venu, on se met à genoux ; le Président de la distribution dit le ***Veni Sancte Spiritus*** et l' ***Ave Maria*** ; on s'assied : le supérieur des écoles monte seul sur le théâtre et prononce un discours sur les avantages de l'instruction chrétienne ; son discours fini, il fait monter celui qui doit faire la distribution et deux autres personnages des plus considérables : un des frères, de dessus le théâtre, appelle successivement les enfants qui doivent avoir les prix dans le même ordre que sur le programme. Le supérieur, au fur et à mesure que les enfants se présentent, passe les livres au Président ou aux Messieurs qui sont à ses côtés, lesquels les remettent aux enfants » (art. 25).

[38] *Lettres*, t. 2, p.553.

fut pas très satisfait[39]. C'est au Fondateur lui-même, toutefois, que la nouvelle méthode doit son esprit et sa vie, sa largeur de conception et son esprit surnaturel. Alors que l'***Ancienne Méthode*** se bornait à indiquer des procédés pour enseigner la lecture, l'arithmétique, l'orthographe et le catéchisme ou pour obtenir la discipline et l'émulation, la ***Nouvelle Méthode***, s'intéresse à la formation même de l'esprit. Des mots elle s'élève aux idées.

« Les mots ***Adam, Eve, Caïn, Abel, Noé, etc.,*** fourniront le texte d'une leçon d'histoire. Les mots ***météore, volcan, éléments, orage, pluie, grêle, etc***., seront l'occasion d'une leçon de physique… Les mots ***ligne, point, cercle, rayon, axe***, provoqueront des leçons

[39] Voici en quels termes, dans une lettre au Père Lalanne lui-même, le P. Chaminade critique le travail de ce dernier. (Pour excuser le P. Lalanne, il ne faut pas oublier qu'en rédigeant sa méthode il avait eu en vue les candidats de l'école normale de Saint-Remy qui devront un jour enseigner seuls dans des écoles de village et donc être initiés surtout à des méthodes mutuelles. Le Père Chaminade ne l'entendait pas ainsi. Il n'estime pas la méthode mutuelle. M. Clouzet ayant fait écrire dans les statuts de l'école normale qu'on exercera les instituteurs dans la méthode mutuelle, il fit remplacer cet article par un autre qui promettait qu'on les exercera dans toutes les méthodes, tout en ajoutant que la Société de Marie avait une méthode spéciale et propre. (*Lettres*, t. 2, p. 472) Il écrit donc au P. Lalanne : « Je me suis occupé aussi, et je m'occupe de temps à autre de la ***Méthode d'enseignement primaire***. L'ouvrage est comme fini. La Méthode que vous aviez faite nous a servi beaucoup ; mais elle n'atteignait pas le but que nous devions nous proposer. 1°) L'enseignement n'était proprement pas simultané, même dans la même classe ; toutes les ***forces*** ne travaillaient pas en même temps. 2°) Elle ne pouvait convenir à des élèves de toutes les classes, et, par conséquent, désespoir d'avoir jamais une école modèle à présenter aux candidats d'école normale. 3°) Elle faisait disparaître presque entièrement notre ancienne Méthode : un tel changement n'était pas de peu de conséquence ; 4°) Nos Instituteurs sont envoyés vers la génération naissante comme des missionnaires ; il faut qu'ils éclairent et développent ces faibles intelligences et forment ces jeunes cœurs à la vertu : la Méthode doit y amener comme nécessairement et sans le dire. Je crois que nous y aurons réussi. D'ailleurs, tout va avec autant et plus de rapidité que dans l'enseignement mutuel… Je vais la faire apprendre d'abord aux Instituteurs qui sont auprès de moi, puis la mettre peu à peu en exercice et enfin nous l'arrêterons. (*Lettres*, 5 juillet 1831, t. 3, p. 38).

de géométrie et de dessin linéaire. Les noms des sciences auxquels ces exemples se rapportent, ne seront pas même prononcés dans la classe ; et cependant ces leçons dissiperont dans l'esprit des enfants une foule de préjugés ; elles meubleront leurs jeunes têtes d'une multitude d'idées utiles, et les disposeront, sans qu'ils s'en doutent, à des leçons plus élevées » (art. 162-163).
Cet exercice aujourd'hui connu sous le nom de ***leçons de choses*** on l'appelait alors, exercice général. Il est la principale originalité de la méthode et on en chercherait en vain l'équivalent dans les méthodes connues à cette époque[40]. Apparentes digressions, riches d'éléments culturels, dans lesquelles tout maître retrouvera « les moyens de capter au suprême degré l'attention de ses élèves, par la grande variété des instructions qu'il peut en faire ressortir, sans jamais dépasser la portée de l'intelligence des enfants » (art. 89).

Ce qui plaisait au Père Chaminade dans cette Méthode, « c'est le moyen qu'ont les instituteurs de former l'esprit et le cœur des élèves en même temps qu'ils leur apprennent à lire et à écrire.[41]». De fait, les textes utilisés pour les exercices de lecture et d'écriture étaient uniquement puisés dans l'Écriture Sainte, les psaumes surtout. M. Lacoste avait joint à son texte une note assez exigeante : « La méthode, selon toutes les probabilités, disait-il, se montrera défectueuse dans la pratique en plus d'un point… Néanmoins, il faut l'exécuter telle qu'elle est et aucun changement n'y doit être apporté avant la décision du Supérieur général… Il faut que (les maîtres) s'assujettissent loyalement à mettre en pratique tout ce que prescrit la méthode sans rien y ajouter et sans rien en retrancher… Une simple cheville ôtée peut démantibuler la charpente la mieux construite[42]». Avant d'obliger toutes les écoles à s'en servir, le Père Chaminade « la fit éprouver dans une classe

[40] Reconnaissons toutefois que Pestalozzi en parlait déjà en 1803. Remarquons aussi qu'aujourd'hui les leçons de choses partent, sinon des mots pour s'élever aux idées, mais des choses pour arriver à l'idée et aux mots.
[41] *Lettres*, t. 3, p. 58.
[42] Archives S. M.

d'initiaires composée de 150 enfants de neuf à dix forces différentes[43] ».

« Cette méthode fera la fortune de nos écoles lorsqu'elle sera bien appliquée », écrivait le Père Chaminade[44]. Avant d'envoyer M. Enderlin en Suisse, il le fit passer pendant quelques semaines à l'école de Salins où elle était pratiquée avec le plus de perfection[45]. Cependant comme rien n'est jamais définitif, il ne faut pas s'étonner que la Méthode ait été, une fois de plus, remise sur le chantier. Le Fondateur lui-même la remaniait déjà en 1833[46]. Après une série de réunions de maîtres[47], M. Gaussens rédigea un nouveau texte ordinairement désigné sous le nom de ***Méthode mixte*** (1841). Elle ne diffère pas substantiellement de la ***Nouvelle Méthode***, sinon par sa tendance à éliminer les méthodes mutuelles et par l'adjonction d'une méthode spéciale pour l'enseignement primaire supérieur et la formation des moniteurs. On y sent une plus grande expérience de l'enseignement, et dans son introduction, l'auteur, non sans fierté, met en relief cette supériorité :

« La méthode que nous présentons n'est pas, comme il n'arrive que trop souvent dans ce genre de travail, l'œuvre de l'arbitraire, de l'hypothèse et de l'irréflexion ; elle n'est pas le résultat pratique d'une théorie à perte de vue sur la nature humaine, sur sa prétendue perfectibilité indéfinie et sur les moyens de la développer par l'enseignement. C'est le travail consciencieux d'hommes simples et modestes, qui, forts de leur expérience

---

[43] *Lettres*, t. 3, p. 100.
[44] *Lettres,* t. 5, p. 146.
[45] *Lettres*, t. 5, p. 56. M. Enderlin l'apprécie du reste ; mais quand il arriva en Suisse, il eut beaucoup de peine à la faire admettre. Le Fondateur lui conseille de s'en rapprocher le plus possible, *Lettres,* t. 5, p 181. Les difficultés rencontrées par M. Enderlin s'expliquent par l'opposition, dont le souvenir était encore vivant, qu'eut à souffrir le P. Girard pour introduire le mode mutuel.
[46] Lettre du 23 janvier 1833 (à la communauté de Courtefontaine).
[47] Lettre du 15 avril 1838 (à M. Laugeay).

personnelle et de celle de leurs confrères, disent pratiquement ce qu'ils font pour obtenir les résultats dont leurs amis et leurs ennemis se plaisent de concert à les féliciter. »

Pour introduire une note pittoresque dans cette nomenclature de méthodes, signalons en passant trois procédés d'émulation ou de sanctions pour le moins singuliers, qui n'ont pu germer que dans la cervelle de l'ancien militaire que fut M. Gaussens. Il s'agit du tableau de confusion, de la dégradation et de l'inscription au Journal[48]. Sur le tableau de confusion, exposé au parloir, on inscrivait chaque semaine les noms des paresseux invétérés et des élèves qui avaient commis quelque faute morale grave. La dégradation consistait à retirer, devant tous les élèves réunis, la croix d'honneur à l'élève délinquant, à le rayer du tableau d'honneur et à notifier aux parents la peine encourue. Enfin, l'inscription au Journal de l'École, ce « monument éternel de l'inconduite et des défauts essentiels de ceux qui ont encouru le malheur d'y être consignés, qui atteste à tout jamais que le coupable obstiné a levé l'étendard de l'insubordination et du vice. Lors des examens et des visites des autorités, le livre est exposé à tous les yeux. Chacun peut y lire, s'il lui plaît, les titres au mépris qu'il consacre dans ses pages sur les sujets incorrigibles. »

Un psychologue contemporain flairerait sans doute quelque sadisme inconscient derrière cette torture. Il se tromperait sans doute, car le bon cœur du pédagogue et du religieux reprend vite le dessus : « La sollicitude des maîtres, ajoute-t-il aussitôt, doit être grande à l'égard des pauvres enfants contre lesquels il a fallu sévir d'une manière aussi grave. C'est alors qu'avec prudence et discrétion ils mettent tout en œuvre pour les ramener à des sentiments meilleurs, et ils sont loin de se montrer inaccessibles à la clémence lorsqu'ils les voient sur le chemin du repentir. Un

[48] N° 27.

amendement non équivoque et une conversion suffisamment éprouvée, méritent la destruction de la peine. »

Était-on enfin parvenu à la méthode parfaite ? Le penser, serait se mettre en contradiction avec les principes posés par les Constitutions[49]. Presque chaque année, on réunissait les directeurs en conférences pédagogiques. Nos archives conservent une série de comptes rendus de plusieurs de ces réunions annuelles, qui duraient parfois plusieurs semaines. C'est ainsi que du 13 septembre au 1er octobre 1842, les directeurs s'étaient réunis à Bordeaux, sous la présidence de l'Abbé Roussel. On y demanda notamment l'introduction d'un cours d'histoire et on y rejeta catégoriquement le système des banques scolaires, les tableaux de confusion et la dégradation. En 1847, a lieu à Ebersmunster une réunion des Frères d'Alsace. Entre autres sujets, on y discute de la suppression de tout mouvement pendant la classe, et on considère l'immobilité prolongée comme nuisible à la santé physique et morale des enfants. On fait remarquer également – et pareille remarque dénote un sens pédagogique averti – que les modèles d'écriture tout préparés sont néfastes, parce qu'ils dispensent les maîtres de s'appliquer eux-mêmes à l'écriture, n'ayant plus à préparer de modèles. On trouva aussi « qu'il serait peut-être bien de ne pas conduire les enfants à la messe tous les jours… pour ne pas les habituer à la routine ». Enfin, « à l'unanimité, on convint que les classiques devraient être confectionnés par les maîtres (marianistes) les plus habiles. Par conséquent, on chargerait un maître pour chaque classique et une commission pour vérifier ce classique, qui ne serait soumis à l'impression qu'après correction ». Enfin, pendant les vacances de 1851, l'Abbé Fontaine, alors chef d'instruction, réunit à Bordeaux les principaux directeurs des provinces d'Alsace, de Franche-Comté et du Midi. Les réunions pédagogiques durèrent plus de six semaines. « Le résultat, écrit le Père Chevaux, en a été

[49] Articles 266-268.

l'impression d'une méthode d'enseignement pour la Société de Marie, d'une petite grammaire pour les initiaires, d'une plus grande pour les intermédiaires et d'une complète pour les écoles spéciales. On y a aussi traité des autres branches d'enseignement : mais les ouvrages ne paraîtront que l'année prochaine, si le Bon Dieu le permet[50]. »

---

[50] Lettre du P. Chevaux à l'abbé Meyer, le 6 novembre 1851. Dès l'époque du Fondateur, la Société se préoccupa de la composition d'ouvrages classiques à l'usage de ses élèves ; nous pouvons signaler, entre autres, les *Tableaux de lecture pour les initiaires, composés dès les origines*, la *Méthode de lecture de Colmar* (vers 1838), le *Cours de calligraphie* de M. COUSTOU (1840), le *Manuel d'arithmétique* de M. BONY (1841), les *Premières lectures* de M. GAUSSENS (vers 1840), les *Exercices d'arithmétique* de M. ENDERLIN (1843).

« Nous profitons avec plaisir de l'occasion qui nous est offerte, déclare la Circulaire du 20 août 1842, pour témoigner aux auteurs des classiques déjà publiés toute notre satisfaction ; nous prions tous nos Frères de marcher sur leurs traces. Il serait bon que tous ceux que le zèle et le courage animent, s'essayassent chacun sur la matière qui conviendrait davantage à sa spécialité : nous choisirions, pour chaque matière, le classique le mieux entendu, et nous y introduirions tous les perfectionnements des collaborateurs. Ainsi nous aurions l'avantage d'avoir en propre nos livres. »

À partir de 1850, les classiques se multiplièrent rapidement dans toutes les branches d'enseignement, et leurs éditions, sans cesse revues, se succédèrent rapidement. La collection de ces humbles et utiles ouvrages, – qui atteint quoique incomplète, plusieurs centaines de numéros, – est conservée aux Archives de la Société.

« Comme Chef d'Instruction, note M. Roquefort dans ses Souvenirs, le P. Fontaine présidait les réunions des religieux appelés de chaque province pour la revue des livres classiques. Les séances avaient lieu à Sainte Anne ; c'est ainsi que nous pûmes connaître les principaux religieux laïques de chaque province : MM. Girardet, Hoffman et Heinrich représentaient l'Alsace ; MM. Boby, Hausséguy et Serment, la Franche Comté ; MM. Morel, Gaussens et Fabre, le Midi. Il y avait aussi MM. Meyer Benoît, directeur de la rue de Berry, et Chopart, Directeur de la rue Bonaparte. »

Le 20 janvier 1852, le B. P. Caillet presse les religieux de composer le plus de classiques possibles (Circ. p. 200). Dans sa circulaire du 30 novembre 1869, le P. Chevaux sollicite les suggestions des religieux pour un remaniement éventuel

Le Bon Dieu permit que la ***Méthode*** fût imprimée avant la fin de l'année. Par sa circulaire du 20 janvier 1852, le Père Caillet, qui avait lui-même activé son achèvement, la présenta aux religieux « comme la règle à suivre désormais dans la direction des classes[51] ». Cette première ***Méthode*** marianiste imprimée est donc le résultat de plus de trente années d'efforts concertés. Nos Anciens pouvaient en être fiers, car pour l'époque elle est un petit chef d'œuvre dont bien des pages feraient encore honneur à un livre de pédagogie contemporaine. L'esprit surnaturel qui l'anime entoure d'une auréole la valeur et la précision des méthodes. Quand on la compare aux éditions précédentes, on a l'impression que le ton s'élève ; l'emploi des mots techniques indique visiblement que l'expérience pédagogique tend à s'organiser scientifiquement. On explique brièvement l'emploi simultané des quatre grands procédés d'enseignement : « Le procédé d'intuition, qui consiste à rendre comme matériellement sensibles les idées dont on veut donner l'intelligence aux enfants… Le procédé d'exposition ou d'intuition spirituelle, (dans lequel) on présente l'objet aux yeux de l'esprit en se servant de mots qui rappellent l'idée… Le procédé d'interrogation (qui) conduit insensiblement les élèves du connu à l'inconnu par des questions bien choisies et à leur portée… Enfin le procédé d'invention (qui) consiste à donner aux enfants une idée générale à développer, ce qui ne peut se faire que dans la grande classe et dans celle des intermédiaires[52]. »

L'exercice général, qui fut une des nouveautés de la ***Méthode*** de 1831, a évolué ; il a été promu à la dignité d'un ***entretien,*** présenté comme « la voie la plus naturelle, la plus simple

---

de tous nos classiques, dont la liste est déjà assez copieuse (p. 11 – 17). Et il fait aux directeurs un devoir de n'employer que ces classiques marianistes.

[51] p. 198.

[52] p. 32-34.

et la plus sûre pour réveiller et soutenir l'attention des enfants, pour les rendre observateurs et réfléchis… Ils sont aussi le moyen unique et nécessaire pour leur donner la connaissance d'une foule de choses qu'il est honteux et parfois même préjudiciable d'ignorer[53]. » Ces entretiens avec les élèves roulent sur les objets qu'ils ont sous les yeux ou dont ils ont l'idée », « sur les perfections de Dieu » dans la Création, « sur les devoirs de l'homme », « sur les causes, les effets, les fins, les moyens ». On « attire aussi l'attention des enfants sur ce qui les rend contents ou tristes, sur les motifs qu'ils ont d'agir de telle ou telle manière. »

Une autre nouveauté de cette ***Méthode***, ce sont les leçons systématiques d'histoire et de géographie, qui jusqu'ici, n'avaient été qu'occasionnelles, bien que la ***Méthode*** de 1841 ait déjà ébauché des cours de géographie. Dans l'enseignement primaire ces cours étaient une innovation ; dans l'enseignement secondaire officiel ils n'existaient que depuis 1833, bien que l'Abbé Lalanne les eût introduits dès 1819.

« L'histoire, y lit-on, est le souvenir du passé, la leçon de l'avenir, la lumière des temps, la dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence… Mais pour que cette étude devienne vraiment profitable, il ne suffit pas d'appliquer (les enfants) à la connaissance des dates, des noms propres d'hommes et de royaumes, des batailles, etc. Tous ces détails appartiennent, il est vrai, à l'histoire ; mais quel enseignement moral en ressort-il, si l'on ne montre la Providence régissant les peuples de la terre aussi bien que les astres du ciel ; si l'on ne fait connaître le génie, les vices, les vertus, le caractère des hommes dont Dieu s'est servi comme d'instruments pour accomplir ses desseins sur les nations ; si l'on ne fait voir la main de Dieu dirigeant tous les événements vers un même but ;

[53] p. 10.

l'établissement et le triomphe de son règne ; si l'on ne s'en sert pour éclairer sur l'instabilité des choses humaines, sur les maux qu'amènent l'oubli des devoirs et le déchaînement des passions, sur la beauté de la vertu et la vraie gloire qui l'accompagne toujours[54]. »

D'emblée on avait abordé la philosophie de l'histoire, en la regardant essentiellement comme un instrument de culture. Que n'a-t-on pas toujours suivi cette voie de sagesse ! Le souci de la culture prime celui de la connaissance, même dans l'enseignement primaire de nos premiers religieux. Une préoccupation identique préside à l'enseignement de la géographie.

« La leçon de géographie ne consiste pas dans une simple récitation de noms propres d'hommes ou de pays. On rattache aux lieux le souvenir des faits historiques, au moins les plus frappants ; on fait connaître aux enfants l'aspect et les productions des pays qu'ils parcourent ; on les habitue, par l'exercice, à trouver promptement la position absolue des lieux sur le globe, et leur position relativement les uns aux autres ; on les fait voyager de mémoire d'une contrée dans une autre, et ils doivent indiquer les principales villes, rivières, montagnes qu'ils rencontrent sur leur route. Ces voyages géographiques peuvent, de temps en temps, devenir matière d'un devoir écrit. Quelquefois aussi on fait composer des cartes aux élèves, mais de mémoire et sans modèle sous les yeux ; autrement ce ne serait qu'une copie[55]… »

« De plus, la géographie fournit des considérations bien propre à élever l'âme vers Dieu. Elle fait connaître les productions des différentes contrées du globe, les nations qui l'habitent, leurs gouvernements, leur religion, leurs mœurs, leur civilisation[56]. »

---

[54] p. 19-20.
[55] p. 74-75.
[56] p. 21.

La Méthode de 1851 n'est qu'une méthodologie et s'occupe seulement de la didactique. Il manquait donc encore à la Société un manuel de pédagogie générale. Celui-ci parut en 1856 ; il fut l'œuvre de l'Abbé Fontaine, alors chef d'Instruction et porte le titre suivant : ***Manuel de pédagogie chrétienne à l'usage des Frères instituteurs de la Société de Marie***[57]. Le premier volume riche de pensée et d'expérience, est un véritable traité de pédagogie générale, auquel nous aurons souvent recours dans la suite. Le second volume reproduit, avec quelques enrichissements, la ***Méthode*** de 1851[58]. Ce sont les derniers livres officiels de la Société sur la pédagogie, ce qui ne signifie nullement que nos religieux ont cessé de s'occuper de la question, car dans sa circulaire du 30 novembre 1869, le Bon Père Chevaux annonce aux directeurs que l'Administration générale « travaille activement au développement et à l'amélioration » des méthodes et sollicite leurs suggestions en vue d'une « édition plus complète du ***Manuel***[59]. » Mais ce projet ne fut jamais exécuté. En 1875, cependant, le Père Simler, alors second assistant, composa encore un ***Guide du Maître dans l'enseignement primaire.*** Il en envoya des exemplaires lithographiés aux diverses communautés afin d'en recevoir des suggestions, comptant retoucher son travail pour l'impression dès son retour d'Amérique, où il venait de partir pour faire la visite canonique. À son retour, il fut élu Supérieur général et son ***Guide*** ne fut ni retouché ni imprimé. Malgré une allure plus moderne, ses mérites et les emprunts faits à plusieurs pédagogues contemporains, ce ***Guide du Maître*** a laissé peu de

---

[57] Deux volumes in – 16 de 174 et 126 pages, Bordeaux, chez Gounouilhou. Le premier volume contient de longues citations des circulaires du P. Caillet, ce qui n'a rien d'étonnant, quand on sait que l'abbé Fontaine les composait. Une édition libre du 1er volume de ce Manuel fut publiée par nos Frères d'Amérique en 1899, puis rééditée en 1910 sous ce titre : ***Manual of christian pedagogy***.

[58] Ces enrichissements s'expliquent par l'intention d'étendre la méthodologie à l'enseignement secondaire et aux pensionnats. Il y a donc des chapitres sur les cours de littérature, de sciences, de géométrie, d'algèbre et d'agriculture, et surtout un long chapitre sur « la tenue des pensionnaires primaires ».

[59] P. 10. Il renouvelle la même invitation aux Inspecteurs le 1er janvier 1874.

traces dans l'histoire de la Société. L'enthousiasme et la fidélité de nos religieux pour suivre une pédagogie strictement marianiste étaient-ils réellement en baisse ? La cause de ce changement d'attitude gît ailleurs, sans doute : en devenant internationale, la Société pouvait difficilement recommander des procédés universellement valables. Il est donc compréhensible que ses chefs aient cessé, pour cette raison, d'exiger l'application d'une méthode uniforme.

Quoi qu'il en soit de cette évolution, il faut reconnaître que le succès de la Méthode doit être attribué à l'intransigeance du Fondateur et des chefs pour en rendre obligatoire l'application. « Les membres de la Société, écrit le Fondateur dans ses notes sur les Constitutions, auront une méthode d'enseignement et de tenue des élèves, soit pour les simples écoles primaires, soit pour les écoles normales, dont ils ne pourront s'écarter sous quelque prétexte que ce soit[60]. » Il réaffirme la même volonté dans sa circulaire du 20 août 1842 : « Une Société enseignante, dit-il, n'obtiendra que des demi-succès, tant que l'enseignement ne sera pas donné dans ses écoles d'après une méthode pratiquée par tous les maîtres : l'unité de méthode est une condition absolue d'avenir pour nos établissements. »

Dans la circulaire où le Père Caillet présente aux religieux la Méthode de 1851, il leur fait l'obligation stricte de la suivre :

« Vous réglerez fidèlement d'après la Méthode, l'exercice de vos fonctions d'instituteurs. Les Provinciaux sont spécialement chargés de la faire mettre en pratique dans les établissements de leurs provinces, et d'en surveiller l'exacte observance. Il semblerait, au premier abord, qu'il est certaines écoles dans lesquelles on ne peut l'appliquer littéralement dans tous les points, parce qu'à raison

[60] *E.F.,* t. 3, p. 333.

du nombre considérable d'élèves, on est forcé d'admettre une autre division que celle qu'elle indique. Mais il est facile de voir que, quelque multipliées que soient les classes, les élèves qui les composent n'en appartiennent pas moins à l'une des trois forces qui ont servi de base à la classification adoptée par la ***Méthode***[61]***.*** »

Le 1er janvier 1874 le Père Chevaux écrit aux Inspecteurs : « L'Inspecteur est instamment prié de veiller à ce que le ***Manuel de pédagogie*** édité par la Société soit étudié et pratiqué. S'il s'agit de dispenses ou d'exceptions à la ***Méthode***, il s'entendra sur ce point avec l'Administration générale[62]. »

À partir de ce moment, on n'entend plus guère parler de notre ***Méthode***, et personne n'en urge plus l'application. Cela est regrettable, car on peut affirmer que la réputation de nos écoles durant les deux premières générations est principalement due à la convergence de tous les efforts, soit pour l'élaboration, soit pour l'application de la ***Méthode*** marianiste. Pourtant, il y avait alors bien peu d'hommes de haute culture parmi les religieux ; souvent même, comme ailleurs, l'obédience improvisait des maîtres avec des jeunes gens qui venaient à peine de terminer un noviciat hâtif. Mais leur dévouement et leur abnégation, joints à leur docilité religieuse à suivre des méthodes éprouvées par une expérience commune, leur

---

[61] P. 4-5. Dans sa ***Circulaire*** du 23 novembre 1861 (p. 408), il se plaint de la mauvaise tenue de quelques écoles et ajoute : « La cause du mal est surtout dans la négligence et l'abandon des règles et de la ***Méthode***, plus encore que dans le défaut de savoir. Sans doute nos méthodes, nos livres, nos procédés, sont susceptibles d'amélioration ; quelle est la chose humaine qui ne puisse être perfectionnée et qui n'en ait besoin ? Mais est-ce bien à chacun qu'il appartient de modifier, d'ajouter, de retrancher, de changer selon son idée et son caprice ? Qui peut avoir la confiance de faire mieux ? Et quand on trouverait mieux sur certains points, que deviendrait une Société enseignante qui n'aurait rien de fixe, rien d'uniforme, rien d'obligatoire dans son plan et dans ses procédés d'enseignement ? Nous aviserons le plus tôt possible aux moyens de rétablir et de maintenir le règlement et l'uniformité, et plus on s'en sera écarté, plus on aura été négligent, plus sera sévère le blâme dont on sera frappé. »

[62] p. 5.

permirent de rendre le maximum, alors qu'isolés, livrés à eux-mêmes et abandonnés à leur propre choix, ils eussent oscillé sans discernement entre les systèmes pédagogiques les plus divers qui faisaient déjà une réclame tapageuse[63] et eussent lamentablement végété et même échoué. Une méthode à laquelle tous plient leur caprice individuel, fût-elle imparfaite, conduit plus sûrement au succès que les initiatives les plus généreuses mais désordonnées.

APPENDICE – UNE JOURNEE DE CLASSE VERS 1830

Avant de quitter l'enseignement primaire, il n'est pas sans intérêt d'esquisser, à titre documentaire, l'allure d'une classe primaire marianiste aux environs de 1830[64]. On se rappelle que dans les grands centres un seul maître avait la charge de cent à cent cinquante élèves. Les bancs étaient ordinairement disposés en hémicycle[65], au centre duquel s'élevait, tel un trône, l'estrade du maître. Les élèves étaient classés par groupes de ***forces*** homogènes, les plus faibles au centre, proches de l'estrade. Sur les murs, outre le crucifix et une image de la Vierge, étaient accrochés des tableaux d'écriture et de conjugaisons ainsi que de vastes pancartes portant en gros caractères des maximes pieuses : *Deus meus et omnia* ; *Monstra te esse Matrem* et autres semblables, selon le goût du

---

[63] L'abbé Gauthier (1746-1818) avait vulgarisé une méthode dite récréative et qui reposait sur le principe exprimé par cette devise : Instruire en jouant. ***Nihil novi sub sole !***

[64] On lira aussi les articles du ***Journal de Lot-et-Garonne***, reproduits par l'E. F., t. 3, p. 466, dans lesquels un visiteur étranger donne ses impressions émerveillées sur la manière des Frères de faire classe (*Cf.* ce que le P. Chaminade dit de ces articles, ***Lettres***, t. 2, p. 36).

[65] Chaque fois que la salle était carrée ; quand elle était rectangulaire, les bancs étaient alignés parallèlement à la longueur et le bureau orienté dans le sens de la largeur (donc contrairement à ce que l'on ferait maintenant dans nos classes simultanées).

professeur. Le tableau noir était généralement minuscule. La classe du matin était toujours précédée de la messe à l'église où tous les élèves, après s'être réunis dans la cour de l'école, se rendaient en rangs par deux et en silence. À peine installés en classe, on leur faisait réciter la prière du matin. Le soir avant le départ, on récitait la prière du soir.

Comment un seul maître pouvait-il maîtriser jusqu'à cent cinquante élèves ? Comment sa voix pouvait-elle résister toute une journée dans des salles aussi vastes ? – Il se faisait aider par un certain nombre d'élèves appelés ***chefs de forces***, choisis parmi les meilleurs et auxquels il donnait une formation spéciale après la classe du soir. Chacun était chargé d'une section ou force et siégeait au bout du banc. Cependant, c'est bien le maître qui enseignait tout dans notre méthode mixte, alors que dans la méthode mutuelle ce sont les moniteurs qui enseignaient leurs camarades. Dans le système marianiste, les chefs de forces étaient seulement là pour faire réciter les leçons, calculer au tableau noir, montrer les lieux sur les cartes de géographie, contrôler les calculs, épeler les dictées et marquer les fautes d'orthographe d'après leur propre cahier déjà corrigé par le maître. Mais celui-ci surveillait et contrôlait tout. Quelle foire ! se dira sans doute quelque lecteur. Il se tromperait. Un silence presque religieux régnait dans les classes. « Le maître parle fort peu : en général les moyens disciplinaires l'en dispensent avantageusement. S'il veut donner un avertissement, c'est par des signes convenus ; s'il veut reprendre une faute, c'est encore par des signes ; enfin s'il veut faire recommencer une évolution ou un mouvement, c'est toujours par des signes[66]. » Supposons que le maître veuille appeler un élève, le huitième du sixième rang ou force, par exemple. Pour cela « il met le bout de la baguette sur le n° 6 de la bande de papier placée en dedans de son bureau correspondant au n° 6 de la bande de papier placée en dehors : ce

[66] *Méthode de* 1841.

premier mouvement de baguette indique la force. Le maître met ensuite le bout de sa baguette sur le n° 1 : ce second mouvement indique le banc. Le maître met le bout de sa baguette sur le n° 8 : ce troisième mouvement indique l'élève[67]. » Il y a un système compliqué de coups de baguette dont les élèves connaissent la signification. Y a-t-il une leçon d'écriture, les élèves, à un signal donné, saisissent tous de la main droite et de la manière qui leur a été enseignée, leurs divers instruments, à savoir, ceux des bancs à sable un stylet de bois façonné de manière à indiquer la position des doigts, ceux des bancs à ardoise un crayon où la position des doigts est également indiquée mais d'une manière moins saillante ; aux derniers bancs des plumes taillées. Au second signal tous les enfants lèvent la main et la tiennent à la hauteur de leurs yeux jusqu'à ce que le maître, s'étant bien assuré qu'ils tiennent bien leurs stylets, crayons ou plumes, ainsi que leur corps, donne un autre signal et ils se mettent à écrire, etc.[68]. Au bout de quelques minutes, le maître parcourt tous les pupitres, une plume à la main. Il indique à chacun les fautes qu'il a commises, et, joignant le modèle au précepte, il trace lui-même les lettres qui ont été mal faites, ou les mots qui ont été mal écrits ».

Même silence du maître pour la leçon de lecture. Il fait un signe ; chaque écolier prend son livre. À un second signe l'enfant n° 1 du premier banc commence à lire ; les autres suivent dans leur livre, car ils risquent à chaque instant d'être surpris et obligés de continuer. « Dans chaque banc, l'élève le plus fort reprend celui de son banc lorsqu'il se trompe ; le maître avertit le repreneur par petits coups de règle s'il laisse passer une faute[69]. » On allait à une telle allure qu'en quelques minutes, chacun avait lu successivement une ou plusieurs phrases. Si d'aventure quelque élève est tenté de bavarder, bien mal lui en prend : il se heurte à un système fort

[67] *Méthode de* 1831, n° 255.
[68] *Méthode Lalanne*, 1829, p. 6 et *E.F.*, t. 3, p. 47.
[69] *Méthode de* 1821, art. 12.

ingénieux, que d'ailleurs une psychologie plus scientifique ne nous permet plus d'employer : un enfant qui a bavardé doit prendre la carte de silence, puis « il va se mettre debout sur un tabouret de manière à surveiller la moitié de la classe ; s'il voit parler quelqu'un ou sortir de sa place sans permission, il lui porte la carte et va s'asseoir sans rien dire. Celui à qui l'on vient de porter la carte, doit la prendre aussitôt sans rien dire et se tenir debout, le bras levé, montrant la carte au maître : il attend dans cette posture que le maître le regarde et lui fasse signe de monter sur le tabouret ou de venir chercher une punition.[70]» Et ainsi de suite. Mais malheur à celui qui détient la carte à la fin de la classe !

Aucun détail n'est oublié dans les premières méthodes : l'enfant ne pouvait faire un mouvement qui ne fût prévu, esquisser un geste qui ne fût contrôlé. Ces méthodes nous font sourire aujourd'hui et songer à une discipline de marionnettes. Cependant elles étaient alors considérées comme les meilleures, non seulement en France, mais encore ailleurs, et, n'en déplaise aux modernes, les enfants étaient heureux et attachés à leurs maîtres, dont l'amour désintéressé sut d'ailleurs atténuer les étroitesses et les minuties de cette discipline de masse. Ayons pour eux, nous suggère le Père Hiss, des sentiments d'admiration et de reconnaissance !

Par la grâce de notre vocation, nous sommes les héritiers de ces morts que nous vénérons, dont nous admirons les labeurs, par qui nous nous sentons protégés, aimés ! A l'heure qu'il est, nous recueillons le bénéfice du travail immense qu'ont fourni et accumulé les religieux de ces trois ou quatre générations ; à la sueur de leur front ils ont défriché le sol que nous cultivons aujourd'hui, ils ont ouvert les voies où nous marchons. Leur nombre trop restreint a décuplé pour eux la tâche à laquelle du reste, il leur a fallu se

[70] *Méthode de* 1824, art. 43.

dépenser et suffire sans avoir l'avantage de la formation professionnelle que nous recevons présentement ; quel héroïsme de leur part ! »[71]

5. Dans les constitutions de 1829 et 1839

J'invite le lecteur à se reporter au tome premier de la présente série d'ouvrages, écrit par Joseph Lackner,[72] qui reprend l'ensemble des articles des Constitutions de 1839. J'ajoute cependant un mot sur les « **Assistants d'instruction** ».

Comme nous l'avons dit plus haut, les Filles de Marie et la Société de Marie sont gouvernées par les Supérieurs et ce que nous appelons « les trois offices ». En deux mots : l'office de zèle a en charge tout ce qui regarde la vie religieuse ; l'office de travail, tout ce qui regarde le temporel et l'économique ; l'office d'instruction, tout ce qui concerne la formation et l'éducation. Autrefois, l'Assistant d'éducation était souvent appelé : « inspecteur » puisqu'il avait dans ses fonctions l'inspection des établissements scolaires et des professeurs...

Voici comment les Constitutions de 1839 décrivent sa mission (les articles sont pratiquement semblables à ceux des Constitutions de 1829, articles 387 à 392 et 428).

« Des Assistants en général

412. Le chef d'instruction pourvoit continuellement à ce que chaque sujet de la Société ait toute l'instruction soit de la religion,

---

[71] *Circulaire du* 8 avril 1917, p. 18.

[72] Joseph LACKNER, sm, *Charisme Marianiste et Mission éducative,* Coll. *L'éducation marianiste, tradition et projet,* Vol. 1.

soit des connaissances humaines qui convient à son état et à son emploi.

§ 4. Du second Assistant, chef d'instruction.

427. L'enseignement, la surveillance et le perfectionnement des méthodes sont les attributions spéciales du chef de d'instruction et son office.

428. Personne n'est employé à l'enseignement, sans une autorisation délivrée par lui, après l'examen qu'il a fait ou fait faire du sujet.

429. Cet examen constate deux choses : 1° que le sujet est suffisamment instruit des matières qu'il aura à enseigner ; 2° qu'il sait la méthode par laquelle il doit enseigner.

430. Les exercices littéraires, dans les noviciats ou autres maisons de probation, sont réglés par le chef d'instruction, de concert avec le chef de zèle, afin que, d'un côté les probandaires n'oublient pas ce qu'ils ont appris, et que de l'autre les études ne les préoccupent pas au préjudice de leur avancement spirituel.

431. Le chef d'instruction se fait rendre compte du résultat des examens et des visites des écoles, et il veille à ce qu'aucun chef n'introduise de nouvelles modifications dans la méthode d'enseignement, ni dans les procédés d'éducation.

432. Il trace et revoit chaque année le catalogue des ouvrages qui doivent servir à l'instruction des maîtres et des élèves, et aussi des livres qu'on peut donner en prix ; il revoit les catalogues dressés par le chef de zèle ; aucun livre ne peut être introduit et lu dans les maisons ou dans les écoles de la Société, sans son approbation. »

La mission de l'Assistant d'instruction se précisera au fur et à mesure des différentes révisions des constitutions.

6. Le vœu d'enseignement de la foi et des mœurs chrétiennes

Les prêtres du collège/séminaire de Mussidan s'attachaient avec force à l'éducation de la jeunesse, comme nous le voyons dans l'Abrégé des Règles de la Congrégation Saint-Charles : « 1° Regarder l'éducation de la jeunesse comme un des premiers et principaux moyens de procurer le salut des âmes ; 2° Travailler à l'éducation de la jeunesse, sans ambition d'être employé aux autres œuvres de zèle comme prêcher, confesser ; 3° Être charmé de n'avoir pendant toute la vie qu'à travailler à l'éducation de la jeunesse ; 4° Demander d'être appliqué toute sa vie à l'éducation de la jeunesse, si on ne se sent pas [de] talent pour autre chose ; 5° Ne rien négliger pour se mettre en état de donner une bonne éducation chrétienne à la jeunesse ; 6° Une bonne éducation littéraire ; 7° Quand on enseigne, bien garder les règles des régents ; 8° Se mettre en état de donner une bonne éducation civile ; 9° En enseignant, avoir des sentiments de la plus profonde humilité ; 10° Associer à l'enseignement une vie cachée et intérieure[73]. » Ces règles qui ont imprégné la vie du jeune Guillaume-Joseph ont sans doute influencé ce que l'on appelle : « le vœu d'enseignement de la foi et des mœurs chrétiennes » qui, comme nous allons le voir, a un sens plus large.

[73] *L'Apôtre de Marie* tome 22 p. 373 (*Cf*. aussi pp. 291-296 ; 336-343 ; 369-374).

Pour présenter ce vœu, je reproduits la presque totalité du texte que le père Bernard Vial avait composé pour la retraite annuelle de la Province de France en 1994.[74]

« …"Enseigner" comporte un double volet : - apprendre à toute créature le contenu de la foi (qui dit à l'homme qu'il est fils de Dieu) – et l'éduquer à adopter le comportement qui correspond à cette foi (agir en fils de Dieu). »

« Ici comme souvent, Chaminade prend son grain dans le grenier traditionnel. Ce vœu est commun à d'autres ordres religieux. En réalité, il a son origine chez les Frères des Écoles Chrétiennes avec la signification précise d'ouvrir des écoles gratuites pour les enfants pauvres afin de les élever chrétiennement. Mais les Jésuites en ont une interprétation plus large : '*Sous le titre général d'enseignement sont comprises les diverses œuvres de zèle de la Compagnie qui n'en exclut presque aucune'* – et cela en référence à l'obéissance aux supérieurs.

Mais avec ce grain commun, Chaminade va cuire un pain réellement propre – tout rempli d'esprit marial : l'épisode de Cana est au départ – avec un but apostolique universel.

a/ Ce n'est pas pour Chaminade une idée passagère :

Avec une rare obstination, Chaminade fait de ce vœu pour ainsi dire la colonne vertébrale de ses fondations.

- **Dans l'État**[75]**:**

---

[74] Bernard VIAL, sm, *Le vœu d'enseignement de la foi et des mœurs chrétiennes*. 9 août 1994. *In* : *Avec Chaminade sur les chemins de Saragosse*. A4 pp. 89-105 et plus particulièrement pp. 95 à 99.

[75] L'État religieux dans le monde est né vers 1809 suite à la suppression de la Congrégation mariale par Napoléon. Ce groupe a été le précurseur de ce que

État religieux dans le monde. On y fait le vœu de zèle auquel s'adjoint celui de stabilité dans la congrégation. Noter le lien explicite entre enseignement et stabilité mariale dans la congrégation. '*L'objet de ce… vœu est comme la fin spéciale de l'État : les autres vœux, sans ce rappel, ne sont que des moyens pour l'atteindre'* (cf. Esprit de Notre Fondation I n°72 p. 97). Autrement dit : toute la vie est orientée vers ce but ; tous les efforts de sainteté sont orientés vers la fin missionnaire. » … « '*Si un religieux doit faire un long voyage ou une absence considérable, le Supérieur déterminera en quoi et comment il pourra remplir l'objet de ce vœu.*' (Id.) On notera ici le sens du mot « religieux » et du mot « supérieur », appliqué à l'État, à une date où il n'était pas question pour le P. Chaminade de fonder un institut religieux.[76]

- **Dans l'Institut des Filles de Marie Immaculée :**

Ce vœu est présent dès les origines, en 1816 : … « *Je fais vœu et promets à Dieu… de travailler sous l'autorité des Supérieurs à la conservation des mœurs chrétiennes et de la foi catholique…* » Chaminade corrige lui-même la formule en : « *travailler à l'enseignement pour la conservation*… »

Ce vœu unit sainteté et mission : « *Le vœu de conservation des mœurs chrétiennes et de la foi engage celles qui le font – non seulement à conserver pour elles-mêmes ces saintes mœurs et cette piété chrétienne – mais de travailler à la communiquer au prochain, particulièrement à la génération qui avance dans ce monde dangereux* ». (Grand Institut, art. 299).

---

nous appelons aujourd'hui : Institut séculier. L'Alliance Mariale est l'Institut séculier marianiste qui en a pris la suite.

[76] *NB* : avant 1916, le droit canon n'était pas fixé universellement, et on pouvait émettre divers vœux autres que le trio traditionnel de « pauvreté, chasteté, obéissance ».

Ce vœu a la suprématie sur les autres « *Ce troisième vœu contient éminemment les trois fins de l'Institut* ». « *Les autres n'en sont, sous plusieurs rapports, que le moyen* ». (Grand Institut, art. 300).

Constitutions de 1839 : « *Par le vœu d'enseignement, on se voue à instruire la jeunesse et toute personne qui en a besoin et l'occasion, non pas précisément dans les lettres humaines, mais dans la doctrine et la pratique de l'Église catholique.* » (Constitutions des Filles de Marie, de 1839, art. 70).

- **Dans la Société de Marie :**

Sous l'influence sans doute du P. Lalanne, les Constitutions de 1829 accordent une grande place à l'enseignement scolaire et l'objet du vœu en est restreint par le fait.

Mais celles de 1839 réuniversalisent le vœu : « *Le vœu d'enseignement de la foi et des mœurs chrétiennes oblige tous les membres de la Société à mettre le plus grand intérêt à la conservation de la religion catholique, apostolique et romaine, etc., au maintien de la morale. La plupart se dévouant à l'enseignement des lettres humaines, des sciences et des arts, ne font de cet enseignement qu'un moyen de multiplier les vrais chrétiens.* » (Art. 22). » *Tous sont concernés par cette mission : « 23. Ceux qui n'accomplissent pas ce dernier vœu par des œuvres directes, s'en acquittent en travaillant dans l'intention de le favoriser*. »

b/ « Ce vœu d'enseignement de la foi et des mœurs chrétiennes prend sa source dans la contemplation du mystère rédempteur.

« Il est une mystique qui prend toute la vie » … « Le Calvaire est le lieu où nos Fondateurs aimaient se tenir avec Marie, pour

puiser avec Elle, dans le cœur du Sauveur, l'amour et le dévouement pour tous les hommes. »… « Pour Chaminade, enseigner la foi et les mœurs chrétiennes ne se réduira jamais à la transmission d'un savoir sur les vérités de la foi et d'une pratique morale en conséquence. Mais la réalisation du vœu consistera à amener celui auquel on s'adresse jusqu'au pied de la croix, à la rencontre du Christ rédempteur, dans le sein de l'Église, représentée ici de façon éminente par Marie et Jean.

Autrement dit, pour Chaminade l'éducation de la foi n'a son terme que dans l'adhésion à Jésus-Christ au sein de l'Église, dans une communauté d'Église, en union avec Marie, et par Marie s'offrant à la fécondité du sacrifice rédempteur.

Cette racine mystique du vœu justifie les deux caractéristiques que Chaminade lui a données : – son universalité : plénitude extensive – et son caractère « totalitaire » : plénitude intensive. »

Je termine ce chapitre en citant les deux titres de l'article du père Vial, sans les développer. Il me semble qu'ils parlent d'eux-mêmes : « Universalité du vœu : atteindre tous les hommes et la totalité de l'homme » et « Parce qu'il vise l'universalité des hommes, ce vœu atteindra toute la personnalité et l'ensemble de la vie de l'enseignant. Il est « totalitaire » et « globalisant ».

2ème partie. Héritiers d'une histoire

Chapitre 6. Croissance et consolidation de l'éducation marianiste

(Des lieux d'éducation originaux)

Chapitre 6. Croissance et consolidation de l'éducation marianiste

(Des lieux d'éducation originaux)

1. La tradition agricole et professionnelle à Saint-Rémy, Grangeneuve, Yzeure et Sainte Maure :

Saint-Remy en Haute-Saône a été un lieu central de la mission marianiste. Les premiers religieux arrivèrent en 1823, découvrant un magnifique château dont une grande partie était transformé en « hôtel des courants d'air ». Quelle serait la mission à Saint-Remy ? Les Missionnaires de Beaupré souhaitaient un lieu « pour y recevoir des hommes, convertis dans les missions, qui auraient besoin de se [mettre] en retraite, quelques temps ou pour toujours. »[1] ; L'abbé Bardenet, poussé par le Recteur de l'académie de Besançon, pensait aux retraites/formation pédagogique pour les instituteurs et à la fondation d'une école normale ; à tout cela s'ajoutait l'idée de la création d'une école d'arts et métiers orientée vers l'agriculture et appuyée par le Préfet. C'est la conjonction de ces différentes attentes qui se développera à St Remy, avec en plus, un noviciat. Lorsqu'il ne sera plus possible de continuer l'école normale, un pensionnat se développera avec des méthodes pédagogiques innovantes…

Lors de la réunion du Conseil Général de la Société de Marie du 12 avril 1824, il avait été décidé « …d'établir une ferme

[1] *Lettres,* tome 1 p. 428. 27 mai 1823 à David Monier.

d'essai… »[2] Un travail énorme était à faire, il fallait tout défricher et les terres n'étaient guères productives…

Assez rapidement se développèrent des ateliers produisant des instruments aratoires, en particulier des charrues, appréciées dans la région. Parallèlement, la ferme et la production agricole s'accrurent. Des techniques nouvelles furent employées. Des apprentis travaillèrent dans les ateliers, à la ferme, au moulin et sur les terrains agricoles. La notoriété de Saint-Remy s'étendit dans toute la contrée et lorsque le gouvernement créa les « Fermes-écoles ou écoles élémentaires d'agriculture » en 1848, c'est tout naturellement que le département se tourna vers Saint-Remy qui offrait déjà les conditions nécessaires à son installation. La Ferme-école ouvrit ses portes le 1er juin 1850 et a été officiellement autorisée à la date du 20 janvier 1851 par le Ministre de l'agriculture et du commerce. Cette reconnaissance et les subventions qui y étaient liées permirent un grand développement de l'école avec des constructions modernes et adaptées, une sélection des meilleures variétés de plantes, une amélioration des races locales avec l'introduction de nouvelles races, la pratique du sous-solage et l'usage des engrais naturels et chimiques, l'usage d'outils adaptés… Ce n'est pas la formation d'ouvriers de ferme qui était visée mais celle des exploitants et des propriétaires. L'établissement participait chaque année au concours général agricole de Paris créé en 1870 et a été plusieurs fois primé. Par arrêté du Ministre de l'agriculture et du commerce du 18 décembre 1876, la ferme-école devint « école pratique d'agriculture ». Les élèves qui y étaient accueillis devaient avoir 15 ans et étaient admis sur concours. À cette date, la ferme-école, dont les cours étaient étalés sur trois années, avait reçu 469 élèves titulaires (financés par l'État) et 460 élèves libres…

Alors que les lois anti-congréganistes allaient frapper la Société de Marie, Saint-Remy se portait bien avec « … une porcherie

[2] AGMAR 156.4.10.

modèle, un laboratoire de pisciculture, une distillerie, une fromagerie, etc. Pour rendre les élèves aptes à se suffire à eux-mêmes dans une foule de circonstances, on les fait passer dans les ateliers de charronnage, de menuiserie, à la forge, à la boulangerie ; en un mot, on les emploie à tous les divers travaux que les circonstances imposent si souvent à un cultivateur soigneux et prévoyant. »[3] Au niveau pédagogique, les élèves de seconde année introduisaient les nouveaux à l'esprit et aux études. Des responsabilités étaient confiées aux élèves dans différents secteurs de la ferme, en fonction de leur niveau. Les professeurs, au niveau théorique et pratique, accompagnaient de près leurs élèves pour les aider au mieux dans leurs études…

L'orage éclate en 1903. Malgré l'appel fait auprès du Conseil d'État, la sentence est tombée : les biens de la Société de Marie sont saisis et les religieux doivent se séculariser ou s'exiler. Des tractations avec l'État de Fribourg en Suisse étaient en cours par le biais du frère Louis Cousin, Assistant général, qui aboutirent au déménagement de Saint-Remy vers l'ancienne abbaye de Hauterive, fin juillet, début août 1903, avant que n'arrive le liquidateur, M. Duez. Presque tous les biens avaient été sauvés, seuls les terres et les bâtiments seront vendus…

Beaucoup d'élèves suivirent leurs maîtres à **Hauterive-Grangeneuve** où existaient déjà une station laitière et une école de fromagerie. Les terrains furent mis en état d'être cultivés et les cours reprirent. Antoine Walter, directeur de l'école pratique de Saint-Remy devint le directeur de la nouvelle œuvre…

---

[3] MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES. *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris. Rapports du jury international. Groupe 1 : Éducation et enseignement. Troisième partie, classe 5* (tome premier). Paris, imprimerie nationale. 1904. Pages 355-356. *Cf.* le témoignage suivant : http://yves.huault.pagesperso-orange.fr/fhpage04.htm

La distance entre l'abbaye de **Hauterive** et le site de **Grangeneuve** demandait des déplacements continuels, il était nécessaire de construire pour se rapprocher de la ferme. C'est ce qui fut fait en 1907-1908 sous la houlette de Louis Cousin. Le renom de Grangeneuve s'accrut rapidement et attira des étudiants de toute l'Europe et même au-delà. Des personnalités venaient visiter l'établissement. La Première guerre mondiale a ralenti les activités, plusieurs professeurs et élèves étaient mobilisés, mais les cours reprirent de plus belle après la guerre. « Au printemps 1921, des étudiants et des instituteurs vinrent suivre à Grangeneuve des cours théoriques et pratiques d'arboriculture, et prendre diverses leçons d'agriculture, apiculture et étude du matériel agricole. »[4] En 1923, lors de la révision de la convention passée entre l'État de Fribourg et les Marianistes, une collaboration plus étroite se mit en route entre l'Institut agricole et l'École pratique d'agriculture. L'établissement rayonnait et travaillait avec d'autres partenaires comme « ... le Syndicat des sélectionneurs de la Sarine [rivière du lieu] pour les travaux de sélection de blé et de pommes de terre et des essais de variétés. La Station fédérale d'essais et de contrôle de Mont-Calme, près de Lausanne, assura son concours. C'était les premiers pas vers la création des stations cantonales. À côté des 'essais' proprement dits, la question sanitaire n'était pas négligée. C'est ainsi qu'un cas de 'galle noire de la pomme de terre' […] donna lieu à une action conjuguée avec la station fédérale. Des essais de culture de pommes de terre en montagne furent aussi organisés et dans leur ensemble concluants. […] Ces diverses recherches et essais se faisaient sur le domaine. »[5] Comme à Saint-Remy, étaient adjoints à la ferme des ateliers, en particulier la forge et la menuiserie.

---

[4] Jean-Marie LEMAIRE, sm, *Historique du séjour des Marianistes à Hauterive-Grangeneuve*. 1903-1953. Polycopié 1974. Une grande partie de ce chapitre est tiré de ce document.

[5] *Idem*.

Que ce soit à Saint-Remy ou à Grangeneuve, l'État demandait que des professeurs soient agronomes. Pour cela, des frères s'étaient formés dans des Écoles nationales d'agriculture…

Lorsque la seconde guerre mondiale éclate, plusieurs frères et élèves sont mobilisés, en particulier Jean-Marie Lemaire, le directeur qui, démobilisé en 1940, regagne Grangeneuve. Plusieurs élèves ne peuvent plus rentrer en France et une période difficile commence. De plus, le contrat avec l'État de Fribourg expirait le 1er janvier 1943 et, au cas où il serait dénoncé, l'État devait être prévenu un an avant... Le ministre de l'agriculture du gouvernement de Vichy était favorable au retour des Marianistes en France. Un domaine situé au centre de la France avec une orientation élevage était recherché. Le domaine du Vigier, situé à **La Ferté-Hauterive** dans l'Allier fut proposé mais l'occupation de la « Zone libre » mit fin provisoirement au projet, bien qu'une Société Anonyme propriétaire ait été constituée. À Grangeneuve, « les difficultés de recrutement : personnel et élèves étrangers, les questions financières, poussaient la Société de Marie à chercher une solution au transfert de l'école en France » … « La propriété de La Ferté-Hauterive, acquise par souscriptions auprès de nos anciens élèves, existait et ceux-ci tenaient essentiellement à ce que nous la prenions en charge. De ce côté, la difficulté était l'absence de locaux scolaires. Nous ne pouvions plus compter sur une aide du gouvernement français pour financer les constructions. Or, le 21 février 1952, à une réunion d'anciens élèves à Moulins-sur-Allier, l'un d'eux parla de la vente probable du séminaire des Jésuites à **Yzeure**, à deux kilomètres de la ville. Après bien des discussions, tergiversations, hésitations, la Société de Marie décida l'achat de cette propriété de 10 ha et le départ de Grangeneuve en 1953. »

C'est donc à la rentrée de 1953, que **l'Institut Agricole du Centre** ouvrit ses portes. Cet Institut deviendra une antenne de l'Institut Catholique de Lyon et pourra délivrer un diplôme supérieur en agronomie. La ferme d'application de La Ferté-Hauterive,

distante d'une trentaine de kilomètres, permettait les travaux pratiques. La difficulté pour recruter du personnel compétent ne permettra pas la pérennisation de l'œuvre qui fermera ses portes en 1960 et la ferme de la Ferté-Hauterive en 1961.

Une autre aventure avait commencé avec la création de **l'école d'agriculture Notre Dame de l'Aube à Sainte Maure**. L'évêque de Troyes, Mgr Le Couëdic, avait reçu de Mme veuve Morin en 1944, un domaine de 200 ha, avec un château, en vue de fonder une École d'agriculture pour ses diocésains. Lui-même s'était investi dans cette mission, il avait été jusqu'à donner un de ses anneaux pastoraux à vendre pour soutenir l'établissement... Il désirait trouver une congrégation religieuse pour s'occuper de cette fondation. Après plusieurs entrevues, la prise en charge de l'école fut décidée. En septembre-octobre 1948, une petite communauté de trois membres fut envoyée : M. Fimbel, Directeur, René Schweitzer, aumônier, et Henri Rey. Lors de la fondation de Ste Maure, le père Barb, alors Provincial, donnait cette consigne : « Faites comme à Grangeneuve… avec un niveau de départ plus bas, et maintenez une union étroite entre École et Ferme. »[6] C'est ainsi que s'est développé un centre d'apprentissage en alternance puis continu grâce à l'internat ; un cours par correspondance et une formation pour adultes (« Centre de Promotion Sociale » devenu par la suite « Centre de Formation Professionnelle pour Adulte »). Aujourd'hui, le « Lycée privé Sainte Maure » prépare à différents baccalauréats professionnels et généraux : « conduite et gestion de l'entreprise » ; option cheval ; option production végétale ; option élevage (production animale) ; baccalauréat « gestion des milieux naturel et de la faune » ; baccalauréat scientifique ; baccalauréat « science et technologie de l'agronomie et du vivant » ainsi que deux brevets de technicien supérieur : « agronomie et productions végétales » et « gestion et maîtrise de l'eau ». Les classes de 4e et 3e

[6] *La Gerbe de Notre Dame de l'Aube*, 13e année n° 72, septembre-octobre 1963, pp. 9-10.

permettent aux élèves démotivés de retrouver un élan pour les études grâce à une pédagogie et un accompagnement adaptés. Le dernier Chef d'établissement marianiste a été le frère André Brissinger jusqu'en 1990. Depuis, ce sont des Chefs d'établissement laïcs qui poursuivent la mission sous tutelle marianiste.

Saint-Remy avait eu un grand rayonnement chez les Marianistes. Lors de la fondation de la Société de Marie aux USA, le père Léon Meyer pensait faire du grand domaine de 300 ha qu'il avait acheté à Dayton, un nouveau Saint-Remy. Il nomma ce domaine « Nazareth », mais peu à peu le projet se transforma…

Nous avons eu d'autres centres agricoles dans le monde : à Givenich au Luxembourg de 1899 à 1907, à Rutherford en Californie de 1911 à 1917… Aujourd'hui, des frères perpétuent cette tradition en particulier au Congo-Brazzaville, en Côte d'Ivoire et au Togo…

Ce qui est original dans la formation agricole proposée depuis les origines, c'est une ouverture sur le monde et sur d'autres métiers nécessaires à l'agriculture, une dimension sociale, culturelle et religieuse. En somme : la formation d'un homme complet prêt à affronter la vie.

2. L'orphelinat de l'hôpital St Jacques à Besançon et la tradition des orphelinats dans la Société de Marie

Dès la restauration de la Congrégation Mariale de Bordeaux par le père Chaminade, le souci des enfants délaissés était présent avec l'œuvre des petits ramoneurs auvergnats ou savoyards qui s'est poursuivie sous la conduite des frères à la Madeleine, à Agen et à Besançon. Autre œuvre, moins connue, qui semble avoir été de

courte durée mais qui était bien dans les vues du père Chaminade : les maisons pour jeunes détenus. Des demandes étaient arrivées au Fondateur, de Bordeaux, de Strasbourg et surtout de Besançon, et l'œuvre de la prison de Bellevaux avait failli voir le jour en 1830 mais, suite à la Révolution de Juillet et au manque de religieux, elle n'avait pu être prise en charge. C'est finalement en 1862-1863 que nos frères seront présents à Bordeaux au Pénitencier Saint Jean[7]…

Lors de la visite du père Chaminade dans les établissements du « nord », en 1826, il avait été convenu qu'il ferait une visite à **l'hôpital de la ville de Besançon et à l'orphelinat** qui était dans ses murs. Voici ce qu'il écrivait : « … je crus pouvoir faire espérer que nous nous chargerions de la direction entière et [de l'] enseignement, tant de la lecture et écriture que des quatre métiers qu'on y exerce. Six frères paraissent bien suffire pour le tout : un pour l'enseignement, tant de la religion que de l'écriture et lecture, ce qu'on appelle là instituteur, - quatre frères pour les quatre métiers, savoir : bonnetier, tisserand, menuisier, cordonnier, et un chef. »… « Dans mes vues, cet Établissement sera et la cause et le modèle de plusieurs autres Établissements, du même genre à peu près, dans plusieurs grandes villes, – et surtout à Paris, – où ils sont particulièrement nécessaires. »[8]

Au début de l'année 1827, une première communauté avait pris en charge l'orphelinat Saint Jacques de Besançon, avec la particularité que les religieux dépendaient des Sœurs hospitalières, ce qui ne fut pas sans quelques conflits… Les frères trouvèrent les orphelins dans un état de « désordre et de corruption » catastrophique : « Les maîtres séculiers qui en avaient le soin, étaient obligés, pour les soumettre, d'employer le fouet, les fers aux pieds et plusieurs autres châtiments de ce genre, plus propres à les

[7] *Cf*. *L'esprit de notre fondation*¸ troisième volume p. 22 n°31.
[8] *Lettres II* n°416, 6 novembre 1826 à M. Clouzet.

abrutir qu'à les corriger. »[9] Certains orphelins avaient même été jusqu'à projeter d'empoisonner les frères qui étaient prêts à quitter leur poste. Encouragés par M. Clouzet, ils employèrent « les sentiments de l'honneur, l'appel à la raison, et surtout à la religion ; ils pensèrent que ces moyens auraient des effets plus heureux et plus salutaires, et ils ne se trompèrent pas. Dans peu de temps, le vice fit place à la vertu ; dès lors l'administration de l'hospice comprit quel est l'ascendant de la religion quand elle domine dans les cœurs. »[10] C'est dans cet esprit que nos frères continuèrent leur mission jusqu'à la nuit du 7 au 8 avril 1840, où un incendie ravagea l'hôpital St. Jacques. Les orphelins prirent la route d'**École** où ils se réfugièrent dans la maison des Missionnaires de Beaupré… Les bienfaits de la vie au grand air pour les enfants décidèrent les administrateurs de l'orphelinat à non seulement prolonger le séjour mais également envisager des constructions. Une section d'industrie agricole fut ajoutée aux ateliers de tailleur, bonnetier et cordonnier. Peu après, c'est l'apprentissage de l'horticulture qui est enseigné… En 1860, l'orphelinat comprenait 22 enfants de la Charité et 61 enfants assistés du département, soit 83 enfants. 6 religieux animaient l'orphelinat : 2 instituteurs, un maître cordonnier, un maître tailleur et 2 maîtres jardiniers ; auxquels s'ajoutaient 3 religieuses hospitalières, 2 institutrices, un garçon de voiture et une fille de cuisine.

Comment se déroulait une journée à l'orphelinat ? : « Pour tous les enfants, le temps était partagé entre la classe et le travail. » « À 4h, lever des maîtres ; à 7h, Sainte Messe ; à 7h30, déjeuner ; de 8h à 11h15, travail ; à 11h30 dîner suivi d'une récréation ; de 1h à 3h, classe puis travail jusqu'à 7h30, où se prenait le repas du soir. » En 1870, « Les trois quarts des enfants étaient occupés aux travaux de culture ou de jardinage. Ils étaient répartis en trois sections : les

[9] Joseph SIMLER, *Guillaume-Joseph Chaminade*… Paris Bordeaux 1901, pp. 537-538.
[10] *Idem*, p. 538.

grands, les moyens et les petits. Chacune de ces divisions était conduite au travail par un chef choisi parmi ceux qui avaient obtenu les meilleures notes. C'est à ce chef que le maître jardinier expliquait le travail à faire ; c'est aussi lui qui donnait les notes de travail à ceux des enfants qui travaillaient sous sa conduite, mais après le contrôle du maître jardinier et des frères surveillants. Ces notes n'étaient pas purement honorifiques, mais donnaient droit à des gratifications graduées, dont le montant total était payé à l'enfant à l'époque de sa sortie [à 18 ans], si toutefois cette sortie était régulière. Ceux des enfants qui se conduisaient bien parvenaient à recevoir ainsi, à leur sortie, quelques centaines de francs. Outre les travaux de culture, il y avait deux ateliers : celui des tailleurs et celui des cordonniers : vingt–quatre enfants étaient répartis entre ces deux ateliers, douze pour chacun. Comme les jardiniers, ces enfants avaient leurs notes et, conséquemment, leurs gratifications. »[11]

L'orphelinat d'École se poursuivra jusqu'au moment où l'administration décida de le transporter à Châteaufarine en 1898. Le Provincial de l'époque annonça le départ des frères au Président de la commission des hospices de Besançon en ces termes : « Nous avons pris connaissance du local de Châteaufarine ; il ne répond pas à ce que demandent nos règlements, en conséquence j'ai l'honneur de vous informer que nous avons le regret de nous retirer. Veuillez me faire savoir quel jour nos frères deviendront libres, afin que nous puissions en disposer… »[12]

D'autres orphelinats ont été tenus par la Société de Marie, parfois sur une courte durée, faute de moyens financiers ou de religieux : Willerhof en Alsace sur la commune de Hilsenheim (1850-1851), Le Mesnil-Saint-Firmin dans l'Oise (1854-1855), Sion en

[11] Notes de M. Pussot in *L'Apôtre de Marie* tome 21 p. 378.

[12] Lettre du 13 septembre 1898. Archives de l'hôpital St Jacques de Besançon. *Cf.* Eddie ALEXANDRE, *Les frères ouvriers dans la Société de Marie au temps du père Chaminade*. *Pro Manuscripto* Rèves 1984 pp 68-94.

Suisse (1858-1869)[13], Kembs en Alsace (1863-1870), le Paulinum à Graz en Autriche (1857-1935), Klein-Zimmern (1902-1921) et Drais en Allemagne (1903-1923), Cortil-Noirmont en Belgique (1916), Linz (1927), Vitoria en Espagne (1903-1905 et 1923), Cincinnati, Ohio (1854-1855) et Rutherford, Californie (1911-1917).[14]

Lors de la suppression des Congrégations religieuses en France en 1903, la Société de Marie « dirige les orphelinats agricoles de Merles sous Rouvroy (Oise) [1853-1903], Luché-Thouarsais (Deux-Sèvres) [1867-1903], Coubeyrac (Gironde) [1872-1903] et La Peyrouse (Dordogne) [1899-1903] et, dans chacun de ces établissements, entretient et prépare à l'agriculture les enfants qui lui sont confiés par diverses œuvres d'assistance. »[15] Ces maisons étaient à peu près semblables quant à l'esprit à ce qui se vivait à École.

En 1937, la Province de Cincinnati acceptait de prendre en charge le grand **orphelinat Saint Jean de la ville de Brooklyn**. « Par suite de la crise économique du pays, et en vue de parer à l'augmentation du nombre de chômeurs qui en découlait. Des mesures législatives avaient été prises pour prolonger la durée des années d'éducation dans les orphelinats. Il en résultait une situation délicate, au point de vue disciplinaire, pour les Sœurs [de St Joseph qui s'occupaient de 750 garçons orphelins], qui, jusqu'alors, n'avaient eu la charge que d'enfants au-dessous de quinze ans. L'Évêque décida que les enfants qui suivaient à l'orphelinat Saint Jean les classes de 5^{e} année et au-dessous seraient répartis » dans d'autres établissements, « et que les élèves des classes de 6^{e} et au-

---

[13] Cf. Bernard PUGIN, sm. *Les Marianistes en Suisse*, 1971, imprimerie Pillet, Martigny pp. 92-99.

[14] D'après *L'Apôtre de Marie* tome 29 pp 127-128 et *Orphelinats SM* (1930) AGMAR 163.1.2.

[15] *Notes sur la Société de Marie (Marianistes) et sa demande en autorisation*. Imprimé sans date (sans doute 1902 ou 1903) AGMAR 157.5.3.

dessus […] seraient réunis à ceux de l'orphelinat Saint Jean, confié désormais à la direction d'une Société de Frères » : la Société de Marie. « Sur les 500 élèves présents, 15% sont entièrement orphelins ; 10% ont perdu père ou mère ; 75% viennent de parents séparés : ils sont confiés à l'œuvre par diverses organisations de bienfaisance de la ville ou par des particuliers. Un plan, mûrement étudié, a été arrêté pour donner à ces 500 élèves, jeunes gens de 12 à 18 ans, une éducation virile, les préparant à un sain usage de la liberté dans la vie ; c'est pourquoi on s'est efforcé de créer dans ce milieu selon les traditions de la Société, un véritable esprit de famille, favorisant l'esprit de conscience et l'esprit d'initiative. Les 500 élèves ont été répartis, d'après leur âge, en 6 groupes, qui ont chacun leur local et leur vie propres. […] Chaque élève a son armoire et son bureau, dont il dispose en maître, mais dont il a aussi la responsabilité. Dans l'intérieur, il jouit d'une certaine liberté, mais qui doit respecter le règlement de l'œuvre. Un programme d'études et de travail manuel lui est assigné, et toutes les six semaines, il doit rendre compte de ce qu'il en a réalisé. Sports, cinéma, fanfare viennent rompre la monotonie de son existence, et deux fois par mois il peut recevoir la visite de ses proches. Ainsi se passent les années de son éducation, après lesquelles il est apte à entrer dans la vie et à se faire une carrière. On lui a appris, – note un résumé des programmes très chrétiens et américains de l'école, –1° que chacun doit assurer le salut de son âme ; 2° qu'il soit tendre à être un homme de caractère ; 3° qu'il doit user de toute opportunité pour son perfectionnement personnel ; 4° qu'il doit développer son initiative ; 5° qu'il doit prendre soin de tout ce qui est à son usage afin d'en apprécier la valeur. »[16]

« Saint John a déplacé ses activités depuis Brooklyn vers Rockaway Park en 1948. Au début, Saint John était connu comme l'orphelinat catholique romain du village de Brooklyn. Mais ensuite,

[16] *L'Apôtre de Marie* tome 29 pp 129-130.

les années passant, la situation des enfants placés changèrent. Il y avait peu d'orphelins effectifs (sans parents), mais dans la plupart des cas, les jeunes étaient placés à St John à cause de problèmes de famille, parfois c'était à cause d'un décès, mais le plus souvent, c'était à cause de la pauvreté, de tensions ou de ruptures familiales, ou d'incapacité à fréquenter l'école qui provoquait le placement. Il est passé par plusieurs changements de nom : depuis « Asile d'orphelins » à « Foyer de garçons St. Jean », à « École et résidence de garçons St. Jean », à « Résidence de garçons St. Jean ». Ce dernier est le nom officiel actuel. »[17] Les Marianistes ont quitté l'établissement en 2012.

En 1954, l'Évêque et le Comité de la région de Molise contacte les Marianistes Italiens pour leur confier la **« Maison pour les orphelins de guerre » de la région de Molise à Campobasso**. À l'époque, elle accueille une cinquantaine de jeunes. Les religieux doivent prendre soin de la formation religieuse, morale et physique des orphelins. Ils les accompagnent aux écoles des environs. Peu après, les religieux ouvrent la maison après les classes aux jeunes de Campobasso pour permettre aux orphelins de sortir de leur isolement. C'est ainsi que naîtront progressivement de nouveaux mouvements. Voici le récit qu'en fait Leone Leo : « La communauté marianiste de 1954 à 1967 s'était bien insérée dans le tissu de la cité. Outre le témoignage évangélique, elle avait donné un souffle social et culturel à ces jeunes qui avaient besoin de retrouver une solidarité humaine et des rapports affectifs favorisant leur intégration dans la société. La condition d'isolement et de ghettoïsation que les orphelins [de guerre] avaient vécue par le passé était seulement un amer souvenir à transformer. En 1959, naissait le Groupe Sportif '*Virtus*', aboutissant ensuite au Village '*Stella Maris*' qui devenait un des lieux associatifs dans lesquels les orphelins fraternisèrent et partagèrent leurs expériences de sport et de vie avec les jeunes de Campobasso. La guerre était loin

[17] Note du frère Tomas Neil TRAGER, sm.

désormais (grâce à Dieu !) et l'œuvre allait naturellement s'éteindre. Il s'agissait alors de ne pas laisser à l'abandon un terrain rendu fertile et qui, de fait, avait élargi son enceinte au-delà de son chef-lieu de Molise […]. On pensait réaliser un Centre Communautaire pour les Jeunes qui pourrait devenir un vrai et propre laboratoire de vie associative pour les jeunes, traversant des moments divers d'expériences, d'animation et d'engagement chrétien et social : du théâtre au sport, à la musique et à d'autres forme de créativité et l'activité du volontariat. »[18] C'est ainsi qu'est née en 1967 « Nouvelle Frontière » ... Les Marianistes continuent leur présence à la paroisse « *Mater Ecclesiae* » de Campobasso.

3. Les écoles normales

Nous renvoyons le lecteur au § 2.5., p. 77.

4. La Villa Saint Jean de Fribourg

Suite aux expulsions de 1903 en France, beaucoup d'œuvres se réfugièrent en Suisse. C'est là que naquit une œuvre d'éducation originale : la Villa Saint-Jean de Fribourg. « La nouvelle institution était officiellement rattachée au collège cantonal Saint-Michel : elle en devenait la ' section française '. […] En s'installant dans les nouveaux bâtiments, placés sous la protection de l'apôtre Saint Jean, le P. Kieffer réalisait une expérience pédagogique qui lui était chère : la vie de famille au collège. Sa grande famille d'environ deux cents personnes était divisée en trois sections réparties en 'pavillons' : *La Sapinière* pour les grands, *Les Ormes* pour les moyens et *Gallia* pour les petits. Dans de vastes espaces de verdure,

[18] Leone Leo, *Relazione sulla Nuova Frontiera*, in Ambrogio Albano, *Storia della Provincia italiana della Società di Maria (Marianisti) 1887-1999*, p. 94.

chacune de ces sections avait son cadre matériel propre et formait un ensemble distinct, adapté aux besoins et aux caractères particuliers des différents âges. Des animateurs multipliaient les réunions intimes, religieuses et profanes ; le sport était à l'honneur. Au lieu d'être perdu dans l'anonymat, chaque élève vivait à l'aise dans un milieu où il se sentait comme dans sa famille. C'est ainsi que de nombreuses générations d'étudiants trouvèrent à la Villa Saint-Jean le cadre idéal pour parfaire leur formation religieuse, intellectuelle et physique. […] La guerre de 1939-45 faillit mettre en cause l'existence de la Villa Saint-Jean. Elle survécut cependant à cette épreuve et retrouva sa prospérité matérielle. Mais le manque de personnel religieux ne lui permit pas de correspondre suffisamment aux vues de son fondateur. D'autre part, les Marianistes de France se voyaient dans la nécessité de se regrouper. C'est pourquoi, en 1962, les Supérieurs retirèrent les religieux français et les remplacèrent par des Marianistes des États-Unis qui firent de la Villa Saint-Jean une High School américaine destinée aux jeunes gens de langue anglaise. Huit ans plus tard, la Société de Marie abandonna cette œuvre. Au printemps 1971, l'État de Fribourg acheta la Villa Saint-Jean en vue de construire de nouveaux bâtiments et d'y transférer certaines sections du collège cantonal Saint-Michel. »[19] Parmi les plus illustres élèves de l'établissement, nous pouvons citer Antoine de Saint-Exupéry et Juan Carlos 1er, Roi d'Espagne…

[19] Bernard PUGIN sm *Les Marianistes en Suisse*. 1971, imprimerie Pillet Martigny. Pp. 124-125.

5. La place de la doctrine sociale de l'Église au tournant de 1900 dans les œuvres d'éducation marianiste :

L'histoire de la Société de Marie avant 1903 est liée au Collège Stanislas de Paris où s'est développé le « Sillon » de Marc Sangnier et de son ami Paul Renaudin. Alors que se développe le « catholicisme social » auquel l'encyclique du Pape Léon XIII, *Rerum Novarum*, donne des repères en 1891, des religieux marianistes s'engagent aussi sur ce chemin. Dès 1894, à « la crypte » de Stanislas, sous l'œil bienveillant de l'abbé Leber, sm, des collégiens avec Marc Sangnier se réunissent régulièrement. Ces réunions vont donner naissance au Sillon et à sa revue. Des cercles d'éducation populaire et d'autres groupes se développent, voulant créer une vraie fraternité au-delà des classes de la société, s'apportant et se reconnaissant mutuellement dans la simplicité du tutoiement… La France continuait d'être divisée entre monarchistes et républicains, ce mouvement portait en lui l'espérance d'une réconciliation nationale en proposant une république démocratique...[20]

Nous ne pouvons ici retracer l'histoire de ce mouvement original. Nous voulons simplement signaler l'influence qu'il a eue dans l'éducation des jeunes de nos institutions à la fin du XIX^{è} siècle et au début du XX^{è}, créant un esprit d'ouverture, de dialogue, d'esprit critique sur des questions de société. Malheureusement, la condamnation du Sillon par Pie X en 1910 a donné un coup d'arrêt à cette aventure qui s'est malgré tout poursuivie autrement… Nous ne disposons malheureusement pas d'une étude sur l'influence du Sillon et des « cercles d'étude » dans l'éducation marianiste, c'est un sujet qui serait à approfondir. Il serait également intéressant de voir si ces mouvements ont eu une influence sur la « Congrégation

[20] *Cf.* AGMAR Cat. 1990 Doc. 23.1 *Le Sillon*.

mariale » qui continuait d'exister au sein de nos établissements et auprès d'anciens élèves.

La préoccupation sociale n'était pas seulement l'apanage de Stanislas de Paris. Suite à un congrès à Besançon, Léon Harmel, « apôtre de l'usine chrétienne, père des ouvriers et digne collaborateur de Mr. le Comte Albert de Mun dans l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, dans la propagation et l'application de la doctrine de Léon XIII touchant la question ouvrière et sociale »,[21] accepta de passer par Saint-Remy, le 7 mars 1893, pour donner une conférence à tous les élèves de l'école pratique d'agriculture et les grands élèves de l'école secondaire. Après avoir parlé du Pape et des ouvriers, Léon Harmel avait devant lui « … des jeunes gens chrétiens appartenant à la classe aisée, qui, un jour auront à remplir autour d'eux un rôle plus ou moins important, une mission sociale à laquelle ils doivent se préparer en s'efforçant à devenir des hommes utiles à la société dans les diverses positions auxquelles ils peuvent être appelés, et non des égoïstes uniquement occupés de leurs plaisirs ou de leurs intérêts personnels » … « Celui qui est riche ne l'est pas seulement pour lui-même, suivant les vues de la Providence. Si elle lui a départi les biens de la fortune plus abondamment qu'à bien d'autres, elle sut les lui confier que comme un dépôt dont il aura à rendre compte et dont il doit donner une part à ceux qui en sont dépourvus. Et, pour rendre plus sensible tout ce qu'il y a de culpabilité dans l'usage égoïste que font de leur biens un trop grand nombre de jouisseurs, il nous a montré le mauvais riche de l'Évangile comme étant un bon riche, comparé à tant de gens opulents qui, vivant au sein de l'abondance, du luxe et du superflu, passent insensibles et dédaigneux à côté du pauvre privé de toutes ressources, insultant à une misère affreuse autant

[21] AFMAR 159.1.4 Saint-Remy (H.S.) Annales 1893-1894 p. 4.

qu'imméritée, bien souvent, misère qu'ils pourraient et devraient soulager. »[22,23]

Un religieux marianiste, Louis Cousin (1855-1931) a été un artisan infatigable de la doctrine sociale. Il a parcouru la France et d'autres pays pour porter ce nouveau message. On pourra se référer à quelques-uns de ses ouvrages comme le *Catéchisme d'économie sociale*, Au Sillon, Paris 1900 ; *Le Sillon et les catholiques*. Lethielleux. Paris 1909 ; *Catéchisme d'économie sociale et politique du « Sillon ».* Librairie Emmanuel VITTE. Lyon Paris (sd.).

[22] *Id.* pages 6-7.

[23] Par un « clin d'œil de la Providence », le 6 janvier 2016, alors que nous rédigions la suite de cet ouvrage, nous avons été interpelé par une intéressante publication au sujet de Léon Harmel, parue sur un réseau social. Ayant posté un commentaire afin de signaler le lien entre la préoccupation de la question sociale et l'histoire des Marianistes, nous avons reçu, très peu de temps après, le message suivant : « Votre frère marianiste, Jean-Marie LECLERC [à l'heure actuel Vice-provincial de France], est mon cousin germain. Il est donc, comme moi, l'arrière-petit-fils de Xavier GOBY, dont la fille a épousé Charles HARMEL, fils de Léon. Xavier GOBY était parfumeur à Grasse (entreprise TOMBAREL). » Décidément, « le monde est petit » !

Chapitre 7. Expansion mondiale

Chapitre 7. Expansion mondiale

La réputation des établissements marianistes va rapidement franchir les frontières. Du vivant du père Chaminade, la Société de Marie s'était installée en Suisse dès 1839 et aux USA en 1849. L'expansion marianiste allait se poursuivre avec la fondation de Mayence en Allemagne (1851) et de Graz en Autriche (1857).

Il est des retournements de l'histoire parfois inattendus : le Kulturkampf de Bismarck, interdisant l'enseignement aux Marianistes des régions annexées d'Alsace-Moselle, allait libérer des religieux pour de nouvelles missions. Beaucoup d'œuvres furent renforcées, en particulier les maisons des États-Unis d'Amérique, l'Autriche, la France, etc. et des fondations nouvelles devinrent possibles comme en Belgique en 1874.

À Rome, c'est le Pape Léon XIII qui demanda aux Marianistes de s'installer dans la Ville Éternelle. Le Collegio Santa Maria ouvrit ses portes en 1887.

En Espagne, « …à la suite de diverses démarches, le premier colegio Santa Maria fut ouvert à Saint-Sébastien en 1887. La catholique Espagne s'éprit d'une famille religieuse qui se réclamait de Notre-Dame del Pilar. L'afflux des vocations permit d'entreprendre successivement les fondations de Jerez en 1888, Vitoria en 1889, Cadix en 1892, Escoriaza en 1895. En moins de dix ans, la Société de Marie comptait près de cent religieux espagnols. Une Province d'Espagne fut érigée... »[1]

Les pays de mission, après une première évangélisation, sollicitaient des missionnaires éducateurs pour stabiliser et faire

[1] L. GADIOU et J.-Cl. DELAS, *Marianistes en mission permanente.* Résidence Chaminade Paris, *sd*., P. 124.

croître ce qui avait été semé (on parlait beaucoup à l'époque d'apporter « la civilisation » …). C'est ainsi que des demandes parvinrent aux Supérieurs de diverses parties du monde. Les premiers religieux marianistes partirent pour la région des Grands-Lacs au Canada en 1880 ; d'autres pour Tripoli en 1881 puis en Tunisie à Sfax (1882), Tunis (1883), Sousse (1885). Plus tard, les frères espagnols s'établiront au Maroc à Tétouan et Tanger. En 1883, les frères des États-Unis fondent des écoles sur les Iles d'Hawaï à la demande des Pères de Picpus. Une messe d'action de grâce est célébrée à l'occasion de leur arrivée par le saint Père Damien, apôtre des lépreux… En Afrique sub-saharienne, les frères ouvrent ce qui deviendra le célèbre lycée Chaminade en 1946 à Brazzaville… Les frères canadiens arrivent à Abidjan en 1961, ils seront bientôt rejoints en 1966 par les frères qui avaient dû quitter Brazzaville en raison de la nationalisation et qui succèdent aux Assomptionnistes au Collège Notre Dame d'Afrique… La Province de Suisse de son côté s'investira au Togo à partir de 1958 en créant le collège de Lama-Kara…

Être missionnaire au Japon n'était pas chose facile pour des occidentaux. Comme les Marianistes avaient un costume religieux peu différent des personnes du siècle, ils devraient moins choquer les autorités japonaises… C'est ainsi qu'ils furent invités à venir seconder les prêtres des Missions étrangères de Paris. Débarqués en 1888 à Yokohama, ils commencèrent à s'installer à Tokyo. Les premiers temps furent difficiles mais avec beaucoup de persévérance, les résultats ne se firent point attendre. Ces écoles étaient subventionnées par le Gouvernement français et par l'Alliance française, tout comme pour Tripoli. Au moment de la spoliation des congrégations en 1903, voici ce qui était présenté pour la défense de nos établissements : à Tokyo, l'École de l'Etoile du Matin a été fondée en 1889. « Elle a reçu les privilèges des lycées d'État et est officiellement chargée de l'enseignement de la langue française dans la capitale de l'Empire ; c'est aussi au personnel de

cette école que le gouvernement japonais a demandé des professeurs de français de l'Université impériale et de l'École militaire de Tokyo. Les professeurs de l'École de l'Etoile du Matin ont publié à l'usage des Japonais : 1° un cours complet de langue française, en trois volumes, déjà parvenu à sa troisième édition ; 2° un choix de lectures françaises annotées ; 3° un précis d'histoire universelle. »[2]

Dans ce même document nous apprenons que l'École de l'Etoile de la Mer à Nagasaki avait été fondée en 1892 ; celle d'Osaka, l'École de l'Etoile brillante, en 1898 (c'était une école de commerce) et à Yokohama, l'École Saint-Joseph, fondée en 1901, était réservée aux étrangers… En 1907, une école apostolique s'ouvrira à Urakami pour soutenir les vocations et permettre la formation du clergé et des religieux japonais…

La préparation aux grandes écoles est, semble-t-il, une spécialité française. C'est ainsi qu'avant 1903, Stanislas à Paris préparait à Polytechnique, Saint-Cyr, Navale et Centrale, et Saint-Charles de Saint-Brieuc jusqu'en 1933 préparait à Navale. Aujourd'hui Sainte Marie d'Antony et Sainte Marie Grand-Lebrun de Bordeaux ont des classes préparatoires aux grandes écoles…

Dans ce même esprit d'émulation, alors que beaucoup d'écoles paroissiales avaient été confiées à la Société de Marie aux USA, plusieurs se transformèrent en High Schools et, à partir de 1920 naissait la première université marianiste à Dayton, qui sera suivie par celle de San Antonio puis celle d'Hawaï.

La Société de Marie a fondé dans beaucoup d'autres pays comme la Chine en 1903-1909 puis de 1935 à 1947 ; la Corée ; le

---

[2] *Notes sur la Société de Marie (Marianistes) et sa demande en autorisation*. Imprimé sans date (sans doute 1902 ou 1903) AGMAR 157.5.3. Voir bulletin de l'Alliance française 15 octobre 1902 pp. 344-345.

Mexique ; l'Amérique latine ; l'Afrique de l'Est, etc. En 2015, elle est présente dans 34 pays sur 4 continents.

Ce survol, inspiré du livre « Marianistes en mission permanente[3] », donne une idée de l'expansion de la Société de Marie dans le monde (pour ceux qui désireraient approfondir ce développement des Marianistes, nous renvoyons le lecteur aux différents volumes de ***l'Histoire générale de la Société de Marie*** d'Antonio Gascón Aranda en cours de publication). L'auteur y présente principalement les établissements les plus marquants confiés à la Société de Marie. Il ne faudrait pas pour autant oublier toutes les petites écoles primaires et les collèges des petites villes, touchant tous les milieux, dont il est peu parlé dans cet ouvrage. Beaucoup de frères s'y sont dévoués en faisant confiance en la Providence. En effet, ces établissements avaient beaucoup de mal à équilibrer leur budget et certains parents payaient la scolarité de leurs enfants en nature : qui un poulet, qui un sac de pommes de terre, etc. Plusieurs de ces communautés n'avaient pas de prêtre marianiste en leur sein. Ces religieux ont souvent été proches de la population et ont permis à beaucoup d'hommes de pouvoir donner le meilleur d'eux-mêmes dans la société et dans l'Église.

Aujourd'hui, tout ce passé idyllique semble vaciller sur notre vieux continent. Beaucoup d'œuvres ne fonctionneraient plus si des laïcs n'avaient repris le flambeau marianiste. Le manque de vocations religieuses en occident conduit à une restructuration, et nous pousse à développer la formation des laïcs à l'esprit marianiste. L'œuvre commencée dans les pays en développement se poursuit avec des frères originaires de ces pays qui inculturent la tradition marianiste, lui donnant une identité locale, et nous rendons grâce au Seigneur pour cette nouvelle expansion. Tout cela nous oblige à l'humilité et à avoir une grande reconnaissance pour

[3] L. GADIOU et J.-Cl. DELAS *Marianistes en mission permanente.* Résidence Chaminade Paris, sd.

nos prédécesseurs qui ont donné une véritable identité à nos œuvres éducatives.

3ème partie. L'éducation marianiste aujourd'hui

Chapitre 8. Fondements du style marianiste d’éducation

Chapitre 8. Fondements du style marianiste d'éducation

1. L'éducation marianiste : une mise en œuvre du charisme

1.2. Une vue d'ensemble de l'éducation marianiste : L'article « Éducation » du Dictionnaire de la Règle Marianiste (DRM) - Bernard Vial

Avant d'entrer dans le cœur du sujet, à savoir *l'identité de l'éducation marianiste*, nous donnons une vue d'ensemble – contemporaine, même si elle date déjà de près de trente ans – sur l'éducation telle que les marianistes la comprennent, dans la mission de l'Église et dans le monde actuel. Nous suivons ici, en en reproduisant de nombreux extraits, l'article « Éducation » du *Dictionnaire de la Règle Marianiste*[1], qui fut édité en 1988 – et peut-être pas assez lu ni utilisé. L'article est signé par le père Bernard Vial, sm. À cette époque, il est Chef d'Établissement du Second Degré de l'Institution Sainte Marie Grand Lebrun, à Bordeaux. Institution qui est, comme on le sait, la continuation, sur un terrain acquis en 1874, du premier établissement de la Société de Marie. Ce

[1] Ambrogio ALBANO, sm, (Dir.), *Dictionnaire de la Règle de Vie Marianiste (DRM),* Publication « CEMAR », Rome, 1988. Par la suite, nous noterons cet ouvrage *DRM.* Les références à cet ouvrage seront désormais notées ainsi : [Auteur de l'article, « titre de l'article », *DRM*]. Dans la suite de cet ouvrage, nous noterons les citations de la Règle de la Société de Marie par l'indication « R. », suivie du n° de l'article.

premier établissement était la Pension Auguste, rue des Menuts, à Bordeaux, ouverte en 1819.[2] Il convient de préciser que, comme on le croit encore parfois, Sainte Marie Grand Lebrun n'est pas la « *Première École Marianiste* » (fut-ce en termes d'Institution, même sur un autre terrain). Elle constitue la suite du premier Établissement *de la Société de Marie*. Mais le premier établissement *marianiste* fut celui que les *Filles de Marie Immaculée* ouvrirent, sous la responsabilité d'Adèle de Batz de Trenquelléon, comme « École élémentaire pour les petites filles pauvres », à Agen, ouverte probablement fin novembre 1816[3], avec l'autorisation du père Chaminade, donnée par celui-ci le 18 novembre 1816[4]. Mais revenons, après cette parenthèse historique, à l'article « Éducation » du *DRM*[5].

Bernard Vial commence par situer l'Institution scolaire dans la mission de l'Église :

> « Au cours de l'Histoire […] l'Église revendique le droit de participer à la tâche d'enseignement et d'éducation, avec maints conflits dans divers pays.
>
> Le Père Chaminade se situe dans ce contexte, Et cela pour une double raison : parce qu'Évangélisation et culture sont étroitement

[2] *Cf. supra,* « 1.4. Les première écoles marianistes », pp. 17-23.

[3] « Mais revenons aux autres sœurs. Que font celles qui ne travaillent pas directement à la Congrégation ?"
"*C'est la sœur Saint Vincent qui tient (les classes) suivant les ordres du Père (Chaminade). Nous les avons commencées peu nombreuses et nous irons en augmentant…* » (Lettre à C. de Lachapelle – 6.12.1816)
Il s'agit là des classes gratuites que les Filles de Marie ont prises en charge pour les petites filles pauvres d'Agen.» *Cf. Le développement des Filles de Marie au travers des lettres de Mère Adèle*, (1816-1828), I. « Bâtir sur la croix », Marie-Joëlle Bec F.M.I. p. 5 (Document disponible sur le DVD du CEFM – Centre Européen de Formation Marianiste, 2015).

[4] *Chronologie Biographique de Mère Adèle de Batz de Trenquelléon*, *in* : *Lettres de Adèle de Batz de Trenquelléon*, tome 1, 1805 -1816, p. 13 (?)

[5] Toutes les notes sont ici ajoutées par nous-même.

imbriquées et reçoivent un éclairage réciproque ; et parce que la culture qui concourt à l'éducation individuelle et collective est un service pour l'homme ; et l'Église se veut au service de l'homme. »[6]

Plus près de nous, Vatican II va renouveler le discours de l'Église sur la question éducative :

- Par une Déclaration :

« Vatican II a considéré que le problème de l'Éducation chrétienne faisait partie des « signes des temps » et il a consacré une « déclaration[7] » à ce problème.

Prenant acte du fait que beaucoup de familles chrétiennes ne pouvaient pour des raisons diverses recourir à des institutions scolaires explicitement catholiques, il a traité du problème sous l'angle large de l'éducation chrétienne, en toutes circonstances. La déclaration ne manque pas pour autant de rappels insistants concernant l'école chrétienne proprement dite. »[8]

- Par la préoccupation exprimée dans les grands textes conciliaires :

« Mais l'apport du Concile ne se limite pas à ce texte : dans la deuxième partie de « *Gaudium et Spes* », consacrée à « quelques problèmes plus urgents », le chapitre II est réservé à « L'Essor de la culture », et touche les rapports de la « foi et de la culture », et par là-

[6] Bernard VIAL, article « Éducation », *DRM*, pp. 288-289.

[7] Paul VI, *Déclaration sur l'éducation chrétienne, GRAVISSIMUM EDUCATIONIS,* 28 octobre 1965. Texte disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651028_gravissimum-educationis_fr.html (consulté le 25/10/2015).

[8] B. VIAL, « Éducation », *op.cit*, p. 289.

même les lieux privilégiés de ces rapports, au nombre desquels l'École est en bonne place.

Le Décret sur l'Activité Missionnaire de l'Église demande aux chrétiens de « se dévouer avec un soin spécial à l'éducation des enfants et des jeunes au moyen des écoles de toutes sortes qu'il faut considérer non seulement comme un moyen privilégié pour former et élever une jeunesse chrétienne, mais en même temps comme un service de très haute valeur pour l'homme » (n. 29).

Le décret sur l'Apostolat des laïcs insiste sur l'apostolat vis à vis des jeunes (n. 12) »[9].

L'article nous introduit ensuite à la question scolaire, dans l'histoire de la Société de Marie, dont nous retiendrons quelques traits qui lui donnent son allure ouverte et novatrice :

« Les « frères de Marie » n'auront pas de costume propre... Il y a là un signe d'incarnation dans une société qui sera constant dans la Société de Marie.

Voici Saint-Remy : école secondaire, école professionnelle et agricole, école normale d'instituteurs. Innovation révolutionnaire pour l'époque : on récompense non les résultats, mais les efforts pour y parvenir ; les élèves peuvent s'exprimer librement au sein d'une « académie » ; la natation, l'équitation, la géologie, la botanique, l'astronomie font partie intégrante du programme. Le « latin » perd son monopole pour assurer les « humanités » au profit du français.

Dès les origines, de par la volonté du P. Chaminade, la Société de Marie refuse de se poser en rivale de l'École publique, mais se considère comme son associée, sa partenaire : acceptation des programmes officiels et des examens, entretien de relations franches avec les membres de l'enseignement public et les autorités de tutelle.

[9] B. VIAL, *idem,* p. 289

> Ce trait continue à marquer les œuvres d'enseignement de la Société de par le monde ».[10]

Assez rapidement, cette expérience pédagogique et éducative va faire l'objet d'une réflexion et d'une doctrine qui, à cette époque, apparaît directement dans les « Constitutions » de la Société de Marie, puisqu'à cette époque, seuls des religieux sont enseignants ou Directeurs dans les établissements marianistes. La Règle[11] reprendra ces éléments et les Chapitres généraux[12] continueront d'insister sur l'importance de cet apostolat.

> « Dans les Constitutions de 1839[13], l'article 8 précise : « Les moyens par lesquels la Société atteint son double objet, sont la profession religieuse et l'éducation chrétienne ». Le titre II du livre I, articles 251-268 est consacré à « l'éducation chrétienne ». Dans le livre II, sur les diverses catégories de profès[14], les [articles] 361-367 concernent les « laïques[15] enseignants ou lettrés », [les] articles 427-432 concernent le Second Assistant[16], ou « chef d'Instruction ».
>
> La révision de 1891 a donné une part plus importante à l'École dans nos Constitutions.

---

[10] *Idem*, p. 291.

[11] Le Livre I[er] de la Règle donne une version contemporaine des Constitutions, augmentée d'articles explicitant celles-ci et qui constituent le livre II[nd].

[12] Le Chapitre général est l'instance majeure de gouvernement et de visée missionnaire de l'ensemble de la Congrégation

[13] Les deuxièmes qui ont été rédigées (les premières étaient de 1829), mais probablement les premières véritablement diffusées.

[14] *Profès* : les personnes ayant fait « *profes*sion (religieuse) », c'est-à-dire les religieux.

[15] Il ne s'agit pas des « laïcs » au sens courant et contemporain, qui désigne les baptisés qui ne sont ni prêtres, ni diacres, ni religieuses, ni religieux, ni consacrés, mais des « laïcs », ou « religieux laïcs », au sens du droit canonique, c'est-à-dire des religieux non-prêtres.

[16] Du Supérieur général.

> Les diverses modifications consécutives au Concile, ont abouti dans la Règle de 1983[17] à une présentation de notre apostolat à la fois plus large et mieux centrée sur l'essentiel de l'éducation : la formation d'un homme de foi, la promotion de l'homme intégral. L'article 74 situe les institutions éducatives au sein de la « mission », et le livre II développe cet article dans la section 5.10-5.15.
>
> Le Chapitre [général] d'Ariccia a consacré à l'apostolat en institution scolaire un document important I.D., n. 29-37. »[18]

B. Vial souligne ensuite les réflexions récentes sur l'éducation dans le monde contemporain.

> « Religieux éducateurs, avec l'Église, nous sommes aux côtés de [la] jeunesse pour la « libérer », d'abord en l'aidant à discerner cette oppression larvée et toute puissante[19] dont elle n'a pas conscience, en l'aidant à acquérir le discernement critique, en lui fournissant des repères de conduite et de comportement, en lui permettant de s'arrimer à des valeurs sûres dignes de l'homme. »[20]

Les immenses changements du monde contemporains requièrent un important effort de formation :

> « Religieux éducateurs, nous sommes au plus épais de ce bouillonnement où dialoguent foi et culture. Si nous voulons que l'Église évangélise aussi cette nouvelle planète qui naît sous nos yeux et qu'elle dialogue, il faut aussi que l'Église, et nous -mêmes au sein de cette Église, sachions consacrer des hommes de valeur et des

[17] Ainsi que dans sa version modifiée en 2007.
[18] B. VIAL, « Éducation », *op.cit*, pp. 291-292.
[19] L'auteur écrit plus haut : « La jeunesse est « libérée » de toute morale et contrainte, ce qui la réduit à être le jouet inconscient de pouvoirs informels occultes : mass-média, modes, courants idéologiques ou culturels ». B. VIAL, « Éducation », *op.cit*, p. 295.
[20] B. VIAL, « Éducation », *op.cit*, p. 295.

> ressources importantes pour que certains d'entre nous parviennent au niveau élevé de culture humaine, théologique, philosophique, morale, scientifique que requiert ce dialogue pour être mené avec profit ».[21]

Ce tableau une fois brossé, B. Vial indique quels sont, selon lui, les grands traits d'une école catholique pour aujourd'hui :[22]

---

[21] *Idem* p. 296.

[22] N'oublions pas que ce texte a déjà plus d'un quart de siècle. La pertinence générale de la réflexion n'est pas affectée, mais à la vitesse à laquelle se produisent aujourd'hui les changements technologiques et culturels, il est clair qu'il ne faut pas considérer cet article comme définitif, ni comme parfaitement adapté au monde postmoderne actuel. Que l'on songe, par exemple, aux mutations majeures que le monde a subi au cours des trente dernières années : chute du « rideau de fer » ; fin des grandes utopies ; mondialisation ; révolution numérique ; émergence économique de certains pays ; accès aux voyages à bas coûts ; révolutions dans certains pays arabo-musulmans ; émergence d'un terrorisme se revendiquant d'une religion ; migrations massives ; prise de conscience de l'impact de l'être humain sur la planète (en particulier la question du réchauffement climatique et de ses conséquences…) – une prise de conscience accompagnée jusqu'ici d'une permanence des modes de vie accroissant cet impact négatif –, « déconstruction de la pensée », surprise de la sociologie face à l'arrêt ou à la possible remise en cause du dogme de la sécularisation, celle-ci ayant été interprétée comme un inexorable recul de la religion, alors que toutes les statistiques (européennes et mondiales) des années 1990-2010, indiquent, dans les pays occidentaux, la remontée de *certains* indicateurs de religiosité ; questions majeures que ces résultats engendrent pour l'Église, dans le monde occidental : la « désinstitutionalisation du croire », le « bricolage des croyances », le « croire sans appartenir » (autant d'expression que nous empruntons aux sociologues de la religion) ; nouveaux paradigmes de la construction du sujet ; nouveau paradigme sous-tendant le statut de la vérité (de « représentationnelle », elle est devenue « contractuelle ») ; conséquences majeures du numérique dans les relations (réseaux sociaux, jeunes connectés en permanence…) et dans l'éducation (l'accès au savoir et le rôle de l'enseignant vont, selon nous, faire l'objet d'un bouleversement dont nous ne voyons actuellement qu'une infime partie ; impossibilité, selon certains théologiens (*Cf.* Claude Geffré) de penser désormais la théologie hors d'une pensée de l'interreligieux ; nouvelle situation de l'Enseignement Catholique (en France au moins), où certains établissements accueillent actuellement une majorité d'élèves musulmans, et dont tous les établissements accueillent une majorité d'élèves – et d'adultes – aux croyances

« L'école [catholique] doit être une école où l'Église puisse reconnaître la fidélité au message évangélique.

a. Pourra se dire catholique une école qui contribue à plus de justice.

b. Pourra se dire catholique une école qui permette l'expression et l'éducation de la liberté.

c. Pourra se dire catholique, une école ouverte sur la vie.

d. Pourra se dire catholique, une école qui favorise les relations.

e. Pourra se dire catholique une école qui permette aux jeunes de donner un sens à leur vie. »[23]

Et, écrit-t-il :

« Au sein de l'Église, l'école marianiste apporte la richesse propre de ses caractéristiques :

a.L'esprit de famille est la caractéristique la plus commune.[24] Pour le P. Chaminade, il ne s'agit pas simplement de qualités humaines et de facilités de relations. Pour lui la Société de Marie est la « Famille de Marie » et la « Mère » est bien là, maîtresse discrète de maison, avec ses qualités d'accueil, de disponibilité, de foi en Dieu et en l'homme, de miséricorde et d'espérance. « *Lumen Gentium* », en nous rappelant que Jésus est pour Marie son « premier-né, parmi

---

et au convictions de *toute* nature… Et la liste serait longue encore… C'est tout un champ de réflexion passionnante qui s'ouvre, et que l'on ne soupçonnait pas – ou à peine – il y a moins de vingt ans pour certains de ses aspects… La fin du présent ouvrage essayera d'ouvrir quelques pistes dans ce sens.

[23] B. VIAL, « Éducation », *op.cit*, pp. 296-298, *passim.*

[24] C'est nous qui **soulignons.**

beaucoup de frères... à laquelle elle apporte la coopération de son amour maternel » (n. 63), n'a fait que conforter pour nous la vision du Père Chaminade qui avait invité ses disciples à se mettre au service de la mission maternelle de Marie.

Cette conviction de foi est la justification et l'explication de notre comportement éducatif en même temps qu'un rappel de ses exigences.

Les manifestations concrètes de la mission et de cet esprit de famille n'auront valeur que dans la mesure où elles seront la traduction de cette foi et de l'engagement de notre profession religieuse dans la Société de Marie[25].

L'esprit de famille prend des formes diverses selon les lieux, les circonstances. Il ne peut pas toujours se définir avec précision, mais il est d'emblée « reconnu », aussi bien par les religieux qui ont l'occasion de passer dans nos diverses communautés que par les chrétiens du monde entier qui en sont les bénéficiaires.

Citons pour mémoire une certaine qualité et spontanéité dans l'accueil, le refus des « hiérarchies » fondées sur la fonction et le rang social [au profit de] l'acceptation d'une convivialité chaleureuse et sans discrimination, la simplicité dans le quotidien.

b. L'action pédagogique fondée sur l'autonomie et la responsabilité de la personne est généralement reconnue à nos œuvres scolaires.[26] Toute œuvre éducative doit pouvoir répondre à cette exigence. Mais dans la Société de Marie, l'esprit de famille en facilite la réalisation et lui donne une coloration particulière.

c. La Société de Marie a généralement su allier deux exigences, et cela depuis les origines.[27] L'école est une école : l'institution

[25] N'oublions pas qu'il s'agit ici d'un article du *DRM,* c'est-à-dire de commentaires de la Règle des religieux marianistes. Il est bien évident que quelques adaptations doivent être faites, et pas seulement des adaptations sémantiques, pour pouvoir appliquer l'essentiel, qui demeure valable pour tous les états de vie, sans laisser accroire ni que l'on demande aux laïcs de vivre comme des religieux, ni que ces derniers sont plus compétents que les laïcs pour assurer pleinement la vie d'un établissement marianiste.

[26] C'est encore nous qui **soulignons.**

[27] *Idem.*

scolaire doit être respectée dans sa visée intrinsèque et ne doit pas devenir « prétexte » à autre chose, fût-ce à l'apostolat. C'est une question d'honnêteté et un respect de l'autonomie des réalités temporelles de notre monde. Cette caractéristique a attiré les parents en toutes nations, et nous a valu souvent le respect des pouvoirs publics et des autorités attachées comme nous à l'œuvre éducative.

Mais autour de cette école, naissent partout des « mini sociétés », à but culturel, sportif, artistique, caritatif, où les élèves peuvent faire l'apprentissage de l'initiative, de la responsabilité, « pour de vrai » et non seulement de façon fictive ou à titre d'essai. Aucune école marianiste dans le monde ne manque à cette tradition qui remonte aux origines, et qui a sa source dans la confiance. Le Fondateur, puis les grands éducateurs marianistes, un Lalanne un Lagarde, un Kieffer, et tant d'autres, ont toujours su mettre [leur confiance dans][28] les jeunes confiés à leurs soins.

d. L'École Marianiste a toujours « affiché » sa visée dans la plus grande clarté et le respect de ceux qui recouraient à services.[29] L'École marianiste serait infidèle à sa mission, si ses ouvirers devenaient de simples « industriels » de l'enseignement, selon la formule fameuse du P. Chaminade. Sans prosélytisme mais sans [timidité], la Société de Marie présente ses œuvres éducatives comme une conséquence de son engagement au service de l'Évangile. Et cela aussi bien dans les pays de vieille souche chrétienne que dans les nations dont le système culturel et religieux est extérieur à notre foi. Cette clarté a attiré le respect et l'estime des autorités des pays dans lesquels œuvre la Société de Marie, et dans le contexte de plus en plus pluraliste qui est celui des sociétés d'aujourd'hui, elle représente un atout positif pour l'Évangile qui ne peut être proposé qu'à des personnes libres. Et lorsqu'en pays non chrétien nos œuvres scolaires sont choisies pour leurs enfants par des parents qui ne croient pas, ce faisant, déroger à leur foi et à leur culture propre, c'est encore un témoignage pour l'Évangile, son respect de l'homme et de sa liberté profonde dans la réponse qu'il donne à Dieu, quel qu'en soit le visage. »[30]

---

[28] Nous complétons le texte manquant dans l'édition française du *DRM*.
[29] *Idem.*
[30] B. VIAL, « Éducation », *op.cit*, pp. 298-300.

1.2. Esprit marianiste et éducation

Dans une remarquable conférence donnée aux Équipes de Direction des Établissements Marianistes d'Europe, réunis à Rome, à l'automne 2012[31] pour leur Colloque triennal – sous l'égide de la Conférence Européenne Marianiste (C.E.M.) – le père Manuel CORTÉS, Supérieur général de la Société de Marie, a montré magistralement l'articulation des grands axes du charisme marianiste et des traits principaux de l'éducation marianiste qui en découlent. Nous avons déjà mentionné plus haut cette conférence ; nous en donnons ici l'essentiel, avec de larges extraits que nous présentons – le plus fidèlement qu'il nous est possible – en mettant en exergue l'enchaînement des arguments et des idées. Notre écrit ne rendra malheureusement pas la vigueur passionnante de la présentation orale, faite à l'aide d'une très belle présentation dont la trame est le tableau de l'Annonciation de *Fra Angelico*[32]. En

[31] Plus précisément le 31 octobre 2012.

[32] Du moins l'un de ces tableaux, puisqu'il semble que Fra Angelico en ait peint plusieurs. Si l'on en croit, en effet, le site Wikipédia – qui lorsque l'on consulte la notice « L'Annonciation (Fra Angelico, Madrid) », ne semble pas reprocher de manque de sources citée, ni d'autres griefs, ce qui laisse penser que cette notice est fiable – Fran Angelico aurait peint rien moins que 7 scènes de l'Annonciation, dont 5 comme scène non combinée avec d'autres :

« Cette ***Annonciation*** de Fra Angelico exécutée dans les années 1430, pour le couvent San Domenico de Fiesole, est un retable conservé aujourd'hui au couvent San Marco, à Florence, en Italie. Cette *Annonciation faite à Marie* a été peinte par Fra Angelico entre 1430 et 1432, et réalisée en tempera et or sur panneau de194 cm × 194 cm (avec la prédelle). Il s'agit de l'une des trois *Annonciations* de Fra Angelico sur tableau (les deux autres sont au *Museo della Basilica di Santa Maria delle Grazie* de San Giovanni Valdarno et au *Museo Diocesano* de Cortone). Deux autres, mais à fresque, figurent au couvent San Marco de Florence, celle en haut de l'escalier de l'accès et celle de la troisième cellule. Il existe également des scènes du thème combiné à une Adoration des mages au musée San

revanche, nous avons choisi de proposer notre représentation visuelle de l'essentiel du raisonnement, afin de permettre à ceux des lecteurs qui sont plutôt visuels de disposer d'une illustration synthétique.[33]

Cette conférence était intitulée : « Esprit marianiste et éducation »[34,35]. Les remarques introductives de Manuel CORTÉS sont de la plus haute importance. La première rejoint une citation de D. Fleming que nous avons mentionnée plus haut :

> « En vous regardant et en vous appelant "marianistes", » dit-il, « je ne m'adresse pas uniquement à des religieux et à des religieuses, mais à un immense groupe de personnes qui partagent avec nous, religieux et religieuses, le même rêve et le même engagement missionnaire. Si notre Fondateur, le bienheureux Guillaume-Joseph Chaminade se trouvait ici en personne, il sauterait de joie, en voyant que son rêve d'éduquer la jeunesse est toujours vivant, efficace, mis en œuvre par religieux et laïcs »[36].

Il poursuit :

Marco, et sur un diptyque à la *Galleria Nazionale dell'Umbria* de Pérouse ». Source [en ligne] : https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Annonciation_(Fra_Angelico,_Madrid)#cite_ref-3 (source consultée le 27/10/2015)

[33] Voir les figures 2 à 4 ci-dessous (pp. 168 *sq*).

[34] Le titre original, en espagnol, était : "*El espíritu marianista y la educación*".

[35] Manuel CORTÉS, « Esprit marianiste et éducation », Conférence aux Équipes de Direction Européennes du Réseau Marianiste, 31 octobre 2012. Grâce à l'amabilité de l'auteur, nous disposons du texte intégral et de la présentation (en format PPT) en espagnol. Nous disposons également de la traduction française du texte. Il est possible de les obtenir en nous écrivant. Elles seront bientôt disponibles au Centre Européen De Formation Marianiste (C.E.F.M., Bordeaux, Saragosse, Rome).

[36] Manuel CORTÉS, « Esprit marianiste et éducation », *op. cit.* p. 1. Les pages que nous indiquons correspondent à la pagination du tapuscrit en français.

> « Évoquer entre nous sa vie et sa pensée, ce n'est pas simplement rendre un tribut à l'histoire ; c'est un exercice nécessaire pour mieux connaître notre vocation personnelle, pour prendre une conscience plus claire des raisons à cause desquelles et pour lesquelles nous vivons et travaillons comme marianistes. En somme, un exercice nécessaire pour approfondir notre identité propre »[37].

Avec ce propos, nous sommes, on le voit, au cœur de la problématique de notre ouvrage : tenter de cerner ce que peut être « l'identité de l'éducation marianiste ». Et, M. CORTÉS le dit clairement, si faire appel à l'histoire nous aide, il s'agit surtout de comprendre que cette identité n'existe aujourd'hui qu'incarnée par des personnes, et des personnes qui cherchent à rendre compte de ce dont elles vivent. C'est ainsi que CORTÉS ouvre son propos, qui voudrait répondre à

> « […] ce désir de retourner à nos racines pour garder vivante notre identité et saisir comment, en partant de là, nous pouvons et devons continuer à servir notre monde. Je […] développerai [cela] en trois parties :
>
> 2. Dans la première partie, je tâcherai d'expliquer les fondements de ce que nous appelons l' « esprit marianiste » : quels sont et d'où procèdent les traits qui le définissent ; pourquoi ce sont justement ces traits et non d'autres qui nous inspirent.
>
> 3. Dans la seconde [partie], je montrerai comment de ces traits découle une action éducative particulière, qui génère ce qui est notre style propre, marianiste, d'éduquer.
>
> 4. Dans la troisième, je m'efforcerai de montrer comment les caractéristiques propres de l'éducation marianiste, héritées de notre tradition, sont toujours d'une grande actualité aujourd'hui, face aux besoins éducatifs de l'état présent de la société et du monde actuel »[38].

[37] M. CORTÉS, « Esprit marianiste et éducation », *op. cit.* p. 1.
[38] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 1.

La visée de la conférence, ainsi que sa démarche, étant posées, l'auteur aborde la première des questions qu'il vient de présenter :

> **« 1. Qu'entendons-nous par "esprit marianiste" et qu'est-ce qui l'inspire ?**
>
> D'entrée de jeu et en résumé, nous pouvons dire que l'esprit marianiste est une façon, un style particulier de vivre l'évangile. La vie marianiste est d'abord une vie chrétienne, et par là, comme toute vie chrétienne, elle a son point de référence fondamental dans la personne de Jésus. Ce que nous vivons et ce que nous faisons trouve sa source et sa finalité dans ce que Jésus a vécu et réalisé »[39].

Chaque fondateur, et à sa suite chaque famille spirituelle, vit l'Évangile – le même dans tous les cas ! – avec « des nuances et des diversités de style de vie ». C'est ainsi

> « [qu'] est né "l'esprit marianiste", fruit de l'expérience évangélique d'un homme : Guillaume-Joseph Chaminade, notre Fondateur. De sa manière particulière d'être et de l'expérience historique qu'il vécue, il s'est senti lui aussi attiré d'une façon particulière par un aspect déterminé de la personne de Jésus, qu'il s'est efforcé de vivre intensément et de transmettre à ceux qui l'entouraient »[40].

Quels points saillants retenir de l'expérience historique de Chaminade ?

> « Comme nous le savons, la Révolution française fut l'un des grands chocs de l'histoire de l'humanité, une véritable convulsion historique, qui a changé la culture, la mentalité des gens et les structures sociales. Elle a donné naissance à une nouvelle représentation du monde, des relations sociales et de l'organisation de l'état. Sa trace a marqué profondément l'histoire. Nous pouvons

[39] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 1.
[40] *Idem* p. 2.

> alors imaginer l'impact que tout cela a produit sur la vie concrète de ce jeune prêtre, tout juste arrivé dans la ville. »[41]

Deux conséquences importantes de la Révolution française semblent avoir marqué Chaminade. D'une part

> « […L'effet] de la Révolution française **sur la foi des gens**[42] a interpellé profondément le P. Chaminade qui, tout de suite, a vu dans cette réalité, le reflet du moment original et « originel » du péché de l'humanité, la rébellion d'Adam et Ève contre Dieu. »[43]

Et, d'autre part,

> « L'impact **sur les institutions, à commencer par l'Église**[44]. […] L'Église, déjà fortement atteinte à la Renaissance par la Réforme et ses conséquences, se vit tout d'un coup face à une réalité nouvelle, dans laquelle elle avait perdu son mode traditionnel de représentation et d'action. […] Le P. Chaminade a été profondément interpellé par cette crise ecclésiale. Il se trouve dans une Église qui doute, présentant les symptômes de l'inanition, dont la présence au monde court le risque de s'évaporer en même temps qu'elle perd son pouvoir. »[45]

Chaminade, s'il a vécu une expérience historique singulière, a aussi vécu l'Évangile selon sa propre expérience. Nous retiendrons deux éléments bibliques qui « le marquent plus particulièrement ». Le premier aspect qui retient son attention, c'est

---

[41] *Ibidem*.
[42] C'est nous qui **soulignons.**
[43] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 3.
[44] C'est nous qui **soulignons.**
[45] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 3.

« **Le rôle de Marie dans l'histoire du salut**[46], et plus concrètement, dans l'apparition du Sauveur, Jésus, dans notre histoire. Autrement dit, le fait que Jésus, le Fils de Dieu, se fit fils de Marie. Ce que nous, chrétiens, désignons comme *le mystère de l'incarnation.* » […] Le salut est arrivé avec Jésus-Christ, le Fils de Dieu, mais il ne put arriver sans Marie. Elle est la personne humaine indissolublement associée au fils de Dieu dans l'histoire. Grâce à la réponse qu'elle a donnée dans la foi, le Fils de Dieu est devenu événement, histoire… et l'histoire est reprise par lui, avec lui et en



[46] C'est nous qui **soulignons.**
[47] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 4.

Figure 1 : l'Annonciation, par Fra Angelico. Exécutée dans les années 1430, pour le couvent San Domenico de Fiesole, est un retable conservé aujourd'hui au couvent San Marco, à Florence, en Italie. (Illustration extraite de la présentation fournie par M. CORTÉS).

La seconde caractéristique évangélique qui marque Chaminade, c'est

> « **La ferveur et l'authenticité de la première communauté chrétienne**[48], témoignage authentique de fraternité évangélique, dont la vie se répandait par contagion […] « le spectacle d'un peuple de saints ». […] Une communauté chrétienne doit être attirante : elle suscite ainsi de nouveaux missionnaires qui donneront naissance à d'autres communautés. La communauté devient ainsi un moyen exceptionnel pour rechristianiser le monde. […]
> Le fondement de ce principe missionnaire, le P. Chaminade l'a découvert dans les Actes des Apôtres, dans la première communauté chrétienne, à laquelle « s'agrégeaient » de nouveaux membres à cause du témoignage donné de la mise de tout en commun et d'une vie avec un seul cœur et une seule âme ».[49]

Nous aborderons – plus loin dans cet ouvrage – la question des fondements bibliques de l'éducation marianiste, mais, avec M. CORTÉS, nous pouvons déjà dire qu'

> « […], en ce qui concerne l'inspiration biblique, […] le P. Chaminade fut illuminé par les premières pages des deux livres de Luc : le récit de l'annonciation-Incarnation du Fils de Dieu dans le premier chapitre de l'Évangile ; la naissance et le développement de

[48] C'est nous qui **soulignons.**
[49] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 4.

la première communauté chrétienne dans les premiers chapitres des Actes des Apôtres. Les deux passages bibliques inspirent et définissent les deux traits caractéristiques de l' « esprit marianiste » : l'esprit de foi, à l'exemple de la foi de Marie, la communauté de vie.

lemption, la
nême temps,
la naissance.
e marianiste.
.

La figur

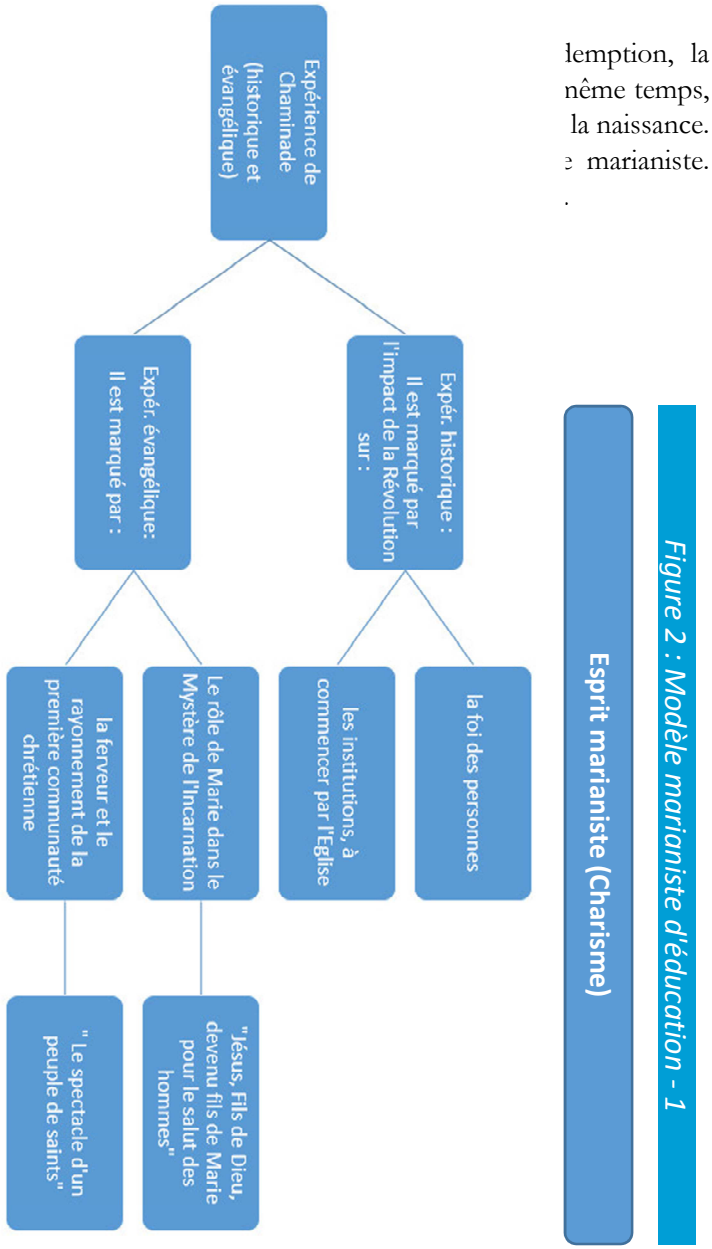


Figure 2 : Modèle marianiste d'éducation - 1

ChM – 16/09/2015 – (d'après M. CORTÉS – 31/10/2012)

[50] *Idem.* pp. 4-5.

M. CORTÉS peut alors, très logiquement, aborder la deuxième partie qu'il a annoncée, à savoir :

> **« 2. Quel modèle d'éducation découle de « l'esprit marianiste » ?**
>
> « Toute spiritualité, et par conséquent, la spiritualité marianiste elle-aussi, recèle en elle une conception particulière de l'être humain, et de cette conception découlent des traits éducatifs particuliers.
>
> **a) Reconnaissons tout d'abord que toute éducation repose sur une anthropologie.**
>
> […] Derrière toute tâche éducative, se trouve toujours une anthropologie qui l'inspire. C'est pour cette raison qu'il y a autant de modèles d'éducation que d'anthropologie, de définitions de l'être humain. […]
>
> Le bon éducateur est conscient de l'anthropologie qu'il dessert et il agit en cohérence avec elle. Une bonne institution éducative explicite toujours sa « vision » éducative et assure aux forces variées qui y travaillent leur cohérence avec cette vision. »[51]

[51] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 5

Lorsque nous parlons « d'une éducation chrétienne », nous devons avoir conscience que

> « Cette anthropologie n'est pas contenue dans un traité philosophique, mais dans une vie concrète, celle de Jésus. Pour le chrétien, la révélation de Dieu dans la personne de Jésus n'est pas qu'une révélation sur la divinité et les choses divines, mais aussi (et j'oserais dire inclusivement « avant tout ») une révélation sur l'être humain. […] En [Jésus], nous contemplons la plénitude de l'être humain, et par le fait, le point de référence de toute action éducative. »[52]

Concernant, à présent, la spiritualité, M. CORTÉS continue :

> **« b) Si toute éducation recèle une anthropologie, il en est de même de toute spiritualité. Quelle anthropologie se cache derrière la spiritualité marianiste ?**
>
> « L'"esprit marianiste", à la suite de notre Fondateur, repose sur le fait que Jésus est "fils de Marie". L'anthropologie marianiste découle donc de la contemplation d'un aspect particulier de l'homme Jésus : sa génération personnelle, c'est-à-dire, d'où il vient, comment il apparaît dans l'histoire, comment s'engendre et se forme son humanité. L'anthropologie marianiste est celle que nous fait connaître le mystère de l'incarnation, raconté dans l'épisode de l'annonciation, au premier chapitre de l'évangile de Luc. »[53]

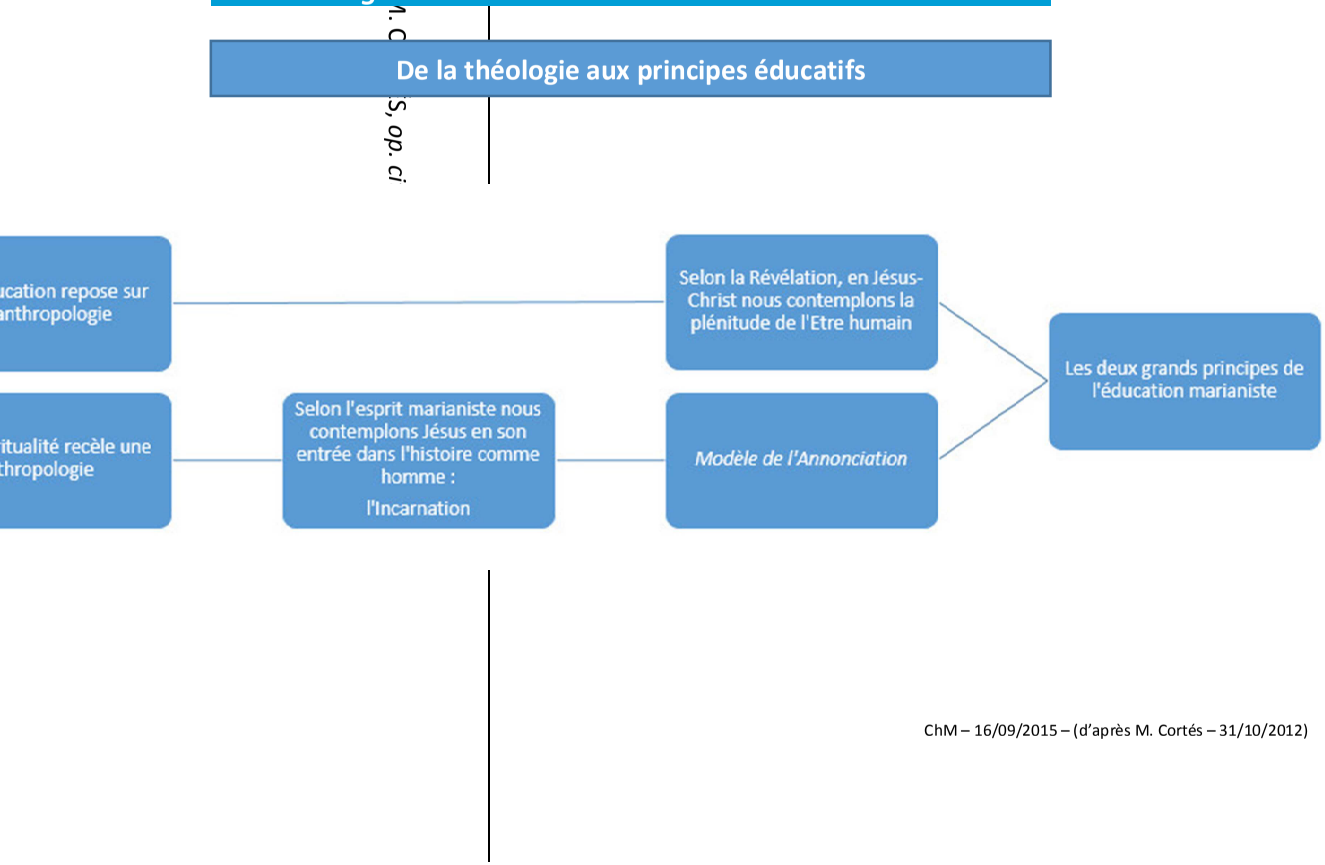
Faisons le point, dit en quelque sorte M. CORTÉS. Deux ces deux éléments – le a) et le b) – que résume la figure 3 (page suivante),

> « […] Nous pouvons […] déduire **les deux grands principes anthropologiques**[54] qui soutiennent l'éducation marianiste, et par le fait, les principales caractéristiques qui la définissent. »[55]

---

[52] *Ibidem.*
[53] *Ibid.*
[54] C'est l'auteur qui **souligne.**

Figure 3 : Modèle marianiste d'éducation - 2



ChM – 16/09/2015 – (d'après M. Cortés – 31/10/2012)

Tout d'abord :

> « 1) Premier principe anthropologique fondamental de l'anthropologie chrétienne, y compris donc marianiste : **la dignité suprême de l'être humain[56].**
>
> […]
>
> Dans l'épisode de l'annonciation Dieu se révèle comme celui qui cherche l'humanité et lui offre, en la personne de Marie, un véritable amant. Ainsi, en Marie est corrigée la double erreur d'Adam et Ève : l'erreur « théologique » (Marie découvre le véritable visage de Dieu, celui de l'amant qui s'abandonne) et l'erreur « anthropologique » (Marie se voit elle-même sous le regard de Dieu selon toute sa vérité : grande dans sa petitesse, comme elle va le dire elle-même dans le Magnificat). En Marie l'humanité a fini de se cacher devant Dieu et devant elle-même pour découvrir enfin sa grandeur et sa dignité. La façon dont Dieu agit lui révèle sa dignité suprême. Fra Angelico essaie de la montrer dans sa beauté, devant laquelle l'ange s'incline en révérence, quasiment en adoration[57]. Chaminade, lui-

[56] C'est l'auteur qui **souligne.**
[57] *Cf.* fig. 1 p. 166.

aussi, a vu en Marie le reflet de la beauté et de l'éminente dignité de l'être humain, envahi par le respect et l'amour de Dieu.

Sous l'inspiration du récit de l'annonciation, l'éducateur marianiste comprend que sa tâche contient quelque chose de divin. D'une certaine façon, il se voit comme le reflet de la personne de l'ange. Comme lui, il se sent envoyé par Dieu pour aider ses élèves à découvrir leur dignité et leur vocation. […] Il fait en sorte que le premier message que l'élève saisisse à la prise de contact avec lui soit le même que celui transmis par l'ange à Marie, au nom de Dieu : « Réjouis-toi, plein de grâce. Je suis avec toi. N'aies pas peur, car tu as une place dans mon cœur, je t'aime ». Cette façon divine d'entrer dans la vie de l'autre, anime sa façon propre d'éduquer »[58].

Notre auteur peut alors « signaler quelques-uns des traits propres du style éducatif marianiste qui […] découlent [de cette posture] »[59] :

« ① L'Éducation marianiste jaillit du cœur de l'éducateur et repose sur le respect et l'amour[60,61].

Ainsi, les Constitutions de 1839, où l'on trouve bien des éléments de la pensée du Fondateur, indiquent-elles :

« "Il (le religieux) se pénètre pour eux (les élèves) de tous les sentiments du Sauveur et de toute la tendresse de Marie ; quelque nombreux qu'ils soient, il dilate son cœur pour les y faire entrer et les y porter sans cesse…" (art. 259). " […] [Ce qui inspire la religion aux enfants] c'est surtout le cœur du maître, quand il est plein de Dieu et qu'il sympathise par la charité avec le cœur de ses élèves." (Art. 260)

C'est une évidence pour Chaminade que l'éducation marianiste s'inspire du comportement même du Dieu amour, celui qui se révèle à Marie et s'incarne dans l'humanité de Jésus »[62].

---

[58] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 7.
[59] Voir figure 4 p. 175.
[60] C'est nous qui numérotons.
[61] C'est l'auteur qui **souligne.**

Le deuxième trait qui découle de cette première attitude fondamentale est que :

> « ② Avec cet amour et ce profond respect pour la personne dans son originalité propre et sa liberté, **l'éducation marianiste s'exerce à travers et pour le dialogue** [qui va jusqu'à] aimer [l'autre] et à entrer en relation avec lui à la façon de Dieu. Écoutons encore notre Fondateur dans ses Constitutions :
>
> "Dieu est patient ; il appelle plusieurs fois sans se rebuter des refus ; il attend l'heure du repentir, et en attendant, il conserve avec la même bonté ceux qui l'offensent et ceux qui le servent. Ainsi fait le religieux dans l'éducation des enfants ; il ne veut pas les voir arriver d'un coup à la perfection des vertus évangéliques ; il ne perd pas de vue qu'il s'agit pour lui de servir et non de recueillir…" (art. 261).
>
> "Il (le religieux) se garde surtout de rejeter comme mauvais ce qui n'est pas absolument bon ; nous ne recevons pas tous la même mesure de grâces et la même destination. Il suffit à chacun d'être tel que Dieu le veut. " (Art. 262).
>
> Ce type de relations avec l'élève, né de l'amour et du respect, exige de choisir le dialogue plutôt que la contrainte, la participation plutôt que l'autoritarisme.
> Le dialogue écarte le conflit verbal, la discussion vue comme une lutte de pouvoir. Il consiste à marcher avec l'autre à la recherche de la vérité, en renonçant à avoir raison d'avance et à imposer cette raison, dans le respect de sa dignité et de sa liberté. Il n'est pas signe ou manifestation de relativisme, et n'y conduit pas »[63].

---

[62] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 7.
[63] M. CORTÉS, *op. cit.* pp. 7-8.

Troisième trait de l'éducation marianiste :

> **« ③ L'éducation marianiste est intégrale, c'est-à-dire qu'elle s'adresse à la personne dans sa totalité.**
>
> L'éducation marianiste s'occupe de tous les facteurs qui construisent la personne comme telle, qu'ils soient intellectuels, corporels ou spirituels. En Marie, Dieu cherche la personne, la femme dans son intégralité. Dieu ne s'adresse pas qu'à son esprit (Dieu n'est pas une idée, un concept abstrait), ou à son cœur (Dieu n'est pas un sentiment). Dieu est vie dans tous les sens. C'est pourquoi il s'adresse à l'esprit, au cœur et aussi au corps de Marie, dans toute sa féminité, dans toute capacité de génération, comme femme.
>
> Éduquer c'est former les personnes, développer en elles tout leur potentiel reçu à leur naissance. C'est plus qu'instruire. Dans l'éducation, l'instruction a son importance […]. Mais la personne humaine est bien plus que l'intelligence. Son identité de personne, sa manière d'être et d'exister dans le monde, d'être en relation avec son environnement, ne dépendent pas uniquement de ses connaissances. Entrent en jeu maints autres facteurs : son idée du sens de la vie, ses valeurs, ses sentiments, ses habitudes… L'éducation ne peut les ignorer ; elle doit les inclure dans ses objectifs. De là l'insistance de Chaminade, dès l'origine de son œuvre : « ***La Société de Marie n'enseigne que pour élever chrétiennement*** » (art. 256). Autrement dit : marianistes, nous ne sommes pas de simples professeurs, mais des éducateurs »[64].

Le quatrième trait nous ramène à l'Incarnation :

> **« ④ L'éducation marianiste s'adapte à la réalité de la personne concrète, à ses conditions.**

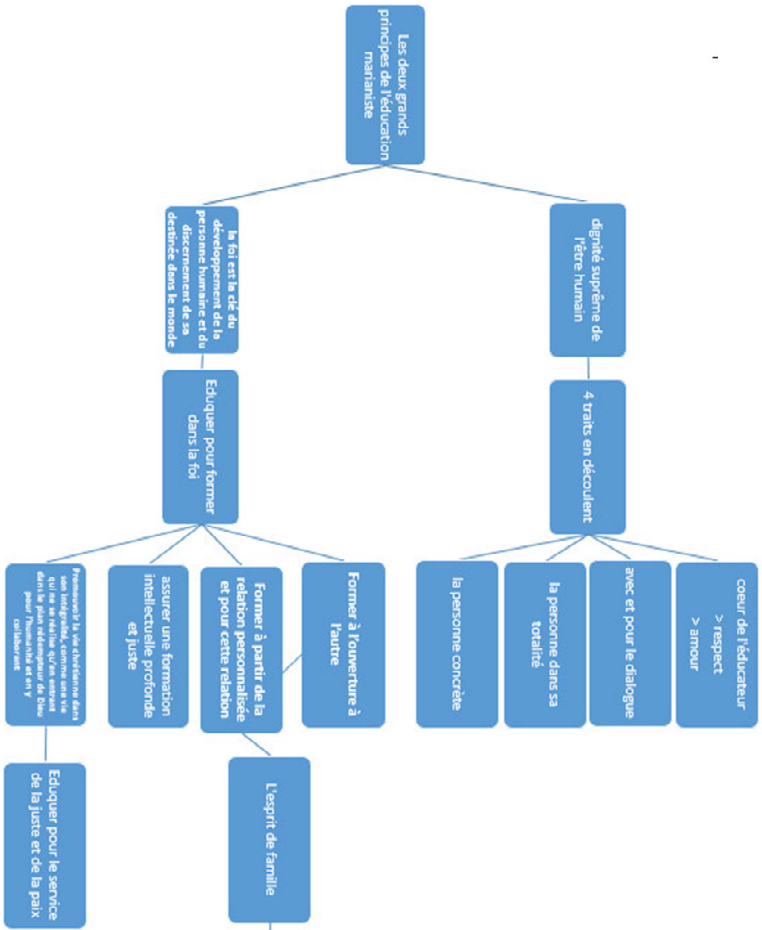
[64] *Idem.* p. 8.

[…] Dieu ne se manifeste pas à l'humanité en général, ni à un modèle abstrait de femme, mais à une femme déterminée, dans des conditions géographiques et culturelles concrètes. […]

De même l'éducation marianiste s'efforce de s'adresser à chaque personne concrète dans ses conditions propres. Ces conditions changent d'un lieu à un autre, d'une époque à une autre. D'où l'une de ses caractéristiques et de ses propositions : **« éduquer pour l'adaptation au changement** ». Citons une fois de plus notre Fondateur :

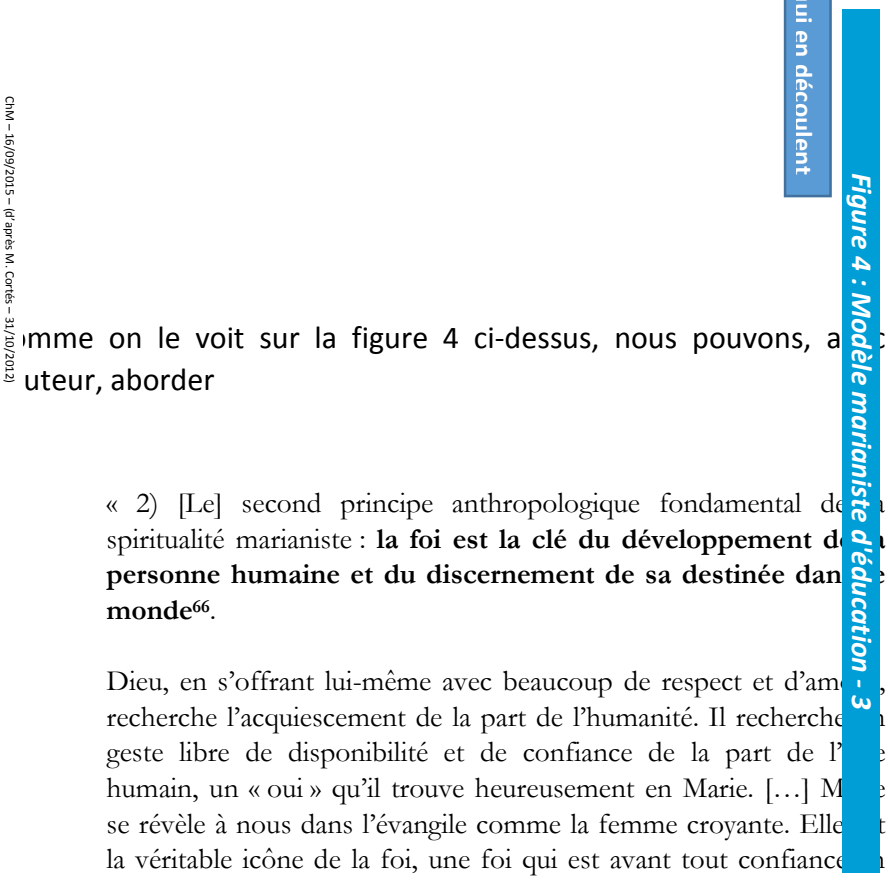
"Les principes de l'éducation, une fois bien saisis, ne peuvent plus varier ; mais les procédés par lesquels on les applique et les méthodes d'enseignement, doivent nécessairement suivre les progrès des sociétés humaines et s'accommoder à leurs besoins et à leurs vœux. Consacrer en principe l'immobilité des formes et des modes, ce serait limiter à un temps bien court, ses (de l'institut religieux) services et son existence…" (art. 267).

Il n'y a pas que les temps qui changent ; les cultures aussi. L'éducation à l'adaptation comporte l'éducation à vivre en toute authenticité dans une société culturellement plurielle, dans laquelle on se trouve nécessairement en relation avec des gens différents »[65].



65

Deux grands principes éducatifs marianistes et les traits qui en découlent



ChM – 16/09/2015 – (d'après M. Cortés – 31/10/2012)

Figure 4 : Modèle marianiste d'éducation - 3

mme on le voit sur la figure 4 ci-dessus, nous pouvons, a
uteur, aborder

> « 2) [Le] second principe anthropologique fondamental de
> spiritualité marianiste : **la foi est la clé du développement d
> personne humaine et du discernement de sa destinée dan
> monde**[66].
>
> Dieu, en s'offrant lui-même avec beaucoup de respect et d'am
> recherche l'acquiescement de la part de l'humanité. Il recherche
> geste libre de disponibilité et de confiance de la part de l'
> humain, un « oui » qu'il trouve heureusement en Marie. […] M
> se révèle à nous dans l'évangile comme la femme croyante. Elle
> la véritable icône de la foi, une foi qui est avant tout confiance
> Dieu, en sa promesse, en sa parole. « Qu'il me soit fait selon ta
> parole » (Lc 1, 38) répond Marie à l'ange.
>
> […] En Marie, nous comprenons que la foi authentique est une
> attitude existentielle, profondément humaine, d'ouverture à l'Autre,

[66] C'est l'auteur qui **souligne.**

avec [un A] majuscule […]. Par le biais de cette foi, Marie ouvre sa vie à Dieu et collabore avec lui pour engendrer l'homme nouveau, l'humanité nouvelle.
[…]

L'anthropologie chrétienne repose sur le principe de relation. La personne humaine ne se fait pas elle-même à partir d'elle-même, mais dans la relation. […] Grâce à Dieu, il y a […] des relations libératrices, qui font jaillir en nous le meilleur de nos capacités humaines bien au-delà du purement instinctif. Ce sont les relations fondées sur l'amour mutuel, sur ce don réciproque qui cherche toujours le bien de l'autre. […] Sans elles, nous ne pourrions ni connaître notre dignité, ni nous développer comme personnes.

[…] En Marie, nous voyons que la foi en Dieu, qui nous aime et se donne à nous, n'est pas un acte de dépersonnalisation, d'aliénation, mais c'est le contraire. De l'interaction réciproque entre la foi de Marie et la puissance de l'Esprit, surgira l'humanité nouvelle, l'homme Jésus, le nouvel Adam de la nouvelle création. De cette façon, Marie atteindra la plénitude de son être propre, et accomplira sa mission propre dans le monde et l'histoire.

C'est pourquoi, le regard posé sur Marie, l'éducation marianiste revendiquera comme l'un de ses objectifs les plus importants **« d'éduquer pour former dans la foi**[67] »[68].

Cet objectif, de « former dans la foi » implique quatre exigences[69] :

« ① Former à l'ouverture à l'autre[70]**.**

C'est la conséquence immédiate et logique de ce que nous venons de dire. Pour former dans la foi, il faut former à l'ouverture à l'autre, à Dieu (l' « Autre » avec [un A] majuscule), et au prochain (l' « autre » avec [un a] minuscule). Les deux « ouvertures » vont de pair, comme

[67] C'est l'auteur qui **souligne.**
[68] *Idem* pp. 9-10.
[69] Nous citons la présentation de ces quatre exigences sans interrompre le propos de l'auteur.
[70] C'est l'auteur qui **souligne.** C'est nous qui numérotons.

nous le montre bien l'évangile. On ne peut aimer Dieu sans aimer son prochain et réciproquement. L'éducation marianiste doit aider la personne à se décentrer d'elle-même pour se centrer sur la relation d'amour qui nous est proposée dans l'évangile et dont nous avons vu le reflet dans l'annonciation.

② Former à partir de la relation personnalisée et pour cette relation[71].

L'une des caractéristiques majeures de l'éducation marianiste, « **l'esprit de famille**[72] », trouve ici sa raison d'être. […].

C'est sur ce principe que jaillit l'importance que Chaminade a donné à la communauté pour sa mission. […] nous marianistes, affirmons avec force dans notre Règle que « ***notre objectif premier***[73] », dans notre mission, *« est* ***l'éducation de la foi***[74]***.*** *Nous avons tout particulièrement le souci de susciter et de former des apôtres et de faire surgir des communautés de laïcs engagés »* (RV a. 71).

③ Assurer une formation intellectuelle profonde et juste[75], où la raison puisse développer pleinement ses potentialités.
Le P. Chaminade remarquait déjà que « *l'importance que met la Société à l'éducation chrétienne ne lui fait pas négliger l'instruction : au contraire, comme on ne peut donner d'éducation qu'à l'occasion de l'instruction, la Société met d'autant plus d'intérêt à la bonne tenue de ses écoles et à la perfection de ses méthodes, qu'elle est plus désireuse d'étendre à un très grand nombre de sujets les bienfaits de l'éducation chrétienne.* » ([Constitutions,] art. 266).

L'éducation marianiste cherche donc l'excellence dans le savoir ; elle s'efforce d'éduquer des « savants » sans oublier que le vrai savant ne se contente pas de savoir beaucoup de choses, mais qu'il sait surtout

---

[71] C'est l'auteur qui **souligne.** C'est nous qui numérotons.
[72] *Idem.*
[73] C'est nous qui **soulignons**.
[74] *Idem.*
[75] C'est l'auteur qui **souligne.** C'est nous qui numérotons.

quelles sont les limites de son savoir, c'est-à-dire la **manière**[76] dont il sait et les **limites**[77] de ce qu'il sait. À partir de ce qu'il sait, le vrai savant garde toujours sa raison disponible à la Vérité, avec [un V] majuscule, qui toujours le dépasse et le transcende. En s'appuyant sur cette condition de la raison, l'éducation marianiste se caractérise en offrant aussi une solide formation religieuse de caractère intellectuel, avec un sérieux contenu théologique, cultivée dans le dialogue entre raison et foi, entre foi et culture.

④ Promouvoir la vie chrétienne dans son intégralité, comme une vie qui ne se réalise qu'en entrant dans le plan rédempteur de Dieu pour l'humanité et en y collaborant[78].

[…]. La vie chrétienne n'est pas faite que de connaissances. Elle implique aussi la culture de la relation personnelle avec Dieu (prière) et l'action, l'engagement et le service des autres. La Règle marianiste, en parlant de notre mission, affirme : « *Nous sommes envoyés pour multiplier les chrétiens, c'est-à-dire pour former des personnes et des communautés qui vivent leur foi et la traduisent en actes en réponse aux besoins des temps.* » (RV a.63).

[…] Dieu nous cherche non pas pour lui mais pour les autres. S'il se livre à qui le reçoit, c'est pour en faire un instrument de salut pour les autres. […] Le récit de l'annonciation se termine par le départ précipité de Marie à la rencontre d'Élisabeth. [Qui] accepte d'être « touché » par Dieu ne peut rester enfermé en lui-même. Croire et se mettre au service des autres vont toujours de pair.

Avec sa foi, Marie consacre tout son être et toute sa vie au service d'une mission : ouvrir les portes de l'humanité et de l'histoire au Règne de Dieu […] ».[79]

---

[76] C'est l'auteur qui **souligne.**
[77] *Idem.*
[78] C'est l'auteur qui **souligne.** C'est nous qui numérotons.
[79] M. CORTÉS, *op. cit.* pp. 10-11.

C'est de cette quatrième exigence – « Promouvoir la vie chrétienne dans son intégralité… » – que

> « […] l'éducation marianiste tire un autre de ses principaux traits et propositions : « **Éduquer pour le service, la justice et la paix[80] »[81].**

L'ensemble de cette deuxième partie est illustré par la figure 4 ci-dessus. Afin de bien situer le point où nous en sommes, dans le propos de M. CORTÉS, résumons le chemin parcouru jusqu'ici (encadré 1, page suivante) :

[80] C'est l'auteur qui **souligne.**
[81] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 11.

Encadré 1: Du charisme marianiste aux grands principes de l'éducation marianiste

- **Dans une première partie**[82], M. CORTÉS a mis en évidence les deux traits saillants de l'expérience de Chaminade (figure 2) :

  1) **son expérience historique :** il fut marqué par la révolution française, spécialement en ce qu'elle bouleversait la foi des personnes et le statut des institutions.

  2) **Son expérience de l'Évangile**, où deux aspects semblent avoir été fondamentaux pour lui : **le rôle de Marie dans le Mystère de l'Incarnation** et **la ferveur rayonnante de la première communauté chrétienne.**

- **Dans une deuxième partie**, M. CORTÉS explique que :

  1) **L'anthropologie qui sous-tend une éducation chrétienne** consiste à savoir qu'en **Jésus, référence de notre action éducative**, nous contemplons la plénitude de l'être humain (figure 3).

  2) **L'anthropologie qui sous-tend, de façon plus spécifique, l'éducation marianiste est une anthropologie de l'Incarnation**, qui donne toute sa place au **rôle de Marie dans l'Histoire du Salut** (figure 3).

  3) Il en résulte **deux grands principes de l'éducation marianiste** (figure 3 et surtout figure 4) :

     a. **La dignité suprême de l'être humain** (*cf.* 1) : anthropologie d'une éducation chrétienne).

     b. **la foi est la clé du développement de la personne humaine et du discernement de sa destinée dans le monde** (cf. 2) : anthropologie d'une éducation marianiste).

[82] Dans tout ce résumé des deux premières parties, c'est nous qui **soulignons.**

4) Le premier principe (la dignité suprême de l'être humain), engendre **quatre traits de l'éducation marianiste** (figure 4) :

① L'Éducation marianiste jaillit du cœur de l'éducateur et repose sur le respect et l'amour.

② L'éducation marianiste s'exerce à travers et pour le dialogue

③ L'éducation marianiste est intégrale, c'est-à-dire qu'elle s'adresse à la personne dans sa totalité.

④ L'éducation marianiste s'adapte à la réalité de la personne concrète, à ses conditions.

5) Le second principe (la foi comme clé…), implique **quatre exigences pour l'éducation marianiste** (figure 4) :

① Former à l'ouverture à l'autre.

② Former à partir de la relation personnalisée et pour cette relation.

③ Assurer une formation intellectuelle profonde et juste.

④ Promouvoir la vie chrétienne dans son intégralité, comme une vie qui ne se réalise qu'en entrant dans le plan rédempteur de Dieu pour l'humanité et en y collaborant.

Suivons à présent M. CORTÉS dans la troisième partie de son exposé. Comme il l'a annoncé au début de sa conférence, son propos est, à présent, d'expliquer

> « Comment les caractéristiques propres de l'éducation marianiste, héritées de notre tradition, sont toujours d'une grande actualité aujourd'hui, face aux besoins éducatifs de l'état présent de la société et du monde actuel ».[83]

En effet, dit-il, pour voir en quoi

[83] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 1.

« 3. [L'éducation marianiste constitue] une réponse aux défis éducatifs de notre temps »[84].

Il convient d'abord de connaître ces défis. En fait, ils sont assez analogues à ceux qu'a affrontés Chaminade. En effet,

« […]

Il n'échappe à personne que nous passons par un temps de crise profonde de la conception du monde, de l'homme et de ses relations avec son environnement. Une nouvelle forme de civilisation est en train d'émerger ».[85]

Et

« Tout comme au temps du P. Chaminade, cette nouvelle donne [a] un double impact, sur les personnes et sur les institutions.[86]

Sur les personnes[87] : l'apostasie et l'incroyance rebelle du temps du P. Chaminade a fait place à ce qui est encore pire, l'indifférence. Quand on parle de foi, le problème n'est plus de répondre aux questions posées par la raison (ce qui donna naissance à l'apologétique des XIXè et XXè siècles), mais de faire surgir les questions qui permettent une réponse croyante. L'homme d'aujourd'hui ne se rebelle pas contre la foi, et ne la questionne pas. Il se situe tout simplement à sa marge, il lui est indifférent.

La crise institutionnelle[88] actuelle est tout aussi évidente. […] [En ce qui concerne l'Église], comme le montrent les études sociologiques, « Ils [nos contemporains et les jeunes en particulier] croient mais ils n'ont plus d'appartenance ». La crise des institutions entraîne avec elle la crise de l'appartenance, qui affecte sérieusement la personne même. La personne se trouve isolée, sans références

---

[84] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 12.
[85] *Ibidem*.
[86] Nous aurons l'occasion, dans une note de bas de page, d'exprimer en quoi nous divergeons sur ce point précis. Mais ce n'est pas le lieu, ici, de développer cette question. Voir p.256.
[87] C'est nous qui **soulignons.**
[88] *Idem.*

extérieures et sans les relations qui la construisent, comme nous l'avons vu plus haut »[89].

Cette double crise, dans laquelle nous nous situons, correspond en fait à

> « [Un] problème [très] profond. **C'est un problème de perte de sens.**
>
> […]
>
> Tout comme l'homme de la *modernité*, celui qui est né de la Révolution française, l'homme *postmoderne*, celui qui résulte de l'histoire récente, est toujours un homme en référence à lui-même, qui cherche en lui-même le sens et la raison de son existence. Mais, fatigué – et j'ajouterais « désenchanté » – de la raison et de la logique, il s'abandonne au sentimental et au sensoriel, où même purement et simplement à la sensualité. […]
>
> L'homme postmoderne ne croit plus maintenant que la capacité de dominer et conduire la réalité réside dans la raison, mais dans la technique. […] L'aspiration dernière est de détenir les instruments pour [manipuler la réalité], c'est-à-dire les moyens économiques et techniques pour y parvenir. La question n'est plus pour quelle raison et dans quel but, mais comment.
>
> […] La socialisation de la personne ne se réalise plus dans la relation avec le monde réel qui l'environne. […] »[90]

Dans le contexte de cette crise profonde, l'enjeu éducatif est énorme, il est anthropologique :

> « Au vu de tout cela, et selon ce que nous avons dit dans les paragraphes précédents, il est clair que l'effort éducatif d'aujourd'hui doit viser à sortir la personne de la prison dans laquelle l'enferme le subjectivisme, pour la resituer dans le monde relationnel, celui auquel elle ne peut se soustraire sans se condamner elle-même à sa perte. […] En rompant avec Dieu et en tuant son frère, l'homme n'a

[89] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 12.
[90] *Idem* pp. 12-13.

> plus de référence que lui-même, et il se perd, condamné à se cacher, à « se vêtir », à se défendre et à se protéger. Les deux grandes questions de Dieu à l'homme ainsi perdu résonnent toujours dans l'histoire et la vie de chacun de nous : « Où es-tu ? » (Gen 3,9) et « Où est Abel, ton frère ? » (Gen 4. 9). Comme nous l'avons vu, la personne humaine est un être de relation, qui se construit dans la relation et qui par conséquent se renie elle-même, quand elle s'enferme sur elle-même et projette le monde à partir d'elle-même »[91].

Or, nous sommes des éducateurs marianistes et nous venons d'analyser en profondeur ce qu'est notre projet éducatif. Nous en connaissons à présent les ressorts profonds et la dynamique propre. Dès lors,

> « [En tant que] marianistes, nous affirmons que le seul moyen à notre disposition pour aider l'homme d'aujourd'hui à sortir de son « en soi-même », de son individualisme, est de l'amener à découvrir que sa réalisation plénière passe par le recouvrement de cette relation « fondatrice », la seule qui le fait véritablement devenir une personne : la relation qui cherche exclusivement le bien d'autrui, celle qui s'impose sans asservir, celle qui sollicite sans contraindre, celle qui donne sans rien demander en retour, celle qui respecte toujours la liberté de l'autre. En un mot, celle qui nous est offerte dans l'amour de Dieu. »[92]

Et il se trouve que notre « spiritualité éducative » constitue une chance pour avancer dans ce sens.

> « Il est évident que le retour à Marie dans l'épisode de l'annonciation-incarnation du Fils de Dieu est plus urgent aujourd'hui que jamais. Cet épisode est et sera toujours le récit-racine du salut, celui qui marque l'origine de l'évangélisation du monde. Si le retour à Marie s'impose aujourd'hui, s'impose aussi le

[91] *Idem* p. 13.
[92] *Idem* pp.13-14.

> retour à la promotion de véritables communautés chrétiennes, comme lieux où cet amour de Dieu se vit, se reconnaît, se fête, y trouve sa réponse et son service. En définitive, le lieu de la communion dans l'Esprit, où chacun peut faire l'expérience et vivre son identité de fils du Père, et par conséquent, de frère universel.
>
> Ce temps qu'il nous est donné de vivre est plus celui du désenchantement que de la révolte. L'homme d'aujourd'hui, déçu de tant de paroles creuses, de tant de projets avortés, a choisi de se renfermer sur lui-même. […] Croyez-moi, il y a déjà aujourd'hui des signes qui indiquent le début de cette nostalgie [de la maison du Père[93]]. Mais quand l'homme décidera **librement[94]** de retourner à cette maison, il aura besoin de retrouver la vraie maison du Père, non celle du fils aîné. Il aura besoin de trouver une communauté, une église, capable de le faire renaître, maternelle, mariale. Marianistes, nous pouvons et devons nous acharner pour qu'il en soit ainsi. »[95]

C'est sur cette note pleine d'espérance et qui, dans le même, temps, constitue un appel à ne pas faiblir dans la mise en œuvre d'une authentique éducation marianiste, que nous quittons ce propos ciselé et percutant. Nous nous proposons à présent d'approfondir, avec d'autres auteurs marianistes, une notion que nous avons déjà évoquée avec M. CORTÉS. Celle de l'« éducation de la foi ».

---

[93] M. CORTÉS vient de faire allusion à la parabole du fils prodigue, dans un passage que nous n'avons pas reproduit.

[94] C'est l'auteur qui **souligne.**

[95] M. CORTÉS, *op. cit.* p. 14.

1.3. La visée de la mission éducative marianiste, qui en est aussi la cause : « l'éducation de la foi ».

Nous utilisons ici quelques passages qui ont retenu notre attention – dans la perspective du présent ouvrage – tirés de différents articles du Dictionnaire de la Règle Marianiste (DRM).

Dans l'article « Témoignage » du DRM, le père Lorenzo Amigo, sm, relève ce trait intéressant du témoignage que peut rendre une communauté religieuse, avec, pour visée, la *formation dans la foi* :

> « Une vie riche en valeurs humaines et chrétiennes est le meilleur moyen de *former dans la foi* à l'école. La compétence professionnelle et l'intérêt pour la croissance humaine et spirituelle de tous les membres de la communauté scolaire rendra manifeste l'engagement du marianiste à la tâche qu'il remplit ; une tâche sublime : former l'homme à toutes les valeurs humaines et évangéliques. »

Si nous relevons ce passage c'est qu'il indique bien deux choses, nous semble-t-il : la première est que l'éducation est un lieu où nous pouvons aider les jeunes – et les adultes – à croître dans toutes les dimensions de la personne, avec la visée de *l'éducation de la foi* ou de la *formation dans la foi*. La seconde est que cette si belle tâche qui consiste à « former l'homme à toutes les valeurs humaines et évangéliques », demande une cohérence entre la vie et l'action.

À ce point, le lecteur peut se demander quelles sont les différences entre les deux expressions, *formation dans la foi* et *éducation de la foi*. Nous trouvons, à l'article « Formation », sous la plume de M.

CORTÉS, une intéressante distinction entre formation et éducation.[96]

> « L'*éducation*[97] est l'action d'éduquer, dont le sens étymologique est « faire sortir » (*e-ducere*), mettre les conditions pour qu'émergent les potentialités de la personne. Cependant, quand nous employons ce mot, nous ne l'entendons pas comme une simple expansion de ce qui est en germe dans l'homme. Nous supposons que ce développement est guidé, orienté dans le bon sens. […] Le mot *formation*[98] a un sens plus ample et englobe tout ce que nous venons de dire. C'est l'action de *donner une forme*[99] à ce qui est informe. Former c'est configurer, donner une [forme][100] et une consistance à ce qui est simple possibilité. »[101]

Cette remarque sémantique de M. CORTÉS n'épuise pas la question de la différence entre *éducation de la foi* et *formation dans la foi*. Il n'est pas rare, d'ailleurs, que les deux expressions soient tacitement considérées comme synonymes, ce qui n'est pas exact. Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette intéressante question, à laquelle nos recherches dans la littérature marianiste contemporaine nous ont fourni peu d'éléments de réponse.[102] Nous pensons que *former dans la foi* se situe davantage du côté de notre participation à la

---

[96] En fait, M. CORTÉS établit les rapports et la distinction entre « formation », « direction » et « éducation ». Le deuxième de ces termes nous semble être spécifique de la vie religieuse et, afin de simplifier la lecture, nous ne retenons que la distinction « formation » / « éducation ».

[97] C'est l'auteur qui *souligne.*

[98] *Idem.*

[99] *Id.*

[100] Bien que ne disposant pas de l'original en Espagnol, nous pensons que le mot « forme » est ici plus adéquat que le terme « façon » figurant dans le texte français, p. 417.

[101] M. CORTÉS, article « Formation », *DRM,* pp. 417.

[102] Le très récent symposium, à Rome, sur « l'actualité de la proposition de foi du bienheureux Chaminade » (Rome, 2014 ?) ne semble pas avoir traité de cette question.

maternité spirituelle de Marie,[103] c'est-à-dire du ressort profond, spirituel, de notre action apostolique alors que l'*éducation de la foi* serait, peut-être, plutôt du côté « opératoire » – pas « opérationnel » ! – de notre engagement apostolique, même si la Règle le présente, fort adéquatement, comme un « objectif »[104]. Nous allons, pour notre propos, considérer que les deux expressions sont de sens voisin.

Empruntons à présent à Ignacio Zabala, sm, dans l'article du DRM sur l'« esprit de foi », les passages où il précise qu'il est dans la nature de la foi d'être partagée et que :

> « La tâche pastorale [des] marianistes [est de] former dans la foi. »[105]

Il développe :

> « L'idéal marianiste, est-ce de vivre la foi ? Oui, mais avec toutes ses conséquences. Et une de ces conséquences, évidente et logique, est de répandre cette foi et d'aider ceux qui vivent autour de nous à la vivre et à la propager. La foi ne peut enfermer personne sur lui-même. La foi est nécessairement ouverture et mission.

---

[103] *Cf. Règle de la Société de Marie*, art. 6 : « Avec le disciple bien-aimé, nous accueillons Marie comme un don de Dieu. Animés par l'amour même de Jésus pour sa Mère, nous nous consacrons à elle pour que l'Esprit Saint, à qui elle apporte le concours de son amour maternel, nous forme toujours davantage à l'image de son Fils. En faisant alliance avec Marie, nous entendons l'assister dans sa mission de donner à son Fils premier-né une multitude de frères qu'elle **forme dans la foi**. » (Nous **soulignons**).

[104] *Cf. Règle de la Société de Marie,* art. 71 : « Notre objectif premier est **l'éducation de la foi**. Nous avons tout particulièrement le souci de susciter et de former des apôtres, et de faire surgir des communautés de laïcs engagés. » (Nous **soulignons**).

[105] Ignacio ZABALA, Article « Esprit de foi », *DRM.* p. 335 (Il s'agit du titre du § VIII, légèrement remanié par nos soins).

[…] Marianistes, « nous nous proposons de communiquer cette […] foi à nos frères les hommes »[106]. Le religieux marianiste « consacre ses énergies à former d'autres personnes dans la foi »[107]. Partant de ces principes il est normal que les deux articles situés au début des chapitres de la Règle de Vie, qui [traitent de] la « communauté de mission », se centrent sur la formation dans la foi : « Nous formons des personnes et des communautés qui vivent leur foi »[108]. « L'éducation de la foi est le but de toute notre activité apostolique »[109].

[…]

Le premier moyen pour aider les autres à croître dans la foi est le témoignage, personnel et communautaire[110]. Pour qu'une parole soit porteuse de vie, il faut qu'elle émane de la vie même.

Les œuvres pastorales entreprises par la Société, dans la perspective de l'annonce de la Parole de Dieu, se donnent pour objectif la formation de la foi des personnes touchées[111].

La tâche de l'éducation est aussi « pour nous un moyen privilégié de former dans la foi »[112]. Une œuvre scolaire ou toute autre œuvre éducative marianiste ne se justifie pas si elle ne prend pas les moyens de réaliser cette mission vers laquelle devront converger toutes les activités du centre. Cet objectif se réalisera « par la qualité professionnelle et par le caractère chrétien de tout son enseignement »[113] par le moyen de l'instruction religieuse et en offrant « des activités et des engagements qui permettent d'assurer le progrès spirituel et de s'initier à l'apostolat »[114].

[…]

---

[106] R., art. 3. [Note de l'auteur]. **Pour l'ensemble de notre ouvrage, nous adoptons la notation « R. » pour « Règle de la Société de Marie**].

[107] R., art. 15. [Note de l'auteur].

[108] R., art. 63, avec [cet article] commence le Chap. V. du Livre 1. [Note de l'auteur].

[109] R., art. 5. 1. Cf. aussi art. 71. [Note de l'auteur].

[110] R., art. 67. [Note de l'auteur].

[111] R., art. 5.8. [Note de l'auteur].

[112] R., art. 74. [Note de l'auteur].

[113] R., art. 5.10. [Note de l'auteur].

[114] R., art. 5.13. [Note de l'auteur].

> La foi que nous essayons de vivre et de transmettre est source de disponibilité et d'engagement. « Elle s'exprime en actes qui répondent aux besoins des temps »[115]. « Elle nous fait participer à la création d'une société juste et fraternelle »[116]. Tout religieux ou laïc qui vit sa foi, à travers la prière, l'annonce et le service suscite dans son entourage ces mêmes attitudes. La foi d'un marianiste n'est pas quelque chose de clos qui se terminerait par un « j'ai la foi » prononcé par quelqu'un. Une conséquence de cette foi sera toujours le désir de la transmettre à d'autres et de susciter en eux la triple dimension de la contemplation, de l'évangélisation et de l'attention portée aux nécessités de l'entourage. C'est, ni plus ni moins, la "multiplication des chrétiens" »[117].

Enfin, nous trouvons, sous la plume de David Fleming, dans l'article « Mission » du DRM, des éléments permettant une application de ces visées missionnaires à la mission éducative :

> […] la Règle de Vie présente une orientation centrale d'où peut jaillir tout le développement de notre mission de Marianistes dans les années à venir. Le dynamisme en est contenu dans l'affirmation que toutes nos activités apostoliques doivent avoir pour objectif l'éducation de la foi (RV. 7.1; 5, 1). Il est important de noter que cette expression « éducation de la foi » ne doit pas être comprise comme une espèce de formule commode couvrant tout et n'importe quoi, mais plutôt comme le point qui focalise nos activités missionnaires dans l'esprit du P. Chaminade. Il ne sera pas inutile de souligner la différence entre « éducation de la foi » et quelques autres aspects de la mission chrétienne. « Éducation de la foi » n'est pas la même chose que « évangélisation première ». Beaucoup d'associations religieuses ont pour but premier d'annoncer la Parole de Dieu à ceux qui ne l'ont pas encore entendue, d'amorcer la vie de l'Église là où elle n'existe pas encore, de construire de nouvelles structures ecclésiales. Ce n'est pas là l'objectif principal de la mission

[115] R., art. 63. [Note de l'auteur].
[116] R., art. 5.16. [Note de l'auteur].
[117] I. ZABALA, *op. cit.* pp. 335-336, *passim.*

marianiste. De par nos origines et notre histoire il est clair que notre principal objectif a été la formation des catholiques pour les amener d'une foi passive ou de l'indifférence religieuse à une vie de foi active, missionnaire et communautaire.

[…]

Mais quand nous disons que le but visé par les Marianistes est l'éducation de la foi, nous disons que nous nous proposons d'approfondir la foi, que notre vocation spécifique est de nous occuper de personnes qui ont déjà une certaine foi, un certain désir de vivre la vie chrétienne, que nous devons les aider à approfondir, à enrichir, à développer ce désir, former des apôtres et multiplier les chrétiens. Ce dessein général de l'éducation de la foi peut nous être très utile dans le réexamen de nos ministères aujourd'hui. Il oriente nos réponses aux différentes interpellations [de la mission marianiste après Vatican II].

[…]

L'essentiel est que toute notre activité en tant que communauté marianiste soit orientée vers l'éducation de la foi et que cette orientation se remarque dans chaque membre de la communauté. La mission de l'éducation de la foi ne se réalise pas automatiquement, même si nous remplissons parfaitement bien nos tâches profanes. »[118]

Plus loin, D. Fleming, abordant la question du versant sociétal de la mission marianiste, redit l'importance de notre engagement dans l'éducation :

« L'appel à la transformation de la société n'est pas seulement un appel à inventer de nouveaux ministères, encore qu'elle en comporte certainement quelques-uns. La Règle de Vie continue à privilégier le ministère par l'éducation, parce que entre autres raisons, ce ministère

[118] David FLEMING, sm, article « Mission », *DRM,* pp. 571-572

> nous offre de multiples occasions de promouvoir une transformation profonde de la société (R. 5.15) »[119].

Pour conclure ce paragraphe, terminons en citant un extrait de ce qu'écrit D. Fleming des différentes interpellations [de la mission marianiste après Vatican II],[120] et qui nous semble de la plus haute importance. Nous quittons la question de *l'éducation de la foi* au sens strict mais abordons la question du partage de cette mission entre religieux et laïcs : il s'agit donc de savoir qui sont *les acteurs de la mission marianiste* (éducative, mais pas seulement). Nous préférons faire apparaître cette citation ici, puisqu'elle est du même auteur et précède, en fait, ce que nous venons de reproduire de sa réflexion sur *l'éducation de la foi*. Nous aurons, vers la fin du présent ouvrage, l'occasion de reprendre cette question du partage de la mission. La quatrième interpellation, écrit-il, est :

> « Savoir renoncer au monopole de la direction de nos œuvres pour collaborer pleinement avec les laïcs ».[121]

D. Fleming développe cette interpellation :

> « Dans l'idée qu'il se faisait de la mission, le P. Chaminade mettait l'accent sur la promotion des laïcs dans les communautés de chrétiens. Avec le temps cependant, – spécialement après la suppression des Congrégations à la suite de la Révolution de 1830, les Marianistes se tournèrent de plus en plus vers des occupations qui, dans les idées du temps, étaient regardées comme spécifiques, pour ne pas dire exclusives, des religieux : l'éducation dans les écoles catholiques. Les laïcs y constituaient plutôt un terrain d'apostolat au

[119] D. FLEMING, *idem* pp. 574-575.
[120] *Cf.* le titre du § IV : « Interpellation de la Mission Marianiste après Vatican II », D. FLEMING, *op. cit.* p. 567.
[121] D. FLEMING, *op. cit.* p. 567.

> lieu d'être les collaborateurs de la mission. Ce n'est qu'avec la baisse des vocations religieuses et le développement d'autres formes d'apostolat depuis Vatican II que la collaboration [de partenaires][122] laïcs, une fois de plus, constitue une interpellation et un défi pour l'apostolat Marianiste. Aujourd'hui donc la Famille de Marie est placée devant le défi de ranimer la conscience de ses racines laïques et de réaliser de nouveau l'union des ministères des laïcs, des religieux et des prêtres, ce qui était si clair aux origines[123] ».[124]

2. Fondements bibliques de l'éducation marianiste

L'étude complète des fondements bibliques de la spiritualité marianiste serait un travail immense, d'ailleurs peut-être déjà réalisé dans le cadre d'autres ouvrages. Nous souhaitons simplement, ici, donner un aperçu de ce que la tradition marianiste a retenu comme pouvant constituer les piliers du charisme marianiste. Pour ce faire, nous avons croisé trois sources :

2.1. Les citations bibliques explicites dans la Règle de la Société de Marie.

[122] La traduction française écrit « auxiliaires laïcs ». Nous pensons que ce terme, daté, et devenu inopportun, n'était pas celui qui correspond à la pensée de l'auteur. Notre hypothèse est qu'il s'agit d'un terme français introduit par le traducteur. Nous ignorons ce qu'indique l'original anglais.

[123] Voir « L'Écoute et la Parole » (Documents des chapitres Généraux de 1971 et de 1976). Section A- appel pour une nouvelle période d'évangélisation ; Document 7 : L'apostolat marianiste, Document 7, n. 5, 7, 29. [Note de l'auteur].

[124] D. FLEMING, *op. cit.* p. 569.

Il s'agit donc des passages explicitement reportés dans le texte de la Règle. On peut donc penser que ce sont des passages d'une importance particulière pour la pensée marianiste. Ces citations sont au nombre de quatre et elles sont répertoriées dans l'index analytique (édition française) :

1) L'article 10 mentionne la parole de Marie aux disciples, à Cana : « Faites tout ce qu'il vous dira ! » (Jn 2, 5b).

2) L'article 37 cite la parole de Jésus indiquant sa présence au sein d'une communauté de croyants : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. » (Mt 18, 20).

3) Au même article 37, nous entendons le Christ nous dire : « C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples.» (Jn 13, 35)

4) La dernière citation de cette série, à l'article 62, rappelle l'importance de la Croix pour le marianiste et, plus généralement, pour le chrétien : « Si quelqu'un veut marcher derrière moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive ! » (Mt 16, 24).

2.2. Les passages bibliques figurant en guise « d'illustration biblique » dans l'édition française de la Règle [125].

Ils ne font pas partie de la Règle, mais ils étaient présents dès l'édition française de 1983. C'est dire que nous pouvons légitimement penser qu'ils correspondent à une sorte de mise en parallèle entre le contenu de la Règle et ses fondements bibliques. Dans le cadre de la présente étude, nous retenons donc l'ensemble des « illustrations bibliques » apparentes dans l'édition française de la Règle.

2.3. Les passages-clés de l'Écriture qui font partie de la tradition marianiste.

Nous pensons – pour les avoir entendus cités à maintes reprises, et par des voix autorisées, ainsi que nous le montrerons par la suite pour certains passages – qu'ils font partie du *corpus* de la doctrine biblique marianiste. La plupart du temps, ces passages reviennent souvent sous la plume du Père Chaminade – ou de ses secrétaires, ou encore de ceux qui prenaient des notes lors des retraites et autres temps d'instruction. À cette source nous avons agrégé les citations bibliques que nous avons trouvées mentionnées comme étant à la racine de la spiritualité marianiste dans l'ensemble des six autres volumes de la présente collection parus à la date à laquelle nous écrivons.

[125] Ces citations, associées à des extraits de textes de la tradition marianiste, figurent sur les pages de gauche de l'édition française de la Règle.

L'ensemble des passages bibliques ainsi collectés a alors été classé selon les thèmes principaux dont ils traitent. Nous avons obtenu 12 thèmes, selon lesquels se répartissent les quelque 35 passages.

On est en droit de s'interroger sur la pertinence d'une étude sur les fondements bibliques de la spiritualité marianiste, alors que nous avons pour projet d'exposer l'*identité de* ***l'éducation*** *marianiste****.*** La réponse tient dans le fait qu'il n'est pas d'orientations éducatives qui ne reposent sur une certaine conception de l'être humain et des moyens dont il dispose pour « parvenir à être soi » et qu'il n'est pas de modalités éducatives chrétiennes qui ne découlent d'une représentation de la vie de foi. En effet, si aucune spiritualité ne peut prétendre « réinventer l'éducation », et encore moins la pédagogie, la teinte particulière qui fait qu'une éducation est « marianiste » et non « salésienne », « lassalienne », « jésuite » ou encore « mennaisienne » ou « mariste », cette teinte particulière participe de la manière dont la spiritualité propre à la famille spirituelle imprègne le regard sur la vie, la croissance, les relations, l'acte éducatif. Il est donc parfaitement légitime, et nous pensons qu'il est même indispensable, de recourir à une réflexion sur la spiritualité marianiste pour connaître – et fonder – ce qu'est l'éducation marianiste. Pour préciser ce que sont les fondements d'une spiritualité – marianiste en l'occurrence – il nous faut accéder en premier lieu aux passages de l'Écriture qui furent, pour le Fondateur, ceux qu'il aimait à citer ou à commenter lorsqu'il exposait ses convictions, ceux qui, notoirement, constituaient les fondements de sa conception de la vie chrétienne et du projet de vie évangélique dont il avait reçu l'inspiration. Nous aurons, ensuite, la possibilité de nous pencher sur d'autres sources qui ont inspiré le Père Chaminade et qu'il a prises pour éléments de base dans l'élaboration de son projet de réponse à Dieu.

Voyons donc quels sont les 12 thèmes qui nous apparaissent comme les thèmes-clefs de la spiritualité chaminadienne et,

partant, du « projet éducatif marianiste » et voici les passages de l'Écriture auxquels ils se rapportent.

2.4. Les thèmes relevés

2.4.1. La foi

Pour Chaminade, tout repose sur la foi. Une foi qui est celle de l'intelligence, qui devient ensuite la foi du cœur, pour se déployer en une « foi pratique », constitutive de notre réponse et de notre engagement dans le monde. Souvent, Chaminade se réfère à « la foi du juste » : *justus ex fide vivit*[126]. C'est chez le prophète Habacuq, pensons-nous, que se trouve la première référence qui nous intéresse :

> « Celui qui est insolent n'a pas l'âme droite, mais le juste vivra par sa fidélité. » (Ha 2, 4).

La traduction dont nous disposons ici parle de fidélité (qui est de même racine que foi, fidèle, confiance…). Mais il s'agit bien de fidélité à Dieu, ce qui est une des acceptions de la foi, en particulier dans l'Ancien Testament. Ce thème du juste devant Dieu sera repris par l'auteur de la Lettre aux Hébreux, souvent citée par Chaminade[127] :

> « Celui qui est juste à mes yeux par la foi vivra ; mais s'il abandonne, je ne trouve plus mon bonheur en lui. » (He 10, 38).

[126] Le juste vit de (par) la foi.
[127] Chaminade ne cite en fait que le premier membre de la phrase.

De même, Saint Paul, s'adressant aux chrétiens de Rome, pouvait-il écrire :

> « Or, que dit l'Écriture ? Abraham eut foi en Dieu, et il lui fut accordé d'être juste. » (Rm 4, 3).

Cette phrase, bien connue des marianistes, est souvent citée par leur fondateur. Il en est de même d'un verset voisin qui associe la vertu de foi à celle d'espérance pour en montrer la fécondité :

> « Espérant contre toute espérance, [Abraham] a cru ; ainsi est-il devenu le père d'un grand nombre de nations, selon cette parole : Telle sera la descendance que tu auras ! » (Rm 4, 18).

2.4.2. La charité

La charité est la dimension la plus profonde, la plus dense, la plus altruiste, peut-être, de l'amour.[128] Saint Paul, écrivant aux Corinthiens, en fait l'apologie :

> « La charité est longanime ; la charité est serviable ; elle n'est pas envieuse ; la charité ne fanfaronne pas, ne se gonfle pas ; elle ne fait rien d'inconvenant, ne cherche pas son intérêt, ne s'irrite pas, ne tient pas compte du mal ; elle ne se réjouit pas de l'injustice, mais elle met sa joie dans la vérité. Elle excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout. » (1 Co 13, 4-7).

Il en résulte un témoignage qui n'est autre que le rayonnement naturel de la charité :

---

[128] Rappelons que l'amour possède trois dimensions, trois stades : 1) l'*eros* ; 2) la *philia* ; 3) l'*agapè*.

> « C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples. » (Jn 13, 35)

Notons que ce passage fait partie des quatre citations explicites contenues dans le texte de la Règle de la Société de Marie, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut. C'est ce rayonnement de la charité qui fonde une dimension capitale de la spiritualité marianiste : celle de la communauté.

2.4.3. La communauté

Si la communauté est une dimension essentielle de la vie et de la mission marianiste, c'est, pensons-nous, parce qu'au sein d'une authentique communauté chrétienne règne cet amour de charité dont il était question précédemment. Cet amour y est nourri et entretenu et c'est tout d'abord avec les autres membres de la communauté qu'il est expérimenté, partagé, vécu… Il en résulte que ce feu qu'est la charité rayonne, réchauffe et éclaire de lui-même, comme un feu le fait à partir du foyer et se donne à partager par le fait-même qu'il brûle. Les frères – et sœurs – de la communauté sont les premiers destinataires et acteurs, tout à la fois, de ce régime de charité. Il en résulte une force et une fécondité missionnaires considérables, non pas tant parce que l'on est plusieurs à partager une mission, mais par ce rayonnement-témoignage d'amour. Il convient de ne jamais oublier la parole du Seigneur :

> « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. » (Mt 18,20).

Il n'est pas sans intérêt de relever que cette citation fait partie des quatre passages bibliques qui ont été retenus dans le texte de la

Règle (voir *supra*). Nous pensons y voir une importance particulière pour la vie selon le modèle marianiste. Le modèle par excellence, c'est celui de la première communauté des chrétiens, peut-être idéalisée, nous dit l'exégèse, mais qui constitue certainement un appel à vivre de manière authentique et intense la vie de communauté. La règle de la Société de Marie dit explicitement que c'est à ce modèle que doit se référer notre vie de communauté[129] :

> « La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme ; et personne ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais ils avaient tout en commun. C'est avec une grande puissance que les Apôtres rendaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus, et une grâce abondante reposait sur eux tous. Aucun d'entre eux n'était dans l'indigence, car tous ceux qui étaient propriétaires de domaines ou de maisons les vendaient, et ils apportaient le montant de la vente pour le déposer aux pieds des Apôtres ; puis on le distribuait en fonction des besoins de chacun. » (Ac 4,32-35).

Une première description de la première communauté chrétienne peut être trouvée un peu en amont, dans le même livre des Actes des Apôtres, au Chapitre 2 :

> « Tous ceux qui croyaient étaient dans le même lieu, et ils avaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun. Ils étaient chaque jour tous ensemble assidus au temple, ils rompaient le pain dans les maisons, et prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu, et trouvant grâce auprès de tout le

[129] *Cf. Règle de la Société de Marie* (1983) *:* « La communauté marianiste, animée par la foi, s'efforce de vivre l'idéal de la première communauté de Jérusalem, où tous n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Nous espérons ainsi être des témoins de la présence du Christ et prouver, par le fait, qu'aujourd'hui encore l'Évangile peut être vécu dans toute la force de l'esprit et de la lettre. » (Art. 9).

> peuple. Et le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Église ceux qui étaient sauvés. » (Ac. 2, 44-47).

Ce passage a l'avantage de mentionner la prière commune et la fraction du pain – probablement l'eucharistie domestique – ainsi que les repas pris en commun. Notons aussi l'idée de croissance numérique de cette communauté. C'est dans cette vie communautaire intense que s'enracine ce que nous appelons l'« Esprit de Famille ». Certes, cet esprit découle des vertus mariales, nous le verrons, mais il trouve en la vie de communauté, dont les traits ne sont pas exclusivement réservés aux communautés religieuses, à la fois le milieu permettant son éclosion et le modèle opératoire (le paradigme) qui le sous-tend. Autrement dit, l'Esprit de Famille est un esprit communautaire, nourri par le feu de la charité. De même, nous sommes appelés à constituer, en Église, le corps du Christ. Et il nous semble que Chaminade était attaché à cette théologie du corps du Christ, lui qui rappelait, avec Saint Paul, qu'

> « […] alors que nous sommes nombreux, nous formons ensemble un seul corps par notre union avec le Christ, et nous sommes tous, et chacun pour sa part, membres les uns des autres. » (Rm 12, 5).

Cette théologie du Corps du Christ est encore développée par Paul dans la première épître aux Corinthiens, se basant sur la métaphore du pain et nous renvoyant à la communion eucharistique :

> « Comme il n'y a qu'un seul pain, nous tous, malgré notre grand nombre, nous ne formons qu'un seul corps, puisque nous partageons entre tous ce pain unique. » (1 Co 10,17),

ou sur la métaphore, probablement plus connue, du corps humain :

> « Le corps humain forme un tout, et pourtant il a beaucoup d'organes. Et tous ces organes, dans leur multiplicité, ne constituent qu'un seul corps. Il en va de même pour ceux qui sont unis au Christ. En effet, nous avons tous été baptisés par un seul et même Esprit pour former un seul corps, que nous soyons Juifs ou non-Juifs, esclaves ou hommes libres. C'est de ce seul et même Esprit que nous avons tous reçu à boire. Le corps humain se compose non pas d'un seul, mais de plusieurs membres. Le pied aurait beau dire : « Je ne suis pas la main, donc je ne fais pas partie du corps », il fait cependant partie du corps. L'oreille aurait beau dire : « Je ne suis pas l'œil, donc je ne fais pas partie du corps », elle fait cependant partie du corps. Si, dans le corps, il n'y avait que les yeux, comment pourrait-on entendre ? S'il n'y avait que les oreilles, comment pourrait-on sentir les odeurs ? Mais, dans le corps, Dieu a disposé les différents membres comme il l'a voulu. S'il n'y avait en tout qu'un seul membre, comment cela ferait-il un corps ? En fait, il y a plusieurs membres, et un seul corps. L'œil ne peut pas dire à la main : « Je n'ai pas besoin de toi » ; la tête ne peut pas dire aux pieds : « Je n'ai pas besoin de vous ». Bien plus, les parties du corps qui paraissent les plus délicates sont indispensables. Et celles qui passent pour moins honorables, ce sont elles que nous traitons avec plus d'honneur ; celles qui sont moins décentes, nous les traitons plus décemment ; pour celles qui sont décentes, ce n'est pas nécessaire. Mais en organisant le corps, Dieu a accordé plus d'honneur à ce qui en est dépourvu. Il a voulu ainsi qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les différents membres aient tous le souci les uns des autres. Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est à l'honneur, tous partagent sa joie. Or, vous êtes corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes membres de ce corps. » (1 Co 12, 12-27).

Cependant, si les conséquences de cette vie communautaire sont celles que nous avons mentionnées, il convient de ne pas oublier que ce mode de vie est aussi le fruit d'une attitude qui prend modèle sur la toute première communauté, à savoir celle du

Cénacle, comme le précise l'article 34 de la Règle de la Société de Marie :

> « La communauté des disciples de Jésus, réunis avec Marie et remplis de l'Esprit Saint, est le modèle de la communauté marianiste. Nous choisissons de vivre en communauté pour être un signe de l'amour de Dieu, tendre à la sainteté, et accomplir notre mission. » (Règle SM, 34).

Cet article renvoie clairement au passage qui se situe au début des Actes des Apôtres :

> « Quand ils furent arrivés, ils montèrent dans la chambre haute où ils se tenaient d'ordinaire ; c'étaient Pierre, Jean, Jacques, André, Philippe, Thomas, Barthélemy, Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, Simon le Zélote, et Jude, fils de Jacques. Tous d'un commun accord persévéraient dans la prière, avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et avec les frères de Jésus. » (Ac. 1, 13-14).

Notons que la Règle mentionne que Marie et les disciples sont « remplis de l'Esprit Saint », alors que le texte de l'Écriture les situe plutôt dans l'attente de l'Esprit. L'exégèse marianiste se base sans doute sur le fait que nous sommes appelés à pérenniser cette attitude, alors même que l'Esprit Saint qui nous avait été promis nous a été donné, mais le sera encore. Cette attitude d'attente-réception est sans doute celle du chrétien qui, avec Marie et la communauté, demeure dans l'attente de l'Esprit Saint mais non point de manière passive et fermée sur soi. Il s'agit bien au contraire de vivre l'élan missionnaire que suscite en nous, en permanence le Saint Esprit qui nous est donné, comme le montre la seconde partie de l'article 34 mentionné ci-dessus. Le lien entre ces dispositions communautaires et l'Esprit de Famille, que nous

évoquions plus haut, est clairement établi par l'article suivant de la Règle :

> « Nous formons une famille nouvelle, fondée sur l'Évangile ; dans la charité, tout y est mis en commun : les biens, la prière, le travail, les difficultés et les succès. Nous voulons que nos communautés se distinguent par l'esprit de famille et que s'y manifestent toujours davantage les vertus caractéristiques de Marie, en particulier la foi, l'humilité, la simplicité et le sens de l'accueil. » (Règle SM, 35).

2.4.4. La croix

Nous ne mentionnerons qu'une seule référence biblique pour appuyer ce thème, pourtant central dans la vie du disciple. Nous la prenons chez Mathieu :

> « Alors Jésus dit à ses disciples : "Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive". » (Mt. 16, 24).

De fait, aucune spiritualité, aucun itinéraire chrétien ne peut éviter cette dimension tragique de l'existence que le Christ lui-même n'a pas fuie ni supprimée de nos existences – et cela peut demeurer un mystère difficile d'accès. Il l'a, au contraire, assumée, alors même que, comme tout homme, il avait souhaité que son chemin ne passât point par elle :

> « Père, si tu le veux, éloigne de moi cette coupe ; cependant, que soit faite non pas ma volonté, mais la tienne. », (Lc. 22, 42).

Par l'acceptation de cette expérience de l'abandon par le Père, le Christ a permis que soit maintenue la relation entre son Père et lui, au cœur même de ce moment terrible.[130] C'est à cette condition, et à cette condition seulement, que la Résurrection du Christ fut possible. Désormais, on ne peut considérer la Passion sans la Résurrection, comme on ne peut parler de la Résurrection sans la relier à la Passion. La vie chrétienne, si elle est envisagée comme une *sequela christi,* ne peut pas ne pas comporter l'acceptation de la croix, seul passage qui permet d'accéder à la résurrection, que ce soit dans l'acception « temporelle » du terme (les « morts » et les « résurrections » par lesquelles les évènements de nos vies nous font passer) ou dans l'acception eschatologique – donc plénière – du terme. Cherchant à étayer notre conviction que Chaminade n'avait pas omis de donner à la Croix la place qui lui revient en toute théologie et, particulièrement, peut-être, dans la théologie spirituelle de l'École Française, non indemne des séquelles du jansénisme, nous nous sommes penchés sur les expressions comportant ce mot dans *Écrits et Paroles*[131]. Nous avons relevé plus de 600 occurrences.[132] En revanche, un seul passage, semble-t-il, renvoie à Mathieu 16, 24 (que nous avons cité plus haut) : *« Qui veut marcher à ma suite, qu'il se renonce lui-même et porte sa croix et me suive. . . »*[133] Ce passage cite également le parallèle chez Luc : « *Qui ne porte pas sa croix à ma suite, ne peut être mon disciple. . .*

---

[130] Louis-Marie CHAUVET parle d'un *maximum théologique. Cf.* Louis-Marie CHAUVET, *Symbole et sacrement. Une relecture chrétienne de l'existence sacramentelle,* Éd. du Cerf, Coll. *cogitatio fidei,* n°144, Paris, 2011 (1987) *pp. 506 sq.*

[131] Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, présentés sous la direction de Ambrogio ALBANO, sm., par un groupe de Religieux Marianistes : Jean-Baptiste ARMBRUSTER, André FÉTIS, Serge HOSPITAL, Vol. 3, *Le temps des laïcs*, *Les Notes d'Instruction (suite)*, Casale Monferrato (Italie), Piemme, 2001, 672 p.

[132] 648 exactement, dont il conviendrait de retrancher les « fausses occurrences » comme « Saint Jean de la Croix » ou encore « Rue Croix de Seguey » …

[133] G.-J. CHAMINADE, *Écrits et Paroles*…, *op. cit.*, Vol. 3, p. 77. Nous rapportons la citation biblique telle qu'elle figure dans l'ouvrage.

(Lc 14, 27) ».[134] Cette mention de la croix comme condition de la suite du Christ apparaît chez Chaminade au cours d'une méditation sur les mystères du Christ. Venant de dire que « c'est principalement sur la croix que Jésus-Christ exerce l'office de prêtre », Chaminade énumère les cinq offices qui sont ceux d'un prêtre. Précisément, le cinquième est celui « de se charger des péchés du peuple ». Le fondateur compare alors Jésus-Christ à un capitaine : « Jésus-Christ Notre Seigneur fait sur la croix l'office de capitaine ; il est suivi par tous les saints martyrs. . . Jésus-Christ est capitaine. » C'est à l'appui de cette assertion qu'il cite les deux passages de l'Évangile, que nous venons de rapporter, où Jésus expose la nécessité de porter notre croix pour être son disciple ». On notera avec intérêt que ce thème est l'un des quatre qui font l'objet d'une citation biblique explicite dans la Règle, ainsi que nous l'avons expliqué en commençant. Et, s'il convient de ne pas oublier que nous sommes à la recherche des fondements bibliques de la spiritualité marianiste, dans le but d'éclairer la nature du projet éducatif marianiste, nous pourrons noter que, vis-à-vis d'un jeune, mais aussi d'un adulte, l'attitude à avoir pour l'accompagner dans les difficultés, petites, grandes ou tragiques, de son existence et de son chemin, aurait à gagner à se nourrir d'une saine réflexion anthropologique, d'une bonne connaissance de ce que la psychologie peut nous dire, d'une attitude d'écoute imprégnée d'empathie. Nous le soulignons. Mais, nous référant à ce qui précède, nous pensons que l'éducateur chrétien se doit d'éclairer son attitude par une saine théologie de la croix et de la résurrection, nourrit qu'il doit être d'une foi qui ne lui fait pas éviter, dans sa suite du Christ, l'aspect rédempteur de la Croix. C'est ainsi qu'il pourra, peut-être, pour ceux de ses élèves qui croient en Jésus-Christ, avec le discernement et la pondération qui conviennent, les aider à vivre la dimension « crucifiante » de leur existence.

---

[134] *Idem.*

Mais la tradition éducative marianiste insiste davantage sur les dispositions intérieures que doit avoir l'éducateur marianiste, en ce qui se rapporte à la dimension rédemptrice de la Croix. Ainsi, le Père Manuel CORTÉS peut-il écrire, dans l'article « Formation » du Dictionnaire de la Règle Marianiste :

> « Le fait de partager la vie et la mission de Jésus a pour objectif final de préparer le disciple pour le mener à une communion de destin avec lui. Finalement, c'est cette identification de vie jusqu'à la consommation qui définit le plus exactement le disciple : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive » (Mc 8, 34). La croix est, en cette vie, l'acte ultime qui configure au Christ. Jésus ne veut pas que le disciple en reste à la simple expérience de la proclamation de l'Évangile. Il doit aller plus loin, jusqu'à s'identifier profondément à sa mission rédemptrice, jusqu'à pouvoir dire comme Saint Paul : « En ce moment je trouve ma joie dans les souffrances, que j'endure pour vous, et je complète en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ pour son Corps, qui est l'Église » (Col 1, 24). Le don de sa propre vie, l'oblation de tout son être configurent définitivement le disciple au Christ, jusqu'à l'identification suprême : mourir avec lui, pour ressusciter avec lui (2 Tm 2, 11). »[135]

De même, trente ans plus tôt, dans le fameux ouvrage intitulé « Pédagogie marianiste », le père Joseph Hoffer, présentant « la spiritualité du religieux éducateur »[136] ancrait cette spiritualité dans sa dimension d'offrande christique de l'éducateur, à la suite du Père. Nous préférons citer ici, sans commentaire, ce passage, qui fait lui-même référence à une Circulaire du père Joseph Hoffer. Que l'on nous pardonne la longueur de cette citation.

---

[135] Manuel CORTÉS, article « Formation », trad. de l'espagnol par sœur Hélène Carré, *in* Dictionnaire de la Règle Marianiste, 1988, p. 423.

[136] Titre du III. La formulation est de l'auteur.

[…] Le Religieux éducateur est le ministre et le coopérateur de Jésus-Christ dans l'apostolat, le serviteur et l'auxiliaire de Marie dans son rôle médiateur. L'influence principale appartient donc au Christ et à la grâce, Aussi, comme le Précurseur, son Modèle, l'éducateur doit-il préparer les élèves à l'action de la grâce, les rendre disponibles à Dieu, les envelopper d'un réseau de prières et surtout de sacrifices. « Jésus a versé tout son sang pour le rachat des hommes, dit le Père Chaminade. Marie, qui est devenue sa Mère au pied de la croix (a fait de même). Que peuvent-ils vouloir autre chose, sinon qu'on s'immole pour les âmes qui leur sont chères ? »

> « Tous les hommes apostoliques ont été persuadés qu'on ne multiplie les enfants de Dieu qu'en joignant à l'apostolat de l'enseignement,... l'esprit de réparation et la pratique de la pénitence. Le sacrifice de soi-même dans la souffrance est un apostolat invisible, qui donne à l'apostolat visible sa vraie fécondité. Les Apôtres ont été tous martyrs comme leur Maître. Avez-vous jamais soupçonné que la cause ordinaire, la cause principale de vos insuccès dans l'apostolat de l'éducation, pouvait être l'absence de l'esprit de sacrifice (2) [SIMLER, Circulaire 62, p. 162] ? »

Normalement, l'esprit apostolique doit être l'écoulement du trop-plein de la vie d'union à Dieu. Les Religieux éducateurs sont d'abord des Religieux, c'est-à-dire des hommes consacrés à Dieu, à qui appartiennent leur personne et leur activité. Il est manifeste que leur vie apostolique absorbante ne leur permet ni les longues heures de prières, ni les pénitences austères des Moines contemplatifs ; pourtant, leur vie entière n'en doit pas moins être une constante prière et une participation à l'œuvre rédemptrice du Christ. Aussi, sans toutefois renoncer à l'heure réservée par la Règle à l'oraison proprement dite qui leur permet de faire journellement le plein de leurs forces, sans se dispenser de la pénitence volontaire qui les unit à la Rédemption du Christ, ils transforment leur vie apostolique et l'activité intense qu'elle comporte, en prière et en sacrifice. Par amour de Dieu, « aux intentions qu'ont eues Jésus, Marie et Joseph quand ils travaillaient sur la terre », ils accomplissent avec une minutieuse perfection les travaux qui relèvent de leur devoir d'état, ils acceptent en esprit d'expiation et

de rédemption les nombreuses croix inhérentes à l'éducation, ils élèvent fréquemment leur regard vers Dieu dans une rapide et silencieuse offrande de tout leur être.

Bref, au lieu de chercher Dieu uniquement dans la prière contemplative, les Religieux éducateurs le trouvent également dans tous les actes de leur vie apostolique, dans la conformité de leur volonté avec celle de Dieu dans les moindres détails de leur vie. La fidélité est devenue un moyen d'union, une prière, au sens large, à laquelle la prière proprement dite communique son élan et sa sève.

Nous recommandons au lecteur de méditer ces lignes, sans se laisser impressionner par certaines expressions qui peuvent choquer la sensibilité sémantique et spirituelle d'une personne de la « postmodernité ». Nous pensons qu'il y a dans ce passage de quoi fonder une authentique spiritualité de l'éducateur chrétien, en faisant, peut-être, les adaptations nécessaires, à commencer par le fait que – au moins en France – l'immense majorité des éducateurs et des enseignants de nos établissements ne sont pas des religieux. Comme on peut s'en douter, les grands auteurs que nous venons de citer – tous devenus Supérieurs Généraux de la Société de Marie – sont imprégnés de la pensée du Père Chaminade. Nous en voulons pour preuve que l'on retrouve, sous des termes voisins, les fondements des écrits que nous venons de citer dans les toutes premières constitutions de la Société de Marie, dont nous savons qu'elles émanent de la main ou de la pensée directe du Fondateur. Nous voulons parler des Constitutions de 1829 :

« [42] 230. Nous répétons et confirmons ce qui a été déjà dit que le motif de notre second objet, le zèle du salut des âmes, est une conséquence immédiate et inévitable du dessein que Dieu nous a inspiré dans sa bonté, de nous conformer avec sa grâce, à la ressemblance de Jésus-Christ, et de nous donner à Marie pour ses serviteurs et très humbles ministres. Jésus qui a versé tout son sang pour le salut des hommes ; Marie qui est devenue leur mère au pied

de la croix, que peuvent-ils vouloir autre chose sinon qu'on s'immole pour sauver des âmes qui leur sont si chères. »[137]

Dix ans plus tard, l'article 252 des Constitutions de 1839 reprendra *quasi* mot pour mot l'article ci-dessus.[138] En développant cette spiritualité de l'éducateur marianiste, nous sommes allés « au cœur de la foi »[139] et avons touché ce qui est probablement central : le mystère de la rédemption par la mort et la résurrection du Christ. Il convient, bien évidemment, de ne pas oublier que ce mystère s'éclaire et prend sens à la lumière du dessein créateur de Dieu, comme d'ailleurs le mentionne l'article 230 que nous venons de citer.

2.4.5. Former l'être humain à l'image du Christ

Le but de la vie chrétienne n'est autre que la participation à la vie divine. De cela nous avons à la fois la préfiguration et les arrhes en ce monde, car nous savons que nous sommes appelés à devenir

---

[137] G.-J. CHAMINADE, *Écrits et Paroles* Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, présentés sous la direction de Ambrogio ALBANO, sm., par Jean-Baptiste ARMBRUSTER, sm et Serge HOSPITAL, sm, Vol. 6, *Le temps des religieux, croissance et expansion*, ARS G.L. Edizioni, s.d., 822 p. La citation est en p. 609.

[138] G.-J. CHAMINADE, *Écrits et Paroles* Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, présentés sous la direction de Ambrogio ALBANO, sm., par Jean-Baptiste ARMBRUSTER, sm, José Maria KHASA BEYA MAYELA, sm, Vol. 7, *Le temps des religieux, croissance et structuration*, ARS G.L. Edizioni, 2009., 710 p. La citation est en p. 332.

[139] Allusion au document français : COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *Aller au cœur de la foi. Questions d'avenir pour la catéchèse,* Cerf, Bayard, Paris, 2003, 63 p.

l'image du Christ. Notre vocation éducative est plus fondamentalement une vocation éducatrice, que Chaminade appelait l'éducation de la foi. En effet, nous sommes appelés, non seulement à devenir des images du Christ, mais, par l'éducation de la foi, à former les personnes à l'image du Christ. Ce thème de la formation de chacun à l'image du Christ, et de la « multitude de frères » du Christ, est un thème cher à Chaminade, qui est comme couronné par notre participation à la mission de la Vierge Marie, comme nous le verrons plus loin. Ici, c'est surtout le fondement christologique et eschatologique de cette éducation de l'homme dans la totalité de son être, comme image du Christ et comme frère du frère aîné qu'est le Christ, que nous souhaitons mentionner et que nous trouvons annoncée dans ce passage de l'épitre aux Romains :

> « Nous le savons, quand les hommes aiment Dieu, lui-même fait tout contribuer à leur bien, puisqu'ils sont appelés selon le dessein de son amour. Ceux qu'Il connaissait par avance, Il les a aussi destinés à être l'image de son Fils, pour faire de ce Fils l'aîné d'une multitude de frères. » (Rm 8, 28-29).

Les développements précédents sur le thème de la croix, lus à la lumière du projet de Dieu depuis la création, nous montrent comment l'éducateur marianiste est appelé à participer à Son dessein qui est de faire des Hommes une multitude de frères du Christ. Nous pourrons bientôt voir comment le caractère marial de notre spiritualité vient marquer le sens profond de l'éducation marianiste, non pas d'une touche dévotionnelle plus ou moins ajustée mais, au contraire, de la plénitude de beauté et de sens de cette mission, qui n'est autre que de coopérer au projet de Dieu. Ce projet de Dieu, nous le découvrons tel que nous le révèle l'Écriture Sainte – et en particulier l'Évangile – ainsi que la réflexion de l'Église sur le Mystère de la communication de Dieu. Auparavant, il nous

faut toutefois nous attacher à présenter une dimension fondamentale de la spiritualité marianiste : celle de l'Incarnation.

2.4.6. L'incarnation

> « Ainsi donc, en ce qui concerne l'inspiration biblique, nous pouvons dire que le P. Chaminade fut [particulièrement éclairé][140] par les premières pages des deux livres de Luc : **le récit de l'annonciation-Incarnation du Fils de Dieu dans le premier chapitre de l'Évangile**[141] ; la naissance et le développement de la première communauté chrétienne dans les premiers chapitres des Actes des Apôtres. Les deux passages bibliques inspirent et définissent les deux traits caractéristiques de l'« esprit marianiste » : l'esprit de foi, à l'exemple de la foi de Marie, [et][142] la communauté de vie. »[143]

L'auteur de ces lignes est le père Manuel CORTÉS, Supérieur général de la Société de Marie, dans une conférence donnée aux équipes de direction du réseau éducatif marianiste d'Europe, à Rome, le 31 octobre 2012. Si nous avons bonne mémoire, nous l'avions entendu quelque temps auparavant donner une conférence analogue lors d'une rencontre de responsables marianistes, en la maison de l'Administration générale, à Rome. Nous nous souvenons de son instance pour dire que **la spiritualité marianiste est une spiritualité de l'incarnation**. L'ensemble de la conférence citée ici – et dont

---

[140] Nous rectifions la traduction de *iluminado* en « particulièrement éclairé » au lieu de « illuminé ».

[141] C'est nous qui soulignons.

[142] Nous ajoutons « et » par conformité à l'original espagnol.

[143] Manuel CORTÉS, "*El Espíritu Marianista y la Educación*" (« Esprit Marianiste et Éducation »), conférence donnée aux équipes de direction du réseau éducatif marianiste d'Europe, à Rome, le 31 octobre 2012. (Nous prenons les citations dans la traduction française fournie par le Centre Européen de Formation Marianiste, sans nom de traducteur). Le passage rapporté ici se trouve à la p. 4 de la version française.

nous rapporterons, plus bas, des passages importants – contribue à démontrer cette assertion. Or, comme le montre le propos de CORTÉS, ce point est capital en anthropologie de l'éducation si l'on veut asseoir sérieusement notre tradition éducative sur des bases théologiques et anthropologiques. Écoutons encore CORTÉS, dans la même conférence :

> « Si toute éducation recèle une anthropologie, il en est de même de toute spiritualité. [Sur quelle][144] anthropologie [repose] la spiritualité marianiste ? [Évidemment, sur] l'anthropologie chrétienne, celle qui nous est révélée dans la personne de Jésus. […Comme] j'ai essayé de l'expliquer dans la première partie, on peut contempler la personne de Jésus sous divers accents, nuances, aspects, selon la diversité des spiritualités. Concrètement – ai-je ajouté – l' « esprit marianiste », à la suite de notre Fondateur, repose sur le fait que Jésus est « fils de Marie ». L'anthropologie marianiste découle donc de la contemplation d'un aspect particulier de l'homme Jésus : sa génération personnelle, c'est-à-dire, d'où il vient, comment il apparaît dans l'histoire, comment s'engendre et se forme son humanité. L'anthropologie marianiste est celle que nous fait connaître le mystère de l'incarnation, raconté dans l'épisode de l'annonciation, au premier chapitre de l'évangile de Luc. A priori, il peut paraître drôle de dire que cet épisode recèle toute une anthropologie, mais si nous prenons le temps de l'analyser, nous verrons que c'est bien le cas, qu'elle s'y trouve ; et nous pouvons alors en déduire **les deux grands principes anthropologiques qui soutiennent l'éducation marianiste**[145], et par le fait, les principales caractéristiques qui la définissent. »[146]

Nous aurons l'occasion, plus loin, de présenter de plus larges extraits de cette remarquable conférence, qui nous fournit une

---

[144] Les [crochets] insérés par nous-mêmes dans ce paragraphe indiquent les améliorations de la traduction que nous avons cru pouvoir faire.

[145] C'est l'auteur qui souligne (même si la version française ne souligne qu'une partie de l'expression).

[146] Manuel CORTÉS, « *El Espíritu Marianista*… », *op. cit.* p. 5 (version française).

bonne synthèse de « l'esprit de l'éducation marianiste ». Retenons, pour le moment, que le récit biblique de l'Annonciation fournit à Chaminade la base scripturaire de sa théologie de l'Incarnation, théologie qui transparaît, tant dans la vision chaminadienne de l'homme et du salut, que dans la juste place – conforme à l'Écriture Sainte, à la tradition de l'Église et, par anticipation, au Chapitre 8 de *Lumen Gentium* – que Chaminade donne à la Vierge Marie. En outre, la lecture des écrits chaminadiens, en particulier de ses Lettres, montre comment le sens pratique du fondateur lui fait souvent associer des préoccupations de l'ordre de la vie religieuse, de la vie spirituelle ou de la mission, avec des soucis extrêmement concrets comme les questions financières, le stock de bois de chauffe dont disposent les Frères ou encore leur alimentation. Et nous voulons croire que, si ce sens pratique est ancré dans la personnalité du fondateur et participe pour une part de son passé familial et religieux (il fut syndic[147] au collège de Mussidan), il relève aussi, et très fortement, d'un sens des réalités qui s'origine dans la théologie de l'Incarnation. Avant de passer au récit de la Visitation, qui n'est pas sans conséquence pour la spiritualité marianiste, laissons-nous toucher par ce passage de l'Écriture qui nous montre le moment où le Mystère de l'Incarnation a commencé, par cette rencontre entre l'Ange de Dieu et la plus belle des créatures terrestres, la Vierge Marie, dont la réponse – à laquelle Dieu était comme suspendu – fut un Oui de tout l'être, qui a véritablement changé le cours du monde en permettant que le Verbe se fasse Homme. Ce Oui, nous dira Chaminade, est le modèle de la réponse que nous devrions – et que tout chrétien devrait – donner aux appels de Dieu.

> « Le sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une jeune fille vierge, accordée en mariage à un homme de la maison de David, appelé Joseph ; et le

[147] Économe ou encore intendant.

> nom de la jeune fille était Marie. L'ange entra chez elle et dit : « Je te salue, Comblée-de-grâce, le Seigneur est avec toi. » À cette parole, elle fut toute bouleversée, et elle se demandait ce que pouvait signifier cette salutation. L'ange lui dit alors : « Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. Voici que tu vas concevoir et enfanter un fils ; tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand, il sera appelé Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père ; il régnera pour toujours sur la maison de Jacob, et son règne n'aura pas de fin. » Marie dit à l'ange : « Comment cela va-t-il se faire puisque je ne connais pas d'homme ? » L'ange lui répondit : « L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre ; c'est pourquoi celui qui va naître sera saint, il sera appelé Fils de Dieu. Or voici que, dans sa vieillesse, Élisabeth, ta parente, a conçu, elle aussi, un fils et en est à son sixième mois, alors qu'on l'appelait la femme stérile. Car rien n'est impossible à Dieu. » Marie dit alors : « Voici la servante du Seigneur ; que tout m'advienne selon ta parole. » Alors l'ange la quitta. » (Lc 1, 26-39)

La suite de l'Évangile – le récit de la Visitation – nous parle encore des attitudes intérieures et extérieures de la Vierge Marie, attitudes dont nous pouvons, là encore, retirer une double signification : d'une part, la signification historique, ou plutôt « évènementielle », de ce que l'auteur de l'Évangile a souhaité consigner par écrit pour nous faire saisir les traits saillants de l'évènement et de l'attitude des protagonistes ; d'autre part la signification paradigmatique[148] des attitudes de Marie qui doivent devenir les nôtres.

[148] Paradigme : *Selon nous, l'emploi de ce terme remonte très probablement à son usage en épistémologie par Thomas S. Kuhn, dans* La Structure des Révolutions scientifiques (1962, 1970). *Bien qu'il soit, à présent, fréquemment employé dans l'acception que nous utilisons ici, ce terme ne figure pas vraiment sous une définition qui justifie ce type d'emploi. Ainsi, le Grand Robert de la langue française [version numérique], consulté le 19/10/2015, ne nous donne pas de réponse à cet égard. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) nous donne, quant à lui, en troisième position, la définition épistémologique du terme, dont dérive, selon nous, son emploi actuel relativement courant :*) « Conception théorique dominante ayant cours à une

« En ces jours-là, Marie se mit en route et se rendit avec empressement vers la région montagneuse, dans une ville de Judée. Elle entra dans la maison de Zacharie et salua Élisabeth. Or, quand Élisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit en elle. Alors, Élisabeth fut remplie d'Esprit Saint, et s'écria d'une voix forte : « Tu es bénie entre toutes les femmes, et le fruit de tes entrailles est béni. D'où m'est-il donné que la mère de mon Seigneur vienne jusqu'à moi ? Car, lorsque tes paroles de salutation sont parvenues à mes oreilles, l'enfant a tressailli d'allégresse en moi. Heureuse celle qui a cru à l'accomplissement des paroles qui lui furent dites de la part du Seigneur. » Marie dit alors :

« Mon âme exalte le Seigneur,
exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur !
Il s'est penché sur son humble servante ; désormais tous les âges me diront bienheureuse.
Le Puissant fit pour moi des merveilles ; Saint est son nom !
Sa miséricorde s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent.
Déployant la force de son bras, il disperse les superbes.
Il renverse les puissants de leurs trônes, il élève les humbles.
Il comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides.
Il relève Israël son serviteur, il se souvient de son amour,
de la promesse faite à nos pères, en faveur d'Abraham et sa descendance à jamais. »
Marie resta avec Élisabeth environ trois mois, puis elle s'en retourna chez elle. » (Lc 1, 39-56)

---

certaine époque dans une communauté scientifique donnée, qui fonde les types d'explication envisageables, et les types de faits à découvrir dans une science donnée. » (Définition du CNRTL [§ C]) Plus largement, ce terme est employé en théologie, en anthropologie, en sciences humaines et de plus en plus dans la vie courante pour désigner une conception dominante qui fonde une attitude répandue au moment où l'on s'exprime. Ici, nous voulons désigner une attitude de Marie, considérée comme modèle auquel les attitudes des chrétiens doivent se conformer. Dans ce cadre, « signification paradigmatique », voudrait exprimer la valeur exemplaire des attitudes de Marie.
La définition du CNRTL (§ C) est consultable à l'adresse :
http://www.cnrtl.fr/definition/paradigme, consultée le 19/10/2015.

Trois éléments principaux pourraient retenir notre attention :

1) L'empressement généreux et allègre avec lequel Marie se met en route pour aller aider sa cousine. Comme Marie, nous sommes invités à ne pas demeurer dans une sorte de clôture sur nous-même à laquelle notre expérience de Dieu, en sa part de gratification intérieure, pourrait nous faire aspirer. Bien au contraire, et comme Marie, nous sommes conviés à « nous mettre en route avec empressement », même si la région à traverser est montagneuse, pour aller au-devant des besoins de nos frères et sœurs.

2) La rencontre entre Celui que Marie porte en elle – le Verbe incarné – et celui qu'Élisabeth, mettra au monde : le Précurseur, celui qui désignera le Christ en disant :

> « Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde »[149]

et aussi

> « Moi, je ne suis pas le Christ, mais j'ai été envoyé devant lui. Celui à qui l'épouse appartient, c'est l'époux ; quant à l'ami de l'époux, il se tient là, il entend la voix de l'époux, et il en est tout joyeux. Telle est ma joie : elle est parfaite. Lui, il faut qu'il grandisse ; et moi, que je diminue.[150]

Cette figure du précurseur, ne sommes-nous pas, nous aussi, appelés à en vivre ? Ne sommes-nous pas, par ailleurs,

[149] Jn 1, 29b.
[150] Jn 3, 28b-30.

comme Marie, porteurs du Christ et qui allons à la rencontre des autres, joyeux de nous effacer devant « l'époux » (le Christ) que nous annonçons ?

3) L'esprit subversif et révolutionnaire du Magnificat – relisons les termes et les expressions avec attention – qui nous conduit à ne pas demeurer dans une vision irénique de la foi, mais bien au contraire, comme Chaminade nous y appelle, à nous faire d'humbles serviteurs de la puissance de Dieu, qui, à travers nous pourra agir efficacement pour transformer le monde et le rendre plus conforme au dessein de l'amour de Dieu.

Notons, pour conclure ce passage, l'attitude de vraie humilité de la Vierge Marie : son accueil total de la Parole de Dieu lui fait avoir un tel regard sur elle-même qu'en ce regard la vérité de l'être (« désormais tous les âges me diront bienheureuse ») peut s'exprimer sans aucun orgueil, mais dans la véritable humilité (« Il s'est penché sur son humble servante »). Elle reconnait que la puissance qui la transforme et qui par elle, va changer le monde, ne vient pas d'elle : elle reçoit tout de Dieu, elle **se** reçoit pleinement de Dieu. En elle se vérifie l'adage thérésien – que nous avons retenu du Noviciat ! – « l'humilité, c'est la vérité »[151]. Cet aspect également pourrait nous inspirer dans nos attitudes d'éducateurs, tant pour nous-mêmes que pour les êtres humbles, c'est-à-dire vrais, que nous avons à former.

[151] Thérèse d'Avila, Château, VI demeures, chap. X (trad. Bouix, t. III, p. 566) : « L'humilité, c'est la vérité ». (Thérèse de Lisieux reprend cette phrase à son compte, CSG 19, jusque sur son lit de mort.) Source [en ligne] : http://jesus1.fr/spip.php?article89 , consultée le 19/10/2015.

Pour être complet, nous devrions exposer les récits appelés « Évangiles de l'Enfance », en Luc[152] et Matthieu[153]. Nous pourrions relever les précisions historiques, marquant le souci d'ancrer l'évènement dans l'histoire ; l'attitude des parents de Jésus, et en particulier celle de Marie, qui « […] cependant, retenait tous ces événements et les méditait dans son cœur. » (Lc 2, 19)[154] ; le fait que les premiers à bénéficier de la lumière de la Nativité furent de simples bergers ; l'adoration par les « Rois Mages », des érudits venus de très loin ; le massacre des innocents voulu par le roi Hérode le Grand, et les questions qu'une telle horreur peut poser. Arrêtons-nous un instant sur l'attitude de Marie que nous venons de mentionner : elle « retenait tous ces événements et les méditait dans son cœur ». A six ou sept reprises, dans *Ecrits et Paroles*, nous voyons Chaminade exhorter à une telle attitude, en prenant exemple sur Marie. Citons, par exemple, ce qu'il exprime aux Congréganistes, c'est-à-dire aux laïcs marianistes, au cours d'une méditation sur la vertu de charité,[155] en 1815 :

> « Il faut que le Congréganiste prie, même pour ceux qui l'ont offensé et humilié, en vue de soumission à la volonté de Dieu, et des

[152] Voir le chapitre 2 de l'Évangile de Luc. (Le chapitre 1 est généralement inclus, mais il traite plutôt de la période avant la naissance et nous l'avons déjà cité : Annonciation, Visitation, Magnificat).

[153] Voir les chapitres 1 et 2 de l'Évangile de Matthieu.

[154] *Cf.* aussi Lc 2, 51b « Sa mère gardait dans son cœur tous ces événements. »

[155] Il s'agit d'un passage de l'« Introduction à l'État du Congréganiste », dans le Manuel de 1815. La présentation dans *Ecrits et Paroles* précise que : « *Ce long document est de la plume de M. David Monier, secrétaire du P. Chaminade, qui utilise et développe un texte antérieur déjà paru dans l'édition de 1804,* […]. *Le P. Chaminade fait sienne cette* Introduction *« Il faut recommander de lire et relire l'Introduction à l'état du* Congréganiste *qui est au commencement de la seconde partie du Manuel », précise le P. Chaminade à Adèle de Trenquelléon* […]. (Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, présentés sous la direction de Ambrogio ALBANO, sm., par un groupe de religieux marianistes Jean-Baptiste ARMBRUSTER, Serge HOSPITAL et Émile WELTZ, sm, Vol. 1, *Le temps des laïcs, La Congrégation de Bordeaux*, PIEMME, 1994, 760 p. La citation est en p. 332).

> grandes miséricordes réservées à tous les hommes qui sauront souffrir et être patients.
> C'est en cela que le Congréganiste imitera cette Vierge Sainte que transperça si souvent le glaive de douleur [Cf. Lc. 2, 35], et dont l'Écriture Sainte se contenta de dire : *Et elle conférait tout cela dans son cœur* [Cf. Lc. 2, 19]. »[156]

Ne pouvons-nous voir, ici, un appel à vivre avec Marie, le rapport à la présence de la croix dans nos vies, tel que nous l'avons exposé plus haut ?

2.4.7. Marie

Le thème de Marie, que nous avons déjà abordé, en particulier en traitant de l'Incarnation, constitue évidemment un champ capital de la spiritualité marianiste et, par conséquent, des attitudes éducatives qui en découlent. Que l'on ne se méprenne pas : il ne s'agit jamais de faire de Marie le but de notre quête ou de notre démarche, ni de lui faire prendre la place du Christ. Comme l'exprime Manuel CORTÉS, Supérieur général de la Société de Marie, dans sa circulaire n°2, en mars 2008 :

> « Marie confère à l'annonce du Christ son véritable réalisme, celui de l'incarnation. Avec Marie, cette annonce échappe au risque constant de s'en tenir au domaine des idées, de réduire la présence de Jésus à une espèce de "prédicateur de doctrine", en orientant notre regard davantage sur ses enseignements que sur le mystère de sa personne ; car c'est précisément sa personne, et non ses enseignements, qui est le noyau et l'essence de la Bonne Nouvelle. La Bonne Nouvelle n'est pas une idéologie ni une doctrine morale.
>
> > "Marie nous met en garde contre cette dérive. Elle nous le rappelle : c'est le Christ – personne vivante – que

[156] G.-J. CHAMINADE, Écrits et Paroles, Vol. 1 *op. cit*., p.349.

> nous sommes appelés à porter au monde. Nous n'avons donc pas à prêcher une idéologie, nous n'avons pas à annoncer le Dieu des philosophes, et notre foi n'a rien à voir avec un vague déisme. Nous ne sommes pas les propagandistes d'une idée, d'une théorie abstraite ou d'une sagesse de vie, mais nous annonçons le Christ vivant, vrai Fils du vrai Dieu et vrai fils des hommes, né d'une femme. Celui que nous annonçons, c'est Jésus, notre 'frère en humanité', pleinement homme parmi les hommes, que Marie a mis au monde. Impossible de réduire Jésus à une idée, fût-ce à l'idée de Dieu. Celui que nous prêchons, c'est Dieu fait homme, Dieu humain, homme-Dieu. Marie nous ramène sans cesse au réalisme de cette humanité de Jésus".[157] »[158]

De même, dans la circulaire précédente, CORTÉS insistait sur l'aspect central que revêt le Mystère de l'Incarnation, que nous avons commenté plus haut, en montrant le lien étroit qu'il a avec le rôle de la Vierge Marie :

> « Cette expérience mystique, centrale, de notre être en Christ, est celle qui nous ouvre à une approche juste de Marie. Devant ce mystère de communion réelle et non seulement intentionnelle avec le Christ, qui nous transforme en fils de Dieu avec le Fils, nous pouvons nous demander : "Comment cette communion est-elle possible ?"
>
> La réponse nous renvoie au mystère de l'incarnation. Si nous pouvons nous "conformer" au Fils, c'est parce que le Fils a assumé notre "forme" humaine[159] par la puissance de son amour, par la puissance de l'Esprit. "Dieu s'est fait homme pour que l'homme puisse se faire Dieu", disaient les Pères. C'est donc à partir et en

---

[157] Card. Godfried DANNEELS, Le feu de l'Esprit. Paroles de vie... Pentecôte 1987, p. 13. (Cité par Manuel CORTÉS).

[158] Manuel CORTÉS, « L'esprit de la Société, C'est l'esprit de Marie », deuxième partie : « En Mission avec Marie », Circ. n°2, 31 mars 2008, p. 25.

[159] Reprenons les mots de l'hymne de l'Épître aux Philippiens dans leur traduction littérale : « (le Christ) se *trouvant en forme de Dieu…*s'est vidé de lui-même en ayant pris *forme d'esclave,* devenant semblable aux hommes" (2, 6-7). (Note de M. CORTÉS).

vertu de l'incarnation que l'humanité est capable de divinité, lieu de communion avec Dieu.
Mais la nature humaine assumée par le Verbe ne fut pas créée "*ex nihilo*" pour l'occasion. Elle provient de l'humanité elle-même. Le Fils "est né d'une femme"[160], de Marie, il s'est fait l'un de nous. C'est là, à la racine de cet événement extraordinaire, sommet de l'histoire, porte de la nouvelle alliance de Dieu avec l'humanité, que nous rencontrons Marie. Notre Fondateur répétait à satiété "*Maria ex qua natus est Jesus*"[161], pour souligner le lieu qui lui est propre dans la vie chrétienne, lieu à partir duquel il la contemplait toujours et toujours. »[162]

Mais il y a aussi, bien évidemment, le versant apostolique de notre relation à Marie. Cette relation ne se limite pas à une méditation – fut-elle mystique et de grande profondeur – sur la beauté de l'Incarnation et la réussite du plan divin en Marie « de qui est né Jésus ». Il s'agit d'annoncer, avec Marie, la Bonne Nouvelle, l'Évangile du Christ, un Christ « Dieu-fait-homme », mais aussi mort et ressuscité pour toute l'humanité. Continuons à emprunter à la deuxième circulaire de Manuel CORTÉS quelques éléments de réflexion. Méditant sur les articles de la Règle de la Société de Marie qui font référence à la Vierge Marie, il ouvre le paragraphe intitulé : « La contribution spécifique de la mission marianiste à la mission de l'Église » en citant l'article 5.1. puis en le commentant :

L'éducation de la foi est le but de toute notre activité apostolique.
Quoi que nous fassions, c'est avec l'intention d'atteindre, directement ou indirectement, cette fin
et d'apporter ainsi notre modeste contribution à la mission universelle de l'Église.[163]

[160] Ga. 4, 4. (Note de M. CORTÉS).
[161] « Marie, de qui (de laquelle) est né Jésus ».
[162] Manuel CORTÉS, « L'esprit de la Société, C'est l'esprit de Marie », première partie : « En Christ avec Marie », Circ. n°1, 25 mars 2007, p. 14
[163] Règle de la SM, 5.1. (*Cf.* 71). (Note de M. CORTÉS).

C'est là en effet le trait distinctif de notre mission dans l'Église, hérité de notre Fondateur. "En faisant alliance avec Marie, nous entendons l'assister dans sa mission de donner à son Fils premier-né une multitude de frères qu'elle forme dans la foi", déclare clairement l'article 6 […] de notre règle[164].

Mais il nous faut apporter davantage de précisions, si nous voulons rendre raison de notre contribution spécifique à l'éducation de la foi dans l'Église. Comment, de quelle manière, y contribuons-nous ?

Si nous comprenons la question du simple point de vue des moyens concrets que nous utilisons, nous pouvons répondre en énumérant nos œuvres, ou, de manière plus générale, dire que nous assurons cette mission à travers divers ministères et œuvres[165], et que "la Société de Marie est ouverte à tous les moyens d'évangélisation",[166] sans oublier que l'éducation a toujours été et continue d'être "un moyen privilégié de formation dans la foi".[167]

Nous sentons bien pourtant que cette réponse n'est pas suffisante. Ce ne sont pas nos travaux ni nos œuvres, comme tels, qui

---

[164] Voici l'article 6 de la Règle SM en entier : « Avec le disciple bien-aimé, nous accueillons Marie comme un don de Dieu. Animés par l'amour même de Jésus pour sa Mère, nous nous consacrons à elle pour que l'Esprit Saint, à qui elle apporte le concours de son amour maternel, nous forme toujours davantage à l'image de son Fils. En faisant alliance avec Marie, nous entendons l'assister dans sa mission de donner à son Fils premier-né une multitude de frères qu'elle forme dans la foi. »

[165] « La communauté remplit sa mission à travers des ministères variés. Certains ont pour tâche première d'annoncer la Parole de Dieu et d'animer la communauté chrétienne dans sa vie de prière. D'autres travaillent principalement dans le domaine de l'éducation et de la culture, montrant que l'homme n'atteint sa plénitude que s'il répond au projet de Dieu sur lui. D'autres enfin, en se consacrant aux tâches techniques, administratives ou manuelles, veulent rendre présent dans nos communautés et dans le monde le témoignage du Christ, Fils du charpentier ». (R. 69). (Note de M. CORTÉS).

[166] R. 10. Cf. R. 73. (Note de M. CORTÉS).

[167] R. 74 ; 5,10. "Sous ce titre (éducation) sont compris tous les moyens par lesquels on peut insinuer la religion dans l'esprit et dans le cœur des hommes, et les élever ainsi, depuis la tendre enfance jusqu'à l'âge le plus avancé, à la profession fervente et fidèle d'un vrai christianisme". (Constitutions de 1839, art.251). (Note de M. CORTÉS).

> définissent la spécificité de notre mission dans l'Église. D'autres que nous s'y dévouent aussi. La question va beaucoup plus loin. Elle concerne la façon, l'esprit, le style. Et la réponse, après tout ce que nous venons de dire, est en Marie. Comment contribuons-nous à l'éducation de la foi ? Comme Marie. Qu'apportons-nous à cette tâche dans l'Église ? Quel style, quelles façons de Marie l'Évangile a-t-il inspirés à notre Fondateur à travers son approche charismatique personnelle de Marie ? »[168]

Nous suggérons au lecteur de continuer la lecture de cette circulaire (et même de faire une lecture complète des deux circulaires mentionnées !) pour lire les réponses que donne M. CORTÉS. Pour l'heure, nous nous contenterons de citer, accompagnés d'un très bref commentaire, les passages de l'Écriture qui nous paraissent fondamentaux pour la spiritualité du Père Chaminade. Nous tenterons de les classer par ordre « chronologique » (par rapport au déroulement du Mystère du Salut). Et nous ne commenterons pas ceux que nous avons déjà évoqués précédemment à propos d'autres dimensions de notre spiritualité.

Si le dessein de Dieu apparaît avec le récit de la Création, la sotériologie[169] catholique donne évidemment une place importante à ce que la tradition ecclésiale nomme « le péché originel » et que la Bible nomme plutôt « la chute ». Chaminade ne voit pas les choses différemment. En outre, comme de nombreux commentateurs l'ont fait, avant que l'incertitude de la traduction fournie par la Septante ne soit mise au jour, il voit dans le verset « Genèse 3, 15 » – le « protévangile » –, la préfiguration du Salut, ce que l'exégèse contemporaine n'a d'ailleurs pas remis en cause. Plus précisément, il y trouve également, comme de nombreux théologiens, l'annonce messianique du Salut et du rôle de la Vierge Marie. Expliquons-nous. Dans ce verset, Dieu dit au serpent :

---

[168] Manuel CORTÉS, « L'esprit de la Société, C'est l'esprit de Marie », deuxième partie : « En Mission avec Marie », Circ. n°2, 31 mars 2008, p. 9.

[169] Doctrine du salut par un sauveur.

> « Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance : celle-ci te meurtrira la tête, et toi, tu lui meurtriras le talon. » (Gn 3, 15).

De nombreux commentateurs ont pensé que le terme « *celle-ci* » (féminin en français et en latin, mais ***masculin*** *en grec*, là où l'hébreu utilisait un ***neutre***) renvoyait à ***un*** descendant précis de la femme et qu'on trouvait donc dans ce verset une annonce du Messie. Le féminin, retenu par la traduction latine, puis française, permit alors d'appliquer ce pronom, donc cette annonce, à la Vierge Marie, mère du Messie. Ainsi, par exemple, dans un ouvrage – *Le scandale de la médiation* – où il se donnait pour propos de plaider en faveur de l'idée de participation de Marie au salut par Jésus-Christ[170], le philosophe et théologien Charles de KONINCK écrivait, au début du chapitre V intitulé « La part de la personne humaine dans l'œuvre de rédemption » :

> « Nous prenons comme point de départ l'interprétation de la théologie mariale sur la traduction latine *ipsa conteret*, qui est traditionnelle dans l'Église, savoir : « *Elle t'écrasera la tête et tu l'atteindras au talon* » (Gn III, XV) (2) ; […] ».[171]

La note (2) qu'il fournit nous renvoie à une explication succincte mais claire de cette question :

> « (2) Lire, sur le sens de cette parole, le R.P.F.-M. Braun, O.P., *La Mère des fidèles*, Paris, Casterman, 1953. La Bible de Jérusalem, qui traduit : *Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ton lignage et le sien. Il t'écrasera la tête et tu l'atteindras au talon*, précise : « Le texte hébreu, annonçant une hostilité entre la race du serpent et celle de la femme, oppose donc l'homme au Diable et à son « engeance », et

[170] Charles de KONINCK, *Le scandale de la médiation,* Collection Itinéraires, Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1962, 220 p.

[171] Charles de KONINCK, *Le scandale…, op. cit.* p. 129.

> laisse entrevoir la victoire finale de l'homme : c'est une première lueur du salut, le « protévangile ». La traduction grecque, en commençant la dernière phrase par un pronom masculin, attribue cette victoire non au lignage de la femme en général, mais à l'un des fils de la femme ; ainsi est explicitée l'interprétation messianique qui est donnée par beaucoup de Pères. Avec le Messie, sa Mère est impliquée, et l'interprétation mariologique de la traduction latine *ipsa conteret* est devenue traditionnelle dans l'Église. »[172]

C'est ainsi que Chaminade, s'appuyant sur la théologie ayant cours à son époque, a pu insister sur la mission de Marie, à savoir « lui[173] écraser la tête ». L'exemple sans doute le plus connu est le fameux passage de la célèbre « Lettre aux prédicateurs de retraites » (connue en France sous le nom de « Lettre du 24 août 1839 ») où, après une description de la société de l'époque, à laquelle le style emphatique du XIX^{è} siècle donne des accents de tragédie, Chaminade résume un point capital de la spiritualité marianiste : travailler avec Marie à assurer la victoire contre le mal. Ainsi, dans le tableau qu'il brosse des difficultés du temps, il écrit :

> « Tous les âges de l'Église sont marqués par les combats et les glorieux triomphes de l'auguste Marie. Depuis que **le Seigneur a soufflé l'inimitié entre elle et le serpent**[174], **elle a constamment vaincu le monde et l'enfer**[175]. Toutes les hérésies, nous dit l'Église, ont incliné le front devant la très Sainte Vierge, et peu à peu **elle les a réduites au silence du néant**[176]. »[177]

---

[172] Charles de KONINCK, *Le scandale…, op. cit.* note (2), p. 129. (Note fournie par l'auteur).

[173] Le serpent.

[174] Gn. 3, 15 (note fournie dans les *Lettres de M. Chaminade*).

[175] C'est nous qui **soulignons.**

[176] *Idem.*

[177] G.-J. CHAMINADE, « Lettre du 24 août 1839, aux Prédicateurs de retraites », *in* Ernest-Joseph SORRET, *Lettres de M. Chaminade, Fondateur de la Société de Marie et de l'Institut des Filles de Marie*, Nivelles, 1930, Tome V, 422 p., n° 1163, p. 73. Dans la suite nous désignerons cet ouvrage par *Lettres*, suivi du numéro du volume, du numéro de la lettre et des indications fournies en titre dans l'ouvrage de E. Sorret.

Et, peu après, il ajoute :

> « Cette peinture si tristement fidèle de notre époque est loin toutefois de nous décourager. La puissance de Marie n'est pas diminuée. Nous croyons fermement qu'elle vaincra cette hérésie comme toutes les autres, parce qu'elle est, aujourd'hui comme autrefois, **la Femme par excellence, cette Femme promise pour écraser la Tête du serpent**[178] ; et Jésus-Christ, en ne l'appelant jamais que de ce grand nom, nous apprend qu'elle est l'espérance, la joie, la vie de l'Église et **la terreur de l'enfer**[179]. À elle donc est réservée de nos jours une grande victoire ; à elle appartient la gloire de sauver la foi du naufrage dont elle est menacée parmi nous. »[180]

Nous sommes ici au cœur de la spiritualité missionnaire chaminadienne. Le fondateur était, osons-nous dire, tellement pétri de cette idée que l'on trouve, en des circonstances apparemment moins « théologiques », le recours à cette notion. Ainsi, à propos de « l'affaire de Réalmont »[181], il écrit à Monsieur Roussel :

> « J'ai une grande satisfaction de tous vos procédés dans l'importante affaire de l'œuvre de Réalmont ; je bénis le Seigneur de ce que tout est terminé d'une manière aussi satisfaisante : **comme Notre Seigneur s'est servi du pied la très sainte Vierge pour écraser la tête du serpent**[182], il s'est servi ici de sa main pour accomplir cette œuvre. »[183]

Citons enfin, pour son aspect touchant et, tout-à-la-fois, très concret, une anecdote qui nous est rapportée par le Père

---

[178] C'est nous qui **soulignons.**
[179] *Idem.*
[180] E.-J. SORRET, *Lettres, idem.*
[181] Il s'agit de l'aboutissement des difficultés à ce que la Société de Marie puisse reprendre l'établissement scolaire de cette ville.
[182] C'est nous qui **soulignons.**
[183] *Lettres,* n°1283. - Bordeaux, 20 novembre 1843, à M. Roussel, Albi.

Demangeon. À l'époque des faits, celui-ci a entre 18 et 19 ans et vit dans la proximité immédiate du Père Chaminade qui, lui, a entre 86 et 87 ans. Le fondateur est alors un vieil homme, plongé au cœur de graves difficultés avec son entourage.[184]

> « "... (À Ste Anne) après l'office, le bon vieillard[185] se dirigeait, avec son compagnon, vers la statue de la Vierge Immaculée, érigée à l'extrémité de la propriété, au bout de l'allée des tilleuls et lui rendait hommage avec une piété qui nous impressionnait : il nous expliquait avec intérêt ce que signifiait cette image et nous parlait avec animation du privilège de l'Immaculée Conception. C'est dans une de ces circonstances que nous l'avons vu, après sa prière, se relever, s'approcher du piédestal et, pressant la main sur la tête du serpent foulé par le pied virginal de Marie dire avec animation : Oui, oui, elle t'a écrasé la tête et elle te l'écrasera toujours ! Il se retirait ensuite dans la salle appelée la chambre du Bon Père. Personne ne parlait au Bon Père et lui-même ne nous adressait pas la parole. On se rangeait respectueusement pour le laisser passer : heureux était-on de le regarder avec une respectueuse dévotion"[186] »[187,188].

Une fois fondé dans l'écriture le rôle de Marie dans l'économie du Salut, Chaminade pouvait contempler avec confiance le déploiement de la réponse de celle par qui Dieu se fit homme.

---

[184] *Cf.*, par exemple, Vincent R. VASEY, sm, *Dernières années de M. Chaminade, 1841-1850,* Curia Generalizia dei Marianisti, Roma, 1969, 160 p.

[185] Il s'agit du Père Chaminade.

[186] Voir M. Charles-Joseph Demangeon, Fribourg 1916, pp. 17-19 : Agmar 1821.28. (Note fournie par la citation, *Cf.* note suiv.)

[187] Commentaire figurant dans les *Lettres,* en préambule aux lettre n°1497 et suiv.

[188] Ayant nous-même vécu à Bordeaux et accompagné de nombreux groupes de visiteurs sur les lieux décrits dans le passage que nous rapportons, nous avons, à chaque fois, conté et comme « vécu » cette anecdote qui en dit long sur le Fondateur, en des lieux qui, pour n'être marqués, probablement, ni par les mêmes arbres – encore qu'ils soient, nous pensons, de la même espèce –, ni par la même statue, l'étaient par la ressemblance frappante et par l'histoire qui émanait de cet endroit. L'emplacement du noviciat Sainte Anne est actuellement celui de l'Institution Saint Genès, Établissement Catholique d'Enseignement, sous tutelle Lassalienne (Frères des Écoles Chrétiennes).

En premier lieu, il contemple l'Annonce faite à Marie par l'ange Gabriel[189]. Nous renvoyons à ce que nous avons exposé plus haut à ce sujet ainsi qu'à ce que, en suivant M. CORTÉS, nous en tirerons pour la connaissance du charisme éducatif marianiste[190]. La Visitation[191] et, au cours de celle-ci, la proclamation du Magnificat par Marie[192], sont également, on l'a vu, des sources bibliques importantes pour la pensée et la spiritualité marianistes et, partant, pour l'éducation que nous voulons essayer de promouvoir. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Il nous faudrait commenter ici ce verset qui, comme un refrain, revient à plusieurs reprises dans l'Évangile de Luc :

> « Marie, cependant, retenait tous ces événements et les méditait dans son cœur. » (Lc 2, 19).

Nous nous contentons de le citer et de renvoyer le lecteur à ce que nous avons dit plus haut à ce sujet, non sans souligner ici l'importance d'imiter cette attitude de Marie face aux évènements de nos vies. D'ailleurs, Jésus lui-même ne renvoie-t-il pas à cette manière de faire qui est celle de sa Mère, dans l'épisode que l'on peut lire un peu plus loin chez le même évangéliste ?

> « La mère et les frères de Jésus vinrent le trouver, mais ils ne pouvaient pas arriver jusqu'à lui à cause de la foule. On le lui fit savoir : "Ta mère et tes frères sont là dehors, qui veulent te voir." Il leur répondit : "Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique." (Lc 8, 19-21).

---

[189] Lc 1, 26-39.
[190] Voir *infra*.
[191] Lc 1, 39-45.
[192] Lc 1, 46-56.

Non seulement Marie est notre modèle dans sa réponse initiale à l'appel du Seigneur : de son oui dépend la réussite du plan de salut divin ; mais encore tout au long de sa vie, elle saura « retenir tous ces évènements et les méditer dans son cœur ». C'est une manière concrète « d'écouter la parole de Dieu » afin de la « mettre en pratique ». Nous voyons que, si Marie peut dire totalement et authentiquement « oui » c'est sans doute par son accord (comme on dit que deux instruments sont accordés) avec la Parole de Dieu, son « écoute » (au sens d'une écoute qui transforme » et, dans le même mouvement, dans sa « mise en pratique » : en Marie, l'écoute est tellement parfaite que la Parole « se met en pratique d'elle-même » pourrait-on dire si cela ne semblait occulter la part de liberté et de consentement actif qui fut celle de Marie. Il s'agit d'accueillir la Parole, de la laisser féconder l'humus[193] de notre terre, de consentir pleinement, par notre être tout entier, à la Parole : Marie en est bien le modèle puisque ce consentement à la Parole a permis à Celle-ci de devenir en elle le Fils de Dieu ! Elle en est le modèle, encore, au cours des épisodes de la vie de Jésus qui pourraient la déstabiliser, la faire douter, la faire « abandonner sa participation ». Non, Marie écoute, confronte les évènements à ce que Dieu lui a dit, mûrit tout cela en son cœur et, finalement, consentira encore, non sans douleur, à l'offrande et à l'agonie de son Fils, pleinement participante à cet évènement, debout au pied de la Croix.

C'est l'évangéliste Jean qui nous fournit à présent les deux textes majeurs qui, avec le récit de l'Annonciation, constituent probablement les bases scripturaires les plus fortes et les plus patentes de la spiritualité marianiste, tant dans son versant de vie spirituelle que dans son versant missionnaire, deux versants que, d'ailleurs, il n'est pas possible de détacher l'un de l'autre sans dénaturer le charisme. Ces deux textes sont le récit des Noces de

[193] Il est important de noter que ce terme (*humus*) a la même racine que le mot *humilité*.

Cana et le texte présentant Marie et Jean au pied de la Croix. En fait, même si tout membre de la Famille Marianiste se retrouve bien dans les trois passages que nous présentons, ici, comme fondamentaux : l'Annonciation, les Noces de Cana et Marie au pied de la Croix, il nous semble que les deux derniers sont plus souvent qualifiés de « typiques du charisme marianiste ». Peut-être parce que Chaminade s'y réfère plus souvent, ou parce que, du moins, il s'y réfère explicitement dans la *Lettre aux prédicateurs de retraites du 24 août 1839*[194], peut-être aussi parce que l'Annonciation et la Visitation constituent plutôt comme la toile de fond de notre charisme – Manuel CORTÉS le montre bien –, où l'on voit comment se joue la communication entre Dieu et ses créatures, alors que les deux autres passages mettent davantage en lumière les relations entre la Mère, le Fils et les disciples. Peut-être, enfin, car les récits de « Cana » et de « Marie au pied de la Croix » forment comme une enveloppe au message du quatrième évangile, par le procédé littéraire d'inclusion et le recours à la notion d'« heure » (« Mon heure n'est pas encore venue », « La troisième heure »…). Or, selon la tradition catholique[195] – et la tradition marianiste lui emboîte le

---

[194] *Lettres*, Tome V, n° 1163, p. 69 *sq.*

[195] L'exégèse contemporaine présente ces questions d'une manière différente : « Pour la plupart des lecteurs de Jean, la question de l'auteur de l'évangile est une affaire réglée : il s'agit de l'apôtre Jean, appelé « disciple bien-aimé », qui est aussi l'auteur des trois lettres dites de Jean et de l'Apocalypse. En réalité, cette assimilation ne va pas de soi et la réponse à l'interrogation sur l'auteur est plus complexe qu'il n'y paraît. » Régis BURNET, (dir.), *Jean et son Évangile,* livre numérique, Le Monde de la Bible, Université Catholique de Louvain, Bayard, 2015, 101 p., p. 25. Ouvrage disponible [en ligne] à l'adresse :
http://www.mondedelabible.com/jean-Évangile-en-numerique/ consultée le 21/10/2015.
Le même auteur exprime les idées suivantes :
« La figure de Jean, comme celle de Marie-Madeleine est souvent traitée dans les textes comme une figure composite qui mélange Jean l'Apôtre, Jean l'Évangéliste, Jean le Voyant et le Disciple Bien-Aimé. Jean l'Apôtre est, avec Jacques, l'un des fils de Zébédée. Il fait partie du cercle restreint et reçoit, avec son frère, un surnom, Boanergès. Lc 9, 52-55 fait le portrait de deux personnages emportés, prêts à faire tomber le feu du ciel sur les Samaritains, comme l'Élie

d'autrefois (2R 1, 10.12). Il est spectateur de la Transfiguration et compagnon de Jésus à Gethsémani. Après la Pentecôte, il semble avoir joué un certain rôle dans la communauté de Jérusalem puisqu'il est associé à Pierre, en particulier pour monter au Temple (Ac 3, 1 *sq.*) ou convertir la Samarie en suivant les traces de Philippe (Ac 9, 14 *sq.*). Paul reconnaît cette autorité en rangeant Jean aux côtés de Jacques et de Céphas parmi les colonnes (Ga 2, 9). Jean l'apôtre fut assimilé à l'auteur de l'Évangile et des Épîtres (c'est ce que fait le Canon de Muratori ou Eusèbe, *HE* III, 24) et ce dernier souvent identifié au Disciple Bien-Aimé. Enfin, en dépit d'évidentes différences de style et de théologie (la démonstration la plus élégante – quoique peut-être pas la plus probante – de cette différence a été présentée par R. H. Charles dans son commentaire d'ICC, 1998, p. cxvii-clix, qui remarque que deux des thèmes centraux de l'Apocalypse et de l'évangile diffèrent : agneau se dit ἀρνίον dans l'Apocalypse et ἀμνὸς chez Jean, Jérusalem se dit Ἱεροσόλυμα chez Jean et Ἱερουσαλήμ dans l'Apocalypse), Jean est aussi assimilé au Voyant de Patmos. La composition de ces quatre personnages contribue à échafauder une figure singulièrement riche : Jean, le disciple jeune et favori de Jésus, est aussi une figure d'autorité, une sorte de double de Pierre, qui manifeste plusieurs fois son ardeur, mais également une figure mystique, sujet à des visions. C'est ce que confirme l'analyse de la tradition patristique qui en fait un apôtre pur et plein d'autorité, puissant en miracles et en paroles, dont l'extrême longévité assure la vénérabilité. Les *Actes de Jean*, un texte ancien qui servit manifestement de modèle à toute une série d'autres actes apostoliques, mêlant probablement un texte valentinien et un ouvrage non ésotérique assez populaire, achève d'installer l'apôtre dans sa fonction de visionnaire et de spirituel. Cette fonction est complétée par l'association de Jean avec la piété mariale (*Dormition de Marie du Pseudo-Jean* et *Assomption de Marie*) qui se fonde sur Jn 19, 26-27 (Γύναι, ἴδε ὁ υἱός σου) : la pureté de la Mère est associée à celle du Disciple, témoin privilégié de cet événement extrêmement mystique du *transitus* de Marie. Une figure aussi riche ne pouvait être qu'œcuménique : si les *Actes de Jean* (débarrassés de leur passage gnostique) et les textes du *Transitus Mariæ* ressortissaient plutôt à des communautés majoritaires (la Grande Église), les gnostiques ont également fait usage de Jean. Le *Livre des secrets de Jean* (BG 2, NH III, 1) témoigne de l'autorité qui pouvait être attachée au nom de l'apôtre. » Régis BURNET, « Figure des apôtres dans le premier christianisme » Chaire : Conférences données à la Chaire « Origines du christianisme » par M. Régis Burnet, Chargé de conférences, Résumé des conférences données de 2007 à 2009 (?). Texte des résumés disponible [en ligne] à l'adresse : http://asr.revues.org/822?file=1, consultée le 21/10/2015.

pas, le disciple Jean, « celui que Jésus aimait », celui sur la poitrine duquel Jésus avait posé sa tête lors du dernier repas, est supposé être le même que le disciple qui est au pied de la croix, et est aussi supposé être le même que l'auteur du quatrième évangile. Et la même tradition nous laisse penser que « Jean », ayant « pris Marie chez lui » (au sens topographique), après la crucifixion, aurait longuement médité la vie, la mort et la résurrection du Christ, recevant de Sa Mère l'éclairage qui pouvait l'aider à saisir plus profondément « tous ces évènements », et nous laissant, en définitive, un Évangile de facture toute marquée par une orientation « agapique[196] ».

Reprenons à présent, avec Manuel CORTÉS, les questions que nous avons laissées en suspens plus haut, concernant la « La contribution spécifique de la mission marianiste à la mission de l'Église »[197] et intéressons-nous à sa réponse :

> « Deux épisodes évangéliques, en particulier, montrent Marie "en mission", et par là, nous permettent de découvrir les traits qui la caractérisent. Dans les deux, l'action de Marie a pour résultat l'émergence de la foi en ceux auxquels elle s'adresse. L'un est la visitation à Élisabeth, qui provoque la première confession de foi dans l'Évangile de Luc, la découverte de Jésus comme Seigneur à travers la mère. "Comment m'est-il donné que vienne à moi la mère de mon Seigneur ?"[198], s'écrie Élisabeth en réponse à la salutation de Marie. »[199]

M. CORTÉS poursuit :

---

[196] C'est-à-dire marquée par l'amour de charité ou *agapè*.

[197] Ces questions étaient : « Comment contribuons-nous à l'éducation de la foi ? Comme Marie. Qu'apportons-nous à cette tâche dans l'Église ? Quel style, quelles façons de Marie l'Évangile a-t-il inspirés à notre Fondateur à travers son approche charismatique personnelle de Marie ? » (*Cf.* p. 222).

[198] Lc 1, 43 [note de M. CORTÉS].

[199] Manuel CORTÉS, « L'esprit de la Société, C'est l'esprit de Marie », deuxième partie : « En Mission avec Marie », *op.cit*, pp. 9-10.

> « L'autre, constamment cité par le P. Chaminade quand il parlait de notre mission et continuellement présent dans notre tradition, est le récit des noces de Cana dans l'Évangile de Jean, le signe qui fait éclore la foi des disciples. "Tel fut à Cana le commencement des signes de Jésus. Il manifesta sa gloire et ses disciples crurent en lui"[200], nous rapporte l'évangéliste. »[201]

M. CORTÉS nous donne un commentaire de l'Évangile des noces de Cana bien plus éloquent que celui que nous pourrions faire nous-mêmes. Nous lui laisserons donc la parole, non sans livrer tout d'abord le texte de l'Évangile lui-même :

> « Le troisième jour, il y eut un mariage à Cana de Galilée. La mère de Jésus était là. Jésus aussi avait été invité au mariage avec ses disciples. Or, on manqua de vin. La mère de Jésus lui dit : « Ils n'ont pas de vin. » Jésus lui répond : « Femme, que me veux-tu ? Mon heure n'est pas encore venue. » Sa mère dit à ceux qui servaient : « Tout ce qu'il vous dira, faites-le. » Or, il y avait là six jarres de pierre pour les purifications rituelles des Juifs ; chacune contenait deux à trois mesures, (c'est-à-dire environ cent litres). Jésus dit à ceux qui servaient : « Remplissez d'eau les jarres. » Et ils les remplirent jusqu'au bord.
> Il leur dit : « Maintenant, puisez, et portez-en au maître du repas. » Ils lui en portèrent. Et celui-ci goûta l'eau changée en vin. Il ne savait pas d'où venait ce vin, mais ceux qui servaient le savaient bien, eux qui avaient puisé l'eau. Alors le maître du repas appelle le marié et lui dit : « Tout le monde sert le bon vin en premier et, lorsque les gens ont bien bu, on apporte le moins bon. Mais toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à maintenant. » Tel fut le commencement des signes que Jésus accomplit. C'était à Cana de Galilée. Il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui. » (Jn 2, 1-11).

Suivons, à présent, M. CORTÉS, dans l'analyse qu'il fait de ce passage avec la visée de répondre aux questions qu'il a posées plus

---

[200] Jn 2, 11 [note de M. CORTÉS].
[201] M. CORTÉS, *idem,* p. 10.

haut. Nous nous permettons de livrer de façon exhaustive le long passage qui suit, y compris les notes de bas de pages et les notes intra-textuelles que fournit l'auteur.[202] Une analyse de cette densité et de cette importance pour la qualification de notre mission marianiste aujourd'hui, en particulier dans le monde de l'éducation, ne nous semble pas pouvoir subir une quelconque synthèse. Les conséquences pour les attitudes éducatives se laissent parfois deviner. Elles seront mises en exergue ultérieurement dans notre ouvrage.

> « Pour donner une réponse complète à la question posée, je vous propose donc de revenir une fois de plus à ce dernier récit[203], en Jean 2, 1-12, pour le méditer dans la perspective de la mission de Marie, perspective qui à mon sens n'est pas du tout étrangère à celle de l'évangéliste. Nous pourrions dire que, dans cet épisode, le Disciple bien-aimé contemple Marie en action, dans l'accomplissement de la mission que Jésus lui confia à "l'Heure" de la rédemption.
>
> Cette manière de voir n'est pas extravagante. D'une certaine façon, l'évangile de Jean est un évangile qu'on peut lire à reculons, de la fin au début. Il est même plus éclairant de le lire ainsi. Au fond, dans les chapitres 2 à 12, le Jésus qui parle et agit est davantage le Seigneur ressuscité que le Jésus de Nazareth. Ses miracles, en petit nombre et bien choisis, sont présentés moins dans leur matérialité que dans leur "signification", comme "signes" authentiques des temps nouveaux ouverts par la Pâque du Seigneur quand arriva "l'heure". Parmi ces signes, "le premier", comme le souligne l'évangéliste, le "signe" des noces de Cana. Arrivé "le troisième jour" (v.1), dès que se termine le temps de la constitution du groupe des disciples (1, 35-51), il est signe de ce qui arrivera un autre "troisième jour", où

[202] Les notes qui suivent sont donc celles de la Circulaire. En outre, nous avons présenté le texte de la manière la plus proche possible de l'édition française de la circulaire ; nous avons aussi **souligné** comme le fait l'auteur dans la circulaire.

[203] Sans dire pour autant que nous laissons tomber la visitation. Le P. Chaminade a trouvé dans ce mystère une bonne nourriture pour sa contemplation de Marie, médiatrice et instrument de grâce. Il lui a consacré plusieurs sermons qui peuvent encore nous aider à pénétrer sa vie mariale.

commencera le temps de l'Église et de la surabondance de la grâce, le temps de la plénitude des noces de Dieu avec son peuple.

Ainsi contemplées, les noces de Cana nous montrent la Femme et la Mère – Marie (et l'Église) – en mission, et nous permettent de saisir la manière propre de cette mission qui, par vocation, est aussi la nôtre, à nous marianistes.

À mon sens, quatre traits la distinguent : la présence "prévenante", l'attention, "compatissante et remplie d'espérance", à la pauvreté, l'élan de l'obéissance dans la foi à la parole du Seigneur, le témoignage de la communauté.

1. La présence "prévenante"

> « Or le troisième jour, il y eut une noce à Cana de Galilée et **la mère de Jésus était là**. Jésus lui aussi fut invité à la noce ainsi que ses disciples ».

J'ai toujours été surpris par ce début où Marie est présentée à part de la présentation de Jésus et des disciples. Ceux-ci sont invités ; la mère de Jésus "était là". Elle fait partie de la noce et sa présence précède celle de Jésus et des disciples. Une fois que Jésus a manifesté sa gloire et que les disciples ont cru en lui, elle les rejoindra. Mais avant que le "signe" arrive et ouvre sur les noces de l'abondance, Marie "était là", à ces noces qui allaient finir dans la déception par manque de vin.

Si nous en restons à la rédaction littérale, le récit nous montre que Marie n'est pas étrangère à cette réalité brisée, qu'elle ne vient pas du dehors. Elle n'est pas là non plus avec la présence passive propre aux invités. Nous la voyons agir. Et c'est parce qu'elle agit de l'intérieur qu'elle peut éviter le fiasco du banquet. Si, du sens littéraire, nous passons au sens théologique, nous pouvons dire que l'évangéliste nous présente Marie comme membre de l'ancienne alliance qui s'est révélée stérile, mais qu'elle en émerge comme première croyante de la nouvelle. À cause de sa foi, de sa connaissance intime de Jésus, la nouvelle alliance féconde

l'ancienne.[204] À cause de Marie qui "était là", grâce à sa foi, la présence du Seigneur devient active et transforme l'histoire mal engagée de ce banquet en une histoire de plénitude.

Cette présence "prévenante" situe Marie à la frontière du vieux et du neuf, entre l'humanité en manque et la surabondance de la grâce offerte dans le Christ. Elle doit être aussi un trait de la présence de l'Église dans notre monde. Il nous faut demeurer dans l'Église pour que, avec et comme Marie, elle ouvre de l'intérieur les portes au Rédempteur et traverse la frontière de la foi. Cette présence "prévenante" devient plus pressante quand le monde s'éloigne davantage de cette frontière. Une église qui devant "l'éloignement" du monde se replie sur elle-même ne peut remplir sa mission. La mère de Jésus "était là". Être là, à l'endroit où le monde est le plus éloigné de la foi, est donc l'un des enjeux de notre mission.

L'un de ces endroits est le monde de la culture, ce vaste patrimoine de connaissances, de valeurs et d'habitudes, qui façonne notre manière humaine de comprendre la réalité dans laquelle nous sommes insérés et avec laquelle nous sommes en interaction[205]. Paul

---

[204] Cette perspective est aussi celle de la scène de la visitation en Luc. La présence et la salutation de Marie, porteuse du Seigneur, sanctifie et remplit de joie le prophète et le prêtre.

[205] « Au sens large, le mot "culture" désigne tout ce que par quoi l'homme affine et développe les multiples capacités de son esprit et de son corps ; s'efforce de soumettre l'univers par la connaissance et le travail ; humanise la vie sociale, aussi bien la vie familiale que l'ensemble de la vie civile, grâce au progrès des mœurs et des institutions ; traduit, communique et conserve enfin dans ses œuvres, au cours des temps, les grandes expériences spirituelles et les aspirations majeures de l'homme, afin qu'elles servent au progrès d'un grand nombre et même de tout le genre humain. Il en résulte que la culture humaine comporte nécessairement un aspect historique et social et que le mot "culture" prend souvent un sens sociologique et même ethnologique. En ce sens, on parlera de la pluralité des cultures. Car des styles de vie divers et des échelles de valeurs différentes trouvent leur source dans la façon particulière que l'on a de se servir des choses, de travailler, de s'exprimer, de pratiquer sa religion, de se conduire, de légiférer, d'établir des institutions juridiques, d'enrichir les sciences et les arts et de cultiver le beau. Ainsi, à partir des usages hérités, se forme un patrimoine propre à chaque communauté humaine. De même par-là, se constitue un milieu déterminé et historique dans lequel tout homme est inséré, quels que soient sa nation ou son siècle et d'où il tire les valeurs qui lui permettront de promouvoir la civilisation » (GS 53). [GS désigne la

VI déjà avait affirmé avec force : "La rupture entre Évangile et culture est sans doute le drame de notre époque"[206]. "Aujourd'hui, les nouveaux peuples qui ne connaissent pas le Seigneur ou qui le connaissent mal, ne sachant pas le reconnaître comme le Sauveur, ne sont pas tant éloignés du point de vue géographique que culturel", reconnaissait récemment Benoît XVI. "Les obstacles qui défient les annonciateurs de l'Évangile ne sont pas tant les mers ou les grandes distances, mais les frontières qui, en raison d'une vision de Dieu et de l'homme erronée ou superficielle, viennent s'interposer entre la foi et le savoir humain, la foi et la science moderne, la foi et l'engagement pour la justice. C'est pourquoi l'Église a un besoin urgent de personnes à la foi solide et profonde, ayant une culture sérieuse et une authentique sensibilité humaine et sociale ; de religieux et de prêtres qui consacrent leur vie à rester précisément sur ces frontières, pour témoigner et aider à comprendre qu'il y a en revanche une harmonie profonde entre foi et raison, entre esprit évangélique, soif de justice et action pour la paix. Ce n'est qu'ainsi qu'il deviendra possible de faire connaître le véritable visage du Seigneur aux nombreuses personnes pour lesquelles il reste aujourd'hui caché ou méconnaissable"[207].

Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps « Gaudium et spes *»,* dans les documents du Concile Vatican II].

[206] *Evangelii nuntiandi,* n. 20.

[207] *Discours adressé par Benoît XVI le jeudi 21 février 2008 aux membres de la 35e congrégation générale de la Compagnie de Jésus.*
Il vaut la peine de compléter ces mots par ceux du Cardinal Poupard, alors président du Conseil pontifical de la Culture, dans une conférence à la Fondation universitaire espagnole, à Madrid, le 28 mai 2001. Parlant de la réponse de l'Église aux défis de la modernité, il disait : "J'aimerais néanmoins signaler une tâche qui est à mes yeux d'une importance capitale. On a écrit que la crise dont nous souffrons aujourd'hui n'est pas une crise de foi mais une crise culturelle. Il faut donc un engagement courageux, imaginatif, décisif dans le domaine de la culture. Pour des raisons qu'il serait trop long de développer maintenant, les catholiques ont déserté le champ de la culture, de l'art et de la création littéraire, l'abandonnant à des positions et des modèles anthropologiques déficients. L'Église en Europe – et l'Espagne ne fait pas exception – a connu un 'effondrement intellectuel' comme elle n'en n'avait pas enduré jusqu'à présent, et se trouve dépourvue de modèles capables d'offrir une réponse culturelle alternative". Il ajoutait une remarque très importante, à mon sens, pour l'Église d'aujourd'hui : "Il ne s'agit pas de s'enfermer

Sensibles par vocation et par tradition à cette nécessité, continuellement présents depuis les origines dans des institutions où la culture est enseignée et transmise, nous, marianistes, nous sentons particulièrement concernés par cet appel. Selon le dernier chapitre général, nous ressentons l'urgence de "l'ouverture du monde à la foi, pour bâtir un pont au-dessus de l'abîme entre la foi et la culture"[208]. "Contemplant Marie et suivant les pas de notre Fondateur, nous nous sentons appelés à répondre aux défis de notre monde dans la perspective de l'Incarnation, c'est à dire : 1) à agir dans le monde et au cœur de l'humanité, bien ancrés dans la réalité, discernant les possibilités que chaque société et chaque culture offrent au développement d'une foi renouvelée ; 2) à nous sentir particulièrement concernés par les relations entre foi et culture, convaincus que l'expérience chrétienne libère l'homme et contribue au progrès authentique des sociétés ; 3) à utiliser dans notre mission tous les moyens qui font partie du tissu social et culturel des sociétés dans lesquelles nous vivons, en particulier ceux qui contribuent à l'éducation et à la formation intégrale des personnes."[209]

Ce trait a toujours donné à l'apostolat marianiste un caractère ouvert au monde qui nous entoure, qui est le nôtre, où nous nous situons dans une attitude de dialogue et non de condamnation, de collaboration et non d'opposition systématique.[210] "À l'exemple du

---

dans une culture de ghetto, close et hostile à la culture ambiante, mais d'assumer avec décision la culture de notre époque pour la transformer de l'intérieur, comme l'ont fait les Père de l'Église. Il ne s'agit pas de créer des centres de culture catholiques, mais des centres catholiques de culture." (Texte espagnol dans *Ecclesia* [2001] p. 1209).

[208] MM 16. [XXXIII° Chapitre Général de la SM. Juillet 2006, *En mission avec Marie*].

[209] MM 22 [*Idem*].

[210] C'est aussi ce que voudrait être le style de l'Église, comme il apparaît dans l'esprit sous-jacent aux documents de Vatican II. "Un courant d'affection et d'admiration a débordé du Concile sur le monde moderne. Des erreurs ont été dénoncées. Oui, parce c'est l'exigence de la charité comme de la vérité ; mais à l'adresse des personnes, il n'y eut que rappel, respect et amour. Au lieu de diagnostics déprimants, des remèdes encourageants ; au lieu de présages funestes des messages de confiance sont partis du Concile vers le monde contemporain : ses valeurs ont été non seulement respectées, mais honorées, ses efforts soutenus, ses aspirations purifiées

Verbe Incarné, nous voulons rester proches des hommes de notre temps."[211] "La communauté peut trouver dans les personnes de son entourage un stimulant et un enrichissement. Elle est heureuse de les accueillir, de les associer à sa vie fraternelle de foi et de prière, de contribuer ainsi à répandre autour d'elle l'esprit de l'Évangile."[212] Ce sont là des phrases de notre Règle que nous pouvons comprendre et vivre à partir de cette présence "prévenante" de Marie, qui ouvre les portes de la réalité de notre monde et de notre histoire à l'action du Seigneur.

Mais nous ne pouvons oublier que cet "être là", être intégré, comporte des risques, des dangers, que nous n'avons pas toujours su éviter. *Être dans* le monde sans *être du* monde, requiert un équilibre difficile. Conscient de cette difficulté, le P. Chaminade, après avoir assigné dans les constitutions deux fins principales à la Société de Marie, la "perfection religieuse" et "le travail *dans le monde* pour le salut des âmes", et montré comment notre vie se nourrit, en conséquence, d'action et de contemplation, ajoutait : "Mais, comme il arrive trop souvent que les œuvres de la vie exposent ceux qui s'y livrent à la contagion du monde, la Société regarde comme troisième objet de ses Constitutions, les règles de précaution et de réserve qui tendent à prémunir continuellement les religieux contre le relâchement".[213] Vivre sur les frontières culturelles de la foi exige de nous un engagement sérieux pour la garder vive et fidèle. La Règle, dans la ligne de la préoccupation du Fondateur, après avoir affirmé, comme nous l'avons vu plus haut, que "nous voulons rester proches des hommes de notre temps", ajoute : "Cependant, fidèles à l'avertissement du Seigneur, nous devons rester vigilants pour que les usages et les critères du monde ne viennent pas ternir la Parole ni l'affaiblir... Plus attentive sera notre vigilance à cet égard, plus grande pourra être notre audace apostolique."[214] Sans une foi consciente et profonde, à l'image de celle de Marie, notre "être là" perdrait sa

---

et bénies". (Paul VI, *Discours de clôture du Concile Vatican II*, 7 décembre 1965).

[211] R. 11.

[212] R. 43.

[213] *Const.* 1839, art 3.

[214] R. 11. Il convient de rappeler ici la circulaire n° 8 du P. José María Salaverri : *Incarnation et vigilance* du 8 décembre 1984 sur cet article de la Règle.

signification ; ce serait une présence diluée qui ne désigne pas le Seigneur, qui ne le précède pas. Dès lors elle ne serait plus "prévenante".

2. *L'attention, compatissante et remplie d'espérance, à la pauvreté*

« Comme le vin manquait, la mère de Jésus lui dit : "Ils n'ont plus de vin" »

La présence de Marie est vigilante et attentive, comme il convient au croyant. Sa foi inonde de lumière la réalité nouvelle qui l'entoure et confère à son regard une perspicacité particulière. Elle la rend clairvoyante. Marie saisit les véritables manques, ceux qui empêchent la noce de culminer dans la fête d'un bon banquet ; ceux qui, finalement, empêchent le règne de Dieu de se manifester dans toute sa gloire.

En même temps, sa présence est "compatissante", c'est à dire vive par solidarité dans le "souffrir avec". Les manques réveillent en elle le souvenir de ses manques propres, car elle aussi a des manques, elle aussi est pauvre. Mais en même temps qu'elle est "compatissante", elle est "remplie d'espérance", parce qu'elle a expérimenté dans sa propre chair comment le Seigneur tourne la pauvreté en richesse quand, dans la foi, on s'abandonne entre ses mains. C'est pourquoi elle va le trouver : "Ils n'ont pas de vin".

Le dernier Chapitre général[215], à une époque où les manques personnels et ceux des autres, qu'ils soient dans la société, l'Église ou la congrégation, se font plus évidents, nous a invités à entrer dans cette perspective pour regarder Marie. "Plus que jamais, en ce moment de notre histoire, notre contemplation de Marie se fixe sur elle comme sur une femme pauvre, en qui Dieu a fait quelque chose d'incroyablement neuf. Marie elle-même a vécu sa virginité comme une pauvreté radicale. Elle s'est sentie totalement dépourvue. Elle n'avait même pas la fécondité féminine qu'on attendait d'elle. Pas

[215] 2006 [Note de nous-mêmes].

étonnant, dès lors, qu'elle se soit mise à chanter : 'le Seigneur a jeté les yeux sur son humble servante'. L'expérience de la vie ne l'avait pas souillée, ce qui la disposait à croire que "rien n'est impossible à Dieu. C'est précisément ce type de pauvreté et son ouverture que Dieu cherchait pour 'faire du neuf', pour créer une humanité nouvelle. Il a jeté les yeux sur elle et trouvé exactement ce qu'il lui fallait : une virginité féconde. Dieu accomplissait ainsi les promesses qu'il avait faites aux pères mais d'une manière qu'Israël n'avait jamais connue auparavant. Dieu a comblé le vide en Marie par sa propre vie divine... En des temps de vide ou d'inexpérience ou encore d'apparente stérilité, contemplons le Dieu de Marie à qui rien n'est impossible".[216] Sur cette expérience a germé son chant du Magnificat.

"Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur."[217] Ces mots qui ouvrent *Gaudium et spes* expriment l'identification de l'Église avec l'attitude de Marie que nous venons de contempler. Identifiée à Marie, l'Église comprend que sa mission dans le monde passe par une présence au monde, avec cette attention mariale particulière pour ses manques et ceux qui en souffrent.

Dans le "banquet" de notre monde, ces manques sont abondants et évidents. Il n'est pas [besoin][218] d'analyses profondes pour prendre conscience que notre humanité a besoin de tous ces signes du Royaume qui arrivent avec la venue du Fils de Dieu dans le monde : paix, justice, fraternité, pardon, réconciliation, solidarité, respect de la vie et de la dignité de toute personne humaine..., en un mot, l'amour qui provient du Père. L'Église, présente dans le monde, est attentive à ces manques et ne peut pas ne pas l'être, ni se sentir concernée, tout comme l'a été Marie. Parce qu'elle est au service du Royaume pour l'humanité, l'humanité compte pour elle.

---

[216] MM, 8-10 [XXXIII° Chapitre Général de la SM. Juillet 2006, *En mission avec Marie*].

[217] GS 1 [*Gaudium et spes, op. cit.*].

[218] La traduction française originale dit [nécessaire]. Nous changeons le terme pour une question de syntaxe [note ajoutée par nous].

Le Concile Vatican II fut tout entier un exercice de cette présence mariale de l'Église au milieu du monde, attentive à ce qui est humain, consciente de ses besoins. Lors de sa clôture, Paul VI affirmait : "Jamais peut-être comme en cette occasion, l'Église n'a éprouvé le besoin de connaître, d'approcher, de comprendre, de pénétrer, de servir, d'évangéliser la société qui l'entoure, de la saisir et pour ainsi dire de la poursuivre dans ses rapides et continuelles transformations. Cette attitude, provoquée par l'éloignement et les ruptures qui séparèrent l'Église de la civilisation profane au cours des siècles derniers, surtout au XIX[è], et toujours **inspirée par la mission de salut qui est essentielle à l'Église**, a fortement et constamment fait sentir son influence dans le concile : au point de faire naître chez certains le soupçon qu'un excès de tolérance et de considération pour le monde extérieur, l'actualité qui passe, les modes en matière de culture, les besoins contingents, la pensée des autres, aient prévalu chez certains membres du Concile et dans certains de ses actes, au détriment de la fidélité due à la tradition et aux finalités de l'orientation religieuse du Concile lui-même... Nous voulons plutôt souligner que la règle de notre Concile a été avant tout la charité. Et qui pourrait accuser le Concile de manquer d'esprit religieux et de fidélité à l'Évangile pour avoir choisi cette orientation de base, si l'on se rappelle que c'est le Christ lui-même qui nous a appris à regarder l'amour pour nos frères comme le signe distinctif de ses disciples..." Et plus loin : " La vieille histoire du Samaritain a été le modèle de la spiritualité du Concile. **Une sympathie sans borne l'a envahi tout entier. La découverte des besoins humains (et ils sont d'autant plus grands que le fils de la terre se fait plus grand), a absorbé l'attention de notre Synode".** Faisant allusion à la confrontation avec les humanismes athées, il conclut : "Reconnaissez-lui au moins ce mérite, vous, humanistes modernes, qui renoncez à la transcendance des choses suprêmes et sachez reconnaître notre nouvel humanisme : **nous aussi**, nous plus que quiconque, **nous avons le culte de l'homme.**"[219]

Cette sensibilité toute mariale de l'Église, qui s'est manifestée avec force dans l'esprit du Concile, est passée dans notre Règle actuelle : elle introduit dans notre tradition apostolique la préoccupation des manques de notre société et de notre monde et l'engagement à y

[219] Discours lors de la session publique du 7 décembre 1965.

répondre en vue du Royaume pour la justice, la paix et la réconciliation. Préoccupation et engagement qui nous amènent à "souffrir avec", de cette sympathie dont parlait Paul VI, et à conjuguer nos efforts avec tous ceux qui se savent concernés et engagés, comme nous, dans cette entreprise.

> Nous pouvons atteindre cet objectif (l'éducation de la foi)
> par la proclamation directe de la Bonne Nouvelle,
> mais aussi par l'évangélisation des cultures
> et la transformation de la société
> selon le message du salut.
> La foi nous conduit, nous et les apôtres que nous formons,
> à convertir notre cœur et à nous rendre solidaires
> de ceux qui luttent pour la justice, la liberté et la dignité ;
> elle nous fait aussi œuvrer pour la paix
> en aidant peuples et communautés à se réconcilier
> et à se libérer du mal.[220]

Cet article de déclaration de principe fait partie du Livre I de la Règle, mais il a un développement dans les articles 5.16 à 5.20 du livre II, que nous ne citons pas pour raison d'espace, mais dont nous recommandons vivement la lecture pour que nous permettre de saisir la portée de cet élément fondamental de notre apostolat d'aujourd'hui.

Pour être mariale, notre attention active aux manques de notre monde doit être solidaire. Heureusement qu'il y a pas mal de gens – même si ce n'est jamais assez – qui dans l'Église et le monde sont sensibles à ces manques, et s'activent à les combler ; mais il y en a peu qui le font en partageant solidairement ce vécu ; il y en a assez "en dehors de la réalité déficiente", mais peu qui y soient incarnés ; il y en assez prêts à jouer les "pères" en venant du dehors, mais peu à

[220] R. 72.

agir comme "frères" du dedans. Quant à nous, nous sommes appelés à nous placer dans notre monde en solidarité avec les pauvres et ceux qui souffrent. C'est une conséquence de notre vœu de pauvreté. Par ce vœu, "sensibles à la souffrance et à la misère de nos semblables, nous cultivons un amour particulier pour les pauvres, partageant nos ressources et utilisant nos talents personnels pour participer avec eux à la construction d'un monde plus juste et plus fraternel".[221]

Cette attention doit aussi donner de l'espoir, être porteuse d'espérance, la vraie, celle dont le monde d'aujourd'hui a tant besoin. Avec leurs regards fixés sur les manques, beaucoup dénoncent, peu annoncent ; beaucoup alimentent de faux espoirs et peu montrent le chemin d'une vraie espérance. L'homme d'aujourd'hui nous demande "de justifier de notre espérance".[222] Il nous demande d'apporter, comme Marie, avec notre présence, une vie de relation personnelle et profonde avec un Dieu d'amour surabondant, qui a "jeté les yeux sur son humble servante" et qui peut "faire en elle de grandes choses", une relation avec le Dieu de l'espérance, vécue comme elle l'a vécue, non comme un don personnel particulier pour une jouissance intimiste, mais comme une bonne nouvelle pour les humbles, les pauvres, les affamés, pour l'humanité qui souffre de ses manques. Sans cette relation personnelle avec le Dieu miséricordieux et fidèle, notre action, toute solidaire qu'elle soit, finira par la stérilité. Grâce à cette relation, avec Marie, nous ne nous contenterons pas de constater la pauvreté – "ils n'ont pas de vin" – mais il nous sera possible d'ouvrir un chemin à l'espérance.

Note sur notre engagement pour la justice et la paix[223]

Comme nous l'avons vu, notre Règle souligne son importance pour notre apostolat. D'autre part, depuis le Concile Vatican II, l'Église sollicite d'une façon particulière la vie religieuse, au nom de cette sensibilité particulière pour la pauvreté qui l'a toujours caractérisée, et de son vœu de pauvreté[224]*.Mais, bien que,*

[221] R. 27.
[222] 1 P. 3, 15.
[223] C'est l'auteur qui adopte la présentation de ce paragraphe : décalé, *italiques* et titre *souligné*.
[224] Voir, par exemple, *Vita consecrata*, n° 82 et 102

tout au long de l'histoire de l'Église, l'attention aux pauvres et à ceux qui souffrent soit une constante des charismes fondateurs des instituts religieux – et nous ne faisons pas exception sur ce point[225] *– l'intégration de cette donnée dans notre apostolat ne se fait pas comme il le faudrait. Il y a même des personnes et des communautés qui n'essayent même pas de le faire, sous le prétexte qu'il s'agit d'un ajout postérieur, d'une mode récente, qui n'appartient pas à notre tradition apostolique. Manque d'intérêt ou de sensibilité ? Je ne le crois pas. Erreur de formation ? ... Peut-être.*

Il est certain que ces accents apostoliques provenant du Concile sont nouveaux dans l'histoire de nos Constitutions. Pour les assimiler, il nous faut donc nous ouvrir au monde d'une manière nouvelle, à laquelle nous ne sommes peut-être pas habitués. Nous avons donc besoin de formation, non seulement intellectuelle, mais également spirituelle et pastorale : alors, les actes concrets d'engagement en ce sens prendront corps et créeront une tradition. Les derniers Chapitres généraux, à la suite de la Règle, n'ont cessé de nous le rappeler. Nous devons tous nous engager et nous entraider pour cette entreprise.

3. L'élan de l'obéissance dans la foi à la parole du Seigneur

« Sa mère dit aux servants : “Quoi qu'Il vous dise, faites-le”. »

[225] Il suffit de rappeler la vie de notre Fondateur, l'attention des congréganistes aux petits ramoneurs, les "enfants des rues" de son temps, aux femmes qui dévient ou sont exclues, et sa préférence pour "l'éducation des plus pauvres et des plus jeunes enfants" (*Const.* 1839, art. 153), c'est-à-dire des plus nécessiteux, préférence qui l'amena à privilégier l'engagement dans l'enseignement primaire, vraie carence dans le monde de son époque. Dans la même ligne, la Règle nous rappelle que "les œuvres apostoliques de la Société doivent rester accessibles même aux moins favorisés" (art 2.11), et que "dans l'étude des projets d'activités apostoliques nouvelles, on accorde une certaine priorité à celles qui s'adressent plus directement aux pauvres et impliquent un partage plus concret de leur vie." (art. 2.17).

Par ces mots, Marie ouvre le manque sur l'espérance véritable, le défaut de vin sur la possibilité de goûter le meilleur ; mieux encore, elle rend possible la manifestation de la gloire du Christ, qui peut être reconnu comme Seigneur, comme sauveur, comme unique et véritable espérance.

Il est intéressant de constater que, même si les mots de Marie supposent et induisent implicitement de sa part qu'elle reconnaît dans la foi la seigneurie de Jésus, ils n'explicitent ni ne proposent d'entrée de jeu cette reconnaissance à ceux auxquels ils s'adressent. Les mots de Marie sont purement et simplement, un ordre d'obéir à la parole de Jésus.

Là aussi, nous pouvons comprendre cette action de Marie comme jaillissement de sa propre expérience personnelle. Elle s'adresse aux "servants", peut-être parce qu'elle reconnaît en eux sa condition à elle de "servante du Seigneur"; elle leur adresse un ordre dans lequel il n'est pas difficile de percevoir l'écho de ce "qu'il me soit fait selon ta parole", par lequel Dieu est entré dans sa vie et son être, transformant sa virginité humaine inféconde en maternité divine. Marie sait, par expérience personnelle, qu'il n'y a pas de manifestation de Dieu sans obéissance à sa parole ; que l'obéissance[226] dans la foi est la condition préliminaire pour parvenir à la reconnaissance dans la foi : autrement dit, pour parvenir à l'expérience du magnificat, il faut passer par le "oui" de l'annonciation. C'est pour cela qu'elle dit aux "servants": "Faites ce qu'il vous dira".

[226] La distinction entre "l'obéissance dans la foi" (= la foi qui mène à l'obéissance) et "la reconnaissance dans la foi"(= la foi qui fait reconnaître Jésus comme le Seigneur) s'appuie sur les récits évangéliques des miracles de Jésus. Cette distinction est particulièrement évidente dans l'évangile de Jean qui inclut les distances temporelles. Pensons, par exemple au fonctionnaire royal (4, 46-54), au paralytique de la piscine (5, 1-15), ou à l'aveugle-né (9, 1-38), le plus évident de tous en ce qui concerne l'accès à la foi. La profession définitive de la foi dans le Christ s'exprime dans "Il a manifesté sa gloire" ; elle se traduit par un acte de confiance et d'obéissance à la parole : retourner à la maison, prendre son brancard et marcher, se laver dans la piscine de Siloé. Dans cette "distance temporelle" s'insère le chemin catéchuménal de l'éducation de la foi, qui va de la conversion au Christ à la perception et à la participation aux mystères de la rédemption qu'il opère. (*Cf. Ad gentes*, 13-14).

Nous n'avons pas en mains le pouvoir de guérir l'indigence de l'homme, de réparer ses carences. Marie non plus, pauvre et limitée comme nous. Mais avec Marie, nous savons bien qui a ce pouvoir ; tout ce qui nous est demandé c'est de mettre à disposition de sa parole à lui notre limitation et notre pauvreté, dans un acte de confiance pure, aveugle, dépouillée, qui ne s'appuie que sur lui comme raison unique au-delà de toutes les nôtres. Remplir toutes les jarres **par obéissance à sa parole**, et les remplir qu'au bord, alors qu'on attend du vin ; lancer le filet pour pêcher alors qu'on a passé toute la nuit sans prendre un seul poisson, simplement **parce que c'est lui qui le dit** ; se défaire du trognon de pain et du peu de poisson que chacun possède **parce qu'il le demande** pour nourrir cinq mille personnes ; rouler la pierre du tombeau **en obéissant à son ordre** alors que le mort sent déjà... C'est de cette façon, et seulement de cette façon, par l'obéissance dans la foi, que notre monde concret reste ouvert à la manifestation du pouvoir salvifique du Seigneur. " Il manifesta sa gloire et ses disciples crurent en lui".

En contemplant cette intervention de Marie à Cana, nous voyons bien comment sa mission consiste à conduire, à mener au Christ. Comme nous l'avons vu, elle ne le fait pas en donnant un témoignage explicite ; mais elle provoque les serviteurs à obéir dans la foi à la parole de Jésus, et les événements s'ouvrent alors sur la manifestation du témoignage authentique qu'il donne de lui-même et du Père à travers ses œuvres[227]. Celui qui n'écoute pas, qui n'obéit pas aux paroles de Jésus ne peut arriver à le connaître ; il ne lui donne pas la possibilité de se manifester, de révéler qui il est véritablement.[228] Le maître du repas **ne savait pas** d'où était venu ce vin, les 'servants', **eux, le savaient** ».

Ce passage du récit des noces de Cana revêt pour nous, marianistes, un sens tout particulier. Un sens qui s'adresse, une fois de plus, à

[227] Dans le cadre de notre ouvrage sur *L'identité de l'éducation marianiste,* nous ajoutons ici une note personnelle invitant à méditer sur l'application de cette attitude mariale à la posture de l'enseignant chrétien (marianiste, par exemple !) qui, dans sa manière d'être, plus peut-être que par un témoignage formulé ou par des activités pastorales, permet au Christ de se manifester à ses élèves. [Note ajoutée par nos soins].

[228] Comme nous le savons, c'est là un thème récurrent de l'Évangile de Jean. L'accès à la foi passe par l'acceptation de ce témoignage. Cf. 4, 39-42 ; 5, 31-45 ; 10, 27-39 ; 12, 37-50.

l'Église entière : en contemplant Marie, l'Église y reconnaît sa mission de conduire le monde au Christ, en qui l'humanité trouve le véritable salut.[229] Mais pour nous, ce sens a une tonalité toute spéciale, parce que c'est de cette intervention de Marie que le P. Chaminade faisait découler notre raison d'être et notre mission.

Sa méditation de l'action missionnaire de Marie est comme figée juste sur ce moment où elle dit :"*Faites ce qu'il vous dira*". Pour lui, c'est "le" moment apostolique de Marie dans l'évangile. Il s'accroche tellement à ce moment qu'il en fait notre devise : "Or nous, les derniers de tous, nous qui nous croyons appelés par Marie elle-même pour la seconder de tout notre pouvoir dans sa lutte contre la grande hérésie de cette époque, nous avons pris pour devise, ... ces mots de la Très Sainte Vierge aux Serviteurs de Cana : *Faites tout ce qu'il vous dira* (...) Notre œuvre est grande, elle est magnifique. Si elle est universelle c'est que nous sommes les missionnaires de Marie qui nous [a][230] dit : *Faites tout ce qu'il vous dira* ! Oui, nous sommes tous missionnaires. À chacun de nous, la Très Sainte Vierge a confié un mandat pour travailler au salut de nos frères dans le monde."[231] Il est évident que, dans la pensée du Fondateur, la Société de Marie naît dans le monde et dans l'Église précisément comme une réponse à cette injonction de Marie, comme un corps de véritables "serviteurs" à ses ordres. Elle doit être un corps fortement armé de l'esprit d'obéissance inconditionnelle dans la foi à la parole du Seigneur, et se consacrer tout entière à la susciter dans le monde.

---

[229] «A toutes les époques, et plus particulièrement à la nôtre, le devoir fondamental de l'Église est de diriger le regard de l'homme, d'orienter la conscience et l'expérience de toute l'humanité vers le mystère du Christ » (Jean Paul II, *Redemptoris missio,* n° 4) « L'évangélisation contiendra aussi toujours — base, centre et sommet à la fois de son dynamisme — une claire proclamation que, en Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, mort et ressuscité, le salut est offert à tout homme, comme don de grâce et miséricorde de Dieu. Et non pas un salut immanent, à la mesure des besoins matériels ou même spirituels s'épuisant dans le cadre de l'existence temporelle et s'identifiant totalement avec les désirs, les espoirs, les affaires et les combats temporels, mais un salut qui déborde toutes ces limites pour s'accomplir dans une communion avec le seul Absolu, celui de Dieu : salut transcendant, eschatologique, qui a certes son commencement en cette vie, mais qui s'accomplit dans l'éternité ». (Paul VI, *Evangelii nuntiandi*, n° 27).

[230] Ce mot manque dans la circulaire (édition française).

[231] EM II 81-82 [EM correspond à *Écrits Marials*].

À la clôture des exercices de 1827, le P. Chaminade disait aux religieux : « *Faites tout ce qu'il vous dira* ». Telles sont les paroles que la Sainte Vierge adressa à ceux qui servaient aux noces de Cana en Galilée où elle se trouva avec son Fils, Jésus-Christ... c'est à dire, quoi qu'il vous commande de faire, ne raisonnez pas, faites-le, cela vous parût-il contraire à la raison. C'est comme si elle leur eût dit : ayez la foi en lui. Eh bien ! Telles sont les paroles que la Sainte Vierge, notre Mère, nous adresse à nous-mêmes qui sommes ses enfants. Faites, nous dit-elle, tout ce que mon Fils vous dira : mais dans la foi : écoutons dans la foi, ayons recours à la foi et mettons en pratique ce qu'elle nous enseigne ; nous faisons par là ce que Jésus-Christ nous dira. L'esprit de l'Institut de Marie est un esprit de foi ; il faut aller à Dieu par la foi. *La victoire qui a vaincu le monde, c'est notre foi.* (1 Jn 5,4). Les fins de l'Institut c'est 1er la perfection de chaque religieux ; 2e le salut du prochain ; et 3e le zèle pour la gloire de Dieu. Or le moyen qu'elle emploie pour cela, c'est la foi".[232]

Mus par cette foi, nous offrons nos services à Marie dans sa mission de la susciter chez les autres. Dans sa visée apostolique, le P. Chaminade était préoccupé par l'incrédulité qui s'était installée dans la société de son temps et qui fermait le chemin à la manifestation du Règne de Dieu. "Aujourd'hui, la grande hérésie régnante est l'indifférence religieuse, qui va engourdissant les âmes dans la torpeur de l'égoïsme et le marasme des passions… Aussi, le divin flambeau de la foi pâlit et se meurt dans le sein de la chrétienté.... Il semble que nous touchons au moment prédit d'une défection générale et comme d'une apostasie de fait presque universelle."[233] Lorsqu'il décrit ainsi sa vision du monde, nous voyons que ce n'est pas d'abord la méconnaissance du Seigneur qui déclenche sa réaction missionnaire, mais ce qui est la cause de cette méconnaissance : le manque de foi. C'est cela qui lui fera voir dans l'action de Marie à Cana l'image parfaite de ce à quoi il se sentait appelé : susciter et éduquer la foi, ramener l'humanité à la religion, multiplier les chrétiens, hommes et femmes, afin que, par leur obéissance dans la foi au Seigneur, ils rendent possible la transformation du "banquet décevant" – " la torpeur de l'égoïsme et le marasme des passions" – en banquet du Royaume. C'est

[232] EM II 833-834.
[233] *Lettre aux prédicateurs de retraite...* (EM II 73).

pourquoi, comme déjà dit, la mission marianiste s'oriente toute à l'éducation dans la foi.

4. Le témoignage de la communauté

« Après quoi, il (Jésus) descendit à Capharnaüm avec sa mère, ses frères et ses disciples ; mais ils n'y restèrent que peu de jours ».

Le premier résultat et, en même temps, le premier signe du nouveau "banquet de noces", c'est la naissance de la communauté, l'apparition dans le monde d'une fraternité nouvelle, une fraternité qui rassemble, une fraternité universelle. Une fraternité qui rassemble, parce que Jésus est venu aux noces anciennes avec ses disciples, la "nouvelle famille" qu'il avait formée autour de lui avant ce "troisième jour" qui complèterait la semaine commencée avec le témoignage de Jean Baptiste.[234] Il quitte les noces nouvelles, en y intégrant la "vieille famille", sa mère et ses frères. En même temps qu'elle rassemble, la nouvelle communauté est géographiquement universelle. Elle s'incarne, logiquement, dans un lieu, Capharnaüm, mais ne s'y enferme pas : "ils n'y restèrent que peu de jours".

Ce dernier verset du récit des noces de Cana nous renvoie évidemment à la première communauté chrétienne de Jérusalem,[235]

[234] Jn 1, 19-28. Après ce témoignage, l'évangéliste nous décrit la formation de la communauté, au fil des rencontres avec Jésus qui se succèdent les unes après les autres "le lendemain". L'addition de ces jours depuis le jour du témoignage de Jean jusqu'aux noces de Cana donne sept jours, une semaine.

[235] Que l'évangile de Jean situe en Galilée aussi bien "le premier signe" de la rédemption que la première communauté chrétienne est une preuve de plus de sa polémique personnelle avec le monde juif qui a rejeté le salut offert par Dieu dans le Christ ; c'est une preuve aussi du caractère "excentrique" de sa communauté dans l'Église. Cette excentricité, dont la manifestation la plus évidente est la prééminence donnée au "Disciple bien-aimé" sur Pierre, est néanmoins vécue dans la communion profonde : "Un seul troupeau et un seul pasteur (10,18). La prière sacerdotale de Jésus révèle comment la communion ne peut être mise de côté pour un chrétien (17,1-26). L'épilogue de la

décrite par Luc dans les Actes des Apôtres, où sont rassemblés la mère de Jésus et ses frères, celle à laquelle le Seigneur va "agréger" les convertis.[236] La nouvelle communauté présente au monde le témoignage du "nouveau banquet", où il n'y a plus de nécessiteux parce que personne ne considère ce qui lui appartient comme un bien propre, parce qu'on met tout en commun, parce que la communion y règne, "un seul cœur et une seule âme".[237]

La communauté est une donnée consubstantielle de l'évangile, un élément indispensable partout où il se manifeste. Non seulement comme le lieu nécessaire pour cultiver et vivre la vie chrétienne, mais aussi et par-dessus tout, pour en témoigner. Dans la nouvelle fraternité, se révèle le pouvoir transformateur de la parole et de la présence active du Seigneur. Nous pourrions dire, en nous référant au commentaire des noces de Cana que dans la communauté chrétienne authentique le Seigneur se donne témoignage à lui-même devant le monde.[238]

"Et d'abord, - déclarait Paul VI dans son exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* – sans répéter tout ce que Nous avons déjà rappelé plus haut, il est bon de souligner ceci : pour l'Église, le témoignage d'une vie authentiquement chrétienne, livrée à Dieu dans **une communion que rien ne doit interrompre** mais également **donnée au prochain avec un zèle sans limite**, est le premier moyen d'évangélisation. 'L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres — disions-Nous récemment à un groupe de laïcs — ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins'.... C'est donc par sa conduite, par sa vie, que l'Église évangélisera tout d'abord le monde, c'est-à-dire par son témoignage vécu de fidélité au Seigneur Jésus, de pauvreté et

---

confirmation de la vocation de Pierre comme pasteur du troupeau le prouve de fait.

[236] Ac. 2, 47.

[237] Ac. 4, 32-35. *Cf*. 2, 42-47.

[238] « "Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, dit le Seigneur, je suis au milieu d'eux". C'est le Christ, présent parmi nous, qui donne inspiration et force à la vie de communauté et en fait un signe pour ceux qui nous entourent. "C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres, qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples." » R. 37.

détachement, de liberté face aux pouvoirs de ce monde, en un mot, de sainteté."[239]

On sait combien le P. Chaminade était profondément convaincu de cette vérité. Le monde ne peut se convertir à l'évangile si nous lui donnons, comme il l'a répété tant de fois, le témoignage de cette communauté primitive, "le spectacle d'un peuple de saints".[240] De cette conviction se dégage le fort caractère communautaire qu'il a donné à toutes ses fondations, depuis les congrégations de Bordeaux jusqu'à ses instituts religieux. Dans son activité apostolique, évangéliser et "rassembler", convertir et "agréger" vont de pair. "Poussé par l'Esprit de Dieu, Chaminade comprit combien une communauté chrétienne pouvait être féconde au service de la mission. Une telle communauté doit pouvoir donner le témoignage d'un peuple de saints, montrant par le fait que l'Évangile peut être vécu aujourd'hui comme autrefois, selon toutes les exigences de l'esprit et de la lettre. Une communauté chrétienne doit être attirante ; elle suscite ainsi de nouveaux missionnaires qui donneront naissance à d'autres communautés ; la communauté devient ainsi un moyen exceptionnel pour rechristianiser le monde. C'est de cette

---

[239] *Evangelii nuntiandi*, n° 41. Jean Paul II, reprenant ces affirmations écrivait à son tour : "Première forme de la mission, le témoignage de la vie chrétienne est aussi irremplaçable... La première forme de témoignage est *la vie même du missionnaire, de la famille chrétienne et de la communauté ecclésiale*, qui rend visible un nouveau mode de comportement. Le missionnaire qui, malgré toutes ses limites et ses imperfections humaines, vit avec simplicité à l'exemple du Christ est un signe de Dieu et des réalités transcendantes. Mais tous dans l'Église, en s'efforçant d'imiter le divin Maître, peuvent et doivent donner ce témoignage : dans bien des cas, c'est la seule façon possible d'être missionnaire. Le témoignage évangélique auquel le monde est le plus sensible est celui de l'attention aux personnes et de la charité envers les pauvres, les petits et ceux qui souffrent. La gratuité de cette attitude et de ces actions, qui contrastent profondément avec l'égoïsme présent en l'homme, suscite des interrogations précises qui orientent vers Dieu et vers l'Évangile". (*Redemptoris missio*, n° 42).

[240] Le 15 février 1826, il écrivait au P. Pierre-Bienvenu Noailles, fondateur des Sœurs de Lorette et de l'institut des Pauvres prêtres, qui avait contacté le P. Chaminade dans l'éventualité d'une fusion de ses fondations avec celles de notre Fondateur : "L'esprit principal de la Société... est de présenter au monde le spectacle d'un peuple de saints, et de prouver par le fait, qu'aujourd'hui, comme à la primitive Église, l'Évangile peut être pratiqué dans toute la rigueur de l'esprit et de la lettre".(L II, n°388).

intuition que surgiront les premiers groupes d'hommes et de femmes que le Vénérable Chaminade fonda sous le nom de Congrégations".[241]

Imprégnée de l'esprit de notre Fondateur, la Règle souligne avec force la place centrale de la communauté dans notre vie, non seulement comme lieu où elle se déroule – nous vivons en communauté de vie, de foi et de mission - mais encore comme le moyen de base de notre mission.

> La communauté marianiste, animée par la foi
> s'efforce de vivre l'idéal de la première communauté de Jérusalem,
> où tous n'avaient qu'un cœur et qu'une âme.
> Nous espérons ainsi être des témoins de la présence du Christ
> et prouver, par le fait, qu'aujourd'hui encore,
> l'Évangile peut être vécu dans toute la force
> de l'esprit et de la lettre.[242]

Le style de vie marianiste entend apporter à la mission de l'Église ce trait communautaire qui lui est essentiel. Il nous faut le protéger et l'entretenir avec soin, surtout dans le monde d'aujourd'hui, marqué par l'individualisme, la recherche à tout prix du profit personnel et la réalisation des désirs individuels. Face à cette culture ambiante qui nous entoure et dont la contagion ne nous épargne pas, il faut nous rappeler continuellement, dès les premiers pas de la formation initiale jusqu'aux derniers pas de la vieillesse, que nous ne sommes pas un ensemble de missionnaires qui résident dans des auberges communes appelées "communautés", mais des missionnaires qui vivent dans et pour la communauté ; que "nous formons une famille nouvelle, fondée sur l'Évangile ; dans la charité, tout y est mis en

---

[241] R. "Nos origines". [Ce texte, non signé et *s.d.*, figure aux pp. 15-17 de l'édition française de la Règle de la SM].

[242] R. 9. Voir aussi l'article 34 qui ouvre le chapitre sur la communauté de vie: "La communauté des disciples de Jésus, réunis avec Marie et remplis de l'Esprit Saint, est le modèle de la communauté marianiste. Nous choisissons de vivre en communauté pour être un signe de l'amour de Dieu, tendre à la sainteté et accomplir notre mission."

commun : les biens, la prière, le travail, les difficultés et les succès."[243] ; non pour la communauté elle-même mais pour la mission qui lui a été confiée : "Chaque religieux, à la manière qui lui est propre, contribue ainsi à la mission de la Société."[244] En nous engageant à entretenir cette dimension essentielle de notre charisme, nous mettons en jeu notre raison d'être dans l'Église, la validité et la qualité, non seulement de notre vie, mais également de notre mission.

La communauté elle-même
est l'instrument premier de notre mission
car ce que nous sommes a plus de poids
que ce que nous disons.
C'est pourquoi nous recherchons en communauté
les meilleurs moyens de témoigner de notre foi commune.[245]

Animées de cet esprit missionnaire, nos communautés ne peuvent s'enfermer sur elles-mêmes. Elles sont appelées à s'étendre, elles doivent devenir à leur tour génératrices de vie communautaire, de communautés plus larges. "Chacune des communautés se considère en état de mission permanente. Nous sommes envoyés pour multiplier les chrétiens, c'est-à-dire pour former **des personnes et des communautés** qui vivent leur foi."[246] Pour cela, elles doivent ouvrir leurs portes pour partager avec leur entourage ce qui, de l'intérieur, anime leur vie.

Le premier résultat de la diffusion de l'esprit propre qui anime notre vie et notre apostolat se manifeste dans les efforts que nous faisons pour engendrer la "communauté plus large" que nous appelons Famille marianiste. Nous n'oublions pas que, selon notre règle, "l'une des raisons principales de la fondation de la Société de Marie et de l'Institut des Filles de Marie a été d'assurer l'existence et le développement d'une communauté plus vaste, comprenant des

[243] R. 35.
[244] R. 70.
[245] R. 67.
[246] R. 63.

groupes de chrétiens dans tous les états de vie et qui s'inspirent de la spiritualité marianiste", et pour cela "nous voulons amener des chrétiens à former des communautés nettement engagées à vivre la spiritualité marianiste et nous offrons nos services et notre ministère à ces communautés dans le respect de leur caractère propre et de leur autonomie." . Conscients de "nos rôles complémentaires" et animés par le même esprit, "nous collaborons à la réalisation de notre mission commune dans l'Église".[247]

L'appel à ouvrir nos communautés à la Famille marianiste, et d'abord aux laïcs avec lesquels nous partageons de fait notre mission dans l'Église, est particulièrement urgent aujourd'hui. Depuis l'éveil du laïcat grâce au Concile Vatican II, nous sommes témoins de la façon dont il a engendré en retour dans la vie religieuse - qui de soi est laïque d'origine et d'esprit - une véritable constellation de communautés et de mouvements laïques, qui y recherchent la fraternité et la spiritualité dont ils ont besoin pour vivre leur vocation particulière et leur mission dans le monde. Ne serait-ce pas là l'un de ces "signes des temps" à travers lesquels l'Esprit appelle ?

L'incorporation du laïcat à la mission de la vie religieuse active n'est pas qu'une nécessité conjoncturelle due à la rareté des vocations. Il y a là un authentique don de Dieu, qui se manifeste comme toujours dans les avatars de l'histoire humaine et les intègre dans son plan de salut. L'Esprit fait ainsi découvrir que le domaine du service "social" auquel la vie religieuse se donne depuis les origines, pour éminemment laïque qu'il soit ne l'est pas exclusivement. En même temps, il appelle la vie religieuse à s'engager aussi dans un service plus tourné "vers l'intérieur", plus "ecclésial", sans pour autant cesser d'être missionnaire, le service du laïcat lui-même. Il y a là un appel à fournir ainsi cette contribution spécifique que la vie religieuse a toujours offerte à l'Église pour son édification et, y compris, pour sa réforme.

Marianistes, du fait de notre charisme et de notre histoire, nous nous sentons particulièrement concernés par cet appel. Les derniers Chapitres généraux l'ont fait entendre avec insistance. Il suffit de rappeler ce que disait celui de 2001 : en présentant les moyens sur lesquels nous comptons pour notre mission, il incluait "le dévouement à l'Église, le souci de reconstruire l'Église en mettant en

[247] R. 1.1.-1.3.

> valeur le rôle des laïcs en son sein, avec la conscience que l'Église est d'abord famille et peuple de Dieu avant d'être une institution hiérarchique." Et il ajoutait : " En plus d'avoir été un prophète du laïcat, le P. Chaminade a su engendrer au sein de l'Église de nouvelles relations d'égalité, de communion et de participation entre ses membres en la concevant comme un réseau de communautés, dont Jésus, le Fils de Marie est le centre. Cette mission de reconstruire l'Église, comme la reçut en son temps Saint François, représente un appel particulièrement fort pour nous aujourd'hui. Surtout parce que nous croyons posséder, dans la Société de Marie et la Famille marianiste, des éléments susceptibles de contribuer largement à faire que l'Église reflète mieux ce que Jésus en attend".[248] »[249]

Un dernier passage de l'Évangile de Jean retiendra notre attention : celui où Marie et le disciple que Jésus aimait[250] sont réunis au pied de la croix.

> « Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère, la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie de Magdala. Jésus, voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : « Femme, voici ton fils. » Puis il dit au disciple : « Voici ta mère. » Dès cette heure-là, le disciple l'accueillit chez lui. » (Jn 19, 25-27).

L'introduction du Volume II de *Écrits et Paroles*, volume qui reproduit les « Notes d'Instruction », nous explique l'importance de ce passage pour ancrer bibliquement la spiritualité marianiste :

> « La maternité, divine et spirituelle, est la vérité maîtresse et le fondement de toute la doctrine mariale du P. Chaminade. Par le Baptême, nous devenons un avec le Christ, Fils de Dieu devenu Fils de Marie par son incarnation. Nous devenons donc, en Lui, nous

[248] EE 24-e [EE désigne le 32° Chapitre Général de la SM, *Envoyés par l'Esprit.*].

[249] Manuel CORTÉS, « L'esprit de la Société, C'est l'esprit de Marie », deuxième partie : « En Mission avec Marie », *op.cit*, pp. 10-24.

[250] Au sujet de l'identité de ce disciple, que la tradition dit être Jean, voir *supra :* note p. 231.

aussi, « enfants de Marie ». Notre relation fondamentale à Marie sera, comme pour Jésus, une relation filiale. Cette affirmation est un choix charismatique du P. Chaminade et de ses disciples.
Le mystère du Calvaire est aussi, pour lui et les siens, un rendez-vous important. Là Jésus mourant nous révèle que Marie est notre Mère, Mère du Corps mystique, l'Église. Le Sauveur nous invite à prendre Marie dans nos biens les plus intimes, dans notre foi de disciples du Christ, comme fit Jean. »[251]

Il peut être utile d'approfondir l'étude de ce qui se joue au pied du calvaire, afin de mieux saisir ce « moment théologique » capital chez Chaminade. Nous nous référons à l'article « Marie » du Dictionnaire de la Règle Marianiste :

« Mais c'est surtout la scène du Calvaire, avec Marie au pied de la croix, qui retient l'attention du Fondateur. Ce texte de Jn.19, 25-27 est devenu un des thèmes principaux dans les écrits du Père Chaminade et un des textes fondamentaux pour la doctrine de la maternité spirituelle de Marie : il voit un lien inséparable entre le mystère de l'Incarnation et celui de la présence de la Vierge sous la croix de Jésus. En effet, sur le Calvaire, Marie a mis au monde ses enfants spirituels, après les avoir conçus dans le mystère de l'Incarnation. Elle s'unit en effet, au Père éternel pour offrir leur enfant commun en sacrifice pour le salut des pécheurs.
Pour le Père Chaminade, Marie est vraiment notre Mère dans le sens complet du terme, car elle nous a fait renaître à la grâce de manière toute spirituelle, comme elle avait donné naissance au Rédempteur et, pour cette raison, était devenue Mère de Dieu : « La très Sainte Vierge n'est pas seulement notre mère, comme on croit communément par ignorance, parce qu'elle nous a adpotés pour ses enfants ; mais elle est à la force du terme notre mère parce qu'elle

[251] Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, présentés sous la direction de Ambrogio ALBANO, sm., par un groupe de Religieux Marianistes : Jean-Baptiste ARMBRUSTER, André FÉTIS, Serge HOSPITAL, Vol. 2, *Le temps des laïcs*, *Les Notes d'Instruction*, Casale Monferrato (Italie), Piemme, 1999, 627 p. La citation est à la p. 22.

nous a enfantés spirituellement, comme elle a véritablement enfanté Jésus-Christ »[252].

Cette maternité, précisément parce qu'elle est spirituelle, ne cesse pas au moment de l'accouchement, comme la maternité physique. Elle dure éternellement dans une relation d'amour, d'attention, de dévouement. Pour une mère, il ne vaudrait guère la peine d'avoir donné le jour à un enfant si venait à se briser ce lien affectif qui représente l'élément psychologique, irremplaçable, d'une relation authentique entre mère et enfant. Dans le cas de Marie, il n'y a pas eu, vis-à-vis de nous ses enfants, cette relation physique qui est intervenue lorsqu'elle est devenue Mère de son Fils premier-né. Avec nous demeure sa relation affective qui ne se limite pas à un simple sentiment intime ou platonique, mais qui se concrétise en une action maternelle que la Sainte Vierge accomplit sans cesse en faveur de ses enfants. Lorsque ceux-ci se montrent dociles et ouverts à son amour de mère, elle intervient pour les éduquer et les former à l'image de Jésus, bénéficiant dans son devoir maternel, de l'assistance et de la force du Saint-Esprit qui se révèle le principe premier, non seulement de l'engendrement de Jésus-Christ, mais aussi de la régénération spirituelle de ses frères. Nous lisons dans le manuel de Direction : « la foi au Fils de Dieu se faisant homme a été, en Marie, au moment de l'Incarnation, ce grain de froment jeté dans son âme, qui lui fit concevoir, par l'opération du Saint Esprit, Jésus-Christ et tous les prédestinés ». A ces mots du Fondateur, la Règle de Vie semble faire écho quand elle écrit : « Nous nous consacrons à elle pour que l'Esprit Saint, à qui elle apporte le concours de son amour maternel, nous forme toujours davantage à l'image de son Fils » (RV.6). La mariologie catholique n'a pas l'intention de mettre Marie à la place de l'Esprit Saint ni de lui attribuer des fonctions qui sont propres au Paraclet sanctificateur, comme on le lui a parfois reproché. Elle veut simplement situer dans un juste éclairage la disponibilité totale de la Sainte Vierge à l'action sanctifiante de l'Esprit.

[…]

Le rapport Église-Marie, qui a été l'une des plus belles et des plus riches intuitions des Pères apparaît aujourd'hui assez fructueux pour la réflexion théologique, mais réclame en même temps une attention particulière sur ses nuances diverses et complexes. Au Paul VI, en

[252] EM II, 829. [Note de l'auteur].

proclamant le titre marial de Mère de l'Église, en précise les raisons et la signification. Il exprime la maternité de Marie envers le peuple chrétien considéré dans son ensemble et comprenant aussi bien les fidèles que des pasteurs. Il se fonde sur la maternité divine en ce que les chrétiens constituent un seul corps avec le Christ, Fils de Marie. Les déclarations de Paul VI ne veulent ni ignorer ni éliminer d'autres aspects théologiques du problème. Elles se limitent à illustrer un aspect de cette réalité, qui est profondément authentique et bénéfique au niveau de la vie chrétienne. En effet si notre vie chrétienne elle-même ne pouvait exister en dehors de l'Église, comment pourrait-on concevoir une relation personnelle entre la Vierge et nous sans que celle-ci implique une relation entre Marie et l'Église ? Marie est la Mère de l'Église dans un sens où elle est la Mère de tous les chrétiens et de chacun d'eux en particulier. Voilà la signification voulue également par Paul VI.

[…]

La scène du Calvaire est importante pour cette doctrine car selon certains Pères, c'est là que doit se situer la naissance de l'Église. Saint Augustin, reprenant la doctrine de Saint Paul sur la valeur prophétique de la personne d'Adam (Rm 5, 14) écrit : « Adam était la figure de celui qui doit venir ». il s'était endormi lorsque Ève fut créée d'une de ses côtes (Gn.2, 21) Adam est la figure du Christ, Ève celle de l'Église et pour cela, elle fut appelée mère des vivants. Quand Ève fut-elle formée ? Pendant qu'Adam dormait. Quand les sacrements de l'Église jaillirent-ils du flanc du Christ ? Tandis qu'il dormait sur la croix »

Dans ce sillage se situe la pensée du Père Chaminade. Il reprend fidèlement la pensée de saint Augustin : « Il faut nous représenter par la foi le sommeil mystérieux d'Adam et Dieu qui tire une de ses côtes pour en former la première femme qui devint sa compagne, la chair de sa chair, les os de ses os. Après avoir considéré cette vérité et y avoir fait des actes de foi, considérer Jésus-Christ le nouvel Adam, mort sur la croix, voir son côté percé par la lance ; considérer le sang et l'eau qui en découlent et comprendre par la foi que c'est par cette eau et ce sang que nos âmes sont devenues les épouses de Jésus-Christ, en devenant membres de l'Église sous la croix, car elle est sortie du côté de Jésus-Christ, comme Ève du côté d'Adam ».

Avec Jésus, la Vierge Marie a conçu l'Église sous la croix, car elle est sortie du côté ouvert du Rédempteur et de son âme à elle, transpercée du glaive de douleur : « Le sang et l'eau qui sortirent du

côté de Jésus-Christ représentaient l'Église. Ève, formée d'une côte d'Adam endormi, était une figure de ce profond mystère… par la mort de Jésus-Christ, Marie avait reçu la mort, et la lance qui perce le côté de son Fils, perce sa belle âme et nous représente en elle le même mystère, la formation de l'Église, elle nous enfante en quelque manière ».

La confirmation de cette maternité vient, selon le Fondateur, des paroles de Jésus à sa Mère et à son disciple préféré. Jean, qui fut confié comme fils à Marie, représentait l'Église dans la totalité de ses fidèles et pasteurs. C'est pourquoi Marie est Mère de l'Église « Saint Jean était disciple de Jésus-Christ, mais il était aussi prêtre et évêque. Ainsi qu'il représentait toute l'Église, fidèles et pasteurs. Ainsi, Marie est la Mère de l'Église… ce n'est pas en qualité de disciple de Jésus-Christ, que Jean est devenu le fils de la très pure Marie, mais en ce qu'il représente tous les fidèles… ».

Pourtant la Vierge n'a pas reçu l'Église comme fille, passivement. Elle a contribué personnellement à sa naissance, spécialement par sa charité. Le Fondateur écrit : « sa charité, qui la fit coopérer à la naissance de l'Église, la rendit Mère, selon l'Esprit, des membres du Sauveur. *Illa spiritu Mater est membrorum salvatoris, quia cooperata est caritate, ut fideles in Ecclesia nascerentur* ». Le Père Chaminade pense donc que Marie a commencé sur le Calvaire, à devenir, de manière particulière, la Mère de toute l'Église.

Il n'est pas de la compétence de la Règle de Vie de développer cette doctrine ; pourtant la terminologie qu'elle utilise dans l'art. 65[253] […], apparaît particulièrement soignée. Elle ne parle pas du Calvaire mais de participation à l'œuvre du Fils. Cependant, nous savons que l'œuvre de Jésus atteint son point culminant sur le calvaire précisément et que la Vierge ne pouvait se soustraire à sa mission au moment où elle atteignait sa plus grande fécondité.

Ensuite, la Règle de Vie fait allusion à la présence active de la Vierge dans l'histoire du salut. Aujourd'hui, cette histoire s'identifie à l'histoire de l'Église. […] Aujourd'hui encore, l'Église est en gestation continuelle non seulement en ce sens qu'elle engendre

[253] R. 65 : « Notre mission trouve son inspiration et son modèle en Marie, Mère de l'Église, qui a participé de toute son âme à l'œuvre de son Fils et continue à être active dans l'histoire du salut. C'est en son nom et en union avec elle, que nous rendons témoignage à la Parole de Dieu prolongeant dans notre activité apostolique sa foi sans défaillance, sa docilité à l'Esprit, sa disponibilité et sa délicatesse sensible à tous les besoins. »

> toujours des enfants, mais aussi en ce sens, qu'elle croît continuellement et se renouvelle dans ses membres. À cette opération continue, Marie apporte la contribution précieuse de son amour de Mère. La Règle de Vie a voulu rappeler cette admirable réalité surtout pour les religieux marianistes, afin qu'ils se laissent totalement entraîner dans ce mystère de maternité où se retrouvent ensemble l'Église et Marie. C'est le mystère de l'épanouissement chrétien dans lequel l'action des deux mères se distingue et se confond à la fois, parce que l'une et l'autre engendrent et en même temps sont engendrées. En tant que génératrice du Christ, Marie engendre aussi l'Église tandis que celle-ci, en ce qu'elle engendre les nouveaux membres du Corps du Christ, a également engendré Marie. C'est pourquoi Marie est Mère mais aussi fille et membre éminent de l'Église. »[254]

Avant d'aborder le thème biblique suivant, relevons que ce long passage sur le thème de « Marie », nous a permis de revenir sur l'importance de la communauté en montrant, grâce à M. CORTÉS, comment la force de cet élément de notre charisme s'origine – aussi – dans l'évangile de Cana. Il nous est bon de souligner, également, combien un thème que nous n'avions, malheureusement, qu'évoqué, à savoir « la foi », un thème capital pour Chaminade, se nourrit également profondément dans l'attitude de Marie à l'Annonciation et à la Visitation, et dans la lecture que Chaminade fait de ce qui se joue au Calvaire.

2.4.8. La mission

La spiritualité marianiste est une spiritualité éminemment missionnaire. Les passages que notre recherche, telle que nous en avons indiqué la méthode en commençant, nous ont fourni quatre

[254] Luigi GAMBERO, sm, article *Marie, in* Dictionnaire de la Règle Marianiste, pp. 548-553.

passages de l'Écriture. Commençons par les moins « célèbres » dans la culture marianiste, ce qui ne signifie pas qu'ils soient de peu d'importance dans la vie chrétienne.

> « L'Esprit du Seigneur est sur moi, car le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux prisonniers la délivrance, aux captifs la libération, proclamer une année de grâce de la part du Seigneur, et un jour de revanche pour notre Dieu. Alors tous ceux qui pleurent, je les consolerai. » (Is 61, 1-2).

Ce texte est le premier des quatre qui figurent en regard du début du chapitre V de la Règle de la Société de Marie[255], chapitre qui a pour titre : « Communauté en mission ». Nous l'avons dit, ces passages de l'Écriture ou de la tradition marianiste ne sont pas officiellement des passages de la Règle. Mais notre postulat est que si les responsables de l'édition française de 1983 les ont retenus, ce n'est pas sans motif théologique et spirituel. Lors de la révision et de la mise à jour, en 2010, nous les avons conservés, pour la même raison. Il est clair que le passage qui nous retient ici renvoie à la mission, à la mission de prophète, et à « l'Esprit du Seigneur », que, en régime chrétien, nous nommons le Saint Esprit. Ce passage donne donc un fondement scripturaire à la mission et à la mission considérée comme annonce d'une année de Jubilé, comme Bonne Nouvelle, avec ce que cela comporte comme force de libération dans la vie des Hommes. Nous lisons dans ce passage des thèmes que nous pensons retrouver dans le Magnificat[256]. Nous nous sommes employés à chercher si Chaminade avait recours à ce passage. Si l'expression « l'Esprit du Seigneur » est assez souvent employée dans ses lettres (on la trouve en particulier dans la formule de conclusion) – 21 fois –, et de façon non négligeable

[255] Edition française de 1981 et de 2010.

[256] Nous n'avons pas les compétences exégétiques qui nous permettraient de l'affirmer. C'est notre seule compréhension des textes qui nous fait relever cela.

ailleurs – elle figure 19 fois dans *Écrits et Paroles* – le seul recours au passage biblique cité nous semble être dans une instruction sur la préparation au sacrement de confirmation[257]. Il nous semble donc que le choix de ce texte corresponde davantage à une illustration par un texte biblique qu'un une source chère au père Chaminade. Le mot « mission », quant à lui, apparaît 139 fois dans *Écrits et Paroles* et 238 fois dans les *Lettres.* C'est dire que le Père Chaminade, directement ou par la plume de ses secrétaires, a utilisé environ 360 fois[258] ce terme. Il nous semble que ceci constitue un bon indice de son souci de la mission.

Le deuxième texte retenu par les responsables de l'édition française de la Règle est un passage de l'Évangile qui nous rapporte l'envoi en mission des apôtres par le Christ, après la Résurrection :

> « Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » (Mt 28, 19-20)

Ici encore, plutôt qu'une « source marianiste », nous voyons en ce texte un rappel du fondement évangélique de la mission, fondement qu'il est bon de garder dans l'esprit et dans le cœur. C'est l'appel fondamental à la mission, mission qui est dans la nature même de l'Église.

Afin de donner, en quelques lignes, un bon aperçu de la mission marianiste sans redire ce que M. CORTÉS nous a aidés à comprendre jusqu'ici, nous avons recours à de larges extraits du « Dixième

[257] À propos de l'huile du Baptême, en référence à une catéchèse de Saint Cyrille de Jérusalem sur le Baptême du Christ.

[258] Il nous faut tenir compte de l'usage du terme dans des introductions ou brefs commentaires fournis par les équipes de rédaction.

jour », intitulé « Tous missionnaires », que l'on trouve dans le petit ouvrage « Priez quinze jours avec le Guillaume-Joseph Chaminade ».[259]

> ***« "Vous êtes tous missionnaires, remplissez votre mission... De vrais missionnaires ne doivent compter nullement sur eux, sur leurs talents et leur industrie, mais mettre toute leur confiance dans le secours de la grâce... et aussi dans la protection de la Vierge, travaillant à cette œuvre pour laquelle elle a été élevée à la maternité divine"*** (EF 183,184).

[La spiritualité mariale] chaminadienne a également, en plus de ses dimensions ecclésiale, baptismale et mariale, une forte dimension apostolique. Celui qui fait alliance avec Marie le fait en vue de lui "porter assistance" dans sa mission de faire connaître et aimer le Christ Jésus. Si Marie en effet, a été "***élevée à la maternité divine***", si elle a eu pour mission de donner le Christ au monde, peut-elle rester indifférente à l'apostolat chrétien ? L'Église l'invoque comme la "Reine des Apôtres" et Chaminade était persuadé que" ***depuis qu'elle est devenue la Mère du Sauveur, (Marie) n'a plus d'autres dispositions que de travailler au salut des hommes*** " (EM I, 481).

C'est donc là une des caractéristiques fondamentales de [l'alliance] avec Marie [selon le] père Chaminade.

Originalité de la conception chaminadienne

Au temps de Chaminade, d'après le père Hoffer, les chrétiens n'avaient plus guère conscience de leur devoir d'être témoins au

---

[259] Roger BICHELBERGER, *Prier quinze jours avec Guillaume-Joseph Chaminade, Fondateur de la famille marianiste,* Ed. Nouvelle Cité, Paris, 2000. Les extraits que nous rapportons sont situés pp. 55-58. Roger Bichelberger, laïc marianiste, est l'un des meilleurs spécialistes actuels de la pensée des fondateurs de la Famille Marianiste. Les passages **soulignés** le sont par l'auteur.

milieu des hommes de leur temps, bien que cette orientation apostolique soit implicite dans les promesses du baptême. Il faudra attendre Vatican II pour que cet aspect de la vie du baptisé et du confirmé soit remis en honneur.

Bien avant le concile donc, Chaminade a mis l'accent […] sur l'obligation du disciple d'assister la Vierge dans sa mission. Il le fait à l'aide de métaphores couramment utilisées en son temps, en particulier celle tirée du registre militaire […]. ***Les congrégations nouvelles [...],*** écrivait-il***, (sont) une sainte milice*** (Ignace de Loyola parlait, lui, de "compagnie") ***qui s'avance au nom de Marie***" (EF 443). À ses religieux il assurait qu'ils s'étaient engagés "***pour travailler à ses ordres et combattre à ses côtés...comme ses soldats et ses ministres***" (L, VI, 118). Qu'ils se considèrent donc comme "***les auxiliaires et les instruments de la très Sainte Vierge dans la grande œuvre [...] du soutien et de l'accroissement de la foi***" en vue "***d'exécuter ponctuellement tout ce qu'elle dira***". " ***Que ce contrat est sacré,*** s'écriait-il***, qu'il est fécond en bienfaits*** !" (L V, 1163). Fécond pour nous, comme pour les croyants du XIX^{e} siècle.

[…]

Sous la bannière de Marie, tous missionnaires

Nous savons […] qu' "***à chacun de nous, la très Sainte Vierge a confié un mandat pour travailler au salut de nos frères dans le monde***" (EF 295). Tout comme nous sommes convaincus "***que nous ne ramènerons les hommes à Jésus que par sa Mère***" (EF 293). Cette mission, nous voulons l'accomplir "***malgré notre faiblesse***" (L V 1163), parce que nous pouvons compter, à cause de l'alliance que nous avons passée avec elle, sur l'aide et le soutien de la Mère de Dieu elle-même.

Cette mission consiste, au milieu du monde de ce temps, à "***multiplier les chrétiennes (et) les chrétiens***" (EF 182 et 12) comme le faisaient les premiers congréganistes : "***Le zèle des douze (jeunes gens) devait redoubler à l'époque des missions. Commission (leur était donnée), à deux ou trois (parmi) les plus fervents, de voir [...] les jeunes gens les plus tièdes [...] ou de ramener ceux qui se seraient égarés***" (EF 11). Un témoignage de proximité donc, en pleine vie, par "contagion" en quelque sorte. Un témoignage par l'exemple, certes, mais qui n'exclut pas la parole.

> Un témoignage qui atteigne, selon les propres termes de Chaminade, "***toutes les classes, tous les sexes et tous les âges***", sans exclusive, "***mais le jeune âge et les pauvres surtout***". On trouve chez les bienheureux une "option préférentielle" pour les jeunes et les pauvres, conforme déjà aux choix de Vatican II. Quoi d'étonnant si les disciples de Chaminade, "***sainte milice*** (du latin "miles"= soldat) ***qui s'avance au nom de Marie***" (EF 443), ont choisi de témoigner de leur foi auprès des jeunes et de s'engager, comme c'est le cas dans plusieurs régions du globe, tant pour les religieux que pour les laïcs, auprès des plus pauvres, les préférés du Seigneur ?
>
> "***Notre œuvre est grande, elle est magnifique***, écrivait Chaminade aux prédicateurs de retraite en 1839, ***si elle est universelle, c'est que nous sommes les missionnaires de Marie qui nous a dit :"faites tout ce qu'il vous dira". Oui, nous sommes tous missionnaires***". (L V 1163). Et c'est parce que nous sommes missionnaires, témoins de l'amour parmi les hommes d'aujourd'hui, que nous ne pouvons pas ne pas prier sans cesse, et pour ceux que nous sommes appelés à rencontrer ou qui nous rencontrent, et pour ce monde qui est le nôtre, à prier individuellement et en communauté, au sein de l'Église, corps du Christ, servante des hommes. »

En suivant R. Bichelberger dans sa présentation, nous avons, de fait cité à nouveau le texte que nous souhaitions présenter comme le verset le plus caractéristique de la mission marianiste, et que nous avions déjà vu M. CORTÉS commenter :

> « Tout ce qu'il vous dira, faites-le. » (Jn 2, 5b)

R. Bichelberger ne démentirait certainement pas M. CORTÉS lorsqu'il explique que Chaminade a fait de ce verset la devise de la Société de Marie.[260] Il ne s'agit pas d'un slogan plus ou moins creux, mais véritablement de la parole que Marie nous adresse et que

[260] *Cf. supra,* p. 247.

nous nous permettons de reformuler ainsi : « tout ce que Lui, mon fils, le Christ, vous proposera de faire, vous donnera comme mission, faites-le ; moi Marie, je ne suis là que pour voir les besoins et appeler les serviteurs à remplir leur mission dans la foi en la puissance de Dieu ». Pour terminer, nous aimerions souligner ce qui, selon nous, est véritablement ce que nous appelons « la fine pointe de la spiritualité marianiste » et qui sous-tend notre mission. Il s'agit de notre participation à la maternité spirituelle de Marie. De même que Marie a, historiquement, porté Jésus en elle, et que, sous l'action de l'Esprit Saint, elle l'a engendré, mis au monde et éduqué dans la vie et dans la foi ; de même que, spirituellement, elle continue à le faire ; de même nous sommes appelés à participer à sa maternité spirituelle, et, avec elle, à engendrer en chaque être humain, sous l'action de l'Esprit Saint, d'« autres Christ », à l'aider dans sa mission de faire grandir le Christ en chacune et chacun. Bien sûr, cela requiert que nous nous laissions former en elle et par elle – sous l'action de l'Esprit Saint – à la ressemblance du Christ mais, puisque nous faisons alliance avec elle, ce n'est pas à sens unique, nous nous engageons réellement à participer à cette mission ! Ce n'est pas mineur, en termes de posture spirituelle et apostolique, dans l'éducation en particulier, mais aussi dans toutes les formes que peut prendre notre vie et notre mission.

Le père Chaminade, on l'a dit, savait scruter les signes des temps ; il savait attendre l'heure de Dieu. Il avait analysé ce qui lui semblait être la question majeure de son époque : « l'indifférence religieuse ». Nous pourrions dire, aujourd'hui, avec le langage de la sociologie religieuse, la sécularisation de la société et de la culture, associée à une baisse importante de la pratique.[261] Chaminade –

[261] Sur la question de « l'indifférence religieuse », nous tenons à préciser que nos travaux récents – en cours de parution – nous conduisent à penser que ce n'est pas « l'indifférence religieuse » qui caractérise notre époque (le début du XXI^{è} siècle) en Europe et dans le monde occidental, mais plutôt un certain « indifférentisme », non au sens que revêtait ce terme au XIX^{è} siècle – à savoir la doctrine philosophique (l'idéologie) qui justifiait et sous-tendait l'attitude

bien que plutôt conservateur dans ses convictions politiques – a manifesté une créativité missionnaire importante. Qu'il s'agisse de la lecture missionnaire qu'il fait de l'Évangile de Cana, par exemple, ou, plus généralement de la fonction éminemment apostolique qu'il voit dans notre relation à Marie ; qu'il s'agisse de sa vision du rôle missionnaire des laïcs (ce qui a pu faire dire de lui qu'il avait inventé l'Action Catholique avant la lettre) ; qu'il s'agisse de l'importance de la formation chrétienne (« l'éducation de la foi ») ; de la

---

d'indifférence – mais au sens d'une relativisation de la valeur des religions les unes par rapport aux autres. *Cf.* Charles-Henri MOULIN, *Les indifférents : qui sont-ils et en quoi croient-ils ?,* Mémoire de théologie pastorale, sous la Direction de Jean-Marie DONEGANI, Institut Supérieur de Théologie Pastorale, 2016 (à paraître). Au cours de la partie historique de nos recherches, en vue d'un sujet portant principalement sur la situation actuelle en France et en Europe, nous nous sommes permis de relativiser l'importance de la préoccupation généralement attribuée à G.-J. Chaminade à l'égard de « l'indifférence religieuse », compte-tenu de l'étonnante rareté des occurrences de ce terme chez lui (le terme « indifférentisme », quant à lui, est totalement absent de la littérature Chaminadienne ainsi que des ouvrages sur lui que nous avons examinés). Nous ne contestons pas l'importance du sujet, ni l'importance que Chaminade lui attribue dans la *Lettre aux prédicateurs de retraite du 24 août 1839* et, partant, la résonnance que cette lettre donne à la question. Mais le nombre quasi nul d'occurrences nouvelles du terme (sous forme de substantif ou d'adjectif), autres que quelques reprises – rares somme toute – dudit passage de la *Lettre du 24 août,* nous autorise, croyons-nous, à interroger la croyance commune, dans le monde marianiste, selon laquelle l'indifférence religieuse eût été **le** sujet majeur de préoccupation de Chaminade, face au constat duquel il aurait proposé le projet missionnaire qui fut le sien. De même, nous nous autorisons à interroger l'usage assez fréquent actuellement de la « lutte contre l'indifférence religieuse » comme point de départ commun à la démarche missionnaire de Chaminade et à la nôtre, nous qui nous efforçons de connaître les ressorts profonds de la pensée et de l'agir chaminadiens afin, non pas de calquer notre vie et notre mission sur les siennes, mais de trouver les réponses aux questions d'aujourd'hui que notre charisme marianiste nous permet d'inventer et de mettre en œuvre. Pour des raisons de place, la partie du mémoire qui fait l'objet de la soutenance et de la publication ne contient pas un certain nombre de passages de nos travaux, en particulier celui se rapportant aux marianistes. Ces travaux sont cependant rédigés et disponibles sur simple demande.

complémentarité des états de vie et des ministères ; de l'importance missionnaire des communautés de foi ; de l'importance d'une vie spirituelle harmonieusement construite, où la prière ne sépare pas, mais unifie « l'action et la contemplation »… Chaminade a eu, on ne peut que le constater avec beaucoup de joie et de gratitude, des intuitions prophétiques et étonnamment modernes ! Certes, on peut retrouver certaines d'entre-elles, quoique différemment, chez d'autres fondateurs, mais ce qui étonne particulièrement, c'est que soient réunies tant de « nouveautés spirituelles et missionnaires », en un projet cohérent de « Famille Spirituelle » (encore une invention avant la lettre !) nourri d'une spiritualité de l'action et de la prière, ainsi que d'une théologie mariale remarquablement moderne ! Sur ce dernier point, à lire le Chapitre 8 de *Lumen Gentium,* on se demande si Chaminade ne l'avait pas lu (ou pensé !) 150 ans avant qu'il ne parût, ou bien si certains Pères conciliaires n'avaient pas – ce qui est un peu plus facile à concevoir – eu connaissance de la théologie mariale de Chaminade !

Bref, Chaminade, tout « fils de l'Ancien Régime » qu'il fût, était étonnamment moderne dans sa manière de concevoir une spiritualité apostolique et une mission évangélisatrice. Il semble bien que, pour rendre compte de cela, outre la personnalité de Chaminade, son histoire et ses qualités personnelles, ainsi que les dons de la grâce, que nous pourrions chercher à mettre en évidence, il soit fécond de nous intéresser à cette petite phrase que tout marianiste, laïc ou consacré, connaît : « *Nova bella elegit Dominus ! »*[262] *(« Le Seigneur a choisi de nouveaux combats ! »).* Cette phrase, empruntée Livre des Juges, dans une traduction qui, aujourd'hui, n'a plus cours[263], n'apparaît pourtant pas de façon si

[262] *Cf.* Jg 5, 8.

[263] **Jg 5,8, traduction actuelle de la Bible de Jérusalem**
« On choisissait des dieux nouveaux, alors la guerre était aux portes ; on ne voyait ni bouclier ni lance pour quarante milliers en Israël ! » Texte disponible [en ligne] à l'adresse :

fréquente qu'on pourrait le croire sous la plume (ou dans la bouche) du Fondateur. Si elle est aussi célèbre et considérée – à juste titre, pensons-nous – comme une parole-clé de la pensée chaminadienne, c'est probablement, que son utilisation a été faite par le Fondateur, au moins dans un certain nombre de cas, dans des circonstances ou des propos d'une grande importance. Sa reprise dans le domaine éducatif, de manière textuelle ou d'une façon approchée mais de même sens, nous paraît avoir été de nature à en répandre l'utilisation. Le père Joseph Hoffer, dans un œuvre maîtresse – et qui est loin d'avoir perdu son actualité – sur l'éducation marianiste[264] en reprend le sens, la portée et les conséquences, dans deux domaines : celui du l'histoire de la fondation de la Famille Marianiste par Chaminade et celui de l'éducation marianiste, domaine où cette phrase d'origine biblique est devenue synonyme d'équilibre audacieux entre permanence et adaptation. Nous citons ces deux passages intégralement, car ils nous semblent une bonne occasion de compléter notre réponse à la problématique du présent volume : « *quelle est l'identité de l'éducation marianiste ?* », en apportant au passage de précieuses informations sur les grandes heures du développement de l'éducation marianiste dans le monde. La lecture de ces pages emplit d'admiration envers les grandes figures de notre histoire et d'enthousiasme pour la recherche d'une réponse pertinente aux défis de l'époque que nous vivons.

« La fondation de la Société de Marie et de l'Institut des Filles

---

http://web.archive.org/web/20000118110547/http://www.tradere.org/biblio/bdj/jg5.html (Consultée le 22/10/15)

Jg 5,8, nouvelle traduction liturgique de la Bible

« On adoptait des dieux nouveaux, alors, la guerre était aux portes. À peine voyait-on une lance, un bouclier, pour quarante mille hommes en Israël. » Texte disponible [en ligne] à l'adresse :

http://aelf.org/bible-liturgie/Jg/Livre+des+Juges/chapitre/5 (Consultée le 22/10/15)

[264] Paul-Joseph HOFFER, *Pédagogie marianiste,* Paris, 1957, 526 p.

de Marie immaculée.

Au mois de novembre 1800, Le Père Chaminade revenait d'Espagne, où le Directoire l'avait exilé trois ans auparavant. Afin de répondre sans délai à la mission spéciale reçue à Saragosse dans la *Santa Capilla* de *Notre Dame del Pilar*, il était bien résolu de quitter le plus tôt possible les cadres du clergé diocésain. En attendant que la Vierge lui envoyât un signe, il céda aux instances de l'Archevêque d'Auch et remplit les fonctions de vicaire général et d'administrateur du diocèse de Bazas dont l'évêque était mort en exil. Dès l'arrivée de Mgr d'Aviau à Bordeaux, en mars 1801, il résigna ces fonctions provisoires. Pour le remercier de son fructueux dévouement, le Saint Siège lui offrit divers honneurs : mais il n'accepta que le titre de missionnaire apostolique qui lui assurait l'indépendance nécessaire pour répondre à sa mission céleste au premier signe de la Vierge.

Il avait quarante et un ans. À quel ministère allait-il consacrer ses forces et son zèle ? Les besoins des âmes étaient immenses. La Révolution laissait après elle d'effrayantes ruines morales et religieuses : la plupart des églises étaient désaffectées, l'indifférence religieuse et l'immoralité s'affichaient sans vergogne. « Grand Dieu ! s'écriait l'homme de Dieu, Quelles affreuses ténèbres, quelle épouvantable dépravation, quelle désolante indifférence pour le salut ! Dans les siècles précédents, la corruption ne s'était introduite que dans le cœur ; mais aujourd'hui, l'esprit et le cœur sont gangrenés, et le mal de l'esprit est infiniment plus dangereux et plus incurable que celui du cœur. »[265]. La jeunesse surtout, abandonnée depuis plus de dix ans, croupissait dans l'ignorance des principes religieux et moraux. Les rares fidèles, habitués à pratiquer leur religion en cachette, ne parvenaient pas à secouer leur timidité et les paroisses désorganisées n'étaient guère aptes à regrouper ces brebis dispersées. Sans tergiverser, le Père Chaminade se mit à l'œuvre et sa foi le rendit clairvoyant et ingénieux. A besoins nouveaux, pensait-il, il faut des solutions nouvelles. ***Nova bella elegit Dominus***. Comment attirer les chrétiens affolés et désorientés ? Comment instruire les âmes de bonne volonté déçues par la Révolution ? Dans le sanctuaire de la Madeleine, mis à sa disposition par l'Archevêque,

[265] *Esprit de notre Fondation*, t. I, p. 92. [Note de l'auteur].

Il ressuscita donc les Congrégations[266] mariales, qui devinrent bientôt célèbres. Au lieu d'être uniquement des serres chaudes pour des âmes éprises de perfection personnelle, ces congrégations devinrent des centres de ralliement, où tous sans distinction pouvaient vivre et proclamer ostensiblement leur christianisme, des foyers apostoliques qui rayonneront bientôt dans la ville entière et au-delà. Elles prospérèrent si vite qu'après deux ans elles totalisaient sept cents membres répartis en quatre groupes spécialisés : trois cents jeunes gens et autant de jeunes filles, cent pères et mères de famille. C'était, avant la lettre, l'action catholique spécialisée qui, par des moyens multiples, se proposait à la fois de former une élite, puis d'humaniser et de christianiser la masse et son milieu de vie. Outre les réunions régulières, la congrégation[267] organisait des cours d'instruction profane et religieuse, des cercles d'études sociales, des excursions instructives ; elle créa des salles de lectures et des bibliothèques, un bureau de placement et d'assistance aux malades, des vestiaires pour les pauvres ; elle se chargea de l'enseignement du catéchisme pour les enfants et du soin spirituel et temporel des petits ramoneurs, etc... Presque tous les ordres religieux bénéficiaient des vocations sorties de la congrégation et au sein même de la congrégation quelques membres, ceux de l'**état**, prononçaient des vœux privés. Quant en 1804, Mgr d'Aviau rouvrit son séminaire, le personnel entier, professeurs et séminaristes, provenait de la congrégation. Le Père Chaminade encouragea deux préfets de la congrégation à ouvrir une école à Bordeaux ; il leur donna la règle des Frères des Écoles chrétiennes, les mit en relation avec la communauté de Frères de Lyon qui venaient de se regrouper et offrit même aux Frères sa propre maison de campagne pour leur faciliter l'ouverture d'un noviciat dont les premières recrues furent encore des congréganistes. Enfin, après quinze ans d'existence, pendant lesquels elle essaima en d'autres villes, la congrégation devint le berceau des Filles de Marie Immaculée (1816) et de la Société de Marie (1817).

---

[266] Il ne faut voir ici dans ce mot de *Congrégation*, qu'il soit au singulier ou au pluriel, aucun rapport avec le terme actuel de *congrégation religieuse*. Cette dernière est un institut de religieux ou de religieuses, alors que le terme de *congrégation* (mariale) du XIX^{è} siècle désigne un groupe (du latin *congregare*, se rassembler) de laïcs qui souhaitent vivre leur vie chrétienne plus intensément (en lien avec la Vierge Marie). [Note ajoutée par nous-même].

[267] *Cf.* note précédente. [Note ajoutée par nous-même].

Ces deux fondations étaient le développement logique de l'œuvre surnaturelle du Père Chaminade. Comme il voyait dans la congrégation mariale le remède adapté aux besoins nouveaux, il s'était souvent demandé ce qu'elle deviendrait le jour où il allait disparaître ; il songeait donc à « un homme qui ne meure point ». L'**état**, formé par un groupe de jeunes gens entièrement dévoués à l'œuvre de la congrégation et liés par des vœux privés et parfois perpétuels, constituait bien une première formule de stabilité pour l'œuvre. L'un de ces jeunes gens, Marc Arnozan, l'entendait bien ainsi qui écrivait : « Il plut à la Reine des cieux de me faire comprendre qu'elle voulait que je renonçasse au monde pour me donner tout entier au bien-être de la congrégation qui lui est consacrée. Son invitation fut pour moi un ordre. Je me retirai totalement des affaires pour ne m'occuper que des œuvres de la congrégation et me livrer sans distraction au soin de mon salut et de celui de mes frères. »[268].

Solution provisoire et incomplète. Le Père Chaminade attendait un signe d'En-Haut pour établir les ordres religieux qu'il avait reçu mission de fonder. La Providence finit par se manifester. En 1816, sur les instances d'Adèle de Trenquelléon, présidente de la congrégation mariale d'Agen, il fonda l'Institut des Filles de Marie Immaculée avec plusieurs membres de son groupe. Il attendait qu'une démarche identique lui vint du côté de la congrégation des jeunes gens. Ce rôle de messager de la Providence échut à Jean-Baptiste Lalanne. Ce jeune homme, que le Père Chaminade chérissait comme un fils, était né à Bordeaux le 7 octobre 1795 et avait été inscrit comme postulant dans la congrégation dès l'âge de douze ans. Après de brillantes études médicales, il résolut de se faire prêtre. Avant de se décider, soit pour le clergé séculier, soit pour un ordre religieux, il s'engagea comme professeur dans la pension de M. Estebenet, tout en s'occupant activement des œuvres de la congrégation. Il prit finalement la décision de se mettre entièrement à la disposition du Père Chaminade et, le 1er mai 1817, il lui fit part de sa résolution. « A cette ouverture, le Père Chaminade parut attendri jusqu'aux larmes et il y répondit par une exclamation de joie. C'est là, dit-il, ce que j'attendais depuis longtemps ! Dieu soit béni ; sa volonté se manifeste, et le moment est venu de mettre à

[268] H. ROUSSEAU, *Guillaume Joseph Chaminade, Fondateur des Marianistes*, 1913, p. 166. [Note de l'auteur].

exécution le dessein que je poursuis depuis trente ans qu'il me l'a inspiré. »[269]. La Société de Marie était virtuellement fondée. Dès le 23 novembre les sept premiers membres, tous congréganistes et engagés dans l'**état**, s'installèrent dans un modeste immeuble de la rue Ségur, à proximité de la Madeleine, et le Père Chaminade les initia lui-même à l'esprit et aux pratiques de la vie religieuse, décidé à fonder un ordre religieux avec toute la ferveur des temps primitifs. »[270]

« Sagesse dans l'adaptation

Pour élever des « chrétiens parfaits, c'est-à-dire des chrétiens d'aujourd'hui, des hommes de leur temps qui connaissent et utilisent les progrès apportés par la science et par la technique, des citoyens intégrés dans la vie qui se développe sur terre »[271], une école doit sans relâche réajuster ses méthodes, en tenant compte de la complexité et de l'instabilité du réel. L'ouverture aux réalités nouvelles suppose une affectivité sereine et une humilité respectueuse de la vérité. Un esprit de famille qui équilibre l'affectivité, des supérieurs accueillants aux suggestions venues d'en bas, un esprit de foi plein de respect devant la vie créée par Dieu, une formation intellectuelle ennemie des préjugés ont préparé les Marianistes à fuir les formes stéréotypées et à s'adapter hardiment aux conditions nouvelles de la vie et de l'histoire.

Sur ce point, ils avaient de qui tenir. Leur très réaliste Fondateur ne se laissait pas engourdir par les traditions éphémères ni enliser dans les formes d'apostolat surannées. ***Nova bella elegit Dominus*** ! « A temps nouveaux, méthodes nouvelles », telle était sa devise. Sa pensée indépendante et même originale, plus orientée vers l'avenir que figée dans le passé, ne pouvait se contenter de copier

---

[269] Jean-Baptiste LALANNE, *Notice historique sur la Société de Marie*, 1858, p. 6. Le Père Lalanne retenait mal les dates, et il écrivit ce texte à la fin de sa vie. Il eût été plus exact de dire vingt ans. [Note de l'auteur].

[270] Paul-Joseph HOFFER, *Pédagogie marianiste,* pp. 21 à 24, *passim.* C'est l'auteur qui **souligne.**

[271] PIE XII, le 24 septembre 1955 (*Cf.* aussi le 4 septembre 1949). [Note de l'auteur].

servilement. « Traditionnel autant qu'il sied de l'être, dit de lui son biographe, il a fidèlement retenu l'essence et les éléments qui ne peuvent varier, mais, au risque de provoquer de la surprise, peut-être même de l'opposition chez les routiniers, il a hardiment retouché les modes et la forme qui n'ont rien d'immuable et qui doivent s'adapter aux variations de temps, de lieu et de mœurs. »[272] Avec quelle souplesse il sut ajuster ses écoles aux besoins des lieux et des temps ! Avec quelle ouverture il accueillait les initiatives pédagogiques du Père Lalanne ! Que n'eût-il réalisé en ce domaine sans les éternelles difficultés financières ! Voici son grand principe : « Également ennemi et des innovations imprudentes et des routines aveugles, dit-il, nous avons mis à profit les notions acquises par les modernes, sans nous écarter des principes consacrés par l'expérience. »[273]

Ses disciples demeurèrent fidèles à son exemple. On a vu plus haut avec quelle liberté d'esprit et quel souple réalisme ils adaptèrent leurs méthodes pédagogiques aux besoins nouveaux, avec quel souci de la perfection ils les remanièrent sans relâche afin de les faire ***coller*** au réel. Ils ne crurent jamais être arrivés à une formule définitive. À côté d'une multitude de tâcherons obscurs qui ne purent jamais, faute de temps et de culture, exprimer pour la postérité leurs trouvailles méthodologiques, humbles, mais efficaces, la Société s'honore de quelques religieux qui se distinguèrent par leur science pédagogique et sont à juste titre considérés comme des précurseurs. Sans parler du Père Lalanne, qui se réveillait chaque matin avec une initiative nouvelle et savait l'exprimer dans une langue remarquable, mais à qui avait manqué, pour être efficace, la présence d'un esprit critique et pondéré qui pût faire fonction de frein ou de catalyseur, la Société de Marie peut être fière de sa pléiade d'éducateurs hardis et clairvoyants.

Le Père Simler ne fut pas seulement un précurseur par ses initiatives fécondes[274], il eut surtout le mérite de grouper autour de lui et d'encourager une jeunesse pleine de talents, avide de se dévouer à un apostolat efficace mieux adapté aux besoins des temps nouveaux. Convaincu que les idées mènent le monde, il n'eut point peur de

[272] H. ROUSSEAU, op. cit. , p. 348. [Note de l'auteur].
[273] *Lettres*, t. 2, p. 10. [Note de l'auteur].
[274] Il créa lui-même au séminaire d'Antony une chaire d'économie sociale, *Cf. Messager de la Société de Marie*, 1901, p. 644 et suiv. [Note de l'auteur].

lâcher la bride à M. Cousin ou de soutenir de son autorité les Pères Klobb, Léber, Rousseau et Kieffer. Grâce à ce soutien, le Père Léber fut en France l'initiateur enthousiaste des œuvres sociales dans les collèges[275], le Père Rousseau le créateur et l'animateur des cercles d'études. Qui a connu celui-ci pendant les vingt dernières années de sa vie, s'étonnera sans doute de trouver sous sa plume déjà mûre cette ambitieuse déclaration : « Ce qui ne peut être contesté, c'est que l'avenir est à l'initiative et que les temps nouveaux appellent des initiateurs ; ce rôle revient à la jeunesse, qui n'a point à reproduire le passé et des gestes mécaniques, mais à créer de nouveaux modes de pensée et d'action en rapport avec le mouvement intellectuel contemporain. »[276] M. Cousin trouva fort heureusement dans le Père Kieffer l'homme pondéré et réaliste qui sut donner corps à ses idées justes, mais parfois irréalisables dans leur forme originale.[277]

En Espagne, le Père Dominique Lazaro, bientôt secondé par Don Antonio Martinez, suivit les mêmes chemins réalistes dans l'adaptation de l'enseignement de son pays. Après avoir fait une critique serrée et courageuse du système d'éducation en vogue et pris le courage de dire « les vérités amères »[278] à tant de maîtres chrétiens engourdis dans la routine, son esprit de foi lui inspira ce cri de combat : « Messieurs, à présent il faut s'y mettre ! »[279] Lui-

---

[275] Voir son magnifique rapport au congrès de l'Alliance de 1898, Messager de la Société de Marie, 1898, p. 379-392. Naturellement les professeurs se défiaient de ces initiatives, parce qu'ils « voyaient mieux les inconvénients à l'intérieur du collège que les bons effets à l'extérieur », p. 389. [Note de l'auteur].

[276] En 1899. *Cf. Messager de la Société de Marie*, 1899, p. 26. [Note de l'auteur].

[277] Il écrivait dans *Le Messager* de 1899, p. 643 : « Les besoins et les ressources diffèrent suivant les lieux et les circonstances ; l'unique règle générale doit être que chacun fasse pour le mieux avec les moyens dont il dispose. » Le P. KIEFFER, en effet, a surtout mis en valeur les idées du P. Simler et de M. Cousin. Voir sur ce point, LORETAN, *P. Franz Kieffer und die Villa Saint Jean*, 1954, p. 200 et suiv. [Note de l'auteur].

[278] Titre d'un article de *Atenas*, revue fondée par lui, juillet 1931. [Note de l'auteur].

[279] Titre d'un article dans le numéro du mois de novembre 1933. L'association fondée par lui est la F.A.E. (*Federación de Amigos de la Enseñanza*). Sur tout cela, *cf.* la Vie écrite par DON ANTONIO MARTINEZ, p. 387 et suiv. Peu avant de mourir, il jeta encore un signal d'alarme, *Atenas*, janvier 1935, p. 1. [Note de l'auteur].

même prit la tête du mouvement, groupa autour de lui toutes les forces catholiques, dirigea jusqu'à sa mort la revue de l'association fondée par lui et les semaines pédagogiques qu'elle organisait chaque année pour les maîtres catholiques d'Espagne. « Sa mort, écrivit un homme politique spécialiste des questions scolaires, fut un deuil pour l'Espagne et surtout pour la pédagogie catholique[280].» Les journaux et les revues – la revue *Atenas* lui consacra un numéro spécial[281] – mirent en relief sa vaste culture et son réalisme pédagogique et retracèrent son œuvre de précurseur. « Il faut fuir ces gens à œillères, disait-il, qui ne voient que ce qu'ils ont devant les yeux, sans se rendre compte qu'à côté d'eux, il y a des choses plus dignes d'être regardées. »[282]

En Autriche, nos religieux, fidèles disciples du Père Chaminade, créèrent plusieurs écoles normales dont l'une se distingue dans le pays par ses méthodes progressistes[283]. Plus que partout ailleurs, ils comprennent, selon le mot de l'un d'eux, doyen de la Faculté de pédagogie de l'Université de Salzbourg, que « l'éducateur authentique devrait posséder ce sens de l'adaptation qui lui permette de s'adapter à l'homme en devenir aussi bien qu'à l'évolution de la

[280] *Atenas*, mars 1935, p. 194. [Note de l'auteur].

[281] Numéro de mars 1935. [Note de l'auteur].

[282] *Atenas*, février 1935, p. 43. Ajoutons que nos Frères d'Espagne, renouvelant la tradition de nos premiers religieux, ont fait un effort considérable pour composer des manuels scolaires ; la plupart des manuels, environ quatre-vingts, mis entre les mains des élèves, sont leur œuvre. Ces Manuels sont aussi largement répandus dans d'autres écoles, même officielles. Par ailleurs, il y a toute une collection de livres de lecture spirituelle pour élèves, composés par les religieux. Ils se trouvent encore aux éditions S. M. de Carabanchel. Voici les principaux : P. DOM. LAZARO : *Forjando el porvenir, En los umbrales de la vida* ; BENITO MORAL : *He aquí tu Madre, Almas marianas, Para ti muchacho* ; P. FLOR FERNANDEZ : *El Evangelio y los jovenes, Cruzados del Ideal* ; P. FRANCISCO ARMENTIA : *Adolescentes, Caballero* ; P. B. CUEVA : *El maestro te llama* ; D. PEDRO MARTINEZ : *La conquista del caracter, El Corazon, Un mundo nuevo*, etc. Ce dernier a encore composé un bon nombre de romans pour la jeunesse. [Note de l'auteur].

[283] *Apôtre de Marie*, 1952, p. 239, 283, 318. Ces initiatives ont été réalisées par MM. Schilling et Prohaska. Leur caractère principal est l'esprit familial. [Note de l'auteur].

culture.»[284]

Bien qu'ils se distinguent plutôt par leur action concertée[285] et que cette action se développe dans un esprit démocratique qui rappelle le travail en équipe de nos deux premières générations de religieux dans l'élaboration de la Méthode marianiste, nos Frères d'Amérique jouent un rôle très en vue dans les diverses associations pédagogiques de leur pays[286]; leur revue pédagogique, *The Marianist Educator* est très vivante et ouverte aux réalités modernes. Ils ne craignent pas les solutions neuves. « Éducateurs-apôtres, déclare l'un d'eux, nous ne saurions nous borner à suivre le progrès, comme on dit ; car ce serait le subir. Notre ambition doit être de le dépasser, de le diriger ou de le compléter.[287]» Chaque année des spécialistes des diverses branches de l'enseignement se réunissent pour mettre en commun leurs expériences et pour concerter de nouveaux plans. Ces carrefours (workshops) sont ronéotypés et chacun peut ainsi profiter de l'expérience de tous. Les thèses de doctorat en pédagogie ne se comptent plus et elles nous donneront bien des suggestions ; l'Institut de pédagogie de notre Université de Dayton est un des mieux organisés des États-Unis et obtint récemment des félicitations officielles pour le niveau élevé de ses exigences.

Dans ces efforts d'adaptation, il y eut quelques faux pas. Qui s'en scandaliserait ? Celui-là seul ne se trompe jamais qui est trop paresseux pour penser ; mais il ne fera jamais rien de valable en éducation. L'adaptation comporte des risques, mais aussi des chances de réussite. Du reste, dans une société religieuse, le travail en équipe et les conférences d'ordre[288] atténuent le risque d'erreurs considérables, et pour faire fonction de modérateur, il y aura toujours assez d'esprits pondérés, sans parler des gens plus

---

[284] Leopold PROHASKA, *Existentialismus und Pedagokik*, 1955, p. 5. [Note de l'auteur].

[285] Il y a eu cependant de remarquables pédagogues dont nous citerons souvent les écrits dans la suite. [Note de l'auteur].

[286] Eugene PAULIN, « *The Society of Mary and the National Catholic Educational Association* », Marianist Educator, août 1950, p. 20 et suiv. [Note de l'auteur].

[287] *Apostle of Mary*, "*Educational Thoughts*", août 1912, Voir aussi Apôtre de Marie, 1947-1948, p. 271, 303, 336 et suiv. ; 1949-1950, p. 38. [Note de l'auteur].

[288] Nom donné aux réunions de communauté où l'on échangeait sur la mission et son organisation. [Note ajoutée par nous-mêmes].

préoccupés d'assurer leur tranquillité et leur autorité menacée que de faire œuvre éducatrice. Le Père Léber eut plaisir à les prendre pour cible : « Il faut combattre la routine, écrit-il, qui guérit du découragement par l'activité mécanique. La routine est la mort des œuvres ; elle est la pensée remplacée par un ressort, elle est l'absence d'âme remplacée par un règlement, ossature qui soutient quelque temps le corps dont la vie a disparu... Oh ! Les règlements ! Ils ont la mission de garder et de préserver, mais empêchons-les d'arrêter aucune manifestation de vie nouvelle, de vie bonne et saine ; la vie avant tout ! »[289]Si le Père Kieffer n'eût pas été soutenu ouvertement par le Père Simler qui avait pressenti toute sa valeur et savait fermer les oreilles aux nombreuses critiques, on l'eût sans doute mis à la raison, c'est-à-dire à l'ombre, dès le départ. Ses confrères et son premier directeur, en effet, l'avaient accusé d'être un esprit indépendant et utopique. Pareille accusation est, avec celle de l'orgueil, la réaction défensive ordinaire des gens médiocres contre toute supériorité qui les humilie et contre toute innovation qu'ils accueillent comme un reproche à leur paresse et à leur routine. Contrairement à ce que dit le proverbe, dans le royaume des aveugles les borgnes ne sont pas regardés comme des rois, mais comme des hérétiques. Plus tard, le Père Kieffer écrira une page apaisée mais assez vive contre le fixisme en pédagogie. « Cet empirisme créateur de routine, dit-il, économise la réflexion personnelle ; à la préoccupation inventive, toujours en quête d'amélioration, il substitue l'insouciance qui se repose sur l'infaillibilité du procédé industriel. C'est au fond, la mollesse qui se couvre du respect des choses établies. » [290] La parole de ces hardis initiateurs fut si bien entendue, qu'il serait plus souvent nécessaire, de nos jours, d'entendre rappeler le respect des vérités immuables.

Une adaptation réaliste suppose le sens de l'équilibre. Seuls les idéologues se portent aux extrêmes, et leur esprit unilatéral est d'ordinaire entraîné par une affectivité aux abois ou buté par des oppositions du milieu. Dans la Société de Marie, la hardiesse dans la création est ordinairement restée dans les limites d'une sage mesure. Pareil équilibre résulte de l'obéissance religieuse et de notre esprit de famille, sans doute, mais aussi de la présence de collaborateurs expérimentés et pondérés, dont les avis étaient avidement sollicités

[289] *Messager de la Société*, 1898, p. 391. [Note de l'auteur].
[290] Messager de la Société, 1898, p. 391. [Note de l'auteur].

pendant les conférences d'ordre. Tous nos créateurs furent d'ailleurs des praticiens, et par là-même, ils étaient prémunis contre les outrances ordinaires aux pédagogues de salon. Dans leurs écrits, on ne rencontre pas contre les méthodes traditionnelles de ces critiques inconsidérées chères aux juvéniles bâtisseurs de système. On ne trouve pas davantage, au cours de notre histoire, de ces engouements irréfléchis et collectifs pour les nouveautés en vogue. Il n'est pas dans nos habitudes de donner tête baissée dans des théories séduisantes qui n'ont pas encore fait leur preuve. Nous respectons trop les âmes pour en faire des cobayes. Pourtant, au temps même de nos Anciens, les prophètes de méthodes faciles et de panacées universelles ne manquèrent pas. Mais, très humblement, nos maîtres, tout en innovant audacieusement, surent trouver une ***via media*** entre les méthodes traditionnelles les plus éprouvées et les procédés mieux adaptés aux écoliers et aux temps modernes. Le nom de méthode ***mixte*** qu'ils donnèrent dès le début à leur ***Méthode***, peint exactement la manière marianiste. Hardiesse, oui, témérité, non. On ne manipule pas les âmes comme des corps chimiques. Si de légers faux-pas comportent peu de risques, étant donné l'élasticité de la nature enfantine, des erreurs plus importantes sont de nature à gâcher des vies entières.

Le Père Simler trouva l'expression exacte de notre manière en disant : « Nous réformerons mais nous ne révolutionnerons pas. » « Ces Messieurs pourront rencontrer des mécomptes, dit-il en parlant des nouveaux prophètes de l'école nouvelle. La conduite d'une maison d'éducation suppose une expérience que les circonstances ne leur ont pas donnée, expérience du reste qui est toute à faire, puisqu'ils entreprennent du nouveau. Mais il y a quelque chose d'exact dans leurs vues : donner plus d'importance à l'éducation de la volonté, faire mieux sentir la responsabilité en la rendant plus réelle, préparer la pleine initiative de l'adulte par l'initiative conseillée de l'adolescent, ces idées sont loin d'être méprisables ; elles valent la peine qu'on cherche à leur faire une plus grande place dans les méthodes d'éducation.»[291] Toute nouveauté, certes, n'est pas à condamner, dit le Père Kieffer dans son dernier livre, auquel il donna un titre d'une saveur si marianiste,[292] sinon on fermerait la

[291] *Cf.* sa *Vie* par le P. COUSIN, p. 166-167 ; et LORETAN, *op. cit.* , p. 85. [Note de l'auteur].

[292] *Éducation et équilibre.* [Note de l'auteur].

voie au progrès. Il s'agit donc d'avoir l'esprit ouvert, accueillant pour toutes les formes du vrai progrès, mais, en même temps, d'éviter tout emballement inconsidéré pour la nouveauté, parce que nouveauté. »[293]

Tout en les mettant en garde contre les extrêmes, le Père Lazaro convoque les maîtres catholiques à se tenir toujours à la tête du progrès : « Catholiques, dit-il, il nous faut éviter deux extrêmes également répréhensibles : celui de ces écervelés qui se lancent avec une témérité inconsidérée vers tout ce qui sent la nouveauté, se perdent eux-mêmes et compromettent la cause qu'ils représentent ; et à l'opposé, l'attitude de ces « pauvres d'esprit », craintifs comme les lièvres, qui s'enrhument au moindre petit vent de nouveauté et qui, pour excuser leur paresse d'action, se réfugient, scandalisés et effarouchés, dans ce qu'ils appellent tradition. Ni témérité, ni mimétisme niais ! … Puisque la pédagogie chrétienne est la seule intégrale, rendons-nous indispensables nous-mêmes. Ne nous arrêtons pas avant d'avoir cessé d'être les tributaires des matérialistes, des athées et autres gens de même acabit et de les avoir obligé à être tributaires eux-mêmes... Leurs systèmes pédagogiques tomberont comme fleurs d'amandier. Quant à nous, examinons-les, retirons-en les parcelles saines et utiles pour les incorporer à notre propre synthèse ; puis, allons de l'avant ! »[294]

En parlant ainsi, ces distingués pédagogues se font simplement l'écho de nos Constitutions, dont les articles 277 et 278 se trouvent déjà dans les Constitutions de 1839 :

> « Les grands principes de l'éducation et de l'enseignement ne varient pas ; mais l'application de ces principes et les méthodes doivent nécessairement s'accommoder aux besoins et aux exigences des sociétés humaines. Admettre l'immobilité absolue des formes et des matières d'enseignement, ce serait limiter à un temps bien court les services et même l'existence d'un

[293] *Éducation et équilibre*, p. 69. *Cf*. aussi *Apôtre de Marie*, 1905, p. 3 et 35. [Note de l'auteur].

[294] « *Dos actitudes a la debida altura ; A vanguardia* », *Atenas*, avril 1934, p. 275 et suiv. Sa maxime préférée pour les éducateurs catholiques était : « Nosotros, mas alla ! ... Il nous faut dépasser les autres » ! *Atenas*, mars 1935, p. 104. [Note de l'auteur].

Institut qui se voue à l'éducation. » (277)

« C'est pourquoi le Supérieur général se tient au courant de l'état de l'enseignement, par les rapports des Inspecteurs, des Visiteurs et des Provinciaux. Il revoit les méthodes et les livres, et y introduit les améliorations qui seraient garanties par l'expérience. Toutefois, on ne fait de changement et d'innovations qu'avec une sage réserve. » (278) »[295]

2.4.9. La prière

Ce paragraphe mériterait de longs développements, tant la prière est, à juste titre, importante dans la spiritualité du Père Chaminade. Celui-ci, dans ses *Écrits d'Oraison*[296], en particulier, sans pour autant avoir jamais écrit de traité ni de conférence, a longuement insisté sur l'importance de la prière, à la fois continuelle (« vivre en présence de Dieu ») et nourrie par des temps forts, durables et quotidiens, consistant en un dialogue avec le Seigneur, que l'on appelle l'oraison. Chaminade a proposé des méthodes d'oraison, pour les « commençants », pour ceux qui sont plus avancés… Il a mis au point une méthode de vie spirituelle, la « méthode des vertus », afin d'aider le sujet à unifier sa vie en Dieu. Pour lui, la prière n'était pas tant une série « d'exercices de piété » qu'une manière d'être en relation avec Dieu, de vivre sa vie en lui, de méditer et de goûter les vérités de foi et ainsi d'en être davantage pétri. Peu-à-peu, avec Chaminade, le laïc ou le religieux accède, après le stade de

---

[295] Paul-Joseph HOFFER, Pédagogie marianiste, pp. à 112 à 119, passim. C'est l'auteur qui **souligne**.

[296] DOCUMENTS MARIANISTES, G.-J. CHAMINADE, *Ecrits d'Oraison,* Séminaire Marianiste, Fribourg, 1969, 598 p. « *Ecrits d'Oraison* présente l'ensemble des textes sur l'oraison, remontant au Fondateur, et se trouvant aux Archives de la Société de Marie, à Rome ». (*Cf.* Avertissement, p. 7).

« l'intelligence de la foi »[297], à la « foi du cœur » puis à la « foi pratique » … Peu-à-peu, la foi le nourrit tout entier et, présent à la liturgie (Eucharistie et Office divin) où la communauté célèbre le Seigneur, présent à Dieu par ce dialogue intime qu'est l'oraison, « présent à la présence de Dieu » dans sa journée, quelles que soient ses occupations, le marianiste apporte dans sa prière ce qu'il vit dans sa mission pour le présenter au Seigneur, et emporte les fruits de son oraison dans sa mission. Par cet aller-retour quasi-permanent entre action et contemplation, qui se nourrissent mutuellement bien plus qu'elles ne s'opposent, le marianiste, comme le faisait Chaminade, apprend à scruter le monde pour y discerner les signes des temps et attendre l'heure de Dieu afin de prendre les décisions que sa mission lui demande. Une maturation progressive se fait et le laïc marianiste comme le consacré peuvent essayer de « vivre comme si tout dépendait de Dieu et rien ne dépendait de lui et comme si tout dépendait de lui et rien de Dieu »[298]. Bien sûr, il a conscience que Marie intercède pour lui, mais aussi – surtout, peut-être – qu'elle est à ses côtés, tant dans l'action que dans la contemplation et qu'elle l'aide à accueillir le Seigneur, à le contempler, à « retenir et méditer toutes ces choses dans son cœur », qu'elle lui redit, sans cesse : « fais tout ce qu'Il te dira ». Et, finalement, appelé à être, lui aussi, debout au pied de la Croix, entendant le Crucifié dire de lui à Marie – comme il l'a dit du disciple bien-aimé – « Voici ton Fils » et l'entendant lui confier Sa

---

[297] Nous utilisons volontairement ce terme contemporain, qui n'est pas dans le vocabulaire chaminadien.

[298] Gábor HEVENESI (Vásárosmiske/Hongrie 1656 - Vienne 1715), jésuite hongrois, est à l'origine d'une très belle maxime dans ses "*Scintillae Ignatianae*" (1705), recueil de propos qu'on attribua à Ignace de Loyola lui-même. Cette maxime synthétise admirablement la spiritualité et la théologie ignatiennes. « Telle est la première règle de ceux qui agissent : crois en Dieu comme si tout le cours des choses dépendait de toi, en rien de Dieu. Cependant mets tout en œuvre en elles, comme si rien ne devait être fait par toi, et tout de Dieu seul. ». Source [en ligne] : http://www.jesuites.com/spiritualite/, consultée le 01/04/2016.

Mère – comme il l'a confiée au disciple – il la prend chez, lui pour continuer à méditer avec elle, à entendre d'Elle et à dire avec Elle :

> « Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie, nous vous l'annonçons. » (1Jn 1, 1b).

Ce faisant, nous n'oublions pas que c'est grâce à l'Esprit de Dieu infusé en nos cœurs que nous pouvons prier :

> « L'Esprit vient au secours de notre faiblesse, car nous ne savons que demander pour prier comme il faut ; mais l'Esprit lui-même intercède pour nous, en des gémissements ineffables. » (Rm 8, 26).

Notre prière peut avoir, dès lors, une puissance extraordinaire, selon l'étonnante promesse du Christ :

> « Amen, amen, je vous le dis : celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais. Il en fera même de plus grandes, parce que je pars vers le Père, et tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. » (Jn 14, 12-13).

2.4.10. Le service à l'exemple du Christ

Quatre passages bibliques retiendront notre attention. Ce sont, pour les deux premiers, des passages que l'édition française de la

Règle a choisi de présenter en regard du Chapitre II, qui porte sur « La Vie Consacrée » :

> « Celui qui veut devenir grand parmi vous sera votre serviteur ; et celui qui veut être le premier d'entre vous sera votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude ». (Mt 20,26-28).

> « Tous les avantages dont j'étais pourvu, je les ai considérés comme un désavantage, à cause du Christ. Bien plus, désormais je considère tout comme désavantageux, à cause de la supériorité de la connaissance du Christ Jésus, mon Seigneur. À cause de lui, j'ai accepté de tout perdre, je considère tout comme déchets, afin de gagner le Christ et d'être trouvé en lui ». (Ph 3,7-9).

C'est, pour le troisième, celui que l'on en regard du Chapitre VII sur « Le Gouvernement de la Société de Marie » :

> « Ce que chacun de vous a reçu comme don de la grâce, mettez-le au service des autres, comme de bons gérants de la grâce de Dieu sous toutes ses formes. » (1 P 4,10).

Nous ajoutons d'autres passages bibliques sur ce thème, car ils nous semblent bien refléter une part de la théologie paulienne qui, nous le pensons, est une des sources de la théologie mariale de Chaminade. Aussi étonnant que cela puisse paraître *a priori,* c'est probablement chez Saint Paul, qui ne mentionne pourtant qu'une fois la Mère du Christ en écrivant « né d'une femme »[299], que

[299] « Mais lorsqu'est venue la plénitude des temps, **Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme** et soumis à la loi de Moïse, afin de racheter ceux qui étaient soumis à la Loi et pour que nous soyons adoptés comme fils. » Ga 4, 4-5). C'est nous qui **soulignons**.

Chaminade trouve les notions de corps du Christ ; de formation à l'image du Christ sous l'action de l'Esprit Saint ; de l'appartenance, comme membre, à « la multitude de frères [du Fils] »[300] que « Marie forme dans la foi »[301]…

Dans le premier volume de la présente collection, le regretté Joseph Lackner[302], alors qu'il présente, d'une manière remarquable, **les**

[300] *Cf.* Rm 8, 29.

[301] Il conviendrait, bien sûr, d'argumenter cette thèse des fondements pauliniens de la théologie mariale de Chaminade. Peut-être un auteur l'a-t-il déjà travaillée.

[302] Joseph LACKNER, sm, *L'Éducation Marianiste, Tradition et Projet,* Volume 1, *Charisme Marianiste et Mission Éducative*, traduit de l'Anglais par François ROSSIER, sm, 2012, 176 p. Joseph Lackner est décédé peu après avoir écrit cet ouvrage, des suites d'une crise cardiaque, à Séoul, le 28 avril 2013, alors qu'il rendait visite à ses confrères en Corée du Sud. Le moins que nous puissions faire pour honorer la mémoire de ce confrère charmant et plein d'humour, religieux et éducateur très apprécié, qui nous laisse, entre autres, le premier volume de la présente collection, est de citer quelques extraits de sa biographie : « Le P. Joe était un professeur, un prédicateur, un administrateur et un aumônier d'étudiants attachant. Il était titulaire de plusieurs diplômes d'études supérieures ; il aimait particulièrement enseigner et exercer dans les pays en voie de développement. Il était sur le chemin de retour vers les États-Unis après avoir assuré une session de l'Université de Dayton à Bangalore, en Inde. Il avait fait étape à Séoul pour visiter les frères marianistes quand il a été victime d'une attaque cardiaque. Les complications qui suivirent provoquèrent son décès. [Il avait] émis ses premiers vœux le 22 août 1960, [et ses] vœux perpétuels le 15 août 1965. Il [avait] été ordonné prêtre le 22 janvier 1972. Aux débuts de sa carrière, le P. Joe enseigna dans des High schools du Kentucky et de l'Ohio. Il commença à [enseigner] au niveau universitaire en 1969. […] A UD [l'Université Marianiste de Dayton], il enseigna la religion et la pédagogie et occupa le poste de responsable du campus de 1980 à 1988, puis d'aumônier de 1988 à 1993. Au cours de sa longue carrière, il enseigna aussi à l'Université Xavier à Cincinnati, à l'Université St. Mary à San Antonio, et à l'Université Chaminade à Honolulu, Hawaï. Étudiant insatiable, le P. Joe obtint plusieurs titres universitaires au long de quatre décennies. Il possédait deux licences et une maîtrise de l'Université de Dayton, une maîtrise en sciences bibliques et une en littérature, ainsi qu'un doctorat en histoire de la théologie de l'Université Saint Louis ; il était en outre titulaire d'un doctorat de pédagogie en école privée de l'Université de

convictions qui charpentent la culture ou le charisme marianistes,[303] rappelle clairement que la théologie mariale de Chaminade s'enracine dans l'importance capitale que celui-ci donnait au sacrement du Baptême. Pour Chaminade, en effet, tout le reste consistait en des développements de la vie baptismale :

> « 7. L'estime des marianistes pour leur baptême dans le Christ est à la base de cette conviction missionnaire. Influencé par l'École française de spiritualité, Chaminade enseignait aux marianistes que

---

San Francisco, qu'il [obtint] en 1997. Le P. Joe associait enseignement, études et pastorale avec de longs voyages. Il passa de longues périodes en Angleterre, Irlande, France, Allemagne et Autriche, ainsi qu'au Kenya, en Zambie, au Malawi, au Nigeria, au Japon, en Inde et en Corée du Sud. Il fut assistant provincial et assistant d'éducation dans l'ancienne Province de Cincinnati de 1997 à 2002. De 2002 à 2010, le P. Joe fut assistant pour les Régions en développement de la Province des U.S.A. récemment créée. "*Peu de gens sont capables d'assurer une compétence universitaire méticuleuse et parler de telle façon que les auditeurs saisissent les images et les histoires d'un cœur de poète*", dit le Frère Steve Glodek, qui fut le premier Provincial de la nouvelle Province des États Unis. "*L'amour et l'engagement de Joseph Lackner pour ses frères de Corée, d'Afrique de l'Est, d'Inde et du Mexique ont grandement contribué à leur développement et à leur maturité. Sa sagesse, sa bonne humeur et sa largesse de cœur ont été des dons inestimables*", ajoute le Frère Steve. Parce que le P. Joe était un éducateur et un professeur accompli, beaucoup se souviendront de lui pour sa chaleur et son sens de l'humour. "*L'enthousiasme de Joe pour la mission et son immense esprit fraternel vont me manquer ! En communauté c'était un frère merveilleux*", dit le P. James Fitz, vice-président pour la mission et recteur à UD. "*Sa présentation de la pédagogie et de la spiritualité marianistes resteront pour nous tous un héritage durable. Ce fut un privilège de partager avec lui la vie marianiste pendant des années*" dit le P. Jim. » (D'après l'Avis de décès n°11 de la Société de Marie, Biographie, 2 mai 2013). Consultable [en ligne] à l'adresse :
http://marianist.org/PDFs/DeathNotices/DN%202013-11%20Lackner%20(US)-Bio-Fr.pdf
Consulté le 01/04/2016.

[303] C'est l'auteur qui **souligne.** Nous recommandons au lecteur de se reporter à cet excellent panorama des éléments théologiques qui sous-tendent le charisme marianiste.

> leur vocation était enracinée dans le baptême, vu que c'était la manière par laquelle ils avaient été initiés au mystère de Jésus et investis de la capacité de vivre comme lui. Leur dévouement à la mission de Marie est perçu comme un renouvellement profond de leur engagement envers ce qui était voulu, sacramentellement, par leur expérience baptismale.
>
> 8. Afin de mener à bien leur mission, les Marianistes sont convaincus qu'ils doivent participer aux mystères de Jésus et de Marie (adopter les attitudes, les dispositions et les comportements de Jésus et de Marie) tels qu'ils sont révélés par les Écritures chrétiennes et la Tradition catholique. À cet effet, Chaminade donnait ce conseil : « C'est le propre du chrétien [et encore plus du Marianiste][304] de vêtir, en son intérieur, les inclinations, les habitudes et les vertus de Jésus Christ. 'Revêtez-vous du Seigneur Jésus Christ' (Rm 13,14). » À la manière de St Paul, il recommandait de se débarrasser du vieil homme « afin de revêtir l'homme nouveau, Jésus Christ ».[305]

Nous voici en présence d'un verset de l'épître de Saint Paul aux Romains :

> « Revêtez-vous du Seigneur Jésus Christ. » (Rm 13, 14).

Nous tenions à citer ce verset car, dès le début de notre recherche sur les fondements bibliques de la spiritualité marianiste, nous avions commencé par nous intéresser aux sources bibliques utilisées par Chaminade, qu'auraient mentionnées les auteurs des autres volumes de la présente collection, tous déjà parus au moment où nous entreprenions nos travaux. De fait, J. Lackner cite l'emploi de ce verset par Chaminade[306]. Nous nous sommes ensuite intéressé

---

[304] Cette insertion entre [crochets] est de l'auteur.

[305] Joseph LACKNER, sm, *L'Éducation Marianiste, Tradition et Projet,* Volume 1, *Charisme Marianiste et Mission Éducative, op. cit*. pp. 89-90

[306] J. Lackner ne cite malheureusement pas sa source. Nous pensons qu'il s'agit de l'article 319 des Constitutions de 1839 de la Société de Marie, où il est traité des relations entre le Maître des Novices et ces derniers. Expliquant que le

aux autres passages où Chaminade traitait de ce thème : revêtir l'homme nouveau. Un extrait intéressant des *Notes d'Instruction* dans lequel nous voyons le fondateur exposer la doctrine du Baptême à une néophyte.[307] Ici encore nous remarquons l'ancrage de la pensée chaminadienne dans la théologie du Baptême.

> **« Instruction pour le Baptême**
>
> **[63]** […] Il est bien juste, chère néophyte, de vous rappeler un instant les excellences des eaux salutaires dans lesquelles vous allez être mystérieusement plongée pour y recevoir une nouvelle vie.
>
> 1º Ces eaux salutaires, chère néophyte, sortent de l'ouverture du côté de Jésus-Christ au coup de lance ; *il sortit du sang et de l'eau.* Le sang remplit le calice du Seigneur, l'eau les fonts baptismaux. Du côté du premier Adam, mystérieusement endormi, fut formée **[64]** Ève, son épouse. Du côté du second Adam… l'Église. L'Église, la mère des vivants, qui comme son épouse devait par le sang et l'eau être rendue sans tache, devenir son épouse et recevoir la fécondité… Ces mystères ne s'opèrent-ils pas dans ces fonts sacrés du baptême ? Par cette eau salutaire, le sang de Jésus-Christ est appliqué, les âmes sont purifiées et deviennent les épouses du Fils de Dieu…
>
> […]
>
> [2º] Mais, ma fille, que d'autres grâces et d'autres faveurs suppose cet excès d'amour que vous témoigne son adorable Majesté. Par le pé-

---

Maître des Novices doit aider ceux-ci à se renoncer afin de laisser Dieu prendre la place en eux (N^{os} 315 à 318), il ajoute, au n° 319 : « Le Maître doit soutenir ces principes généraux par des maximes particulières, par exemple, mourir au siècle et à soi-même. Prendre du siècle la même horreur que montrait S^{t} Paul lorsqu'il disait, *je suis crucifié au monde et le monde est crucifié pour moi.* (Ga.6, 14) […] Le propre du chrétien est de se revêtir dans son intérieur des inclinations, des mœurs et des vertus de Jésus-Christ. *Induimini Dominum Jesum Christum* (Rm. 13, 14) » (*Ecrits et Paroles, op. cit.,* Vol. VII, *Le Temps des Religieux, Croissance et structuration*, p. 345).

[307] Chaminade emploie ce terme, mais il s'agit plutôt d'une catéchumène.

> ché, vous êtes l'esclave du démon… **[65]** Avec quelle générosité vous devez prononcer les promesses de votre baptême ! … Avec quelle ardeur vous devez entrer dans ces bains mystérieux ! …Vous y ensevelir avec Jésus-Christ, y laisser toutes les dépouilles du vieil Adam, c'est-à-dire, pour vous y revêtir de l'homme nouveau, *qui a été créé dans la justice et la sainteté.* Les fonts baptismaux sont regardés par saint Paul comme le tombeau du vieil Adam. [*Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Car nous avons été ensevelis avec lui, par le baptême, pour mourir, afin que, comme le Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions dans une vie nouvelle.* (Rm 6, 3-4)][308]… » [309]

Un autre verset de Saint Paul, que nous avons d'ailleurs déjà cité et commenté plus haut, retient notre attention :

> « Ceux que, d'avance, il connaissait, il les a aussi destinés d'avance à être configurés à l'image de son Fils, pour que ce Fils soit le premier-né d'une multitude de frères. (Rm 8, 29)

À l'appui de la thèse que nous avons énoncée plus haut, à savoir le fondement paulinien de la théologie chaminadienne, sinon en ce qui concerne le rôle de Marie, du moins sur la conformité au Christ, citons les deux passages suivants, que nous trouvons dans *Écrits et Paroles*. Le premier est emprunté à une méditation sur la l'imitation

---

[308] Un certain nombre de notes fournies dans *Écrits et Paroles* indiquent le texte latin des citations incluses dans le propos ou renvoient à des citations complémentaires, mais uniquement en latin. Pour des raisons de place, nous nous autorisons à supprimer ce type de note. Le lecteur qui souhaiterait les consulter pourra se reporter au texte de *Écrits et Paroles* indiqué en référence, à la fin des passages cités. À partir de ce point et jusqu'à la fin du présent ouvrage, nous omettrons donc systématiquement ce type de note. Dans le cas de « notes mixtes », c'est-à-dire donnant des citations latines et des indications d'un autre ordre, nous maintenons la note et reportons son contenu *à l'exclusion des citations en latin*. Nous indiquons, bien sûr, qu'il s'agit d'une note dans *Écrits et Paroles.*

[309] *Écrits et Paroles, op. cit.,* Vol. III, *Le temps des Laïcs, les Notes d'Instruction* (suite), p. 361.

de Jésus-Christ[310] que nous trouvons dans le Cahier de Mussidan.[311] Nous pourrons constater qu'une grande partie des citations qui viennent appuyer le raisonnement sont empruntées à Saint Paul. Nous verrons en particulier que ce verset (Rm 8, 29) constitue l'un des appuis du raisonnement.

« Imitation de Jésus-Christ

[310] Sur la distinction (très importante) entre *conformité à Jésus-Christ* et *imitation de Jésus-Christ*, se reporter au remarquable passage « […] vivre le mystère de notre conformité au Christ » de M. CORTÉS dans sa Circulaire n°1 (M. CORTÉS, *L'esprit de la Société, c'est l'esprit de Marie, Circulaire n° 1, 25 mars 2007, pp. 11-14))*, et notamment à ceci :

« La conformité avec Jésus Christ va plus en profondeur que son imitation. Se conformer, c'est "acquérir la *forme*," dans la ligne du "*en Christ*" paulinien. Voyons comment Saint Paul formulait le but ultime de sa vie, la perfection à laquelle il aspirait : "Être trouvé en Christ, non plus avec une justice à moi, qui vient de la loi, mais avec celle qui vient par la foi au Christ, la justice qui vient de Dieu et s'appuie sur la foi". [Ph. 3,9, *Note de M. CORTÉS*].

Alors que l'imitation dépend de notre effort ascético - moral, la conformité avec le Christ est l'œuvre en nous de l'Esprit ; elle n'est pas à la portée de nos seules forces. [Dans le cahier D de ses écrits de Direction, le P. Chaminade fait remarquer :"La perfection dans la Société de Marie étant dans la conformité avec N.S.J.C. sous la protection et sollicitude maternelle de Marie, il faudra faire connaître de plus en plus et le motif pour lequel J.C. est venu en ce monde, comment il est la voie, la vérité et la vie, comment J.C. nous communique son esprit, comment l'esprit de J.C. nous fait vivre de la vie de J.C. et nous conforme entièrement à notre divin Modèle: en quoi consiste cette entière conformité à J.C." (ED II, 404, *Note de M. CORTÉS*)]. L'imitation suppose une distance entre ce qui est imité (le modèle) et l'imitateur. Plus exactement, c'est la distance qui provoque l'imitation. À cause de cette distance, l'imitateur se propose de marcher vers le modèle, qu'il se représente sur la ligne d'horizon, comme une sorte d'utopie... Ainsi, tandis que l'imitation trouve de fait son aliment dans la distance, la conformité le trouve dans la communion intime, par laquelle nous sommes, par pure grâce, "incorporés" au Christ. Il est vrai que la conformité avec le Christ entraîne son imitation (tout comme le mystère fonde l'éthique), mais nous ne devons pas confondre l'une et l'autre, encore moins réduire la conformité à l'imitation. » (M. CORTÉS, *L'esprit de la Société, c'est l'esprit de Marie, Circulaire n° 1, op. cit., page 12).*

[311] *Cf.* présentation *Écrits et Paroles*, Volume I, *Le Temps des Laïcs, la Congrégation de Bordeaux*, p. 27.

[81] 1° Imitation qui va jusqu'à former Jésus-Christ en nous. [*Mes petits enfants, que j'enfante à nouveau jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous.]* (Ga 4, 19). Heureux celui qui porte le caractère et la livrée de Jésus-Christ !

2° Jésus-Christ est le modèle des saints. Sa vie est le miroir de tout ce qui doit arriver à l'Église en général et à chaque fidèle en particulier jusqu'à la fin des siècles.

3° Jésus-Christ est [*splendeur de sa gloire et figure de sa substance]* (He 1, 3) *;* [*image du Dieu invisible* Col 1, 15][312]. Image vivante, non superficielle et figurative mais substantielle. Il exprime la nature, les attributs et les œuvres de son Père d'une manière réelle.

4° Toutes les créatures, dit le Prophète, [Cf. Ps 18, 2] publient les grandeurs de notre Dieu ; les cieux nous publient sa gloire ; la terre est remplie de sa justice et de sa miséricorde ; sa puissance, sa majesté, sa souveraineté et sa sagesse paraissent dans la création, dans la conservation **[82]** et dans le gouvernement de ce vaste univers. Les neuf chœurs des anges nous publient ses divins attributs […]

L'homme n'est qu'une image imparfaite et Dieu ne s'est communiqué à lui qu'en partie. Jésus-Christ seul est la figure de la substance et la splendeur de la lumière **[83]** éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté ; enfin l'image parfaite du Dieu invisible… image véritable et non pas fausse, puisqu'il est la vérité ; image parlante et non pas muette, puisqu'il est la parole éternelle ; image vivante et non pas morte, puisqu'il est la vie : il n'est pas une image vide, puisqu'il est la vertu et la plénitude de toutes choses.

5° Pour être sauvé, il faut être conforme à cette image. [*Car ceux qu'il a d'avance connus, il les a prédestinés à devenir conformes à son Fils, pour que lui-même soit le premier-né d'une multitude de frères]* (Rm 8, 29. Nous devons être les imitateurs d'un Dieu et ce n'est pas trop dire : [*soyez donc les imitateurs de Dieu, comme des fils bien-aimés]* (Ep 5, 1).

---

[312] […] Les paragraphes n. 3° à 8° sont inspirés de CAUSSEL Pierre, *De la connaissance de Jésus Christ*. Voir sur cet auteur et sur les autres utilisations qu'en fait le P. CHAMINADE, *Écrits de Direction*, II, p. 242-243. [Note dans *Écrits et Paroles]*

> 6° L'obligation d'imiter Jésus-Christ est fondée : 1) sur le dessein que Dieu a eu en nous donnant son Fils ; 2) sur l'autorité de l'Évangile et des Apôtres ; 3) sur la qualité de chrétien que nous portons.
>
> **[84]** 7° Donc 1) nous ne devons jamais nous conformer au monde. Lorsque vous serez, dit Dieu, parmi les nations, ne les imitez pas. (Dt. 12 14). Les Israélites ne suivirent pas ces avis salutaires, et *s'étant mêlés parmi les peuples étrangers, ils imitèrent leur conduite.* (Ps 106, 34). Jésus-Christ seul est un modèle parfait, donc 2) nul ne peut être le modèle du chrétien s'il n'imite Jésus-Christ. *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ* (1 Co 11, 1).
>
> 8° Il y a quatre choses à considérer dans la vie de Jésus-Christ : 1) ses mystères que nous devons retracer en nous, comme l'explique saint Paul [Cf. Ep 5, 1] ; 2) ses miracles et ses actions qui tiennent plus de Dieu que de l'homme ; 3) la vie intérieure de Jésus-Christ ; 4) sa vie extérieure. »[313]

Le deuxième document de Chaminade que nous reproduisons à présent se réfère peu à Saint Paul. En revanche – et même s'il resta probablement un brouillon non diffusé en tant que tel jusqu'à ce qu'il serve de sources de citations pour *L'Esprit de Notre Fondation* – ce texte autographe de Chaminade nous semble donner une remarquable synthèse de la théologie du fondateur sur notre conformité au Christ. Le terme « conformation » conviendrait mieux, car il s'agit réellement d'un processus, d'une dynamique, d'un chemin, qui n'est jamais terminé au cours de notre vie terrestre. Ce passage montre également comment s'emboîtent, ou s'articulent, à la perfection la mariologie du fondateur avec sa sotériologie et sa théologie spirituelle. Dès lors, on ne peut plus craindre de risquer une « erreur de visée » en considérant le rôle de Marie dans la vie des chrétiens : il s'agit clairement de former, sous l'action de l'Esprit Saint, le Christ en nous. On notera au passage, avec profit, comment cette théologie du salut et cette théologie

[313] *Écrits et Paroles*, Volume I, *Le Temps des Laïcs*, *la Congrégation de Bordeaux*, pp. 31-32.

mariale, pour avoir été retenues par Chaminade, empruntent à un certain nombre d'auteurs dont celui-ci s'est inspiré. Ce qui fait, croyons-nous, l'originalité du fondateur est d'avoir articulé cela à la dimension missionnaire (notre participation à la mission de Marie, qui est de former le Christ, sous l'action de l'Esprit Saint, en tout Homme) ainsi qu'à la vision novatrice d'une famille spirituelle, du rôle du laïcat, et de modalités d'évangélisation – de modalités pastorales – elles aussi novatrices.

« Société de Marie considérée comme Ordre religieux.

1° Le nouvel Ordre prend le nom de *Société de Marie,* parce que tous ceux qui la composent se regardent comme ses Enfants ; peut-être auraient-ils été mieux appelés, *Famille de Marie.*

2° Une personne vraiment chrétienne ne peut et ne doit vivre que de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; le religieux y est spécialement appelé. C'est cette divine vie qui doit être le principe de toutes ses pensées, de toutes ses paroles et de toutes ses actions.

3° C'est dans le sein de l'auguste Marie que Jésus-Christ a été conçu, par l'opération du Saint-Esprit : Jésus-Christ est né du sein virginal de Marie. *Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine.*

4° Le baptême et la foi font commencer en nous la vie de Jésus-Christ, et c'est par là que nous sommes comme conçus du Saint-Esprit ; mais nous devons, comme le Sauveur, naître de la Vierge Marie.

5° C'est dans le sein virginal de Marie que Jésus-Christ a bien voulu se former à notre ressemblance, et c'est là pareillement que nous devons nous former à la sienne, régler nos mœurs sur les siennes, nos inclinations sur ses inclinations et notre vie sur sa vie.

6° Tout ce que Marie porte dans son sein, ou ne peut être que Jésus-Christ même, ou ne peut vivre que de la vie de Jésus-Christ. Marie, avec un amour inconcevable, nous porte toujours comme ses petits enfants dans ses chastes entrailles, jusqu'à ce qu'ayant formé en nous les premiers traits de son Fils, elle nous enfante comme lui. Marie ne cesse

de nous répéter ces belles paroles de saint Paul : *Filioli, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* (Ga.4.19) Mes petits Enfants, que je voudrais enfanter jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé parfaitement en vous.

7° Que le religieux qui se prétend être le Fils de Marie ne cesse de contempler la vie de Jésus-Christ ; qu'il la compare avec la sienne : il comprendra s'il est digne Enfant de Marie, s'il entre dans les vues et les sentiments de son auguste Mère. Dans quel lieu et en quel temps Marie enfanta son adorable Fils !

8° Pour sa consolation comme pour la gloire de Marie, le Religieux ne doit jamais perdre de vue que, si Marie a eu l'incomparable bonheur d'être la Mère de Jésus dans l'ordre de la nature, elle est bien plus heureuse encore d'en être la Mère selon l'esprit. Voyez la réponse de Jésus-Christ à l'exclamation *Beatus venter*, (Lc 2.27) etc. ... Mais ce n'est qu'après qu'elle-même fut engendrée par le divin Sauveur. *Mater quidem Spiritu, non capitis nostri, quod ipse Salvator, ex quo magis illa spiritualiter nata est, quia omnes qui in eum crediderint, in quibus et ipsa est recte filii Sponsi appellantur, sed plane Mater membrorum ejus (quae nos sumus), quia cooperata est charitate ut fideles in Ecclesia nascerentur, quae illius capitis membra sunt.* (St. Aug. LIB. DE SANCTA VIRGINITATE C. 6) [314]

C'est par deux fois et en deux circonstances différentes que Marie, au dire des saints Pères, est devenue notre Mère spirituelle.

Premièrement, en consentant à l'Incarnation du Verbe, la bienheureuse Vierge contribua de la manière la plus puissante et la plus efficace à l'œuvre de notre Rédemption, et par l'acte même de ce consentement, elle se dévoua de telle façon à notre salut, qu'on peut dire qu'elle porta tous les hommes dans son sein comme une véritable mère ses enfants. *Ita ut ex tunc omnes in suis visceribus bajularet, tanquam verissima mater filios*

[314] (Marie est) *encore Mère selon l'Esprit, non pas de notre Chef, qui est le Sauveur Lui-même, dont elle est bien plutôt née elle-aussi selon l'Esprit, car tous ceux qui ont cru en Lui – et elle en fait partie – sont appelés avec raison les enfants de l'Epoux ; mais elle est assurément Mère des membres du Christ, que nous sommes: car elle a coopéré par sa charité à la naissance des fidèles dans l'Église, membre du Chef de celle-ci*. (PL. Migne 40, c399). Tout ce passage (§ 8° à 11°) s'inspire de Alphonse de Liguori : LES GLOIRES DE MARIE, 1ère partie : *paraphrase du Salve Regina : avis au lecteur* et en utilise les citations et les explications.

suos. (S. Bern.)[315] . [De telle sorte qu'à partir de là (le Fiat) elle porta dans ses entrailles tous les hommes, comme une mère très véritable ses fils].

Saint Luc, dans le récit de la naissance du Sauveur, dit que Marie mit au monde son Fils premier-né (Lc. 2,7). Votre sein fécond est comme un monceau de froment environné de lis. (Ct. 7,2). *Venter tous sicut acervus tritici vallatus liliis*. Dans le sein très pur de Marie, il ne se trouva qu'un seul grain de froment ; cependant on l'appelle monceau de froment, parce que tous les élus étaient renfermés dans ce grain choisi, dont on devait dire qu'il serait le Premier-né entre plusieurs Frères. *Quia granum hoc virtute omnes electos continet, ut ipse sit primogenitus inter fratres*. [Car ce grain contient en puissance tous les élus ; il est lui-même de ce fait le premier-né au milieu de ses frères] (S. Amb., DE INSTIT. VIRG.)[316]. La seconde circonstance où Marie nous a enfantés à la grâce c'est lorsque, sur le Calvaire, le cœur brisé de douleur, elle offrit son Fils unique au Père éternel en holocauste pour nos péchés : *Illa spiritu mater est*... ut supra. **[18]**

9° Le religieux vraiment dévoué à la Sainte Vierge ne sera pas longtemps à son service sans prendre bientôt les mœurs et l'esprit de Jésus-Christ : c'est Marie qui fera, en quelque manière son éducation religieuse, Jésus-Christ ne s'est-il pas soumis en tout à Marie ? Jésus-Christ n'a-t-il pas associé sa divine Mère à tous les mystères de sa vie ?

Jésus-Christ en donnant Marie à son disciple bien-aimé pour sa Mère, ne l'a-t-il pas donnée plus spécialement aux religieux qui se font gloire de marcher à sa suite, de l'imiter dans ses vertus, de méditer sans cesse sa divine doctrine et d'y conformer leur vie ? Oui, Marie est réellement la mère des disciples de Jésus-Christ. Ce divin sauveur la leur a donnée du haut de sa croix, et Marie les a réellement pris pour ses Enfants.

Un auteur non suspect sur cet article où l'on ne peut craindre qu'il exagère, dit : Comme ce fut proprement sur le Calvaire que Jésus-Christ a formé son Église, il est clair que la sainte Vierge a coopéré d'une manière excellente et singulière à cette formation ; ainsi on peut dire que, si elle avait enfanté Jésus-Christ, Chef de l'Église, sans douleur, elle n'a pas enfanté sans douleur le corps de ce Chef, et qu'elle a commencé sur le Calvaire d'être d'une manière particulière la Mère de toute l'Église

[315] St Bernardin de Sienne, cité par St Alphonse, *cf.* note précédente.

[316] Ce texte de St Ambroise est cité par Alphonse de Liguori à partir de Novarinus, qui modifie la finale : *primogenitus in multis fratribus*.

(INST. SUR LE PATER ET L'AVE, par Nicole. Inst. 5, ch. 2)[317].

10° C'est dans cette vie divine, communiquée par Marie, que la Société qui se glorifie de porter le saint Nom de cette Vierge Immaculée doit puiser l'esprit dont elle devra être animée : avec la vie naturelle, mais toute divine que Jésus-Christ a reçue de Marie, il a reçu aussi cette vie d'influence qu'il communique à tous les membres qui lui sont unis.

11° La Société de Marie embrasse un état d'une haute perfection sans doute, mais que ne doit-elle pas espérer de la protection de son auguste et tendre Mère. S'il en est qui n'aient pas répondu à son amour et à sa tendresse, qu'ils n'oublient jamais qu'elle est la Mère de la miséricorde. Quel bonheur d'être sous la protection d'une telle Mère ! Qui osera jamais arracher les enfants de Marie de son sein ? Quelle passion, quelle tentation si furieuse pourra les vaincre, s'ils mettent leur confiance en la protection d'une telle Mère ? *Quam bene nobis erit sub praesidio tantae Matris ? Quis detrahere audebit de sinu ejus ? Quae nos tentatio aut turbatio superare poterit, confidentes in patrocinio Matris Dei et nostrae.*[318] […] »[319]

Rien ne nous semble mieux condenser tous ces aspects théologiques que l'article 6 de la Règle de la Société de Marie :

« Avec le disciple bien-aimé,
nous accueillons Marie comme un don de Dieu.
Animés par l'amour même de Jésus pour sa Mère,
nous nous consacrons à elle pour que l'Esprit Saint,

---

[317] Il s'agirait plutôt de la 3e Instruction : cf. Nicole, INSTRUCTIONS THEOLOGIQUES ET MORALES SUR L'ORAISON DOMINICALE, LA SALUTATION ANGELIQUE, LA STE MESSE ET LES AUTRES PRIERES DE L'ÉGLISE, Luxembourg, chez André Chevalier, 1716, p.119)

[318] *Quel bienfait ce sera pour nous, que d'être sous la protection d'une Mère si puissante ! Qui osera nous arracher de son sein ? Quelle tentations, quel trouble pourra avoir raison de nous, quand nous nous confions au patronage de la Mère de Dieu et notre Mère* ! Bellarmin, DE SEPTEM VERBIS A CHRISTO IN CRUCE PROLATIS, Liber primus, cap. XII, dans Roberti Cardinalis Bellarmini OPERA OMNIA, Neapoli, apud Josephum Guliano, 1862, t.VI, p.414. Le texte donné par cette édition est légèrement différent de celui cité par le P. Chaminade. Voici la variante :"… *tantae matris, quis nos detrahere audebit de sinu ejus? quae nos tentatio, quae tribulatio superare poterit confidentes…"*

[319] Guillaume-Joseph Chaminade, *Écrits et Paroles*, volume VII, *Le Temps des Religieux*, *Croissance et structuration*, pp. 252-256.

à qui elle apporte le concours de son amour maternel,
nous forme toujours davantage à l'image de son Fils.
En faisant alliance avec Marie, nous entendons l'assister
dans sa mission de donner à son Fils premier-né
une multitude de frères qu'elle forme dans la foi ».[320]

[320] R. art. 6

3. Fondements spirituels de l'éducation marianiste

3.1. Les sources de Chaminade

Un excellent travail de synthèse a été réalisé par Roger Bichelberger, laïc marianiste, membre des CLM[321]. Il l'a présenté, lors d'une journée de prérentrée, à l'équipe éducative de l'Institution scolaire « Petit Val », à Sucy-en-Brie, établissement sous Tutelle des Religieuses Marianistes[322], dans les années récentes[323], sous le titre « *La spiritualité marianiste et l'éducation* »[324]. Nous en présentons ici les deux premières parties. Nous aurons recours aux deux dernières un peu plus loin. « Pétri de spiritualité [marianiste] »,

---

[321] Communautés Laïques Marianistes (souvent appelées Fraternités Marianistes en France).

[322] La Tutelle est la responsabilité canonique, éducative et pastorale qu'exerce, selon les cas, l'Évêque du lieu (Enseignement Catholique Diocésain) ou le (la) Supérieur(e) Majeur(e) d'une Congrégation religieuse (Enseignement Catholique Congréganiste), sur un Établissement Catholique d'Enseignement. Depuis 2004, le réseau éducatif marianiste de France est commun aux religieuses marianistes et aux religieux marianistes. La Tutelle demeure nécessairement entre les mains de chaque Supérieur Majeur.

[323] Le document dont nous disposons n'est pas daté. Mais, selon l'auteur, il daterait probablement de 2001, ce qui est confirmé par le propos du début de la première partie : « Guillaume-Joseph Chaminade, béatifié l'année dernière ».

[324] Roger BICHELBERGER, clm, « La spiritualité marianiste et l'éducation », Conférence à l'équipe éducative de Petit Val, Sucy-en-Brie, (septembre 2001 ?). Tapuscrit disponible sur demande auprès de nous ou du Centre Européen de Formation Marianiste, Bordeaux. *Compte-tenu du fait que le document dont nous disposons est un document de « notes de conférences », nous avons dû redonner un tour écrit à celles-ci. Nous prions l'auteur de nous excuser si nous n'avons pas été parfaitement fidèle à son style ou même à sa pensée.* **Pour les citations, nous nous nous référons à la pagination du document en notre possession.**

selon ses propres mots, auxquels nous adhérons avec force, Roger Bichelberger a été Professeur agrégé[325] de Lettres Classiques dans l'Enseignement Public[326]. Il s'adresse donc aux enseignants en tant que collègue :

> « Vous avez, chers collègues, choisi d'enseigner dans un établissement marianiste. Certains d'entre vous le font de longue date (et je n'aurai pas grand-chose à leur apprendre) ; d'autres sont nouveaux – et peut-être étonnés qu'on leur parle d'une manière d'enseigner différente. Le pédagogue n'est-il pas le "porteur de lanterne" qui accompagne et conduit (voir Montaigne) ? Si la lumière de la lanterne est sûre, le chemin n'en sera que plus sûr. C'est d'une telle lumière qu'aujourd'hui je voudrais vous parler, en osant parler de spiritualité marianiste.
>
> J'évoquerai donc successivement :
>
> - Brièvement, les figures des fondateurs Chaminade et Adèle de Batz de Trenquelléon.
> - Les sources de leur spiritualité.
> - Le contenu de cette spiritualité (le "*corpus*").
> - L'intérêt de cette spiritualité pour nous aujourd'hui, et en école aujourd'hui. »[327]

---

[325] L'Agrégation est, en France, l'un des deux Concours de recrutement des enseignants. Il s'agit du Concours du plus haut niveau dans cette profession.

[326] « Moi-même », dit-il, « qui ai été professeur de première-terminale dans un établissement public, sans doute n'ai-je jamais enseigné que pétri par cette spiritualité-là et peut-être mon enseignement en a-t-il été différent. Mes élèves en tout cas n'ont pas eu à s'en plaindre. » (R. BICHELBERGER, « La spiritualité marianiste et l'éducation », *op. cit.* p. 1). R. BICHELBERGER est aussi écrivain, jury littéraire, Président du Jury du Prix des Écrivains Croyants, membre des CLM et Directeur de la Publication de la revue « Vie et Fraternité Marianistes ».

[327] R. BICHELBERGER, « La spiritualité… », *op. cit.* p. 1.

Après avoir introduit son intervention, R. Bichelberger présente, de manière très brève, les Fondateurs. Le grand intérêt du propos – et cet intérêt est double – est, d'une part, d'associer les deux « fondateurs de la spiritualité marianiste »[328], d'autre part, de préciser, avec justesse, un point que nous, religieux, avons (eu ?) tendance à oublier, à savoir l'importance du laïcat dans la vie et la mission marianistes :

> « [Les fondateurs de la spiritualité marianiste :] Il s'agit, vous le savez, de Guillaume-Joseph Chaminade, béatifié l'année dernière, et d'Adèle de Batz de Trenquelléon. Tous deux ont vécu aux XVIIIème - XIXème siècles, ont traversé la tourmente révolutionnaire, ont connu l'exil et sont rentrés en France avec la ferme volonté de rechristianiser le pays. Leur intuition principale à tous deux a été l'alliance avec Marie au service de la mission et le primat du laïcat en vue de cette mission. Religieuses et religieux ne naîtront qu'ensuite, et pour l'animation des communautés de laïcs en premier lieu ».[329]

L'auteur propose alors, et c'est ce qui nous intéresse particulièrement ici, une « brève notice sur les sources de la spiritualité chaminadienne »[330]

> « Le P. Chaminade, enfant du XVIII[ème] siècle, est encore tout imprégné de la richesse spirituelle du Grand Siècle (le XVII[ème]) et des siècles précédents. Comme principales sources d'inspiration, on distingue chez lui [les sept suivantes] :
>
> 1. L'Écriture (la Parole de Dieu).
> 2. La Tradition (Pères de l'Église).

[328] R. BICHELBERGER, *op. cit.* p. 1 (Titre de la première partie).
[329] R. BICHELBERGER, *op. cit.* p.1.
[330] *Idem* (Titre de la deuxième partie).

3. L'École française de spiritualité.
4. Le Jansénisme.
5. Certains prédicateurs.
6. Les jésuites et autres courants.
7. La Liturgie. »[331]

Concernant l'Écriture, tout d'abord, R. Bichelberger indique qu'il s'agit là d'une

> « référence constante : [Chaminade] veut fonder la Foi sur la Parole de Dieu. Il s'appuie notamment sur l'Écriture pour parler de Marie ».[332]

L'auteur voit là, en se référant au « *"sola scriptura"* des protestants, une influence de la pression de la Réforme sur les théologiens [de l'époque]. »[333] D'autre part, ajoute-t-il, « la doctrine de saint Paul affleure dans tous ses écrits »[334] et « il cite abondamment des Textes de la Première et de la Seconde Alliance (Ancien et Nouveau Testaments) ».[335]

La deuxième grande source d'inspiration du père Chaminade se trouve dans les auteurs des premiers siècles chrétiens, connus comme faisant partie de la tradition ecclésiale, sous le nom des « Pères de l'Église ».

---

[331] R. BICHELBERGER, *op. cit.* pp. 1- 2.
[332] *Idem.* p.2.
[333] *Ibidem.*
[334] *Ibidem.* Nous renvoyons sur ce point à notre Chapitre 8, partie 2, page 193 sur « Les fondements bibliques de l'éducation marianiste ».
[335] R. BICHELBERGER, *op. cit.* p. 2.

> « Chaminade cite fréquemment [les Pères de l'Église] (il puise souvent dans des ouvrages de citations, [comme il était de coutume à l'époque]) ».[336]

Parmi eux,

> « Les Pères les plus cités [sont] Ambroise, Augustin, Jean Chrysostome, Jérôme, Tertullien ; ensuite : Cyprien, Basile, Cassien, Clément d'Alexandrie, Origène… Saint Augustin est un des maîtres spirituels incontestés de Chaminade. [Ainsi, on constate son] influence manifeste et positive dans "la conformité au Christ." »[337]

Une autre source importante qu'hérite la pensée marianiste par l'intermédiaire du Père Chaminade est « L'École française de spiritualité ». Les thèmes dont cette « École » est porteuse sont « l'esprit de religion théocentrique, le christocentrisme mystique et l'exaltation de la vocation sacerdotale ».[338] Un des penseurs-clé de ce courant est « [le Cardinal de] Bérulle (1572-1629) » chez qui l'on trouve

> « [le] sens de l'absolu de Dieu ; [la] nécessaire disposition du chrétien à l'adoration : [la] contemplation du Verbe incarné ; [l'] adhésion totale aux attitudes intérieures de Jésus [et la] totale abnégation du moi ».[339]

Au sein de « l'école française », on trouve aussi d'autres auteurs qui ont influencé Chaminade :

---

[336] R. BICHELBERGER, *op. cit.* p. 2.
[337] *Ibidem.*
[338] *Ibid.*
[339] *Ibid.*

> « Jean-Jacques OLIER (1608-1657) [dont] Chaminade s'inspire parfois [et] Jean Eudes (1601-1680). Au centre de [la] doctrine [d'Olier se trouve] l' « oraison du cœur » en vue d'une plus grande conformité à Jésus Christ ».[340]

Un point important pour nous, que souligne encore R. Bichelberger, est que

> « Plusieurs membres de cette "École Française" ont contribué à restaurer "la dignité chrétienne de l'état laïque". Chaminade s'en souviendra, de même qu'il se souviendra des "congrégations mariales" qui connaissaient déjà un grand succès »[341].

La quatrième influence qui s'est exercée sur Chaminade est « le Jansénisme »[342].

> « On trouve dans certains écrits de Chaminade un relent de pessimisme provenant des excès de Port Royal et du Jansénisme. Saint Augustin y était à l'honneur et l'on considérait l'abbé de Saint Cyran comme le "nouvel Augustin". Mais de fausses interprétations de St Augustin y avaient cours, présentant un Dieu redoutable, qui sauve ou condamne selon son bon plaisir, sans aucune "contribution" de l'homme.
>
> Chaminade en a hérité un regard un peu pessimiste sur la nature humaine (qui est d'ailleurs aussi celui de M. Olier), et la conviction qu'il faut mourir à soi-même, s'anéantir, pour mener une vraie vie spirituelle. Mais il dira cependant un jour : « On ne meurt que pour vivre » (mort-résurrection du Christ) »[343].

---

[340] R. BICHELBERGER, *op. cit.* p. 2.
[341] *Ibidem.*
[342] *Ibid.*
[343] R. BICHELBERGER, *op. cit.* pp. 2-3.

Certains prédicateurs célèbres ont aussi servi de source d'inspiration au fondateur :

> « Parmi les prédicateurs qui ont influencé Chaminade, on trouve Bossuet, Bourdaloue, Massillon… Il s'en inspire souvent en ce qui concerne la Vierge Marie »[344].

Plusieurs courants spirituels l'ont également influencé :

> « Dès son jeune âge, Chaminade a été formé par son frère Jean-Baptiste, ancien jésuite ; aussi l'influence ignacienne se fait-elle sentir dans les textes relatifs à la vie spirituelle ; [d'] autres courants [de spiritualité le marquèrent également] : Saint-Sulpice, Le Carmel… »[345]

Enfin, le père Chaminade puise également dans la liturgie une partie de son inspiration :

> « [Il convient de noter l'] importance, pour lui, des sacrements d'initiation chrétienne : Baptême et Confirmation. Les vœux du baptême feront corps avec l'engagement de la consécration-alliance. [En outre,] il aimait les beaux offices favorisés par l'École française, [d'une part, et] les temps liturgiques, en particulier le Carême, lui importaient. [De même,] la pénitence ([envisagée comme chemin de] résurrection) et l'Eucharistie étaient longuement expliquées [à son époque, ce que l'on retrouve dans ses propos] … »[346]

---

[344] *Idem* p. 3.
[345] *Ibidem.*
[346] R. BICHELBERGER, *op. cit.* p. 3.

3.2. L'éducation chez Chaminade

3.2.1. Le lien essentiel entre la dimension personnelle de la vie spirituelle et sa dimension missionnaire

Reprenons le cours de la conférence de Roger Bichelberger, que nous avions quitté après qu'il nous eut expliqué quelles étaient les sources et les courants spirituels qui avaient influencé Chaminade[347]. Il s'agit, comme nous l'avions expliqué, d'une conférence à la communauté éducative de « Petit Val », établissement des Religieuses Marianistes à Sucy-en-Brie. Nous avions suivi les deux premières parties de son propos, dont le titre d'ensemble est, rappelons-le : « La spiritualité marianiste et l'éducation ». Nous livrons à présent sa troisième partie « [Le] "Corpus" de la spiritualité marianiste (son contenu) ». Nous disposons, pour cette partie, de notes intégralement rédigées, que nous reproduisons donc, *in extenso,* sans en interrompre le cours[348].

[347] *Cf.* ci-dessus, § 3.1.

[348] Les éléments en *italiques,* soulignés, ou en MAJUSCULES, sont de la sorte dans le document dont nous disposons. Il en est de même pour les guillemets, quelle que soit leur forme. Les références, lorsqu'elles sont indiquées, le sont dans le document à notre disposition. Les notes entre parenthèses sont des renvois à la « Lettre du 24 août 1839 ». (Nous avons gardé les parenthèses et remplacé les nombres indiqués par l'auteur par la page de l'ouvrage de référence à laquelle le lecteur trouvera la citation. Pour trouver ce document, voir *supra* page 193 et la note correspondante).

« [Le] "Corpus" de la spiritualité marianiste (son contenu).

1) Une spiritualité commune à tous les disciples de Chaminade et d'Adèle

Guillaume-Joseph Chaminade, en effet, a laissé aux siens, à travers ses nombreux écrits adressés tantôt aux uns, tantôt aux autres, quelque chose comme une « méthode spirituelle » pour tous.

D'après le P. Jean-Baptiste Armbruster, sm, on peut distinguer trois étapes dans l'élaboration de cette « spiritualité ».

Durant une <u>première période – 1815-1828 –</u>, « avec un certain esprit de systématisation », Chaminade a proposé à ses disciples ce qu'ils ont appelé « la méthode des vertus » : un "système"[349], comme on a dit parfois, « destiné à rendre la personne plus libre, à l'ouvrir à une meilleure connaissance d'elle-même en vue de suivre le Christ dans sa vie d'amour de Dieu et du prochain durant sa vie terrestre. » Il s'agit surtout de "vertus morales" que le fondateur répartissait entre les vertus de préparation, les vertus d'épuration et les vertus dites de consommation. Un exemple seulement :
Dans les vertus de préparation, il place les cinq silences (parole, comportement, esprit, mémoire, passions) qui favorisent la maîtrise de soi, le recueillement et le support des mortifications, comme moyen « d'humanisation et de divinisation des difficultés inhérentes à la vie humaine ». Les cinq silences, par exemple, ne vont pas sans implications pédagogiques. Pour ne prendre que l'exemple du silence de la parole.
…[350]

[349] Le regretté père Serge HOSPITAL, qui fut Maître des Novices de la Province de France pendant plus de vingt ans, et Vice-provincial, s'élevait vigoureusement contre l'appellation « système » de ce qui, pour lui, devait rester une « méthode ». [Note ajoutée par nous-même].

[350] Ces points de suspensions figurent dans le document dont nous disposons. [Note de nous-même].

Ces vertus, inspirées de la Règle de Saint Benoît et de l'École française de spiritualité, ne sont évidemment qu'un point de départ, une mise en condition. Elles ne sont que la première étape. Il ne faut pas en faire le centre ou le "noyau dur" de la spiritualité chaminadienne.

Au cours d'une seconde période – à partir de 1828-29 –, Chaminade entraîne son disciple sur un chemin autrement plus important. Il s'agit à présent du cœur même de la foi qu'il convient de découvrir, et ce grâce à la « foi du cœur ».

C'est ainsi qu'il souligne l'importance du Credo, source de toute vie de foi. Et il invite les siens à revenir sans cesse sur ce Credo, jusqu'à faire oraison avec lui [le Credo].

Il les invite également à transformer leur foi en « foi du cœur », en « foi d'amour », comme il aimait à dire. « La foi du cœur fait aimer ce que l'on croit » et elle transforme en profondeur le regard du croyant et sur Dieu, et sur le monde, et sur lui-même. La foi ne peut donc aller sans l'amour (charité) et « l'espérance apporte à la foi du cœur une nouvelle dimension : la perspective eschatologique ». Elle est une véritable « relation d'amour » avec les personnes divines, Père, Fils et Esprit Saint.

Il s'agit donc d'une pressante invitation à approfondir sa foi (à travers l'approfondissement des vertus théologales[351]) en vue d'une conformité plus grande au Christ ressuscité.

Une troisième période, moins facile à situer dans le temps parce qu'étroitement imbriquée à la seconde (elle prend forme cependant aux alentours de 1834), invite à aller encore plus loin. Chaminade veut désormais orienter « la vie spirituelle des siens vers la conformité la plus parfaite avec Jésus, fils de Marie ». Cette conformité apparaît comme le couronnement de toute la

[351] La Foi, l'Espérance et la Charité. On les dit « théologales », parce qu'elles mettent en relation avec Dieu. [Note de nous-même].

"méthode spirituelle" du P. Chaminade.

Les racines de cette conformité, il les trouve dans les Écritures elles-mêmes et il les développe longuement dans ses écrits.

Pour que cette conformité puisse croître en nous, le Fondateur nous propose tout d'abord « d'entretenir dans notre cœur une relation privilégiée d'admiration et d'amour envers Jésus-Christ, Fils de Dieu devenu Fils de Marie pour sauver toute la création » ; il nous propose ensuite d'« aimer à nous tenir, avec la Mère de Jésus, son disciple bien aimé et toute la famille marianiste, près du Christ en croix », parce que le mystère pascal est le cœur de toute vie de conformité à Jésus ; il nous invite enfin à nous engager en Église, ensemble, à développer un monde plus fraternel.

Et c'est Marie, la Mère, qui va nous rendre de plus en plus conformes à son Fils, elle qui « y correspondait avec une entière et parfaite fidélité ». C'est avec Marie et en Marie que nous avons à travailler à cette conformité, puisque « c'est dans le sein de Marie que Jésus-Christ a bien voulu se former à notre ressemblance (et que) c'est là pareillement que nous devons nous former à la sienne » (ED II 338).

Chaminade nous engage sur la voie – non de la perfection – mais de la *sainteté.* N'est-elle pas le but ultime de toute vie chrétienne (voir de toute vie) ? Et il nous engage à présenter au monde « le spectacle d'un peuple de saints » – car, dans ce monde, la Famille marianiste a une mission à remplir.

2) Une même mission pour tous

La Famille marianiste doit être, dans le monde, un vivant témoin de l'incomparable amour de Dieu pour les hommes, un témoin « contagieux », d'où l'importance précisément de présenter au monde le spectacle d'un peuple de saints. En effet, cet amour dont nous brûlons et qui nous brûle, n'est-il pas LA Bonne Nouvelle que Jésus le Christ est venu annoncer aux hommes de tous les temps ? Cette famille a donc une vocation essentiellement

missionnaire et Chaminade ne cessait de répéter : « Nous sommes tous missionnaires » et, dans sa lettre fameuse du 24 août 1839, il ajoutait que le témoignage de ses disciples doit atteindre « toutes les classes, tous les sexes et tous les âges, mais le jeune âge et les pauvres surtout » (78)[352].

Il savait aussi que, cette mission – si grande, si magnifique fût-elle, comme il le dit lui-même –, nous n'aurions jamais la force de l'accomplir par nos seuls moyens. Aussi nous propose-t-il de faire alliance avec Marie, une alliance *centrale* dans sa spiritualité.

Il était convaincu que, devant « la grande hérésie régnante qu'est l'indifférence religieuse, qui va engourdissant les âmes dans la torpeur de l'égoïsme et le marasme des passions » (73), « la puissance de Marie n'est pas diminuée… », qu'« elle est, aujourd'hui comme autrefois, la Femme par excellence, cette Femme promise pour écraser la tête du serpent », et qu'« à elle est réservée de nos jours une grande victoire », qu'à « elle appartient la gloire de sauver la foi du naufrage dont elle est menacée parmi nous » (73).

Il nous faut donc « offrir à Marie nos faibles services, travailler à ses ordres et combattre à ses côtés ». Chaminade demande à sa famille d'être prête « à voler partout où elle nous appellera… pour étendre le royaume de Dieu » (74).

Voilà la raison pour laquelle il nous propose de contracter alliance – ce sont des termes qu'il emploie – avec elle. « Ce contrat est sacré, s'écrie-t-il, il est fécond en bienfaits pour nous ». Voilà la raison pour laquelle il a donné comme devise à ses disciples le mot de Marie aux servants à Cana : « Tout ce qu'il vous dira, faites-le ! ».

Les propositions de Chaminade sont d'une étonnante nouveauté et d'une valeur qui n'a pas cessé d'être actuelle. »[353]

---

[352] Rappelons que ces nombres renvoient aux pages de la Lettre du 24 août 1839, *in Lettres,* Tome V, *op. cit.*

[353] R. BICHELBERGER, « La spiritualité… », *op. cit.* pp. 3-6.

Nous le voyons, chez Chaminade, donc chez nous qui sommes ses disciples deux siècles plus tard, que nous soyons laïcs ou religieux, il n'est pas possible de séparer un approfondissement personnel de la foi d'une vie missionnaire, engagée à annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. La réciproque est éminemment vraie : la mission ne serait qu'une activité, même si elle est belle et noble, mais elle perdrait sa raison d'être, sans la mise en œuvre d'un cheminement authentique et profond avec le Christ, cheminement qui nous emmène rien moins que sur les chemins de la Sainteté, c'est-à-dire – non pas d'une perfection morale – mais du bonheur de vivre et de marcher en compagnie du Christ, Dieu fait Homme. Quelle est donc cette mission qui, ainsi, est comme engrenée à la vie spirituelle – car elle en rayonne comme tout naturellement ? Nous l'avons dit plus haut, pour Chaminade, la visée fondamentale de la mission est l' « éducation de la foi ». Voyons à présent pourquoi et comment cette « éducation de la foi » a trouvé son milieu préférentiel – nous pourrions presque dire son écosystème » – dans la mission éducative.

3.2.2. L'orientation scolaire de la Société de Marie

Le père Antonio Gascón, historien, Archiviste général de la Société de Marie, a donné, en 2008, une remarquable conférence aux Assistants provinciaux et régionaux d'Instruction de la Société de Marie.[354] Cette conférence, intitulée « Signification et origine de

[354] Sur le rôle des « Assistants d'Instruction », *cf. Règle de la Société de Marie,* art. 106 : « Traditionnellement, dans la Société de Marie, les responsabilités de gouvernement et d'animation sont réparties entre les trois Offices de Zèle, d'Instruction et de Travail. […] L'Office d'Instruction a la responsabilité de la formation humaine, intellectuelle et professionnelle […]. » Et art. 7.19 : « Les attributions principales de

l'apostolat de l'enseignement dans le charisme missionnaire de la Société de Marie »[355], retrace les débuts de l'engagement de la Société de Marie dans l'enseignement et l'éducation et situe ces activités apostoliques à leur juste place dans la mission de la Congrégation. Dans la première partie du présent ouvrage « Les racines d'une identité », le Père Eddie Alexandre se réfère à cette conférence et la cite. Nous préférons, cependant, en livrer ici le texte intégral,[356]à l'exception de deux paragraphes, déjà repris par E. Alexandre, et à son exposé desquels nous renvoyons[357].

« Introduction

La Règle de 1983 dit, dans l'article 71, que « Notre objectif premier

---

l'Office d'Instruction sont les suivantes : […] ; c) les œuvres d'éducation : la réalisation de leurs objectifs, la réflexion sur leur rôle dans l'Église ; d) la formation continue et le développement du sens apostolique des professeurs et du personnel de nos œuvres ; e) les relations avec les autorités et les organismes civils et ecclésiaux chargés des questions éducatives ;f) le développement des méthodes nouvelles en matière d'éducation et d'évangélisation : moyens de communication sociale, publications, formation des adultes ; g) l'information et l'éveil aux courants contemporains dans les domaines de la pensée, de la science et de la culture.»

[355] Antonio GASCÓN, sm, « Signification et origine de l'apostolat de l'enseignement dans le charisme missionnaire de la Société de Marie », Conférence donnée lors de la rencontre des Assistants d'Instruction, à Rome, le 12 novembre 2008.

[356] Nous disposons du texte en français (traduction française réalisée par nos soins).

[357] Il s'agit de la 4ème partie de la conférence : « Les premières œuvres scolaires de la Société de Marie », dont nous ne laissons que le texte introductif. Nous renvoyons, pour chacun des deux paragraphes de cette partie, au texte correspondant, tel qu'il figure dans la première partie du présent ouvrage, rédigée par Eddie Alexandre : « Les racines d'une identité », Chap. 4, § 1. : « *Pension Auguste (rue des Menuts) - Institution Sainte Marie (rue du Mirail) (1819)* » et Chap. 4, § 2. « *Première école communale gratuite pour les familles pauvres d'Agen* ».

est l'éducation de la foi ». Elle affirme dans le numéro 73 que « La Société de Marie est ouverte à tous les moyens d'évangélisation appropriés à sa mission ». Cependant, l'article 74 indique que : « Les œuvres éducatives sont pour nous un moyen privilégié de formation dans la foi. » Tout cela signifie que *la Société de Marie n'est pas un Institut religieux enseignant, mais missionnaire*. Nous sommes des missionnaires de la foi ; *hommes de foi pour annoncer celle-ci dans la nouvelle situation historique de la modernité*. Mais dans notre tradition marianiste, depuis le Père Chaminade et ses disciples de la fondation, *le moyen prioritaire* d'annoncer la foi dans les temps modernes est *l'école catholique*.

De fait, le Gouvernement français de la Restauration, par Ordonnance Royale de Charles X, en date du 16 novembre 1825, a approuvé les Statuts Civils de la Société de Marie, en tant que société qui « se consacre à l'enseignement primaire ». Par conséquent, dans les premières Constitutions marianistes, rédigées par le Père Chaminade et couronnées par le décret de louanges du Pape Grégoire XVI, le 12 avril 1839, le Fondateur enseignait que par *éducation chrétienne*[358] il fallait entendre « tous les moyens par lesquels on peut insinuer la religion dans l'esprit et dans le cœur des hommes » (article 251), c'est-à-dire « le zèle pour le salut des âmes » (article 252). Par conséquent, Chaminade écrit dans l'article 254 que « les œuvres principales (de la Société de Marie) sont relatives à l'enseignement ». Pour cela, il explique dans le même article que la Société « se charge des écoles primaires gratuites, des écoles primaires préparatoires, des écoles spéciales, des écoles normales et des écoles d'arts et métiers ». Et il conclut de façon magistrale dans l'article 256, en affirmant que « la Société de Marie n'enseigne que pour élever chrétiennement ; c'est pourquoi nous avons mis toutes les œuvres de l'enseignement sous le titre d'éducation chrétienne ».

Cela constitue la première donnée caractéristique de la mission des nouveaux Instituts ou Congrégations religieuses nés au XIX^{ème} siècle. Les nouveaux religieux vont évangéliser la société moderne au moyen d'institutions à fort caractère laïc, comme les écoles, les hôpitaux, les ateliers de formation professionnelle, les publications de revues et de livres, les centres sociaux au service des femmes, les soins aux personnes âgées, l'aide aux délinquants juvéniles, les

[358] C'est nous qui soulignons ces deux mots [NDT].

orphelinats et aussi les œuvres de promotion culturelle et sociale. De la sorte, *dans notre activité pastorale, l'évangélisation sera étroitement unie à la formation morale de la personne et au développement de la société civile.* Telle est la *thèse* que je propose dans cet exposé sur la mission scolaire marianiste.

Cherchons donc à savoir pourquoi les premiers marianistes se sont investis, dès la fondation du nouvel Institut religieux, dans l'éducation des jeunes par l'école et pourquoi ils ont considéré cet apostolat comme le moyen le plus propice à annoncer la foi dans la société moderne née de la Révolution politico-culturelle de 1789.

1. L'identité missionnaire de la Société de Marie parmi les congrégations religieuses du XIX^{ème} siècle

La Société de Marie ne fut pas un phénomène socioreligieux isolé ou unique au cours du XIX^{ème} siècle. Sa fondation et son expansion, en France ainsi que dans d'autres pays secoués par les révolutions politiques, économiques et culturelles de la modernité (l'Europe occidentale, les États-Unis et le Japon), répondaient à une série de facteurs juridiques, politiques, culturels et religieux. Ces éléments furent à l'origine de la naissance d'une nouvelle forme de vie religieuse : ce que l'on appela congrégations à vœux simples, sous la responsabilité d'un Supérieur Général, et se vouant à une œuvre à fort caractère laïc comme moyen d'évangéliser les personnes et les groupes de la société moderne.

a) Une nouvelle forme de vie religieuse

Dans le Concordat de 1801, conclu entre Napoléon et le Saint Siège, les anciens Ordres monastiques et conventuels – unique forme de vie religieuse à vœux solennels connue jusqu'alors – n'étaient pas reconnus. Les révolutionnaires avaient supprimé la vie religieuse parce qu'ils considéraient les vœux solennels comme contraires à la nature humaine. Dans la nouvelle société libérale les citoyens ne pouvaient aliéner leurs biens ni leur volonté et ils devaient toujours garder la liberté de choisir et celle de changer d'état de vie et de profession. En outre, selon la mentalité libérale, les moines étaient

considérés comme une classe improductive, appelée « mainmorte » et leur style de vie contemplative était considéré comme une « *fuga mundi* »[359]. C'est pour cela que les nouveaux États libéraux ne reconnaissaient aucune valeur civile aux vœux solennels et n'acceptaient pas la reconstitution des Ordres anciens. Cela explique que les membres, masculins ou féminins, des nouvelles congrégations (appelé[e]s en français « congréganiste[s][360] » et non pas « religieux[361] ») s'investirent dans l'évangélisation des pauvres par le biais d'œuvres à caractère social, comme l'étaient une école ou un hôpital. Ces tâches donnèrent du crédit aux nouveaux Instituts grâce à leur fonction sociale. Ils purent ainsi être acceptés par les nouveaux gouvernements libéraux. Il faut se rappeler que Napoléon avait seulement autorisé les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul et toléré les Frères des Écoles Chrétiennes. En conséquence, les nouveaux religieux ne purent qu'émettre des vœux simples, qui constituaient, en quelque sorte des vœux privés et temporaires dont on pouvait se démettre pour retourner à la vie civile. Ce fut la raison pour laquelle le Droit Canonique de cette époque ne reconnut pas les nouvelles congrégations comme des formes authentiques de vie religieuse. Il fallut attendre 1900 pour que, par la Constitution Apostolique *Conditae a Christo*, Léon XIII reconnaisse les vœux simples des religieuses comme une forme authentique de vie consacrée.

Le gouvernement de la Restauration approuva légalement les nouvelles congrégations féminines par la loi du 24 mai 1825, en vertu de leur utilité sociale. Ainsi naissait donc le « catholicisme des œuvres » : le christianisme, l'Église et les organisations religieuses étaient reconnus par la mentalité libérale pour leur utilité publique, en tant qu'ils participaient au bien social. Au même moment, l'Église fut de nouveau séparée de l'État libéral. Dès lors, ce n'était plus l'appartenance religieuse qui constituait le lien sociopolitique de la nation, mais le fait que les citoyens soient unis à l'État par la Constitution et le Code Civil. Ainsi, dans la nouvelle société libérale, l'Église devait trouver le nouveau lieu social où elle pourrait vivre et exercer sa mission. Si l'Église de l'époque ne pouvait plus prendre appui sur l'État pour exercer sa mission d'évangélisation, alors le

[359] « *fuga mundi* », en latin dans le texte : « fuite du monde ». [NDT].
[360] En français dans le texte, [NDT].
[361] *Idem*, [NDT].

milieu social où elle la vivrait serait le peuple, c'est-à-dire la grande masse des paysans qui formait alors la France et aussi les peuples d'Europe, à l'exception de l'Angleterre où avait déjà commencé la révolution industrielle. Dès lors, l'Église passait, après la Révolution, d'une ancienne situation où elle jouissait des privilèges de l'Ancien Régime – dans un contexte de chrétienté où il suffisait de conserver les pratiques religieuses sacramentelles – à un nouvel ordre social bourgeois, dans lequel elle était en mission au cœur des masses de paysans et d'artisans des petites villes. Certains historiens ont nommé ce passage « un nouvel Exode vers les pauvres », au salut desquels les religieuses et les religieux des nouvelles congrégations du XIX^{ème} siècle s'engagèrent : salut moral, social, politique, économique et culturel.

Une armée, ignorée par les historiens laïques, formée de milliers d'hommes et de femmes consacrés à Dieu par des vœux simples et vivant dans l'obéissance directe envers un Supérieur Général ou une Supérieure Générale, se mit au service de l'éducation des enfants des zones rurales de France, de la prise en charge des personnes âgées, des soins aux malades, de l'attention aux femmes et aux orphelins... c'était leur manière publique de vivre la charité. C'est à cet Exode vers les pauvres, que vivait la vie religieuse née au XIX^{ème} siècle, que l'on donna le nom de « mouvement congréganiste ». Et c'est dans ce contexte ecclésial et social que nous devons situer la fondation des deux nouveaux Instituts religieux par M. Chaminade et ses disciples ainsi que l'engagement dans l'apostolat de l'enseignement.

b) L'identité missionnaire de la Société de Marie.

Le processus de fondation du nouvel Institut religieux dirigé par M. Chaminade s'étendit sur une année : du 2 octobre 1817 – à la fin de la retraite de Saint Laurent – jusqu'à la profession des vœux simples des nouveaux religieux, le 5 septembre 1818, qui fut faite à la fin de la seconde retraite de Saint Laurent. En cette année de probation, il était urgent de choisir concrètement, le plus rapidement possible, le type d'œuvre qui permettrait de mettre place le programme missionnaire de Chaminade et de ses disciples. En effet, de cette décision dépendaient de nombreux éléments de la vie interne et de la vie publique de la nouvelle association religieuse : l'organisation de la vie quotidienne, la formation de ses nouveaux membres, les

ressources financières pour soutenir les œuvres, l'obtention de la nécessaire reconnaissance légale de la part des autorités civiles pour pouvoir exercer la mission apostolique et aussi les démarches pour l'approbation canonique du nouvel Institut religieux par l'Évêque de Bordeaux et le Saint Siège.

Comme nous l'avons dit, au sens strict, la Société de Marie n'est pas une congrégation enseignante. Mais elle est née, tout comme l'ensemble des œuvres apostoliques que suscita le projet missionnaire du Père Guillaume Joseph Chaminade, pour annoncer et soutenir la foi catholique, dans le but de compenser le nouveau phénomène social que constituait l'abandon massif de la religion, dans le cadre culturel de la modernité. En revanche, cette mission pouvait être mise en œuvre par toutes sortes de moyens et d'activités. De fait, au début de la fondation, le Père Chaminade pensait que le meilleur moyen de propager la connaissance et la pratique de la doctrine et de la morale catholiques était de faire en sorte que ses religieuses et ses religieux animent l'œuvre de la Congrégation mariale des laïcs. Mère Adèle de Trenquelléon l'explique en ces termes à Émilie de Rodat, fondatrice de la Sainte Famille de Villefranche : « Notre principale œuvre est la formation et le soutien des Congrégations. Vous ne sauriez croire le bien que produisent ces Congrégations ! » (Agen, 21-VI-1819, *in* L A, II, p. 45).

2. Signification de l'engagement scolaire marianiste

Le choix de l'école par les disciples de M. Chaminade, comme moyen de restaurer le catholicisme dans la société française après la Révolution, est lié à un ensemble de causes, intrinsèquement liées, qui ont une valeur conjoncturelle mais qui appartiennent néanmoins à l'identité spirituelle et missionnaire de la Société de Marie. Voici *les quatre causes qui, selon moi, ont contribué au choix de l'apostolat scolaire.*

a) L'école comme instrument pour la formation de la France moderne

La première cause doit être située dans *le contexte culturel et social de la France de la Restauration (1815-1848).* À cette époque, les classes cultivées, les entrepreneurs, les hommes politiques, le clergé et le gouvernement libéral avaient la conviction que la scolarisation des enfants était nécessaire à l'intégration du peuple français dans les rouages de la vie politique, économique, culturelle et militaire du nouvel État libéral. Ils voyaient là une condition du bon fonctionnement du nouveau régime parlementaire et un chemin pour le progrès matériel de la nation. À cette fin, ils se proposaient de scolariser la population, en très grande majorité rurale. Cette politique d'instruction fut nommée « moralisation du peuple ». Il s'agissait d'arracher à ce que l'on appela « la culture de la pauvreté » la masse des paysans qui constituaient la société française de l'époque. Il faut prendre conscience qu'en 1845 la France comptait 34 750 000 habitants, dont 26 750 000 vivaient dans de petites agglomérations rurales et seulement 8 millions dans des villes de plus de 2 000 habitants ; en1850 la population atteignait 35 780 000 habitants, dont 26 650 000 étaient restés en milieu rural et seulement 9 130 000 vivaient en ville. Cette population paysanne manquait d'hygiène, de soins médicaux, d'assistance aux enfants, aux personnes âgées et aux malades. De mauvais traitements sévissaient fréquemment au sein des familles. L'analphabétisme, le manque de communication, l'isolement et l'ignorance de ce qui se passait en dehors du microcosme rural régnaient dans ces campagnes. L'école pouvait dès lors se convertir en instrument de formation morale, en moyen de tirer les groupes sociaux ruraux hors de leur retard et de leur abandon séculaires pour les socialiser et les intégrer aux nouvelles formes de vie de l'État libéral.

C'est ainsi que, pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle, se fit jour une demande massive de religieux enseignants pour la direction des écoles rurales, communales ou paroissiales. La période pendant laquelle il y eut le plus grand nombre de créations d'écoles rurales s'étendit de 1820 à 1859. Ces écoles avaient besoin d'un grand nombre de maîtres du primaire. Les communes et toute la société firent appel aux religieux et aux religieuses des nouvelles congrégations qui, pour de faibles salaires, consacraient leur vie à l'éducation des enfants. Les nouveaux religieux formèrent une armée d'ouvriers de la charité qui, sans faire de bruit, étendirent leur action éducative et leur soutien au sein des milieux rural et urbain et contribuèrent ainsi à l'amélioration morale et culturelle

de la population. Tel historien a ainsi pu parler de cette éclosion de la vie religieuse au XIX^{ème} siècle comme d' «une révolution silencieuse ».

Cette dynamique scolaire reçut sa reconnaissance légale par la loi Guizot du 20 juin 1833. Cette loi prévoyait une école élémentaire par commune, sous la responsabilité de celle-ci. Les élèves devaient payer et la commune aiderait les plus pauvres. La loi reconnaissait la liberté de l'enseignement élémentaire. Face au manque de maîtres formés, les petites communes rurales pouvaient dès lors recourir aux religieux des nouvelles congrégations, que l'on embauchait pour de faibles salaires. C'est ainsi que l'enseignement primaire fut confié à l'Église, entre les mains des membres de ces congrégations. La France comptait en 1830 près de 31 000 religieux et religieuses. Ils formaient une foule de frères et de sœurs qui s'engageaient à l'éducation scolaire des enfants dans les petites villes et « *villages*[362] » de France. La loi Guizot répondait au programme politique de la monarchie de Louis Philippe (1830-1848), basé sur la défense de l'ordre intérieur, la paix internationale et le développement économique du pays. Guizot croyait que l'éducation engendrerait la moralisation du monde rural, la fin des superstitions et des coutumes rustiques, ancrées dans un patriarcat rigide. Enfin, la scolarisation des masses paysannes, les plus nombreuses, les plus pauvres et les plus analphabètes du pays, permettrait leur intégration dans le corps de la nation, favorisant par-là la cohésion sociale.

C'est ainsi que, en se consacrant à l'enseignement – principalement dans les écoles primaires communales – les religieux marianistes participèrent à l'entreprise du catholicisme français qui voulait moraliser, instruire et rechristianiser les nombreux pauvres des campagnes et les intégrer de la sorte au sein du nouveau contexte politico-culturel de la société libérale. De cette façon, l'entrée de la Société de Marie dans l'apostolat de l'enseignement permit l'insertion des Marianistes dans la culture moderne et lui fournit un contexte socialement institutionnalisé pour une propagation efficace de la foi catholique aux générations montantes.

[362] En français dans le texte, [NDT].

b) Le clergé et la situation scolaire française

Les ecclésiastiques français participèrent au programme politique, social et culturel que nous venons d'exposer. Dans ce sens, **le second motif** pour lequel la Société de Marie orienta son activité missionnaire vers les écoles doit être mis en relation avec *la préoccupation de toute l'Église de France envers l'éducation religieuse de l'enfance et de la jeunesse*. Les ecclésiastiques et les Papes de l'époque moderne ont vu en l'école le moyen de mettre en œuvre la formation morale de la personne et le lieu où transmettre les contenus de la foi en dialogue avec les humanités et les sciences modernes. Les institutions scolaires catholiques se muèrent en lieux sociaux où les élèves pouvaient vivre, avec leurs enseignants religieux, la pratique de leur foi catholique et d'autres activités sociales d'ordre culturel et récréatif, préservant la foi catholique de la sécularisation de la culture moderne. Cela s'étendait aux familles et aux anciens élèves. Dans ce sens, le Père Chaminade appelait l'école catholique une « mission permanente » parce qu'elle permettait de vivre la foi catholique sous la forme d'une modernité modérée.

Les fondations de congrégations religieuses enseignantes furent très nombreuses en France au cours du XIX[ème] siècle et il y eût plusieurs tentatives pour créer une ligue de l'enseignement catholique. Dans ce cadre, il est bon de rappeler que le Supérieur des Frères de la Doctrine Chrétienne, le père Ignace Mertian, proposa en 1822 au Père Chaminade d'unir leurs deux Instituts religieux pour former une congrégation de religieux enseignants qui, sous le nom de *Petits Frères*[363], agiraient dans toutes les populations rurales de France. Le curé de Colroy (dans les Vosges), le père Fréchard, Supérieur d'une autre congrégation religieuse : les *Frères de la Doctrine Chrétienne de Nancy,* eut la même intention : réunir ses religieux avec ceux du Père Chaminade. De la même façon, le père Bardenet, poussa les Marianistes à acheter Saint-Rémy en 1823 pour qu'ils prennent en charge l'École Normale du Diocèse de Besançon que dirigeaient les *Missionnaires Diocésains de Beaupré.*

Cet objectif pastoral de l'Église de France était bien apprécié également par les congréganistes du Père Chaminade, qui étaient restés fort impressionnés par les conférences que le célèbre orateur,

[363] En français dans le texte, [NDT].

Monseigneur Frayssinous (1765-1841) – futur Ministre de l'Instruction Publique et Directeur Général de l'*Université*[364] – avait données en la cathédrale de Bordeaux au cours du carême 1817. Le prélat y avait affirmé que les Lycées publics étaient devenus des écoles d'immoralité et d'athéisme et que, par conséquent, l'éducation chrétienne de la jeunesse était une urgence pastorale. Ces conférences orientèrent fortement la pensée des futurs religieux marianistes vers l'apostolat de l'éducation.

c) La pensée du Fondateur

Dans le même sens, **une troisième cause** déterminante qui nous explique l'orientation scolaire des premiers religieux marianistes se trouve dans *la pensée du Père Chaminade*, sans l'approbation duquel les membres de la Société de Marie naissante n'auraient pas dirigé leur action vers le domaine scolaire. C'est pour cela que j'ose soutenir que l'activité enseignante marianiste se situe au cœur missionnaire du charisme de fondation : former les nouvelles générations dans la foi catholique. Ce n'est pas, comme l'idée apparaît parfois à la lecture de certains écrits des historiens du Père Chaminade, une simple excuse conjoncturelle qui permettait aux nouveaux religieux d'avoir un moyen de subsistance économique.

Le Père Chaminade avait été professeur de mathématiques au Collège-Séminaire Saint Charles Borromée de Mussidan. Les prêtres de Saint Charles faisaient vœu, selon leur Règle, de se consacrer à l'évangélisation des jeunes au moyen de l'éducation scolaire. À l'image des Collèges de la Compagnie de Jésus, deux prêtres et un laïc avaient fondé en 1744 le Collège Royal Saint Charles pour l'éducation de la jeunesse avec le but de ramener à la foi catholique la population touchée par les nouvelles doctrines du déisme et de l'indifférence religieuse issues de l'esprit des Lumières. Le Père Chaminade, face à ce nouveau courant de pensée, tint toujours la même position apologétique pour la foi catholique.

En effet, Chaminade comprit que la Société de Marie naissante devait orienter son engagement pastoral vers l'enseignement des classes moyennes et vers les écoles primaires gratuites pour le peuple, soumises à la propagande des idées déistes et libérales. Dans les

[364] *Idem.*

Lycées et les écoles communales, les professeurs et les maîtres éduquaient les jeunes dans une pensée a-religieuse, quand elle n'était pas franchement contraire à la doctrine et aux vertus chrétiennes. Le Père Chaminade souffrait beaucoup de cette situation. « L'esprit philosophique s'introduit jusque dans les hameaux, corrompt tous les âges, toutes les conditions et tous les sexes, en employant très adroitement toutes sortes de moyens. », écrivait-il le 11 juin 1824 au Directeur du Séminaire de Besançon, le père Breuillot[365]. Et le 22 février 1830, il avertissait le père Lalanne en ces termes : « Nous sommes dans un siècle où l'on fait raisonner ou plutôt déraisonner jusqu'aux paysans des campagnes, et souvent même jusqu'aux domestiques dans les villes.». De même, dans une lettre au père Caillet, le 28 juin 1825, il écrit : « [...] [M. d'Amécourt][366] verra que cette œuvre des Écoles normales est directement en opposition à la marche tracée par d'Alembert, pour introduire par les Maîtres d'écoles le philosophisme jusque dans les campagnes les plus éloignées des villes. »[367]. Finalement, dans la supplique du 16 septembre 1838 au Pape Grégoire XVI par laquelle il sollicite l'approbation des Constitutions, Chaminade explique au Pape que : « Le philosophisme et le protestantisme, favorisés en France par le pouvoir, se sont emparés de l'opinion publique et des écoles, [...] »[368]. Pour cette raison « J'ai cru devant Dieu (...), qu'il fallait fonder deux Ordres nouveaux, l'un de vierges et l'autre de jeunes gens, qui (...) disputassent à la propagande (...) le terrain des écoles, en ouvrant des classes de tout degré et de tout objet, spécialement à la classe du peuple, la plus nombreuse et la plus délaissée. »[369].

Cette pensée fut résumée par Chaminade dans les Constitutions de la Société de Marie de 1839 : « Que de conquêtes le philosophisme moderne a faites dans le royaume de J.C.! La foi s'est affaiblie, (...). Combien peu il y a d'éducation chrétienne ! La génération naissante trouve si peu de maîtres qui s'attachent à former l'esprit et le cœur au christianisme ! [...] » (Art. 339). Et de poursuivre : « Parmi les moyens que l'esprit du Seigneur dans sa miséricorde a donnés aux hommes pour arrêter les progrès de l'impiété et du libertinage, il a

[365] Chaminade, L. I, 296, p. 580, [NDT].
[366] Les [ ] sont de nous, les ( ) sont de l'auteur de la conférence, [NDT].
[367] Chaminade, L. II, 353, p.69, [NDT].
[368] Chaminade, L. IV, 1076, p. 374, [NDT].
[369] *Ibid*., pp. 374-375, [NDT].

daigné inspirer une association composée de tous les talents et de tous les états, prêtres et laïques, dont le principal objet est de former l'enfance et la jeunesse de toute classe ; c'est la Société de Marie. » (Art. 340) De telle sorte que, dans ces Constitutions, il définit l'œuvre de « l'éducation chrétienne » (Titre I)[370] comme un des « [...] moyens par lesquels on peut insinuer la religion dans l'esprit et dans le cœur des hommes, et les élever ainsi depuis la tendre enfance jusqu'à l'âge le plus avancé, à la profession fervente et fidèle d'un vrai christianisme. [...] » (Art. 251). Aussitôt, Chaminade conclut, dans l'article 254, en écrivant : « C'est par un effet de cette prédilection pour la première jeunesse et pour ces petits enfants que Jésus comblait de ses divines caresses que la Société de Marie a déclaré dans ses Constitutions civiles, qu'elle se vouait à l'enseignement primaire ».

Dans ce contexte, le Père Chaminade considéra l'éduction chrétienne de la jeunesse comme un déploiement de son projet missionnaire de rechristianiser la France. Il s'exprima ainsi chaque fois qu'il eut l'occasion d'exposer la raison de l'apostolat scolaire marianiste : en juin 1822, il écrivit au curé de Colroy, en lui expliquant que : « [les] Écoles chrétiennes, dirigées selon le plan adopté par l'Institut de Marie et conduites par des religieux qu'il destine à cette bonne œuvre, sont un puissant moyen de réformer le peuple. Les enfants y font généralement des progrès si rapides, et y deviennent si dociles et si chrétiens, qu'ils portent la bonne odeur de la vertu et de la religion dans leurs familles. Les enfants deviennent comme les apôtres de leurs parents, et leur apostolat produit toujours quelque heureux fruit ; c'est ce qui me fait appeler ces Écoles un moyen de réformer le peuple. »[371] Dans la lettre du 24 août 1839, d'une importance capitale, adressée aux prêtres marianistes qui, en septembre, devaient prêcher la retraite à leurs frères religieux, il dit : « [...], le *vœu d'enseignement*[372] que nous faisons, pour nous être commun avec d'autres Ordres, est autrement plus étendu dans la Société et dans l'Institut que partout ailleurs. Réalisant dans son objet la parole de Marie : « Faites tout ce qu'il vous dira », il atteint toutes les classes, tous les sexes et tous les âges, mais le jeune âge et les pauvres surtout, de sorte qu'il nous distingue

[370] Du Livre Premier, [NDT].
[371] Chaminade, L. I, 203, p. 348, [NDT].
[372] En italiques dans les Lettres de M. Chaminade, éd. de Nivelles, Belgique, [NDT].

réellement de toutes les Sociétés qui émettent le même vœu. »[373]. Il est clair que, pour nous, l'école est un instrument d'évangélisation.

d) L'engagement des séminaristes Collineau et Lalanne dans l'enseignement

Par conséquent, dans le contexte de la pensée du clergé français, du Père Chaminade et avec la nécessité sociale de « moraliser le peuple », *le groupe fondateur comprit que le moyen pastoral le plus approprié à ce moment pour annoncer la foi était l'enseignement scolaire des enfants et des jeunes*. M. David Monier et les séminaristes Collineau et Lalanne étaient de cet avis. Ces derniers travaillaient à la *Pension Estebenet*. Bien entendu, Chaminade avait la même opinion. Sans son approbation, une décision institutionnelle d'une telle importance n'eut pu être prise.

Nous pouvons dire que la quatrième cause qui favorisa l'orientation de la Société de Marie vers l'enseignement fut le fait que Collineau et Lalanne, ainsi que M. Auguste Brougnon-Perrière, étaient enseignants à la Pension de M. Estebenet, quant à lui congréganiste du Père Chaminade. Ce point mérite que nous nous le développions dans un autre paragraphe.

3. Les premières œuvres scolaires de la Société de Marie

La déplorable situation religieuse et morale des enfants des campagnes et des classes populaires de la ville, associée à la demande d'instruction venant des familles de commerçants bordelais pour que leurs enfants puissent reprendre les affaires familiales, contribua à ce que Chaminade et les premiers marianistes penchent vers le projet de l'enseignement comme la tâche apostolique de la « Petite Société ».

a) Pension Auguste (rue des Menuts) - Institution Sainte Marie (rue du Mirail) (1819)

Se rapporter à la première partie du présent ouvrage,

[373] Chaminade, L. V, 1163, p. 78, [NDT].

Chapitre 4, § 1, p. 52, où cette partie de la conférence est déjà reprise.

b) Première école communale primaire à Agen (1820)

Se reporter à la première partie du présent ouvrage, Chapitre 4, § 2, p.56, où cette partie de la conférence est déjà reprise.

4. L'apostolat scolaire dans la spiritualité et la mission marianistes

J'aimerais terminer cet exposé avec la présentation de six thèses reliées entre-elles qui, selon moi, permettent de définir l'activité scolaire de la Société de Marie comme partie intrinsèque de la spiritualité et de la mission marianiste. Chacune de ces thèses mériterait une explication spécifique.

1°) La pensée moderne a établi que *sans école, il n'y a pas de démocratie ni de développement économique*. Si nous voulons vivre en paix et progresser ensemble, nous devons croire fermement à la valeur civilisatrice de la tâche éducative scolaire. Ceci s'appelait, au XIX^{ème} siècle : « moraliser le peuple ».

2°) La sens marianiste de l'évangélisation est intimement lié au développement moral et social de la personne et des groupes sociaux vers lesquels nous tournons notre attention d'enseignants. D'après notre origine, qui se trouve au cœur du mouvement congréganiste, nous devons *transmettre la foi au moyen d'œuvres et d'institutions qui travaillent à l'amélioration de la société.* Dans ce sens, les institutions marianistes d'enseignement constituent de puissants agents de civilisation et de développement matériel et moral.

3°) J'affirme qu'*un établissement scolaire marianiste est une mission permanente,* car c'est un lieu où l'on peut transmettre la foi catholique

aux élèves, à leur famille, aux anciens élèves et aux professeurs laïcs. Une école marianiste n'est pas seulement un lieu de travail, mais un lieu de convivialité et de relations humaines au sein desquelles la personne de l'enfant et du jeune peut s'épanouir et où l'on fait l'expérience de la vie communautaire et ecclésiale chrétienne.

4°) *Un établissement scolaire marianiste permet l'expression et la mise en pratique de notre composition mixte,* tant au sens plus restreint d'un travail commun entre religieux frères et religieux prêtres, qu'au sens plus large d'une Famille Marianiste formée de religieux et de laïcs marianistes.

À ce titre, l'école marianiste constitue une présence catholique et ecclésiale dans le champ de l'éducation. Religieux et laïcs, nous y travaillons à l'évangélisation et nous y contribuons à la construction de la société civile. L'école nous donne le moyen d'agir dans une atmosphère de sécularisation (elle n'est pas cléricale comme le sont d'autres lieux de vie et de mission de l'Église). C'est au cœur de cette sécularisation que nous sommes nés et que nous sommes appelés à évangéliser par notre travail d'enseignants.

5°) Je pense que pour pouvoir exercer notre mission d'évangélisation, *nous devons vivre une incarnation dans l'histoire et dans les institutions.* Cela signifie que nous devons posséder des œuvres éducatives, si possible en pleine propriété, comme condition de possibilité et d'efficacité réelle de notre action. Là où la gestion, la législation, l'économie et l'activité enseignante sont des composantes intrinsèques de la vie et de la mission selon le charisme marianiste, là se retrouvent les réalités existentielles de la modernité, au sein de laquelle nous sommes nés. En outre, précisément grâce à leur réalisme institutionnel, les œuvres scolaires marianistes nous permettent d'implanter, en un pays ou en un lieu, la Société de Marie et, par extension, la Famille Marianiste.

6°) Enfin, je vous parle à présent en tant que Postulateur général de la Société de Marie, intéressé par la sainteté marianiste et par la sanctification ou la vie spirituelle des laïcs et des religieux marianistes. Je voudrais vous rendre attentifs au fait que la nouvelle spiritualité ou la forme de sainteté qui a jailli du Concile Vatican II a trouvé son inspiration dans la Constitution Pastorale *Gaudium et Spes.* L'homme d'aujourd'hui fait l'expérience de la présence et de

> l'action de Dieu dans le monde au cœur de l'activité humaine de transformation des réalités terrestres afin de les ordonner, tout en reconnaissant leur juste autonomie, vers l'horizon du salut dans le Royaume (GS 33-39). L'activité enseignante dans l'école, de par sa nature séculière, a été et demeure pour les religieux marianistes un puissant instrument, non seulement de mission envers les autres, mais aussi de sanctification personnelle. »[374]

3.2.3. Quelques traits marquants de la pensée de Chaminade

Compte-tenu du chemin que nous avons parcouru jusqu'à présent, nous n'envisageons pas, bien évidemment, de réaliser une étude exhaustive la pensée de Chaminade. Nous pensons – et nous espérons ne pas nous tromper – que le lecteur qui aurait été néophyte à la réception de la présente collection *Éducation Marianiste, tradition et projet*, étant à présent au cœur du quatrième volume de celle-ci, n'est plus tout-à-fait un débutant. De plus, comme il est prévu que ces ouvrages puissent être lus et travaillés, seul ou en groupe, sans forcément procéder au préalable à une lecture cursive de la collection, il se peut qu'actuellement, une personne soit en train de lire ce paragraphe, alors même que ce volume 4 est le premier – mais, nous le souhaitons de tout cœur, pas le dernier ! – qu'elle aborde. Qu'à cela ne tienne, nous pensons que l'itinéraire que nous avons tenté de baliser, non seulement n'aura perdu personne en chemin, mais permettra à ce lecteur, qui « découvre Chaminade et l'éducation marianiste » de lire ce qui reste à venir en ayant déjà intégré une assez bonne part de l'histoire, des fondements, des choix et des projets qui ont présidé à la mise en œuvre de la grande aventure de l'éducation marianiste !

[374] Antonio GASCÓN, sm, « Signification et origine… », *op. cit.,* texte intégral de la traduction française, à l'exception du § 4. a. p. 7 et du § 4. b. p. 8, déjà repris dans la première partie du présent ouvrage.

Si, enfin, un lecteur, venant de tomber par hasard sur la page que nous sommes en train d'écrire avant que d'avoir lu rien d'autre sur le sujet, nous lui conseillerions, au cas où il penserait avoir besoin de connaître « l'histoire, les fondements, les choix et les projets » qui sous-tendent cette belle aventure, de se plonger dans les pages qui précèdent. Non seulement, d'ailleurs, au cas où il penserait en avoir besoin, mais même s'il ne le pensait pas ! En effet, le projet et la pensée de Chaminade ont une cohérence et s'expliquent par l'histoire de ce prêtre, le contexte dans lequel il a grandi, puis mûri, les sources qui l'ont influencé, les évènements qui ont marqué sa foi, le chemin de sa vie spirituelle, le développement de sa pensée théologique, spirituelle et pastorale… Son projet et sa pensée s'expliquent, aussi, par l'action de Dieu en lui – le travail de la Grâce – et par sa propre réponse, par ce qui fait que cette personne singulière[375], a pu se voir confier par Dieu un projet spirituel missionnaire qui répondait à un besoin de l'Église et du monde et qui se caractérise par une certaine manière de mettre en résonnance telles ou telles harmoniques de l'Évangile avec certains appels du monde, auquel cette Bonne Nouvelle est à proposer. Une Bonne Nouvelle, c'est-à-dire non pas seulement une information, un concept ou – pire, peut-être ! – une idéologie, mais réellement une Parole de Dieu qui change nos cœurs et – par là-même – transforme, grâce à notre action, notre un monde en un lieu d'*attente* de Dieu et –en même temps – de Sa *présence* transformante déjà à l'œuvre[376]. En un mot, il faut que cette Bonne

[375] Non pas au sens où le père Chaminade serait un « être singulier », c'est-à-dire un « original », mais au sens où il est une personne humaine, dans la singularité de son être et de sa vie et que c'est dans la vie de cette personne que s'est jouée la rencontre entre les appels de Dieu, la perception des besoins du monde et la réponse donnée librement et généreusement.

[376] Une formulation contemporaine de l'annonce de la Bonne Nouvelle peut, par exemple, être trouvée chez un théologien spiritain nigérian, Bède UKWUIJE, *Trinité et inculturation*, ICP/DDB 2008, p. 426 : « Si l'Église est avant tout bénéficiaire de l'amour incommensurable de Dieu pour l'humanité, si grâce à l'Esprit Saint, les croyants sont des témoins vivants de l'éternelle nouveauté de l'amour de Dieu qui crée l'histoire et ouvre un

Nouvelle soit – avec nous et par nous, à la suite des fondateurs comme Chaminade – avènement du Royaume de Dieu !

Arrêtons-nous un peu en chemin et faisons le point… regardons le chemin parcouru.

Dans une première partie, nous avons vu naître et se développer, dans le contexte des lieux et de l'histoire qui furent ceux de Chaminade et ceux de ses premiers compagnons, la forme que prenait le projet du fondateur en réponse aux appels de Dieu. Ce projet, celui de fonder une famille spirituelle, commencé en regroupant des laïcs qui souhaitaient mieux connaître leur foi et mieux la traduire en acte, puis continué avec celles et ceux qui pensaient s'engager dans la vie religieuse, a donné naissance à un engagement missionnaire d'éducation de la foi. De là est venue l'idée de former les intelligences et les cœurs, bref, les personnes tout entières, au sein d'Institutions éducatives. La première partie du présent ouvrage nous en a montré la naissance et le brillant développement, non seulement à Bordeaux et Agen et dans quelques autres régions de France, mais aussi – et assez rapidement – dans le monde entier.

Dans une deuxième partie, nous nous sommes attachés à exposer les fondements de l'orientation missionnaire marianiste, d'abord parce que l'éducation est une mission où l'Église a toute sa place et, ensuite, parce que la pensée théologique et pastorale de G.-J. Chaminade a donné naissance aux axes fondamentaux d'une

---

avenir, même à celui qui n'est pas aimable, alors la mission devrait être d'abord un récit joyeux des merveilles de Dieu. »

pensée de la mission éducative ainsi qu'aux traits typiquement marianistes d'un style d'éducation.

Dans la troisième partie, au cœur de laquelle nous sommes actuellement, nous avons tenté de mettre en évidence l'itinéraire spirituel que Chaminade a vécu et – dans le même temps – mis en forme, depuis les sources et les courants qui l'ont influencé jusqu'au choix de s'engager, de manière prioritaire, dans la mission éducative – et dans la mission éducative institutionnelle – en passant par le *point nodal*[377] qui est, selon Roger Bichelberger, l'articulation entre un projet d'*itinéraire spirituel de la sainteté*[378] et un *projet missionnaire d'éducation intégrale de la personne, par le moyen essentiel qu'est l'éducation de la foi*[379]. Cette foi, selon Chaminade, doit devenir une foi qui se comprend, une foi qui aime et une foi qui agit. Ces deux aspects – itinéraire de sainteté et mission éducative – sont plus encore qu'articulés, ils constituent comme les deux faces d'une même pièce de monnaie. Pour prendre – si on nous le permet – une métaphore empruntée aux Sciences de la Nature[380] – *sainteté et mission* sont comme *le milieu intracellulaire et le milieu extracellulaire*, dont on sait bien, désormais, qu'ils sont en intense communication, parcourus en permanence par des flux entrants et sortants. Pour poursuivre avec cette métaphore, il nous faut préciser que, si la mission est à la vie spirituelle ce que le milieu extracellulaire est au cytoplasme, l'interface entre les deux aspects, qui en biologie porte le nom de *membrane*, n'est pas seulement une vague limite mais un véritable « monde » en mouvement, un « monde » sensible aux influences externes et internes, un « monde » qui sait parfaitement réguler ces influences et maintenir l'ensemble en un équilibre aussi harmonieux que dynamique. Qu'est

[377] Cette expression est de nous.
[378] *Idem*
[379] *Id.*
[380] Que nous enseignâmes *illo tempore.*

donc, en langage marianiste, cette *membrane*, considérée comme une interface dynamique entre l'interne et l'externe, qui distingue les deux pour les unir et qui les unit en les distinguant – « Union sans confusion », aurait dit Chaminade ? Qu'est donc cette *membrane* qui fait en sorte de ne pas cloisonner mais de permettre un fonctionnement harmonieux, de permettre, en fait, rien moins que la vie ? Eh bien, cette « interface », c'est pour nous, marianistes, *l'alliance que nous faisons avec Marie*, elle qui s'engage à nous former, en son sein, sous l'action de l'Esprit, à la ressemblance du Christ. Mais une alliance vue comme un contrat (*Cf.* R. Bichelberger[381]) au titre duquel nous nous engageons à participer à sa mission maternelle d'engendrer la vie divine, à la ressemblance du Christ, en chaque être humain ou, si l'on préfère, à former le Christ, avec Marie, sous l'action de l'Esprit Saint, en chacune et en chacun de celles et ceux à qui nous sommes envoyés, afin que le Christ soit réellement l'aîné d' « une multitude de frères que [Marie] forme dans la foi »[382]. Ainsi, nous contribuons, par l'École en particulier, mais pas uniquement par l'École, à ce que grandisse le Corps du Christ[383] et à ce qu'advienne le Royaume de Dieu, pour le plus grand bonheur de tous et le salut de l'Humanité. Oui, si, avec R. Bichelberger, nous pensons que ce que nous avons appelé le *point nodal* est à chercher du côté de la sainteté et de la conformité au Christ, itinéraires qui sont intrinsèquement missionnaires, nous pensons que *le cœur de ce point nodal* réside, pour nous, marianistes, en notre alliance missionnaire avec Marie, qui nous fait participer à la maternité spirituelle de celle qui fut la mère de « Jésus-Christ, Fils de Dieu, devenu Fils de marie pour le salut des hommes »[384].

---

[381] Cette fois-ci l'expression, de Chaminade, est citée par R. Bichelberger, *cf. supra* p. 306.
[382] *Cf. Règle SM,* art. 6.
[383] Tiens, encore une métaphore biologique !
[384] *Cf. R.,* art. 2.

Ce retour sur notre itinéraire – ce « point d'étape » – étant fait, nous pouvons à présent considérer, de manière assez brève, « quelques traits marquants de la pensée de Chaminade ». Pour ce faire, et à l'instar du procédé que nous avions mis en œuvre pour nos travaux sur les fondements bibliques de l'éducation marianiste[385], mais de manière encore plus simple, nous avons relevé l'ensemble des citations chaminadiennes qui figurent sur les pages de gauche des débuts de Chapitre, dans l'édition française de la Règle de la Société de Marie.[386] De même que nous l'avions supposé pour les citations bibliques, nous faisons l'hypothèse que, si les responsables de l'édition française de la Règle ont choisi d'y inscrire ces passages – qui ne font pas partie, rappelons-le, du texte-même de la Règle, mais qui ressortissent à la pensée du Fondateur – afin d'illustrer, ou plutôt de mettre en lumière, les fondements des chapitres correspondants, c'est bien qu'ils sont assez typiques[387] de son intention. Pour chacun des 14 passages ainsi relevés, nous adopterons la démarche suivante :

1) Nous indiquerons *in extenso* le passage, tel que cité, avec sa référence.

2) Nous ferons le rapprochement avec le titre et le contenu du Chapitre de la Règle correspondant.

3) Nous donnerons un bref commentaire, essentiellement pour contextualiser l'extrait.

4) Nous tenterons d'en donner une application un peu « futuriste » par rapport à Chaminade en « ouvrant » le propos – souvent exprimé à destination des religieux – à toute personne souhaitant s'associer à l'esprit et à la mission

[385] *Cf. supra,* chap. 8, § 2.
[386] Édition de 1983 et édition de 2010, après la révision de la Règle en 2007.
[387] Presqu'au sens d' « idéal-typique ».

marianistes, et en en proposant l'une ou l'autre application contemporaine concrète.

Pour chaque citation, nous traverserons ces quatre temps, sans les mentionner explicitement à chaque fois. On trouvera donc, ci-dessous, les quatorze passages, accompagnés chacun d'un bref commentaire.

Au cours de cette brève étude, nous ne rappellerons pas à chaque fois – mais il convient de l'avoir présent à l'esprit – que ces passages de la pensée de Chaminade viennent en complément de passages de l'Écriture Sainte qui les précèdent et que c'est l'ensemble qui illustre les Chapitres de la Règle. Nous ne rappellerons pas non plus, par la suite, que ces textes, présents dans l'Edition française de la Règle, ne font pas partie du texte de celle-ci.

Les deux premières citations nous viennent des Constitutions, ce que nous appelons à présent la Règle (ou Règle de Vie), en son Livre Premier. À l'instar de la Constitution d'un pays, il s'agit d'un texte où sont consignées les normes essentielles qui rassemblent les religieux en une congrégation[388] : à la fois les données essentielles qui font sens pour les membres et les normes juridiques les plus fondamentales qui garantissent la cohésion autour du projet commun[389]. Cependant, la Règle – ou, comme on disait jusqu'à la première moitié du XXème siècle, les Constitutions, « […] a pour fin de nous guider vers l'accomplissement harmonieux de notre

[388] Ici, le terme « Congrégation » est employé au sens, contemporain, d'Institut Religieux, comme on dit « la Société de Marie est une Congrégation religieuse ». Il ne s'agit plus de « la Congrégation » – ou groupe de laïcs – fondée par Chaminade en 1800, qui correspond actuellement aux Communautés Laïques Marianistes (CLM) ou Fraternités Marianistes. *Cf. infra,* note, p. 495.

[389] Si le Livre Second de la Règle actuelle contient des indications plus concrètes, il convient de préciser que « [Les] deux [Livres] ont également force de loi et obligent l'ensemble des religieux, des communautés et des Provinces ». (R. art. 110 b).

vocation et de notre mission marianistes, dans un esprit de charité et de liberté spirituelle. L'esprit de la Société, c'est l'esprit de Marie »[390]. Il ne s'agit donc pas de données juridiques « sèches », mais d'un cadre où pourra s'exercer notre liberté personnelle et collective, garanties qu'elles sont, précisément, par ce cadre, mais surtout par le sens et l'esprit qui ont présidé à sa rédaction et que ce cadre est chargé de maintenir vivants. Dès lors, il est tout naturel de trouver, dans les Constitution de 1839,[391] dont nous savons qu'elles expriment véritablement la pensée du Fondateur, des éléments qui synthétisent avec force la théologie et la spiritualité marianistes. Ainsi, la première citation énonce :

> « C'est de Marie que Jésus est né ; nourri et élevé par elle, il ne s'en est point séparé dans tout le cours de sa vie mortelle ; il lui a été soumis, et il l'a associée à tous ses travaux, à toutes ses douleurs et à tous ses mystères. La dévotion à Marie est donc le point le plus saillant de l'imitation de Jésus-Christ. » (Constitutions de 1839, art. 5).

Comme nous l'avons dit plus haut, ici, *dévotion à Marie* ne désigne nulle ferveur excessivement dévote, voire bigote, ni quelque exercice de piété surnuméraire qui ne saurait pas très bien se situer entre une tradition théologiquement fondée – mais aujourd'hui bien mal connue, y compris dans nombre de lieux d'Église – et une vision quasi-magique des « miracles de la Sainte Vierge », il ne s'agit pas non plus de donner à Marie une place qui ne lui revient pas. Au contraire, il s'agit bien de discerner et de contempler le rôle fondamental de Marie dans le Mystère de l'Incarnation et, par le fait-même, dans le dessein de salut que Dieu a envers l'humanité, et de s'en inspirer dans nos attitudes. Ce passage, qui éclaire le tout

[390] R. art. 114.

[391] Les deuxièmes en date, mais les premières, de 1829, n'auraient probablement pas été véritablement diffusées.

début du chapitre premier de la Règle, intitulé « La Société de Marie (Marianistes), donne sans doute, en termes chaminadiens, *la raison théologique fondamentale* de l'existence d'une spiritualité marianiste spécifique, que s'approprient ici, d'une manière particulière, les religieux de la Société de Marie. Mais, comme nous l'avons vu, en particulier avec Roger Bichelberger, cet itinéraire théologique, spirituel et intrinsèquement missionnaire, est proposé à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent participer à la mission marianiste en tant que marianistes (laïcs ou consacrés). De plus, toute personne qui participe à la vie et à la mission d'une œuvre marianiste, quel que soit son positionnement par rapport à la foi catholique ou à une autre confession, ou quelles que soient ses convictions, a le droit – et le devoir – de connaître la raison théologique qui a motivé la fondation de l'établissement où il travaille et où il vit et qui en demeure le fondement.

La deuxième citation, située au même endroit que la précédente, est tirée de ce qui fut regroupé au sein des *Écrits de Direction*, recueil d'instructions du père Chaminade pour aider les Supérieurs religieux et les Directeurs dans l'exercice de ce que nous appellerions maintenant « accompagnement spirituel », même si cette expression n'est pas parfaitement synonyme de « Direction »[392]. Cette citation apparaît comme un complément indispensable et – à nos yeux – inséparable, de la précédente :

---

[392] M. CORTÉS, dans l'article « Formation » du Dictionnaire de la Règle Marianiste, déjà cité, écrit : « L'Éducation est l'action d'éduquer, dont le sens étymologique est « faire sortir » (*e-ducere*), mettre les conditions pour qu'émergent les potentialités de la personne. *Cependant, quand nous employons ce mot, nous ne l'entendons pas comme une simple expansion de ce qui est en germe dans l'homme. Nous supposons que ce développement est guidé, orienté dans le bon sens. C'est pour cela que nous parlons aussi d'éducation dans le sens de* ***direction****, conduite de la personne, en insistant ainsi sur l'aspect orientatif de toute action pédagogique.* ». Dans le contexte des *Écrits de Direction*, il s'agit de l'action formative d'un Supérieur, d'un Directeur, envers les religieux qui lui sont confiés. (Dans la citation de M. CORTÉS, c'est nous qui écrivons en *italique* et qui ***soulignons.***). *Cf.* M. CORTES, « Formation », *op. cit.* p. 417.

> « La Société de Marie n'a donc réellement qu'une seule fin, l'imitation la plus fidèle de Jésus-Christ, Fils de Dieu devenu Fils de Marie, pour le salut des hommes. » (Constitutions de 1891, art. 6).

En effet, le premier passage était plutôt le constat de ce que nous apprend l'Évangile sur le dessein de salut que le Père a pour l'humanité, en Jésus-Christ. Ici, cet extrait des Constitutions de 1891 renforce l'application aux membres de la Société de Marie et à la Société de Marie tout entière, comme corps, ce projet, qui est comme un « devoir d'amour », de nous laisser transformer en « d'autres Jésus-Christ », *comme* Fils de Dieu vraiment incarné, né d'une femme, ***en vue du salut des hommes.*** Si nous ***soulignons*** le dernier membre de la phrase, c'est parce qu'il montre le lien quasi ontologique de la perspective missionnaire avec la perspective de notre formation spirituelle à l'image du Christ, en Marie. Et si nous écrivons *comme* en italiques, c'est pour exprimer qu'il s'agit d'une analogie spirituelle, au sens où historiquement, ce qui s'est joué ne se répète pas, mais où spirituellement, ce qui signifie réellement, cet évènement ne cesse de « se produire, fonctionner et être fécond ». L'application actuelle de cette phrase, ou plutôt de ces deux phrases, à présent, se devine facilement : tout homme ou toute femme, ou tout groupe qui se réclame de la vie et de la mission marianiste, est appelé à s'engager sur ce chemin de conformité au Christ « Fils de Dieu, devenu Fils de Marie pour le salut des Hommes ».

Le troisième et le quatrième passages du *corpus* chaminadien illustrent le Chapitre II de la Règle, qui traite de « La vie consacrée ». En premier lieu, donc, un autre extrait des *Ecrits de Direction* nous rappelle l'appui que Chaminade prend sur l'une des sources de son inspiration théologique, sources que nous avons présentées plus

haut en compagnie de R. Bichelberger. Il s'agit ici des Pères de l'Église. Chaminade rappelle que :

> « Les Pères ont appelé la profession religieuse un second baptême, parce que par elle, nous nous dépouillons du vieil homme pour ne vivre que du nouveau. » (Direction II, 355).

C'est dire, d'une autre manière que celle que nous avons utilisée précédemment, l'attachement fondamental du père Chaminade à la théologie sacramentelle, et particulièrement à celle du baptême. La vie religieuse n'est autre, pour Chaminade, qu'une sorte de renouvellement des promesses du Baptême, une nouvelle plongée dans la vie divine, qui ne fait que raviver celle que nous avons vécue, une fois pour toutes, lors de notre baptême. Comment un laïc qui lit ce passage peut-il s'approprier cela ? Peut-être, on peut en convenir, en s'interrogeant sur ce qui fait la spécificité – nous ne disons surtout pas « la supériorité » – de la vie religieuse sur la vie laïque. Et cette question n'est pas nécessairement si facile à résoudre. Mais nous invitons surtout les lecteurs laïcs, hommes ou femmes, à se demander ici quel est leur attachement à leur baptême. Ils peuvent s'interroger sur la façon dont ils sont conscients que, ayant été plongés dans la vie divine, plongés en Christ, ils ont « revêtu » le Christ, mieux encore, peut-être, ils portent le Christ en eux. Comment et jusqu'où en vivent-ils, aujourd'hui-même ? La réponse appartient à chacun (mais n'interdit pas le partage sur ce sujet !). Nous pourrions suggérer quelques pistes complémentaires : le baptême, que signifie-t-il pour moi ? Dans ma vie chrétienne personnelle ? Dans mon lien à l'Église ? Dans mon rapport aux autres ? Dans mon rapport aux sacrements ? Dans mes engagements ? Dans ma mission ? Dans mon attachement à Jésus-Christ ? Dans ma réceptivité à l'Esprit-Saint ? Dans mes choix ? Dans ma mission quotidienne au service de l'éducation des jeunes ?...

Le second passage qui est proposé à notre réflexion est typique de la vie religieuse, sans doute, et nous l'aimons beaucoup ! Quoi qu'absent, tel quel, de la Règle, ce passage des Constitutions de 1839 est repris sous une autre forme[393]. Savourons, tout d'abord, l'esprit de simplicité, de joyeuse liberté et de disponibilité presque « bondissante » qu'il recèle :

> « Ce qu'il fait aujourd'hui, ce qu'il fera demain, en quel lieu il passera sa vie, et combien elle durera, cela ne l'inquiète nullement ; indifférent pour tout le reste, il n'a qu'une seule chose à cœur, c'est de faire toujours et partout le bon plaisir de Dieu. » (Constitutions de 1839, art. 244).

Nous voyons ici, certes, une forme d'obéissance qui n'est peut-être pas demandée sous cette forme à tout laïc, mais qui permet sans doute, pour les religieux qui le vivent vraiment et pour les communautés et la congrégation, une dynamique et une force considérables pour la vie du Corps qu'est la congrégation, et pour la mission. Un laïc, pourrait, sans mal nous semble-t-il, s'interroger sur la manière dont il vit ses engagements : familiaux, missionnaires, de services, ecclésiaux ou non, en réponse aux appels de Dieu. Même si, bien sûr, en particulier pour les personnes engagées en couple et

---

[393] *Cf. R.* art. 31 : « L'obéissance religieuse nous demande de reconnaître l'autorité de nos supérieurs et d'être attentifs aux suggestions de nos frères t aux signes des temps. Il peut arriver que cette obéissance nous amène à suivre le Seigneur sur des chemins que nous n'aurions peut-être pas choisis, mais qui nous permettent de vaincre notre égoïsme et de parvenir dans la joie et l'amour à la liberté des enfants de Dieu. », et art. 26 : « La pratique de l'obéissance conduit le religieux à se confier à la Providence pour ce qui concerne son avenir et l'emploi de ses talents. Une ambition personnelle ou un attachement excessif à une tâche particulière peuvent être une grande tentation. La pratique du discernement et de la direction spirituelle, l'habitude de rendre compte et le dévouement à la mission de la Société, enseignent au marianiste à s'en remettre au Seigneur comme maître de sa vie et de sa destinée. »

en famille, la réponse ne peut qu'être formulée à deux, voire avec toute la famille, une certaine manière de considérer ses engagements, les services que l'on rend et aussi la remise de sa vie entre les mains de Dieu (ce que l'on appelle, au fond, le détachement), pourraient gagner à se nourrir de l'esprit de cet extrait.

Les deux citations suivantes, qui nous viennent une fois encore des Constitutions (de 1839 pour la première, de 1891 pour la seconde), illustrent le Chapitre III de la Règle, sur « La communauté marianiste ». Nous trouvons, dans la première, un appel à l'amour de charité, d' « agapè », celui qui régnait dans la communauté des disciples réunis avec Marie au Cénacle, celui que l'on trouvait dans les premières communautés chrétiennes…

> « Le nom de Frère que les religieux se donnent les uns aux autres, n'exprime qu'imparfaitement l'union et la charité qui doivent régner entre eux. » (Constitutions de 1839, art. 131).

L'on sait à présent que les descriptions données par les Actes des Apôtres sont un peu idéalisées. Mais qu'il ait pu s'agir *d'une réalité vécue* il y a plus de 2000 ans, ou bien qu'il se soit agi de *ce vers quoi tendaient* les premiers chrétiens, ou encore de ce que les rédacteurs du Nouveau Testament *tenaient à donner comme modèle*, Chaminade, qui pensait probablement, avec les biblistes de son temps, que la description était réaliste, en a fait un modèle authentique et paradigmatique. Et nous qui bénéficions de la critique historique et de l'exégèse contemporaines, nous savons que ce modèle est davantage un idéal à atteindre qu'une réalité déjà pleinement vécue par nos prédécesseurs. Dès lors, il ne nous semble pas que cela soit de nature à nous décourager de nous orienter

fermement vers cet idéal. Au contraire, peut-être, nous sentons-nous encore plus proches des premiers chrétiens qui, quoiqu'ils aient pu bénéficier de la proximité temporelle des évènements et de la réception récente des premiers témoignages, et ce sur la terre même du Christ, ne parvenaient pas parfaitement, pourtant, à vivre pleinement la charité qui eut dû régner entre eux et rayonner autour d'eux.

Ici encore, rien n'interdit aux laïcs, ni aux groupes de laïcs – que ce soient des Communautés Laïques Marianistes ou des associations de personnes travaillant dans les œuvres marianistes, de se demander si une telle fraternité est possible – au moins comme visée – entre les uns et les autres, au sein d'une communauté laïque marianiste ou au sein de la communauté éducative d'un établissement scolaire. Et la réponse pourrait bien être positive, ce que nous croyons, mais *mutatis mutandis* car on ne peut plaquer le modèle de la vie religieuse sur une communauté laïque, pas plus qu'on ne peut plaquer le modèle d'une communauté chrétienne sur la communauté éducative d'un établissement qui, au moins en France, n'est pas une communauté chrétienne mais une communauté humaine, dans laquelle vivent – ou sont présents – un certain nombre de chrétiens. Si, dès lors, nous admettons cette hypothèse, raisonnable, que nous sommes tous appelés à être des frères et des sœurs, pas seulement en paroles, mais en actes, parce que brûle et circule en nous le feu de l'amour du Christ, nous pourrons ensuite nous demander ce qu'il conviendrait de faire pour que, dans nos communautés, quelles qu'elles soient, mais singulièrement dans nos communautés éducatives, puisque c'est notre propos, et dans nos pratiques éducatives, règnent davantage l'union et la charité que le Christ nous demande de vivre… Les applications concrètes de ces réflexions viennent facilement à l'esprit !

La seconde citation des Constitutions – mais de 1891 – qui illustre le début du Chapitre sur la communauté n'est autre qu'une belle manière de s'interroger sur l'esprit de famille, dont nous avons montré, en compagnie de M. CORTÉS, que c'est probablement l'un des traits les plus caractéristiques de la vie et de l'éducation marianistes. Alors, en toute lucidité, demandons-nous, à l'aune de ces quelques lignes, comment nous pouvons « refonder » et développer l'esprit de famille dans nos établissements :

> « Le Frère animé par la foi retrouve dans sa famille terrestre une image de sa famille du ciel : il voit Dieu dans ceux qui la dirigent, Jésus-Christ dans les membres qui la composent, le Saint-Esprit dans les sentiments de charité qui y règnent : « *Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris, per Spiritum Sanctum qui datus est nobis*[394] » (Rm 5,5). La Famille de Nazareth nous a donné sur terre la plus belle image de cette vie. » (Constitutions de 1891, art. 303).

N'omettons pas de relever que la condition de cette vie de charité, pour Chaminade, est *la foi* ! La citation commence par : « le Frère *animé par la foi*[395] » … Précisément, c'est sur la foi que porte la citation chaminadienne suivante, qui orne l'ouverture du Chapitre IV de la Règle, intitulé « Communauté de foi » :

> « La foi nous met en communication avec Dieu même ; notre esprit avec son esprit, notre cœur avec son cœur, les lumières de son esprit passent dans le nôtre ; nous ne voyons plus les objets que comme Dieu les voit, nous jugeons comme Dieu juge lui-même ; peu à peu tous nos préjugés se dissipent, nous devenons

[394] « […] l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné ». (Rm 5,5b). Traduction française : nouvelle traduction liturgique, site AELF, consultable [en ligne] à l'adresse : http://aelf.org/bible-liturgie (Consulté le 02/04/2016).

[395] C'est nous qui soulignons.

> savants de la science même de Dieu : aussi est-ce là la science des saints. » (Écrits d'oraison, 377a).

Nous voyons bien que, pour Chaminade, la foi n'est pas une vague croyance, ni non plus un savoir théorique. Elle est « communication avec Dieu même ». Le Directoire Général de la Catéchèse, publié en 1997, dit-il vraiment autre chose, lorsqu'il affirme « Le but définitif de la catéchèse est de mettre quelqu'un non seulement en contact mais en communion, en intimité, avec Jésus-Christ »[396] ? Nous pourrions en tirer des pistes intéressantes pour le travail pastoral dans les établissements scolaires, peut-être. Nous pouvons remarquer, d'autre part, que, si nous avons pu parler, avec R. Bichelberger, de l'importance de la foi du cœur pour Chaminade, nous voyons bien ici, qu'il s'agit auparavant, d'une foi qui se comprend, une foi intelligible et intelligente. Ce n'est que dans un deuxième temps que Chaminade nous orientera vers la foi du cœur (aimer ce en quoi l'on croit), puis dans un troisième moment, il nous engagera à vivre la foi pratique (vivre sa foi en actes). Mais le fondateur insiste pour que la fréquentation du Seigneur nous aide à penser comme Dieu pense. Nous sommes loin des fondamentalismes, des dévotions superficielles plus ou moins magiques, ou encore de ce que l'on a appelé la « foi sociologique » (on est catholique simplement parce qu'on est né et on a grandi dans un milieu dit catholique, mais sans trop se demander quel parcours de formation ni quelle nourriture on a donné à sa foi). Mais, pour que cela fonctionne, pour que l'on ne confonde pas nos représentations de la foi avec la foi, pour que l'on ne croit pas que ce que nous estimons être la pensée de Dieu, l'est nécessairement, il convient d' « éduquer notre foi ». Cette éducation de la foi devra se faire à chacun des trois niveaux : d'abord dans nos esprits (l'intelligence de la foi), puis dans nos

[396] CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire Général pour la Catéchèse,* Centurion/Cerf/*Lumen vitae,* 326 p. Paris, 1997. La citation est au n° 80.

cœurs, et enfin dans la manière de vivre notre foi. Cette éducation de la foi devra aussi nous apprendre à relier ces trois dimensions, qui sont en fait inséparables. Mais l'éducation de l'esprit, du jugement, de la pensée, est pour Chaminade tout-à-fait capitale. Il dit, quelque part, que si le cœur se trompe, ce n'est pas trop grave, puisque l'esprit peut le corriger. Mais si c'est le jugement, l'esprit, qui sont altérés, alors la situation est bien plus grave, puisqu'il n'y a pas, en l'être humain, d'instance supérieure qui puisse corriger cela. Il nous semble que, au cours de ces réflexions, nous ne sommes pas très loin de ce que le théologien jésuite de Lumen Vitae, André Fossion, spécialisé en théologie catéchétique, met sous le terme de « travail des représentations »[397]. Il nous semble également qu'un établissement scolaire est – Ô combien – merveilleusement situé pour se saisir de ces questions capitales, les travailler, et œuvrer à l'éducation de la foi.

La seconde citation des Constitutions pensées par Chaminade, placée en regard du Chapitre sur la « communauté de foi », est celle qui parle de l'oraison. Si nous avons abordé, dans notre ouvrage, en particulier en traitant des fondements bibliques de l'éducation marianiste, la question de l'importance de la prière, nous n'avons peut-être pas beaucoup mentionné, en tant que telle, la forme de prière que Chaminade appelle « l'oraison ». Certes, R. Bichelberger nous a parlé de cette forme avancée que l'on appelle « l'oraison du cœur » après qu'il nous a situé l'origine de cette pratique chez Jean-Jacques Olier, de l'École Française de spiritualité. Mais nous n'avons pas vraiment défini cette prière, qui, au fond, n'est autre que le fait de se tenir longuement en silence, en présence de Dieu. Méditant la Parole de Dieu, et

[397] Voir : André FOSSION, *Dieu toujours recommencé. Essai sur la catéchèse contemporaine,* Coll. Théologies pratiques, Éd. Lumen Vitae, Novalis, Cerf, Labor et Fides, Bruxelles, 1997, 223 p. (Voir en particulier le Chapitre 8, pp. 119-138).

considérant notre vie et notre mission à la lumière de cette Parole, l'oraison permet – malgré distractions, sécheresses et même « nuits » – de parler cœur à cœur avec Dieu et, peu-à-peu, de vivre en présence de Dieu. Il serait trop long ici de développer ce thème, pourtant capital. Prenons le temps de méditer cet article des Constitutions de 1839 qui, s'il a été écrit pour des religieux, n'est pas – tant s'en faut – hors de portée des laïcs.

> « On pose en principe qu'il est impossible à l'homme de s'élever à la perfection religieuse sans l'oraison, et que plus un religieux s'adonne à cet exercice, plus il s'approche de sa fin, qui est sa conformité avec Jésus-Christ. L'esprit d'oraison doit être, avec la dévotion à la Sainte Vierge, la vertu caractéristique des religieux de Marie, et celle sans exception où chacun s'efforce le plus d'exceller. L'oraison est la source commune et unique de toutes les vertus. » (Constitutions de 1839, art. 34).

Rien ne s'oppose à ce que tout baptisé prenne à son compte cette invitation. Bien plus, tout le suggère, même si la vie de famille et la vie professionnelle donnent à l'organisation de l'emploi du temps des laïcs un tour un peu différent ce que qu'offre le cadre de la vie religieuse. Des membres, assez nombreux, des Communautés Laïques Marianistes, ou d'autres Groupements de Vie Évangélique, et de nombreux autres baptisés qui ont découvert ce style de prière ont une réelle vie d'oraison. Nous pourrions proposer de partager sur cela, nos réponses à cet appel à prier longuement en silence, nos fidélités à cet égard (et nos infidélités), l'importance de cet aspect dans nos vies… et dans la vie des jeunes qui nous sont confiés, même s'il doit y avoir une proposition adaptée à leur âge et à leur degré d'engagement dans la vie spirituelle…

Le chapitre V : « Communauté en mission » est éclairé, dans l'édition française de la Règle, par deux textes, dont le premier

nous vient des Constitutions de 1891 et le second des Lettres qu'a écrites le père Chaminade, directement ou par la plume de l'un de ses secrétaires. La première citation a un double intérêt : tout d'abord, en complément de ce à quoi nous invitait le passage cité plus haut et commençant par : « Ce qu'il fait aujourd'hui, ce qu'il fera demain… », ce passage-ci invite, nous le pensons, tout baptisé à regarder dans quel esprit il exerce les fonctions qui lui sont confiées :

> « Dans l'exercice de leurs fonctions, les Frères se regardent comme les ministres et les coopérateurs de Jésus-Christ, comme les serviteurs et les auxiliaires de Marie ; l'éducation, pour eux, consiste à former Jésus-Christ dans les âmes, à le faire connaître, aimer et servir. » (Constitutions de 1891, art. 264).

On aura bien saisi, en outre, que l'essentiel, ici, n'est pas tant l'humilité du service – encore que cela soit une conséquence obvie de l'esprit de ce passage – que la conscience vive de participer à la mission du Christ et à celle de Marie. Rappelons, pour corriger l'effet produit par notre syntaxe semblant mettre une identité de nature entre la mission du Christ et celle de Sa Mère, que la mission de Celle-ci est de permettre, par un « Oui » qui est l'engagement libre de tout son être, l'incarnation du Verbe, c'est-à-dire de donner Jésus-Christ au monde et d'être celle en qui l'Esprit-Saint peut former tout être humain à la ressemblance du Christ). C'est dans cet esprit, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, que Chaminade dit à tout membre de la Famille Marianiste – et nous nous permettons d'ajouter : à tout baptisé qui se sent à l'aise dans l'esprit marianiste et dans la mission telle que nous l'envisageons :

> « Oui, nous sommes tous missionnaires. À chacun de nous, la Très Sainte Vierge a confié un mandat pour travailler au salut de nos frères dans le monde. » (Lettres, 24 août 1839).

Nous n'aborderons pas la citation (unique) des Lettres de Chaminade qui se trouve en regard du Chapitre VII : « Le gouvernement de la Société de Marie », parce qu'elle parle de l'importance de la Règle pour les religieux et qu'il nous semble, par conséquent, trop peu pertinent d'en vouloir faire une quelconque adaptation à d'autres que ceux à qui, précisément, le Supérieur remet la Règle lorsqu'ils font profession des vœux. Il nous reste donc à présenter les deux citations qui se situent à l'ouverture du Chapitre VI : « Appartenance à la Société de Marie et formation ». Le premier, tiré des *Écrits de Direction*, c'est-à-dire, comme nous l'avons dit, qui concerne la formation des religieux, pourrait paraître, autant que celui que nous mentionnions concernant la Règle, « réservé aux religieux ». Lisons le bien, cependant, en nous demandant s'il peut avoir une pertinence – au moins par analogie – pour d'autres personnes :

> « Ce qui caractérise les membres d'un Ordre quelconque, c'est la forme qu'ils prennent ordinairement d'une méthode qui leur devient commune. C'est l'esprit qu'ils tiennent d'un enseignement uniforme dont les principes, les progrès et l'état plus complet, gardent dans chaque sujet enseigné comme un air de famille. » (Direction I, 397a).

Dans le cadre de notre propos, qui n'est autre, au fond, qu'une sorte de brève méditation sur quelques propos de Chaminade, à l'usage de toute personne de bonne volonté qui s'interroge sur le charisme et la mission marianistes, dans ce cadre, donc, il nous

faut éviter de rester comme bloqués par une terminologie d'appartenance, caractéristique de la vie religieuse, surtout exprimée au XIX^{è} siècle. Mais nous voyons bien, en filigrane, que nous trouvons là comme un condensé – nous allions presqu'écrire un concentré ! – de ce que nous pressentons lorsque nous disons que les élèves, les enseignants, les membres du personnel, les familles, les anciens, les administrateurs… d'un établissement scolaire ou d'une université constituent comme une grande famille dans laquelle il fait bon vivre, grandir, étudier, transmettre, mûrir, partager… Elle est courante, cette impression que, lorsqu'on est ancien, ou ancienne, d'un même établissement, on a l'impression que l'on se connaît déjà, que l'on a quelque chose en commun. On nous répliquera que cela est vrai pour tout établissement, de toute sorte, public, privé, chrétien ou non, marianiste ou non. Nous répondrons que c'est vrai, mais, que si nous cherchons bien, il n'est pas impossible que nous trouvions ce « petit quelque chose » non pas, de plus (les autres font des choses aussi bonnes que nous), mais de « différent », une sorte de marque, de connivence, de style de vie… Même si ce « petit quelque chose » est extrêmement difficile à saisir, et plus encore à définir, nous pensons qu'il existe. Mais il y a plus : nous formons un réseau éducatif marianiste. Et ce, en gros, dans chacun des pays où nous avons des établissements scolaires. Et ce « petit quelque chose », nous l'affirmons, est encore présent dans chacun de ces réseaux nationaux, et même, nous l'affirmons encore, dans chacun des établissements du vaste réseau éducatif marianiste dans le monde qui regroupe (pour l'ensemble des établissements des religieuses et des religieux marianistes) quelque 111 000 élèves et étudiants, accompagnés par environ 10 000 adultes, sur plus d'une centaine de sites, à travers près de 35 pays. Oui, nos établissements ont un air de famille ! Et les équipes d'animation de ces réseaux nationaux s'emploient, précisément, à rendre présent cet air de famille, vivant, repérable, effectif et aussi à lui donner ou lui redonner – lorsque le temps les

avait ensablées – ses racines. Cela passe, un peu comme on le lit ici chez Chaminade, par certaines méthodes communes. Il est évident que, pour bien des raisons, il ne peut y avoir une méthode commune à tous points de vue, mais il est tout aussi évident qu'il peut et il doit y avoir bien des aspects communs. C'est d'ailleurs ce dont témoigne et ce que voudrait permettre de déployer la présente collection *Éducation marianiste, tradition et projet*, qui sera traduite, mais qui sera bien formé des mêmes volumes, avec le même contenu, dans le monde entier !

Pour conclure ce petit itinéraire avec Chaminade, formulé en quelques libres propos, en fait, nous pouvons regarder, avec la même ouverture d'esprit et de cœur que celle qui nous a été demandée précédemment, la dernière citation qu'il nous reste à considérer et qui se trouve, comme la précédente, en regard du Chapitre VI de la Règle : « Appartenance à la Société de Marie et formation ».

> « L'avenir de la Société dépend du discernement et du soin que l'on apporte au choix et à la formation des sujets. » (Constitutions de 1891, extrait de l'article 310).

À première vue, nous y voyons principe, sage, certes, mais qui ne concerne que la formation interne à la Société de Marie. C'est d'ailleurs parfaitement exact. Ne peut-on, cependant, se demander ce qu'évoque pour nous, qui que nous soyons, cette question de l'avenir de la Société de Marie, et, plus largement de l'avenir de la Famille Marianiste et de l'avenir de l'éducation marianiste ? Que signifie pour nous l'idée de « vocation » (qui n'est pas explicitement présente dans ce passage, mais qui est supposée existante) ? Qui est concerné ? Pour quoi ? N'est-ce qu'une préoccupation interne à la congrégation ? Tous les baptisés n'ont-ils donc pas une vocation ? Tous les humains, même, peut-être ? Et quel lien faisons-nous entre notre activité éducative, l'aide à l'orientation des jeunes et l'idée qu'ils puissent

vivre leur vie comme vocation chrétienne ? Et nous, avons-nous une vocation ? Si nous pensons que c'est uniquement une « affaire de religieux et de religieuses », demandons-leur ce qu'ils en pensent… Et, concernant l'avenir de la Famille Marianiste et l'avenir de l'éducation marianiste, ne pourrions-nous pas, en relisant ce que D. Fleming écrivait sur le laïcat dans l'article « Mission » du Dictionnaire de la Société de Marie, et que nous avons cité[398], ou en relisant ce que M. CORTÉS et R. Bichelberger écrivaient sur le même thème, et que nous avons cité également[399], ne pourrions-nous pas nous demander si l'avenir de notre famille, l'avenir de notre « Œuvre éducative », l'avenir de notre mission, ne se trouvent pas largement entre les mains des laïcs, comme il en fut dans les débuts de l'aventure autour du père Chaminade ? Et si, au moins dans certains pays, l'avenir même de la Société de Marie se trouvait, comme il en fut initialement, dans l'engagement de laïcs qui vivent leur foi et la traduisent en actes, à la manière marianiste, dans le monde d'aujourd'hui ? Nous reviendrons sur cela dans la troisième partie du présent ouvrage, mais ce à quoi nous appelons aujourd'hui, c'est à une sérieuse réflexion et un échange serein et ouvert, en vue de formuler une réponse audacieuse, et cependant animée par les ressorts chaminadiens profonds, aux questions immenses auxquelles nous avons à faire face ensemble aujourd'hui.

Il est temps pour nous, à présent, de voir comment les religieux marianistes ont formulé, pour aujourd'hui, leur engagement de religieux au service de la mission éducative.

3.2.4. L'éducation dans la Règle de la Société de Marie

[398] Voir *supra* p. 192.
[399] M. CORTÉS : *cf. supra,* p. 253 *sq.* ; R. Bichelberger, *cf. supra*, p. 296.

Nous ne commenterons pas les dix-neuf articles qui abordent directement le sujet. Plusieurs passages du présent ouvrage rapportent des commentaires, écrits par des spécialistes, que nous intégrons dans le cours de notre exposé. Le lecteur ne trouvera pas, par conséquent, une étude *en tant que telle,* de l'Éducation marianiste selon la Règle. Nous indiquons la localisation et le contexte des articles (Tableau 1) et les citons les uns à la suite des autres (tableau 2). (Voir pages suivantes).

Tableau 1 : Articles de la Règle de la Société de Marie qui traitent de l'éducation - Localisation

Fragment de l'article indiqué comme entrée de l'index	**Numéros des articles**	**Livre de la Règle corres-pondant**	**Chapitre de la Règle où se trouve l'article**
Certains travaillent dans le domaine de l'éducation	69	Livre I	Chapitre V : Communauté en mission
L'éducation de la foi	71	Livre I	Chapitre V : Communauté en mission
	5. 1 ; 5.8 ;	Livre II	Chapitre V : Communauté

	5.13		en mission
	7. 18	Livre II	Chapitre VII : Gouvernement dans la Société de Marie
Apostolat de l'éducation	74	Livre I	Chapitre V : Communauté en mission
	5. 10	Livre II	Chapitre V : Communauté en mission
Œuvres éducatives	74	Livre I	Chapitre V : Communauté en mission
	7. 19	Livre II	Chapitre VII : Gouvernement dans la Société de Marie
Éducation de la foi, but de toute notre activité apostolique	5. 1	Livre II	Chapitre V : Communauté en mission
Annonce de la Parole, base de l'éducation de la foi	5. 8	Livre II	Chapitre V : Communauté en mission
En éducation, présenter la foi de manière appropriée	5. 13	Livre II	Chapitre V : Communauté en mission
L'éducation s'adresse à toute la personne	5. 14	Livre II	Chapitre V : Communauté en mission
Le domaine de l'éducation	5. 16	Livre II	Chapitre V : Communauté en mission
	7. 19	Livre II	Chapitre VII : Gouvernement dans la Société de Marie
Communauté éducative	5. 11 ; 5.12	Livre II	Chapitre V : Communauté en mission

Action éducative	5. 15	Livre II	Chapitre V : Communauté en mission
Éducation à la solidarité avec les pauvres	5. 20	Livre II	Chapitre V : Communauté en mission
Formation de ceux qui travaillent dans le domaine de l'éducation	6. 15 ; 6.20	Livre II	Chapitre VI : Appartenance à la Société et Formation
Méthodes nouvelles en éducation	7. 19	Livre II	Chapitre VII : Gouvernement dans la Société de Marie

Précisions :

- Nous reprenons ici les occurrences du terme « éducation » de « l'index alphabétique de la Règle Marianiste »[400]. L'index regroupe les entrées « éducation / éducative / éduquer ». Cette entrée est précédée de celle correspondant au terme « éducateur » : l'unique article correspondant est inclus dans notre tableau. L'index ne fournit pas d'entrée pour « école » ou « scolaire » ; ni pour « enseigner » (ou les mots de la même famille) ; ni pour « instruire ». L'absence d'entrée dans l'index ne signifie pas nécessairement l'absence du mot dans la Règle. Le terme « instruction » renvoie à « Office d'Instruction » et nous citons, parmi les articles qui correspondent, uniquement ceux qui, selon nous, renvoient précisément à notre sujet.

[400] Règle de la Société de Marie – 1983 (modifiée en 2007) - Edition française de 2011, p. 187 *sq.*

- L’ordre dans lequel nous indiquons les articles est celui fourni par l’index, c’est-à-dire, en principe, par ordre croissant de première occurrence du terme, au sein de l’expression qui est donnée en entrée.
- Nous avons indiqué la localisation des articles : Livre et Chapitre.
- La Règle de la Société de Marie comprend deux « livres ». Le Livre I correspond aux Constitutions et le Livre II en est en quelque sorte l’application. L’un et l’autre « ont également force de loi et obligent l’ensemble des religieux, des communautés et des Provinces » (R.V. 110).
- Les titres des 7 chapitres (donc les thèmes traités) sont les mêmes pour les deux livres.

Tableau 2 : Articles de la Règle de la Société de Marie qui traitent de l'éducation - Texte des articles.

Numéro de l'article	Formulation de l'article
69	La communauté remplit sa mission à travers des ministères variés. Certains ont pour tâche première d'annoncer la Parole de Dieu et d'animer la communauté chrétienne dans sa vie de prière. D'autres travaillent principalement dans le domaine de l'éducation et de la culture, montrant que l'homme n'atteint sa plénitude que s'il répond au projet de Dieu sur lui. D'autres enfin, en se consacrant aux tâches techniques, administratives ou manuelles, veulent rendre présent dans nos communautés et dans le monde le témoignage du Christ, fils du charpentier.
71	Notre objectif premier est l'éducation de la foi. Nous avons tout particulièrement le souci de susciter et de former des apôtres, et de faire surgir des communautés de laïcs engagés.
74	Les œuvres éducatives sont pour nous un moyen privilégié de formation dans la foi. Elles permettent de semer, cultiver, faire grandir et rendre fécond l'esprit chrétien dans les âmes.
5. 1	L'éducation de la foi est le but de toute notre activité apostolique. Quoi que nous fassions, c'est avec l'intention d'atteindre, directement ou indirectement, cette fin et d'apporter ainsi notre modeste contribution à la mission universelle de l'Église.
Numéro	**Formulation de l'article**

de l'article	
5. 8	La proclamation directe de la Parole de Dieu pose les bases nécessaires à l'éducation de la foi ; aussi la Société de Marie appelle-t-elle certains de ses membres à s'engager dans la pastorale de l'annonce de la Parole. Celle-ci invite les hommes à la conversion et à la croissance dans le Christ.
5. 10	L'apostolat de l'éducation est pour la Société de Marie un moyen privilégié de remplir sa mission. Les marianistes qui travaillent dans les écoles s'acquittent de cette mission non seulement par l'enseignement religieux et la formation de la vie chrétienne, mais aussi par la qualité de l'enseignement en général et par son caractère chrétien.
5. 11	Lorsque la Société dirige une école, elle a l'intention d'en faire une réelle communauté. Professeurs, parents et élèves sont appelés à travailler ensemble à s'enrichir les uns les autres, à s'entraider et à grandir dans la foi. Offrir aux collaborateurs laïques la possibilité de se former à l'esprit marianiste est une des pièces maîtresses dans la construction de telles communautés éducatives.
5. 12	Les enseignants marianistes donnent le témoignage d'une vie riche à la fois de valeurs humaines et de valeurs chrétiennes. Ils contribuent d'une manière spéciale à remplir la mission de la Société grâce à leur compétence professionnelle et au souci qu'ils ont du progrès humain et spirituel de tous les membres de la communauté éducative.
5. 13	L'un de nos premiers soucis en éducation est de présenter et de former la foi d'une manière appropriée. Cette tâche requiert une préparation soignée et une constante adaptation des connaissances et des méthodes. L'éducation de la foi demande de compléter l'enseignement religieux proprement dit par des activités et des engagements qui permettent d'assurer le progrès spirituel et de s'initier à l'apostolat.

Numéro de l'article	Formulation de l'article
5. 14	L'éducation marianiste s'adresse à toute la personne. En amenant leurs élèves à maîtriser les diverses branches du savoir humain, en les formant à l'esprit critique, en stimulant leur désir de vérité dans les domaines théorique et pratique, les éducateurs préparent le terrain où pourra germer le bon grain de l'Évangile.
5. 15	Les enseignants marianistes donnent le témoignage d'une vie riche à la fois de valeurs humaines et de valeurs chrétiennes. Ils contribuent d'une manière spéciale à remplir la mission de la Société grâce à leur compétence professionnelle et au souci qu'ils ont du progrès humain et spirituel de tous les membres de la communauté éducative.
5. 16	Tous nos efforts apostoliques visent à former des personnes et des communautés qui, dans la foi, participent à la création d'une société juste et fraternelle. L'Évangile nous rend sensible au péché personnel et au péché collectif, qui engendrent des structures injustes de violence et d'oppression où la liberté et la dignité de l'homme sont bafouées. L'Évangile nous appelle aux tâches de libération, de réconciliation et de promotion humaine.
5. 20	La foi nous amène, nous et ceux que nous cherchons à éduquer, à nous solidariser avec les pauvres dans leur lutte pour la dignité et la liberté. Autant que possible, nos œuvres apostoliques doivent répondre à l'attente des pauvres. Ceux des marianistes qui travaillent en contact direct avec eux peuvent les aider à percevoir le lien qui existe entre le message évangélique et la recherche de la justice.

Numéro de l'article	Formulation de l'article
6. 15	Tout religieux laïque a droit à une formation religieuse et spirituelle qui le prépare au service, à la mission et au témoignage qui lui incomberont comme religieux laïque. Cette formation doit permettre à tous les religieux laïques de comprendre, pratiquer et approfondir l'esprit et le charisme de notre Société. Ceux qui sont appelés à œuvrer dans le domaine de l'éducation et de la culture recevront la formation dans leur spécialité, en même temps qu'une instruction religieuse et théologique qui leur permette d'expliciter la relation entre foi et culture. Ceux qui sont destinés à des activités manuelles ou techniques doivent être formés dans leur spécialité, dans le domaine économique et social, en même temps qu'instruits de l'enseignement de l'Église sur le travail et la justice.
6. 20	Au cours de sa vie et à intervalles réguliers, chaque religieux devrait pouvoir bénéficier des occasions de renouveau et de formation permanente ; celles-ci devraient normalement comprendre : a) des stages de perfectionnement dans l'ordre professionnel ou éducatif ; b) des éléments de formation humaine et culturelle ; c) la préparation à de nouvelles formes d'apostolat pour le présent ou pour le temps de la retraite ; d) des sessions de renouveau par groupes d'âge ; e) des rencontres avec d'autres cultures.
7. 18	Les trois Offices de Zèle, d'Instruction et de Travail correspondent à trois champs de préoccupation, dont l'ensemble couvre la totalité de la vie interne et de l'apostolat tant de la Société de Marie entière que de chacun de ses membres. Chaque Office a un rôle spécifique à jouer dans la formation, l'animation et la direction des membres de la Société de Marie et de ceux auprès desquels s'exerce leur rayonnement.

Numéro de l'article	Formulation de l'article
7. 19	Les attributions principales de l'Office d'Instruction sont les suivantes : a) la formation intégrale des religieux, aux niveaux humain, moral, intellectuel, spirituel et professionnel ; b) la formation professionnelle des religieux : l'établissement des programmes et la direction des études ; c) les œuvres d'éducation : la réalisation de leurs objectifs, la réflexion sur leur rôle dans l'Église ; d) la formation continue et le développement du sens apostolique des professeurs et du personnel de nos œuvres ; e) les relations avec les autorités et les organismes civils et ecclésiaux chargés des questions éducatives ; f) le développement des méthodes nouvelles en matière d'éducation et d'évangélisation : moyens de communication sociale, publications, formation des adultes ; g) l'information et l'éveil aux courants contemporains dans les domaines de la pensée, de la science et de la culture.

Chapitre 9. Actualité de l'éducation marianiste

Chapitre 9 : Actualité de l'éducation marianiste

1. Du charisme marianiste à l'éducation marianiste

Après nous être plongés, par l'étude de quelques citations, dans la pensée de Chaminade et après avoir, ensuite, considéré ce que la Règle de la Société de Marie exprime de la mission éducative, il n'est pas inutile, avant d'aborder l'éducation marianiste à l'œuvre aujourd'hui, de nous remettre à l'esprit ce à quoi nous en étions arrivés, avec Manuel CORTÉS, en partant de l'analyse de l'expérience historique, d'une part, évangélique, d'autre part, qui fut celle du père Chaminade.[1] Nous renvoyons le lecteur à ce que nous avions présenté du propos de Manuel CORTÉS et, s'il a besoin de se remettre les éléments en mémoire de manière « visuelle », nous le renvoyons aux figures 2 à 4[2]. Cheminant à partir de l'expérience personnelle de Chaminade (historique et évangélique), nous étions alors passés d'une expérience singulière à un charisme (fig. 2) ; puis d'un point de vue charismatique et d'un point de vue anthropologique à un point de vue théologique (fig. 3) ; et, enfin, du point de vue théologique à un point de vue éducatif (fig. 4), mettant en relief les deux grands principes de l'éducation marianiste (la dignité de l'être humain et la foi) et les huit caractéristiques éducatives qui en découlent (quatre traits et quatre exigences). L'encadré 2 reprend à l'identique l'encadré 1 et résume le chemin parcouru :

---

[1] *Cf. supra,* chap. 8, § 1.2, Esprit marianiste et éducation.

[2] Figure 2, p.168, Fig. 3, p.170, fig.4, p. 175.

Encadré 2 (identique à l'encadré 1) :

Du charisme marianiste aux grands principes de l'éducation marianiste

- **Dans une première partie**[3], M. CORTÉS a mis en évidence les deux traits saillants de l'expérience de Chaminade (figure 2) :

  1) **son expérience historique :** il fut marqué par la révolution française, spécialement en ce qu'elle bouleversait la foi des personnes et le statut des institutions.

  2) **Son expérience de l'Évangile**, où deux aspects semblent avoir été fondamentaux pour lui : **le rôle de Marie dans le Mystère de l'Incarnation** et **la ferveur rayonnante de la première communauté chrétienne.**

- **Dans une deuxième partie**, M. CORTÉS explique que :

  3) **L'anthropologie qui sous-tend une éducation chrétienne** consiste à savoir qu'en **Jésus, référence de notre action éducative**, nous contemplons la plénitude de l'être humain (figure 3).

  4) **L'anthropologie qui sous-tend, de façon plus spécifique, l'éducation marianiste est une anthropologie de l'Incarnation**, qui donne toute sa place au **rôle de Marie dans l'Histoire du Salut** (figure 3).

  5) Il en résulte **deux grands principes de l'éducation marianiste** (figure 3 et surtout figure 4) :

     a. **La dignité suprême de l'être humain** (*cf.* 1) : anthropologie d'une éducation chrétienne).

     b. **la foi est la clé du développement de la personne humaine et du discernement de sa destinée dans le monde** (cf. 2) : anthropologie d'une éducation marianiste).

[3] Dans tout ce résumé des deux premières parties, c'est nous qui **soulignons.**

6) Le premier principe (la dignité suprême de l'être humain), engendre **quatre traits de l'éducation marianiste** (figure 4) :

① L'Éducation marianiste jaillit du cœur de l'éducateur et repose sur le respect et l'amour.

② L'éducation marianiste s'exerce à travers et pour le dialogue

③ L'éducation marianiste est intégrale, c'est-à-dire qu'elle s'adresse à la personne dans sa totalité.

④ L'éducation marianiste s'adapte à la réalité de la personne concrète, à ses conditions.

7) Le second principe (la foi comme clé…), implique **quatre exigences pour l'éducation marianiste** (figure 4) :

① Former à l'ouverture à l'autre.

② Former à partir de la relation personnalisée et pour cette relation.

③ Assurer une formation intellectuelle profonde et juste.

④ Promouvoir la vie chrétienne dans son intégralité, comme une vie qui ne se réalise qu'en entrant dans le plan rédempteur de Dieu pour l'humanité et en y collaborant.

Javier CORTÉS, religieux marianiste et frère du précédent, nous propose une autre manière de présenter le passage des fondements théologiques de la spiritualité marianiste aux attitudes éducatives auxquelles celle-ci conduit. Si nous présentons ce raisonnement dans cette troisième partie, c'est qu'il nous semble un peu plus sur le versant « attitudes de l'éducateur », alors que le propos de Manuel CORTÉS nous paraissait se situer légèrement plus en amont, du côté des « principes et fondements ». Certes, les deux auteurs partent d'un point de vue théologique pour parvenir au niveau des attitudes éducatives – même si Manuel CORTÉS ajoute un fondement du côté de l'expérience historique et évangélique de Chaminade. Il nous paraît, cependant que les quatre traits et les quatre exigences que ce dernier présente, sont posés en termes légèrement plus conceptuels que les conclusions auxquelles Javier CORTÉS parvient. Il ne s'agit pas de comparer de façon qualitative ces deux conférences aussi brillantes, pertinentes et argumentées l'une que l'autre, mais simplement de justifier la présence de l'une dans notre partie sur les « fondements » et de l'autre dans notre partie sur « l'actualité ». C'est probablement dans une réflexion qui tienne à la fois les deux analyses – et qui, dans le même temps, prenne en compte d'autres éléments que nous avons la prétention d'avoir apportés[4] au cours des pages qui précèdent – que quelque chose de *l'identité de l'éducation marianiste* pourra être cerné. Quoi qu'il en soit, nous invitons les *lecteurs* – qui sont aussi, bien souvent, des *acteurs* de l'éducation marianiste – à devenir des *auteurs* qui s'imprègnent des réflexions existantes que nous proposons ici – ou qu'ils peuvent rencontrer ailleurs – pour continuer à s'approprier le charisme marianiste. Ainsi, dans une confrontation réciproque,

[4] Cette *prétention*, nous osons la nommer, bien convaincu que nos travaux n'apportent pas grand-chose qui viendrait de nous-mêmes, mais rassemblent les propos de spécialistes dont l'autorité ne fait pas débat. En quelque sorte, nous nous sommes contenté de rassembler des analyses et des présentations qui existaient, et de les organiser selon une structure générale dans laquelle le lecteur ne soit pas perdu, mais soit conduit à se faire une idée adéquate de *l'identité de l'éducation marianiste.*

incessante, entre la réflexion théorique et leurs pratiques, ils parviendront, peu à peu, à proposer leur propre synthèse de ce qu'est l'éducation marianiste. Il leur faudra, bien sûr, confronter leur vision à celles d'autres auteurs afin de vérifier leurs intuitions, leurs convictions et leur argumentation à l'aune des argumentations déjà établies. C'est ainsi qu'une tradition – qui est tout autre qu'un objet statique qui relèverait de la muséographie – demeure à la fois vivante et créative sans pour autant déformer la réalité profonde dont elle est porteuse. Dès lors, elle déploie cette dernière, l'explicite, en adapte l'expression aux temps, aux lieux et aux cultures, l'enrichissant en retour des fruits d'une créativité que les principes et les pratiques se chargeront de rendre à la fois fidèle, féconde et adaptée.

Pour en revenir à la conférence de Javier CORTÉS, intitulée « Éducateurs dans les collèges[5] marianistes »[6], elle fut donnée en 2009, lors de la Rencontre Européenne des Établissements Marianistes, à Madrid. C'est dire que le public était de même nature que celui auquel Manuel CORTÉS s'adressait, à Rome, trois ans plus

[5] L'espagnol « *colegio* », que le traducteur a transposé ici en « collège », correspond plutôt au terme français actuel d'« établissement (scolaire) » ou encore à celui d'« institution (scolaire) ». Le langage de l'Éducation Nationale française, de manière relativement récente (au cours de la seconde moitié du XX^{è} siècle) a désigné par l'appellation « collège » l'ensemble des quatre premières années des études secondaires et par « Lycée », l'ensemble des trois suivantes, qui s'achèvent en principe par l'obtention du baccalauréat. Ceci a conduit, l'enseignement catholique, en France à plus ou moins abandonner le terme de « collège » qui désignait traditionnellement, au moins dans le langage des congrégations religieuses, un « établissement », une « institution » scolaire secondaire, pris dans son ensemble. Nos amis des autres pays d'Europe (et probablement du monde) ne sont pas confrontés à ce problème terminologique.

[6] Javier CORTÉS, sm, « Éducateurs dans les collèges marianistes », conférence donnée aux Équipes de Direction, lors de la Rencontre Européenne des Établissements Marianistes, à Madrid, le 31 octobre 2009. Document disponible en français (sous forme de présentation ppt) chez nous. **Nous utiliserons, pour les citations, les numéros des diapositives de ce document comme numéros de pages.**

tard. Nous n'en reproduisons ici que la quatrième partie, intitulée « Considérations sur les fondements de l'éducateur marianiste ».[7,8]

Javier CORTÉS pose en « principe »[9] que

> « au-delà des éléments vocationnels qu'apporte la foi, l'expérience chrétienne procure des modèles éducatifs de valeur universelle ».[10]

S'appuyant sur ce principe, il passe du registre théologique au registre des attitudes éducatives. À partir d'attitudes que nous pouvons connaître, chez le Dieu de la Révélation, chez Jésus Christ et chez Marie, sa Mère, il déduit

> « trois grandes inspirations pour la pratique éducative »[11].

---

[7] Javier CORTÉS, sm, « Éducateurs… », *op. cit.* pp. 13-19. **Nous utilisons, pour les citations, le numéro des diapositives de ce document comme numéros de pages.**

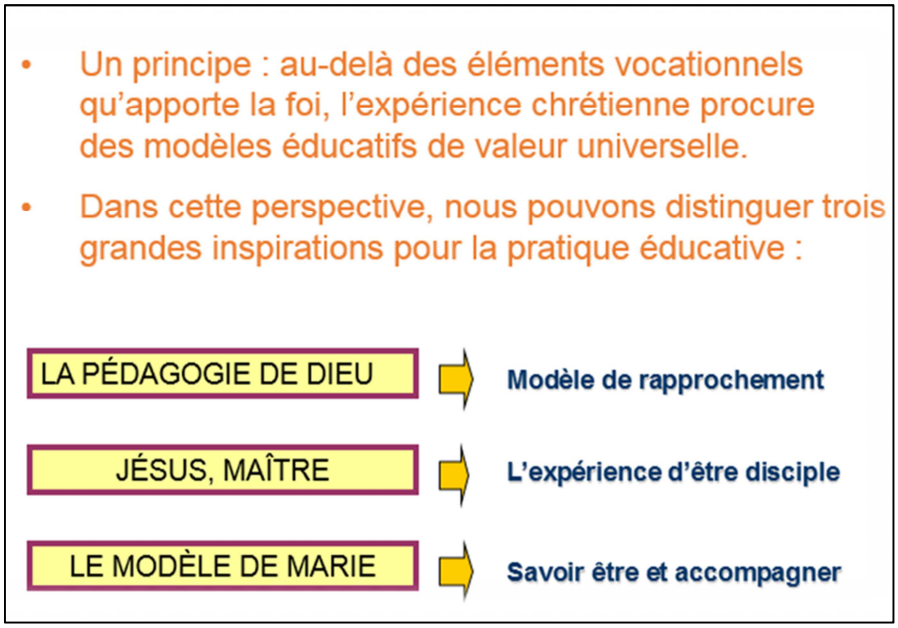
[8] Il eut été plus correct d'écrire « Considérations sur les fondements de l'éducation marianiste » ou, si l'on voulait insister sur le terme « éducateur », « Considérations sur les fondements des attitudes de l'éducateur marianiste ». Les « fondements de l'éducateur » est une expression n'ayant pas beaucoup de sens, ou plutôt un sens tout-à-fait hors de notre propos ! Nous avons cependant conservé la traduction dont nous disposions.

[9] C'est le terme employé dans la version française de sa présentation, mais, nous préférerions, en l'absence de justification, l'appeler un postulat.

[10] Javier CORTÉS, sm, « Éducateurs…, *op. cit.* p. 13.

[11] *Ibidem.*

Si l'on contemple la « pédagogie de Dieu », on peut en déduire un modèle de proximité ou, dit-il « de rapprochement » ; si l'on considère l'attitude de Jésus vis-à-vis de ses disciples, on peut en



déduire l'expérience de la relation « maître-disciple » ; si, enfin, on s'intéresse à l'attitude de Marie, on peut en déduire un modèle du savoir-être et de l'accompagnement. (Fig. 5).[12]

[12] À partir de ce point, et jusqu'à la fin de la présentation de l'exposé de Javier CORTÉS, nous procédons comme suit : ne disposant que des diapositives de la présentation orale faite à Madrid, nous « reconstruisons » un texte qui expose la pensée de J. CORTÉS. Nous le voulons le plus fidèle possible aux idées et, comme nous partons d'un travail synthétisé pour une présentation visuelle, cela induit un style un peu « simplifié ». En outre, nous omettons systématiquement les guillemets et les changements de typographie qui correspondraient à des citations, puisque nous passons sans cesse des mots de l'orateur aux nôtres. Si nous souscrivons avec intérêt à la pensée de l'auteur, il est clair que nous ne nous faisons que le relais de sa pensée et ne voulons pas laisser accroire que nous serions à l'origine de cette pensée. L'auteur en conserve toute la brillante et féconde paternité. Pour ce qui est des illustrations, nous reprenons, telles que nous les avons à notre disposition, les diapositives de la présentation, ne nous autorisant que de très légères modifications et corrections typographiques, qui ne modifient nullement le contenu.

***Figure 5 : De la foi aux modèles éducatifs*[13]**

1) **Si l'on approfondit le premier modèle, celui de la pédagogie de Dieu ou du rapprochement** – qui prend modèle sur la pédagogie que Dieu met en œuvre dans la scène de l'Annonciation – en contemplant l'Ange (qui représente l'attitude de Dieu) et la Vierge Marie (qui est une créature humaine), on constate :

   - Que la proximité de Dieu se traduit par le fait que Marie est appelée par son nom ; que la peur initiale fait place à la joie ; que ce qui est annoncé – et va se réaliser, si Marie dit oui – c'est la fécondité et la vie ; que, finalement il s'agit de la promesse faite d'une utopie vers laquelle l'humanité peut tendre.

   - Que la capacité de l'être humain, face à ce « rapprochement de Dieu », est d'abord marquée par sa faiblesse et sa crainte ; puis l'Homme se sent appelé ; enfin, il met œuvre sa capacité de réponse et d'engagement.

De cette lecture, si l'on passe – par analogie – à la relation entre l'éducateur et l'élève, on peut penser :

   - Que la proximité de l'éducateur se traduira par une relation où l'on peut s'accepter ; une relation qui libère de la peur ; une relation qui permette l'ouverture de l'élève à un projet personnel ; une relation qui donne la

[13] Javier CORTÉS, sm, « Éducateurs…, *op. cit.* p. 13. (Ce titre est de nous).

possibilité au jeune de s'engager pour un monde meilleur.

- Que la capacité de l'élève est libérée par un éducateur qui le considère avec ses souffrances et sa situation réelle ; qui lui propose des « bonnes nouvelles » en vue d'une plénitude de vie ; qui lui manifeste une confiance fondamentale.

L'ensemble de ce mouvement qui part de l'Annonciation pour aller à l'éducateur (qui va, donc, de la théologie aux attitudes éducatives) est représenté sur la figure 6.

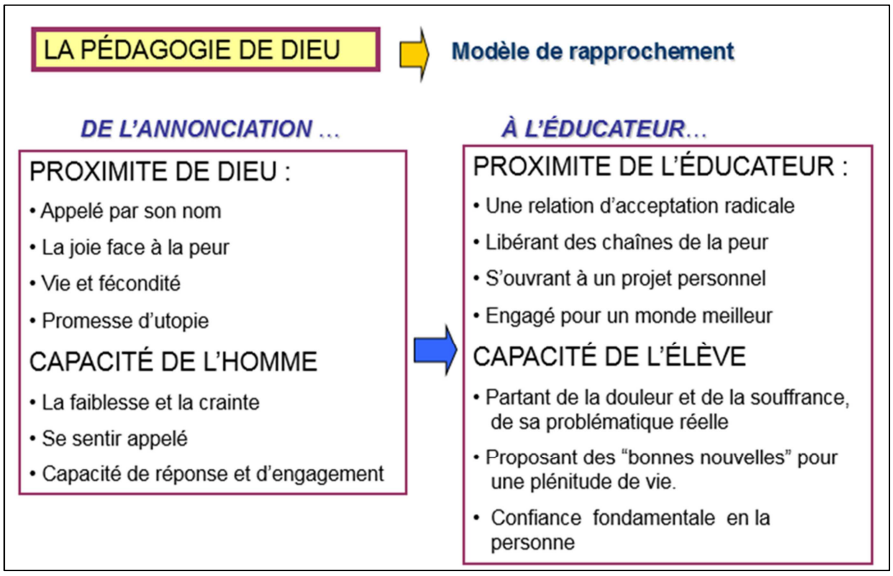


Figure 6: : Le modèle de la pédagogie de Dieu : de l'Annonciation à l'éducation[14]

[14] Javier CORTÉS, sm, « Éducateurs…, *op. cit.* p. 14. (Ce titre est de nous).

2) **Le modèle « Jésus, Maître », ou « l'expérience du disciple »,** conduit ce dernier à se sentir :

- Aimé et accueilli.
- Appelé et convoqué.
- Accompagné et transformé.

La figure 7 reprend ces trois éléments :

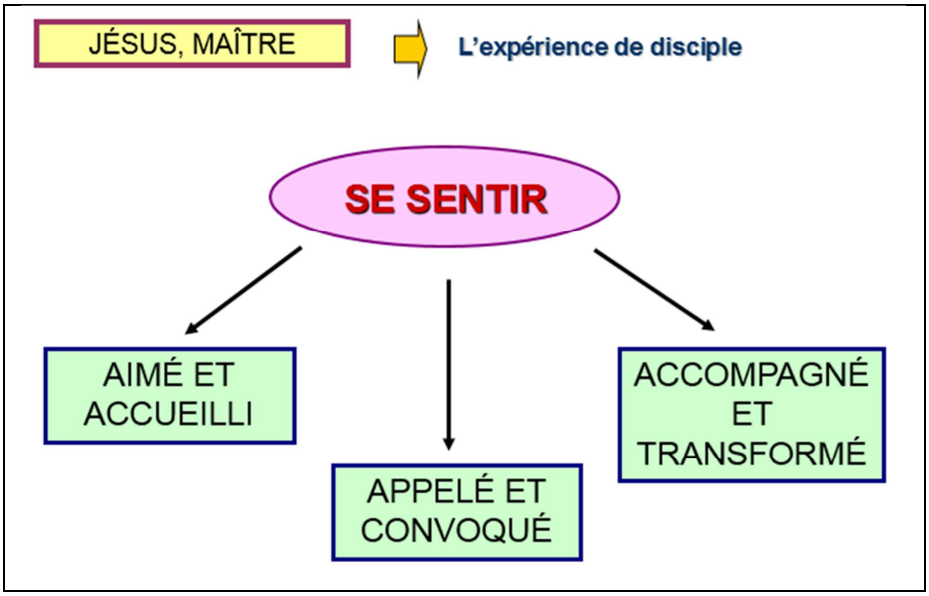


Figure 7: Le modèle de Jésus, Maître, et l'expérience du disciple[15]

[15] Javier CORTÉS, sm, « Éducateurs…, *op. cit.* p. 15. (Ce titre est de nous).

3) **Enfin, le troisième modèle est celui de Marie**, ou modèle du « savoir-être et accompagner ». Il conduit de Cana au pied de la Croix, selon le schéma que nous voyons sur la figure 8 :

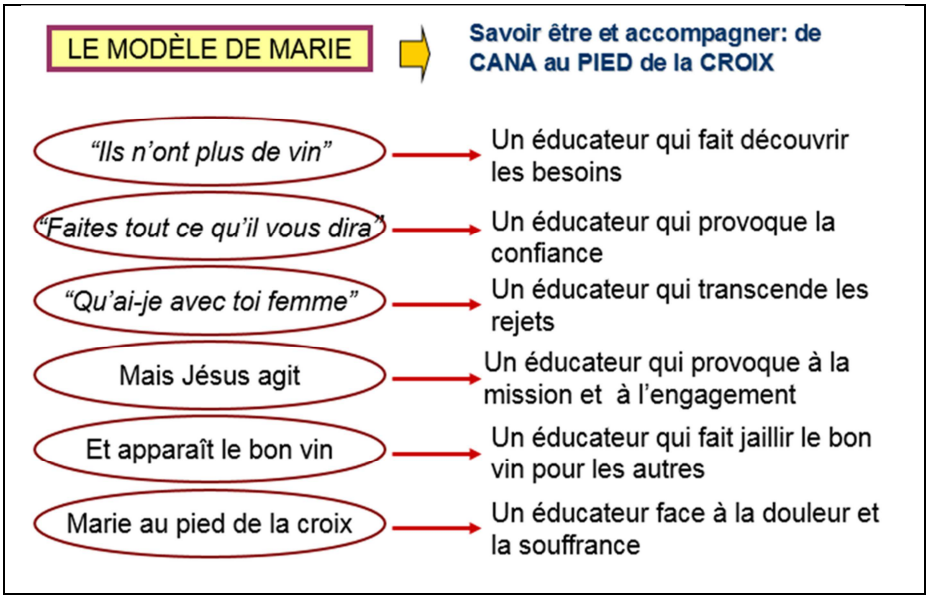


***Figure 8: Le modèle de Marie : savoir-être et accompagner*[16].**

2. Les Caractéristiques de l'éducation marianiste

Les « Caractéristiques de l'Éducation Marianiste » désignent ce que l'on a aussi appelé les « Grandes orientations de la pédagogie[17]

[16] Javier CORTÉS, sm, « Éducateurs…, *op. cit.* p. 16. (Ce titre est de nous).
[17] Voir nos réserves sur l'emploi de ce terme de « pédagogie », à la note p. 530.

marianiste ». Pour le dire encore autrement, il s'agit des grands axes, des grands traits qui caractérisent la physionomie, l'allure, le style d'éducation marianiste. Comme le dit l'auteur principal de leur formulation, Thomas Giardino,

> « La notion d'identité commune ou de *"caractéristiques"* n'implique pas une unicité totale. Nombre de ces éléments nous sont communs avec d'autres approches en éducation. Cependant, une expérience couvrant bientôt deux siècles révèle l'existence d'un esprit et d'une méthode spécifiques aux Marianistes, ce que le Père Chaminade appelait *« un air de famille »*. Ce caractère particulier s'est nourri du charisme originel fondateur et s'est concrétisé au gré des personnes et des circonstances tout au long de l'histoire de notre activité pédagogique ».

Il nous semble intéressant de considérer la genèse et la validation de ce travail, puis l'effet produit par sa publication.

Retenons que cette entreprise répondait à une demande du Chapitre général de 1991. Dans le cadre d'un solide passage redisant la confiance et l'espoir qu'elle met dans nos œuvres d'éducation et dans l'engagement à ce titre, la Société de Marie, par la voix de son Chapitre général, demandait, afin de :

> « Promouvoir la formation de collaborateurs laïques à l'esprit et aux perspectives éducatives marianistes »,

Que,

> « À partir des documents existants, [l'on réalise] une synthèse des éléments communs de notre tradition éducative et [que l'on étudie] comment ils prennent vie dans les diverses cultures où la Société est présente ».

De fait, une équipe de travail, sous la direction de l'Assistant général d'Éducation de l'époque, Thomas F. Giardino, s'empara de la tâche. La démarche utilisée fut en quelque sorte empirique, ou plutôt phénoménologique :

- « *Empirique* » parce qu'elle partit des réalités du terrain tout autant que des écrits existants, tentant de saisir, dans cette confrontation et cette observation, plutôt que dans une réflexion purement théorique, les traits qui marquaient de façon typique notre « *habitus* éducatif commun »[18] : notre manière d'être dans le domaine éducatif, notre style d'éducation, nos références habituelles, ce qui marquait dans nos institutions éducatives, dans leurs projets éducatifs, dans leur vie, dans ce qui faisait vivre les éducateurs marianistes, leurs élèves, leurs anciens élèves…

- « *Phénoménologique* », car, elle alla, pour ainsi dire, du phénomène à son essence – opération que les phénoménologues nomment *réduction eidétique* – s'attachant à discerner dans ce qu'elle observait, la réalité qui sous-tendait ce mode d'être et ce mode d'action.

Il en résulta la mise en relief de cinq caractéristiques – cinq grandes orientations – devenues célèbres depuis lors :

« • Éduquer dans une perspective de foi,

• offrir une éducation intégrale de qualité,

[18] L'expression est de nous.

> • dans une ambiance d'esprit de famille,
>
> • pour préparer à servir la cause de la justice et de la paix,
>
> • et rendre capable de s'adapter aux changements. »[19]

Bien évidemment, le travail avait débouché sur un document étoffé, argumenté, éclairé par de nombreuses citations prises dans la tradition marianiste. Nous ne le reproduisons pas ici, le lecteur pouvant trouver assez facilement une édition dans une langue qu'il comprend.[20]

Bien évidemment, cette étape fut soumise au Chapitre général de 1996, qui s'exprime à ce sujet en ces termes :

> « Le Chapitre général de 1996 a reçu le document sur les Caractéristiques de l'éducation marianiste préparé en réponse au Chapitre général de 1991 demandant " d'articuler les éléments communs de la tradition marianiste en éducation " (Mission et culture n° 34)[21]. Nous constatons que ce document et ses suites sont

[19] Nous citons ici les 5 caractéristiques d'après le document final en Français et non telles qu'elles apparaissent dans les actes du Chapitre général de 1996 qui les a validées avant leur parution. On se reportera au texte de P. Hue (*Cf.* pp. 555 *sq.*) et à la note de la page 556 pour comparer les formulations, ces écarts pouvant venir de questions de traduction ou pouvant, plus probablement, résulter de choix en vue de l'*adaptation* en langue français. Il conviendrait d'étudier cela de plus près – en croisant les originaux et les traductions dans les autres langues officielles de la Société de Marie, et en interrogeant les personnes ayant réalisé ces travaux.

[20] Thomas F. GIARDINO, sm, *Les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste*, éd. Française, Coll. *Les Grandes orientations de la pédagogie marianiste*, Office d'Éducation de la Société de Marie, Marianistes, ROME, 1996, n° 73, p. 32.

[21] Suite à des variations de traduction, le texte de cette citation repris en 1996 donne une version française très légèrement différente de la version officielle des Actes de 1991. Celle-ci était : « À partir des documents existants, réaliser une synthèse des éléments communs de notre tradition éducative et étudier

dans la ligne des deux derniers Chapitres généraux qui approuvaient et encourageaient l'apostolat de l'éducation et demandaient qu'on assure une formation spécifique dans ce domaine. Cette formulation pour notre temps des éléments communs peut servir de guide à l'esprit qui anime la pédagogie de l'éducation marianiste pour l'ensemble de la Société de Marie.

Le Chapitre retient les cinq caractéristiques de base suivantes qui bénéficient d'un consensus international dans la Société de Marie :

- Éduquer en vue de la formation dans la foi.
- Offrir une éducation globale qui soit de qualité.
- Éduquer à l'esprit de famille.
- Éduquer en vue du service, de la justice et de la paix.
- Éduquer en vue des adaptations et des changements.

Nous comprenons que, dans les nombreuses cultures différentes dans lesquelles nous œuvrons, seuls les instituts d'éducation peuvent adapter les textes décrivant ces cinq caractéristiques. Aussi les Unités sont encouragées à faire les adaptations jugées appropriées, en tenant compte des divers publics : celui des élèves, des parents, des enseignants, des conseils de direction et de tous les autres agents de la communauté éducative. Les autres œuvres apostoliques marianistes sont invitées à adapter les caractéristiques de l'éducation marianiste et à les utiliser s'ils les jugent valables.

Nous encourageons nos frères et tous les éducateurs de nos écoles, universités et autres œuvres d'éducation, à étudier ce document et à

---

comment ils prennent vie dans les diverses cultures où la Société [de Marie] est présente. » (SOCIÉTÉ DE MARIE, XXX^{è} Chapitre général, « Mission et culture », Dayton, juillet 1991, n° 34, § 3. a)).

> participer aux prochaines phases du projet. Nous croyons que cette initiative sera évangéliquement bénéfique tout en approfondissant et élargissant notre contribution à la construction du Royaume de Dieu.
>
> Le Chapitre général demande à !'Assistant d'Instruction de travailler dans nos Unités, par les moyens qu'il considère appropriés, à développer chez tous nos frères le désir et la capacité d'agir au sein d'une équipe apostolique dans les institutions et les communautés locales dont ils font partie. »[22]

Pour saisir l'esprit dans lequel la commission de travail, et en particulier son pilote, Thomas Giardino, ont travaillé, nous reproduisons ici le texte intégral de la préface écrite par Thomas Giardino, en date du 25 mars 1996. Il y explique quels étaient leur projet, leur espoir et leur méthode et comment ils souhaitaient s'inscrire dans une tradition éducative en marche depuis bien longtemps. Ainsi, la publication des « Caractéristiques », pour constituer une étape capitale, s'inscrivait dans un long processus et n'était certes pas la dernière. L'auteur notait, en particulier, l'effort – toujours inachevé – d'approfondissement, de mise en œuvre, d'enrichissement créatif, de cette tradition, à tous les niveaux où agissent les acteurs. Il relevait le double enjeu, déjà pointé par les Chapitres généraux, de la formation des religieux et des laïcs – alors déjà en nombre croissant – à l'esprit de l'éducation marianiste et à notre tradition, tout autant que leur contribution à son adaptation aux temps et aux lieux. Lisons plutôt :

> *« Les gens nous influencent, les voix nous attendrissent, les livres nous en imposent, les actions nous enflamment »*
>
> (Cardinal John Henry Newman)

[22] SOCIÉTÉ DE MARIE, XXXIè Chapitre Général, *Porteurs d'espérance,* Rome, juillet 1996, pp. 109-110.

L'éducation a toujours été un mélange de ces éléments -et de bien d'autres encore. Cet essai sur les "Grandes Orientations de la pédagogie Marianiste", je le présente avec humilité, espérance et reconnaissance. En 1991, le Chapitre Général de la Société de Marie avait reconnu la nécessité d'une *"adaptation prudente aux temps",* en demandant que l'on définisse les éléments et l'esprit de la pédagogie marianiste. Ce faisant, il était fidèle à l'un des principes fondamentaux du Père Chaminade et il agissait lui-même comme une vraie communauté éducative marianiste. En répondant à cette demande cet essai voudrait contribuer à donner un souffle nouveau à l'ensemble des œuvres éducatives marianistes dans le Monde.

En fait, l'élaboration des principes de base qui guident les marianistes dans le domaine de l'éducation n'est qu'une étape du long périple qui débuta avec ceux des premiers membres de la Congrégation de Bordeaux qui étaient éducateurs et, plus tard, devinrent membres de la Société de Marie.

L'effort se poursuit depuis le jour où la Société s'est investie dans le champ éducatif : dès les débuts elle s'efforça de dégager ce que sa pédagogie avait d'original dans *"l'Ancienne Méthode* (1824)" et le *"Manuel de Pédagogie Chrétienne à l'usage des Frères Instituteurs de la Société de Marie"* (1856). Beaucoup d'éducateurs marianistes en divers pays ont continué cette recherche et, quelques années avant le Concile Vatican II, le Père Paul-Joseph Hoffer, S.M., publia une riche synthèse des vues pédagogiques marianistes sous le titre de *"Pédagogie Marianiste"* (1956).

L'équipe internationale[23] qui a rédigé la présente synthèse souhaite que son travail soit source d'énergie et de grâce pour tous ceux qui prennent part à l'activité éducative des Marianistes et s'efforcent de traduire fidèlement et avec fruit dans la vie de tous les jours ce qui nous est propre pour la construction du Règne de Dieu[24].

---

[23] William J. Campbell, s.m., Province du Pacifique -Luis Maria Lizarraga, s.m., Province de Saragosse -L. Santiago Valencia, s.m., Province du Pérou -Thomas F. Giardino, s.m., Administration Générale.

[24] La notion d'identité commune ou de *"caractéristiques"* n'implique pas une unicité totale. Nombre de ces éléments nous sont communs avec d'autres approches en éducation. Cependant, une expérience couvrant bientôt deux

Notre époque se caractérise par la recherche d'une autonomie toujours plus grande ; de plus en plus de gens en jouissent de par le monde dans leur vie personnelle, cette autonomie allant de pair avec une interdépendance sans cesse grandissante, et le tout paradoxalement dans un contexte de pauvretés et de conflits locaux ou régionaux. Si l'action éducative des Marianistes veut être source de la Bonne Nouvelle, elle doit avoir un message à proposer en réponse aux besoins et aux souhaits d'aujourd'hui et de demain. C'était déjà la conviction de Chaminade, lorsqu'il écrivait en 1824 : *« Qui donc ignore que depuis la Révolution, un nouveau point d'appui doit être trouvé comme levier pour toucher le monde moderne ? »*. Notre époque fait également écho à l'insistance de Chaminade sur *les jeunes et les pauvres*. De là notre souci d'inventer des approches originales pour fournir une éducation meilleure aux plus pauvres et aux laissés pour compte.

À mon sens, la Famille Marianiste doit mener son action éducative au triple niveau des grandes forces qui régissent le monde d'aujourd'hui :

- au niveau **international** : pour développer et mettre en œuvre les principes éducatifs propres aux Marianistes, déborder les frontières nationales et continentales ;
- au niveau **régional** : à travers les réunions sur l'éducation organisées par la Conférence des Marianistes Européens, la Conférence des Marianistes d'Amérique Latine, la Conférence Marianiste d'Amérique du Nord, les Conférences en germe en Asie et Afrique, rassembler les talents des diverses régions pour la réflexion et l'action ;
- au niveau **local** : dans chaque Province et Région de la Société de Marie, réunir – dans des commissions,

---

siècles révèle l'existence d'un esprit et d'une méthode spécifiques aux Marianistes, ce que le Père Chaminade appelait *« un air de famille »*. Ce caractère particulier s'est nourri du charisme originel fondateur et s'est concrétisé au gré des personnes et des circonstances tout au long de l'histoire de notre activité pédagogique.

organismes ou forums – les éducateurs laïcs et religieux pour les amener à mieux marquer leur action quotidienne de ce qui est propre à la pédagogie marianiste.

La direction de la Société de Marie appuie cette initiative. En 1994, lors d'une rencontre de tous les Supérieurs provinciaux, vice-provinciaux et régionaux, le Père Quentin Hakenewerth, S.M., alors Supérieur General de la Société de Marie, commenta ainsi le projet sur les [caractéristiques] de la pédagogie marianiste :

> « Le deuxième signe qui me remplit d'espoir est le souci de disposer pour toute la Société de Marie d'une orientation précise et valable... pour éduquer la foi dans la cadre de la nouvelle évangélisation. Je n'ai pas souvenir que dans un Chapitre Général ou dans un Conseil général Extraordinaire les Supérieurs de la S.M. aient traité systématiquement de l'éducation comme moyen principal d'évangélisation de la culture contemporaine ».[25]

Je fais mienne cette conviction à partir des visites que j'ai faites à la plupart des établissements d'éducation de la Société de Marie au cours de quatre années et demie. Beaucoup d'éducateurs, laïcs et religieux, partenaires de la mission d'éducation dans nos établissements, montrent que l'on poursuit bien [ce chemin]. Leur compétence, leur dévouement, leur générosité engagent avec ardeur chaque jeune à donner le meilleur de lui-même. Certes, la route comporte des hauts et des bas. La présente initiative se veut une aide pour que nous apprenions ensemble comment faire les pas suivants et mener vers leur terme nos aspirations personnelles et professionnelles.

Cet essai tient compte des écrits marianistes du passé sur l'éducation, et nous continuerons à en avoir besoin pour compléter

[25] Quentin W.-J. Hakenwerth, S.M., *Réflexions finales,* Assemblée Générale des Supérieurs, 24 juillet 1994, Nairobi, Kenya.

> et adapter les principes. Il nous faut avoir une vive conscience de notre très grande diversité, au cours de ce travail où nous tentons de formuler et de mettre en œuvre dans la cohérence et l'unité les grandes orientations de la pédagogie marianiste. Les étapes ultérieures du projet, qui seront développées par des éducateurs laïcs et religieux de l'ensemble du monde marianiste, comporteront des programmes de formation pour les enseignants et les personnels, et le présent document leur servira de base. Il nous faut élaborer une pédagogie plus typiquement marianiste, capable d'imprégner de notre spiritualité et de notre tradition éducative propre les rapports mutuels entre enseignants, élèves et personnels dans la vie de tous les jours : voilà le grand défi.
>
> En terminant, je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document. D'entrée de jeu, ce fut une tâche à laquelle s'est attelé un éventail très large d'éducateurs laïcs et religieux. Le travail se poursuivra dans la même ligne et bénéficiera de la créativité de l'Esprit de Dieu qui travaille en nous. Marie de Nazareth nous a donné un témoignage de créativité et d'inculturation et nous pouvons compter sur sa présence dans notre marche. *« Marie, Mère et Éducatrice de l'Église, n'a cessé d'être présente à son Fils au temps où il grandissait en sagesse et en grâce ; dès les tout premiers jours, elle n'a cessé d'être présente à l'Église dans sa mission salvatrice.»*[26]

La conclusion de l'ouvrage, quant à elle, exprimait avec ardeur le fait que notre tradition éducative est don et que, si nous nous efforçons de la mettre en œuvre, elle peut être une bénédiction et une œuvre très féconde pour construire un monde meilleur, promesse déjà en cours de réalisation du Royaume de Dieu.

> « (75) Cette vision de l'éducation est un don pour une communauté éducative marianiste ; c'est aussi pour elle une tâche à réaliser. Sachons recevoir le don et mettons-nous au travail solidairement avec toute la famille humaine.

[26] Congrégation pour l'Éducation Catholique : *La dimension religieuse de l'éducation dans une école catholique*. (7 avril 1988), n° 29.

> « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ.»[27]

(76) L'initiative prise de synthétiser dans un tout organique les orientations fondamentales de la pédagogie marianiste est une invitation à mettre nos efforts en commun pour *« l'évangélisation des cultures et la transformation de la société selon le message du salut ».* (RV 72) Si cet appel est entendu, il nous entraînera à ne pas ménager nos efforts et, au bout, nous aurons la joie de découvrir que le monde est devenu meilleur parce que nous aurons travaillé rudement ensemble pour qu'il le soit. C'est bien dans cet esprit missionnaire – Chaminade aurait dit "zèle" – que nous voulons

- Éduquer dans une perspective de foi,
- offrir une éducation intégrale de qualité,
- dans une ambiance d'esprit de famille,
- pour préparer à servir la cause de la justice et de la paix,
- et rendre capable de s'adapter aux changements.

(77) Veut -on que cette conception marianiste de la pédagogie soit une vraie bénédiction pour chaque œuvre et leur ensemble ? Alors, elle doit être plus qu'un bref éclair dans le ciel sombre de notre époque. Toute cette réflexion, loin d'être un point d'arrivée, n'est qu'une étape cruciale sur la longue route qui part de nos origines. Les étapes suivantes exigeront elles aussi un discernement attentif. L'optimisme prometteur qui est au cœur de cette conception se maintiendra, nous en sommes sûrs, car il repose sur les fondations solides de la spiritualité marianiste : la foi, le rôle de la communauté

[27] Concile VATICAN II, Constitution pastorale sur l'église dans le monde moderne, *Gaudium et Spes,* n° 1.

et la mission, dont l'âme est Marie dans sa coopération avec le Saint-Esprit.

(78) L'orientation et le dynamisme de cette vision pédagogique apportent un "plus" à la compétence, à l'esprit de corps, à la générosité des éducateurs laïcs et religieux des écoles, des universités et des autres centres marianistes. Le témoignage de gens aux dons divers, unis d'esprit et de cœur dans l'action, qui acceptent de se consacrer durablement à la tâche de l'éducation, sera perçu comme *"autre chose"* par les gens au milieu desquels nous vivons. Chaminade parlait souvent d'action apostolique *"préventive"* qui interpelle ceux qui travaillent dans la foi et l'espérance.[28] C'est aussi un signe de notre temps.

(79) Le pape Jean-Paul il a dit : « ... *Il est difficile d'espérer que les enfants sauront un jour bâtir un monde meilleur quand on ne s'est aucunement préoccupé de les éduquer à la paix ... les enfants ont droit à une formation spécifique à la paix que doivent donner l'école et les autres structures éducatives ».*[29] Federico Mayor, Directeur Général de l'Unesco poursuit sur le même thème : *« Construire la paix, c'est mener une action préventive ... Le problème est que les activités préventives n'apportent ni gloire ni reconnaissance à ceux qui les mènent ... Nous devons être prêts... à prendre des mesures préventives pour empêcher que les problèmes ne dégénèrent en conflits. En d'autres termes, pour établir la paix dans les esprits et les cœurs. Et dans la culture »*[30].

(80) Un monde rempli d'espoirs et de rêves brisés nous force à payer le prix nécessaire pour incarner dans la réalité concrète les promesses que recèle notre vision pédagogique. Ce défi exigera peut-être de nous plus que nous ne croyons pouvoir ou sommes prêts à donner. Mais c'est une tradition chez nous, de donner largement. En 1839, Chaminade écrivait que *« nous aussi, nous nous croyons appelés par Marie elle-même pour la seconder de tout notre pouvoir dans les combats de notre temps ».*

---

[28] *Constitutions de la Société de Marie* 1839, n° 253.

[29] JEAN-PAUL II, *"Message pour la journée mondiale de la Paix",* 1er janvier 1996, n° 7.

[30] Frederico Mayor, (Directeur Général de l'UNESCO), *"Un nouveau commencement",* Le Courrier de l'UNESCO, Novembre 1995, p. 7.

> Héritiers de la tradition éducative marianiste, nous sommes appelés par Marie à répandre largement la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ dans le monde qui est le nôtre aujourd'hui ».

Vingt-ans après[31], où en sommes-nous ? Nous n'avons pas eu la possibilité de procéder à une étude documentée sur la mise en œuvre de ce travail, qui constituait, à n'en pas douter, l'étape suivant sa publication. Mais, selon notre expérience – somme toute limitée dans le temps et dans l'espace – et selon les conversations que nous eûmes entre 2009 et 2011, au sein du groupe de travail qui élaborait la présente collection (« L'éducation marianiste, tradition et projet »), nous sommes heureux de voir que cette étape porte du fruit. On rencontre des variations dans les modalités de « réception » et « d'application » du document. Ainsi, aux États-Unis, les cinq caractéristiques sont clairement affichées dans les établissements scolaires et les Universités. Là, presque chaque jeune, chaque enseignant, chaque membre du personnel, pourra vous énoncer ces caractéristiques. Il s'agit d'une véritable base, d'une série de cinq piliers sur lesquels se construit quotidiennement et dans les projets, l'éducation marianiste. En Europe – nous-même connaissons surtout la France – et dans la partie de l'Afrique francophone que nous connaissons un peu, il semble que l'on se soit emparé de ces caractéristiques avec sérieux, qu'on les travaille, que l'on s'efforce de les mettre en œuvre, mais avec une posture différente face au document. Pour beaucoup, il représente une source utile, un texte de référence fort et assez opératoire. On en retrouve des éléments – écrits et vécus ! – dans les projets éducatifs ; la Province de France, le confrontant aux délicates questions des ressources humaines de nos établissements scolaires, a produit et signé un document s'intitulant : « Esprit de Famille et GRH[32] » ; la « Conférence des Chefs d'Établissement » du réseau

[31] Nous en célébrons les 20 ans le 25 mars 2016 !
[32] Gestion des Ressources Humaines.

éducatif marianiste français tente de se l'approprier plus encore – on le découvre (certains Chefs d'Établissements sont nouveaux), on le (re)découvre, on le met en regard des questions soulevées par le développement du numérique…

Pour beaucoup, cependant, semble-t-il – au moins en France – ce document appelle une suite, que Thomas Giardino relevait lui-même comme nécessaire et que les Chapitres généraux avaient souhaitée : le développement d'une attitude selon laquelle nous serions friands – pour ne pas dire gourmands – de nous former toujours davantage à notre charisme, notre histoire, notre spiritualité et notre tradition éducative… Une attitude selon laquelle nous organiserions des séminaires de travail sur les sources marianistes, sur les pratiques éducatives, sur notre « philosophie de l'éducation ». Nous sommes loin de ne rien faire dans ce sens : des sessions de formation par catégories de fonctions – ou plus largement – existent aux niveaux nationaux ; des projets missionnaires, des projets éducatifs, des référentiels pastoraux y font droit… Les rencontres des équipes éducatives par Zones – nous connaissons surtout celles de l'Europe[33] – s'emploient à faire connaître et à actualiser les « Caractéristiques ».

L'équipe de travail à l'origine de la présente collection[34] pense que les sept ouvrages[35] que celle-ci contient (pour le moment, car le nombre n'est pas forcément définitif !) ayant permis le travail d'équipes associant laïcs et religieux, au moins dans un certain nombre de cas, constitue une nouvelle étape, en tant que telle, par le travail d'élaboration en lui-même. Mais elle pense aussi que ces publications inaugurent – c'est notre souhait le plus vif ! – un mouvement encore plus ample et vigoureux d'appropriation de notre « trésor éducatif ». Il y a urgence à transmettre celui-ci aux nouvelles générations de religieux et de laïcs (dont la plupart n'ont

[33] Organisées par la Conférence Européenne Marianiste.
[34] « L'éducation marianiste, tradition et projet ».
[35] Lorsque le nôtre sera paru !

pas connus les religieux sur le terrain des établissements) ; il y a urgence à la travailler ; il y a urgence à l'inculturer dans les nouveaux territoires, et dans les temps nouveaux que vivent les anciens territoires !

Relevons, pour achever ce rapide tour d'horizon[36] que ce travail sur les « Caractéristiques de l'Éducation Marianiste » a été suivi d'autres efforts analogues de formulation de notre charisme :

En premier lieu, comme le fait remarquer José María Alvira :

> « Ce document [les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste] fut présenté au Chapitre général de 1996. Trois ans plus tard, les trois universités des États-Unis élaborèrent et publièrent le document Caractéristiques des Universités marianistes ».[37]

En second lieu, à la demande du Chapitre général de 2006, Edward A. Violett, Assistant général des Affaires temporelles[38] a fait paraître un document, approuvé par le Conseil général de septembre 2013

---

[36] Le lecteur trouvera également des éléments concernant ce sujet dans d'autres passages du présent ouvrage. Voir en particulier : ① « *L'éducation marianiste en 2006 : réalité, enjeux et avenir. Une analyse de José Maria Alvira* » § 4, pp. 434 *sq.* ; ② *« Quelques considérations et propositions sur l'éducation marianiste, une nouvelle analyse de José Maria Alvira (2009*) » p.459 *sq.* ; ③ « *Les questions qui se posent* », pp. 556 *sq.,* en particulier le texte de Philippe HUE : « *Contribution à la réflexion commune. Rencontre de Sucy [-en-Brie] au sujet des caractéristiques de l'éducation marianiste* », pp.557 *sq.* ; ④ 6. Les orientations récentes sur l'éducation dans les Chapitres généraux de la Société de Marie, 10°) 1996, Porteurs d'Espérance. *Appendice sur les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste*, pp. 617 *sq.*

[37] *Cf. infra : « 3.9.2. Quelques considérations et propositions sur l'éducation marianiste, une nouvelle analyse de José Maria Alvira (2009*) » § 4, p. 464.

[38] « de Travail », selon l'ancienne terminologie.

et publié le 2 octobre suivant, intitulé : « Caractéristiques principales de l'administration[39] marianiste »[40].

C'est dire que la mise en forme de ce que nous pourrions appeler le « *corpus* contemporain du charisme marianiste » est bien en route !

3. Réalités et enjeux de l'éducation marianiste aujourd'hui

[39] Ici, le terme *administration* ne désigne pas l'équipe qui assure le fonctionnement d'un ministère (en matière de vie publique) ou d'une Unité (en matière de vie marianiste), mais bien la *manière* de gérer, d'organiser, d'administrer, le *style* de *management, etc.* En anglais des États-Unis, langue originelle du document, le premier sens d'« administration » est : « *the act of administering ; management ; specif., the management of governmental or institutional affairs* » (l'action d'administrer ; le management ; spécmt., le management des affaires de gouvernement et des affaires institutionnelles)
(Source : http://www.collinsdictionary.com/dictionary/american/administration (consultée le 20/12/2015) ; la traduction est de nous.)
C'est d'ailleurs ce que *Le Grand Robert de la langue française* donne comme sens courant à la première acception du terme *administration*. Le sens d'origine de cette première acception est tiré du Droit civil : « Action de gérer (un bien, un ensemble de biens) ». Le sens courant indiqué est : « Action ou manière de gérer (des affaires privées ou publiques) ». Source : *Le Grand Robert de la langue française,* version numérique, consulté le 20/12/2015.

[40] Edward A. VIOLETT, sm, Assistant général des Affaires Temporelles, « Caractéristiques principales de l'administration marianiste », Société de Marie (Marianistes), 2 octobre 2013. Document disponible [en ligne] à l'adresse : http://marianist.org/site.php?id=560 (consulté le 20/12/2015).

3.1. « Regarder le passé avec reconnaissance, vivre le présent avec passion, Embrasser l'avenir avec espérance » [41]

Dans la lettre apostolique qu'il a adressée « à tous les consacrés à l'occasion de l'année de la vie consacrée »[42] – datée du 21 novembre 2014, jour de la Fête de la Présentation de Marie[43] – le Pape François précise les trois objectifs que comportait cette année. Ces trois objectifs lui fournissent autant de paragraphes pour la première partie de son écrit. À ce point de notre parcours, il nous est bon de regarder le chemin que nous avons parcouru. Nous faisons l'heureux constat qu'en fait, sans l'avoir véritablement décidé, et bien que notre propos ne soit pas – tant s'en faut – centré sur la vie consacrée, bien que nous donnions à celle-ci la part qui lui revient dans notre charisme, nous ne sommes pas très loin d'honorer, à propos de notre mission éducative, les objectifs que nous expose le souverain pontife. En effet, écrit-il :

> « Le premier objectif est de *regarder le passé avec reconnaissance*[44]. Chacun de nos Instituts vient d'une riche histoire charismatique. À ses origines est présente l'action de Dieu qui, dans son Esprit, appelle certaines personnes à la suite rapprochée du Christ, à traduire l'Évangile dans une forme particulière de vie, à lire avec les yeux de la foi les signes des temps, à répondre avec

[41] *Cf.* Pape FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés à l'occasion de l'année de la vie consacrée », Rome, 2014. Texte disponible [en ligne] à l'adresse : http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/apost_letters/documents/papa-francesco_lettera-ap_20141121_lettera-consacrati.html (Document consulté le 06/12/2015)

[42] Pape FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés… », *op. cit.,* titre.

[43] Choix de date qui, compte tenu de la place de Marie dans le plan de Salut de Dieu, n'est pas pour déplaire à des marianistes !

[44] En *italiques* dans le texte.

> créativité aux nécessités de l'Église. L'expérience des débuts a ensuite grandi et s'est développée, associant d'autres membres dans de nouveaux contextes géographiques et culturels, donnant vie à de nouvelles manières de mettre en œuvre le charisme, à de nouvelles initiatives et expressions de charité apostolique. C'est comme la semence qui devient un arbre en étendant ses branches. »[45]

Il nous semble que la démarche de cette collection – « L'Éducation Marianiste, *Tradition et projet* » – et plus précisément les deux premières parties du présent ouvrage, contribuent, dans le champ de la mission éducative, à nous approcher de cet objectif. Le pape François continue :

> « Au cours de cette Année, il sera opportun que chaque **famille charismatique**[46] se souvienne de ses débuts et de son développement historique, pour rendre grâce à Dieu qui a ainsi offert à l'Église tant de dons qui la rendent belle et équipée pour toute œuvre bonne (cf. *Lumen gentium*, n. 12).
>
> Raconter sa propre histoire est indispensable pour garder vivante l'identité, comme aussi pour raffermir l'unité de la famille et le sens d'appartenance de ses membres. Il ne s'agit pas de faire de l'archéologie ou de cultiver des nostalgies inutiles, mais bien plutôt de parcourir à nouveau le chemin des générations passées **pour y cueillir l'étincelle inspiratrice, les idéaux, les projets, les valeurs qui les ont mues**[47], à commencer par les Fondateurs, par les Fondatrices et par les premières communautés. **C'est aussi une manière de prendre conscience de la manière dont le charisme a été vécu au long de l'histoire, quelle créativité il a libérée, quelles difficultés il a dû affronter et comment elles ont été surmontées**[48]. On pourra découvrir des incohérences, fruit des faiblesses humaines, parfois peut-être aussi l'oubli de certains

[45] Pape FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés… », *op. cit.* I, §1 al. 1.
[46] C'est nous qui **soulignons.**
[47] *Idem.*
[48] *Id.*

> aspects essentiels du charisme. Tout est instructif et devient en même temps appel à la conversion. Raconter son histoire, c'est rendre louange à Dieu et le remercier pour tous ses dons. »[49]

Dans le domaine éducatif encore – car ni cet ouvrage ni cette collection n'ont pour objectif de cerner la totalité sinon du charisme, du moins de son expression historique – il nous semble bien que les développements forts documentés qu'Eddie Alexandre nous a fournis dans les deux premières parties contribuent effectivement à la lecture que nous propose François. Lisons ce que celui-ci écrit au sujet des deux autres objectifs :

> « Cette Année nous appelle en outre à *vivre le présent avec passion*[50]. La mémoire reconnaissante du passé nous pousse, dans une écoute attentive de ce que l'Esprit dit à l'Église aujourd'hui, à mettre en œuvre d'une manière toujours plus profonde les aspects constitutifs de notre vie consacrée.
>
> […]
>
> L'Année de la Vie Consacrée nous interroge sur la fidélité à la mission qui nous a été confiée. **Nos ministères, nos œuvres, nos présences, répondent-ils à ce que l'Esprit a demandé à nos Fondateurs, sont-ils adaptés à en poursuivre les finalités dans la société et dans l'Église d'aujourd'hui ?**[51] Y-a-t-il quelque chose que nous devons changer ? Avons-nous la même passion pour nos gens, sommes-nous proches d'eux au point d'en partager les joies et les souffrances, afin d'en comprendre vraiment les besoins et de pouvoir offrir notre contribution pour y répondre ? « Les mêmes générosité et abnégation qui animaient les Fondateurs – demandait déjà saint Jean-Paul II – doivent vous conduire, vous, leurs enfants spirituels, à **maintenir vivants leurs charismes qui,**

[49] Pape FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés… », *op. cit.* I, §1 al. 2-3.
[50] En *italiques* dans le texte.
[51] C'est nous qui **soulignons.**

> **avec la même force de l'Esprit qui les a suscités, continuent à s'enrichir et à s'adapter, sans perdre leur caractère authentique**[52], pour se mettre au service de l'Église et conduire à sa plénitude l'implantation de son Royaume »[53,54].

Là encore, ce n'est pas tellement pour parler de la vie consacrée en tant que telle que nous rapportons ces propos, c'est bien davantage pour exposer en quoi la démarche de « relecture vivante »[55] proposée par François corrobore nos travaux. C'est ainsi que, forts d'avoir « regardé le passé avec reconnaissance »[56] nous allons nous demander, dans cette troisième et dernière partie, si nous « vivons le présent avec passion »[57]. Mais, pour important que cela soit, nous ne ferons pas que cela. Nous nous attacherons également à considérer ce qui constituait pour François le troisième objectif de l'année de la Vie Consacrée : « *Embrasser l'avenir avec espérance* ».[58] Ici encore, nous souhaitons, d'une part, ne pas trop détourner la Lettre Apostolique de son objet et, d'autre part, ne pas laisser accroire que nous donnerions une quelconque suprématie à la vie consacrée ni dans notre propos ni dans la Famille Marianiste, pas plus d'ailleurs que dans l'Église et le monde ! Dans les lignes de François qui suivent – et qui correspondent au troisième objectif de l'année en question, le lecteur trouvera avec plaisir, du moins nous l'espérons, une description du cadre contemporain de la vie consacrée, et pourra prendre conscience que ces traits du monde d'aujourd'hui constituent autant d'enjeux pour notre mission éducative :

---

[52] *Idem.*

[53] Lett. ap. *Les chemins de l'Évangile,* aux religieux et religieuses d'Amérique latine, à l'occasion du V^{ème} centenaire de l'évangélisation du Nouveau Monde – 29 juin 1990, DC n° 2013, p. 834-844, n. 26. [Note présente dans le texte original].

[54] Pape FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés… », *op. cit.* I, §2, al.1 ; 6.

[55] L'expression est de nous.

[56] *Cf. supra.*

[57] *Idem.*

[58] Pape FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés… », *op. cit.* I, §3, al. 1.

« *Embrasser l'avenir avec espérance*[59] veut être le troisième objectif de cette Année. Nous connaissons les difficultés que rencontre la vie consacrée dans ses différentes formes : la diminution des vocations et le vieillissement, surtout dans le monde occidental, les problèmes économiques suite à la grave crise financière mondiale, les défis de l'internationalité et de la mondialisation, les tentations du relativisme, la marginalisation et l'insignifiance sociale… C'est bien dans ces incertitudes que nous partageons avec beaucoup de nos contemporains, que se met en œuvre notre espérance, fruit de la foi au Seigneur de l'histoire qui continue de nous répéter : « Ne crains pas… car que je suis avec toi » (*Jr* 1, 8).

L'espérance dont nous parlons ne se fonde pas sur des chiffres ni sur des œuvres, mais sur Celui en qui nous avons mis notre confiance (cf. *2 Tm* 1, 12), et pour lequel « rien n'est impossible » (*Lc* 1, 37). **Là est l'espérance qui ne déçoit pas et qui permettra à la vie consacrée[60] de continuer à écrire une grande histoire dans l'avenir, vers lequel nous devons tenir notre regard tourné, conscients que c'est vers lui que nous pousse l'Esprit Saint pour continuer à faire avec nous de grandes choses.[61]**

[…]

Je m'adresse surtout à vous les jeunes. Vous êtes le présent parce que vous vivez déjà activement au sein de vos Instituts, en offrant une contribution déterminante avec la fraîcheur et la générosité de votre choix. En même temps, vous en êtes l'avenir parce que vous serez bien vite appelés à prendre en main la conduite de l'animation, de la formation, du service, de la mission. Cette Année vous serez protagonistes dans le dialogue avec la génération qui est devant vous. Dans une communion fraternelle, vous pourrez vous enrichir de son expérience et de sa sagesse, et en même temps vous pourrez lui proposer de nouveau l'idéal qu'elle a connu à son début, offrir l'élan et la fraîcheur de votre enthousiasme, aussi pour **élaborer ensemble des manières nouvelles de vivre l'Évangile et des**

---

[59] En *italiques* dans le texte.

[60] Nous pensons qu'il ne serait pas inconvenant de remplacer ici « vie consacrée » par « mission marianiste », dans le cadre de notre propos.

[61] C'est nous qui **soulignons.**

réponses toujours plus adaptées aux exigences du témoignage et de l'annonce.[62] »[63]

Il est clair que, quoique centrées sur la vie consacrée, ces lignes traitent d'aspects qui nous concernent tous, et ce, quelle que soit la nature du lien que nous ayons avec la mission éducative marianiste. Il se pourrait, cependant, que tel ou tel lecteur laïc trouve que nous donnons à notre propos un tour trop exclusivement centré sur la vie consacrée, non encore convaincu, à ce point, que nous citons ces lignes pour ce qu'elles contiennent comme éléments de relecture et comme moyens d'éclairer notre regard avant de le tourner vers l'avenir. C'est pourquoi nous nous empressons de citer, extraits du même document, les passages où François évoque les laïcs, lignes qui nous semblent, elles aussi, pointer des enjeux contemporains capitaux pour l'avenir de notre mission éducative. Tout d'abord, et avant de parler du laïcat, François dit, à propos de « la communion entre les membres des divers Instituts » :

> « La communion et la rencontre entre les différents charismes et vocations est un chemin d'espérance. Personne ne construit l'avenir en s'isolant, ni seulement avec ses propres forces, mais en se reconnaissant dans la vérité d'une communion qui s'ouvre toujours à la rencontre, au dialogue, à l'écoute, à l'aide réciproque, et nous préserve de la maladie de l'autoréférentialité. »[64]

Ici, le pape parle de la rencontre entre « les différents charismes et vocations » ; il est clair qu'il vise des projets communs inter-instituts. Cependant, nous pouvons, sans trop distendre sa pensée,

---

[62] *Idem.*

[63] Pape FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés… », *op. cit.* I, §3 al. 1-2 ; 4.

[64] Pape FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés… », *op. cit. II, § 3, al. 3*.

croyons-nous, appliquer ces réflexions à la Famille Marianiste. Dans ce cadre, il s'agirait de s'appuyer sur le contenu de la seconde phrase ci-dessus (au sujet de la « vérité d'une communion qui s'ouvre toujours à la rencontre […] ») pour viser ce que propose la première phrase, non pas comme la rencontre entre les différents charismes – ce que, bien sûr, nous n'excluons pas – mais d'abord comme la rencontre entre les diverses vocations au sein d'un même charisme. C'est ce que disait notre Fondateur, le père Chaminade, lorsqu'il appelait de ses vœux : « l'union sans confusion[65] ». Nous sommes profondément convaincu que le charisme marianiste ne réside dans aucune des branches de la Famille Marianiste prise isolément, mais bien dans la Famille Marianiste prise dans son ensemble. Ce point mériterait de plus amples développements, en particulier sur le plan des conséquences à en tirer pour la vie de notre mission éducative. Nous ne pourrons hélas pas traiter cette question dans le cadre de cet ouvrage. Le pape continue :

[65] À la vérité, si cette maxime fait partie des « citations » très utilisées et très répétées dans l'expression contemporaine de la pensée chaminadienne, et si elle résume bien la manière qu'avait le Fondateur de concevoir la structure de la Famille Marianiste (laquelle ne portait pas ce nom à l'époque !), il est bien difficile d'en trouver l'origine directe dans les propos de Chaminade. Une recherche au sein de l'ensemble des volumes de « Écrits et Paroles » et de l'ensemble des « Lettres » du P. Chaminade, c'est-à-dire dans la totalité du *corpus* des propos du Fondateurs écrits ou oraux dont nous ayons la trace, ne nous fournit aucune source directe. Parmi les cinq occurrences rencontrées, trois se trouvent dans les commentaires et une en note de bas de page, toutes quatre rédigées par l'équipe de publication et citant la maxime sans en fournir l'origine. Il est simplement mentionné : « selon une pratique qui lui est chère » ; « qui est une de ses règles d'action » ; « sa devise était » ; « selon ce grand principe chaminadien ». La source la moins éloignée nous semble se trouver dans une note ajoutée à la Lettre 1022, [Guillaume-Joseph CHAMINADE, « Lettres », n°1022, Bordeaux, 13 janvier 1838, A M. Léon Meyer, Courtefontaine] qui indique : « Dans une lettre du 5 octobre précédent, M. Meyer rappelait à M. Chaminade « son grand principe : *Union sans confusion* ». Cette dernière n'étant pas de Chaminade mais adressée à lui, nous n'en disposons pas au sein du *corpus* chaminadien *sensu stricto* mis à disposition du public.

> « En même temps, la vie consacrée est appelée à poursuivre une sincère synergie entre toutes vocations dans l'Église, en partant des prêtres et des laïcs, en sorte de « développer la spiritualité de la communion, d'abord à l'intérieur d'elles-mêmes, puis dans la communauté ecclésiale et au-delà de ses limites ».[66,67]

C'est peut-être une manière de comprendre ce que voulait dire Chaminade en affirmant que les deux Instituts (les religieuses marianistes et les religieux marianistes) devaient être, au sein de la Famille Marianiste « l'Homme qui ne meurt pas »[68].

Jusqu'à présent, François s'adressait plus particulièrement aux consacrés. Il se tourne à présent vers les laïcs :

---

[66] JEAN-PAUL II, Exhort. ap. post-syn. *Vita consacrata*, 25 mars 1996, n.51. [Note présente dans le texte original].

[67] Pape FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés… », *op. cit.* II, § 3, al. 4.

[68] Ici encore, une recherche dans le même *corpus* que celui mentionné à la note de la p.391, ne nous livre que trois occurrences : une dans le texte intitulé « nos origines », apposé en exergue à la Règle de la Société de Marie et la seconde indiquée comme une citation, dans l'article 63 de la même Règle. Ces deux sources ne sont qu'indirectes. L'expression d'origine, quoique non autographe, semble être la troisième occurrence : « L'expérience nous a fait comprendre à cet égard que, pour un Directeur de Congrégation, il faut encore plus que nous n'avons dit **: il faut un homme qui ne meure point**, c'est-à-dire une société d'hommes qui se seraient donnés à Dieu pour cette œuvre, qui la rempliraient dans la maturité de leur âge, après s'y être formés sous la sainte obéissance et se transmettraient les uns aux autres le même esprit et les mêmes moyens.
Ce sont ces vues qui ont donné naissance à l'Institut de Marie.
Que l'Esprit de Dieu conduise toujours à ses desseins ce qui a été entrepris pour sa seule gloire ! » (Écrits et Paroles, Volume 1, n° 154 p. 655 : « *Réponse aux difficultés qu'on fait ordinairement contre les Congrégations établies sur le plan de celle de Bordeaux, sur la forme nouvelle qu'on leur a donnée, et sur les rapports qu'elles ont avec les paroisses* » La citation se trouve à la fin de la réponse à la 6° question, p. 665. C'est nous qui **soulignons**).

> « Par cette lettre, au-delà des personnes consacrées, je m'adresse aux laïcs qui, avec elles, partagent idéaux, esprit, mission. **Certains Instituts religieux ont une tradition ancienne à ce sujet[69],** d'autres une expérience plus récente**.** De fait, autour de chaque famille religieuse, comme aussi des Sociétés de vie apostolique et même des Instituts séculiers, est présente **une famille plus grande, la "famille charismatique", qui comprend plusieurs Instituts qui se reconnaissent dans le même charisme, et surtout des chrétiens laïcs qui se sentent appelés, dans leur propre condition laïque, à participer à la même réalité charismatique[70].** »[71]

La Famille Marianiste, nous le savons, a commencé avec le laïcat (né en 1800), a vu naître ensuite vers 1808-1809 les prémices de ce qui constitue aujourd'hui « l'Alliance Mariale » (Institut séculier marianiste) puis s'est accrue en 1816 par la fondation des Filles de Marie Immaculée (Religieuses Marianistes) – une fondation que nous devons à l'action conjointe d'Adèle de Batz de Trenquelléon et du Père Chaminade –, et fut enfin complétée, en 1817, par la branche religieuse masculine (la Société de Marie). Au sein de cette dernière, se trouvent, « à égalité de droits et de devoirs »[72], des religieux laïcs[73] et des religieux prêtres. Notre famille spirituelle est

---

[69] C'est nous qui **soulignons**.

[70] *Idem.*

[71] Pape FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés… », *op. cit.* III, § 1, al.1.

[72] *Cf.* R.V. 12.

[73] Aussi surprenant que cela puisse paraître à qui n'est pas rompu avec cette terminologie, les religieux, s'ils ne sont pas prêtres, sont, tout comme les religieuses, des *laïcs* au sens de la théologie de l'Église et au sens du droit canonique. Il existe en effet, pour vivre sa vie baptismale, deux modalités : 1°) tous les membres du peuple de Dieu (peuple se dit *laos* en grec) qui n'ont pas reçu le sacrement de l'ordre sont des *laïcs* (mot qui vient, on l'aura compris, de *laos).* 2°) Au sein du peuple des baptisés et pour le service de la communauté, certains sont appelés à recevoir l'*ordination* sacerdotale (prêtres et évêques) ou

donc intrinsèquement constituée de presque tous les types de vocations de baptisés que l'on trouve dans l'Église : des laïcs (Communautés Laïques Marianistes, souvent appelées Fraternités Marianistes dans les pays francophones) ; des laïques consacrées

---

diaconale (diacres). Il en résulte ce qu'on appelle la « hiérarchie de l'Église », non au sens contemporain que donnent au terme « hiérarchie » les sciences du *management,* mais au sens du lien profond, vivifiant, que la théologie voit dans le sacrement de l'ordre comme participation spécifique à la mission du Christ. Ces baptisés qui ont reçu l'ordination pour le service de tous, n'en font pas moins partie de ce « tous », mais ils en font partie, non comme laïcs, mais comme *ministres ordonnés*. Parmi tous les autres baptisés, dont le nombre est immense, certaines personnes peuvent être appelées à la vie conjugale, demeurer célibataires (souvent malgré elles, mais pas toujours), elles peuvent être appelées à des missions d'Église de type, de durée et d'importance variés : ce sont les personnes que, dans le langage courant, nous appelons les « laïcs ». Mais nous voyons bien que cette acception du mot ne désigne qu'une partie du peuple de Dieu. D'autres, en effet, au sein du peuple des baptisés, peuvent se sentir appelés à *consacrer leur vie* à Dieu en professant des vœux : c'est la vie consacrée, qui peut être vécue sous différentes formes : Instituts Séculiers, Congrégations Religieuses, pour ne citer que les principales. Ces personnes deviennent des « consacré(e)s » (religieux, religieuses, membres des Instituts séculiers…). Elles n'en demeurent pas moins des personnes qui n'ont pas reçu le sacrement de l'ordre, donc des *laïcs* au sens théologique et canonique. Certaines congrégations masculines sont formées exclusivement de *laïcs* (il n'y pas de prêtre parmi eux) ; d'autres sont formées presqu'uniquement de prêtres (tous les membres ou presque, reçoivent l'ordination) ; quelques-unes rassemblent les deux modalités de vie baptismale. Rare sont celles qui, comme la Société de Marie, les rassemblent à égalité de droits et de devoirs. Les religieuses, pour des raisons évidentes, sont toutes des *laïques* puisqu'elles ne comptent pas dans leurs rangs, du moins pour le moment (!), de ministres ordonnés(e)s ! Tout ce qui précède sur la vie religieuse s'applique autant à la vie religieuse dite active qu'à la vie religieuse contemplative (monastères). Enfin, la majorité des prêtres qui accomplissent leur mission dans les paroisses et les Diocèses ne sont pas des religieux. Ils ont reçu l'ordination sacerdotale, mais n'ont pas prononcé de vœux. On les appelle des prêtres diocésains. En résumé, il importe de ne pas confondre : a) d'une part, la distinction usuelle (*religieux (-ses) / laïcs*), qui se réfère à la consécration religieuse (*ont prononcé des vœux / n'en ont pas prononcé*) ; b) d'autre part, la distinction « canonique » : (*laïcs / ministres ordonnés*), établie par rapport au sacerdoce (*n'a pas reçu l'ordination sacerdotale / a reçu l'ordination sacerdotale*).

(Alliance Mariale) ; des religieuses ; des religieux laïcs (les « frères qui ne sont pas prêtres ») ; des religieux prêtres (les frères qui ont reçu l'ordination). On peut estimer actuellement cette famille à près de 7 000 membres dans le monde. À ceux-ci s'ajoutent les personnes – très nombreuses – qui collaborent à la mission marianiste, principalement – mais non exclusivement – dans le domaine éducatif. Une estimation très rapide peut nous conduire à proposer le nombre de 19 000 personnes qui travaillent, pour des motivations et à des titres et divers, à la mission marianiste. Parmi ces personnes, il en est qui vivent intensément leur activité comme un service d'Église et il en est qui le vivent, de façon consciente et explicite comme une manière marianiste de vivre leur vie chrétienne, comme une participation réelle à la mission marianiste et ce, sans pour autant avoir nécessairement prononcé un engagement spirituel spécifique.

C'est dire si les lignes qui précèdent, écrites par le pape François, ont une pertinence pour les membres de « la grande famille de ceux qui partagent la spiritualité ou participent à la mission marianistes ».

C'est donc nourri de ces réflexions sur l'association de laïcs, de religieux et de religieuses au service de la mission marianiste que nous voudrions à présent *vivre le présent avec passion* et *embrasser l'avenir avec espérance.* Qui, mieux que celui qui fut, récemment et pendant 11 ans[74], Assistant général d'Éducation de la Société de Marie, pourrait nous présenter un panorama complet de la situation actuelle de l'éducation dans la Société de Marie, et nous aider à repérer les forces et les faiblesses ainsi que les enjeux de cette mission, aujourd'hui et pour l'avenir ? Nous voulons parler, bien sûr, de José María Alvira, religieux marianiste (frère)[75].

[74] De 2001 à 2012.

[75] José María Alvira est actuellement, depuis 2012, Secrétaire général de l'Enseignement Catholique (« *Escuelas Católicas* ») d'Espagne. Auparavant, à mi-parcours de son second mandat d'Assistant général d'Éducation, il avait, en

Nous lui donnerons la parole dans quelque temps mais, auparavant, nous allons regarder la réalité statistique et géographique du réseau mondial éducatif marianiste, pour ce qui concerne les œuvres de la Société de Marie, depuis son origine à nos jours.

3.2. L'expansion géographique de l'éducation marianiste

3.2.1. Les débuts des congrégations de Frères Enseignants en France[76]

Afin de donner une vue d'ensemble de la situation française à la fin du premier quart du XIX^{è} siècle, nous présentons cette carte au 1er janvier 1823, qui montre les « foyers des nouvelles congrégations de Frères Enseignants » en France[77].

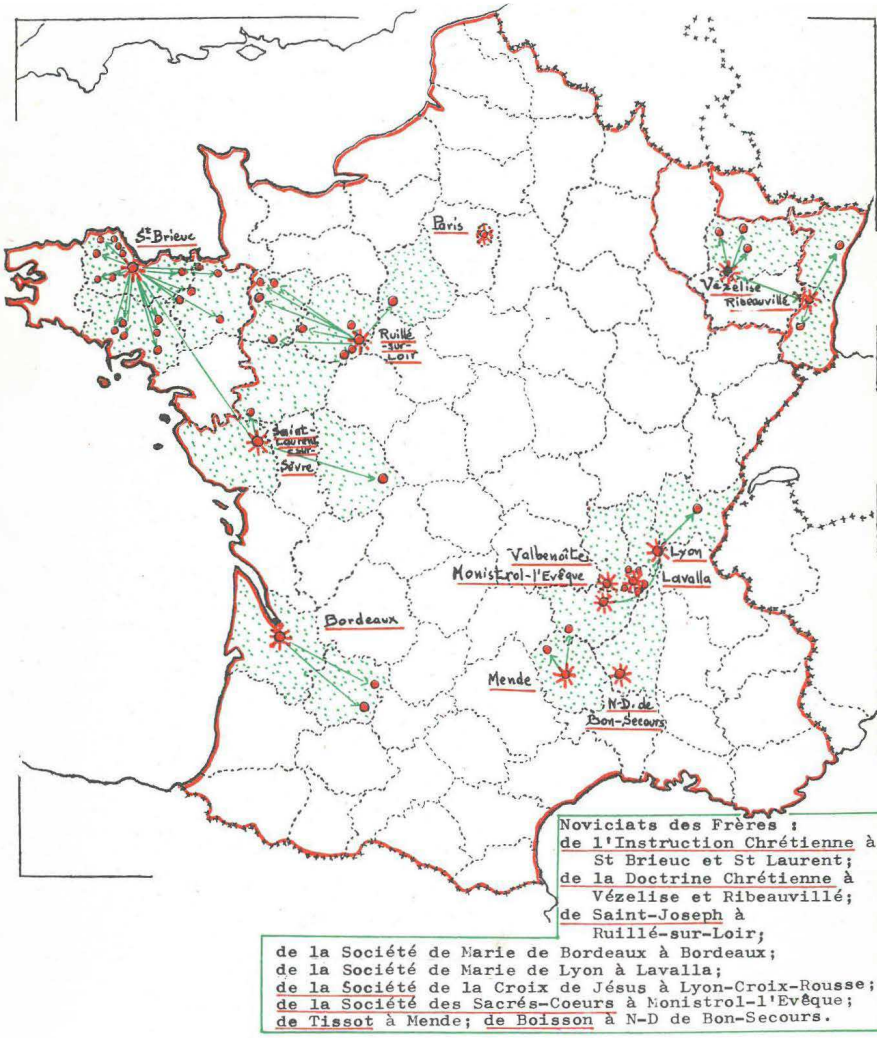
---

réponse à la demande du Chapitre général, lancé la mise en œuvre de la présente collection « L'Éducation Marianiste – *Tradition et projet* ».

[76] Planches extraites de : Pierre ZIND, *Les nouvelles congrégations de frères enseignants en France de 1800 à 1830* (Thèse), Centre d'Histoire du Catholicisme Français de l'Université de Lyon, Vol.**, Cartes, (1969), [En vente chez l'auteur : Le Montet, 69-Saint-Genis-Laval], 1 ex. consultable à l'Administration provinciale de la Société de Marie, 44, rue de la Santé ; 75014 PARIS.

[77] Bien que la Société de Marie se caractérise, du point de vue de l'état de vie de ses membres, par sa « composition mixte » (*cf. supra*), c'est-à-dire par le fait que religieux frères et religieux prêtres vivent ensemble, à égalité de droits et de devoirs et bien que la mission de la Société de Marie ne soit pas exclusivement, mais principalement, l'enseignement, il est de tradition de considérer notre Congrégation comme un Institut de Frères Enseignants. Notons que, dans les premières décennies de son existence, la Société de Marie animait beaucoup d'écoles primaires, lesquelles étaient généralement confiées à des religieux frères.

Figure 9 : Foyers des nouvelles congrégations de Frères Enseignants au 1° janvier 1823

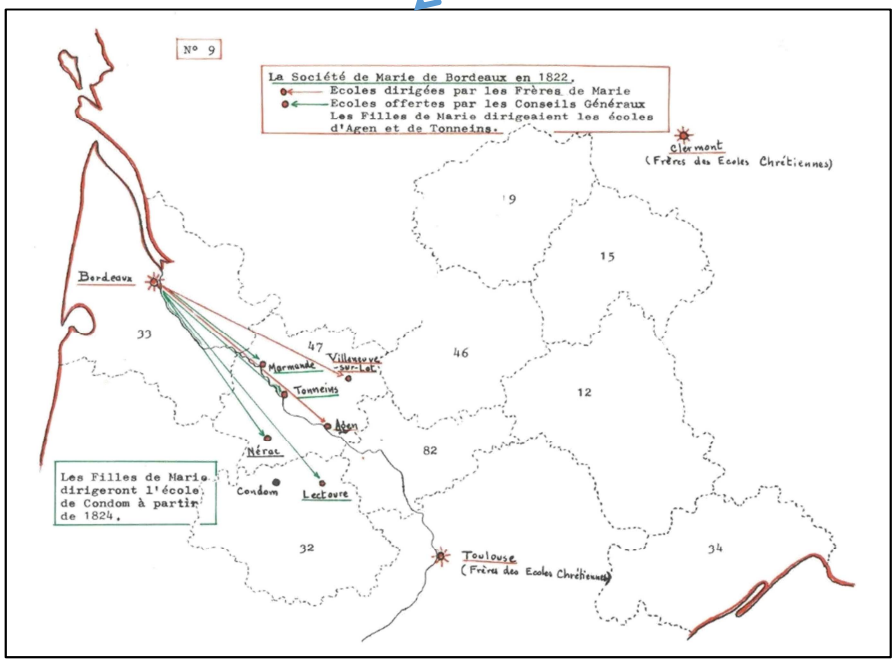


3.2.2. La Société de Marie en 1822

Sur cette carte apparaît le développement initial de la Société de Marie, associé à celui des Filles de Marie Immaculée. Jusqu'en 1823, année de l'arrivée des premiers religieux marianistes à Saint-Remy (Haute-Saône), les implantations sont limitées au Sud-Ouest de la France. Elles se développeront alors simultanément dans cette première région et dans l'Est de la France (Franche-Comté à partir de 1823 et Alsace à partir de 1824…).

Figure 10 : la Société de Marie de Bordeaux en 1822





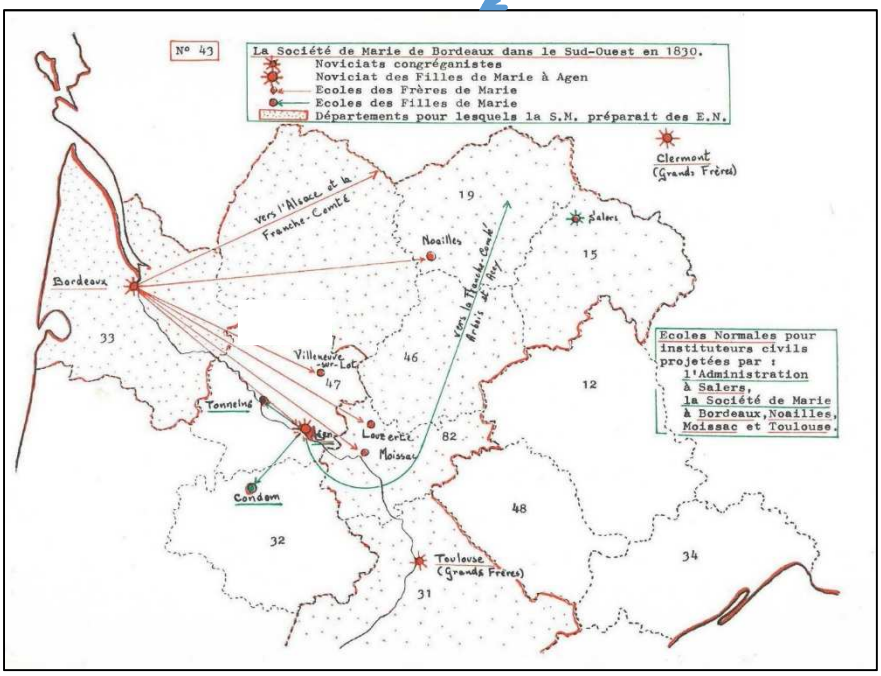
3.2.3. La Société de Marie en 1830

Les deux cartes qui suivent, si elles n'indiquent pas tous les établissements existant à cette date, montrent le rapide développement de la Société de Marie et de sa mission éducative dans les deux premières régions où son rayonnement a débuté.

a) Dans le Sud-Ouest de la France (1830)

Figure 11: La Société de Marie de Bordeaux dans le Sud-Ouest en 1830

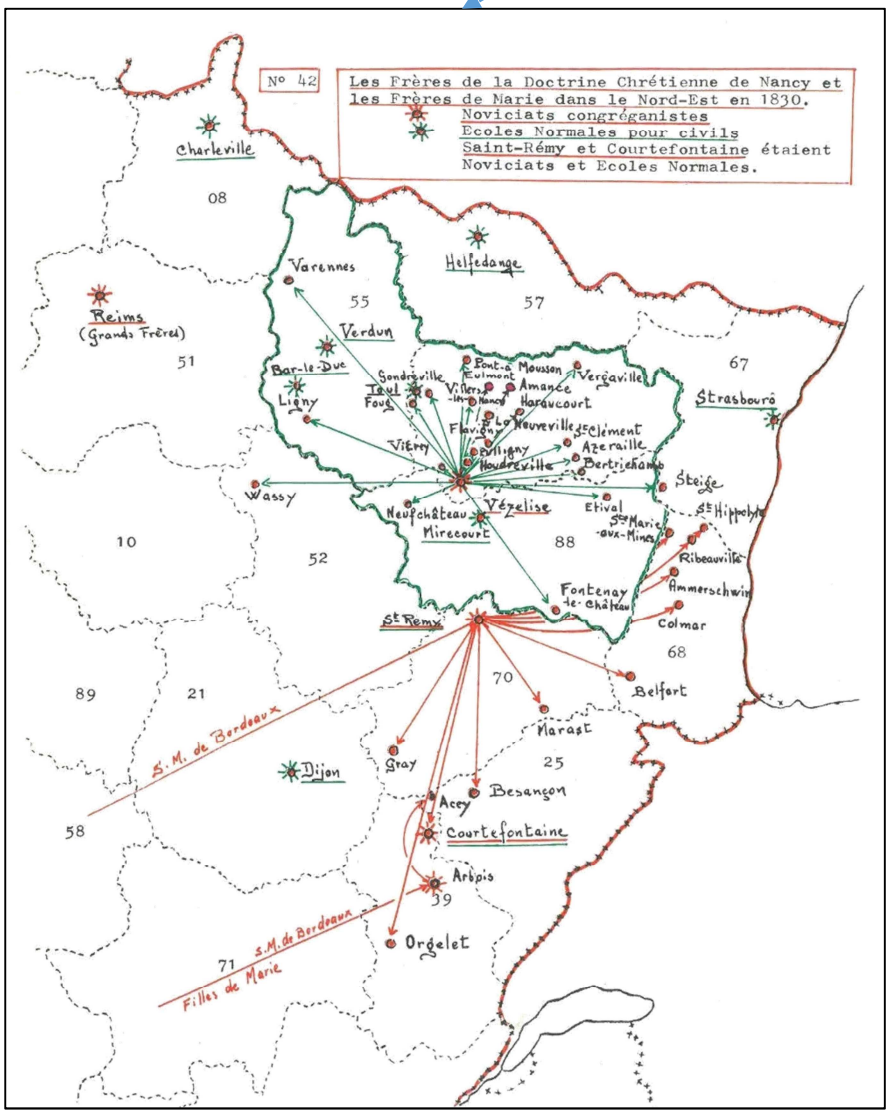




Dans le Nord-Est de la France (1830)

Figure 12 : Les Frères de la Doctrine Chrétienne de Nancy et les Frères de Marie dans le Nord-Est en 1830





3.3. L'expansion mondiale de l'éducation marianiste

3.3.1. Dates des implantations

Les données exposées par Eddie Alexandre dans la 2ème partie du présent ouvrage,[78] jointes à celles que l'on trouve dans le Personnel International de la Société de Marie[79], et parfois croisées avec les dates de fondation des institutions éducatives fournies par le Répertoire de l'Éducation Marianiste[80], nous ont permis de dresser le tableau suivant :

[78] *Cf.* Chapitre 7 : « Expansion mondiale », pp. 141 *sq.*
[79] SOCIETY OF MARY, MARIANISTS, *Personnel 2015-2016,* n°70, Rome, 2015, 184 p.
[80] Office d'Éducation de la Société de Marie, *Annuaire de l'Éducation Marianiste*, disponible [en ligne] à l'adresse : http://marianist.org/site.php?menuaccess=376 année 2015-2016 (Consulté le 17/12/2015).

Tableau 3: Ordre chronologique des implantations dans les pays où la Société de Marie est ou a été présente[81].

[81] Nous sommes conscients d'un certain nombre d'omissions et de l'existence possible de quelques erreurs de dates. Nous prions le lecteur de bien vouloir nous en excuser.

1	Suisse	1839
2	USA	1849
3	Allemagne	1851
4	Autriche	1857
5	Belgique	1874
6	Canada	1880
7	Libye	1881
8	Tunisie	1882
9	Hawaï (USA)	1883
10	Espagne	1887
11	Italie	1887
12	Japon	1888
13	Chine	1903
14	Chine	1903
15	Argentine	1932

16	Pérou	1939
17	République du Congo	1946
18	Malawi	1957
19	Togo	1958
20	Corée	1960
21	Côte d'Ivoire	1961
22	Équateur	1965
23	Zambie	1966
24	Chili	1982
25	Kenya	1989
26	Rép. Démocratique du Congo	1995(?)

3.3.2. Représentation géographique de l'histoire simplifiée des implantations marianistes dans le monde.

La représentation sur un planisphère, du tableau précédent permet d'obtenir la carte de la figure 13 (voir page suivante) :

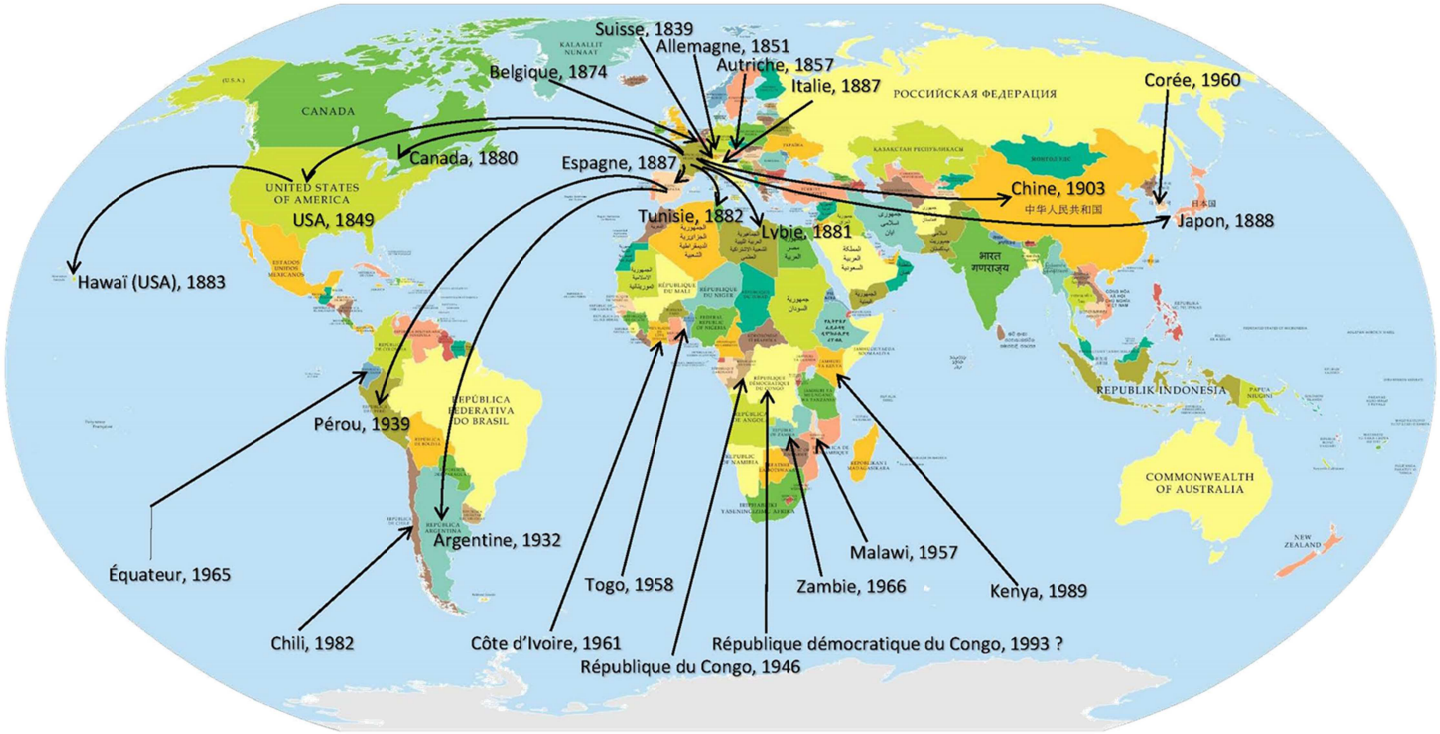


Figure 13: Représentation géographique de l'histoire simplifiée des implantations marianistes dans le monde. (Pour des raisons de place, nous n'avons pas représenté la

3.4. Trois grands types d'œuvres éducatives marianistes dans le monde

3.4.1. Les institutions scolaires et universitaires

Ce sont les œuvres à caractère explicitement éducatif les plus connues, celles qui viennent à l'esprit spontanément à la lecture de l'expression « éducation marianiste », même si ce dernier concept est bien plus large, comme l'indiquent les pages dans lesquelles nous nous sommes efforcé de montrer que le charisme marianiste est un charisme d'**éducation de la foi.** Ce charisme s'incarne, certes, principalement dans les œuvres scolaires, mais non exclusivement. Précisons, et cette précision est de taille, que le fait que « l'apostolat de l'éducation [soit] pour la Société de Marie un moyen privilégié de remplir sa mission »[1] est à associer avec le principe de l'universalité des œuvres marianistes[2]. Ces deux principes, nous semble-t-il, ne doivent pas s'opposer mais être maintenus dans une tension féconde où puissent à la fois s'exprimer le cœur du charisme marianiste et la fidélité créatrice aux intuitions du Fondateur. Les développements qui suivent, lorsqu'ils parleront des œuvres éducatives sans autre précision, ainsi que les représentations géographiques, porteront principalement sur les institutions scolaires et universitaires.

---

[1] Règle SM 5.10. Voir aussi : les œuvres éducatives soient pour nous un moyen privilégié de formation dans la foi

[2] « Ce qui dans la pensée première du P. Chaminade devait former le cachet particulier de la Société de Marie, c'est d'étendre son apostolat à toutes les conditions et à tous les âges par la diversité de ses œuvres, et, par conséquent à n'exclure aucun genre d'œuvres. Le Fondateur tenait singulièrement à donner à la Société ce caractère d'universalité » (Joseph SIMLER, Notice historique sur la Société de Marie, p. 33, cité par Paul-Joseph HOFFER *Pédagogie marianiste* Paris, 1956).

3.4.2. L'éducation non institutionnelle

Ce sujet étant traité plus loin par José Maria Alvira,[3] qu'il nous suffise ici de livrer, par anticipation, quelques éléments de son propos :

> « Au cours des dernières années, les marianistes ont développé diverses initiatives d'actions éducatives non institutionnelles dans plusieurs pays et sous les formes les plus diverses. C'est une réponse à des besoins qui requièrent une éducation différente de l'éducation scolaire, ou à des situations où cette dernière n'est pas possible.
>
> Il n'est pas facile de fixer les frontières – et donc la définition – de l'éducation non institutionnelle. […]
>
> […] habituellement, [les] destinataires sont des personnes qui ont des carences ou des "pauvretés" précises de type économique ou culturel, en termes de compétences personnelles, etc.
>
> […]
>
> Il s'agit d'offrir la meilleure éducation et les meilleures conditions possibles aux personnes en situation de précarité pour qui l'éducation constitue en elle-même une chance irremplaçable. […] »

Comme l'indique J.M. Alvira, ce développement est assez récent. Nous ne disposons pas encore de *corpus* de réflexion approfondie sur le sujet. Le Chapitre général de 2012 écrit d'ailleurs au sujet de ces œuvres :

> « 45. Au vu de leur importance, de leur émergence relativement récente et de leur symbolisme pour le service des pauvres, le Chapitre recommande que les Assistants généraux d'Instruction et

[3] *Cf. infra,* pp. 456 *sq.* ; pp. 473 *sq.*

de Travail continuent d'organiser et de promouvoir la réflexion sur nos œuvres de promotion sociale et d'éducation non institutionnelle. Cette réflexion doit faire appel à ce qui est expérimenté dans nos Unités, et regarder de près si ces œuvres sont entreprises d'une manière réellement communautaire, explicitement marianiste et financièrement responsable ».[4]

3.4.3. Les éditions marianistes

Les éditions marianistes, mises en œuvre par la Société de Marie, en Espagne puis dans huit autres pays hispanophones, constituent une œuvre considérable, au rayonnement éducatif immense. Il nous semble qu'une meilleure connaissance de cette branche de notre mission serait nécessaire. Il s'agit d'une véritable œuvre d'éducation, au service des jeunes du monde scolaire Mais ce n'est pas tout : grâce à un mécanisme de réinvestissement du fruit économique de cette activité, les éditions marianistes sont au service de la promotion de la lecture et de l'éducation dans les milieux défavorisés et au service de la formation des enseignants et des personnes engagées dans l'éducation. Il va sans dire que les bénéficiaires de cette activité dépassent très largement le cadre des cercles marianistes et même chrétiens. Nous exposons en détail la structure et le fonctionnement de cette œuvre, et nous introduisons cet exposé par une thèse – peut-être audacieuse – sur le lien entre ce type d'activité apostolique et les origines de la mission marianiste. Sur ce sujet, le lecteur se reportera donc au Chapitre 9, paragraphe 3.10, à partir de la page 482.

[4] Société de Marie, XXXIV[è] Chapitre général, « Raviver le feu … » 2012, *op. cit.,* N° 45.

3.5. Implantations éducatives de la Société de Marie aujourd'hui[5]

3.5.1. Statistiques[6]

Nous reproduisons ici les statistiques de l'éducation marianiste[7] dans le monde, les plus récentes dont nous disposions. Elles nous sont fournies par l'Office d'Éducation de la Société de Marie, dans un numéro de l'organe international d'information de la Congrégation (« *Via Latina*, 22 »)[8] et par l'Annuaire de l'Éducation Marianiste[9]. (Voir tableau 4, page suivante).

---

[5] À l'exception du 1er § (« 3.5.1 : Statistiques »), dont la source est indiquée à la note suivante), nous nous référons ici, essentiellement à : Office d'Éducation de la Société de Marie, *Annuaire de l'Éducation Marianiste*, disponible [en ligne] à l'adresse : http://marianist.org/site.php?menuaccess=376 (Consulté le 17/12/2015).

[6] Office d'Éducation de la Société de Marie, « Statistiques SM d'éducation 2015 », *in* « *Via Latina, 22* », n° 243, mai 2015, disponible [en ligne] à l'adresse : http://marianist.org/PDFs/fr/via_latina/VL22.243%20(5-2015)-Fr.pdf (Consulté le 17/12/2015).

[7] Il s'agit ici des Statistiques pour la Société de Marie. Nous ne disposons pas de statistiques concernant les Filles de Marie mais, selon nos sources, on peut estimer que, en 2015, les Religieuses Marianistes scolarisent environ 4500 élèves, dans près de 15 établissements, où travaillent 250 à 300 enseignants et environ 90 personnes non enseignantes, au sein de 7 pays : Colombie, Espagne, Équateur, France, Italie, Japon, Togo.

[8] Office d'Éducation de la Société de Marie, « Statistiques SM d'éducation 2015 », *in* « *Via Latina, 22* », n° 243, *op.cit.*

[9] Office d'Éducation de la Société de Marie, *Annuaire de l'Éducation Marianiste*, *op. cit.*

Tableau 4: Effectifs scolaires et universitaires dans le Monde (Société de Marie – 2015)

Unité	Nombre d'établ-isse-ments	Effectif d'élèves ou étudiants	Effectif des enseig-nants	Effectifs des "adminis-trateurs »[10]	Nombre de religieux de la Société de Marie impliqués
Argentine	4	6 330	775	18	13
Chili	4	4 783	185	32	15
Colombie-équateur	3	4 039	206	19	9
Afrique de l'Est	7	3 751	163	33	22
Espagne	17	21 653	1 392	81	46
France[11,12]	11	12 208	821	428	27

[10] Voir l'indication complémentaire n°1, à la suite du tableau.

[11] Secteur du Congo inclus (République du Congo et République Démocratique du Congo). Les Secteurs sont comptabilisés par l'Administration générale avec l'Unité dont ils dépendent, mais pas les Districts (ex. Côte d'Ivoire). Il est à remarquer que l'établissement de Tunis (Tunisie) est, à la date de rédaction du présent ouvrage, un établissement dirigé par un religieux marianiste et animé par une communauté religieuse marianiste. Ce ne sera bientôt plus le cas : la direction sera confiée aux Salésiens de Don Bosco à partir de la rentrée scolaire de septembre 2016.

[12] Le lecteur français aura peut-être remarqué que les valeurs sont très proches de celles connues pour le Réseau Éducatif Marianiste de France (R.E.M.). Cependant, les statistiques ne recouvrent pas la même réalité dans les deux cas. En effet, le R.E.M. de France est commun aux établissements des Religieuses Marianistes (FMI) et des Religieux Marianistes (SM) mais ne concerne que la France métropolitaine et l'établissement de Tunis. En revanche, il convient de noter que les statistiques communiquées ici ne prennent pas en compte les établissements des Religieuses Marianistes (FMI) mais incluent en revanche les effectifs du Secteur Congo (SM). (Sur ce dernier point, voir note précédente).

Côte d'Ivoire		2	2 612	103	32	11
Italie		1	484	56	4	9
Japon		4	6 795	485	65	12
Corée		1	740	50	6	3
Meribah		3	4 734	240	26	29
Autriche		3	2 467	226	20	2
Pérou		4	5 734	389	72	2
Togo		3	1 378	103	20	21
Inde		6	2 845	67	17	24
USA (total)		20	27 900	2 008	2 321	78
TOTAL MONDE		**93**	**108 453**	**7 269**	**3 194**	**323**
USA dont	**USA (hors Universités)**[13]	17	10 054	818	331	25
	USA (Universités)[14]	3	17 846	1 190	1 990	53

Indications complémentaires[15] :

[13] Cette ligne n'est pas reprise dans les totaux, puisqu'elle est incluse dans la ligne « USA (total) ».

[14] *Idem.*

1) Une incertitude demeure sur les personnes comptabilisées dans cette colonne. Il se peut qu'elles soient des administrateurs au sens de « membres d'un Conseil d'Administration » (« *Board of Trusties* ») ; qu'elles soient des membres du personnel administratif ; qu'elles forment l'ensemble du personnel éducatif (non enseignant), administratif et de service, étant des salariés de l'établissement (cas de la France, selon nous, ce qui expliquerait l'effectif important). En outre, la distinction salariés/bénévoles n'apparaît pas (en France, les « administrateurs » *sensu stricto* ne peuvent être que des bénévoles et on trouve des bénévoles dans d'autres secteurs, notamment dans celui de la pastorale et de la catéchèse, et des mouvements et associations qui sont en lien avec les établissements).
2) Nombre total d'établissements : 93.
3) 17 d'entre eux sont réservés aux garçons.
4) 76 sont mixtes (garçons et filles).
5) 35 établissements assurent l'éducation maternelle.
6) 51 établissements assurent l'éducation dans le Premier Degré (Primaire).
7) 81 établissements l'éducation dans le Second Degré (secondaire).
8) 3 établissements assurent une formation technique.
9) 3 établissements sont des Universités (USA).

---

[15] Nous reprenons ici ce que les statistiques reproduites indiquaient comme « Notes », en les augmentant que quelques ajouts personnels.

10) 2 établissements ont des « Classes Préparatoires aux Grandes Écoles » destinées à des étudiants. (France).

11) 3 établissements forment des étudiants au BTS (Brevet de Technicien Supérieur). (France).

12) 1 établissement forme des étudiants au Master en Informatique (Rép. Dém. du Congo ; comptabilisé avec la France, *cf.* note 637).

13) 22 établissements ont un Internat ou assurent l'hébergement.

3.5.2. Listes des implantations dans le monde

L'Annuaire de l'Éducation Marianiste[16] nous permet de dresser le tableau suivant (tableau 5), qui indique les implantations éducatives de la Société de Marie dans le monde en 2015. On trouvera les données détaillées en consultant celui-ci. Nous fournissons ici les adresses « physiques » et non les adresses postales, car ce sont les implantations topographiques qui nous servent à localiser les établissements sur les cartes géographiques. (Voir plus loin). Pour plus de clarté, nous laissons la colonne qui contient le numéro de référence de l'établissement au sein de l'Annuaire.

Tableau 5 : Implantations éducatives de la Société de Marie dans le monde en 2015

(Voir page suivante)

[16] Office d'Éducation de la Société de Marie, *Annuaire de l'Éducation Marianiste*, *op. cit.*

N°	Unité	Nom de l'établissement	Pays	Adresse "physique"	Ville	Réf. Annuaire
1	Argentina, Región de	Colegio Marianista	Argentina	Avda. Rivadavia 5652, CAPITAL FEDERAL Buenos Aires-ARGENTINA	Buenos Aires	01.1
2	Argentina, Región de	Instituto Marianista	Argentina	Carlos Tejedor 27, JUNÍN-6000. Prov. de B.A. ARGENTINA	Junin	01.2
3	Argentina, Región de	Colegio San Agustín	Argentina	Edison 1151 -NUEVE DE JULIO-6500 BS. AIRES ARGENTINA	Nueve de Julio	01.3
4	Argentina, Región de	Instituto Nuestra Señora de Fatima	Argentina	Pergamino 2882 – Buenos Aires ARGENTINA	Buenos Aires	01.4
5	Chile, Región de	Instituto Linare	Chile	Chacabuco 566, LINARES Chile	Linares	02.1
6	Chile, Región de	Colegio Santa Maria de la Cordillera	Chile	Avenida Gabriela Mistral 662, PUENTE ALTO, SANTIAGO DE CHILE, Chile	Puente Alto	02.2
7	Chile, Región de	Instituto Miguel León Prado	Chile	Gran Avenida José Miguel Carrera 3696, SANTIAGO DE CHILE, Chile	Santiago	02.3
8	Chile, Región de	Colegio Parroquial San Miguel	Chile	Gran Avenida José Miguel Carrera 3548, San Miguel, Santiago, CHILE	Santiago	02.4
9	Colombia-Ecuador, Reg.	Colegio de Fe y Alegría La Paz	Colombia	Carrera 4b N° 51-28 Sur. Barrio Palermo Sur BOGOTÁ COLOMBIA	Bogotá	03.1
10	Colombia-	Colegio Espiritu	Colombia	Calle 40 N° 7A-06 Barrio Kennedy	Girardot	03.2

N°	Unité	Nom de l'établissement	Pays	Adresse "physique"	Ville	Réf. Annuaire
	Ecuador, Reg.	Santo Marianistas		GIRARDOT Cundinamarca		
11	Colombia-Ecuador, Reg.	Unidad Educativa Hermano Miguel	Ecuador	Av. Velasco Ibarra y Jaime Roldos 9- 25- LATACUNGA Cotopaxi	Latacunga	03.3
12	Eastern Africa, Region of	Chaminade Secondary School	Malawi	KARONGA, MALAWI	Karonga	04.1
13	Eastern Africa, Region of	M.I.R.A.C.L.E.	Malawi	Marianist Institute for Rural Artisans for Christian Life Education (MIRACLE) Airport - Bwiba Road, KARONGA MALAWI	Karonga	04.2
14	Eastern Africa, Region of	Matero Boys' Secondary School	Zambie	Off Lumumba Road- Plot 6243, LUSAKA, ZAMBIA	Lusaka	04.3
15	Eastern Africa, Region of	Marianist Centre Mombasa	Kenya	MOMBASA, KENYA	Mombasa	04.4
16	Eastern Africa, Region of	Chaminade Training Center IMANI	Kenya	Mukuru Kwa Njenga - NAIROBI, KENYA	Nairobi	04.5
17	Eastern Africa, Region of	Maria House (IMANI), Saragossa Nursery	Kenya	Captain Mungai Street - Eastleigh, NAIROBI, KENYA	Nairobi	04.6
18	Eastern Africa,	Our Lady of	Kenya	Mukuru kwa Njenga - NAIROBI,	Nairobi	04.7

N°	Unité	Nom de l'établissement	Pays	Adresse "physique"	Ville	Réf. Annuaire
	Region of	Nazareth Primary		KENYA		
19	España, Provincia de	Colegio Virgen de la Chanca	España	Avenida del Mar 97, ALMERÍA ESPAÑA	Almería	05.1
20	España, Provincia de	Colegio San Felipe Neri	España	Avenida de Andalucía 82, 11008 CÁDIZ ESPAÑA	Cádiz	05.2
21	España, Provincia de	Colegio Nuestra Señora del Prado	España	Paseo Carlos Eraña 19, 13004 CIUDAD REAL ESPAÑA	Ciudad Real	05.3
22	España, Provincia de	Colegio Nuestra Señora del Pilar	España	Av.de los Marianistas 1, 11407 JEREZ DE LA FRONTERA	Jerez de la Frontera	05.4
23	España, Provincia de	Colegio Santa María	España	Puente Madre,2, LOGROÑO, LA RIOJA, ESPAÑA	Logroño	05.5
24	España, Provincia de	Colegio Hermanos Amorós	España	Gómez de Arteche, 28 - 28044 MADRID ESPAÑA	Madrid	05.6
25	España, Provincia de	Colegio Nuestra Señora del Pilar	España	Castelló 56, 28001 - MADRID ESPAÑA	Madrid	05.7
26	España, Provincia de	Fundación Santa Ana y San Rafael	España	Doctor Esquerdo 53, 28028 MADRID ESPAÑA	Madrid	05.8
27	España, Provincia de	Colegio Santa María del Pilar	España	Reyes Magos 3, 28009 MADRID ESPAÑA	Madrid	05.9
28	España, Provincia de	Colegio Sagrada Famílla –El Pilar	España	Hnos.Granda 10, 33630 POLA DE LENA-Asturias ESPAÑA	Pola de Lena	05.10

N°	Unité	Nom de l'établissement	Pays	Adresse "physique"	Ville	Réf. Annuaire
29	España, Provincia de	Colegio SUMMA Aldapeta	España	Aldapeta 17 SAN SEBASTIÁN, GUIPÚZCOA, ESPAÑA	San Sebastián	05.11
30	España, Provincia de	Colegio Nuestra Señora del Pilar	España	Avda. Blasco Ibáñez 35 VALENCIA, ESPAÑA	Valencia	05.12
31	España, Provincia de	Colegio Nuestra Señora del Pilar	España	Cañada Real, 220 - 47008 VALLADOLID ESPAÑA	Valladolid	05.13
32	España, Provincia de	Colegio Santa María	España	Calle Luis Heintz 5 VITORIA, ÁLAVA ESPAÑA	Vitoria	05.14
33	España, Provincia de	Colegio Santa María del Pilar	España	P° Reyes de Aragón 5, ZARAGOZA ESPAÑA	Zaragoza	05.15
34	España, Provincia de	Colegio Bajo Aragón	España	Calle Padre Chaminade 6, ZARAGOZA ESPAÑA	Zaragoza	05.16
35	España, Provincia de	Colegio Santa María	España	Calle Tolosa 6, MADRID ESPAÑA	Madrid	05.17
36	France, Province de	Institution Sainte Marie	France	2, rue de l'Abbaye, 92160 ANTONY FRANCE	Antony	06.1
37	France, Province de	Institution Sainte Marie	France	40, Faubourg des Ancêtres, 90006 BELFORT FRANCE	Belfort	06.2
38	France, Province de	Sainte Marie Grand Lebrun	France	164, avenue Charles de Gaulle, 33200 BORDEAUX FRANCE	Bordeaux	06.3
39	France, Province de	Institution Sainte Marie	France	84, rue Saint Désiré – 39000 Lons-Le Saunier FRANCE	Lons-Le Saunier	06.4

N°	Unité	Nom de l'établissement	Pays	Adresse "physique"	Ville	Réf. Annuaire
40	France, Province de	Groupe Scolaire Saint Louis-Saint Joseph	France	14, rue du Sergent Goulesque, 12170 REQUISTA FRANCE	Requista	06.5
41	France, Province de	Institution Sainte Marie	France	17, Avenue de Robache, 88108 SAINT DIÉ FRANCE	Saint Dié	06.6
42	France, Province de	Lycée Privé Sainte Maure	France	105, Route de Méry -10150 SAINTE MAURE FRANCE	Sainte Maure	06.7
43	France, Province de	Ecole Secondaire Libre	Tunisie	5, Rue d'Algérie - 1000, TUNIS, R.P. TUNISIE	Tunis	06.8
44	France, Province de	Cours Sainte Rita	Rép. du Congo	Paroisse Sainte Rita BRAZZAVILLE Rép. du CONGO	Brazzaville	06.9
45	France, Province de	Chaminade Institut	Rép. du Congo	Mission Catholique de Voka République du Congo	Brazzaville	06.10
46	France, Province de	Institut Supérieur d'Informatique Chaminade	Rép. Dém. Du Congo	Avenue Kikwit n.1 Commune de Mont NGAFULA KINSHASA République Dèmocratique du Congo	Kinshasa	06.11
47	Côte d'Ivoire, District du	Collège Notre Dame d'Afrique	Côte d'Ivoire	Blvd de Marseille, ABIDJAN 01 - CÔTE D'IVOIRE	Abidjan	07.1
48	Côte d'Ivoire, District du	Collège Catholique St. Jean Bosco	Côte d'Ivoire	Ave. 16 Rue 38 Treichiville ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE	Abidjan	07.2

N°	Unité	Nom de l'établissement	Pays	Adresse "physique"	Ville	Réf. Annuaire
49	Italia, Regione di	Istituto Santa Maria	Italia	Viale Manzoni 5, 00185 ROMA ITALIA	Roma	08.1
50	Japan, Region of	Kaisei Gakuen	Japan	5-3, Higashi Yamate-machi, NAGASAKI	Nagasaki	09.1
51	Japan, Region of	Meisei Gakuen	Japan	5-44, Esashi-machi, Tennoji-ku, OSAKA	Osaka	09.2
52	Japan, Region of	Kosei Gakuen	Japan	1-1 Kita13jo Higashi 9chome-Higashi-ku, SAPPORO	Sapporo	09.3
53	Japan, Region of	Gyosei Gakuen	Japan	1-2-5, Fujimi, Chiyoda-ku, TOKYO	Tokyo	09.4
54	Korea, Region of Mok-po	Marianist High School	Korea	845 Young Dang Dong MOK-PO 530-36O Chun-Nam KOREA	Mok-po	10. 1
55	Meribah, Province of	Chaminade High School	USA	340 Jackson Ave., MINEOLA, NEW YORK	Mineola	11. 1
56	Meribah, Province of	Kellenberg Memorial High School	USA	1400 Glenn Curtiss Blvd., UNIONDALE, NEW YORK	Uniondale	11. 2
57	Meribah, Province of	Saint Martin de Porres Marianist School	USA	530 Hempstead Blvd. Uniondale, New York 11553	Uniondale	11. 3
58	Österreich-Deutschland,	Marianum	Österreich	St. Peterstraße 2, A-4240 - FREISTADT AUSTRIA	Freistadt	12.

N°	Unité	Nom de l'établissement	Pays	Adresse "physique"	Ville	Réf. Annuaire
	Reg.					
59	Österreich-Deutschland, Reg.	Marianum	Deutschland	Brüder Grimm Str. 1, 36037 FULDA GERMANY	Fulda	12. 2
60	Österreich-Deutschland, Reg.	Albertus Magnus Schule	Österreich	Semperstrasse 45, A-1180 WIEN AUSTRIA	Wien	12.3
61	Perú, Región de	Colegio San Antonio Marianistas	Perú	Av. Guardia Chalaca N° 1821 BELLAVISTA, CALLAO 2 PERÚ	Callao	13. 1
62	Perú, Región de	Colegio Santa Maria Marianistas	Perú	Av. La Floresta N° 250, CHACARILLA DEL ESTANQUE, SURCO LIMA 33 PERÚ	Lima	13. 2
63	Perú, Región de	Colegio Maria Reina Marianistas	Perú	Av. Pardo y Aliaga 321 SAN ISIDRO LIMA 27, PERÚ	Lima	13. 3
64	Perú, Región de	Colegio San José Obrero	Perú	Los Claveles 112 URB. California – TRUJILLO PERÚ	Trujillo	13. 4
65	Togo, Region de	Collège Chaminade	Togo	Quartier Chaminade – KARA, TOGO	Kara	14. 1
66	Togo, Region de	Collège Chaminade	Bénin	Pèporiyakou – Natitingou, République du BENIN	Natitingou	14. 2

N°	Unité	Nom de l'établissement	Pays	Adresse "physique"	Ville	Réf. Annuaire
67	Togo, Region de	Lycée Scientifique Robert Mattlé	Togo	Quartier Gnimda – Sotouboua, Togo	Sotoubou a	14. 3
68	U.S.A., Province of the	Daniel J. Gross Catholic High School	USA	7700 S. 43rd St., BELLEVUE, NE 68147 USA	Bellevue	15. 1
69	U.S.A., Province of the	Archbishop Moeller High School	USA	9001 Montgomery Rd., CINCINNATI, OHIO 45242 USA	Cincinnati	15. 2
70	U.S.A., Province of the	Purcell Marian High School	USA	2935 Hackberry Street, CINCINNATI, OHIO, USA	Cincinnati	15. 3
71	U.S.A., Province of the	Villa Angela-St. Joseph High School	USA	18491 Lakeshore Blvd., CLEVELAND, OHIO 44119 USA	Cleveland	15. 4
72	U.S.A., Province of the	Chaminade-Julienne High School	USA	505 South Ludlow Street, DAYTON, OH 45402 USA	Dayton	15. 5
73	U.S.A., Province of the	University of Dayton	USA	300 College Park, DAYTON, OH 45469-0001 USA	Dayton	15. 6
74	U.S.A., Province of the	Chaminade – Madonna College Preparatory	USA	500 Chaminade Drive, HOLLYWOOD, FL 33021 USA	Hollywoo d	15. 7

N°	Unité	Nom de l'établissement	Pays	Adresse "physique"	Ville	Réf. Annuaire
75	U.S.A., Province of the	Saint Louis School	USA	3142 Waialae Ave., HONOLULU, HAWAII 96816-1579 USA	Honolulu	15.
76	U.S.A., Province of the	Chaminade University	USA	3140 Waialae Avenue, HONOLULU HAWAII USA	Honolulu	15. 9
77	U.S.A., Province of the	St. Laurence College	Ireland	Loughlinstown, DUBLIN 18, IRELAND	Loughlinstown	15. 10
78	U.S.A., Province of the	Cardinal Wuerl North Catholic High School	USA	1617 Route 228, Cranberry Township, PA 16066, Pittsburgh	Pittsburgh	15. 11
79	U.S.A., Province of the	St. Mary's University	USA	One Camino S.Maria, SAN ANTONIO, TX 78228-8572 USA	San Antonio	15. 12
80	U.S.A., Province of the	Central Catholic High School	USA	1403 N. St. Mary's St., SAN ANTONIO, TX 78215 –1785 USA	San Antonio	15. 13
81	U.S.A., Province of the	Archbishop Riordan High School	USA	175 Phelan Ave., SAN FRANCISCO-CALIFORNIA 94112 USA	San Francisco	15. 14
82	U.S.A., Province of the	Colegio San José	USA	Los Marianistas & La Paz, RIO PIEDRAS, San Juan, Puerto Rico 00925 USA	San Juan	15. 15
83	U.S.A., Province of the	Saint John Vianney High School	USA	1311 South Kirkwood Road ST. LOUIS, MO, 63122 USA	St. Louis	15. 16

N°	Unité	Nom de l'établissement	Pays	Adresse "physique"	Ville	Réf. Annuaire
84	U.S.A., Province of the	Chaminade College Preparatory School	USA	425 S. Lindbergh Blvd. ST. LOUIS MO 63131-2799 USA	St. Louis	15. 17
85	U.S.A., Province of the	St. Mary's High School	USA	4701 S. Grand Blvd, ST. LOUIS, MO 63111 USA	St. Louis	15. 18
86	U.S.A., Province of the	Saint Antony Jr.-Sr. High School	USA	1618 Lower Main Street Wailuku, Maui HAWAII 96793 USA	Wailuku	15. 19
87	U.S.A., Province of the	Chaminade College Preparatory	USA	High School: 7500 Chaminade Avenue WEST HILLS CALIFORNIA 91304 USA	West Hills	15. 20
88	India, District of	Roro Binda Upper Primary School	India	Binda, Khunti, Jharkhand INDIA	Binda	16. 1
89	India, District of	Budakata Middle School	India	Budakata, Dist.Sundargarh, Orissa, India	Budakata	16. 2
90	India, District of	Jacob Gapp School	India	Kamman, Andhra Pradesh, India	Kammam	16. 3
91	India, District of	Prahbat Tara School Singhpur	India	SINGHPUR, RANCHI DT., BIHAR INDIA	Singhpur	16. 4
92	India, District of	St. Joseph Chaminade	India	Deepahalli, Bangalore, India	Bangalore	16. 5

N°	Unité	Nom de l'établissement	Pays	Adresse "physique"	Ville	Réf. Annuaire
		Academy				
93	India, District of	St. Chaminade School	India	16/2 S.R. Garden, Austin Town, Bangalore, India	Bangalore	16. 6

Les données du tableau 5 ci-dessus nous permettent de donner un aperçu visuel des implantations éducatives de la Société de Marie dans le Monde en général, puis par Continents (voir paragraphes suivants).

3.5.3. Répartition mondiale des établissements[1]

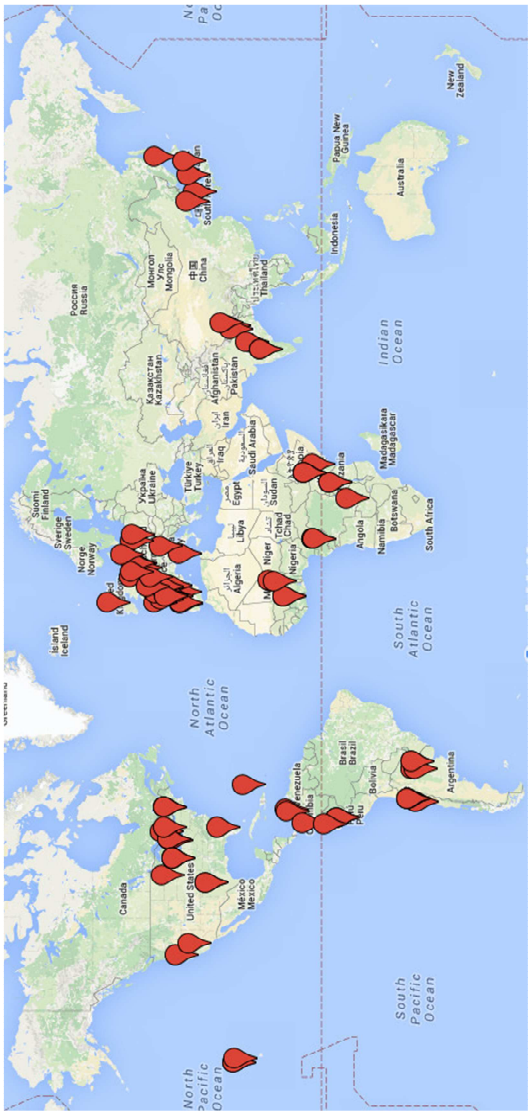


Figure 14 : Répartition mondiale des établissements

[1] Nous avons dressé l'ensemble des cartes des p. 425 à 432 en utilisant le système [en ligne] de géolocalisation et d'établissements de cartes fourni par Google (« Google My Maps ») ; voir l'adresse : https://support.google.com/mymaps/answer/3024396?hl=fr&ref_topic=3188329 (consultée le 17/12/2015).
Les données de géolocalisation fournies par nos soins au logiciel sont les adresses physiques (parfois légèrement reformulées), qui figurent dans le tableau XXX ci-dessus.

3.5.3.1. Les établissements en Amérique du Nord

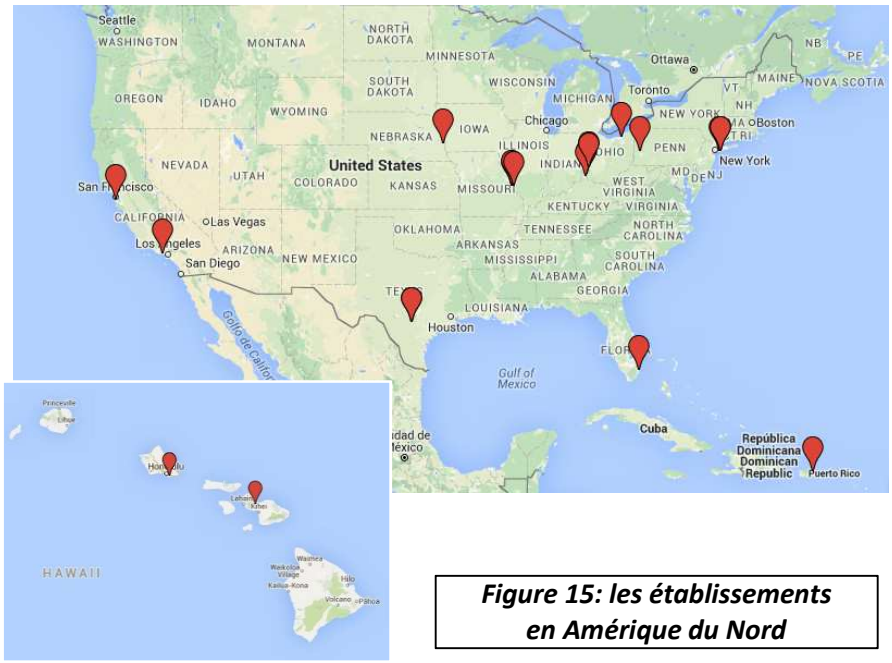


Figure 15: les établissements en Amérique du Nord

Unité	Nom de l'établissement	Pays	Ville	Réf. Annuaire
Meribah, Province of	Chaminade High School	USA	Mineola	11.1
Meribah, Province of	Kellenberg Memorial High School	USA	Uniondale	11.2
Meribah, Province of	Saint Martin de Porres Marianist School	USA	Uniondale	11.3
U.S.A., Province of the	Daniel J. Gross Catholic High School	USA	Bellevue	15.1
U.S.A., Province of the	Archbishop Moeller High School	USA	Cincinnati	15.2
U.S.A., Province of the	Purcell Marian High School	USA	Cincinnati	15.3
U.S.A., Province of the	Villa Angela-St. Joseph High School	USA	Cleveland	15.4
U.S.A., Province of the	Chaminade-Julienne High School	USA	Dayton	15.5
U.S.A., Province of the	University of Dayton	USA	Dayton	15.6
U.S.A., Province of the	Chaminade –Madonna College Preparatory	USA	Hollywood	15.7
U.S.A., Province of the	Saint Louis School	USA	Honolulu	15.8
U.S.A., Province of the	Chaminade University	USA	Honolulu	15.9
U.S.A., Province of the	Cardinal Wuerl North Catholic High School	USA	Pittsburgh	15.11
U.S.A., Province of the	St. Mary's University	USA	San Antonio	15.12
U.S.A., Province of the	Central Catholic High School	USA	San Antonio	15.13
U.S.A., Province of the	Archbishop Riordan High School	USA	San Francisco	15.14
U.S.A., Province of the	Colegio San José	USA	San Juan	15.15
U.S.A., Province of the	Saint John Vianney High School	USA	St. Louis	15.16
U.S.A., Province of the	Chaminade College Preparatory School	USA	St. Louis	15.17
U.S.A., Province of the	St. Mary's High School	USA	St. Louis	15.18
U.S.A., Province of the	Saint Antony Jr.-Sr. High School	USA	Wailuku	15.19
U.S.A., Province of the	Chaminade College Preparatory	USA	West Hills	15.20

3.5.3.2. Les établissements en Amérique Latine

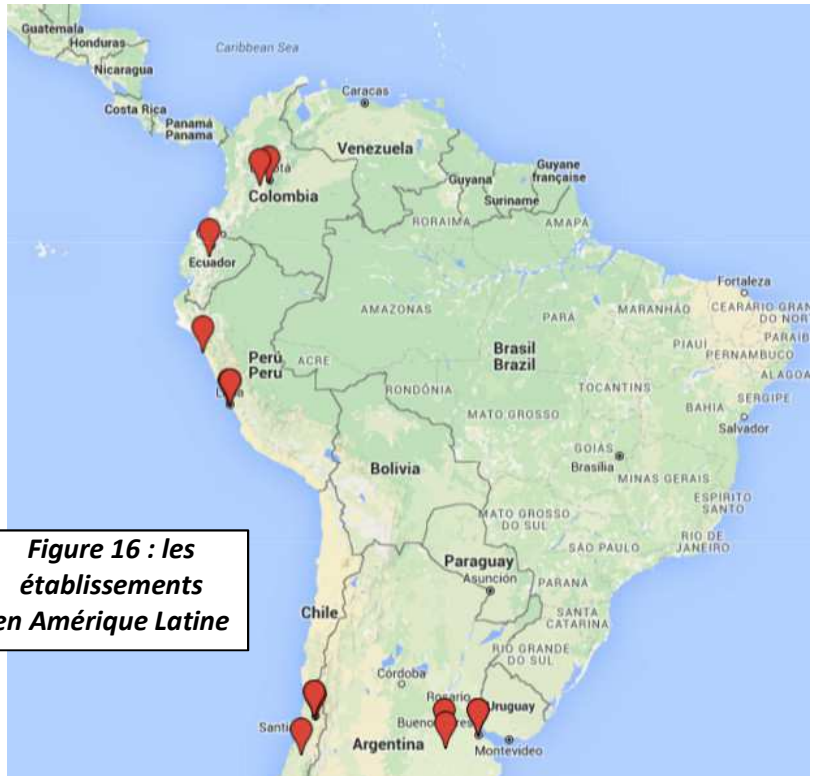


Figure 16 : les établissements en Amérique Latine

Unité	Nom de l'établissement	Pays	Ville	Réf. Annuaire
Argentina, Región de	Colegio Marianista	Argentina	Buenos Aires	01.1
Argentina, Región de	Instituto Marianista	Argentina	Junin	01.2
Argentina, Región de	Colegio San Agustín	Argentina	Nueve de Julio	01.3
Argentina, Región de	Instituto Nuestra Señora de Fatima	Argentina	Buenos Aires	01.4
Chile, Región de	Instituto Linare	Chile	Linares	02.1
Chile, Región de	Colegio Santa Maria de la Cordillera	Chile	Puente Alto	02.2
Chile, Región de	Instituto Miguel León Prado	Chile	Santiago	02.3
Chile, Región de	Colegio Parroquial San Miguel	Chile	Santiago	02.4
Colombia-Ecuador, Reg.	Colegio de Fe y Alegría La Paz	Colombia	Bogotá	03.1
Colombia-Ecuador, Reg.	Colegio Espiritu Santo Marianistas	Colombia	Girardot	03.2
Colombia-Ecuador, Reg.	Unidad Educativa Hermano Miguel	Ecuador	Latacunga	03.3
Perú, Región de	Colegio San Antonio Marianistas	Perú	Callao	13.1
Perú, Región de	Colegio Santa Maria Marianistas	Perú	Lima	13.2
Perú, Región de	Colegio Maria Reina Marianistas	Perú	Lima	13.3
Perú, Región de	Colegio San José Obrero	Perú	Trujillo	13.4

3.5.3.3. Les établissements en Afrique

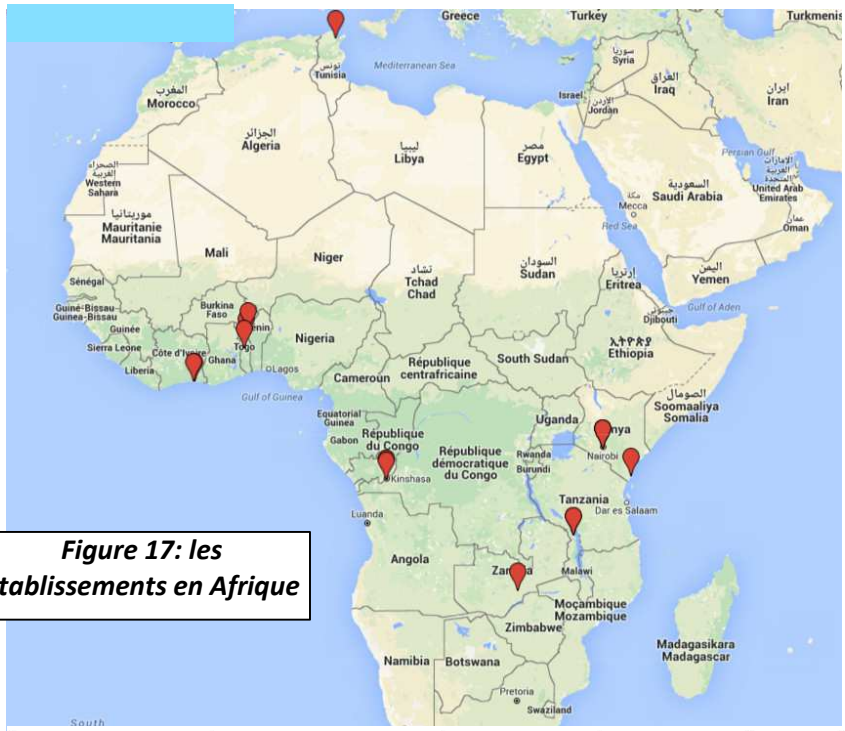


Figure 17: les établissements en Afrique

Unité	Nom de l'établissement	Pays	Ville	Réf. Annuaire
Eastern Africa, Region of	Chaminade Secondary School	Malawi	Karonga	04.1
Eastern Africa, Region of	M.I.R.A.C.L.E.	Malawi	Karonga	04.2
Eastern Africa, Region of	Matero Boys' Secondary School	Zambie	Lusaka	04.3
Eastern Africa, Region of	Marianist Centre Mombasa	Kenya	Mombasa	04.4
Eastern Africa, Region of	Chaminade Training Center IMANI	Kenya	Nairobi	04.5
Eastern Africa, Region of	Maria House (IMANI), Saragossa Nursery	Kenya	Nairobi	04.6
Eastern Africa, Region of	Our Lady of Nazareth Primary	Kenya	Nairobi	04.7
France, Province de	Ecole Secondaire Libre	Tunisie	Tunis	06.8
France, Province de	Cours Sainte Rita	Rép. du Congo	Brazzaville	06.9
France, Province de	Chaminade Institut	Rép. du Congo	Brazzaville	06.10
France, Province de	Institut Supérieur d'Informatique Chaminade	Rép. Dém. Du Congo	Kinshasa	06.11
Côte d'Ivoire, District du	Collège Notre Dame d'Afrique	Côte d'Ivoire	Abidjan	07.1
Côte d'Ivoire, District du	Collège Catholique St. Jean Bosco	Côte d'Ivoire	Abidjan	07.2
Togo, Region de	Collège Chaminade	Togo	Kara	14.1
Togo, Region de	Collège Chaminade	Bénin	Natitingou	14.2
Togo, Region de	Lycée Scientifique Robert Mattlé	Togo	Sotouboua	14.3

3.5.3.4. Les établissements en Europe



Figure 18 : les établissements en Europe

(Figure 18, suite) : Les établissements en Europe

Unité	Nom de l'établissement	Pays	Ville	Réf. Annuaire
España, Provincia de	Colegio Virgen de la Chanca	España	Almería	05.1
España, Provincia de	Colegio San Felipe Neri	España	Cádiz	05.2
España, Provincia de	Colegio Nuestra Señora del Prado	España	Ciudad Real	05.3
España, Provincia de	Colegio Nuestra Señora del Pilar	España	Jerez de la Frontera	05.4
España, Provincia de	Colegio Santa María	España	Logroño	05.5
España, Provincia de	Colegio Hermanos Amorós	España	Madrid	05.6
España, Provincia de	Colegio Nuestra Señora del Pilar	España	Madrid	05.7
España, Provincia de	Fundación Santa Ana y San Rafael	España	Madrid	05.8
España, Provincia de	Colegio Santa María del Pilar	España	Madrid	05.9
España, Provincia de	Colegio Sagrada Familla –El Pilar	España	Pola de Lena	05.10
España, Provincia de	Colegio SUMMA Aldapeta	España	San Sebastián	05.11
España, Provincia de	Colegio Nuestra Señora del Pilar	España	Valencia	05.12
España, Provincia de	Colegio Nuestra Señora del Pilar	España	Valladolid	05.13
España, Provincia de	Colegio Santa María	España	Vitoria	05.14
España, Provincia de	Colegio Santa María del Pilar	España	Zaragoza	05.15
España, Provincia de	Colegio Bajo Aragón	España	Zaragoza	05.16
España, Provincia de	Colegio Santa María	España	Madrid	05.17
France, Province de	Institution Sainte Marie	France	Antony	06.1
France, Province de	Institution Sainte Marie	France	Belfort	06.2
France, Province de	Sainte Marie Grand Lebrun	France	Bordeaux	06.3
France, Province de	Institution Sainte Marie	France	Lons-Le Saunier	06.4
France, Province de	Groupe Scolaire Saint Louis-Saint Joseph	France	Requista	06.5
France, Province de	Institution Sainte Marie	France	Saint Dié	06.6
France, Province de	Lycée Privé Sainte Maure	France	Sainte Maure	06.7
Italia, Regione di	Istituto Santa Maria	Italia	Roma	08.1
Österreich-Deutschland, Reg.	Marianum	Österreich	Freistadt	12.1
Österreich-Deutschland, Reg.	Marianum	Deutschland	Fulda	12.2
Österreich-Deutschland, Reg.	Albertus Magnus Schule	Österreich	Wien	12.3
U.S.A., Province of the	St. Laurence College	Ireland	Loughlinstown	15.10

3.5.3.5. Les établissements en Asie

3.5.3.5.1. Les établissements en Inde



Figure 19: les établissements en Inde

Unité	Nom de l'établissement	Pays	Ville	Réf. Annuaire
India, District of	Roro Binda Upper Primary School	India	Binda	16.1
India, District of	Budakata Middle School	India	Budakata	16.2
India, District of	Jacob Gapp School	India	Kammam	16.3
India, District of	Prahbat Tara School Singhpur	India	Singhpur	16.4
India, District of	St. Joseph Chaminade Academy	India	Bangalore	16.5
India, District of	St. Chaminade School	India	Bangalore	16.6

3.5.3.5.2.Les établissements en Corée et au Japon



Figure 20 : les établissements en Corée et au Japon

Unité	Nom de l'établissement	Pays	Ville	Réf. Annuaire
Japan, Region of	Kaisei Gakuen	Japan	Nagasaki	09.1
Japan, Region of	Meisei Gakuen	Japan	Osaka	09.2
Japan, Region of	Kosei Gakuen	Japan	Sapporo	09.3
Japan, Region of	Gyosei Gakuen	Japan	Tokyo	09.4
Korea, Region of Mok-po	Marianist High School	Korea	Mok-po	10.1

3.6. Situation actuelle et avenir de l'éducation marianiste

Comme nous l'écrivions au début de ce passage sur les « Réalités et [les] enjeux de l'éducation marianiste aujourd'hui », c'est donc nourri des réflexions du Pape François sur l'association de laïcs, de religieux et de religieuses au service de la mission marianiste que nous voudrions à présent *vivre le présent avec passion* et *embrasser l'avenir avec espérance.* Qui, disions-nous, mieux que celui qui fut, récemment et pendant 11 ans[2], Assistant général d'Éducation de la Société de Marie, pourrait nous présenter un panorama complet de la situation actuelle de l'éducation dans la Société de Marie, et nous aider à repérer les forces et les faiblesses ainsi que les enjeux de cette mission, aujourd'hui et pour l'avenir ? Nous voulons parler, bien sûr, de José María Alvira, religieux marianiste (frère)[3].

Après avoir tenté de visualiser l'expansion de l'éducation marianiste dans le monde, au cours de près de deux siècles d'existence[4] et repéré la géographie actuelle du réseau éducatif marianiste mondial, nous livrons à présent, en intégralité, deux documents que José Maria Alvira a rédigés, le premier en 2006, donc à la fin de son premier mandat ; le deuxième en 2009, au milieu de son second mandat. Ces travaux, qui ont été écrits principalement pour les religieux de la Société de Marie – ce qui explique que l'auteur fasse souvent référence à la vie religieuse – présentent l'état de l'éducation marianiste à la date de leur rédaction et pointent les

---

[2] De 2001 à 2012.

[3] José María Alvira est actuellement, depuis 2012, Secrétaire général de l'Enseignement Catholique (« *Escuelas Católicas* ») d'Espagne. Auparavant, à mi-parcours de son second mandat d'Assistant général d'Éducation, il avait, en réponse à la demande du Chapitre général, lancé la mise en œuvre de la présente collection « L'Éducation Marianiste – *Tradition et projet* ».

[4] Comme nous l'expliquons dans la note XXX, nous pensons qu'il faille dater le début de l'éducation (scolaire) marianiste à 1819.

grandes questions que l'auteur en dégage. Ils sont le fruit de ses visites de l'ensemble des œuvres éducatives de la Société de Marie, de sa réflexion et de son expérience sur le sujet.

3.9.1. L'éducation marianiste en 2006 : réalité, enjeux et avenir. Une analyse de José Maria Alvira[5]

> « Pendant les quatre ans et demi qui viennent de s'écouler, j'ai eu la chance de visiter, comme Assistant Général d'Éducation, presque toute la Société de Marie. J'ai pu rencontrer personnellement la plupart des religieux marianistes, participer durant plusieurs jours à la vie de beaucoup de communautés, et voir la quasi-totalité de nos œuvres d'éducation.
>
> Je veux maintenant vous présenter certaines de mes impressions et de mes questions concernant l'éducation marianiste aujourd'hui. Ce faisant, j'exprimerai mes convictions, mes espérances, mes préoccupations, mes vues d'avenir sur ce sujet. […].
>
> Je n'ai pas la prétention, en ces quelques pages, de réaliser une étude exhaustive sur l'éducation marianiste, mais de la situer dans le cadre de la mission marianiste d'aujourd'hui et de demain. Il restera bien des points qu'il faudrait encore approfondir. J'intégrerai, évidemment, une multitude de réflexions d'autres marianistes, exprimées par écrit ou dans maintes conversations. Je leur en sais

[5] José María ALVIRA, sm, « L'éducation marianiste aujourd'hui », S.M. 3 OFFICES, Marianisti - Amministrazione generale - Via Latina, 22 - 00179 Roma – Italia, N° 113, 15 février 2006. Texte disponible en Espagnol, en Anglais et en Français à l'adresse : http://marianist.org/ (consultée le 06/12/2015). Pour des raisons de clarté, nous avons légèrement modifié la traduction française de certains passages et ajouté quelques notes de bas de page. Le texte que nous fournissons diffère donc légèrement de la traduction officielle française. Afin de ne pas alourdir la lecture, nous ne faisons pas figurer les modifications apportées qui, selon nous, n'altèrent pas le sens, mais l'affinent. Sauf mention contraire, les notes sont celles de l'auteur, parfois retouchées par nos soins.

sincèrement gré, ainsi qu'à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, travaillent dans le champ de l'éducation marianiste.

1. Quelques questions

Du point de vue personnel de chaque religieux, nous pourrions nous demander si de nos jours on a toujours le sentiment de pouvoir consacrer toute une vie à l'action éducative. C'était la question posée par le Supérieur Général, le P. David J. Fleming, dans sa circulaire n° 10. Et il répondait : oui, si nous comprenons notre travail d'éducateur comme une vraie mission. Il s'agit d'être des éducateurs-missionnaires[6].

Et du point de vue général de la vie et de la mission marianistes ?

En divers milieux d'Église et avec une insistance pressante, on pose la question des nouveaux chemins que doit emprunter la vie religieuse, du nouveau visage qu'elle doit présenter à la société et à l'Église, du sens même de la vie consacrée. Bien sûr que la Société de Marie n'est pas à l'écart de ces préoccupations et de cette recherche.

Alors, l'éducation, l'apostolat de l'éducation, a-t-il encore une place dans cet avenir ? Ou bien, est-ce un cap à dépasser ?

La question n'est pas vaine. D'une part, l'étude des statistiques actuelles de la Société de Marie[7], montre qu'une grande majorité des religieux actifs travaillent dans des œuvres éducatives, quel qu'en soit le type, dans lesquelles nous touchons beaucoup d'enfants, d'adolescents, de jeunes et d'adultes, et dans lesquelles sont engagés un nombre considérable de laïques. Il faudrait aussi tenir compte des religieux qui travaillent dans d'autres structures éducatives non marianistes. D'autre part j'ai pu vérifier personnellement que dans presque toutes les Unités, surtout dans les plus jeunes, on porte un grand intérêt à l'éducation.

---

[6] David J. FLEMING, Circulaire n° 10 : Éducateurs et missionnaires pour notre temps, 12 septembre 2003, p.239.

[7] Voir p. 408.

Mais d'un autre côté, je vois assez souvent que lorsque nous essayons d'esquisser l'avenir de la Société de Marie ou de deviner les nouveaux chemins à emprunter, l'éducation n'apparaît pas expressément comme une priorité. On fait plus ou moins explicitement référence aux œuvres d'éducation comme à de "grandes institutions du passé", que nous pourrions laisser tomber sans grands inconvénients. L'idée est parfois exprimée qu'en certains pays notre présence dans le champ de l'éducation est de trop, puisque les pouvoirs publics délivrent une éducation de qualité pour tous. En d'autres occasions, apparaît la conviction, diffuse ou expresse, que notre engagement en faveur des pauvres exclut par le fait même les œuvres d'éducation et réclame notre présence dans d'autres types d'apostolat. Parfois, devant l'apparente inefficacité apostolique de certains établissements scolaires, on arrive à la conclusion, même si elle ne s'exprime pas en ces termes, que les œuvres d'éducation ne sont plus aujourd'hui un instrument d'évangélisation. Dans certaines fondations nouvelles, l'éducation est exclue, par nécessité ou par principe. On affirme parfois aussi que les jeunes religieux ne se sentent pas attirés par l'éducation (ou par les établissements scolaires) qu'ils regardent comme une charge pesante qui bloque l'agilité de notre marche.

La question est parfois posée sur la façon dont, nous, religieux, devons nous situer à l'intérieur d'une œuvre d'éducation. Certains pensent que notre mission spécifique, ce que nous pourrions appeler notre "propre à nous" doit rester explicitement lié au domaine du religieux et dans la pratique est incompatible avec un quelconque travail profane, comme par exemple donner des cours de physique ou d'histoire, assurer des tâches administratives ou diriger un établissement.

Et malgré tout, je considère qu'il n'y a pas chez nous une remise en cause généralisée de notre engagement dans l'éducation. Mais j'ai parfois perçu un certain complexe, une charge excessive de mauvaise conscience à nous y référer, quand ce n'est pas une association, qu'on prend pour assurée, avec un passé qu'il faut dépasser.

J'ai la conviction que les questions que j'ai mentionnées ou d'autres similaires, sont des appels pour attirer l'attention. Elles doivent nous conduire à réfléchir sur les champs de mission qu'il nous faut

occuper, sur la manière de le faire et sur quelques cas concrets particuliers. Mais il faudrait faire attention à ne pas considérer automatiquement comme bonne la tentation du retrait, surtout si cette attitude entre dans la détermination des politiques générales, provinciales ou régionales. En tous les cas, il faudrait donner une réponse qui nous permette de faire face à notre mission avec sérénité, sans que le doute ne vienne jeter son ombre, et avec l'assurance de faire ce que l'Esprit nous demande en chaque cas.

Nous pourrions poser la question fondamentale de cette façon :

L'éducation est-elle toujours un moyen valable pour atteindre nos fins apostoliques, c'est à dire la formation dans la foi ? Aujourd'hui et pour les années à venir, les œuvres d'éducation chrétiennes – et marianistes – ont-elles encore un sens dans les divers milieux sociaux et culturels où nous sommes présents, ou qui réclament notre présence ? Et si oui, quel rôle doivent-elles remplir ?

Nous ne pouvons tenir la réponse pour acquise. Évidemment, s'interroger sur le sens, la validité ou la pertinence de l'éducation comme tâche de religieux, c'est s'interroger sur la mission de ces derniers. Pouvons-nous – devons-nous – continuer à affirmer que l'éducation marianiste tient une place (quelle place et quel rôle ?) dans l'ensemble de la mission marianiste actuelle et future ?

2. Identité et mission

"L'identité de l'Église se trouve dans sa mission", disait Paul VI. Le théologien Jürgen Moltmann l'exprime d'une manière plus explicite : *"... on doit apprendre non pas que l'Église "a" une mission, mais plutôt inversement... Ce n'est pas à partir de l'Église qu'il faut comprendre la mission, mais à partir de la mission qu'il faut comprendre l'Église".*[8]

Je me demande si nous ne pouvons pas dire la même chose de la Société de Marie. Nous sommes habitués à lire dans notre Règle de Vie que les religieux marianistes constituent à tous les niveaux, une "communauté de foi", une "communauté de vie" et une

[8] Jürgen MOLTMANN, *L'Église dans la force de l'Esprit. Une contribution à l'ecclésiologie moderne,* Coll. *Cogitatio Fidei* n° 102, Éd. Cerf, Paris, 1980, 469 p. La citation se trouve à la p. 23.

"communauté de mission". La mission, en effet, n'est pas un ajout à notre vie religieuse, et la dynamique de la communauté ne se résume pas à ses processus internes. Tout comme pour l'Église, la mission est inséparable de notre identité. Pour comprendre notre identité, il faut savoir quelle est notre mission. Nous interroger sur l'une, c'est nous interroger sur l'autre, et réciproquement.

L'objet du premier chapitre de notre Règle de Vie est de définir les aspects fondamentaux de notre vie de religieux marianistes. On y parle de la nature et des fins de la Société de Marie ; de la foi comme fondement ; de Marie dans notre vie ; de la communauté de mission (il est significatif que la vie communautaire apparaisse là, sous ce titre) ; de la composition mixte ; de la consécration religieuse et de la stabilité marianiste. Ce n'est pas par accident que "la communauté de mission" soit l'un des paragraphes de ce chapitre introductif.

La mission fondamentale de la vie religieuse est d'être signe de la dimension transcendante de la vie humaine et de la radicalité de l'engagement évangélique. On a coutume de répéter, avec raison, que l' "*être*" est plus important que le "*faire*". Mais il ne faut pas oublier que le premier s'exprime dans le second. Il ne faut pas oublier non plus que ce que nous faisons et la manière dont nous le faisons, ont un fort retentissement sur nos vécus personnels et communautaires. Dans une vie religieuse apostolique, l'*être* n'a pas de sens sans le *faire*. La revitalisation de la mission et la rénovation intérieure – personnelle et communautaire – vont la main dans la main et se soutiennent mutuellement. Face au risque de l'activisme, on ne peut opposer un spiritualisme qui considère notre activité apostolique sous le seul prisme des dangers qu'il renferme (nous faire oublier l'essentiel), ou qui fait l'impasse sur la réalité socio-culturelle dans laquelle nous sommes immergés. Je ne crois pas que c'était à ce type de vie religieuse que rêvait notre fondateur. Son avertissement, "l'essentiel, c'est l'intérieur", loin de contredire cette perspective, la confirme au contraire.

Notre mission se concrétise dans des services, des apostolats, des ministères. C'est pour cela justement qu'il est important dans la pratique de discerner nos champs de mission, là où nous voulons focaliser nos énergies missionnaires. C'est à dire déterminer les "lignes d'action" auxquelles se réfère notre Règle de Vie dans les articles 93 et 104.

Mission ouverte, universelle....

"La Société de Marie est ouverte à tous les moyens d'évangélisation", dit notre Règle de vie dans son article 10, justement dans le chapitre premier. On reprend plus loin la même idée, avec quasiment les mêmes mots (art.73) : *"La Société de Marie est ouverte à tous les moyens d'évangélisation appropriés à sa mission",* et la fin ultime de cette mission est "*l'éducation de la foi*" (art.71), présentée comme notre "*objectif premier*".

L'ouverture à tous les moyens d'évangélisation fait partie de notre façon d'être, de notre conception de la mission, de notre identité. Nous pouvons dire que c'est l'une de nos "gloires". Il en a toujours été ainsi au long de l'histoire de notre congrégation religieuse. Et cela continue aujourd'hui. La Société de Marie embrasse – comme elle l'a fait dans le passé – une grande diversité d'œuvres, au travers desquelles elle remplit sa mission. Cela conduit à une grande variété de services et à une énorme diversité de modes de présence, qui révèlent et exigent à la fois une grande capacité d'adaptation. Nous dirigeons et animons des collèges et des universités, des œuvres éducatives de diverses formes, des paroisses, des services sociaux... Nous sommes présents dans le monde de la culture et dans des activités directes en faveur de la justice et de la paix, dans les pays les plus développés et dans des environnements plus pauvres... Quand un candidat à la vie religieuse marianiste nous demande à quoi nous nous consacrons, nous pouvons lui donner la réponse suivante : notre talent est ouvert, tout comme nos modes de présence. Nous avons bien conscience que cette ouverture présente un certain attrait pour qui veut mieux nous connaître ou s'incorporer à notre institut. Et nous en sommes fiers.

En même temps, je me demande si cette ouverture "à tous les genres d'apostolat" ne finit pas par présenter un risque si elle est mal comprise. Ne peut-elle pas devenir notre croix ? Ne risquons-nous pas parfois de tomber l'indétermination ? Les candidats attirés par notre universalité dans les moyens ne peuvent-ils, en certains cas, avoir le sentiment que nous ne voyons pas clairement à quoi consacrer nos énergies…

L'universalité des moyens pour bien remplir notre mission est une richesse dont nous pouvons nous glorifier à juste titre, je n'en doute pas et je veux y insister. Mais devant un candidat à la vie religieuse marianiste, nous ne pouvons nous contenter de dire que nous "faisons un peu de tout". L'enthousiasme que nous prétendons susciter pour les vocations peut finir par donner le sentiment que nous ne savons pas très bien comment réaliser notre mission.

Il nous faut être prêts à tirer parti des dons particuliers de chacun, mais la mission d'une communauté – qu'elle soit locale, régionale ou provinciale – ne peut se définir de manière aléatoire par la somme des aspirations spontanées de chacun des religieux ou des candidats. Elle doit répondre à un discernement commun. Alors, oui, peuvent y trouver place des vocations individuelles distinctes, à la condition de répondre à l'objectif, "l'éducation de la foi".

Bien entendu, dire que l'universalité de notre apostolat peut devenir une croix ne me conduit pas à conclure qu'il faille la supprimer ou la limiter. Nous sommes fiers aussi d'autres caractéristiques fondamentales qui peuvent devenir, en certains cas, une croix. Je pense, par exemple, à notre composition mixte[9]. Cette singularité n'est pas toujours comprise ni acceptée de manière positive dans l'Église, ni même dans la hiérarchie. Les témoignages sont innombrables pour dire que dès les origines notre façon de la concevoir a été une croix quand nous nous présentons à l'Église[10]. Nous n'allons pas pour autant renoncer à cette singularité qui pour nous est essentielle.

En définitive, et malgré notre diminution en nombre, assurer l'universalité des moyens apostoliques à notre usage ne cessera d'être une responsabilité pour les marianistes d'aujourd'hui et de demain.

---

[9] Composition mixte : « Charisme spécifique à la Société de Marie par lequel religieux ordonnés et religieux laïcs vivent et travaillent côte à côte en portant le témoignage de la nature communautaire de notre vie et de notre héritage. Dans toutes les structures de la Société de Marie, on a soin de maintenir ce don de la composition mixte, tout en respectant l'importance et la distinction des rôles que remplissent les religieux ordonnés et les religieux laïcs dans l'Église et la Société de Marie ». R., 1983, modifiée 2007, (édition française de 2010), Glossaire, p. 175.

[10] *Cf.* José María SALAVERRI, Circulaire nº 5 : Approbation du livre I de la Règle de Vie (Constitutions), 11 juin 1983, n. 6.

... et communautaire

La Règle de Vie dit des différentes Unités que ce sont de "vraies communautés apostoliques" (7.70, nouvelle version). En parlant des Provinces, des Régions et des Districts, elle rappelle que les religieux qui leur appartiennent "travaillent à une mission commune" (7.71).

Toute communauté locale est aussi communauté de mission. Dire que la mission doit être communautaire ne veut pas dire que tous les membres de la communauté doivent toujours travailler dans la même œuvre ; communautaire n'est pas synonyme de corporatif. La même Règle de Vie dit que la communauté remplit sa mission à travers des œuvres variées (69). Et pourtant, il serait étonnant de continuer à affirmer si fortement le caractère communautaire de notre mission si, finalement, restaient à peine quelques communautés dont les membres travaillent à la même œuvre. En tous cas, " *...la communauté comme telle est un corps apostolique uni, qui soutient, guide et évalue le travail de chacun de ses membres."* (RV 68).

3. L'éducation, un champ de mission

J'ai débuté ces réflexions en me référant à la mission parce que, naturellement, c'est là que se situe l'éducation marianiste. Et j'ai voulu souligner l'universalité et la diversité des moyens apostoliques auxquels nous sommes ouverts. Cette affirmation ne doit pas, pour autant, nous faire oublier que l'éducation est notre principal champ apostolique. Ce n'est pas un "apostolat de plus" parmi d'autres.

"Les œuvres éducatives sont pour nous un moyen privilégié de formation dans la foi" (RV 74). Il ne s'agit pas d'une affirmation gratuite, ni sans conséquences pratiques, comme nous pouvons le constater depuis nos origines. La Société de Marie n'est pas née comme congrégation dédiée explicitement à l'éducation, mais l'engagement dans cette activité n'a pas été une "trahison" de l'idée originelle de travailler avec et pour les laïques. *"La tradition éducative marianiste tire son origine du Père Chaminade lui-même, qui de 1771 à 1792 fut élève, administrateur et professeur de mathématiques au Collège-séminaire Saint Charles Borromée dans*

la ville française de Mussidan. Des années plus tard, la jeune Société de Marie, fondée le 5 octobre 1817 à Bordeaux, consacra sa première œuvre apostolique à l'enseignement, se convertissant en congrégation enseignante".[11]

Tout long du premier siècle et demi de la Société de Marie, se sont succédées les grandes fondations. Ce furent des moments de grande expansion, et simultanément de développement et de consolidation de l'éducation marianiste, avec la création de grandes institutions, dont beaucoup perdurent. On créa aussi, dans des environnements plus modestes, de petits établissements et des écoles qui, dans les pays développés, ont disparu au fil du temps, habituellement pour des raisons étrangères à la volonté des marianistes. S'est alors dégagée clairement une série de caractéristiques de l'éducation marianiste : esprit de famille, respect, formation religieuse dans un esprit de tolérance et d'ouverture qui contrastait avec ce qui se faisait dans d'autres lieux, adaptation à chaque cas particulier... Même si ce n'est pas le cas partout, certains grands collèges, avec un haut niveau académique et éducatif, sont devenus plus élitistes.

Plus tard, surtout depuis Vatican II, la Société de Marie s'est davantage ouverte, et cela par choix, à d'autres types d'œuvres (paroisses, insertion en milieux plus pauvres, œuvres sociales...). Ce fut encore un nouveau grand moment d'expansion dans les pays en voie de développement. Dans beaucoup de Provinces, se manifestèrent des tensions nées de cette ouverture. Ce furent des années d'un imposant dynamisme, et simultanément de grande agitation dans la vie religieuse. En général, ces tensions furent surmontées, et l'on est parvenu à accepter la diversité des apostolats dans la paix et l'ouverture d'esprit. En certains cas, néanmoins, des fissures subsistent au sein de la mission provinciale ou régionale.

J'ai déjà fait allusion à la situation actuelle et m'en suis remis aux statistiques. De son côté, la créativité apostolique de nombre de marianistes a contribué à élargir les modes de présence dans l'éducation au cours des années récentes ; qu'il suffise de voir, par exemple, en plus des collèges, écoles et universités, les œuvres éducatives non institutionnelles, le travail d'édition de livres pour enfants et jeunes, etc.

[11] Antonio Gascón, *Compañía de María (Marianistas) en España,* I, SPM, 23.

4. L'éducation, un champ missionnaire dans lequel nous réussissons bien.

Marianistes, nous savons travailler dans le domaine éducatif. Nous y réussissons bien. Il en a été ainsi dans le passé, et cela continue aujourd'hui. Je peux, maintenant, porter ce jugement en connaissance de cause. Il ne s'agit pas seulement d'une appréciation interne : la même opinion se retrouve dans divers milieux éducatifs et ecclésiaux. J'ai pu le constater personnellement dans beaucoup de pays et de contextes. Beaucoup de nos œuvres – grands ou petits établissements, universités, autres activités éducatives – jouissent d'un grand prestige, pas seulement du point de vue académique, mais encore au regard de la poursuite de l'objectif final, l'éducation de la foi. Il est d'ailleurs facile de percevoir chez les marianistes, même quand ils travaillent dans d'autres types d'apostolat, un don évident d'éducateur.

Je me suis souvent demandé les raisons de ce "savoir-faire" éducatif. Il y en a sans doute plusieurs. Il faudrait d'abord remonter à notre histoire, depuis les origines. Le P. Chaminade lui-même provenait du monde scolaire. Nous avons compté de grands éducateurs qui ont marqué notre pédagogie : Jean-Baptiste Lalanne, Louis de Lagarde, François Kieffer, Louis Cousin, Louis Heintz, Domingo Lázaro, John Waldron, Pedro Martínez Saralegui, Paul Hoffer, Bernard Schad, Edmund Baumeister, Albert Kessler, Francisco Armentia, Pietro Monti, Julio Corazao, ... De leur vivant se sont développées des expériences éducatives et pédagogiques réellement innovantes.

Mais en essayant de connaître un peu mieux les raisons de ce succès, je pense voir certains traits qui correspondent à des données essentielles de notre identité. Je me hasarde à citer les suivants :

– <u>Spiritualité missionnaire</u>

Dans le document *Caractéristiques de l'Éducation Marianiste* (9, d), il est dit qu'elles "*découlent de la spiritualité marianiste*". En effet, l'apostolat éducatif marianiste est fondé sur les dimensions typiques de notre spiritualité : un sens profond de la mission, l'esprit de foi, le caractère communautaire, la collaboration avec Marie dans sa

mission apostolique. Ces traits n'apparaissent pas toujours explicitement quand nous dressons un projet éducatif et peut-être que nous n'en n'avons même pas conscience. Cela démontre encore mieux que les données fondamentales de notre spiritualité influent d'une manière décisive sur notre façon de concevoir la mission, et, plus concrètement, l'éducation. Il n'est pas difficile de déceler ces dimensions spirituelles dans les caractéristiques de l'éducation marianiste, quel qu'en soit l'énoncé, et dans la vie concrète de nos œuvres. La cohérence entre ce que nous vivons et ce que nous faisons est, sans doute, une des clés du succès. On éduque par ce que l'on est. Nous pourrions aussi ajouter : "on est" par la manière dont on éduque.

– Universalité, visée intégratrice

La mission marianiste est universelle, non seulement quant au choix des champs de mission, mais encore par notre conception éducative qui veut atteindre *"toutes les classes, tous les sexes et tous les âges*"[12]. Cette visée intégratrice de toutes les catégories de personnes et des dimensions individuelles de chacune, fait partie de notre conception de l'éducation et de l'atmosphère que nous voulons donner à nos œuvres. Notre composition mixte a quelque chose à voir avec cette caractéristique. Et c'est cela qui nous porte nécessairement à être attentifs à la réalité personnelle et unique de chacun de nos élèves et de chacun de nos collaborateurs.

– Notre relation avec les laïcs, notre conception du laïcat

Nous aimons rappeler une vérité historique : comme religieux, nous sommes nés des laïcs. Ils nous ont précédés dans le processus qui a conduit à la fondation de la Société de Marie. Et ce fait a, sans aucun doute, marqué sa mission et le style de vie de ses membres. Notre type d'éducation a été plus "laïc" que celui d'autres

[12] G.J. CHAMINADE, « Lettre aux prédicateurs de retraite », 24 août 1839, *op. cit.*

congrégations religieuses, sans enlever quoi que ce soit à son caractère religieux profond. "L'essentiel, c'est l'intérieur" vaut aussi pour notre don d'éducateur.

Tout ce qui précède a eu des conséquences sur la façon de présenter à nos élèves le fait religieux, sur le style avec lequel on leur propose l'éducation chrétienne. Cela entraîne aussi une éducation chrétienne plus attentive aux réalités de notre monde. Le caractère "séculier" ou "laïc", dans son sens positif, nous fournit une proximité et une complicité avec les hommes et les femmes de chaque époque historique. Il fait partie de notre bagage culturel marianiste, et, par conséquent de notre style d'éducation. Ce fait n'est pas étranger non plus à notre composition mixte qui nous a permis de répercuter sur les communautés éducatives une conception originale de la relation "clerc" et "laïcs".

Bien sûr que nous ne pouvons accepter pour la personne, le monde et la société, une conception laïciste qui par principe coupe toute relation avec la transcendance. Mais nous ne pouvons davantage nous laisser aller à des attitudes qui ne font voir que le négatif de notre monde et éloignent l'Église de la réalité. Notre manière d'être nous permet d'être présents de façon positive dans les relations entre l'Église et le monde.

– Respect du caractère public de l'école.

Cet élément a un lien avec celui qui précède. L'institution scolaire est une réalité séculière, elle appartient au domaine de la société civile. Dans tous les pays on tient pour acquis que les pouvoirs publics ont le droit et le devoir d'assurer (ce qui ne veut pas dire monopoliser) un système éducatif à leurs citoyens. Il ne s'agit pas d'un morceau que l'Église devrait disputer à l'état, mais d'une institution dans laquelle l'Église peut à bon droit s'insérer, à condition qu'elle respecte son caractère séculier. Les marianistes l'ont compris depuis l'origine[13]. Cette disposition a certainement été, elle aussi, une clé de

[13] "Dès les origines, de par la volonté du P. Chaminade, la Société de Marie refuse de se poser en rivale de l'École publique, mais se considère comme son associée, sa partenaire : acceptation des programmes officiels et des examens,

l'estime que la manière marianiste d'éduquer a obtenu dans les pays et les contextes les plus divers. Savoir conjuguer ensemble ces deux éléments – confessionnalité et sécularité – constitue l'un de ces défis que nous ne perdons pas de vue.

Nous pouvons apporter beaucoup à l'Église et à la société dans le champ éducatif, et nous savons le faire. Il nous faut recueillir et enrichir pour l'avenir notre compétence en éducation. Il y a là une responsabilité à assumer pour demain.

Nous voulons éduquer dans la foi ; nous sommes ouverts à tout type d'apostolat ; l'éducation est notre principal champ de mission ; nous avons de bonnes compétences dans ce domaine. C'est tout cela qu'il faudrait dire aux éventuels candidats à la vie religieuse marianiste, quand ils nous demandent, de manière explicite ou implicite, à quoi nous sommes engagés et à quoi ils s'engageront.

5. Pour aujourd'hui et demain : la question fondamentale

Avec ce que j'ai exposé jusqu'à maintenant, je crois avoir déjà répondu d'une certaine manière à l'interrogation sur la pertinence actuelle de l'éducation et des institutions éducatives marianistes. Mais il ne suffit pas de tourner les yeux sur le passé. Si nous devons nous maintenir dans le monde de l'éducation, ce doit être pour des motifs qui assurent son actualité, pour que cette éducation réponde aux besoins du monde et de l'Église, pour qu'elle ouvre des perspectives d'avenir.

Sans y ajouter de commentaire, je transcris ici un paragraphe de la circulaire n° 10 du Supérieur général : "*Là où règne l'analphabétisme, où le progrès social pose de sérieux problèmes, le simple fait d'ouvrir une école qui marche bien, qui est efficace et régulière, qui montre un intérêt personnel pour chaque jeune et s'efforce de le former aux valeurs humaines et spirituelles*

---

entretien de relations franches avec les membres de l'enseignement public et les autorités de tutelle. Ce trait continue à marquer les œuvres d'enseignement de la Société de par le monde" (Bernard VIAL, Éducation, dans Dictionnaire de la Règle de Vie Marianiste, 291).

fondamentales, en construisant une communauté humaine et une communauté de foi – constitue sans aucun doute une avancée à caractère missionnaire".[14]

Mais en d'autres contextes, la réponse peut ne pas être aussi évidente. D'un côté, l'école chrétienne est née – comme tant d'autres œuvres d'Église et de congrégations religieuses – pour *faire ce que d'autres ne faisaient pas*. Il s'agissait de fournir une éducation à ceux qui n'avaient pas d'autres possibilités. Mais aujourd'hui, du moins dans les pays plus développés, la scolarisation est assurée pratiquement pour tous. D'autre part, dans beaucoup de pays, nous vivons dans une société sécularisée qui laisse peu d'espace à la chose religieuse, à la chose chrétienne. En règle générale, on respecte le domaine religieux, mais avec la prétention de le reléguer dans la sphère privée. Pour certains, il y a là quelque chose de respectable, sans doute, mais de peu d'importance.

Les relations entre foi et culture constituent toujours, des années après que Paul VI les a qualifiées de dramatiques pour l'évangélisation[15], une question pendante et urgente pour l'Église. Être dans le monde de l'éducation chrétienne, c'est se situer dans cet environnement de relations, contribuer, selon l'appel de Vatican II, aux "*services qu'elle peut rendre en faveur du dialogue entre l'Église et la communauté humaine, pour leur mutuel bénéfice*".[16]

Les institutions éducatives, quel qu'en soit le type, s'efforcent de transmettre la culture sous une forme systématique et critique. Ils ne font pas qu'enseigner une série de disciplines, mais ils doivent mener la personne à son développement plénier. Cela implique de baser la question (susciter les questions et proposer les réponses) sur le sens même de la personne, de la société, du monde ; et, ce faisant, aucune éducation n'est neutre. C'est là que se situe fondamentalement le processus évangélisateur d'une institution chrétienne. L'évangélisation passe toujours par des médiations, et dans le cas de l'école, elle le fait à travers la culture, les savoirs, les procédés d'enseignement : un enseignement qui valorise et soit chargé de valeurs. Un établissement chrétien (collège, université...) présente la

[14] David J. FLEMING, Circulaire nº 10 : Éducateurs et missionnaires pour notre temps, 12 septembre 2003, p. 241.

[15] *Cf.* Exhortation Apostolique *Evangelii nuntiandi*, 20.

[16] Déclaration *Gravissimum educationis*, sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, 8.

culture qu'il veut transmettre – et créer – à partir du message de salut comme nous le propose l'évangile. Nous pouvons dire que l'école chrétienne, ainsi comprise, réalise ce que d'autres instances n'ont pas la capacité de faire.

Elle doit assurer cette tâche avec le maximum de respect des options personnelles (c'est là quelque chose qui fait partie du *savoir-faire* des marianistes). Il n'y a rien de plus étranger à une vraie école chrétienne que la pression idéologique et l'imposition de croyances, choses dont on se sert parfois, à tort ou à raison, pour essayer de la disqualifier.

Nous ne pouvons concevoir l'éducation et l'évangélisation comme deux alternatives séparées. Un établissement éducatif qui ne serait pas évangélisateur, au sens où je viens de dire, ne serait ni catholique, ni marianiste. Il y a là un champ où nous, marianistes, nous savons nous situer ; nous pouvons et devons y rester, même si les réussites évangélisatrices ne sont pas faciles à mesurer ; encore moins à percevoir à court terme.

Par ailleurs, dans les sociétés démocratiques, on peut toujours adopter et exprimer toutes les opinions – à commencer par les plus fondamentales – à la condition de respecter celles des autres. En ce lieu-même l'école chrétienne peut – et doit – occuper une place. Elle doit le faire justement en vertu de cette pluralité même qu'il s'agit de sauvegarder. Cet apport est légitime et important dans une société plurielle, ouverte à toutes les interprétations de la réalité et à la diversité des propositions éthiques. Une œuvre chrétienne d'éducation prétend rendre possible un dialogue, aujourd'hui nécessaire, entre foi, culture et vie. Et elle doit le faire en respectant pleinement le caractère et les finalités de toute institution éducative, sans vouloir l'instrumentaliser.

En ce sens, bien que les termes aient changé, les premières intuitions de l'éducation marianiste sont toujours valables : "*Le recours à l'enseignement... fait de l'école un lieu de dialogue apologétique du christianisme, face à la critique adressée par les théoriciens des Lumières à la religion positive et surnaturelle judéo-chrétienne. Il faut défendre la foi révélée et la proposer à la génération nouvelle*".[17]

[17] Antonio Gascón, *Compañía de María (Marianistas) en España,* I, SPM, 32-33.

Tout en respectant les opinions de chacun, il faut, en outre, voir dans l'institution scolaire chrétienne une plate-forme appropriée pour proposer explicitement la foi et le message chrétiens. Et en même temps un espace où l'on peut créer des occasions d'expérience religieuse explicite : c'est la mission de la pastorale scolaire et universitaire, qui devrait s'adresser non seulement aux élèves, mais encore aux professeurs, aux collaborateurs, aux familles, comme cela se fait dans une grande partie de nos institutions.

Dans certains pays, cette activité pastorale est favorisée par l'ambiance générale dans laquelle elle se déroule. Dans d'autres, et pour des motifs variés, nos institutions sont fréquentées par un grand nombre d'élèves et de familles éloignées de l'engagement chrétien et de la foi. Il peut même arriver qu'ils n'y portent aucun intérêt, sans pour autant, probablement, y être imperméables. Beaucoup de ceux-là composent ce monde immense des éloignés de l'Église, que l'Église doit pourtant rencontrer. Nous sommes présents aussi en des lieux où le christianisme est minoritaire. Là encore, il est possible de faire une proposition religieuse explicite, avec réalisme et un grand respect. Dans tous ces cas de figure, il y a pour nous un défi et d'énormes possibilités.

6. Quelques enjeux et quelques souhaits.

J'aimerais, pour terminer, signaler quelques questions que l'éducation marianiste se pose pour ces années. Laissant maintenant de côté d'autres questions plus générales qui mériteraient un traitement et un développement plus vaste (par exemple, l'éducation dans une société sécularisée, multiculturelle ou multireligieuse, ou dans le monde des technologies de l'information et de la communication), je me limiterai ici à celles qui se réfèrent plus particulièrement à l'éducation marianiste. En fait, il s'agit d'un ensemble de centres d'intérêts auxquels nous devons prêter attention. Certains ne sont pas nouveaux. Ils existent depuis longtemps et depuis longtemps nous essayons d'y répondre.

- Mission partagée avec les laïcs : dans le contexte de la famille marianiste

C'est déjà un lieu commun de se référer au nombre réduit de religieux que nous sommes actuellement et au petit nombre qui sont présents dans les œuvres. Les laïcs représentent une immense majorité dans nos institutions. Ils y remplissent tous types des fonctions et occupent quasiment tous les postes de responsabilité. À la nécessité, nous avons ajouté la conviction qu'il ne nous est pas difficile, à nous marianistes, de travailler au coude à coude avec les laïcs, malgré quelques obstacles ponctuels. Il y a là un élément de notre héritage génétique. L'expérience que nous avons en ce sens est très positive comme j'ai pu le vérifier pratiquement dans toutes nos œuvres.

Beaucoup de professeurs, agents pastoraux, personnels de direction et collaborateurs de nos œuvres éducatives ont un sens profond de l'éducation, connaissent et estiment notre spiritualité et notre pédagogie, assument activement leur rôle d'"éducateurs marianistes". Naturellement, cela ne s'improvise pas. Beaucoup nous connaissent et travaillent avec nous depuis longtemps. Pour eux, la pédagogie marianiste est quelque chose de naturel, ils l'ont reçue comme par contagion. En outre, quasiment partout, il y a eu au long des années, et cela continue, un excellent travail de préparation et de motivation, que nous ne pouvons négliger pour l'avenir. Ce dont il s'agit, c'est de les amener à voir, dans leur participation à notre œuvre éducative, au-delà d'une tâche, une mission.

Aujourd'hui, nous ne pouvons penser la Société de Marie que dans le contexte de la Famille marianiste. C'est vrai aussi pour l'éducation. En plus de la participation active de nombreux membres des communautés laïques dans nos œuvres, il est important de signaler que beaucoup de nos collaborateurs laïques, sans appartenir formellement à ces communautés, se sentent appartenir d'une manière générique et non formelle, à la Famille marianiste. Parfois, nos liens n'arrivent peut-être pas à s'exprimer de cette façon. Mais il est évident qu'une grande partie de ce que nous pourrions appeler "Famille marianiste étendue" (dont les limites ne sont pas très

précises et ne se réduisent pas à ceux qui appartiennent formellement à l'une des quatre branches) est constituée par ces professeurs, agents pastoraux et personnels de direction de nos œuvres d'éducation. Il conviendrait d'en avoir bien conscience, et, au-delà de leur condition d'éducateurs, de leur prêter l'attention personnelle qu'ils méritent.

Dans cette situation, il devient paradoxalement plus difficile de définir la position des religieux. Quel est leur rôle dans une œuvre d'éducation marianiste ? Et celui de la communauté, quand il y en a une, chargée de l'animer ? Il est en effet plus facile de définir le rôle qui revient aux laïcs.

Il faudrait d'abord dire ceci : le fait que laïcs aient des rôles de premier plan et des responsabilités toujours plus importantes dans nos institutions scolaires, ne signifie pas que les religieux doivent les abandonner, ni que ces œuvres ne constituent pas la destinée normale de beaucoup de religieux. Je crois par ailleurs que vaut aussi pour le domaine scolaire l'intuition fondatrice : à nous religieux, d'être "l'homme qui ne meure pas" capable de maintenir l'esprit et les finalités fondamentales, c'est à dire l'identité marianiste.

- La transmission du charisme de l'éducation

Le savoir-faire éducatif auquel je me suis référé plusieurs fois, il nous faut le transmettre, en l'enrichissant, aux générations nouvelles, aussi bien de laïcs que de religieux. Ces derniers doivent en être les premiers destinataires.[18]

Les religieux présents dans nos œuvres d'éducation représentent, pratiquement partout, une petite proportion sur l'ensemble des professeurs. Mais il y a deux situations bien différentes selon les Unités. Habituellement, c'est dans les lieux où existe une longue tradition éducative qu'il y a moins de jeunes religieux. Au contraire, dans les Unités qui ont le plus de vocations, cette tradition n'existe

[18] Je crois que, entre nous, l'affirmation sur la désaffection des jeunes religieux vis à vis de l'éducation, à laquelle j'ai fait référence au début, n'est pas confirmée de fait mais au contraire démentie par la réalité, en règle générale.

ordinairement pas, et les jeunes religieux manquent de références, personnelles et institutionnelles, pour apprendre la pédagogie marianiste. Bien qu'ils soient nécessaires, les cours et les sessions théoriques ne suffisent pas. Il y a un savoir pratique et un sens éducatif qui s'apprennent directement, par contagion. Je crois que nous devrions mieux tirer parti de la possibilité d'échanges temporaires de quelques religieux entre ces deux types d'Unités. Les unes comme les autres en bénéficieraient.

J'ai parlé du don d'éducateur de tout marianiste. Mais il n'est pas facile de le maintenir si on ne le cultive pas dans nos institutions d'éducation. Je ne puis m'empêcher de citer en ce sens un paragraphe d'une conférence de Fermin Gastaminza, s.m. sur la Pédagogie Marianiste, donnée il y a déjà quelques années, et reprise depuis dans un petit livre : *"Il n'y a pas lieu de jouer aux futurologues, mais quelle que soit l'orientation que vont prendre nos œuvres, en accord avec le principe chaminadien d'universalité, il sera toujours vrai que le talent marianiste devra se forger à partir de ses racines fondatrices les plus profondes, et que sa dimension apostolique gardera présentes les réussites d'une vivante tradition dans le domaine scolaire. Il serait utile que la majorité des jeunes (religieux), même ceux qui caressent d'autres projets, vivent une expérience pédagogique dans le secteur scolaire... Quiconque se pose en guide ou en maître, dans une paroisse ou une école, dans l'édition ou la mission, dans l'enseignement ou le service social, se doit d'être muni d'un bon bagage pédagogique. Avant que les desseins bienveillants de la Providence, n'orientent, une fois discernés les signes des temps, telle ou telle vocation vers d'autres appels pour le service du Royaume, il convient de regarder avec attention la dimension pédagogique, en cohérence avec tous les autres aspects de la formation du profès"*[19]

Par ailleurs, la transmission du charisme éducatif aux laïcs n'est pas la condition du seul maintien de l'identité de nos œuvres, mais de leur survie. Je ne vais pas insister ici sur ce point, qui me paraît évident pour tous et que j'ai déjà traité d'une certaine façon dans les paragraphes antérieurs. Je voudrais pourtant faire une remarque. Les nouvelles générations de professeurs laïcs de nos œuvres n'ont pas eu beaucoup de contact avec les religieux. C'est la raison pour laquelle, outre la nécessaire formation théorique, il est important de les accompagner, de leur être proches, pour qu'ils puissent

[19] Fermín GASTAMINZA, *Pedagogía marianista – Congreso Pedagógico Marianista*, S.M. 1988, 71-72.

expérimenter, et non seulement écouter, ce que signifie *l'esprit de famille*. Ce trait de notre don et de notre pédagogie contribuera à leur formation d'éducateurs marianistes, à travers une contagion qu'on pouvait autrefois considérer comme allant de soi.

Pour finir, je voudrais aborder quelques cas qui me préoccupent un peu en ce qui concerne les jeunes religieux. La nécessité de préserver les finalités apostoliques de nos œuvres, en relation avec la pénurie de personnel, amène parfois de jeunes religieux à y occuper trop tôt (parfois, immédiatement après le scolasticat) des postes de responsabilité. On peut parfaitement le comprendre, mais il serait souhaitable que, durant les premières années de leur vie active, ils puissent remplir une fonction éducative directe. Ils pourraient ainsi apprendre (et savourer) la pratique de l'éducation.

Une autre question concerne les années de formation. J'ai pu constater que dans toutes les Unités on veille à donner aux jeunes marianistes une formation spirituelle et théologique solide. Cela me semble absolument nécessaire. Mais on a parfois l'impression que la seule chose importante est d'obtenir un diplôme ou une qualification en "sciences religieuses". Pourtant, je crois que pour bien préparer nos jeunes religieux – qu'ils se consacrent ou non à l'éducation – nous ne devons pas négliger les sciences et les techniques humaines, ce que nous pourrions appeler les études "profanes". Ce serait un moyen de plus de valoriser la vocation du religieux laïque (non prêtre).

- <u>Nouveau mode de gestion de nos œuvres.</u>

Il semble toujours plus évident qu'au vu de la rareté des religieux, nos œuvres doivent être gérées selon des formes nouvelles. Un collège peut fonctionner avec peu de religieux et continuer à être marianiste. Mais cela ne va pas de soi. Il faut que certaines conditions soient réunies. Et, parmi ces dernières, on trouve la gestion, même ce n'est pas la seule chose à prendre en compte. Le changement de mode de gestion est, à la fois, une conséquence de la nouvelle situation et une exigence d'une plus grande professionnalisation. On le voit de manière beaucoup plus évidente

quand il n'y a plus de religieux dans une œuvre, comme cela existe dans quelques cas.

Pour y arriver, on a vu fleurir diverses initiatives dans différentes Unités. Même si elles sont normalement nées de manière indépendante les unes des autres, elles ont beaucoup de points communs. Certaines Unités ont transféré la propriété de nos œuvres à des fondations dirigées par les religieux ; d'autres ont créé un organisme interne qui agit sous la direction ou en dépendance de l'office d'éducation ; dans d'autres, on signe une convention entre chaque collège et l'institution marianiste ou bien l'on s'appuie sur un service de "tutelle". Dans tous les cas, on a créé une structure chargée de gérer non seulement les aspects économiques, mais aussi les aspects les plus strictement éducatifs, pédagogiques et pastoraux, comme le recrutement et la formation du personnel.

Il ne s'agit pas de vouloir sauvegarder nos œuvres à tout prix. Il s'agit de sauvegarder leurs finalités, même quand la présence de religieux change de manière importante. Les œuvres d'enseignement seront toujours un moyen.

- <u>L'engagement pour les pauvres, la justice, la paix et l'intégrité de la création.</u>

L'engagement pour la justice et la paix et la proximité avec les pauvres, sont deux exigences indispensables pour la vie religieuse. Cela dit, l'action éducative est-elle obligatoirement incompatible avec ces deux exigences ?

L'une des plus grandes contributions que l'on puisse apporter à la cause des pauvres et des marginalisés est précisément l'éducation des personnes et des peuples. Ce me semble être une vérité si claire et si bien acceptée que je ne crois pas nécessaire d'y insister. En beaucoup d'endroits où la pauvreté est présente c'est ce qu'on nous demande explicitement. C'est pourquoi je vois avec un certain étonnement qu'on puisse les présenter parfois comme deux options qui s'excluraient mutuellement.

Il y a bien des manières d'être présents à la réalité de la pauvreté, de travailler à l'éradiquer, à améliorer les conditions de vie et la dignité

des personnes. Même si ce n'est pas exclusif, le meilleur service que les marianistes peuvent apporter à cette cause se fait probablement par l'éducation. Par chance, il y a beaucoup d'exemples concrets.[20] Presque toutes les œuvres éducatives que la Société de Marie a fondées ou prises en charge au cours des dernières années – éducation institutionnelle ou informelle, avec des enfants, des jeunes ou des adultes – s'adressent à des personnes sans grandes ressources économiques. Et si, à l'avenir, nous devons consacrer nos énergies de manière plus décisive dans cette ligne du service des pauvres, chaque fois nous pourrons avoir à l'esprit que l'éducation est une compétence que nous, marianistes, sommes capables d'apporter.

Et nos établissements ou nos universités implantés dans des milieux qu'on ne peut considérer, loin de là, comme pauvres ? J'avoue m'être souvent posé la question et je ne parviens pas à trouver une réponse entièrement satisfaisante. Il me semble pourtant qu'on ne peut pas se contenter de les abandonner purement et simplement.

Nombre de nos institutions scolaires qui pourraient entrer dans ce groupe jouissent d'un prestige qui résulte naturellement de leur bon savoir-faire éducatif. Les exemples sont nombreux. Nous n'avons pas à rougir de ce prestige. Mais il nous faut être vigilants pour ne pas croire que c'est là une garantie indéfinie et, surtout, pour que cela ne devienne pas notre objectif. Nos finalités sont autres. Par ailleurs, là où la législation le permet, nos institutions scolaires fonctionnent dans un régime d'association avec les pouvoirs publics (sous des modalités et des appellations diverses) qui assurent ou facilitent les moyens économiques et permettent à nos œuvres d'être accessibles à des élèves et à des familles de toutes conditions. Là où ce n'est pas le cas, il faudra faire tous les efforts nécessaires pour y parvenir.

Quel que soit le cas, en quelque milieu qu'elle soit, une institution éducative marianiste doit remplir un ensemble de conditions : avoir un projet éducatif global et rester cohérent en tout par rapport à celui-ci, y compris dans son organisation ; être centrée sur la

[20] J'en signale un : dans [certains] pays d'Afrique, notre engagement en faveur de la lutte contre le SIDA et ses conséquences se réalise par l'offre d'une éducation de qualité (académique, professionnelle, humaine, religieuse) à beaucoup d'enfants et de jeunes, orphelins à cause de cette maladie, et qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté.

personne, comme valeur suprême ; savoir créer une véritable communauté éducative ; offrir une éducation de qualité, en vertu justement de sa cohérence ; et, condition indispensable, prêter une attention particulière aux plus faibles, quelle que soit l'origine de cette faiblesse.

L'éducation à la justice et à la paix est l'une des *caractéristiques de l'éducation marianiste*. En premier lieu, nous devrions veiller à ce que ces valeurs soient toutes deux des réalités dans le milieu scolaire. En second lieu, il nous faut aussi savoir, à la fois, proposer des occasions de les promouvoir (volontariat, services à la communauté...) et permettre la réflexion et l'étude sérieuse des causes qui les mettent en péril dans notre monde. Nous contribuerons ainsi à développer en même temps les comportements et les connaissances qui permettront d'avancer réellement vers la justice, la paix et l'intégrité de la création.

Je voudrais mentionner ici tous les anciens religieux marianistes qui ont consacré leur vie à l'éducation. Ils y ont déployé leurs meilleurs talents. Aujourd'hui, pour des raisons d'âge, de santé ou de dispositions légales, ils ne peuvent plus continuer à travailler dans le champ éducatif au sens strict. Mais ils ont encore beaucoup à faire. Parfois, il leur suffira d'être présents auprès des enfants, des jeunes ou des familles ; à d'autres moments, ils pourront donner leur témoignage et leur avis aux marianistes plus jeunes ou à nos collaborateurs laïques. Mais dans bien d'autres cas, ils peuvent encore mettre leur énergie à la disposition de ceux qui en ont le plus besoin ; par exemple en participant à des activités éducatives informelles, en travaillant à l'alphabétisation des adultes, en participant à l'aide aux élèves en difficulté, à l'enseignement aux migrants, au service des prisons... Les exemples sont heureusement innombrables sur la manière de mettre à profit nos capacités éducatives dans ces tâches bénévoles, ou d'autres similaires. Il ne faut jamais oublier qu'on est éducateur jusqu'à la fin de sa vie.

- <u>L'Éducation non institutionnelle.</u>

Au cours des dernières années, les marianistes ont développé diverses initiatives d'actions éducatives non institutionnelles dans

plusieurs pays et sous les formes les plus diverses. C'est une réponse à des besoins qui requièrent une éducation différente de l'éducation scolaire, ou à des situations où cette dernière n'est pas possible.

Il n'est pas facile de fixer les frontières – et donc la définition – de l'éducation non institutionnelle. C'est pourquoi, quand on établit des statistiques, on ne peut savoir avec précision dans combien d'œuvres de ce type nous sommes engagés. Il se peut même que la dénomination ne soit pas pertinente. L'UNESCO, quand elle en parle, fait la distinction entre l'éducation non institutionnelle et l'éducation formelle et informelle en ces termes :

"...nous définissons l'éducation non institutionnelle comme une activité éducative organisée qui se déploie hors du système formel établi – tantôt en fonctionnant isolément, tantôt intégrée dans une activité plus vaste – et qui se propose de toucher des destinataires identifiables afin d'atteindre des objectifs déterminés."[21,22]

---

[21] *World education report* 2000, 45.

[22] Nous comprenons donc que l'on peut distinguer 3 types d'œuvres ou d'activités :

1. *L'éducation informelle* (non définie ici) est celle qui n'est absolument pas organisée en tant qu'activité d'éducation ni selon des objectifs précis d'ordre éducatif. En quelque sorte, la dimension éducative filtre à travers telle ou telle situation ou activité non définie comme une activité éducative.
2. *L'éducation formelle* (nous préférons dire *institutionnelle*) est celle fournie dans le cadre du système scolaire et du système universitaire du pays, et qui se déploie au sein d'*institutions scolaires* ou *universitaires,* que celles-ci soient publiques (étatiques) ou privées (et parmi ces dernières, on trouve les institutions catholiques et marianistes).
3. *L'éducation non institutionnelle* (« *non formelle* » si l'on prend une traduction littérale de l'anglais ou de l'espagnol, mais nous préférons ne pas utiliser cette expression) est celle que définit l'UNECSCO dans le texte cité (*Cf.* note précédente) : « *nous définissons l'éducation non institutionnelle comme une activité éducative* ***organisée*** *qui se déploie* ***hors du système formel établi*** *– tantôt en fonctionnant isolément, tantôt intégrée dans une activité plus vaste – et* ***qui se propose de toucher des destinataires identifiables afin d'atteindre des objectifs déterminés.*** *»* [C'est nous qui **soulignons**]. Elle n'est donc pas du tout une éducation latente, diffuse, insaisissable, ni la simple composante, que celle-ci soit accidentelle ou voulue, d'une activité non identifiée comme éducative. [Note ajoutée par nous-même].

Nous pourrions ajouter qu'habituellement, ces destinataires sont des personnes qui ont des carences ou des "pauvretés" précises de type économique ou culturel, en termes de compétences personnelles, etc.

Je ne veux pas parler ici des "activités" éducatives qui se déroulent pendant le temps libre et sont adossées aux collèges et aux universités ou organisées par les paroisses, comme les activités pastorales ou catéchétiques, les troupes scoutes, le sport, etc. mais uniquement des œuvres proprement dites, dotées d'une identité suffisante.

Le nombre de religieux qui y travaillent ne cesse d'augmenter et la créativité éducative de beaucoup d'entre eux présente un développement exponentiel, tout comme les possibilités offertes par l'éducation marianiste de s'adapter à ces situations particulières, en harmonie avec nos caractéristiques éducatives.

Je crois qu'il nous faut continuer à soutenir le développement de ces œuvres, là où c'est nécessaire. Il s'agit d'offrir la meilleure éducation et les meilleures conditions possibles aux personnes en situation de précarité pour qui l'éducation constitue en elle-même une chance irremplaçable. Il faut en même temps continuer à progresser dans la réflexion pour réussir à surmonter les difficultés qu'elles présentent. L'une d'elles est la question de leur financement, qui n'est pas simple, précisément à cause des conditions de lieu où ces œuvres se développent. Il ne faut pas écarter l'aide venant d'autres secteurs de la Société de Marie comme exemple de plus grande solidarité, mais il faudra trouver des formules pour éviter les dépendances qui rendent certaines œuvres non viables sur le long terme.

Il faudra aussi étudier, dans certains cas précis, l'opportunité et la possibilité de les transformer en œuvre d'éducation formelle, comme cela a déjà été fait en certains lieux. Il s'agira en tous les cas de garder les objectifs qui ont suscité la création de ces œuvres, et même d'aller au-delà des raisons initiales qui les ont justifiées.

Selon mon habitude, je termine par une phrase que j'aime mettre en relation avec l'éducation marianiste, même si elle concerne la vie religieuse en général :

"Vous n'avez pas seulement à vous rappeler et à raconter une histoire glorieuse, mais *vous avez à construire une grande histoire* !".[23,24]

Que Marie, la première éducatrice de son Fils, nous guide et nous aide dans notre mission d'éducation. Fraternellement[25].

Trois ans plus tard, parvenu à mi-parcours de son second mandat d'Assistant général d'éducation, à la suite d'un nouveau « tour du monde » des communautés et des œuvres de la Société de Marie, et un an après la rencontre des Assistants d'Éducation de toutes les Unités de la Société de Marie, José-Maria Alvira adressait aux religieux du monde entier le document suivant. Nous le reproduisons, encore une fois, dans sa quasi-totalité.

3.9.2. Quelques considérations et propositions sur l'éducation marianiste, une nouvelle analyse de José Maria Alvira (2009)[26].

« Il y a un an, au mois de novembre 2008, s'est tenue à Rome une *Rencontre des Assistants d'Éducation* de la Société de Marie. Y ont participé les responsables de cet Office dans les diverses Unités ainsi que les membres de l'Administration générale. Au total, une vingtaine de marianistes.

---

[23] Jean-Paul II, *Vita Consecrata* 110.

[24] *Souligné ainsi* dans le texte original en français. Texte disponible à l'adresse : http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_25031996_vita-consecrata.html (Consulté le 06/12/2015) [Note ajoutée par nous-même].

[25] Suit la signature : « José María Alvira, s.m., Assistant Général d'Éducation, Rome, janvier 2006 ».

[26] Comme précédemment, nous donnons le texte intégral du document. Les notes sont, sauf mention contraire, celles de l'auteur, parfois légèrement remaniées par nos soins.

L'objectif fondamental était de renforcer la mission éducative marianiste et de soutenir les assistants d'éducation dans les tâches qui font partie de leur Office. C'était l'occasion de recevoir des informations et de nouvelles idées, d'ouvrir un forum de discussion où seraient posées les questions aux responsables de l'Office d'éducation, de dégager un espace privilégié pour affirmer et rénover nos convictions sur la pédagogie marianiste. Aucune prétention de parvenir à une prise de décisions qui s'imposeraient à tous, ni de trouver des solutions immédiates pour chaque situation particulière des Unités. De cette rencontre pourraient découler plus tard des initiatives et des applications pour chaque Unité et pour la Société de Marie en général.

Cinq grands domaines ont retenu notre attention :

- Les Trois offices. L'Office d'éducation : signification, fonctions.
- Le point sur l'éducation dans les Unités de la Société de Marie : forces et faiblesses, menaces et occasions à saisir.
- L'éducation marianiste : fondements historiques et charismatiques ; *traits distinctifs* ; formes diverses des œuvres d'éducation ; pastorale de l'éducation.
- Le contexte : l'éducation catholique dans le panorama éducatif mondial ; regard sur d'autres congrégations.
- Questions importantes : partage de la mission avec les laïcs ; nouvelles formes d'animation et de gestion.

Les participants ont pu découvrir l'œuvre éducative de l'ensemble de la Société de Marie et prendre conscience de l'importance que tient ce champ apostolique dans les diverses Unités. Possibilité aussi de pointer les principaux défis d'aujourd'hui, de voir comment y faire face à l'avenir. Deux semaines passées à réfléchir et échanger sur les diverses formes de l'action éducative marianiste, avec en outre l'apport très précieux d'autres personnes.

Cela valait la peine. Nous avons pu prendre le pouls de la réalité

éducative marianiste en notre temps. Les sessions de la rencontre ont permis de découvrir les réalités, les inquiétudes, les espérances, et de faire surgir initiatives, projets et propositions nouvelles.

Quelques mois plus tard la résidence de […] Via Latina a accueilli *l'Assemblée Générale de Gouvernement*, qui se tient entre deux Chapitres généraux. Dans le rapport que j'ai présenté pour l'Office d'éducation, j'ai rendu compte de la réunion de novembre et j'ai bien rapporté ce qu'on y avait traité. Au cours de l'Assemblée, on a mis l'accent sur la richesse des orientations qui existent dans les documents de tous les derniers Chapitres généraux sur notre vie et notre mission. En les parcourant, on peut juger de la continuité et de la cohérence qui existe dans les décisions et les recommandations capitulaires qui répondent à la situation et aux enjeux de chaque époque. Il serait intéressant de reprendre les orientations qui concernent spécifiquement l'Office d'éducation[27]. Elles représentent une grande richesse, et nombre d'entre elles conservent toute leur pertinence.

Voici donc quelques considérations sur l'œuvre éducative marianiste pour notre temps. C'est un mélange de constats sur la réalité, de réflexions personnelles et d'appels à faire attention à certaines situations. J'expose également quelques enjeux et quelques inquiétudes, avec des propositions et des applications concrètes. Intentionnellement et sans souci d'exhaustivité, je me contenterai de certains points, en tenant compte de ce qui s'est dit au cours des deux rencontres que je viens de citer.

1. Un diagnostic général

Je commence par un constat : l'apostolat de l'éducation conserve toute sa vitalité dans la Société de Marie. J'ai dit à l'Assemblée générale de gouvernement qu'aujourd'hui, le travail éducatif marianiste "jouit d'une bonne santé". Il continue à receler une richesse et d'énormes possibilités.

Bien des aspects et des signes confirment positivement cette

[27] Nous avons réalisé ce travail. Nous en donnons le résultat plus loin. Voir Chapitre 11, pp. 598 *sq.*

affirmation et manifestent la vitalité de notre charisme éducatif. Le plus important, à mon avis, est le fait que l'ensemble des marianistes apprécient l'éducation et lui attachent de l'importance. On a le clair sentiment que, pour nous, c'est le chemin le meilleur pour réaliser l'évangélisation. Il y a une conviction toujours vive que l'éducation met à notre portée un puissant moyen pour promouvoir le développement intégral des personnes et des peuples. Ce n'est pas sans rapport avec les nouveaux appels adressés à la vie religieuse active.

L'un des principaux aspects positifs de notre éducation est l'existence, en chaque endroit, d'un projet éducatif qui définit clairement l'identité de l'œuvre et donne une orientation précise au travail qu'on y réalise. Nous pouvons compter sur une tradition pédagogique solide et à jour, qui permet de réaliser une éducation de qualité dans tous les sens du terme. Il en résulte une proposition éducative attractive, avec un plus de formation humaine et chrétienne dans les valeurs morales et sociales. En beaucoup de nos institutions, les *Caractéristiques de l'Éducation marianiste* jouent un rôle important dans ce sens. J'en parlerai plus loin. Il y a en outre des programmes de pastorale bien pensés, qui s'efforcent de répondre aux besoins réels de la communauté éducative.

Un facteur-clé pour l'éducation dans nos œuvres tient aux personnes : professeurs, cadres et collaborateurs – laïcs pour la plupart – dévoués et bien formés ; familles et élèves qui se sentent partie prenante d'une communauté éducative. Dans la majorité de nos œuvres, on peut saisir une ambiance de confiance, de respect et de collaboration. Beaucoup de laïcs qui y travaillent partagent avec nous l'engagement pour l'éducation et manifestent clairement l'identité marianiste. Certains ont été formés dans nos propres établissements comme élèves ou professeurs. En général, la présence de la Famille marianiste ne représente pas un grand nombre, si l'on se limite à ceux qui en font formellement partie. Mais nous pouvons compter sur la présence de beaucoup de professeurs, cadres et agents pastoraux qui ont conscience d'être partie prenante de notre mission pour l'éducation et pour la formation dans la foi.

La pastorale, comme je l'ai signalé, est un autre des éléments positifs de notre éducation. Dans beaucoup de nos œuvres, on s'efforce d'offrir des activités pastorales adaptées aux jeunes et aux enfants

que nous recevons. Les orientations communes à une Unité, là où elles existent, offrent de grands avantages : sécurité pour les responsables locaux, possibilité de mise en commun des activités, occasion de formation des agents pastoraux, enrichissement réciproque par les échanges, affirmation de l'identité marianiste.

Souvent, les projets pastoraux débouchent sur la formation et le travail pour la justice et la paix, jusqu'à donner la possibilité de s'initier au volontariat. Ils garantissent ainsi que la formation chrétienne comporte un volet fondamental de solidarité avec les autres, à commencer par les plus nécessiteux. On peut ainsi mieux comprendre que le vécu chrétien va bien au-delà d'un spiritualisme désincarné ou d'un simple soutien affectif aux adolescents. Par ailleurs, la pastorale d'ensemble s'ouvre sur d'autres domaines, comme la pastorale familiale, le souci des enseignants, des autres collaborateurs, des anciens élèves. L'éducation marianiste laisse toujours entendre que son rayon d'action s'étend bien au-delà du travail dans les salles de cours.

La plupart des participants à la rencontre des Assistants d'éducation s'accordent pour signaler d'autres facteurs qui favorisent le bon fonctionnement de nos œuvres éducatives : les moyens mis en œuvre pour former les laïcs, la relations avec d'autres œuvres marianistes et le travail en réseau, la présence de religieux et d'une communauté, y compris la proximité d'une maison de formation. Et bien sûr l'appui de l'ensemble de l'Unité et de ses supérieurs, le sentiment de participer à une mission provinciale ou régionale.

Un domaine a subi une grande mutation durant les dernières années : la gestion de nos œuvres. La complexité de celles-ci, conjuguée avec la raréfaction des religieux, la nécessaire professionnalisation exigée pour certaines tâches et le souci de faire mieux participer les laïcs, a conduit à gérer nos œuvres éducatives sous des formes nouvelles. Dans certaines unités, on a créé des structures centralisées qui ont beaucoup de points communs. Avec la participation de religieux et de laïcs, elles coordonnent et dirigent non seulement les aspects économiques et organisationnels, mais également les domaines éducatifs, pédagogiques et pastoraux. Je n'insiste pas maintenant sur ce point, car je l'ai déjà traité en d'autres occasions[28], mais il a fait l'objet d'une grande attention de la part des

[28] *Cf. supra,* pp. 452 *sq.*

participants à la rencontre de 2008. Il me paraît cependant important de souligner que l'existence et le bon fonctionnement de ces organismes de gestion ne doivent pas avoir pour conséquence que les religieux se tiennent à l'écart des tâches éducatives, en croyant que leur unique mission se résumerait à maintenir l'esprit marianiste depuis des postes et des lieux éloignés du contact direct avec les personnes.

Tous les facteurs, qualités et conditions que j'ai cités se trouvent d'une manière ou d'une autre dans tous nos établissements : écoles et collèges, établissements techniques, universités, organismes de formation non institutionnelle. On peut donc, dans l'ensemble, en faire une évaluation très positive. Bien sûr, il y a aussi des problèmes, et parfois des situations difficiles. Mais on peut dire, en général, que l'éducation marianiste est très appréciée par les nombreuses familles qui nous font confiance, par les Églises locales ainsi que par la société civile à laquelle nous rendons service. Il est remarquable de voir notre capacité à nous intégrer dans la réalité complexe des forces éducatives, sociales et culturelles de chaque lieu.

Ne perdons pas de vue que l'éducation est la tâche principale des religieux marianistes : le tiers d'entre nous est directement impliqué dans l'éducation. Cette proportion avoisine la moitié si on ne tient compte que des religieux en activité. Malgré les difficultés de personnel, pratiquement toutes les œuvres éducatives qui existaient il y a quelques années continuent à fonctionner aujourd'hui[29], souvent avec de nouvelles structures de gestion et des projets renouvelés. Durant cette période, nous avons abandonné peu d'établissements. Parfois le manque de religieux et l'impossibilité d'assurer l'identité marianiste ont conduit à cette décision. En d'autres cas, ce sont des causes extérieures à nous-mêmes : il peut s'agir d'œuvres où nous collaborions avec d'autres institutions qui ont décidé, habituellement contre notre propre désir, de renoncer à notre présence. Ce fait, ajouté à quelques difficultés existant dans d'autres lieux semblables, nous amène à penser qu'il n'est pas toujours facile de collaborer avec d'autres organismes et que ne pas avoir la possibilité de prendre les décisions finales ne facilite pas notre liberté d'action.

[29] « Je me réfère à la période 2001-2009 ».

Pendant ce temps, se sont ouvertes des œuvres variées, certaines en des pays où nous n'étions pas encore présents, comme le Népal et le Bénin. Dans d'autres cas, des établissements qui existaient se sont développés. Il existe aussi des projets, certains bien avancés, d'ouvrir de nouvelles œuvres dans des milieux défavorisés, au sein de pays où nous avions déjà une longue tradition de présence marianiste.

On pourrait dire à peu près la même chose pour les lieux d'éducation non institutionnelle, qui se développent dans les endroits où un autre type de présence est difficile à assurer. Au cours de la rencontre des Assistants du mois de novembre, nous nous sommes penchés sur ce type de situations. Je lui consacrerai un développement plus loin.

Deux œuvres particulièrement emblématiques aujourd'hui pour la Société méritent une mention à part. J'en ai déjà parlé explicitement en d'autres occasions : les Universités des États-Unis et les « Éditions SM ». Dans les deux cas, même si c'est sous des formes différentes, ces œuvres continuent à développer leurs activités et à resserrer les liens avec les autres domaines de la mission marianiste dans le monde.

2. Il y a aussi des motifs de préoccupation

Malgré tout ce qui vient d'être dit, nous ne pouvons oublier ou négliger certaines situations qui demandent réflexion et requièrent des décisions concrètes, parce qu'elles présentent des risques ou annoncent des difficultés pour l'avenir. Certaines sont bien connues, comme celles qui proviennent de la présence raréfiée ou de l'absence totale des religieux dans l'œuvre. Cela représente une grande menace pour l'identité de l'éducation marianiste. Je ne m'attarderai pas ici sur cette difficulté, suffisamment connue et qui fait l'objet dans quasiment toutes les Unités de l'attention qui convient. Je me contenterai de deux questions qui me paraissent significatives et problématiques, auxquelles il s'agit de porter une attention sérieuse aux niveaux concernés.

- La première est la transmission du charisme éducatif

marianiste – ses caractéristiques propres, le style spécifique des œuvres marianistes, notre savoir-faire – aux jeunes générations de religieux. C'est là quelque chose que nous ne pouvons supposer acquis. En plus d'une occasion, j'ai fait allusion à un fait bien connu, mais auquel il faut prêter l'attention qu'il mérite : là où la Société de Marie est en croissance, là où nous avons le plus de vocations, il y a normalement beaucoup de dévouement pour l'éducation, de bonne volonté et les œuvres s'y développent. Mais les bonnes dispositions ne sont pas nécessairement accompagnées par la possibilité de compter sur des modèles, personnels ou institutionnels, où l'on peut trouver la sagesse à laquelle je viens de me référer.

L'un des représentants de ces pays lors de la rencontre sur l'Éducation de l'année passée l'a exprimé d'une manière très parlante : "*Les marianistes âgés sont partis" !* Ce n'est pas une critique ; c'est un fait, pas toujours voulu, résultat normal de la rareté du personnel dans les Unités fondatrices. Mais finalement, les religieux de ces nouveaux pays se trouvent parfois tous seuls, pratiquement sans références. Le fait que beaucoup de vocations dans ces pays proviennent de milieux où les marianistes ne sont pas présents ne fait qu'aiguiser le problème, parce que les expériences personnelles antérieures de rencontre avec notre style d'éducation font défaut.

Je voudrais insister pour dire que c'est là l'un des principaux défis qui nous attend, dont la solution n'est pas garantie et à laquelle il nous faut consacrer l'intérêt et les efforts que cela mérite. Les conseils d'Unité et plus particulièrement les assistants pour l'éducation ont là une grande tâche et une énorme responsabilité. Il ne suffit pas de se reposer sur l'apprentissage sur le terrain ou sur la transmission de quelques idées sur l'éducation marianiste. Il me parait nécessaire de renforcer la formation des jeunes religieux dans ce domaine, d'éveiller et d'encourager leur vocation d'éducateurs. Il faut les rendre familiers de certains documents, organiser des sessions et programmer leur formation en ce domaine, dès la formation initiale. Mais avant tout, il faut des cœurs et de l'enthousiasme, des témoins et de l'accompagnement, la connaissance directe d'œuvres qui ont déjà un caractère marianiste affirmé. Notre qualité de communauté internationale nous offre en ce sens des possibilités que nous ne devrions pas gaspiller.

➢ Le second défi important que je vais exposer est celui des questions économiques. Il s'agit d'un aspect essentiel du fonctionnement de toutes nos œuvres, et, bien sûr, des œuvres d'éducation également. C'est sur ce point que reposent non seulement la possibilité de réaliser les objectifs d'un établissement, mais aussi sa survie, et dans une large partie, l'existence, en son sein, d'une atmosphère sereine. Lors de la rencontre des assistants d'éducation, nous n'avons pas traité cette question d'une manière spécifique, mais nous lui avons accordé une grande attention. Dans de nombreux cas, les difficultés sur ce terrain sont considérées comme une menace pour l'avenir.

Du point de vue économique, la situation de nos œuvres varie fortement. Il y a des pays où elles peuvent subsister grâce à l'apport des familles des élèves. Cela détermine la population que nous pouvons atteindre. Mais il existe ordinairement un fonds de solidarité pour accorder des bourses aux élèves qui ne peuvent régler les frais, et, au moins en partie, maintenir nos établissements ouverts à toute la population. Habituellement, on fait en sorte que les coûts ne soient pas élevés au point que seules pourraient les payer les familles les plus fortunées ou que l'œuvre soit dans l'impossibilité de se maintenir. Tout cela aussi bien pour des raisons pratiques que par cohérence avec nos principes. Dans certains pays, la situation économique, qui se conjugue à d'autres facteurs internes, est en train de mettre en grande difficulté l'existence de nos œuvres éducatives.

En d'autres endroits, surtout en Europe et en Amérique Latine, les pouvoirs publics se chargent d'une partie des frais. Cette politique, qui n'est pas toujours bien comprise ni soutenue par tout le monde, permet à des œuvres de fonctionner en restant ouvertes à la plus grande partie des familles qui désirent en profiter. Elle offre une garantie, relativement sûre, de durée et de fonctionnement dans des conditions acceptables. Une autre solution, qui depuis quelques temps donne des résultats en certains pays, consiste à travailler en collaboration avec des organismes privés qui assurent le minimum des fonds économiques.

Mais l'activité et le développement d'œuvres dans des milieux plus pauvres – ce qui représente la quasi-totalité de celles qui se sont ouvertes au cours des dernières années et la totalité des œuvres non institutionnelles – ne sont généralement possibles que grâce à des aides extérieures. Ces aides proviennent de donations faites par des

particuliers, de subventions venant d'organismes privés ou publics, et, la plupart du temps, des autres Unités. Cela entraîne une dépendance qui, parfois, interroge sérieusement sur la pérennité de ces œuvres. Il ne s'agit pas seulement de permettre la construction et la maintenance des installations ainsi que le fonctionnement normal des établissements, mais également de s'assurer que les religieux eux-mêmes sont rétribués pour leur travail. Ainsi, à l'incertitude sur les œuvres s'ajoute un système économique très fragile dans certaines jeunes Unités, qui devient de plus en plus préoccupant quand approche le moment de leur indépendance vis-à-vis des Provinces fondatrices.

Il faut être très conscient que les ressources de la Société de Marie elle-même sont en baisse et qu'il sera difficile d'assurer ces aides à l'avenir. Il s'agit, sans aucun doute, d'une des questions les plus préoccupantes du moment, non seulement pour l'éducation marianiste dans certains pays, mais aussi pour l'autonomie elle-même des Unités. Il faut accorder à ce problème, comme cela se fait depuis longtemps, une attention privilégiée. Il est indispensable de continuer à rechercher de nouveaux moyens de financement, publics ou privés, en commençant dans le pays lui-même, si nous voulons que toutes les Unités soient viables à long terme.

3. Les modes d'évangélisation, la présence dans la réalité séculière.

La réunion des assistants d'éducation nous a permis de nous interroger, une fois de plus, sur les fondements historiques et charismatiques de l'engagement de la Société de Marie dans l'apostolat de l'éducation. L'intervention du P. Manuel CORTÉS sur cette question et la conférence du P. Antonio Gascón[30] furent très éclairantes. Elles nous ont aidés à reprendre et analyser la nature missionnaire de la Société de Marie dans le contexte du moment

[30] Le P. Antonio GASCÓN est l'auteur de l'Histoire générale de la Société de Marie, et en même temps le Postulateur et le Directeur des archives générales de Rome. Le texte de sa conférence ("Sens et origine de l'apostolat éducatif dans le charisme missionnaire de la Société de Marie") sera publié prochainement. [Nous en disposons et le tenons à disposition].

historique, social et ecclésial de sa fondation, et les circonstances et les motivations qui firent éclore les premières œuvres scolaires de la Société. Nous avons pu étudier le sens de l'engagement marianiste dans l'éducation et la pensée de notre fondateur sur ce sujet.

Ces considérations ne s'en tenaient pas à une intention purement historique. Le but était de nous interroger sur nos modes de présence dans le monde d'aujourd'hui, en essayant de comprendre pourquoi les instituts religieux nés en Europe pendant le XIX^{e} siècle ont conçu leur mission évangélisatrice en lien intime avec la formation morale de la personne et le développement de la société civile. Les moyens utilisés pour réaliser leur mission revêtirent en conséquence un fort caractère laïc. Le projet missionnaire marianiste naquit pour annoncer et soutenir la foi chrétienne – c'est à dire évangéliser – dans un contexte de perte et d'abandon des bases religieuses, dans le cadre social et culturel de la modernité.

La réflexion proposée par le P. Antonio Gascón aboutissait à six thèses ou déclarations découlant les unes des autres, qui définissaient l'activité éducative – comprise au sens large mais normalement mise en œuvre dans les institutions scolaires – comme partie intrinsèque de la spiritualité et de la mission marianistes. Nous n'avons cessé de la comprendre ainsi. Nous pouvons affirmer que ce point de départ, mis en relation avec les conditions de vie et le développement des sociétés actuelles, continue à nous appeler aujourd'hui à creuser ce chemin.

À partir de ces présupposés, on peut mieux comprendre les mots du dernier Chapitre général :

"... nous nous sentons appelés à répondre aux défis de notre monde ***dans la perspective de l'Incarnation***[31]*, c'est-à-dire :*

1. *À agir dans le monde et au cœur de l'humanité ...*
2. *À nous sentir particulièrement concernés par les relations entre foi et culture ...*

[31] **Souligné ainsi** dans le document original.

3. *À utiliser dans notre mission tous les moyens qui* ***font partie du tissu social et culturel des sociétés dans lesquelles nous vivons, en particulier ceux qui contribuent à l'éducation et à la formation intégrale des personnes*** *("Les œuvres éducatives sont pour nous un moyen privilégié de formation dans la foi " (RV 74).*

   (En mission avec Marie, 22)

Utiliser les moyens qui font partie du tissu social et culturel : cela nous mène à être présents au milieu du monde, dans le champ de la sécularité, des relations entre foi, culture et vie. Institutionnaliser cette présence, loin d'être une charge, constitue un moyen d'enraciner de manière solide le charisme marianiste dans les sociétés et les pays.

Les considérations ci-dessus restent en étroite relation avec la mission actuelle des diverses Unités de la Société de Marie. Toutes, surtout les plus jeunes et plus particulièrement quand approche le moment de leur indépendance, s'efforcent de définir et d'exprimer clairement quelle est leur mission commune. Il y a là, en effet, un point de référence très important pour leur vie et pour l'unité de leurs membres et de leurs communautés. Son énoncé est un stimulant et une orientation claire pour le travail de tous. Finalement, c'est un facteur fondamental pour l'enracinement du charisme marianiste en un lieu.

Le Conseil général, en exposant ses objectifs et ses lignes d'action pour la période 2006-2012 indique parmi ses intentions celle *d'aider à définir clairement la mission de chaque Unité comme telle, dans la perspective de notre charisme et en fonction des données réelles.* Dans l'application concrète que fait l'Office d'éducation à propos de cet objectif, il est dit, en citant le Chapitre général, qu'il doit veiller et apporter son aide à toutes les Unités pour qu'elles prennent une claire conscience que *notre objectif principal est la formation de la foi* et que *l'éducation est pour nous un moyen privilégié* pour la mise en œuvre de cette tâche.

À la lumière de ce que je viens de dire à ce sujet, il me paraît important de souligner que le projet missionnaire d'une Unité ne peut oublier ces appels. Compte tenu de notre objectif fondamental de former dans la foi, il convient qu'au moment de choisir les

moyens d'évangélisation, nous arrêtions notre préférence pour les moyens qui appartiennent au tissu social et culturel des sociétés dans lesquelles nous vivons et travaillons.

4. Les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste

Nous avons déjà fait référence dans les paragraphes antérieurs aux *Caractéristiques de l'Éducation marianiste* (CEM). Pendant la rencontre des Assistants d'éducation, nous avons passé une part non négligeable du temps à réfléchir et échanger sur ce document, à la fois sur ses énoncés théoriques et sur ses applications pratiques dans les Unités.

Encore que l'utilisation de ce document soit très inégale, nous pouvons affirmer qu'il constitue de plus en plus un point de référence pour tous. Sa place et son importance par rapport aux autres documents du *Projet éducatif* varient d'un lieu à un autre : en certains endroits, il s'y identifie pratiquement ; dans d'autres il en constitue une partie ; parfois il sert de référence plus ou moins explicite, pour distinguer la spécificité marianiste. Cependant la façon de le rendre public et visible ou de le présenter aux diverses composantes d'un établissement varie beaucoup, et par conséquent, la connaissance qu'en ont les parents, les professeurs et les élèves également. Pourtant tous s'y réfèrent et pour tous il constitue un élément d'identification.

L'identité de nos œuvres éducatives est la clé, non seulement pour qu'elles atteignent leurs fins, mais pour assurer la qualité et la continuité de leur action. Dans nos établissements, on a le souci de la soigner, de la présenter clairement, et de rester en cohérence avec elle. Tous nos établissements s'efforcent d'être authentiquement marianistes, dans leurs objectifs, leurs priorités, leurs méthodes de travail, leur style éducatif. Le rôle toujours plus important des laïcs devient en ce sens un facteur positif : il nous a obligés à définir plus clairement notre identité et à prendre les moyens de l'affirmer. Du reste, l'attitude positive des laïcs eux-mêmes a été un facteur favorable. Mais ce n'est pas partout que l'on dispose des personnes, des moyens et des points d'appui pour mener cette tâche à bien.

Le document sur les *CEM* représente un excellent instrument pour

clarifier et mettre en relief les signes de l'identité marianiste de nos établissements. Le Chapitre général de 1991 avait demandé de "*réaliser une synthèse des éléments communs de la tradition éducative marianiste*"[32] Pour répondre à cette demande, les auteurs – coordonnés et dirigés par l'Assistant général de cette époque – ont rédigé un document bref, qui a permis de formuler certains traits de notre pédagogie, et de rappeler d'autres traits qui, bien qu'ils ne soient pas spécifiquement nôtres, devraient être présents dans tous les établissements scolaires marianistes. Ce document fut présenté au Chapitre général de 1996. Trois ans plus tard, les trois universités des États-Unis élaborèrent et publièrent le document *Caractéristiques des Universités marianistes*.

Au cours de la rencontre des assistants d'éducation tout autant que pendant l'assemblée générale de gouvernement du mois de juin, le désir d'approfondir et de développer le contenu du document sur nos caractéristiques éducatives fut fortement exprimé. Cet intérêt nous a encouragés dans le développement actuel de la réflexion sur l'éducation, rendue plus urgente par les conditions de la vie des jeunes et des familles dans les sociétés où nous sommes présents. Les avancées de la pédagogie peuvent, en outre, nous apporter de nouvelles perspectives et des éléments enrichissants.

Je crois le moment venu de répondre à ce besoin. Il vaut la peine de mener à terme l'approfondissement et le développement des *Caractéristiques*, en comptant pour cette tâche sur la collaboration des laïcs et des religieux. Pour sa mise en route, nous nous appuierons d'abord sur une équipe réduite, qui sera chargée de planifier le processus, de définir sa finalité, les étapes et les domaines, de fixer le calendrier et le mode de présentation. On pourra ensuite solliciter la collaboration de toutes sortes d'autres personnes, en fonction des thèmes à traiter et de l'objectif qu'on se fixera. On trouvera plus de détails pour ce projet dans l'annexe I.[33]

---

[32] Mission et Culture, Chap. gal. 1991, 34.

[33] Nous avons choisi de laisser ces précisions ainsi que celles contenues dans l'Annexe I, car elles permettront de fixer, au sein même de la présente collection, la genèse de cette dernière dans l'esprit et les actes de José Maria Alvira, en réponse à la demande du Chapitre général de 2006 (*cf.* en particulier le n°20, *in* SOCIÉTÉ DE MARIE, XXXIII^{è} Chapitre Général, *En Mission avec Marie,* Rome, juillet 2006), de la rencontre des Assistants d'Éducation de novembre

5. Les œuvres d'éducation non institutionnelle

Il y a quelques années, en 2003, nous avons fait une étude sur les centres de formation non institutionnelle, en recueillant les données les plus importantes qui s'y rapportent : nombre et lieu où ils se trouvent, date de leur fondation, personne responsable, nombre de laïcs et de marianistes qui y travaillent, statut et nombre de leurs destinataires, objectifs, activités principales, moyens de financement, relations possibles ou jumelage avec d'autres Unités. L'étude se terminait par une brève évaluation de chaque centre. Le résultat final nous donna une idée assez claire sur cette réalité, relativement nouvelle, des causes qui les avaient promues, de leur répartition dans les Unités, de l'engagement des marianistes dans ces œuvres, de leurs besoins essentiels et de leurs enjeux.

Il semble judicieux de réunir maintenant quelques représentants de ces œuvres pour réfléchir sur leurs particularités, leurs capacités éducatives et leurs besoins. Elle pourrait être précédée par une enquête semblable à la précédente afin de mettre à jour les données et d'en tirer les conclusions adaptées. La rencontre pourrait favoriser une meilleure connaissance et une meilleure diffusion de ces expériences éducatives, dans le but de parvenir à une réflexion commune pour les rendre plus efficaces et plus authentiquement "marianistes". Cela pourrait donner lieu aussi à la confection d'un "guide" ou "*vade-mecum*" à l'intention de ceux qui travaillent en ce domaine, comme cela fut suggéré lors de la rencontre des assistants d'éducation.

Parmi les sujets à traiter, on peut mentionner : les caractéristiques de l'éducation marianiste adaptées à ce domaine, le rôle des religieux, le soutien économique et la gestion de ces œuvres. On trouvera, dans l'annexe II, davantage de détails sur les éléments de cette prochaine rencontre.

Parmi nos établissements, il y en a peu qui soient dédiés à la

---

2008 et de l'Assemblée générale de Gouvernement de juin 2009. |Note ajouté par nous-même].

formation technique et professionnelle. Même s'il y en a quelques-uns, ils n'ont pas constitué un domaine dans lequel nous nous sommes traditionnellement investis. Mais en définitive nous sommes en train d'y entrer toujours un peu plus, aussi bien quand il s'agit de formation institutionnelle que de formation non institutionnelle.

6. L'Office d'éducation

Je me suis occupé jusqu'ici des questions en rapport direct avec l'apostolat éducatif de la Société de Marie. Mais d'autres fonctions reviennent encore à l'Office d'éducation, comme le signale la Règle, en particulier aux articles 106 et 7.19.

Durant la rencontre des assistants nous avons passé quelque temps à réfléchir sur ces responsabilités. Dans les premières sessions, le P. Manuel CORTÉS a présenté la signification et l'importance des trois Offices pour l'animation et le gouvernement de la vie marianiste, à partir de textes de nos origines, des derniers Chapitres généraux et de la Règle.

Les Offices correspondent à trois dimensions fondamentales de la vie et de la mission des religieux. Nous savons qu'il ne s'agit pas d'une simple répartition des tâches administratives. Depuis l'origine les Offices de Vie religieuse (Zèle), d'Éducation (Instruction) et des Affaires temporelles (Travail) apparaissent comme quelque chose d'inhérent à l'inspiration fondatrice du P. Chaminade. Ce sont trois domaines – ou mieux, trois perspectives – à partir desquelles on regarde non seulement le gouvernement de la Société de Marie à tous les niveaux, mais encore le progrès propre à chaque personne en toutes ses dimensions. *Ils correspondent à trois champs de préoccupation dont l'ensemble couvre la totalité de la vie interne et de l'apostolat, tant de la Société de Marie entière que de chacun de ses membres* (RV 7.16)

L'Office d'éducation comprend des fonctions orientées vers l'extérieur (tout ce qui se rapporte à notre apostolat de l'éducation), et d'autres orientées vers l'intérieur (la formation et le développement des capacités personnelles). Nous ne pouvons négliger ni les unes ni les autres. Mais je voudrais ici attirer spécialement l'attention sur certains points relatifs au second aspect.

Il est d'abord important d'insister sur les compétences dans le domaine de la formation initiale et permanente des religieux. En concertation avec les autres offices, le responsable de l'éducation doit s'intéresser aux différents aspects de cette éducation, puisque la formation intégrale des religieux relève tout particulièrement de sa compétence. (RV 7.19a). Il doit intervenir de manière spécifique dans tout ce qui se rapporte à la formation professionnelle, aussi bien théorique que technique. *Le Guide de Formation* donne des orientations très précises sur les études profanes des religieux en formation, les critères à prendre en compte et la nécessité d'un dialogue avec chacun, pour arriver à concilier les dons et les désirs personnels avec la mission commune de l'Unité.

Il me semble indispensable que les responsables de l'éducation à tous les niveaux, en relation avec les autres supérieurs, se préoccupent du bien-être et de la réussite des religieux plus jeunes durant leurs premières années d'activité apostolique, ainsi que de leur formation permanente, pour qu'ils puissent à l'avenir assumer des responsabilités et des tâches de gouvernement. Ils doivent de la même manière se préoccuper de préparer le passage à la retraite professionnelle, qui atteint de plus en plus de religieux, au terme de leur vie active.

Il est évident, comme nous le rappellent la Règle et tous nos documents récents, que la formation des laïcs qui collaborent avec nous dans nos tâches éducatives et pastorales, doit aussi faire l'objet de notre attention privilégiée. La réalité nous pousse aujourd'hui à nous intéresser à cette tâche qui normalement dépasse les possibilités du directeur de chaque établissement. La pastorale, et surtout la pastorale des jeunes, fait partie des domaines dont la responsabilité se partage entre les offices d'éducation et de vie religieuse ; dans certaines Unités, il y a même un assistant de pastorale qui s'occupe de ce domaine particulier en étroite collaboration avec les autres assistants. De même, la formation à la justice et à la paix, des religieux, des élèves et de nos collaborateurs, représente un domaine d'activité partagé avec les responsables des affaires temporelles.

Si les premières activités de la rencontre de l'an dernier concernaient les attributions de l'Office d'éducation, les dernières s'occupèrent également du même objet. Une fois de plus nous avons examiné nos responsabilités d'assistants d'éducation, cette fois-ci du point de vue

des réalités concrètes. Nous avons mis en commun nos soucis et nos souhaits, ainsi que notre regard sur les possibilités réelles d'intervention, les difficultés que nous pourrions rencontrer, les domaines à soigner plus spécialement. Nous étions conscients que la tâche n'est pas facile et exige beaucoup de dévouement. De fait, seules les grandes Unités ont des Assistants dédiés à plein-temps aux fonctions assignées à l'Office, en plus de celle que comporte leur condition de Conseiller. Dans les autres Unités, l'attribution n'est que partielle, et se conjugue avec d'autres responsabilités, parfois très prenantes. Tout en étant conscient des difficultés pratiques que cela suppose et malgré le manque de personnel, ou précisément pour cette raison, je crois qu'il faudrait faire un effort dans toutes les Unités, pour que l'assistant ait le temps et les possibilités de s'impliquer suffisamment dans son office.

"Notre œuvre est grande, elle est magnifique"

Ce sont là des paroles bien connues de notre Fondateur dans sa lettre aux prédicateurs de retraite du 24 août 1839. Il les a écrites dans le contexte de son explication de l'esprit et l'objet du *vœu d'enseignement*. Elles nous encouragent aujourd'hui à poursuivre le travail éducatif de la Société de Marie, convaincus que notre ouverture à tous les moyens d'apostolat et notre engagement préférentiel dans l'éducation représentent le chemin de la fidélité à la mission qu'il nous a laissée. »[34]

[34] Suit la signature : « José María Alvira, sm, Assistant général d'Éducation, novembre 2009 ».

ANNEXE I.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉDUCATION MARIANISTE

Comme je l'ai expliqué, il s'agit de mettre en marche un processus pour approfondir et développer le contenu du document sur nos caractéristiques éducatives. Pour ce travail nous nous appuierons sur la collaboration des religieux et des laïcs.

Pendant l'année scolaire 2009-2010, une équipe réduite sera chargée de planifier l'ensemble du projet. Puis on sollicitera la collaboration d'autres personnes, en fonction des sujets à traiter et de l'approche souhaitée.

Les sujets essentiels à développer seraient les suivants :

- Racines charismatiques et historiques des caractéristiques de l'éducation marianiste.
- L'anthropologie de base : quelle personne voulons-nous former ?
- Marie et la mission éducative marianiste.
- Quelle pastorale en découle ?
- Éléments de notre pédagogie qu'on pourrait développer davantage : le service de l'autorité, le respect...
- Présupposés et conséquences pédagogiques ; aspects didactiques.
- Mise en pratique des *Caractéristiques* : insertion dans le projet éducatif, programmes et expériences, évaluation.
- Formation des éducateurs à la pédagogie marianiste : formation initiale et permanente des religieux et des laïcs.
- Expression et formulation des caractéristiques dans des cultures différentes.
- Les caractéristiques marianistes dans la formation universitaire.

- Les caractéristiques marianistes dans l'éducation non-institutionnelle.
- L'éducation marianiste et ses caractéristiques par rapport aux familles, aux anciens élèves, aux collaborateurs.

En principe, il ne faudrait pas penser à un processus "fermé", mais le laisser ouvert aux apports futurs, compte tenu de l'intérêt qu'ils pourraient susciter. Par exemple, il y aurait lieu de songer à les inclure, totalement ou en partie, sur le site Internet de l'éducation.

ANNEXE II

ŒUVRES DE FORMATION NON-INSTITUTIONNELLE

La rencontre prévue dans le document traiterait entre autres, des sujets suivants :

- Caractéristiques de l'éducation marianiste appliquée à cet environnement.
- Besoin et particularités des populations auxquelles elle s'adresse.
- Approches pédagogiques.
- Soutien économique à long terme, voies possibles de financement.
- Gestion des œuvres.
- Rôle et implication des religieux et de la Famille marianiste
- Volontaires et contractuels.
- Éducation et assistance sociale.
- Transformation éventuelle en œuvre d'éducation institutionnelle.
- Liens ou jumelages avec d'autres œuvre marianistes.

Comme il a été dit, à partir des réflexions de la rencontre, on pourrait élaborer, si cela paraît opportun, un "guide" ou "*vade-mecum*" pour orienter et aider ceux qui travaillent dans ce secteur.

La réunion se déroulera à l'Administration générale, tout de suite après le Séminaire pour les nouveaux supérieurs prévu pour le prochain mois de novembre. De cette façon, la plus grande partie des participants serait déjà à Rome.

3.10. La mission éducative par le livre

3.10.1. Approche historique

Un apostolat éducatif mais non scolaire a existé dès les débuts de la Famille Marianiste : il s'agit de l'apostolat par le livre. À ce sujet, nous osons formuler une thèse, que nous ne prétendons pas démontrer par les modestes recherches que nous avons faites. Nous pensons faire ici une simple suggestion, que d'autres, plus compétents sur le sujet, auraient loisir d'explorer. Vincent Gizard, dans la « Petite Vie du Père Chaminade », écrit :

> « […] Parmi les œuvres issues de la congrégation, en cette seconde période de son histoire, il faut citer surtout celle des *Bons Livres*, qui date de 1820. Elle ne relève pas directement de M. Chaminade[35], mais elle fut préparée, soutenue et recueillie par lui. On connaît le zèle qu'il apportait à l'instruction religieuse, et son désir de mettre aux mains des jeunes gens une grande variété de bons livres. Le choix des lectures était devenu une question capitale depuis que le parti libéral, profitant de la liberté octroyée à la presse, inondait les villes et les campagnes de publications hostiles à la religion et dangereuses pour les mœurs. On a calculé que, de 1817 à 1825, 2 741 000 volumes de ce type avaient ainsi été distribués, dans toute la France. Mgr d'Aviau s'était ému de la chose. Comme tous les hommes clairvoyants, il comprit que le seul remède au mal était de retourner contre l'ennemi l'arme dont il se servait. Une organisation s'imposait. Un vicaire de Saint-Paul, l'abbé Julien Barault, s'essayait depuis huit ans à un apostolat nouveau, l'apostolat par la presse. Il inaugura une bibliothèque circulante, d'abord pour ses paroissiens puis progressivement pour la plupart des autres paroisses de la ville

[35] L'appellation « Monsieur (M.) Chaminade » relève de la coutume de l'époque d'appeler « Monsieur » les prêtres. Certains auteurs l'utilisent, comme ici, afin de mettre le lecteur en situation historique.

de Bordeaux. Telle fut l'origine de l'œuvre des Bons Livres, que Mgr d'Aviau s'empressa d'approuver le 15 novembre 1820. L'œuvre fut organisée en association religieuse et placée sous les auspices de Marie, avec la collaboration active de M. Chaminade et de ses disciples. De Bordeaux, elle s'étendit aux paroisses rurales, puis franchit les limites du diocèse. Elle créa des centres à Grenoble et à Paris, dans d'autres diocèses encore et même à l'étranger. Il en résulta un bien incalculable. L'œuvre de Paris avait distribué, à elle seule, en 1826, huit cent mille volumes ! Vingt ans après, elle comptait dans le seul diocèse de Bordeaux cent soixante-treize dépôts principaux, onze mille lecteurs, et cinquante-cinq mille volumes en circulation. Le pape Léon XII l'avait bénie en 1824 et Grégoire XVI, en 1832, l'érigea en archiconfrérie. En 1852, l'abbé Taillefer, qui avait succédé à l'abbé Barault, jugea le moment venu d'abandonner la direction de l'œuvre des Bons Livres aux mains des fils de M. Chaminade. Jusqu'en 1870, elle eut donc son siège à La Madeleine, avant d'être restituée au clergé diocésain.»[36].

En fait, l'Œuvre des Bons Livres avait marqué la vie de la Congrégation du Père Chaminade plus tôt encore. Nous convoquons sur ce point le père Joseph Verrier qui présente cette question dans « Jalons » :

[36] Vincent GIZARD, sm, *Petite vie de Guillaume-Joseph Chaminade, Fondateur de la Famille Marianiste,* DDB, Paris, 1995,170 p., pp. 104-106. Compte-tenu du type de publication que présente la série « Petite Vie de… » chez DDB, nous comprenons, mais regrettons, que l'auteur ne cite pas ses sources. On pourra alors se référer à la note 20, p. 140 de M.P. Litaudon, (*in* Marie-Pierre LITAUDON, « Les soubassements religieux d'une réussite éditoriale : le cas de la maison Mame à Tours – De la bibliothèque de "bons livres" aux collections pour la jeunesse chrétienne », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 118-2 | 2011, 30 mars 2010, mis en ligne le 30 juin 2013, consulté le 20 décembre 2015. URL : http://abpo.revues.org/2012), qui indique : « Pour un historique de l'Œuvre, voir l'introduction de Noë RICHTER aux *Manuels de l'*Œuvre *des bons livres de Bordeaux (1834).* Réimpression en fac-simile des deux manuels publiés en 1834, l'un à l'attention des associés (I), l'autre à l'attention des directeurs, examinateurs et bibliothécaires (II), Bassac, Plein Chant, 1996 ».

« En 1816, "toujours portée à propager de bonnes œuvres, à ramener les jeunes gens à la vertu et à fortifier dans cette pratique ceux qu'elle renferme dans son sein", la Congrégation tente d'organiser une bibliothèque. Celle-ci, pour commencer, sera formée des livres que "quelques congréganistes ont bien voulu déposer à titre de prêt ou de don. Le 12 janvier, le Conseil nomme un bibliothécaire provisoire et arrête :

> « 1° que tous les livres seraient examinés par M. le directeur avant d'être classés dans la bibliothèque ;
>
> 2° qu'il en serait tenu note sur un registre en inscrivant le nom du propriétaire ;
>
> 3° que chaque ouvrage serait estimé par le propriétaire et le bibliothécaire qui engagerait le premier à estimer certains ouvrages à un prix modéré de manière que l'on puisse facilement les céder à ceux qui les désireraient ;
>
> 4° quant à ceux qui seraient donnés à la bibliothèque, ils seront estimés d'après les mêmes principes ;
>
> 5° celui qui désirerait emprunter un livre pour le lire chez lui, serait tenu de consigner dans les mains du bibliothécaire la valeur du livre et, dans le cas qu'il se perdit, l'argent consigné servirait à en acheter d'autres »[37].

C'était une reprise des essais que l'abbé Chaminade avait tentés dès l'Empire pour répandre les bons livres. Dès lors, la Congrégation eut son "salon de lecture" »[38].

---

[37] AGMAR, 43. 1. 16. p. 12, 12 janvier 1816.

[38] Joseph VERRIER s.m., *JALONS D'HISTOIRE sur la route de Guillaume-Joseph CHAMINADE*, T. IV, Documents CEMAR n 19.1. à 19.10 (octobre 1983 – juillet 1984), Rome. Edition Maison Chaminade en 4 tomes reliés, avec notes en bas de pages, sous la direction de Robert WITWICKI, s.m., Bordeaux 2007, pp. 15-16. (Nous utilisons la version numérique de cet ouvrage. Cette version a été

Nous voyons que, non seulement, Verrier indique que nous sommes en 1816, mais encore, à cette date, explique-t-il, « c'était une reprise des essais que l'abbé Chaminade avait tentés dès l'Empire[39] ». Il est donc clair que cette Œuvre – et donc l'implication de Chaminade dans son fonctionnement – est antérieure même à 1816. Un article d'André-Jean Tudesq, consultable [en ligne] sur un site d'archives de l'Académie de Bordeaux, situe cette entreprise dans son contexte historique et par rapport à la question de la lecture en elle-même. Nous verrons, dans la deuxième partie du présent développement sur « la mission éducative par le livre », que la lecture n'est pas une simple conséquence plus ou moins négligée par un véritable enjeu d'accès à la culture, de développement et d'égalité entre les personnes.[40]

> « Au XIXè siècle, le souci de développer la lecture obéit à des objectifs éducatifs ou idéologiques plus qu'économiques pendant tout le siècle.
>
> La pratique de la lecture évolue selon la place de l'écrit dans la société. Au début du XIXè siècle, alors que la pratique de la lecture est surtout le fait de la bourgeoisie et de la noblesse, on voit à Bordeaux une double incitation à la lecture dans les classes populaires, inspirée par deux courants. C'est l'époque où l'Église catholique s'efforce, après la Révolution, de rétablir son influence, redevenue dominante dans l'enseignement. **C'est l'époque de la Congrégation[41]**. Or un vicaire de la paroisse Saint-Paul, Julien Barrault (1766-1839) conçut une association pour la propagation des

---

numérisée par Louis MOREL, s.m., et est disponible parmi les documents numériques mis à disposition par le CEFM (Centre Européen de Formation Marianiste), Chapelle de La Madeleine, Bordeaux, ou encore auprès de nous sur simple demande.

[39] 1804-1815 [Note ajoutée par nous-même].

[40] Voir *infra* les activités de promotion de la lecture organisées par le Groupe éditorial SM et la Fondation SM.

[41] C'est nous qui **soulignons.**

> Bons Livres qu'approuva l'archevêque Mgr d'Aviau en 1820, avec un fonds de bibliothèque centrale et des dépôts dans des paroisses, d'abord cinq, pour essaimer dans tout le diocèse et même au-delà ; le nombre de dépôts paroissiaux s'éleva à 284 en 1864, à 305 en 1875. Un Manuel de l'œuvre des Bons Livres[42] à l'usage des associés fut publié en 1834[43]. Partant de « l'influence de la lecture sur la paix et le bonheur des sociétés comme des individus », il cherchait à « faciliter l'instruction, prévenir la distribution des mauvais livres dans les campagnes et l'influence meurtrière des magasins impurs et licencieux dans les villes », ce qui visait notamment les cabinets de lecture[44]. Le nom même d'œuvre des Bons Livres, sous-entendait qu'il y avait des mauvais livres dont on voulait préserver les classes populaires redoutant qu'elles deviennent des classes dangereuses. »[45]

Malheureusement, Tudesq n'apporte pas de précision qui nous aide sur la chronologie. En outre, l'interprétation qu'il fait du but de l'œuvre des Bons Livres nous semble discutable. Nous ne pensons pas que les fondateurs des « Bons Livres », tous chrétiens engagés, comme d'ailleurs le début du passage l'explique, aient eu véritablement peur que les classes populaires devinssent dangereuses, mais plutôt qu'elles souffrissent de l'influence, jugée funeste, de l'esprit des lumières. C'est d'ailleurs ce que nous lisons sous la plume d'un auteur québécois, pays où l'œuvre des Bons Livres fit école, alors qu'il traite de la situation en France au début du XIX^{è} Siècle :

---

[42] Abbés J.Barrault, J-T Taillefer, *Manuel de l'œuvre des Bons livres de Bordeaux*, 1834, avec introduction et postface de Noel Richter, Barsac, 1996.

[43] Nous verrons plus loin que la première édition date en fait de 1827.

[44] Nous voyons ici que lorsque J. Verrier, écrit (*Cf. supra*) : « Dès lors, la Congrégation eut son "salon de lecture" », il s'agit très probablement d'un trait d'humour, qui devient savoureux à la lecture de ce passage de A.-J. Tudesq !

[45] André-Jean TUDESQ, « La lecture à Bordeaux. Du XVIII^{è} siècle à 1960 », article *pro manuscripto, s.d.* Source [en ligne] http://academie.bordeaux.free.fr/archives/2008/doc/lecture.doc (document consulté le 20/12/2015).

> « Pour leur part, les catholiques de France n'ont pas été lents à s'occuper de leurs propres bibliothèques. Dès la Restauration, **les membres de la Congrégation, association de piété et d'action**[46], aident à fonder diverses sociétés, telles que la Société des Bons Livres. Ces sociétés d'édition établiront des relais dans toute la France ; leur but consistera à lutter contre les publications des philosophes. Il y eut également des associations de bibliothèques paroissiales fondées dans les diocèses de Nancy et d'Avignon, une « Bibliothèque de bons livres » à Toulouse en 1833, d'autres à Marseille en 1844, à Paris en 1848 et à Nantes en 1850. À Bordeaux enfin l'Œuvre des bons livres aurait été mise sur pied au début des années 1820, puisque Léon XII reconnut par un rescrit de 1824 la bibliothèque en tant qu'Œuvre religieuse. En 1831, Grégoire XVI en faisait une archiconfrérie[47].
>
> Voilà bien sommairement signalés les grands traits de la conjoncture postrévolutionnaire qui ont poussé les catholiques de France à rechristianiser le pays par des associations pieuses ; leurs bibliothèques paroissiales nous intéressent particulièrement. »[48]

Ici encore la date la plus ancienne est indiquée comme « le début des années 1820 », mais nous pensons que, en la matière, c'est à J. Verrier qu'il faut faire confiance ! Poursuivant notre enquête sur ce domaine que nous avons appelé « la mission éducative par le livre », nous constatons que, outre l'engagement de Chaminade et des Congréganistes au service de cette œuvre, la Société de Marie en tant que telle, ou du moins certains de ses membres, s'y sont trouvés engagés. Nous en voulons pour preuve un passage d'une note – insérée par l'équipe de publication, donc assez en 1929 ou 1930 – qui apparaît au bas d'une lettre du Père Chaminade :

---

[46] C'est nous qui **soulignons.**

[47] Marcel LAJEUNESSE, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIXè siècle*, Montréal, Fides, p. 33-34. [Note de l'auteur].

[48] Claude GALARNEAU, « Clergé, bourgeoisie et lecture publique : la Bibliothèque paroissiale de Notre-Dame de Québec, (1842-1847) », *Les Cahiers des dix*, n° 54, 2000, p. 99-117. Article disponible [en ligne] à l'adresse : URL : http://id.erudit.org/iderudit/1012971ar (Consulté le 20/12/2015).

> « M. Guillaume Téqui (1822-1887), [religieux marianiste[49]], après avoir dirigé l'École de Montcuq, fut appelé à Bordeaux pour y diriger l'œuvre des Bons Livres, à laquelle il donna un grand développement ; il dirigea ensuite à Paris l'œuvre Saint-Michel pour la propagation des Bons Livres et revint mourir à Réalmont. »[50]

Certes, ce religieux s'est vu confier cette mission bien plus tard que 1820 (puisqu'il est né en 1822 !). Mais ce que nous retenons, c'est, nous l'avons dit, ce que cette note nous apprend sur la continuation de l'œuvre des Bons Livres et l'implication de la Société de Marie. Un autre point nous intéresse : nous croyons déceler ici un argument à notre idée de « filiation », en quelque sorte, entre l'apostolat des Bons Livres et le travail d'édition. En effet, comme nous l'apprend le site Internet de la maison d'édition française « Pierre Téqui », Guillaume Téqui n'est autre que le fondateur de cette entreprise éditoriale !

> « Pierre Téqui Éditeur est une maison d'édition catholique fondée en 1865 par Guillaume Téqui, frère marianiste. Il s'agissait à l'époque de "l'Œuvre de Saint-Michel " dont le but était de produire et de promouvoir des "livres doctrinalement irréprochables, moralement saints et littéralement intéressants". Rachetée en 1971 par Pierre Lemaire, la Librairie Téqui poursuit son œuvre de "défense et de promotion de la famille". En 1992, François Lemaire devient gérant et s'attache à garder l'esprit et la ligne éditoriale : "**plus qu'informer, former** "[51] selon le pôle des trois blancheurs : le

---

[49] *Curia Generalizia Marianistarum*, *Necrologium Societas Mariae (Marianistarum),* 1818-2009, 640 p. : « Guillaume TÉQUI, 1822-1887, Réalmont, [décédé à] 66 [ans] ». [C'est nous qui ajoutons la présente note].

[50] G.- J. CHAMINADE, *Lettres,* Lettre 1282 à M. Roussel, Réalmont, *in Lettres,* T. V, impr. Havaux, Nivelles, 1930, p. 1236 note 1, pp. 373-374 (le passage cité est à la p. 374.)

[51] C'est nous qui **soulignons**. *Cf. infra* : « Pour nous éduquer est plus que transmettre des connaissances, c'est bien plus qu'informer […] » *in* « *Grupo SM, Memoria 2014 »* (= Rapport d'activité 2014 du Groupe éditorial SM), p. 30, cité

> Pape, la Vierge Marie, l'Eucharistie. Tout en dynamisant son rayonnement en France et à l'étranger. »[52]

Continuant notre enquête, nous rencontrons deux autres arguments qui viennent à l'appui de notre thèse sur la question – à savoir qu'il existerait une filiation possible, dans la Société de Marie, entre l'apostolat des Bons Livres et la mission d'éditeur chrétien – chez Marie-Pierre LITAUDON[53]. Cette universitaire, docteur en

---

par nous dans le § 3.10.3. « Actualité de la mission et de l'activité du Groupe SM », p. 508. Sur la source à laquelle se référer pour trouver « *Memoria 2014* », *cf. infra,* note p. 509.

[52] Passage emprunté au site Internet de Pierre TÉQUI, Éditeurs, « Pour mieux nous connaître », adresse [en ligne] : http://www.librairietequi.com/cms/qui-sommes-nous.aspx (consulté le 09/01/2016). On peut aussi se référer à l'ouvrage de Carine POIDATZ, *Histoire d'une fondation. La librairie Pierre Téqui*, Ed. Téqui, 2001, 230 p.

[53] « Marie-Pierre LITAUDON est docteur en littérature générale et comparée. Après avoir été chercheur associé de la Bibliothèque nationale de France (2006-2008), elle a participé au projet ANR coordonné par Cécile Boulaire : "La maison Mame à Tours" (2009-2011) et au volume 19è siècle du projet ANR « Histoire des Traductions en Langue Française » sous la dir. de Christine Lombez, Yves Chevrel et Lieven D'Hulst (Chap. 8 « La littérature d'enfance et de jeunesse », coordonné par Isabelle Nières-Chevrel). Depuis 2011, elle est membre associé du laboratoire CELLAM (Centre d'Études des Littératures et Langues anciennes et modernes) de l'Université Rennes 2 et chercheur associé à l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), où elle poursuit une formation d'archiviste. Responsabilités scientifiques : Membre du conseil d'administration de l'Association Française de Recherches sur les Livres et Objets culturels de l'Enfance (Afreloce). Responsable du séminaire « Archives et littérature de jeunesse » 2014-2015 (partenariat Rennes 2/IMEC) et directrice du dossier *Strenae* n°10 (juin 2016) : « La collection, fabrique éditoriale des œuvre pour la jeunesse : l'apport des archives ». Corédactrice du carnet de recherche "Le Magasin des enfants" (Afreloce), hébergé par la plate-forme du CLEO ».
Source : STRENÆ, [site de] Recherches sur les livres et objets culturels de l'enfance, adresse [en ligne] https://strenae.revues.org/170. Consulté le 07/01/2016.

histoire[54], est l'auteur d'un article dont on pourrait croire, en lisant le début du titre, que c'est des éditions marianistes espagnoles (« *Ediciones SM* ») qu'il va traiter : « Les soubassements religieux d'une réussite éditoriale : le cas de la maison Mame à Tours »[55]. Avouons que nous aurions bien envisagé de lire : « Les soubassements religieux d'une réussite éditoriale : le cas de la maison « *Ediciones SM* » à Madrid » !... Surtout si l'on ajoute le sous-titre : « De la bibliothèque de "bons livres" aux collections pour la jeunesse chrétienne ». Nous évoquions deux arguments. Le premier, nous l'avons presqu'exposé, déjà : il s'agit du propos même de l'article. Si une telle filiation est possible chez Mame, pourquoi ne le serait-elle pas chez « *Ediciones SM* », compte-tenu du fait qu'une filiation existe déjà entre les bons Livres et les Éditions Téqui ? Bien sûr, le contexte historique et territorial est différent, les rencontres entre les personnes ne sont pas les mêmes, mais serait-il inconvenant de penser que « notre » passé d'acteurs dans « les Bons Livres » ("nous" collectif, en tant que corps de la Société de Marie) nous aurait, en quelque sorte, prédisposés à avoir un rayonnement important, par le moyen de l'édition, et en particulier de l'édition scolaire et de l'édition de jeunesse ? Lisons le résumé de l'article de Marie-Pierre Litaudon :

---

[54] Docteur en *histoire* selon le pied de page de l'article cité en référence (*cf.* note p. 489) et pris dans les *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* et selon le site Cairn dans la présentation du même article [en ligne] : https://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=ABPO_1182_0135. Consulté le 07/01/2016) ; docteur *en littérature générale et comparée* selon le site STRENÆ (*cf.* note p.488). L'Atelier National de Reproduction des Thèses, classe celle de Marie-Pierre LITAUDON dans la rubrique « Littérature et civilisations comparées », sous-rubrique « littérature générale », *cf*. www.diffusiontheses.fr/5704-8-these-de-bonnardot-litaudon-marie-pierre.htrn1 (Consulté le 07/01/2016).

[55] Marie-Pierre LITAUDON, « Les soubassements religieux d'une réussite éditoriale : le cas de la maison Mame à Tours – De la bibliothèque de "bons livres" aux collections pour la jeunesse chrétienne », Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest [En ligne], 118-2 | 2011, 30 mars 2010, mis en ligne le 30 juin 2013, consulté le 20 décembre 2015. URL : http://abpo.revues.org/2012

> « L'exceptionnel développement de la maison d'édition Mame à Tours, sous le Second Empire, a été maintes fois souligné par les historiens du livre et associé à la figure d'Alfred Mame, entrepreneur visionnaire et excellent organisateur. Cependant, en replaçant les étapes de cette réussite dans le cadre de l'histoire de l'Église, cette étude vise à montrer que la maison tourangelle n'aurait sans doute pas connu un tel essor si elle n'avait trouvé auprès de l'Église un puissant allié. La stratégie de la maison Mame se construit en effet dès la Restauration au contact du clergé ultramontain et légitimiste. Celui-ci est engagé dans une politique de reconquête des âmes par le livre mettant en jeu des sociétés plus ou moins secrètes aux ramifications internationales. De l'implication dans l'Œuvre des bons livres à la création de collections pour la jeunesse chrétienne, le parcours de la maison Mame, de la Restauration à l'avènement du Second Empire, témoigne de l'offensive menée. »[56]

Sans aller, peut-être, jusqu'aux « sociétés plus ou moins secrètes aux ramifications internationales » (!), nous pourrions peut-être déceler des analogies… Le deuxième argument que nous avions annoncé, nous le trouvons, précisément, dans le texte de M.P. Litaudon, lorsqu'elle nous apprend que :

> « Alors que le *Manuel* de 1827[57] semblait viser principalement les maisons d'éducation et les collèges, celui de 1834 fait preuve d'une

[56] Source : http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=24421303 consultée le 03/04/2016.

[57] Il s'agit du Manuel de l'Œuvre des bons livres. *Cf.* Marie-Pierre LITAUDON, « Les soubassements religieux… » *op. cit.,* Note 15 (extraits) : « […] *Œuvre des bons livres fondée par Mgr d'Aviau, Archevêque de Bordeaux, approuvée par Sa Sainteté Léon XII, adoptée par un grand nombre d'évêques de France. Manuel de l'Œuvre*. Nantes, impr. Mellinet-Mallassis, 1827. (BnF, D-46387) ». Note 20 (extrait) : « *[…] Manuels de l'Œuvre des bons livres de Bordeaux* (1834). Réimpression en fac-simile des deux manuels publiés en 1834, l'un à l'attention des associés (I), l'autre à l'attention des directeurs, examinateurs et bibliothécaires (II), Bassac, Plein Chant, 1996 ».

> attention accrue aux petites écoles populaires. Les œuvres de bons livres doivent désormais "servir les pauvres, en facilitant aux Frères des écoles chrétiennes et aux bons instituteurs des campagnes, des moyens d'instruction et d'encouragement pour leurs élèves, soit par le prêt de livres, même classiques, soit par les dons de quelques petites récompenses" (I, p. 10)[58]. »[59]

Nous retrouvons ici deux aspects de la mise en œuvre du charisme éducatif marianiste :

- En premier lieu, nous pensons au propos chaminadien d'« [embrasser] l'œuvre de **l'éducation chrétienne de l'enfance et des pauvres surtout**[60], l'œuvre des arts et métiers, l'œuvre des Congrégations, des retraites, des missions, [d'embrasser] toutes les œuvres [de zèle] »[61]. Et nous pensons aussi aux nombreuses écoles primaires qui marquèrent les premières décennies et, peut-on dire, le premier siècle de notre engagement dans la mission éducative. Nous pensons, enfin, à l'aide que G.-J. Chaminade a apportée aux Frères des Écoles Chrétiennes et qu'Eddie Alexandre a exposée plus haut[62].

---

[58] *Cf.* note précédente.

[59] Marie-Pierre LITAUDON, « Les soubassements religieux… », *op. cit.* p. 142.

[60] C'est nous qui **soulignons**.

[61] G.-J. CHAMINADE, « À Monsieur le Chanoine Valentini, Rome », Bordeaux, le 31 octobre 1839, *Lettres,* n° 1182, *op. cit.* p. 1472, p. Le paragraphe complet dit : « Nous avons pris pour devise le grand mot, si plein de sens et de vérité, qu'elle adressait aux serviteurs des Noces de Cana : "Faites tout ce qu'il vous dira", et nous embrassons dans cette vue l'œuvre de l'éducation chrétienne de l'enfance et des pauvres surtout, l'œuvre des arts et métiers, l'œuvre des Congrégations, des retraites, des missions, nous embrassons toutes les œuvres [de zèle] ».

[62] *Cf.* Première partie, Chapitre 3 : « Chaminade et l'enseignement sous l'Empire - La démarche de Chaminade pour développer l'enseignement sous l'Empire en soutenant quelques congréganistes enseignants et en aidant à la renaissance des Frères des Écoles Chrétiennes à Bordeaux », p. 43.

- En second lieu, nous pensons à l'extraordinaire rayonnement et à l'immense fécondité de la maison d'édition fondée et animée par les religieux marianistes de la Province d'Espagne : les « *Ediciones SM*[63] », œuvrant désormais au sein du « *Grupo SM*[64] » et mettant en actes le versant social de leur projet éducatif à travers la « *Fundación SM*[65] ». Mais nous pensons également au projet de cette œuvre, qui n'est pas seulement d'imprimer et de diffuser des ouvrages, fussent-ils excellents, mais de travailler à l'éducation et au développement au moyen du livre – imprimé et numérique, de la recherche en éducation, de la formation des enseignants et de la promotion de la lecture. N'est-il pas saisissant, en effet, de mettre en parallèle ce qu'écrit Marie-Pierre Litaudon en 2010[66], au sujet d'un manuel lié de près aux Bons Livres[67], dans sa version de 1834 – la Société de Marie a alors 17 ans d'existence et la Famille Marianiste 35 ans – avec ce que le « Rapport d'activité » (« *Memoria* ») 2014 du Groupe SM nous donne à lire dans la présentation de la réalité actuelle de la Fondation SM (180 ans plus tard) ?

  Voici ce parallèle (voir page suivante) :

[63] « Éditions SM ».
[64] « Groupe SM ».
[65] « Fondation SM ».
[66] Rappelons que la version que nous utilisons a été mise en ligne en 2013.
[67] Puisqu'il s'agit précisément du Manuel des Bons Livres.

Tableau 6: Comparaison entre les actions de la Fondation SM (2014) *et le Manuel des Bons Livres de 1834*	
« [Le Manuel des Bons Livres] de 1834 fait preuve…	**Extraits du Rapport d'activité 2014 du Groupe SM, au Chapitre « Qui sommes-nous ? », paragraphe « Fondation SM »[1]**
… d'une attention accrue aux petites écoles populaires. Les œuvres de bons livres doivent désormais "servir les pauvres,…	**Programmes socio-éducatifs** Mise en place, chaque année, de programmes éducatifs et de promotion sociale qui permettent de subventionner (à fonds perdus) certains projets de développement social et culturel en Espagne et en Amérique Latine. L'objectif de ces programmes est de renforcer l'action éducative en faveur des lieux de pauvretés et des situations d'exclusion sociale, en facilitant l'accès à un plus fort niveau d'intégration, de participation et d'autonomie sur le plan social. Les champs d'intervention préférentiels concernent deux tranches précises de la population : les enfants et les jeunes.

[1] P. 24.

Tableau 6 : Comparaison entre les actions de la Fondation SM (2014) et le Manuel des Bons Livres de 1834 *(SUITE)*	
« [Le Manuel des Bons Livres] de 1834 fait preuve…	**Extraits du Rapport d'activité 2014 du Groupe SM, au Chapitre « Qui sommes-nous ? », paragraphe « Fondation SM »[2]**
… en facilitant aux Frères des écoles chrétiennes et aux bons instituteurs des campagnes, des moyens d'instruction et d'encouragement pour leurs élèves, …	**Formation des enseignants** Mise en place, chaque année, de programmes de formation à destination des professeurs qui enseignent aux différents niveaux. L'intention est de créer des espaces de réflexion pédagogique, d'accroître le bonheur du métier d'enseignant et de renouveler la motivation de ceux qui sont actuellement engagés dans une tâche si importante. Pour la Fondation SM, les enseignants, tout comme les familles, sont les agents fondamentaux du processus éducatif. Elle leur attribue donc une part importante de son budget et de ses efforts. // Dans le but de transmettre, par une littérature de qualité, les valeurs humaines et sociales qui permettent la construction d'un monde plus digne, la Fondation SM met en œuvre une série de programmes destinés principalement à la formation des enseignants, des parents, des documentalistes et des autres

[2] P. 24.

	personnes qui interviennent dans l’éducation.

Tableau 6 : Comparaison entre les actions de la Fondation SM (2014) et le Manuel des Bons Livres de 1834 *(SUITE)*	
« [Le Manuel des Bons Livres] de 1834 fait preuve…[1]	**Extraits du Rapport d'activité 2014 du Groupe SM, au Chapitre « Qui sommes-nous ? », paragraphe « Fondation SM »[2]**
… soit par le prêt de livres, même classiques, …	**Promotion de la lecture et de l'écriture** La Fondation SM est engagée, depuis son origine, dans la promotion de la lecture et de l'écriture chez les enfants et les jeunes. […] 

[1] L'unique phrase, segmentée pour les besoins de l'exposé, qui constitue le texte de la colonne de gauche correspond à la citation précédente de Marie-Pierre LITAUDON (*cf.* note p. 491). Cette citation englobe à son tour un extrait du Manuel des Bons Livres (édition de 1834).

[2] Les citations de la colonne de droite sont empruntées à notre développement ultérieur (*cf.* § 3.10.3.8. « Un volet social à l'impact immense : la Fondation SM », p. 512), lequel cite ici le Rapport annuel (*Memoria*) du Groupe SM, en ses pp. 24 et 25. L'indication « // » manifeste que les deux paragraphes qu'elle sépare ne sont pas contigus dans le document d'origine. Pour se procurer ce Rapport, *cf.* note p. 509.

Tableau 6 : Comparaison entre les actions de la Fondation SM (2014) et le Manuel des Bons Livres de 1834 (SUITE ET FIN)	
« [Le Manuel des Bons Livres] de 1834 fait preuve…	**Extraits du Rapport d'activité 2014 du Groupe SM, au Chapitre « Qui sommes-nous ? », paragraphe « Fondation SM »**
… soit par les dons de quelques petites récompenses."»	En outre, elle organise des remises de prix littéraires et de prix d'illustrations et récompense également certaines expériences de lecture ; cela stimule la création littéraire et artistique et constitue une incitation à la lecture et à l'écriture en classe.

Autrement dit, il nous semble que le projet et les réalisations des éditions marianistes, relayés par ceux de la Fondation SM, constituent une parfaite mise en œuvre du *Manuel des Bons Livres*, adaptée à l'époque contemporaine et augmentée – ce qui n'est pas rien ! – de la recherche en pédagogie et en Sciences de l'éducation, de l'accompagnement des établissements – marianistes ou non – et de leurs équipes, d'un développement et d'un rayonnement international, ainsi que de l'intégration réfléchie du meilleur de la technologie et de la gestion actuelles. C'est ce que nous allons voir à présent[1].

3.10.2. Les éditions marianistes actuellement : le « Groupe éditorial SM ».

Reprenant, *mutatis mutandis,* l'œuvre qui existait à Bordeaux, sous la houlette de Chaminade, à l'époque de « la Congrégation »[2] et qui

[1] Écrivant cela, nous précisons à nouveau que nous n'avons pas la prétention d'affirmer, ni de démontrer, que le Groupe éditorial SM, dans sa réalité ou encore dans la pensée de ses fondateurs et de ses acteurs, manifeste la volonté explicite de donner suite, selon la filiation dont nous avons ébauché une trajectoire, à l'Œuvre des Bons Livres et à la mise en œuvre du Manuel du même nom. Mais nous voyons – et espérons l'avoir mis en évidence – un faisceau d'indices concordants, qui nous donne l'intime conviction que notre thèse n'est pas loin de la vérité. Seule une étude approfondie permettrait de confirmer celle-ci, ou encore de l'infirmer.

[2] C'est ainsi qu'était appelé à l'époque le groupe des laïcs qui, à l'appel du père Chaminade, vivaient leur foi, en alliance avec Marie, se retrouvant à la Chapelle de la Madeleine, à Bordeaux, pour prier ensemble et se former et consacrant ensuite une partie de leur temps à des œuvres éducatives et sociales, avec toujours pour visée l'éducation de la foi et le développement de la personne. Ces mêmes groupes seront bien plus tard appelés « fraternités marianistes », puis « Communautés Laïques Marianistes ». C'est la branche laïque de la Famille Marianiste, la première à avoir été fondée (en 1800), à Bordeaux par Chaminade et à Agen par Adèle de Batz de Trenquelléon avec l'appui de Chaminade, plus de 15 ans avant les premiers vœux des religieuses puis des

portait le nom de « l'œuvre des Bons Livres », nos frères d'Espagne ont développé une œuvre éducative, non scolaire mais tout-à-fait institutionnalisée, qui est d'une fécondité et d'un rayonnement immenses en Espagne et dans plusieurs pays hispanophones ou lusophones. **Il s'agit des Éditions SM, devenues le Groupe SM.**

Nous livrons, dans les pages qui suivent, afin de donner une idée de l'importance de cette œuvre, tant quantitativement que qualitativement, une sélection d'informations[3] que nous avons choisies parmi celles que l'on peut lire sur le site Internet de http://www.grupo-sm.com/.[4]

religieux marianistes. Ce terme de « Congrégation » (le plus souvent employé au singulier) ne désigne donc pas du tout, à cette époque, une Congrégation religieuse (ou Institut religieux).

[3] Pour toutes ces informations, la traduction est de nous.

[4] Consulté le 07/01/2016.

3.10.2.1. Éléments constitutifs du « Groupe éditorial SM »

3.10.2.1.1. Histoire de l'œuvre éditoriale marianiste



« Quelques jalons

Le groupe SM est né en 1938 de l'initiative d'un groupe d'enseignants marianistes qui souhaitaient relier en volumes leurs notes de cours et leurs documents.

Grâce à l'expérience, à la créativité et à l'adaptation permanente au changement, que nous mettons au service de notre vocation culturelle et éducative, nous sommes aujourd'hui l'un des principaux groupes d'édition ayant des implantations en Amérique latine.

1918 : Des enseignants des établissements marianistes commencent à publier des livres scolaires pour leurs établissements.

1938 : Le nom « *Ediciones SM*[5] (Société de Marie) » est déposé à Vitoria.

1939 : L'imprimerie des Éditions SM ouvre à Madrid.

[5] « Éditions SM ». Nous gardons ici le nom tel qu'il a été déposé, mais par la suite, nous utiliserons sa traduction française.

1945 : Le dépôt de livres est déplacé de Vitoria à Madrid. L'activité du nouveau site commence, avec la diffusion des publications.

1950 : Parution de la première série complète de documents de mathématiques, physique et chimie, rédigée par Constantino Marcos et Jacinto Martinez.

1952 : La première organisation hiérarchique est mise en place dans l'entreprise et Ignacio Corcuera et Pedro Legorburu sont respectivement nommés gestionnaire et directeur.

1955 : Les Éditions SM introduisent un élément qui va remarquablement distinguer l'entreprise et impliquer un grand changement dans les ouvrages : la couleur. Pour la première fois en Espagne les élèves de collège vont utiliser des livres imprimés en couleurs.

1961 : Construction du bâtiment qui abrite les éditions, dans la rue Général Tabanera, aujourd'hui rue Joaquín Turina (Madrid).

1962 : L'entreprise commence son développement en dehors de l'Espagne avec les premières éditions destinées au marché latino-américain. Avec la création de la revue SM, elle fait le pari de la création d'un pôle de recherche pédagogique et bibliographique.

1975 : Création de CESMA (*Comercial Ediciones SM*), qui prend en charge la commercialisation des produits des éditions SM.

1977 : Dans l'idée de réinvestir dans la société les bénéfices engendrés par le secteur de l'imprimerie au sein du groupe d'édition, la Fondation SM est créée (initialement appelée Fondation Santa María) et devient propriétaire des Éditions SM.

1980 : Naissance de « *El Barco de Vapor* »[6] et de « *Gran Angular* »[7], deux collections emblématiques du paysage de la littérature pour enfants et de la littérature-jeunesse.

1984 : Afin de satisfaire le marché en catalan, création de la « *Editorial Cruïlla*[8] », dont le siège est à Barcelone.

1987 : SM[9] s'implante au Chili.

1992 : SM acquiert une participation majoritaire dans la maison d'édition PPC (Promotion Populaire Chrétienne) qui intègre le groupe.

1995 : SM continue à se développer en Amérique latine avec une implantation au Mexique.

1999 : L'IDEA (Institut pour l'Évaluation et le Conseil en Éducation) est créé afin de doter l'entreprise d'un observatoire de recherche pédagogique et de permettre l'évaluation et l'amélioration continue des établissements scolaires.

2001 : Le groupe éditorial fait son apparition sur le Web avec des portails spécialisés pour la communauté scolaire (*profes.net*, *librosvivos.net*) ainsi que pour les divertissements et les loisirs des jeunes (*Fueradeclase.com*).

2002 : Le groupe étend sa présence en Amérique latine avec l'installation de SM en Argentine et la mise en route, au Brésil, de IDEIA (Institut de développement, de recherche et d'évaluation en éducation).

2003 : En Espagne, le siège est transféré à Boadilla del Monte (Madrid).

---

[6] « Le Bateau à Vapeur ».
[7] « Grand Angle ».
[8] « Carrefour », en Catalan.
[9] Au sens de « groupe éditorial SM ».

2005 : SM s'implante dans deux nouveaux pays en Amérique latine : Puerto Rico et la République Dominicaine.

2006 : Avec l'intégration des éditions *Futuro*[10], SM arrive en Colombie.

2007 : SM ouvre son siège péruvien, poursuivant ainsi sa politique d'expansion en Amérique latine.

2007 : Afin de satisfaire le marché basque et le marché galicien, naissent deux enseignes éditoriales respectivement *Ikasmina* et *Xerme*[11].

2008 : La politique de Ressources Humaines SM, faisant partie du projet « Personne SM », est récompensée par le Prix de Madrid et le Prix National « Société flexible », accordés par la Communauté de Madrid et par le Ministère de l'Éducation d'Espagne.

2009 : Création de l'enseigne « *Université de Dayton Publishing* » (UDP) pour la publication de matériel d'enseignement en anglais.

2009 : SM reçoit le Label « Entreprise Familialement Responsable » décerné par la Fondation *MásFamilia*[12] en Espagne.

2009 : PPC est installé en tant qu'entreprise locale en Colombie.

2010 : SM lance un programme de gestion globale des écoles, « *Educamos*[13] ».

2010 : Organisation du premier Congrès latino-américain de Langue et Littérature pour enfants (CILELIJ) à Santiago du Chili.

---

[10] « Futur ».
[11] « Germe », en Galicien.
[12] Litt. « davantage de famille ».
[13] « Éduquons ».

2010 : SM est distinguée par un prix de l'UNICEF « Culture à destination des enfants ».

2010 : La revue «*Vida Nueva* »[14] s'implante en Colombie.

2011 : PPC commence à fonctionner au Mexique avec quatre lignes : Catéchèse, Bible d'Amérique, Collections, et la Revue *Vida Nueva-Mexico*.

2012 : PPC devient une société locale en Argentine.

2013 : Organisation du deuxième Congrès latino-américain de Langue et Littérature pour enfants (CILELIJ) à à Bogota (Colombie) »[15].

3.10.2.1.2. Identité et projet de la Maison d'Édition



[14] « Vie nouvelle ».

[15] Site Internet du Groupe SM : http://www.grupo-sm.com/, onglet « notre histoire ». http://www.grupo-sm.com/grupo-sm/historia-editorial page consultée le 09/01/216.

3.10.2.1.3. La valeur de la personne



Le Groupe SM parie sur le développement intégral de la personne.

Nous croyons en la personne comme un être qui est appelé à se développer dans toutes ses dimensions et de façon harmonieuse. En chaque homme et chaque femme, la croissance personnelle va de pair avec le développement professionnel.

Le projet « Valeur de la personne »

Inspiré par nos valeurs, le projet « Valeur de la personne » oriente toute notre stratégie de Ressources Humaines.



3.10.2.1.4. Structure du Groupe SM : les enseignes commerciales



ediciones sm

Documents éducatifs, littérature enfants et jeunesse en espagnol.

edições sm

Documents éducatifs, littérature enfants et jeunesse en portugais

educamos

Plateforme de gestion intégrée des établissements.

PPC

Edition religieuse

UNIVERSITY of DAYTON PUBLISHING

Matériel pédagogique pour l'apprentissage de l'anglais

cruïlla

Documents éducatifs, littérature enfants et jeunesse en catalan.

ikasmina

Documents éducatifs, littérature enfants et jeunesse en basque.

smxerme

Documents éducatifs, littérature enfants et jeunesse en galicien.

3.10.2.2. Un frère marianiste au service du Groupe SM pendant trente-cinq ans

Étonnant clin d'œil de l'histoire – ou plutôt de la Providence ! Le 23 décembre 2015, alors que nous étions en train de rédiger cette partie sur la Maison d'édition « *Grupo Editorial SM* », son histoire, son projet, son lien intrinsèque avec l'éducation, son action de recherche, de publication, d'accompagnement et de formation des enseignants et des jeunes, l'avis de décès que nous recevions de l'Administration générale de la Société de Marie, nous informait qu'un des pionniers de cette superbe aventure venait de s'éteindre, la veille, le 22 décembre. Le frère Venancio AIZPURU, en effet, était « décédé au service de la Très Sainte Vierge le 22 décembre 2015 à Madrid, Espagne, à 93 ans, dont 74 ans de profession religieuse »[16]. Il était le doyen de la Province d'Espagne. Sa biographie, datée du 28 décembre suivant, montre les qualités humaines et religieuses de ce frère, entré tôt – comme beaucoup à cette époque –dans la Société de Marie, fidèle jusqu'à la dernière heure et qui, ayant débuté comme frère enseignant, a ensuite consacré le plus clair de son temps à sa mission dans l'imprimerie du Groupe « *Editorial SM* », suivant, au long de sa vie, la croissance, le développement et même les déménagements du siège et de l'imprimerie. La fin de la notice raconte, de manière touchante, comment ce frère, arrivé dans une nouvelle communauté, vers l'âge de 70 ans,

[16] Secrétariat général de la Société de Marie, avis de décès n° 34, du 23 décembre 2015. *Cf.* Sec. Gén. de la SM, Notice nécrologique – avis de décès n°34, 28 décembre 2015, document disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.marianist.org/PDFs/DeathNotices/DN%202015-34%20Aizpuru%20V.%20(ES)-Bio-Fr.pdf (Consulté le 06/01/2016).

> « […] ne pense pas avoir changé de communauté pour se reposer. Il fait tout ce qu'on lui demande, en particulier la propreté des cours à laquelle il consacre une bonne partie des journées. Il est admirable. Les élèves qui le voient s'étonnent de le voir à son âge transporter des sacs-poubelle. Il est pour tous un exemple. C'est un homme simple qui aime faire des choses simples. »[17]

L'on devine que, trente-cinq ans après avoir quitté la salle de classe, mais sans jamais avoir quitté le service de l'éducation, Venancio Aizpuru continuait alors sa vie de témoin et d'éducateur au milieu des jeunes, par sa simple présence « usant jusqu'au bout une vie et des forces qui […] sont dues [à la Vierge Marie] »[18].

Nous pouvons à présent considérer les données les plus récentes sur ce que vit et ce que réalise cette œuvre originale et d'une immense influence dans le monde hispanophone.

3.10.3. Actualité de la mission et de l'activité du Groupe SM

Dans le but de montrer tout-à-la-fois la cohérence du projet du Groupe SM, son apport et son influences majeures dans le monde de l'éducation et de la culture – tout particulièrement dans les régions hispanophones du globe – ainsi que sa profonde vocation éducative, nous reprenons à présent certaines pages du Rapport d'activité 2014[19].

---

[17] Sec. Gén. de la SM, Notice nécrologique - avis de décès n°34, *op. cit.* p. 2.

[18] C'est nous qui introduisons cette citation. Il s'agit d'un extrait de la Lettre du 24 août 1839 de G.-J. Chaminade. (*Lettres*, Tome V, n° 1163, p. 74). Cette citation est reprise dans la Règle de la Société de Marie (art. 91) et dans l'introduction à la Règle de la SM de 1983, par le P. José María SALAVERRI, sm, alors Supérieur général (p. 11).

[19] *Grupo* SM, *Memoria 2014*, 104 p., disponible [en ligne] à l'adresse :

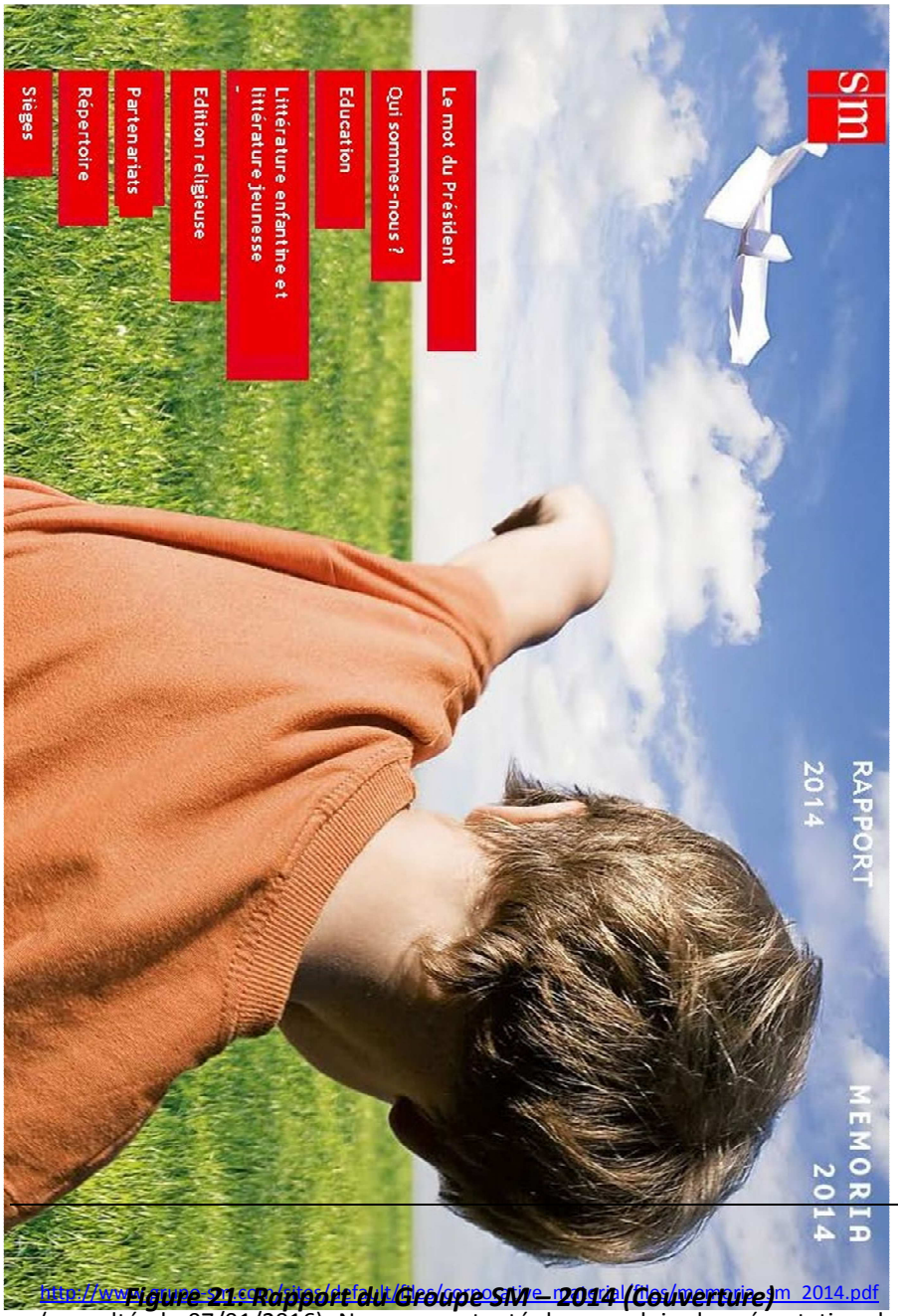


Figure 21: Rapport du Groupe SM – 2014 (Couverture)

http://www.groupe-sm.com/sites/default/files/corporate_pdf/files/memoria_sm_2014.pdf (consultée le 07/01/2016). Nous avons tenté de reproduire la présentation de ces pages, et d'en exposer le contenu, que nous citons *in extenso,* à l'exception du « mot du Président », dont nous ne rapportons que des extraits. Les traductions sont de nous.

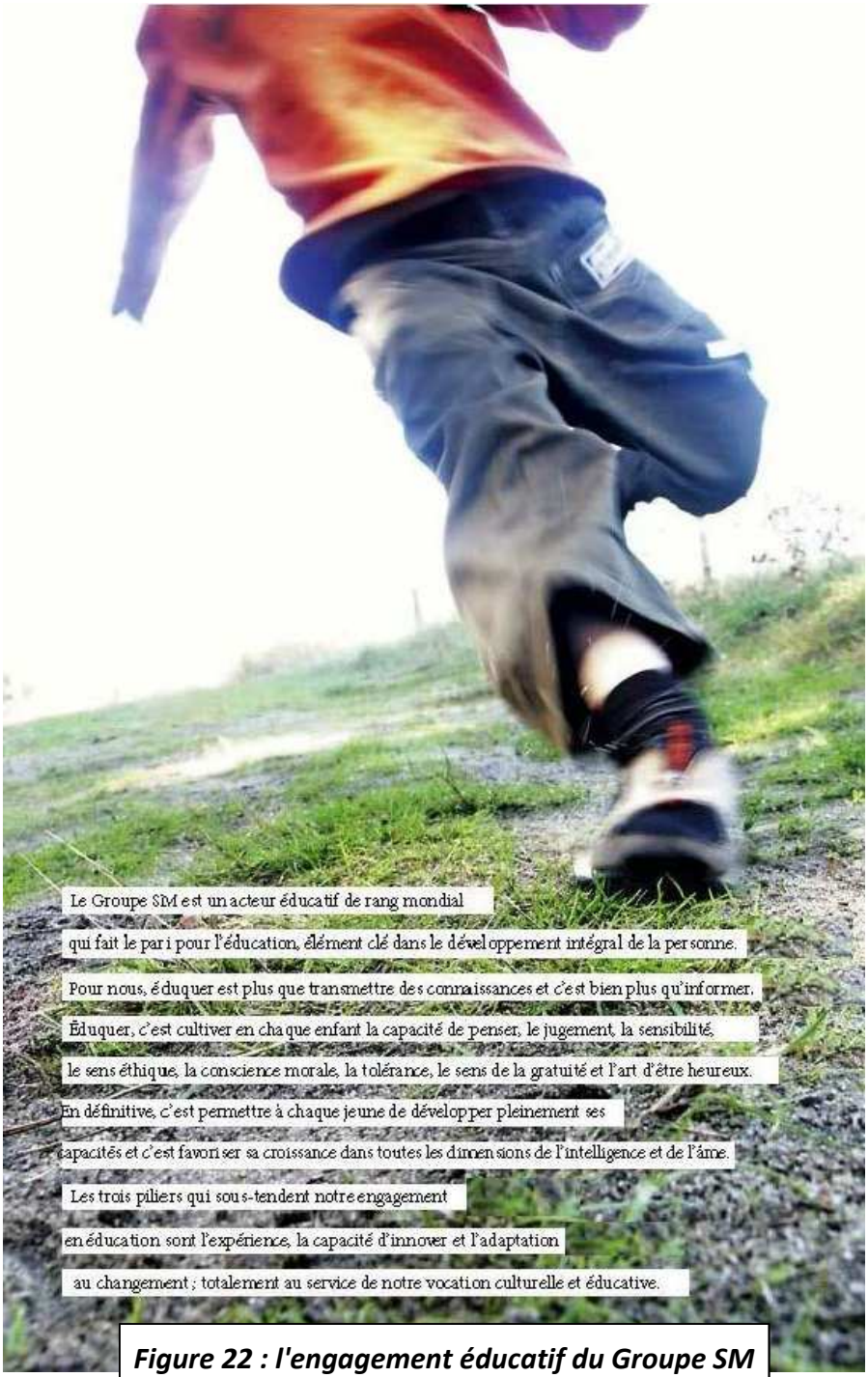


Figure 22 : l'engagement éducatif du Groupe SM

3.10.3.1. Contribution à l'éducation et à la construction d'un monde plus digne

« Le mot du Président [extraits]

Pour la première fois, nous regroupons en un seul document le rapport d'activité de la Fondation SM avec ceux des entreprises qui constituent notre groupe éditorial. Toutes participent d'un même projet éducatif et culturel, le « Groupe SM », dans sa spécificité. Un projet de gratuité et de générosité.

Comme cela se produit depuis près de quarante ans, la Fondation SM, propriétaire des « Éditions SM », est destinataire des bénéfices du Groupe, afin de pouvoir mettre en œuvre son projet. Aucun actionnaire ne reçoit de bénéfice, mais nous rendons à la société qui nous entoure ce que nous recevons d'elle.

Le fruit du travail de plus de mille professionnels au sein du Groupe SM nous permet ainsi de partager l'éducation et la culture. Le résultat du choix des milliers d'éducateurs qui nous font confiance permet ainsi à l'éducation d'être de meilleure qualité et plus équitable. Les établissements qui nous choisissent comme partenaires éducatifs et qui croient dans les services que nous leur rendons, rendent possible que les principes d'action de la Fondation SM se fassent réalité : la recherche en éducation, la formation des enseignants, la promotion de la littérature pour les enfants et pour les jeunes, et le développement de programmes socio-éducatifs dans les zones d'exclusion et de marginalisation.

Chez « Groupe SM », par le moyen de l'éducation, nous cherchons à combattre les idéologies qui peuvent conduire à bâtir le monde, sur des

exclusions, quelles qu'elles soient, sur le consumérisme massif, ou les disparités culturelles. Nous agissons afin de bannir de la mondialisation toute indifférence face aux exclus, si caractéristique de notre culture de l'abondance. Notre contribution à l'éducation est d'essaye de faire en sorte que les enfants et les jeunes, leurs parents, les enseignants et tous ceux qui participent à l'action éducative, apprennent et comprennent la réalité, soient capables de prendre position et de faire une lecture critique de ce que vit le monde, qu'ils s'engagent à sa transformation, participant activement à la construction d'un monde meilleur.

C'est des efforts en ce sens accomplis au cours de l'année 2014 que rend compte le présent rapport. Qu'il me soit permis de signaler en particulier l'initiative de créer un Conseil Pédagogique du Groupe SM […], constitué d'experts internationaux en sciences de l'éducation. Ses objectifs sont de nous aider à réfléchir sur l'éducation dans le monde hispanophone, ses innovations et les défis auxquels elle est confrontée, et ce que cela implique pour le Groupe SM, expert en éducation.

En Argentine, au Brésil, Au Chili, en Colombie, en Espagne, au Mexique, au Pérou, à Porto Rico et en République Dominicaine, nous avons entrepris de mener à bien différents projets éducatifs, nous avons accomplis de nombreuses actions, nous avons signé des conventions afin de travailler avec plusieurs organisations qui travaillent au développement de l'éducation et de la culture, nous avons attribué des prix qui distinguent les bonnes pratiques pédagogiques, nous avons été nous-mêmes primés pour notre engagement dans l'innovation en éducation, nous avons construit des partenariats pour développer de nouveaux modèles

d'apprentissage et pour transformer le monde de l'enseignement.

Ce rapport nous enracine dans un passé récent, en l'occurrence celui de l'année 2014, et nous permet de poser un regard critique sur le présent, rendant possible la compréhension de l'avenir. Passé, présent, avenir. [Une illustratrice primée récemment va] illustrer, afin de le publier avec SM comme prix, [le conte] le Prince heureux, d'Oscar Wilde. Un conte qui met en lumière une grande part de notre manière d'être présents au monde : observer la réalité, spécialement celles des plus démunis, et partager avec eux ce que nous sommes et ce que nous avons afin d'apporter notre pierre à la transformation du monde.

Luis Fernando Crespo Navarro,
Président de SM[20]

3.10.3.2. Implantations dans le monde

Les cartes des deux pages suivantes indiquent, pour la première, les implantations du Groupe SM en Amérique Latine et, pour la seconde, son implantation d'origine, en Espagne[21].

[20] *Grupo* SM, *Memoria 2014, op. cit.*, pp. 6-7.
[21] Source : *Grupo* SM, *Memoria 2014, op. cit.*, pp. 14-15.

Figure 23 : Présence du Groupe SM dans le monde (Rapport 2014, pp. 14-15)

a) Amérique (Pays hispanophones et lusophone)

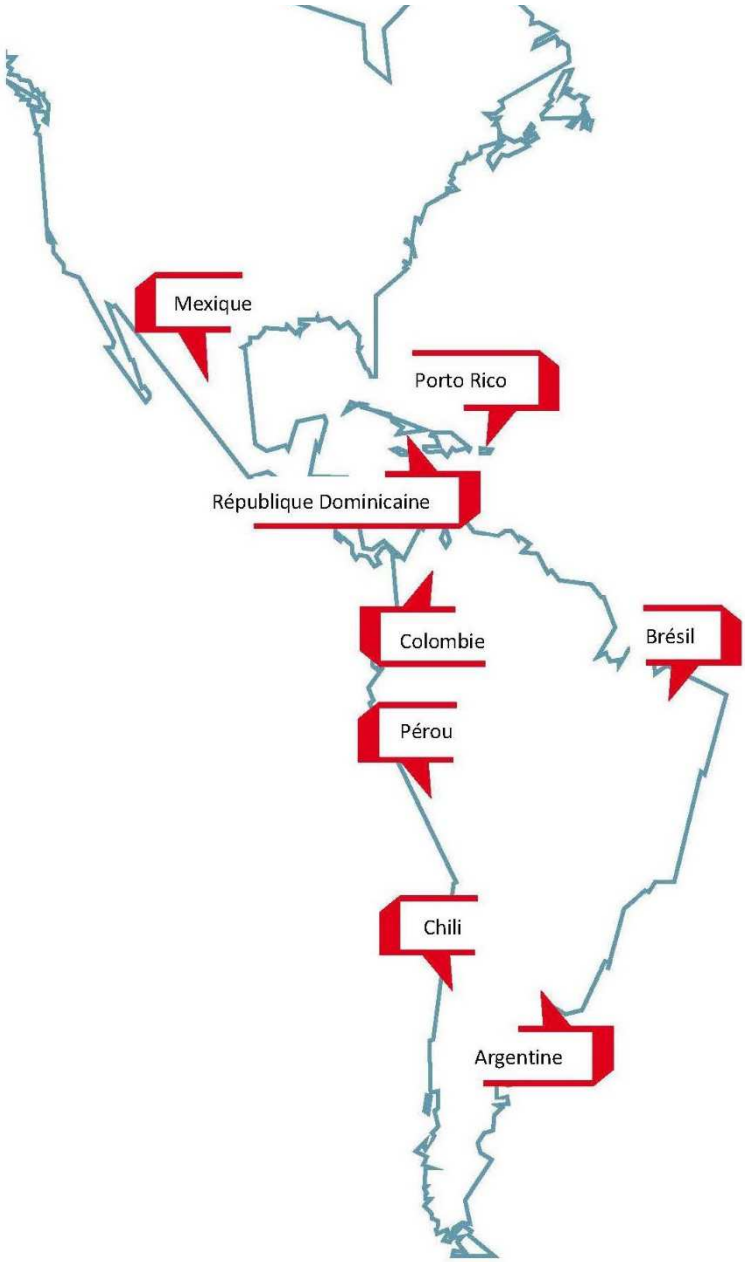
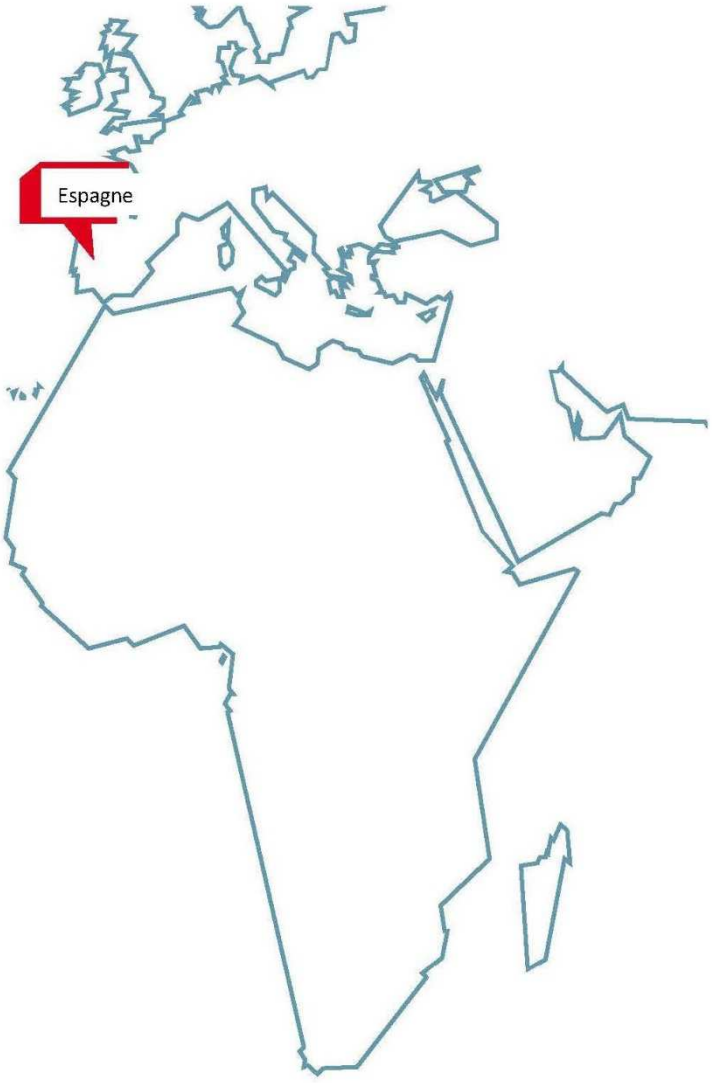


Figure 24 : Présence du Groupe SM dans le monde

b) Espagne



3.10.3.3. Le projet éducatif du Groupe SM

PROJET ÉDUCATIF



Le projet éducatif du Groupe SM reflète notre engagement dans l'éducation. Il rassemble à la fois les signes de l'identité que nous voulons acquérir et les critères qui gouvernent l'action éducative et permettent de dessiner un modèle de personne, avec ses manières de ressentir, d'agir et d'affronter la vie.

Cette identité, qui participe d'une forte tradition éducative et qui irrigue notre vie comme une source permanente de créativité et d'innovation, nourrit notre vision. Ainsi naissent des propositions et une offre qui tirent leur origine dans un regard et une sensibilité qui se laissent affecter par les besoins d'un monde de l'éducation que le Groupe SM cherche à servir.

Le travail dans le champ éducatif nous permet d'intervenir directement, au travers d'une tâche aussi passionnante qu'engageante, dans l'accompagnement des jeunes. Nous sommes ainsi à leurs côtés au cours de leur découverte du monde, d'eux-mêmes et des autres. Nous nous efforçons d'apporter notre contribution au développement de leurs capacités personnelles, les aidant à aller vers le bonheur et la dignité auxquelles aspire tout être humain.

Bien évidemment, cela ne signifie pas que nous aspirions à l'uniformité. Chaque personne est appelée à suivre son propre chemin, mais nous croyons qu'éduquer, c'est offrir, au travers du processus d'apprentissage, un éventail aussi large que possible des valeurs que nous considérons comme nécessaires à l'enrichissement de la personnalité et permettant l'accès des jeunes au Bien, au Beau, au Juste et au Vrai.

3.10.3.4. Objectifs du Groupe SM par rapport aux évolutions de l'éducation

FAIRE FACE À L'ÉVOLUTION DE L'ÉDUCATION

Un des objectifs que nous indique le plan de stratégie XXI.3, que nous avons mis en place en 2014, consiste à accompagner les établissements scolaires au cours du processus de transformation dans lequel ils sont plongés, bien conscients qu'accompagner ne signifie pas inonder l'établissement de dispositifs informatiques, ni traduire l'entrer dans le monde numérique en simples termes de traduction des contenus classiques dans les nouveaux formats.

L'École est à la recherche de solutions efficaces favorisant son effort d'amélioration de l'apprentissage ainsi que son attention au développement intégral des élèves. Dans cette recherche, de plus en plus d'établissements se lancent dans l'aventure de la transformation des salles en classes numériques, pensant que c'est un chemin plus rapide pour parvenir à la transformation imposée par le contexte. Mais il est bien connu que lorsque la technologie se développe sous la pression du marché, sans qu'existe une réflexion pédagogique cohérente, il arrive le plus souvent que la nouveauté ait pour seule conséquence le renforcement des pratiques défectueuses du système existant, ralentissant en conséquence la véritable innovation éducative et agissant comme amplificateur des éléments inefficaces du système. Pour le dire autrement, l'innovation technologique ne produit pas de soi des changements significatifs, mais seulement si elle est sous-tendue par une solide réflexion pédagogique. Elle rend alors possible le processus de transformation et, de fait, se révèle être un levier essentiel pour que le changement se produise, tant dans les établissements les plus avancés dans le passage au numérique que dans les plus classiques. C'est à cela que notre Groupe a l'ambition de vouloir contribuer.

Dans les établissements les plus avancés vers le numérique, la technologie devient l'axe sur lequel s'articulent les processus fondamentaux et notre projet « Éduquons » permet de saisir cette occasion. Le projet « Éduquons » constitue un écosystème éducatif, reposant sur des solutions technologiques d'avant-garde, qui intègre tous les domaines d'un établissement scolaire (la gestion, la communication et les apprentissages) et prend en compte tous les acteurs qui y interviennent. Il permet ainsi de faciliter la transformation des établissements selon les besoins actuels, afin qu'ils puissent s'adapter aux nouveaux besoins que manifeste l'éducation du XXI^{e} Siècle.

Dans l'École traditionnelle, la technologie est également fondamentale, parce qu'elle constitue la base sur laquelle il est possible d'étendre le rayon d'action des enseignants et de répondre à des besoins impossibles à satisfaire auparavant. C'est pour cela que la proposition éducative, dans tous les pays où nous sommes présents, est riche et complexe : il s'agit d'une production qui met en dialogue différents supports de façon dynamique, supports parmi lesquels le livre – qu'il soit imprimé ou numérique – demeure la partie la plus visible et le cœur du modèle commercial. Un bon exemple de cet ardent dialogue entre le texte et le numérique est le projet Sève, qui s'est mis en route avec succès en 2014.

Nous nous sommes efforcés de travailler dans une proximité encore plus étroite avec les établissements et de rendre possible une réelle dynamique d'expérimentation et d'apprentissage. Celle-ci constitue la base d'une transformation durable. Il faut cependant continuer à entretenir la dynamique d'innovation et de développement éducatif afin de mettre en place un nouveau scenario, qui ne résulte pas du simple changement, ni d'une vague amélioration, de ce que nous faisions précédemment, mais bien plutôt de l'extension du champ d'expérience connu et envisageable, sous l'impulsion de notre contribution comme acteur de l'éducation et de la culture.

Augusto IBÁÑEZ,
Directeur du Département Éducation.

3.10.3.5. Une offre d'accompagnement des établissements scolaires innovante et adaptée

SOLUTIONS INTEGRALES POUR L'EDUCATION

Dans le Groupe SM, nous savons que l'apport d'une maison d'édition au monde de l'éducation ne réside pas dans un produit matériel, le livre imprimé, mais en la fourniture de solutions éducatives appropriées et en des services de qualité.

C'est pour cela que nous travaillons quotidiennement à la création de solutions globales qui naissent de notre projet éducatif. Ainsi nous pouvons proposer une offre éditoriale complète, souple et adaptable, basée sur nos critères de qualité pédagogique et adaptée aux nécessités de chacun des neufs pays où nous sommes présents.

INNOVATION ÉDUCATIVE

Nous recherchons la qualité et l'excellence éducative en chacune des projets que nous mettons en œuvre, afin de nous situer au niveau de communautés éducatives toujours plus exigeantes. Ainsi, ce qui fait de nous un acteur remarqué de l'évolution vers une éducation plus vivante, attentive aux nécessités de l'avenir et aux nouveaux scénarios qui se dessinent dans un monde globalisé.

Nous sommes ainsi plongés au cœur d'un processus d'innovation constante qui nous permet de fournir des réponses nouvelles aux nécessités toujours plus impérieuses du monde éducatif. Un contexte qui change au gré des centres d'intérêts de la pédagogie, de l'introduction des nouvelles technologies dans la classe et des avancées prodigieuses d'une société en évolution permanente.

C'est pourquoi la clé, pour nos projets, est de créer des solutions éducatives efficaces, susceptibles d'être personnalisées selon les besoins ainsi que le travail partagé et en réseau, lesquels sont à la source des transformations des établissements scolaires en authentiques communautés de formation.

Accompagner l'évolution des établissements.

Dans le groupe SM, nous souhaitons accompagner chaque établissement dans sa réflexion sur ce qui peut améliorer l'éducation et sur la manière de mettre la technologie au service de l'innovation éducative et d'un enseignement plus personnalisé.

Nous prenons en considération chaque étape de croissance et d'innovation, nous faisons des propositions de qualité, adaptées à chaque réalité, fruits de notre mission de consultant et de conseil, dans le but de nous adapter au niveau d'innovation pédagogique et d'évolution des TICE[α] de chaque établissement. Nous mettons en œuvre des plans de formation et des stratégies d'accompagnement de ceux-ci au cours de ce processus, tout en les aidant à intégrer les familles dans cette démarche.

[α] Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement.
Pour quelques éclaircissements sur cette appellation et ce qu'elle recouvre, nous proposons ceci : **« Relation entre les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) et la technologie de l'éducation.** Les deux appellations recouvrent des champs de recherche et d'application qui peuvent apparaître similaires à bien des égards mais qui ne sont toutefois pas identiques. D'un côté, elles partagent le terme technologie auquel nous prêterons un sens identique à celui que nous avons relayé dans la partie consacrée à la définition de la technologie de l'éducation. Il est cependant important de souligner que pour de nombreux auteurs et praticiens le T (de Technologie) du sigle TIC est associé aux seuls "outils" (informatiques), comme en témoigne l'extrait suivant (Basque & Lundgren-Cayrol, 2003, http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/riat140/0304/typologies.pdf , consulté le 03/01/2016) : *"Au cours des dernières décennies, une quantité phénoménale de matériels, de logiciels et de services s'appuyant sur l'informatique, la microélectronique, les télécommunications (notamment les réseaux), le multimédia et l'audiovisuel de toutes sortes ont été*

(suite de la note α)

---

développés. On les regroupe aujourd'hui généralement sous le vocable de technologies de l'information et de la communication (TIC) [c'est nous qui soulignons]. Ces technologies, "lorsqu'elles sont combinées et interconnectées, permettent de rechercher, de stocker, de traiter et de transmettre des informations, sous forme de données de divers types (texte, son, images fixes, images animées, etc.), et permettent l'interactivité entre des personnes, et entre des personnes et des machines" (Basque et Lundren-Cayrol, 2002, p. 10). Il en va de même pour l'usage courant du sigle TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement). Ainsi, la définition proposée dans Wikipédia (https://fr.wikipedia.org/wiki/Technologies_de_l%27information_et_de_la_communication_pour_l%27enseignement, consultée le 03/01/2016) envisage, tout comme les auteurs précités, les TICE comme un regroupement d'outils (numériques) conçus et utilisés à des fins d'enseignement-apprentissage : *"Les TICE regroupent un ensemble d'outils conçus et utilisés pour produire, traiter, entreposer, échanger, classer, retrouver et lire des documents numériques à des fins d'enseignement et d'apprentissage."* Nous pensons que ces définitions des TIC(E) limite[nt] à l'excès les frontières d'un champ qui, tout comme la technologie de l'éducation, peut certes concerner (l'usage, la conception etc.) d'outils (à des fins d'enseignement-apprentissage) mais également les démarches, approches, procédés et technique d'enseignement-apprentissage (cf. les sens de technologie dans "technologie de l'éducation", "technologie en éducation" ou "technologies éducatives")... adoptés, mis en œuvre, développés, observés... **En définitive quelles différences peut-on établir entre la "technologie de l'éducation"] et les TICE ?** Dans une tentative de clarification, il nous semble pertinent d'envisager les TICE comme un sous-ensemble de la technologie de l'éducation. En cela, nous considérerons les TICE comme un domaine de la technologie de l'éducation consacré à la recherche et aux applications pédagogiques qui se rapportent spécifiquement aux démarches, aux approches, aux méthodes, aux procédés et aux techniques d'enseignement-apprentissage (*cf.* sens prêté à la "technologie de l'éducation") qui se rapportent aux actions pédagogiques intégrant l'usage des outils numériques (*i.e.* reposant sur l'utilisation de l'informatique). » Source [en ligne] : http://www.edu-tice.org/approche-th%C3%A9orique/technologie-de-l-%C3%A9ducation-et-tice/ , consultée le 03/01/2016. Sur la page d'accueil, il est précisé que « ce site est consacré à la technologie de l'éducation et à l'usage de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE). Il est destiné à rassembler, collecter et mettre à la disposition du lecteur un ensemble structuré d'informations sur ce domaine de recherche et de formation. » Jean-Jacques QUINTIN, Université Lumière Lyon 2, page disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.edu-tice.org/ , consultée le 03/01/2016.

3.10.3.6. Résultats de l'activité de production et de vente d'ouvrages en 2014

ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Né en 1937, le Groupe SM n'a cessé depuis lors de travailler à devenir un acteur de rang mondial dans l'éducation et la culture, un leader et une référence dans le domaine des solutions expertes aux questions qui se posent en éducation. Ces solutions sont associées à des propositions culturelles dans le domaine de la littérature de qualité pour les enfants et pour les jeunes, et dans celui de l'édition religieuse catholique. À cet effet, nous offrons les moyens, les ressources et les supports les plus adaptés à chaque moment.

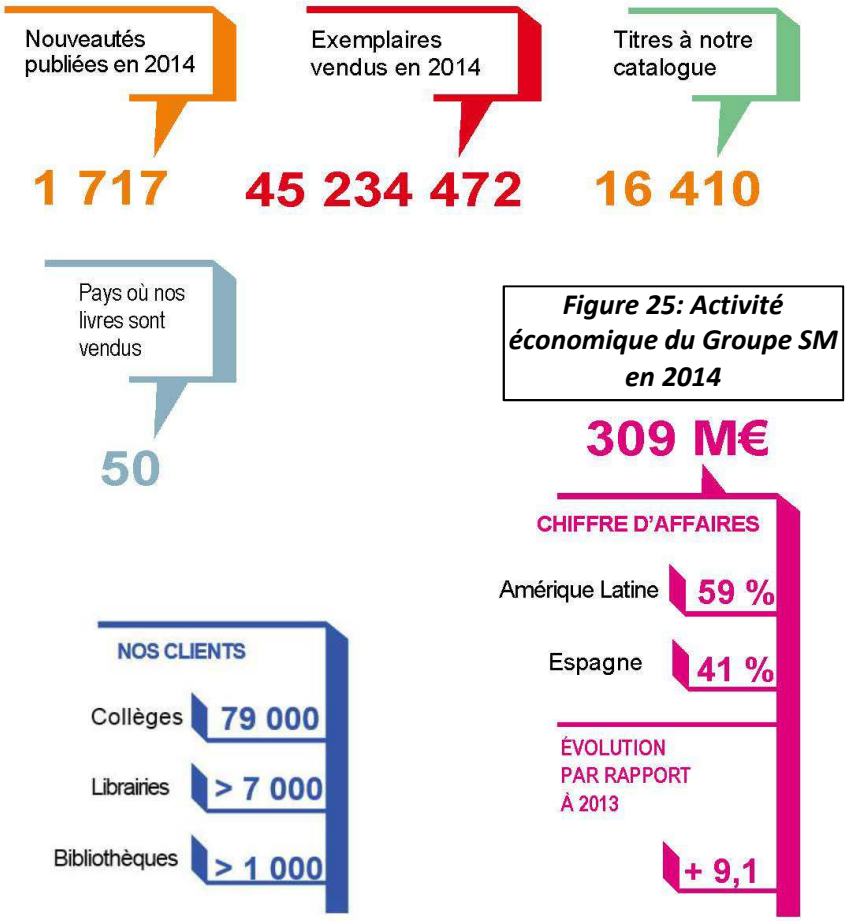


Figure 25: Activité économique du Groupe SM en 2014

3.10.3.7. Quelques chiffres supplémentaires (2013)[22]

Formation

Le Groupe SM organisé plus de 26 000 activités par an, à destination des enseignants et environ 1 500 évènements pour la promotion de la lecture.

Présence sur l'Internet

Le Groupe SM compte plus de 100 sites Web actifs avec, au total, quelque 20 millions de pages visitées. On dénombre plus de 25 blogs et plus de 75 profils sur les réseaux sociaux comme Facebook, YouTube, Twitter et Tuenti.

[22] Nous ne disposons pas de ces indicateurs pour 2014 mais, compte-tenu de l'accroissement d'activité de plus de 9 % entre 2013 et 2014, nous pouvons penser qu'ils sont au moins égaux et probablement supérieurs à ceux de 2013.

3.10.3.8. Un volet social à l'impact immense : la Fondation SM

FONDATION SM

Engagement social

La Fondation SM, à partir des fonds qui proviennent exclusivement des bénéfices de la maison d'édition, a investi en 2014 un total de 2 176 545 euros dans la mise en œuvre d'activités à destination des enfants, des jeunes et des enseignants.

En 1977 les religieux de la Société de Marie (Marianistes) d'Espagne ont créé la Fondation SM, en faisant apport, à titre de dotation initiale, l'entreprise « *Ediciones SM*[1] ». Cet acte désintéressé et généreux était posé dans le but de partager le fruit de son activité économique avec la société civile.

Depuis cette date, et conformément à son objectif de concrétiser son engagement et sa générosité par des retombées directes envers la société civile, la Fondation SM accomplit sa mission au moyen d'actions prêtant une attention spéciale aux nouvelles questions et aux nouveaux défis auxquels l'éducation et la culture se trouvent affrontées ainsi qu'aux besoins des secteurs les plus défavorisés de la société.

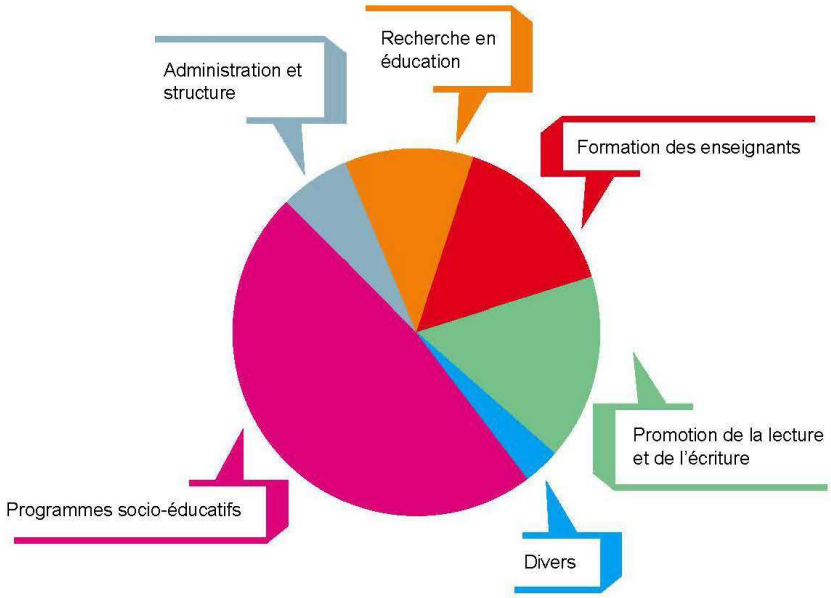
Elle concentre son action dans quatre domaines :

- La recherche en éducation
- La formation des professeurs et la promotion du métier d'enseignant
- L'incitation à la lecture et à l'écriture
- L'attention portée aux enfants et aux jeunes en situation de précarité sociale ou économique.

De la sorte, les bénéficiaires de l'activité de la Fondation SM sont les enfants, les jeunes, les enseignants, les acteurs de l'orientation, les éducateurs, les documentalistes, les étudiants qui se forment pour le professorat et les étudiants en Sciences de l'Éducation, les équipes de direction des établissements scolaires, les organismes qui se consacrent à l'éducation et aussi les familles.

Note (1) : « Éditions SM »

Figure 26: Répartition des charges du Groupe SM en 2014



Postes	Charges 2014
1. Recherche en éducation	432 084
2. Formation des enseignants	617 661
3. Promotion de la lecture et de l'écriture	316 517
4. Programmes socio-éducatifs	620 963
5. Administration et structure	137 699
6. Divers	51 621
Total	**2 176 545**

(en €)

Figure 27: Domaines d'activités et actions du Groupe SM en 2014

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Enseignants ayant suivi des activités de formation et de qualification

80 000

Recherche en éducation

Promotion et soutien envers la recherche dans le champ de l'éducation en Espagne et en Amérique Latine, dans le but de mettre en lumière la réalité éducative des différents pays et d'offrir à la société civile un cadre de référence pour la tâche éducative.

Dans certains cas, la recherche naît de la proposition d'un établissement et, dans d'autres cas, la Fondation SM met en place des partenariats avec d'autres acteurs du monde éducatif.

Dans tous les cas les études réalisées font l'objet de publications au service de la communauté des acteurs de l'éducation.

Enfants et jeunes ayant bénéficié d'activités de promotion de la lecture et de l'écriture

200 000

Formation des enseignants

Mise en place, chaque année, de programmes de formation à destination des professeurs qui enseignent aux différents niveaux. L'intention est de créer des espaces de réflexion pédagogique, d'accroître le bonheur du métier d'enseignant et de renouveler la motivation de ceux qui sont actuellement engagés dans une tâche si importante.

Pour la Fondation SM, les enseignants, tout comme les familles, sont les agents fondamentaux du processus éducatif. Elle leur attribue donc une part importante de son budget et de ses efforts.

Promotion de la lecture et de l'écriture

La Fondation SM est engagée, depuis son origine, dans la promotion de la lecture et de l'écriture chez les enfants et les jeunes.

Dans le but de transmettre, par une littérature de qualité, les valeurs humaines et sociales qui permettent la construction d'un monde plus digne, la Fondation SM met en œuvre une série de programmes destinés principalement à la formation des enseignants, des parents, des documentalistes et des autres personnes qui interviennent dans l'éducation. De la même manière, la Fondation est développe des programmes d'études et de recherche afin de les mettre à disposition de l'ensemble de la communauté de l'éducation.

En outre, elle organise des remises de prix littéraires et de prix d'illustrations et récompense également certaines expériences de lecture ; cela stimule la création littéraire et artistique et constitue une incitation à la lecture et à l'écriture en classe.

Bénéficiaires de programmes socio-éducatifs

50 000

Programmes socio-éducatifs

Mise en place, chaque année, de programmes éducatifs et de promotion sociale qui permettent de subventionner (à fonds perdus) certains projets de développement social et culturel en Espagne et en Amérique Latine.

L'objectif de ces programmes est de renforcer l'action éducative en faveur des lieux de pauvretés et des situations d'exclusion sociale, en facilitant l'accès à un plus fort niveau d'intégration, de participation et d'autonomie sur le plan social.

Les champs d'intervention préférentiels concernent deux tranches précises de la population : les enfants et les jeunes.



3.11. Les grands traits de l'éducation marianiste

3.11.1. L'éducation marianiste : une tradition avérée et le dynamisme d'un projet

Si nous reprenons, en titre, la dénomination générale de la collection dont nous livrons ici le quatrième volume, c'est, d'une part pour que le lecteur n'oublie pas que chacun des ouvrages ne prend tout son sens que comme élément de l'ensemble de la collection et, d'autre part pour, une fois de plus, faire une halte et regarder où nous en sommes du chemin parcouru. C'est une équipe – et une équipe internationale – qui a pensé l'écriture de ce « *corpus* » de sept volumes – sept pour le moment – ensemble volontairement ouvert sur l'avenir, comme il est indiqué dans le volume introductif[23]. Cette équipe répondait aux souhaits des Chapitres généraux et travaillait, nous l'avons dit, sous l'impulsion de José Maria Alvira, sm, alors Assistant général d'Éducation. L'idée, bien sûr, était de reprendre le document des Caractéristiques de l'Éducation Marianiste, qui fut un jalon important sur la route de l'expression et de la mise en œuvre de notre charisme éducatif et qui garde toute sa pertinence. En même temps, nous ne souhaitions pas écrire un « Les Caractéristiques II », comme s'il s'agissait d'une série que l'on pouvait simplement reprendre et réviser. Nous avons, résolument, souhaité exprimer tout le dynamisme d'un charisme qui, comme tout charisme, puise à la fois dans la *tradition*, vue comme une *transmission*[24], et dans une *invention*[25] de nouvelles

[23] José María ARNAIZ, sm, Thomas FRENCH, sm, Charles-Henri MOULIN, sm, José María ALVIRA, sm, *L'éducation Marianiste, tradition et projet*, Grupo editorial SM*, s.d.,* volume 0.

[24] Le latin *tradere,* dont la forme *traditus,* a donné le mot tradition, signifie transmettre, de la main à la main.

[25] *Invenio*, en latin, signifie découvrir.

formes de son expression ainsi que comme une *action* ou un *agir.* C'est ce qui motive les retouches que nous avons apportées au titre de la collection pour en faire ici le titre de notre paragraphe : « une tradition **avérée** et le **dynamisme** d'un projet ».

Une tradition *avérée,* car, nous pouvons à présent assurer qu'elle repose sur des bases solides, ce n'est pas une lubie, ni une utopie au sens faible du mot, c'est-à-dire un vague rêve que l'on atteindra jamais…

Une tradition *avérée* car, si l'on parle d'elle comme d'une utopie, c'est au sens fort du mot, c'est-à-dire au sens d'un idéal qui, s'il n'est pas atteignable, n'en demeure pas moins une visée. Cette visée attire et met en route, donnant une dimension opératoire aux actes posés pour l'atteindre, par le fait même qu'ils sont posés en réponse à son indicible appel[26]. André Gide écrit, en effet :

> « Comme si tout grand progrès de l'humanité n'était pas dû à de l'utopie réalisée ! Comme si la réalité de demain ne devait pas être faite de l'utopie d'hier et d'aujourd'hui (…) ».[27]

Il nous semble trouver là une belle formulation de ce que nous cherchions à exprimer ! Nous pourrions peut-être oser dire que le

---

[26] Bien que l'on parle parfois des *utopies* comme étant nécessaires à la vie et à la construction, sinon son sens, au moins du lien social là où elle est vécue, il est difficile de trouver, dans les dictionnaires (au moins dans ceux que nous avons consultés !), une définition positive de l'*utopie.* Ainsi, *Le Grand Robert de la langue française* (version numérique), fournit quatre définitions, toutes plutôt « négatives » : 1) (avec majuscule) : Pays imaginaire où un gouvernement idéal règne sur un peuple heureux. ; 2) Plan d'un gouvernement imaginaire, à l'exemple de la République de Platon ; 3) Idéal, vue politique ou sociale qui ne tient pas compte de la réalité. 4) Conception ou projet qui paraît irréalisable. Cependant, le même dictionnaire fournit, en exemple, la citation d'André Gide qui révèle l'aspect finalement positif des *utopies.*

[27] Gide, les Nouvelles Nourritures, III, III, cité par *Le Grand Robert* de la langue française, entrée « utopie », déf. 3, cit° 3., (édition numérique, consultée le 18/12/2015).

charisme éducatif marianiste, considéré comme « tradition et projet », est plus proche d'une *eutopie*[28] que d'une *utopie.* Écoutons, à sujet, ce que dit Michaël Edwards, qui ne voit pas, quant à lui, la fécondité de l'*utopie*, mais bien plus celle de l'*eutopie*. Dans un article paru dans la revue *Études,* en 2008, intitulé « L'eutopie, la littérature et l'espoir du lieu »[29] – s'exprimant dans un contexte fort loin de notre propos, il est vrai, puisqu'il traite de littérature – dans le paragraphe sur « Le bon usage de la fiction », il nous livre cependant une pensée qui, croyons-nous, n'est pas dénuée de pertinence pour notre itinéraire. Elle nous permettra, au passage, de méditer sur la différence entre *ce que nous croyons être* le charisme marianiste et *ce qu'il est réellement* ou, si l'on préfère, entre *nos représentations du charisme* et ce que nous en disent *les faits.* Lisons plutôt :

> « *Le bon usage de la fiction*[30]
>
> […]
>
> On dit que l'enfant parmi ses jouets vit dans son monde, mais le danger qui menace l'adulte est de vivre dans un monde refait par l'imagination selon ses propres intérêts, dans un nulle part qu'il promène avec lui. Le danger est peut-être plus grand chez ceux dont l'imagination est forte ; toutes les formes d'art risquent de nous y entrainer. Seul le toucher du réel, une sorte de grâce des faits, peut nous venir en aide.
>
> Je citerai l'autre[31] passage (*Proverbes*, 29,18) également dans la traduction anglaise de 1611, puisqu'il a pris chez nous valeur

---

[28] Du grec *eu,* bon et *topos,* lieu. Littéralement, un « lieu bon », alors qu'une *utopie* serait un « non-lieu ».

[29] Michaël Edwards, « L'Eutopie. La littérature et l'espoir du lieu », Études 2008/1 (Tome 408), pp. 69-79. Article disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.cairn.info/revue-etudes-2008-1-page-69.htm (consulté le 18/12/2015).

[30] Michaël Edwards, « L'Eutopie… » *op. cit.* p. 76. Il s'agit du titre du paragraphe.

[31] Edwards a cité précédemment un texte du livre d'*Ezéchiel* (8,12), dans une version de la Bible anglaise de 1611, pour parler de l'*imagerie* intérieure. Et, dit

(précisément) de proverbe : *Where there is no vision, the people perish* (« La où il n'y a pas de vision, le peuple périt »). Encore une fois, d'autres traductions sont possibles, mais le mot hébreu, en signifiant *vision*, *rêve*, *révélation*, *oracle*, parle bien de la nécessité de quelque chose d'autre que l'être-là du monde, d'une manière de le *voir*, de le comprendre en profondeur, d'en saisir la vérité, d'en envisager l'avenir. La différence entre les deux auteurs[32] n'est pas que le second refuse les images. Lui aussi sait que nous vivons dans notre représentation du monde, mais à la place d'images qui viennent de la volonté de l'individu et qui existent pour elles-mêmes, il célèbre les images qui naissent du réel et qui, en vivifiant l'être qui les pense et qui les vit, l'ouvrent à ce qui le dépasse. Il continue, du reste, en disant : « qui garde la loi est heureux », comme pour suggérer la parenté entre celui qui a une vision des choses vraie et porteuse d'avenir et celui qui reconnait la loi du réel et qui s'y soumet.

L'ici est toujours, pour notre bien, une fiction en partie humaine. Sa fin est de devenir, non pas une utopie (qui n'est que le rêve d'un lieu idéal dont l'inexistence est indiquée par la forme même du mot, *ou-topos*, qui signifie *non-lieu*), mais une *eutopie*, un lieu bon qui commence à trouver son bien-être en étant changé en lui-même. Milton[33] imagine l'eutopie qui, pour lui, a réellement existé, l'Éden qui est perdu ; Rousseau a une vision très brève de l'eutopie possible dans un monde déchu et en attente. Nous tous, je suppose, avons aperçu l'eutopie, à certains moments ou un être, un paysage, une rue, un objet, une lumière parait soudain étrange, et l'art existe, j'en suis convaincu, pour sonder l'eutopie et pour nous en rendre conscients ».[34]

Edwards : « L'homme se retire dans la chambre de ses images, dans les représentations qu'il se fait du réel et qui remplissent sa conscience, en vue de se mouvoir exclusivement dans ce lieu qui n'est qu'à lui et dans une obscurité qui le protège de l'irruption du dehors. » (M. Edwards, *op. cit.* p. 77)

[32] L'auteur du Livre d'Ezéchiel et l'auteur du Livre des Proverbes, *cf.* note précédente.

[33] Se référer à l'article cité. Bien qu'il eût été trop long d'expliquer ce que dit Edwards sur Milton et sur Rousseau, nous avons maintenu cette phrase pour en arriver à la suivante, que nous pensions importante pour notre propos.

[34] Michaël Edwards, « L'Eutopie… » *op. cit.* pp. 77-78.

Entre *utopie* et *eutopie*, entre *représentations personnelles* et *réalité des faits*, le charisme éducatif marianiste n'en constitue pas moins, disions-nous, une tradition *avérée* et le *dynamisme* d'un projet.

- Une tradition *avérée,* nous allons le constater en parcourant – bien trop rapidement pour la qualité de cette œuvre majeure – l'ouvrage *Pédagogie marianiste,* du Père Paul Joseph Hoffer[35]. Cet ouvrage, qui se lit facilement et avec enthousiasme, est loin d'être dépassé, malgré l'aspect obsolète de certaines tournures et, surtout, de certaines pratiques éducatives. Il reste, en son fond d'actualité, et il exprime remarquablement à la fois la nature de l'éducation marianiste et sa mise en pratique – à l'époque de sa rédaction, tout au moins, pour ce qui concerne la pratique. Nous en livrerons quelques extraits ainsi que les grands titres, pris dans la table des matières, afin de faire percevoir au lecteur la vision d'ensemble, et pourtant irriguant l'action jusque dans les détails, que donne une bonne appropriation de ce qu'à l'époque il était d'usage d'appeler la *pédagogie marianiste*[36].

[35] Paul Joseph HOFFER, Supérieur général des Marianistes, *Pédagogie Marianiste,* Centre de Documentation Scolaire, Paris, 1957, 526 p. (L'avant-propos signé par l'auteur date l'ouvrage du 20 octobre 1956, mais la toute dernière note de l'auteur indique : 10 avril 1950.)

[36] Nous sommes d'avis – et nous militons en ce sens – que l'expression *pédagogie marianiste* devrait le plus souvent disparaître aujourd'hui, au profit de celle d'*éducation marianiste*. Le terme de *pédagogie* nous semble devoir désigner davantage les aspects professionnels et techniques de l'art d'enseigner, se rapprochant en cela du terme, encore plus technique et plus spécifique de chaque discipline enseignée, de *didactique.* Nous le pensons en particulier à la lumière des travaux contemporains des Sciences de l'Éducation et avec l'accès de la plupart des enseignants à une formation pédagogique et didactique (nous parlons pour la France, mais nous pensons que cela est vrai ailleurs). Le terme

- Le *dynamisme* d'un projet, nous en voulons pour preuve les pages qui précèdent, au long desquelles nous avons tenté de montrer la force, l'enthousiasme, la cohérence interne et le rayonnement, d'un charisme considéré comme la réponse d'un homme et de ses compagnons aux appels de Dieu et aux signes des temps. Nous avons voulu montrer leur engagement ; repérer les options théologiques et spirituelles qui, héritées, pour une part, de leur époque, librement construites dans une alliance entre la force de l'Esprit Saint et la réponse singulière des personnes, pour une autre part, ont fait naître et se déployer dans le temps et dans l'espace ce style éducatif que nous appelons avec joie – et non sans une légitime fierté ! – *éducation marianiste.* Nous avons montré, aussi, comment cette *façon d'éduquer,* issue de la pensée et de la vie selon le Mystère de l'Incarnation,

---

éducation (comme ses dérivés *éducateur, éducatif*) nous semble concerner les enseignants, mais aussi les surveillants (que l'on tend, avec raison, à nommer en France *éducateurs*) et, finalement, tout adulte de la communauté éducative, ainsi que tout parent. La *pédagogie* serait plutôt l'art d'enseigner alors que l'*éducation* est l'art d'accompagner la croissance de l'autre. Nous parlons, chez les Marianistes, davantage d'*éducation de la foi* que de pédagogie de la foi. Il devrait en être de même dans le domaine scolaire ou *éducatif* (précisément !) en général. Nous ne pensons pas que les marianistes aient développé des compétences approfondies en pédagogie *sensu stricto*. Nous sommes en revanche convaincu qu'ils disposent d'une solide tradition et d'une grande compétence – et bientôt d'un *corpus* écrit et disponible – dans le domaine de l'*éducation*. Cela n'enlève rien à la valeur de l'ouvrage que nous présentons ici, ni de son titre, parce que, en particulier en 1950, les mots n'avaient probablement pas le même sens. Je milite donc pour que, mis à part les usages volontaires du terme *pédagogie* – volontaires parce qu'on souhaite parler des modalités d'un enseignement, de la manière de transmettre une connaissance, ou encore de l'établissement des conditions de possibilité d'une appropriation et d'une construction des savoirs chez celui qui bénéficie de notre action – mis à part ces usages donc, nous remplacions, dans les propos contemporains, le mot *pédagogie* par celui d'*éducation…* tout particulièrement dans l'expression *Éducation marianiste* !

s'incarne à son tour en de nombreux lieux du monde. Avec José Maria Alvira, enfin, nous avons contemplé les réussites et les promesses et nous avons mesuré les enjeux, pointé les difficultés, posé les questions d'avenir et pris la mesure de difficultés qui pourraient constituer des risques sérieux. Il nous faut, aussi, pour mesurer le *dynamisme* **actuel et réel** du projet, non seulement considérer son ouverture à de nouveaux territoires (nous l'avons fait) ; non seulement, encore, évaluer sa capacité à dépasser les obstacles qui sont rencontrés en leur sein (J. M. Alvira nous a aidé à voir ces obstacles et a proposé des solutions, mais il nous semble nécessaire que cette question soit approfondie) ; mais, enfin, il nous faut aussi repérer les difficultés que nos faiblesses et la réalité du contexte font naître dans l'*incarnation pratique*[37] du charisme éducatif marianiste, et ce dans les lieux d'implantation ancienne de la Société de Marie… Et les repérer doit nous conduire à leur trouver des solutions. Sans prétendre traiter ce dernier point de manière exhaustive, nous nous pencherons bientôt sur lui pour nous efforcer de l'affronter avec courage et espérance.

Mais, auparavant, il nous faut honorer notre promesse d'une rapide « visite guidée » de l'ouvrage *Pédagogie marianiste.* En voici tout d'abord l'avant-propos (*in extenso*), qui nous fait entrevoir la teneur du livre, l'impressionnant travail qu'a réalisé l'auteur – alors Supérieur général ! – et qui nous laisse goûter la beauté d'un style que nous ne rencontrons plus beaucoup de nos jours !

« Avant – propos

[37] L'expression est de nous.

Depuis plus d'un siècle la Société de Marie se voue à l'éducation chrétienne de la jeunesse. Le moment n'est-il pas venu pour elle de se recueillir pour examiner son activité, afin de mieux réaliser encore la mission que la Sainte Vierge confia à son Fondateur, le Père Chaminade ? Une Congrégation religieuse, en effet, perdrait vite sa raison d'être, si elle oubliait ou méconnaissait l'esprit de ses origines et de ses traditions, qui lui permet précisément d'apporter sa contribution personnelle à l'Apostolat universel de l'Église.

Au cours du demi-siècle écoulé, la Société de Marie a fait un effort considérable pour rendre accessible à tous les religieux l'Esprit de sa Fondation. Elle doit préciser à présent les traits caractéristiques de son orientation pédagogique, au moyen des écrits et surtout de l'expérience de ses membres qui se vouèrent à l'éducation chrétienne aux divers degrés scolaires.

Un pareil dessein est aussi justifié en pédagogie qu'en spiritualité. Sans doute, l'action éducative, sous peine d'être stérile, doit s'adapter sans relâche à l'évolution des temps, progresser avec l'état social et profiter des découvertes scientifiques dans le domaine de la psychologie et de la pédagogie. Cependant, quelque changeantes que soient les conditions avec lesquelles l'éducateur doit compter, elles ne modifient que les qualités et les défauts accidentels des hommes ; le fond de l'âme est stable, et les enfants du 20ème siècle portent dans leurs prédispositions natives les mêmes germes de vérité et d'erreur, de bien et de mal que leurs prédécesseurs.

Il est donc possible de s'élever au-dessus des contingences de temps et de lieux pour abstraire les traits essentiels de l'éducation chrétienne. Aussi nous sommes-nous efforcé de dégager de la littérature pédagogique marianiste les principes objectifs et permanents, de développer une philosophie et une théologie homogènes de notre tâche d'éducateurs catholiques et de caractériser l'esprit dans lequel nous devons remplir notre mission pédagogique. Plus soucieux de fournir aux religieux des sujets de réflexion que des recettes directement applicables, nous n'avons pas insisté sur des techniques parfois temporaires et de portée limitée, préférant mettre en lumière les grandes fins et les moyens plus généraux qui importent toujours à tous les éducateurs. Il serait, en

effet, aussi vain que dangereux d'indiquer des recettes toutes faites, car elles sont inutiles aux bons éducateurs et les maîtres médiocres les appliqueraient le plus souvent à contre sens.

Cependant, nous avons également pensé à l'avenir ; nous sommes restés en contact avec les grands courants modernes et utilisons largement les expériences de la pédagogie contemporaine, pour intégrer à notre synthèse ses éléments authentiquement valables et en éliminer au besoin tout venin naturaliste.

Nous ne sous-estimons pas la préparation professionnelle et technique de la jeunesse ; mais nous nous sommes attachés principalement à la formation de l'homme et du chrétien en chacun des élèves dont Dieu nous a confié le développement et l'épanouissement. C'est l'aspect le plus souvent négligé par des maîtres presque uniquement préoccupés de doter les adolescents des connaissances qui les mettent en mesure d'affronter les jurys d'examen et de réussir dans une carrière. Nous avons eu également à cœur de montrer à quel point tout effort de formation humaine intégrale assure au jeune chrétien les conditions naturelles, grâce auxquelles la vie de la grâce peut agir plus librement et plus parfaitement.

Pour des raisons pratiques, nous avons conservé dans notre plan de travail l'antique distinction des facultés de l'âme : nous ne méconnaissons pas pour autant les raisons qui ont amené la psychologie contemporaine à insister fortement sur l'unité foncière des phénomènes psychiques.

Quelques lecteurs s'étonneront peut-être de ne point trouver en ce livre le chapitre classique sur la formation de la sensibilité. En fait, la purification de l'affectivité est plutôt une résultante de l'éducation de l'intelligence, de la volonté, du sens social et religieux. Aussi bien les développements ordinairement réservés à la formation de la sensibilité se trouvent-ils répartis dans les chapitres consacrés à cette éducation.

Le dépouillement de l'abondante littérature pédagogique marianiste a été pour nous un sujet de surprise et d'admiration, et nous souhaitons que tous les religieux, les jeunes surtout qui sont les héritiers de la pensée et de l'expérience de nos Anciens, y puisent de légitimes motifs de fierté et de confiance, ainsi que de nombreux

exemples à imiter. Comme tous les auteurs cités sont marianistes, il nous a paru inutile de faire suivre leur nom des initiales marianistes (S.M.), et si nous avons cité parfois de tout jeunes auteurs d'articles, c'est moins pour nous couvrir de leur autorité que pour les présenter comme témoins de la tradition.

Le présent travail est tributaire de plusieurs études antérieures sur la pédagogie marianiste. Ces études, généralement succinctes et restées manuscrites, méritent notre reconnaissance pour nous avoir déblayé le terrain et facilité notre tâche finale de synthèse[38].

Puisse ce travail entrepris par obéissance, aider nos religieux à réaliser plus efficacement notre belle vocation d'éducateurs chrétiens au service de la Très Sainte Vierge. »[39]

Nous constatons que les objectifs de l'équipe de travail sur la présente collection « l'Éducation Marianiste, *tradition et projet* » ne sont pas très éloignés de ceux qu'avaient P. J. Hoffer en réalisant cette œuvre. Comme annoncé, notre « visite » de cet ouvrage impressionnant se fera, malheureusement, à grandes enjambées. Il nous semble utile et, pour autant, pas trop fastidieux pour le lecteur, de reproduire ici l'intégralité de la table des matières détaillée. Nous le faisons sous la forme d'un « *facsimile* » de celle-ci[40] (voir pages suivantes).

[38] *« Citons en particulier les thèses présentées par MM. F. Barth (1949, en Autriche), G. Angeli (1948, en Italie) et J. Panzer (1954, en Amérique). Signalons aussi deux essais historiques, l'un manuscrit du P. L. Hörbst (sur l'oeuvre marianiste en Autriche, 1955), l'autre imprimé, dû au P. Ed. BAUMEISTER (Secundary education of the Society of Mary in America, 1940). ».* [Note de l'auteur, note 1 p.9)

[39] Paul Joseph HOFFER, *Pédagogie Marianiste, op. cit.* pp. 7-9.

[40] Nous avons seulement corrigé les coquilles dues à la numérisation, mais nous avons laissé une typographie aussi proche que possible de l'original, en particulier pour ce qui concerne les majuscules et les accents.

Figure 28 : **Facsimile** *de la table des matières*

de l'ouvrage "Éducation Marianiste" de P. J. Hoffer, sm

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE
AUX SOURCES DE NOTRE VOCATION D'EDUCATEURS

INTRODUCTION
LA FONDATION DE LA SOCIETE DE MARIE
ET DE L'INSTITUT DES FILLES DE MARIE

CHAPITRE PREMIER
A LA RECHERCHE D'UNE FORMULE D'APOSTOLAT

I Spécialisation ou universalité ? 25
II Un précédent chez les Filles de Marie 29
III Nos premiers pas dans l'enseignement 31
IV La formule définitive 35
V La constance de la Tradition 37

CHAPITRE DEUXIEME
LA SOCIETE DE MARIE
ABORDE LES DIVERS DEGRES D'ENSEIGNEMENT

I L'enseignement primaire 41
II L'enseignement secondaire 66
III L'enseignement spécial et professionnel 71
IV Les écoles normales 77

CHAPITRE TROISIEME
LE CLIMAT SPIRITUEL PROPRE AUX ECOLES MARIANISTES

I L'esprit de famille 86
II Le respect de la personne de l'enfant 100
III Sagesse dans l'adaptation 112

DEUXIEME PARTIE

LA PEDAGOGIE MARIANISTE EN ACTION

CHAPITRE PRELIMINAIRE

LA PHILOSOPHIE DE L'EDUCATION CHRETIENNE ET MARIANISTE

I But de l'éducation en général : aider l'enfant à devenir homme 123
- a) Rôle de la philosophie en pédagogie 123
- b) Rôle de l'observation 124
- c) Rôle de l'expérimentation 125
- d) L'école nouvelle et la pédagogie scientifique 126

II Fin de l'école chrétienne : Former d'autres Christs 134
- a) Epanouir la vie divine dans le chrétien 135
- b) Former des chrétiens intégralement hommes 137
- c) Préparer des apôtres et des témoins du Christ 141
- d) Former des citoyens qui soient le sel de la terre 143
- e) Préparer les jeunes chrétiens à leur vie de demain 144

III Les éducateurs : agents extérieurs de l'éducation 146
- a) Ministres et coopérateurs de Jésus Christ 147
- b) Serviteurs et auxiliaires de Marie 148

IV Appendice I : Naturalisme et surnaturalisme pédagogique.. 151

V Appendice II : Psychologie de l'enfant et de l'adolescent ... 154

CHAPITRE PREMIER

LA FORMATION PHYSIQUE

I Les fins de la formation physique 169
II L'hygiène scolaire 171
III La culture physique et la gymnastique 179
IV Les jeux 181
V Les sports 183

CHAPITRE DEUXIEME

LA FORMATION INTELLECTUELLE

1 - **LES FINS DE LA FORMATION INTELLECTUELLE**

1) Comprendre la création 189
   a. l'assouplissement de l'intelligence 190
      1 La formation de l'esprit par les diverses disciplines scolaires 193
      2 Le dosage des matières du programme 198
   b. l'acquisition des connaissances 200
      1 Importance d'avoir des idées belles et variées ... 202
      2 Importance plus grande encore des idées vraies. 203
      3 Par la répartition des matières 204
      4 Par le choix des textes 206
   c. l'art de l'expression 208
2) Transformer et améliorer la création : la formation professionnelle 211
3) Appendice I : Culture et connaissance 114
4) Appendice II : Les humanités classiques 117
   a. Valeur de formation 118
   b. Déficiences passées 219
   c. Avenir 220
5) Appendice III : Les humanités scientifiques et techniques 222

2 – CONDITIONS DE LA FORMATION INTELLECTUELLE

1) La vie intellectuelle est un acte vital 225
2) Pas de progrès intellectuel sans effort d'attention 228
3) Pas d'effort d'attention sans intérêt 230
4) Pas d'intérêt sans effort préalable 231
5) Applications : Moyens de susciter l'intérêt et l'attention 236
   a. Les intérêts spontanés de l'enfant 237
   b. Le travail individualisé 240
   c. Le travail en équipes 241

d. L'art d'interroger 243
e. L'émulation 246
f. La valeur personnelle du maître 253

3 - L'OBSERVATION : DU CONCRET A L'ABSTRAIT
1) L'expérience, point de départ de nos connaissances 254
2) Matière de l'observation 257
3) Limites de l'observation 262

4 - LA FORMATION DE LA MEMOIRE
1) Les grands principes 265
a. L'attention 266
b. La répétition 267
c. Variétés de la mémoire 268
d. Transition de la mémoire mécanique à la mémoire logique 269
2) Application pratique : les leçons quotidiennes 270
a. Importance 270
b. Préparation 271
c. La récitation 273

5 – L'EXERCICE DE LA PENSEE PERSONNELLE
a. Le principe 274
b. La composition écrite 275
c. La critique cinématographique 279
d. La formation esthétique 281

6 – LA CONDUITE DE LA LECON
1) Les constantes de la leçon 284
a. Le respect 284
b. La méthodologie 284
c. L'adaptation aux capacités des élèves ... 284
d. La leçon doit constituer une unité didactique 285
e. L'échange entre maître et élèves 286
e. La connaissance habituelle des élèves 286

f. Le souci de la langue 287
2) L'organisation de la leçon 287
3) La préparation de la leçon 290

CHAPITRE TROISIEME
L'ÉDUCATION MORALE

I. Les fins de l'éducation morale 294

II. Les conditions de l'éducation morale 298
1. L'âge des élèves 298
2. Une atmosphère de sympathie et d'affection 209
3. La fermeté 303
4. La confiance 306
5. Le respect de la personnalité de l'enfant 309
a. Respect de sa spontanéité 309
b. Respect de sa naïveté 310
c. Respect de sa pudeur 311
d. Respect de sa volonté 312
6. L'âme qui atteint l'âme 313
7. Une atmosphère religieuse 314

III. Les éléments de la formation morale 315
1. La création d'automatismes 316
2. La formation d'habitudes humaines ou spirituelles..... 317
a. Le rôle des motifs 318
b. Présentation positive des motifs 320-
c. Le rôle de l'idéal..... 322
d. L'idéal personnifié..... 323
3. L'obéissance..... 324
a. Les principes..... 324
b. Indications pratiques..... 327
c. Obéissance et initiative ... .329
4. La discipline scolaire..... 332
a. Sa raison d'être..... 332

b. Le règlement scolaire. 336
c. Enfants sages et enfants difficiles 338
5. La surveillance 340
6. L'éducation de la chasteté.....347
7. Le sens chrétien du travail et du devoir d'état .352
a. Fournir des motifs rationnels et religieux. 353
b. Soutenir l'effort 354
8. La formation de la véracité 355

IV. Les sanctions 358
1. Les récompenses 358
2. Les punitions.....859

CHAPITRE QUATRIEME
LA FORMATION SOCIALE

I. Généralités 367
II. Attitudes sociales fausses 371
1. L'esprit grégaire 372
2. L'esprit égalitaire 377
III. Attitudes sociales authentiques 379
1. Avoir le sens des autres 379
2. Avoir le souci du bien commun 382
3. Réagir sainement devant les injustices sociales.... 389
a. Connaissance des principes 390
b. Contact avec les réalités sociales 392
4. Rendre la piété plus sociale 394
IV. Formation civique et politique 395
V. Formation patriotique et internationale 397

CHAPITRE CINQUIEME
LA FORMATION RELIGIEUSE

I. Les constantes de la formation religieuse..... 402
Atmosphère religieuse 403

Valeur personnelle des maîtres 404
Tout l'enseignement imprégné d'esprit chrétien 405
Foi dans le dynamisme de la grâce
et des sacrements. 407
II. Évolution religieuse de nos élèves.....408
1. Première phase : la foi imitative 409
2. Deuxième phase : la foi bouleversée 410
3. Troisième phase la foi personnalisée 412
III. L'instruction religieuse 414
1. Importance et but 414
2. La préparation des maîtres
et l'ambiance de la classe. 417
3. L'adaptation à l'évolution religieuse
des enfants 419
a. Première période : l'enfant 421
b. Deuxième période : l'adolescent 423
c. Troisième période : le jeune homme 425
4. Les programmes 428
IV. Formation à la vie chrétienne par l'action 432
1. Orienter l'âme des élèves vers Dieu 433
a. Culte de l'état de grâce
et des sacrements. 438
b. Exercice de la présence de Dieu 439
c. Le sens de la prière.....440
d. Une tendre dévotion à Marie 441

2. Soulever l'âme au-dessus de l'utilitaire,
du terre-à-terre 444
3. Mettre la religion dans la vie 446
4. Prendre conscience des responsabilités
apostoliques. 448
Conclusion La persévérance 454

TROISIEME PARTIE

LE MAITRE MARIANISTE

CHAPITRE PREMIER

FECONDITE DE LA VOCATION
DE RELIGIEUX EDUCATEUR

1. Grandeur de la mission d'éducateur chrétien 457
2. Beauté de la vocation de Religieux éducateurs 459

CHAPITRE DEUXIEME

LES VOEUX DE RELIGION ET L'ÉDUCATEUR

1. On éduque plus par ce que l'on est que par ce que l'on dit 462

2. L'apport de la vie religieuse à l'efficacité de l'éducateur 466

3. La spiritualité du Religieux éducateur 471

CHAPITRE TROISIEME

LES QUALITÉS HUMAINES D'UN BON MAITRE

1. Les aptitudes physiques 475

2. Les aptitudes intellectuelles 476
   1. L'ordre et la clarté 477
   2. La curiosité d'esprit et la culture générale. 477
   3. L'intuition psychologique 479
3. Les dispositions morales 480
   1. La maîtrise de soi 480
   2. Le sens de la justice 484
   3. L'optimisme et la jeunesse d'âme 486
4. Appendice : Portrait du mauvais maître 489

CHAPITRE QUATRIEME

LES QUALITES PROFESSIONNELLES

1. La compétence 491
   1. Compétence technique 492
   2. Compétence pédagogique 494
   3. Compétence psychologique 496

2. La conscience professionnelle. 500
   1. Le dévouement 500
   2. La compétence 501
   3. Le souci de la perfection..... 502
   4. L'intention surnaturelle 502

3. La volonté et la capacité de collaboration 503
   1. Collaboration avec la direction de l'école. 503
   2. Collaboration avec les autres maîtres.. 505
   3. Collaboration avec les parents 508
   4. Collaboration avec la paroisse 509

4. L'autorité 510

Conclusion générale 515

Appendice : Conseils au maître débutant 517

Index alphabétique..... 521

On mesure l'étendue, la structure et la solidité du propos ! Nous espérons avoir ainsi fait naître chez le lecteur le désir de lire et d'étudier ce livre ! En voici, pour terminer cette présentation infiniment trop succincte, la conclusion.

« Conclusion générale [de l'ouvrage « Pédagogie marianiste]

Arrivé au bout de ces pages, plus d'un jeune maître, mis en face de l'idéal pédagogique, se dira peut-être : « L'éducation est une tâche si délicate, les obstacles qu'on y rencontre à chaque pas sont si multiples, la qualité et les connaissances qu'elle exige sont si nombreuses et si variées, qu'il vaut mieux y renoncer dès l'abord, pour ne point risquer de gâcher par mon incompétence tant d'âmes d'enfants. » Ces scrupules sont fort louables, sans doute, et partent d'un cœur conscient des responsabilités qu'endosse un éducateur. Toutefois, que notre jeune Religieux se rassure à cette pensée que la fonction éducative s'apprend et se perfectionne chez l'homme de bonne volonté. L'éducation d'un enfant n'est d'ailleurs pas manquée parce qu'il n'a pas eu uniquement des maîtres parfaits. Les maîtres imparfaits ont aussi leur rôle à jouer, celui d'obstacle. Pour croître et mûrir, en effet, l'enfant a besoin de se buter contre des obstacles et même des injustices qui l'obligent à réagir, à se défendre parfois, à se réajuster souvent. Les malfaçons d'un maître peuvent donc être parfois plus salutaires qu'une conduite parfaitement conforme à la pédagogie. Que cette remarque ne l'incite pas, cependant, à prendre son parti de ses insuffisances. Même si tous les maîtres s'efforcent d'appliquer consciencieusement les principes de la pédagogie, ils commettront toujours assez d'erreurs pour contraindre l'enfant à réagir.

Quant à ceux que rebuteraient l'austérité et la monotonie de la tâche éducatrice, l'oubli de soi et le sens du devoir qu'elle réclame, qu'ils méditent ces lignes optimistes que M. Gaussens, entré très tard dans la carrière, écrivit, après plus de vingt ans d'enseignement, dans la Méthode (1841) dont il est en partie l'auteur :

« Quoi de plus délicieux pour un bon maître que de voir ces jeunes plantes dont la culture lui est confiée, croître, grandir et déjà même

porter des fruits excellents ! Quoi de plus doux que l'espoir de travailler efficacement à l'amour béni de la paix, de l'ordre et de la vertu ! Quoi de plus consolant enfin, que de s'immoler généreusement pour le bonheur des enfants à l'exemple de la prédilection du Sauveur pour cet âge et du grand sacrifice qu'il a accompli sur la croix pour tous les hommes ! »

Tous les Religieux, enfin, les jeunes prêts à entrer en lice, comme les vieux routiers dont le cœur est resté jeune en dépit des rides et des cheveux blancs, liront, non sans émotion, la péroraison du discours adressé par Pie XII à des maîtres chrétiens :

« Nous vous félicitons donc, vous, maîtres de l'enseignement catholique, dont la mission est bien lourde, dont la tâche semblerait parfois ingrate, si vous n'y étiez soutenus par votre idéal. Autrement, sans idéal, sans l'idéal le plus haut, qui donc aurait le courage, qui donc aurait le droit, de sacrifier – en apparence – les recherches et les créations d'une vie intellectuelle qu'il sent en lui riche et exubérante, les conquêtes brillantes d'une vie apostolique qui frémit en lui, avide de se dépenser au service de l'Église et des âmes... Qui aurait le courage, qui aurait le droit de sacrifier tout cela pour se consacrer sans répit et sans réserve à instruire les enfants des autres, à l'âge étourdi où le profit et le progrès n'apparaissent guère ou ne commencent à se laisser deviner qu'au moment de passer à la classe suivante ? Et de chacun on se demande : ***Quis, putas, puer iste erit ?*** (Luc 1/66)[41]. Si fréquentes sont les déceptions, si nombreux et si amers les déchets ! Mais, grâce à Dieu, tandis que votre poitrine s'épuise à parler, vos yeux à déchiffrer et corriger les devoirs, votre cœur monte vers Dieu, vers le Christ, à qui vous voulez donner ces enfants qu'il vous a confiés. Bon nombre vous devront, même s'ils vous oublient, la vigueur et la clarté de leur vie chrétienne, et la plupart des défaillants sentiront, à l'heure dernière, se réveiller les convictions et les sentiments de leur enfance. Le poète païen dit : ***Quo semel est imbuta recens, servabit odorem testa diu*** (Hor., Ep. 2 / 11/ 69)[42]. Mais comme cela est bien plus vrai de la jeunesse chrétienne[43] ! »[44]

---

[41] « Que sera donc cet enfant ? » [Note ajoutée par nous-même]

[42] « Une jeune tête ointe une seule fois, retiendra à jamais le parfum. » [Note de l'auteur].

[43] Le 10 avril 1950 [Note de l'auteur].

Nous ne résistons pas au plaisir de fournir également l'appendice qui suit cette conclusion générale. Elle est plaisante mais regorge de conseils très pertinents et encore tout-à-fait d'actualité. Les jeunes enseignants, quels qu'ils soient, gagneraient certainement à lire ou entendre une bonne partie des conseils, même pour la rentrée 2016 et les suivantes !

« Appendice : conseils aux maîtres débutants

Le premier contact avec les élèves est souvent décisif et la première impression faite par le maître risque de persister toute l'année. À la fin de la première semaine, un maître a généralement conquis son ascendant sur les élèves ou perdu son autorité. Un incident banal, le premier jour, peut entraîner des conséquences irréparables, si on manque d'à-propos. Il importe donc d'éviter tout faux pas et d'inspirer dès l'abord aux élèves le pressentiment qu'ils seront gouvernés et qu'avec le nouveau maître, il ne s'agit pas de plaisanter. Voici quelques conseils, peut-être minutieux, et apparemment simplistes, mais que le maître débutant a le plus grand intérêt à suivre.

1 - Avant l'arrivée des élèves

Examiner le local de la classe, essayer le fonctionnement des tableaux et des appareils, faire résonner sa propre voix. S'assurer qu'il y a assez de bancs et que le mobilier scolaire est en bon état.

Se procurer la liste des élèves, se renseigner sur les particularités administratives concernant chacun. Mais éviter de s'informer auprès de son prédécesseur sur le caractère et la valeur des élèves. Que

---

[44] Paul Joseph HOFFER, *Pédagogie Marianiste, op. cit.* pp. 515.-516.

chacun, en arrivant, ait la certitude que le passé est enterré et l'espoir de pouvoir faire peau neuve.

Avoir choisi un conseiller, soit le directeur, soit un Religieux expérimenté. À mesure qu'elles se présentent, lui faire part des difficultés, des incidents, de la manière d'y réagir, des punitions portées, etc.

Préparer avec la plus grande minutie l'ordre et les explications de la première journée de classe, afin de prévenir toute panne, toute erreur, tout incident.

2. - Le premier jour de classe

Être en classe avant les élèves. C'est au maître d'accueillir les élèves et non aux élèves de recevoir leur maître[45]. Tenir toute la vie à ce principe.

Laisser les élèves se placer comme ils l'entendent. Au bout de quelques jours, s'il y a lieu, opérer un reclassement. Placer en avant ceux dont l'ouïe et la vue sont déficientes, peut-être même ceux qu'il faut avoir à l'œil.

La première prière doit faire impression. Attendre un silence absolu, faire un signe de croix digne et recueilli. Choisir une prière bien connue des élèves, afin d'éviter tout désordre. Confier ses élèves et toute l'année scolaire à la Sainte Vierge. Il y a intérêt à annoncer cette intention aux élèves.

Lire attentivement et correctement la liste des élèves. À l'appel de son nom, chacun se lève (constater la réaction des élèves à l'appel de

[45] Nous nous souvenons parfaitement avoir entendu le père Vial, qui, pour notre premier jour d'enseignement, alors que jeune religieux, nous allions vivre notre première rentrée des classes, nous avoir prodigué d'excellents conseils très proches de ceux-ci, et peut-être inspirés par eux ! Nous l'entendons encore formuler cette phrase ! C'était, très probablement, fin août ou début septembre, et cela se passait, nous en sommes sûr, en 1989, à Sainte Marie Grand Lebrun. Bernard Vial était le Chef d'Établissement du Second Degré.

certains noms). Si les élèves ne peuvent les avoir autrement, lire et au besoin dicter et commenter le règlement et les horaires.

S'asseoir le moins possible à son bureau ; mais veiller, quand on se déplace, à ce que tous les élèves comprennent distinctement le maître et restent dans son champ de vision.

3 - Les premières semaines

Avoir une attitude naturelle qui indique la sûreté et la confiance : Éviter de rire, de dire des plaisanteries, de s'exhiber au jeu. Rester discret, voire un peu énigmatique ; le mystère impose crainte et respect[46].

Parler peu avec les élèves. Le silence fait croire à l'intelligence, même des sots. Éviter les conversations particulières et les confidences personnelles. Les élèves connaîtront bien assez tôt nos faiblesses.

Ne pas laisser passer une infraction sans réagir. ***Principiis obsta[47].*** Cependant, si possible, éviter de donner une punition dès la première semaine, avant de connaître un peu les élèves. Au début, les élèves sont, en général, bien disposés et dociles. Mais ils sondent le maître. La première fois qu'un élève se met en défaut, un regard sévère peut suffire ; la seconde fois, une remarque polie mais ferme s'impose ; la troisième fois, on peut faire une menace et il faut absolument exécuter cette menace si l'élève récidive. Ne pas avoir peur, pendant les premières semaines, de paraître très ferme. Un peu de crainte, pour commencer, est indispensable. Il sera toujours temps d'en venir à une attitude plus détendue.

Que dès le début, les élèves sachent à quoi s'en tenir. Qu'ils soient persuadés aux premiers contacts, qu'il faudra obéir et marcher droit ***avec celui-là***. Savoir ce que l'on veut et l'exiger avec constance. Politesse, mais fermeté.

---

[46] Sur ces points, et tout particulièrement en ce qui concerne « Éviter de rire, de dire des plaisanteries, de s'exhiber au jeu », nous sommes très loin d'avoir suivi ces conseil ! Il vrai que P. J. Hoffer parle des premières semaines. Gageons que nous avons été en accord avec lui dans nos premières semaines d'enseignement et que ce n'est que plus tard que nous avons laissé notre nature prompte à la plaisanterie reprendre le dessus !

[47] « Résister dans les débuts » ou « étouffer dans l'œuf » [Note ajoutée par nous]

Garder son calme et son sang-froid à l'occasion d'un incident imprévu, devant la velléité d'un élève de mettre le maître dans l'embarras ou à l'épreuve.

Éviter toute remarque dont l'effet serait douteux ou qui risque de ne pas être bien comprise.

Ne pas reprocher aux élèves d'être au-dessous du niveau normal de leur classe. Ne pas critiquer le maître de l'année précédente. Prendre les élèves au point où ils en sont et les faire progresser.

Ne pas comparer la classe actuelle à celle de l'année précédente, à l'avantage de celle-ci. Pareille comparaison serait non seulement décourageante, mais souvent injuste, car le maître garde le souvenir de la valeur de la classe précédente au terme de l'année. Or nous sommes au début de l'année.

Aller lentement au début, car venant des vacances, les élèves ont l'esprit encore engourdi. Si on commence avec eux une matière nouvelle, aller très lentement. S'assurer, avant de continuer, que les définitions de départ sont bien assimilées. Jamais de marches forcées, comme les débutants sont tentés de le faire. ***Chi va piano va sano***[48]***.***

Après un mois, peut-être seulement après deux ou trois mois, quand le maître est absolument sûr de son autorité (attention aux illusions, consulter), il peut détendre son attitude un peu compassée pour redevenir plus naturel. Mais toujours il doit rester digne, car toute familiarité déplacée énerve l'autorité et par conséquent, en dépit des apparences contraires, restreint les chances d'influence morale et religieuse. La mission du maître est trop haute pour qu'il lui soit permis de consentir à pareille diminution de son autorité. »[49]

3.11.2. Les grands traits de l'éducation marianiste selon Paul Joseph Hoffer.

[48] Proverbe complet : « *Chi va piano va sano, chi va sano va lontano* » (litt. : qui va doucement va de bonne manière ; qui va de bonne manière va loin). Ce proverbe italien correspond à peu de choses près au proverbe français : « qui veut aller loin ménage sa monture » [Note ajoutée par nous-même]

[49] Paul Joseph HOFFER, *Pédagogie Marianiste, op. cit.* pp. 517-519.

Quarante ans avant la publication du fascicule présentant les « Caractéristiques de l'Éducation Marianiste », dont on sait qu'elles sont au nombre de cinq[50], le père Hoffer relève, quant à lui, trois traits qui lui semblent caractériser notre style d'éducation. Ces traits sont repérables dans la table des matières de son ouvrage, présentée ci-dessus, puisque l'auteur les traite spécifiquement dans le troisième chapitre de sa première partie, chapitre intitulé « Le climat spirituel propre aux écoles marianistes »[51]. L'introduction de ce chapitre expose, en un style savoureux, quels sont ces grands traits :

> « Quel est donc votre secret, demandait à un Inspecteur marianiste le directeur d'une école supérieure dirigée par une grande congrégation enseignante ? Vos anciens élèves vous restent attachés d'une manière qui n'est pas commune. Déjà mon prédécesseur avait constaté qu'ils parlent de leurs maîtres et de leur école comme on parle de personnes et de lieux très aimés. Or, cet attachement ne tient pas aux qualités exceptionnelles d'un homme ou d'une école particulière, puisque vos anciens nous viennent de plusieurs écoles différentes. » « Les Marianistes, disait à sa manière un coiffeur de Madrid, mais c'est l'unique collège où les enfants vont avec plaisir ![52]
>
> Un secret ? Il n'est guère de Marianiste conscient de détenir une formule magique qu'il lui serait interdit de révéler à des non-initiés et dont l'emploi lui assurerait des succès automatiques. Cependant il

[50] Rappelons les ici : 1) éduquer dans une perspective de foi ; 2) offrir une éducation intégrale de qualité ; 3) dans une ambiance d'esprit de famille ; 4) préparer à servir la cause de la justice et de la paix ; 5) rendre capable de s'adapter aux changements.

[51] Paul Joseph HOFFER, *Pédagogie Marianiste, op. cit.* p. 85.

[52] *« Asi educan los Marianistas*, de FELIX FERNANDEZ, Atenas, mai 1946, p. 137 et suiv. ; *Caracteres y notas salientes de la Pedagogia marianista*, *ibid.,* janvier 1950, p. 13-14, par D. ANTONIO MARTINEZ. *Cf.* aussi le *Marianist Educator*, mai 1952, p. 52 ». [Note de l'auteur, note 1 p. 85].

> lui suffit d'être intégralement marianiste pour agir, fût-ce à son insu, d'une manière originale qui donne un air de famille à tous les religieux marianistes du globe. Qu'il le veuille ou non, les vertus caractéristiques de sa spiritualité, qui l'habituent à une manière propre d'aborder les personnes et les choses, imprègnent son activité d'éducateur dans ses moindres détails et confèrent à ses méthodes des traits spécifiques. Ces traits, d'ailleurs corrélatifs, auxquels se reconnaissent toutes les écoles marianistes du monde, peuvent être ramenés à trois : **l'esprit de famille**, **le respect de la personnalité de l'enfant** et **une sage ouverture aux adaptations exigées par les temps et les milieux. »**[53],[54]

La fin du passage ci-dessus figure d'ailleurs parmi les « Citations de sources marianistes » dans le document « Caractéristiques de l'éducation marianiste ».[55]

[53] C'est nous qui **soulignons.**

[54] Paul Joseph HOFFER, *Pédagogie Marianiste, op. cit.* pp. 85-86.

[55] Thomas F. GIARDINO, sm, *Les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste*, *op. cit.* p. 32.

Chapitre 10. Mettre en œuvre le charisme éducatif marianiste aujourd'hui

Chapitre 10. Mettre en œuvre le charisme éducatif marianiste aujourd'hui

Au début du paragraphe 4.1. (« L'éducation marianiste : une tradition avérée et le dynamisme d'un projet »), nous écrivions qu'après avoir présenté rapidement les travaux de P.J. Hoffer, « il nous [faudrait] aussi repérer les difficultés que nos faiblesses et la réalité du contexte font naître dans l'*incarnation pratique* du charisme éducatif marianiste, et ce dans les lieux d'implantation ancienne de la Société de Marie… Et les repérer doit nous conduire à leur trouver des solutions. Sans prétendre traiter ce dernier point de manière exhaustive, nous nous pencherons bientôt sur lui pour nous efforcer de l'affronter avec courage et espérance ».

1. Les questions qui se posent

Dans une remarquable intervention donnée à Sucy-en-Brie – maison des religieuses marianistes, probablement lors d'une rencontre de la Famille Marianiste, et probablement en 2003, Philippe Hue, sm, analyse ainsi les difficultés que soulève « l'incarnation concrète »[1], en particulier avec l'évolution du contexte, des « Caractéristiques de l'Éducation Marianiste ». Nous livrons l'intégralité du document à notre disposition[2], nous contentant d'ajouter quelques notes de bas

[1] L'expression est de nous.

[2] Philippe HUE, « Contribution à la réflexion commune. Rencontre de Sucy [-en-Brie] au sujet des caractéristiques de l'éducation marianiste », s.d. (2003 ?), 5 pages. Texte disponible au C.E.F.M. (Centre Européen de Formation Marianiste), Chapelle de la Madeleine, 7, rue Canihac, 33000 BORDEAUX. Ce document est présent sur le DVD fourni par le Centre.

de pages destinées à éclairer le lecteur qui ne connait pas précisément le contexte de l'éducation marianiste en France, au début des années 2000[3].

« Contribution à la réflexion commune. Rencontre de Sucy [-en-Brie] au sujet des caractéristiques de l'éducation marianiste

Introduction

J'ai sous les yeux, comme beaucoup ont pu au moins l'avoir entre les mains, un document de référence : **Caractéristiques de l'Éducation Marianiste**. Cinq caractéristiques de base qui bénéficient, disait le Chapitre Général de 1996, d'un consensus international dans la Société de Marie. Ces cinq piliers, ces cinq fondamentaux, sont les suivants :

- Éducation en vue de la formation dans la foi[4].
- Offrir une éducation intégrale de qualité[5].
- Éduquer à l'esprit de famille[6].

[3] Nous pensons aussi au traducteur de notre ouvrage !

[4] La formulation exacte dans le document qui en assure la publication en France est : « Éduquer dans une perspective de foi ». Ici, l'auteur utilise la version française du texte du Chapitre général de 1996 (« Porteurs d'Espérance »), pp. 109-110. Le document auquel nous nous référons en France est « Caractéristiques de l'Éducation Marianiste », *op. cit.* [Note ajoutée par nous-même].

[5] Formulation du document de référence en France. « Caractéristiques de l'Éducation Marianiste », *op. cit.*

[6] La formulation figurant dans le document de référence en France est : « dans une ambiance d'esprit de famille ». Ici, l'auteur cite le texte du Chapitre général de 1996 (*cf.* note 4 ci-dessus). [Note ajoutée par nous-même].

- Préparer à servir la cause de la justice et de la paix[7].
- Rendre capable de s'adapter aux changements[8].

Ces points étant posés et rappelés d'emblée, il ne me semble pas inutile d'ajouter quelques réflexions et considérations.

1) On perçoit, à la lecture, qu'il s'agit d'orientations fondamentales avec lesquelles on peut être d'accord mentalement, intellectuellement. Ainsi **Éduquer en vue de la formation dans la foi** ou dans une perspective de foi nous convie à la référence évangélique explicitement, éclaire singulièrement les perspectives pastorales de tout acte éducatif avec l'ambition de forger des hommes et des femmes de foi.
Je pense ainsi à l'ouvrage d'Isabelle PARMENTIER, publié par l'ISPEC[9] : *Référer les projets à l'Évangile dans un Établissement Catholique d'Enseignement.*

L'**éducation intégrale de qualité** rappelle que nous restons service public et que l'école catholique est d'abord une école, un lieu professionnel où doivent s'exercer des compétences, où doivent se véhiculer des savoirs, se transmettre des expériences, se révéler des savoir-être également. C'est ainsi que l'étude d'Isabelle Parmentier [utilise l'appellation] *Établissement Catholique d'Enseignement.*[10] Établissement à caractère propre[11], catholique et marianiste.

---

[7] Formulation du document de référence en français.
[8] *Idem.*
[9] ISPEC : Institut supérieur de promotion de l'Enseignement Catholique. Suite à une réorganisation, la dénomination n'est aujourd'hui plus celle-ci. [Note ajoutée par nous-même].
[10] Il s'agit de l'appellation officielle retenue par l'Église de France. [Note ajoutée par nous-même].
[11] En France, l'expression *caractère propre* a été créée par le législateur dans la Loi du 31 décembre 1959, dite « Loi Debré » (exactement dénommée : « Loi n°59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'État et les établissements

Je pourrais continuer ainsi, avec les trois autres caractéristiques proposées. Il n'empêche que si nous sommes bien d'accord sur les généralités, sur les référents, tout se joue toutefois dans la mise en route, dans la pratique sur le terrain, dans l'actualisation selon un principe de réalité.

Mutatis mutandis, le document serait un peu comme le *Catéchisme de l'Église Catholique*. C'est une référence indispensable qui ne peut être sans une théologie pratique, une théologie pastorale de terrain et du vécu. Nous en resterions sinon à la théorie.

---

d'enseignement privés ») qui permet les Contrats d'Association des établissements privés avec l'État et, partant, permet le fonctionnement de l'enseignement privé (au sein duquel se trouvent les Établissements Catholiques d'Enseignement) en rémunérant les enseignants et en faisant prendre en charge une partie de certains autres frais par les collectivités territoriales. Le *caractère propre* est la part spécifique (pour nous la part chrétienne et catholique) que l'établissement est autorisé à mettre en œuvre. La réforme du Code de l'Éducation de 2000 a abrogé cette loi, mais en apparence seulement, puisque par la même réforme, les termes de l'ancienne loi ont été incorporés au Code de l'Éducation. L'article 1 de la loi de 1959 se retrouve intégralement dans les articles L141-2, L151-1 et L442-1, du Code de l'Éducation. Voici les articles qui nous concernent spécifiquement ici : **Article L141-2 :** « Suivant les principes définis dans la Constitution, l'État assure aux enfants et adolescents dans les établissements publics d'enseignement la possibilité de recevoir un enseignement conforme à leurs aptitudes dans un égal respect de toutes les croyances. L'État prend toutes dispositions utiles pour assurer aux élèves de l'enseignement public la liberté des cultes et de l'instruction religieuse ». **Article L151-1 :** « L'état proclame et respecte la liberté de l'enseignement et en garantit l'exercice aux établissements privés régulièrement ouverts ». **Article L442-1 :** « Dans les établissements privés qui ont passé un des contrats prévus aux articles L. 442-5 et L. 442-12, l'enseignement placé sous le régime du contrat est soumis au contrôle de l'État. L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience. Tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyances, y ont accès ».
Source [en ligne] :
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000693420
consultée le 18/12/2015.

2) Seconde réflexion. Si j'avais eu à vous présenter l'Église dans les années 50, à n'en point douter, c'est à un schéma **pyramidal** que je me serais référé :

- Dieu,
- le Pape,
- les Évêques,
- les Prêtres,
- les fidèles.

Et si j'avais eu à vous la présenter cinquante ans après… c'est à un autre schéma prédominant que je me réfèrerais. L'un relevait des conciles de Trente et de Vatican I, à la fin du XIXè S., l'autre tient de l'ouverture au monde de Vatican II.

Ce dernier schéma se voudrait plutôt horizontal. La notion de **peuple de Dieu** et d'**Église communion**, dans la diversité des ministères et des charismes, tient lieu de nouvelle figure, de nouvelle représentation. Un peuple de Dieu où l'on fera certes la distinction entre le sacerdoce commun des baptisés et le sacerdoce ministériel des clercs.

Ces deux schémas ne s'opposent pas, ne s'excluent pas l'un l'autre. Ils coexistent finalement, ils sont à la fois pertinents et complémentaires, mais ils sont aussi historiquement référencés.

Ce qui peut vous paraître un long excursus veut nous expliquer que nos schémas de pensée et de fonctionnement dans nos établissements relèvent aussi d'un cadre plus large où se situent l'École catholique, des religieux, des laïcs, avec des notions plus ou moins bien cernées et saisies : lettre de mission…, champ de responsabilité de la Tutelle, responsabilité pastorale…, Tutelle diocésaine, congréganiste… qui tiennent autant du vocabulaire canonique que de l'administratif.

a. Les temps ont changé

Dans ce cas, parler de **Caractéristiques propres de l'éducation marianiste** est également marqué par une époque, par une histoire. C'est également référencé à des époques, à des façons d'être, d'agir, d'exercer l'autorité, le *management* et le *coaching* des équipes, avec ou sans communauté marianiste sur le terrain et en activité.

Et je crois, en la matière, que nous avons tous des schémas de pensée en nous, des archétypes ou des figures de l'éducation marianiste parce que nous avons en tête tels ou tels souvenirs personnels vécus[12]. Seulement, le problème actuel est d'écrire une nouvelle page où les laïcs deviennent de plus en plus responsables et engagés, par nature, par vocation baptismale…

Trois **références historiques**, si vous le voulez bien :

- 1983
- 1993
- 2003.

En 1983, je dénombre 10 établissements[13] avec de fortes communautés, actives, et 9 chefs d'établissements marianistes. Stabilité, uniformité du cadre, du paysage…

En 1993, je constate : 9 établissements, avec 1 seul directeur marianiste. En 10 ans, évidemment, la pyramide des âges est différente et il y a moins de Frères en activité.

En 2003, restent 7 établissements. Il n'y a plus de directeur marianiste, plus d'économe[14], peu ou pas de cadre éducatif[15], peu

[12] Sans que nous l'ayons voulu, nous constatons la parenté de la pensée de Philippe Hue exprimée ici avec ce que nous citions plus haut d'Edwards (voir *supra* pp. 529 *sq*.). En ce qui nous concerne, à la suite d'André Fossion (jésuite, théologien de la catéchèse, de l'Institut *Lumen Vitae,* en Belgique) nous sommes également très attaché à l'importance de ce que ce dernier nomme « le travail des représentations ». [Note de nous-même].

[13] P. Hue parle du réseau éducatif marianiste en France, pour la part de la Société de Marie. [Note de nous-même].

d'enseignants[16]. Des aumôniers[17] demeurent en chaque établissement, sauf le cas spécifique de Belfort et de Requista.

Cela pour dire que l'on ne peut parler de nos caractéristiques, de nos incontournables, sans cette contextualité. Des changements se sont opérés qui doivent absolument nous aider à mettre en œuvre ou à accentuer encore un partenariat laïcs - religieux, laïcs - Tutelle, efficace et fécond, et qui dit partenariat dit dialogue et collaboration. La Tutelle est un service.

Jadis on s'appropriait le cadre marianiste par mimétisme, clonage… grâce à de nombreux témoins. Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui religieux et laïcs doivent s'interroger lorsque l'on parle de **projet éducatif**, de **pastorale, d'éducation marianistes**. À de rares exceptions près, nous n'avons pas encore ensemble intégré la nouvelle donne et hérité de notre tradition. Ainsi à l'adresse de tous, pour la France… l'une des caractéristiques marquantes serait : apprendre à ***travailler ensemble en dialogue et responsabilité*** ! Nous y reviendrons.

Un seul exemple, à l'adresse des religieux : la Règle de vie de 1983 nous offrait un cadre. Certains éléments de 1983 sont à relire et réactualiser sans aucun doute en 2003.

> « Art. 5.10 : L'apostolat de l'éducation est pour la Société de Marie un moyen privilégié de remplir sa mission. Les Marianistes qui travaillent dans les écoles s'acquittent de cette mission non seulement par l'enseignement religieux et la formation à la vie chrétienne, mais aussi par la qualité de l'enseignement en général et par son caractère chrétien.

---

[14] L'auteur veut dire « plus d'économe religieux marianiste » [Note de nous-même].
[15] Même remarque que pour la note précédente. [Note de nous-même].
[16] *Idem.*
[17] *Id.*

> Art. 5.11. Lorsque la Société dirige une école, elle a l'intention d'en faire une réelle communauté éducative. Professeurs, parents et élèves sont appelés à travailler ensemble, à s'enrichir les uns les autres, à s'entraider et à grandir dans la foi. Offrir aux collaborateurs laïques la possibilité de s'initier et de se former à l'esprit marianiste est une des pièces maîtresses dans la construction de telles communautés éducatives ».

Nous n'attendions pas de réponse et de débat ici mais tous les laïcs ici présents prennent la mesure du défi et des projets auxquels nous nous attelons ensemble dans le contexte de l'Église communion.

Pour aller plus loin de façon plus concrète, l'Éducation, la Pédagogie, la Spiritualité marianistes peuvent être récapitulées sous un seul paradigme, en ce sens où il s'agit d'une notion clef et d'une valeur : **l'esprit de famille**.

b. L'esprit de famille. Qu'entend-on par-là ?

a) Une **donnée scripturaire, biblique** : Dieu nous appelle à faire une famille humaine et sur le modèle de la Sainte Famille de Nazareth, à faire une famille de Dieu.

b) Une **donnée historique** : le Père Chaminade a œuvré énormément en prenant conscience dans la France de la fin du XVIII^{è} et de début du XIX^{è} S. de la place des baptisés. Il voit leur contribution spécifique à l'avènement du Royaume de Dieu, à l'époque, à la rechristianisation (nous parlons aujourd'hui de *nouvelle évangélisation*, de *proposition de la foi*) de la vie du monde, puisque les laïcs sont insérés dans la société. Le Père Chaminade accompagne donc, sollicite, encourage de nombreux fidèles avant d'en venir avec eux, par leur intuition, à fonder la Société de Marie.

Et comme il était lié spirituellement à la jeune Adèle de Trenquelléon, il est au carrefour de la vie baptismale et religieuse.

En 1817 nous voyons ainsi :

- des laïcs engagés dans l'Église[18],
- des religieuses, fondées en 1816,
- des religieux, fondés en 1817.

Pour dire les choses autrement, nous nous trouvons avec une vision de l'Église particulière, où se trouvent tous les états de vie et d'engagements ayant pour dénominateur commun, ayant pour dynamisme commun : **la mission** – une école missionnaire…, l'évangélisation au service de Marie, dont la présence est essentielle à la spiritualité chaminadienne et à la vie de l'Église elle-même.

c) On entend aussi une **donnée ecclésiologique**.

Tout ce qui vient d'être, à grands traits, résumé et survolé nous fera parler de **Famille de Marie**. Avec cette réalité, avec cette notion, nous sommes de plain-pied dans la complémentarité des dons, dans une véritable collaboration et communion de grâce, d'intérêt et d'apostolat propres à la pensée de Vatican II : une Église **peuple de Dieu**.

Marie est au service du Seigneur. – *"Voici la Servante du Seigneur !"*

Marie est prototype de toute l'humanité – la *Femme* de l'Apocalypse, la *Nouvelle Ève.*

Marie est Mère d'une famille, l'Église, et son modèle. – *"Voici ta mère."*

[18] Fondés en 1800 [Note de nous-même].

Marie est aussi au cœur de notre mission. – *"Tout ce qu'Il vous dira, faites-le !"*

Laïcs, frères, prêtres, sœurs, laïcs/laïques consacré(e)s doivent promouvoir ensemble ce modèle d'Église où chacun est responsable concrètement du climat de vie que ce modèle suscite, permet, crée et engendre.

Dans la tradition marianiste : l'accueil, l'humilité, la simplicité, la facilité d'abord[19], de relation, l'hospitalité, l'écoute … devraient,

- parce qu'intrinsèquement vertus marianistes,
- parce que vertus de la famille de Nazareth,
- parce que style de vie d'Église pertinent,

revêtir, empreindre tout l'environnement d'une communauté éducative.

Il va sans dire que cela est vrai également verticalement et hiérarchiquement :

La proximité, l'information, la communication… facilitent le dialogue, la responsabilisation, et évitent bien des impasses et des incompréhensions. Si les uns ont charge et responsabilité de promouvoir le projet éducatif, tous doivent y apporter initiatives, idées et contributions véritables. **Comment faire** ? **En a-t-on le désir**, **la volonté** ?

Pour cela, il y a des moments et des lieux, pour que la communauté éducative sans distinction de personnes, de statuts puisse se dire, célébrer, fêter, créer, se rencontrer…

Marie est mère, certes, mais aussi notre sœur dans la foi. Marie se mettant au service de tous comme laïque nous ouvre le chemin de cette collaboration.

Ce que nous cherchons à **instaurer** n'est pas un en soi, un vague horizon spirituel, mais un modèle de société humaine, **un modèle d'Église** et **une vision de l'homme**, **de personne humaine**, dans

[19] Au sens de « être d'un abord facile ». [Note de nous-même].

une façon appropriée et renouvelée de travailler ensemble et qui doit interpeller (prophétisme dans la société).

Là-dessus s'articulent alors de façon prophétique – c'est-à-dire de façon adaptée, ingénieuse, inventive,

- la promotion de la justice et de la paix,
- la qualité de l'enseignement,
- une pastorale de l'accueil, des étapes de la vie humaine et spirituelle,
- un travail d'évangélisation qui est un vrai travail d'humanisation dans le contexte actuel.

Mais dans un établissement scolaire il est clair que la notion de famille s'étend aux jeunes eux-mêmes et aux parents, sans lesquels il ne peut y avoir de vision globale et de véritable collaboration.

Aussi on sent bien que la notion de pouvoir cède le pas à celle de *service*, que les relations doivent tendre à l'*amitié* (*philia*) c'est-à-dire à une profonde *bienveillance*, puisqu'il y a confiance, soutien mutuel, encouragement et non pas crainte et rivalité…

L'éducation est de fait orientée essentiellement vers les jeunes. Évidemment !

Il est clair que l'éducation marianiste s'adresse aussi à toute la communauté éducative… Comment cette communauté se conçoit-elle, se vit-elle, et comment intègre-t-elle les orientations ci-dessus exprimées ? Comment mesure-t-on cela ?

Je reprends encore quelques éléments du document pour les articuler sur notre propos :

- Promouvoir une **éducation de toute la personne** semble aussi impliquer une politique, selon l'Évangile, des ressources humaines. Comment impliquer chaque membre de la communauté éducative ? Comment faire que chacun soit à sa place (parabole des talents, des invités de la dernière heure au repas des noces, la tenue de service…) ? Comment vivre du Mystère de mort et de résurrection, le Mystère pascal, dans nos

limites consenties, nos erreurs repérées, nos richesses, nos dons mis en valeur pour le bien commun ? À l'horizon, une vue de foi, une vie de foi s'imposent.

Pour que tout cela soit possible, il faudrait que l'établissement puisse être humainement en bonne santé. Il n'y a pas de surnature sans nature ! Il faut chercher à la fois un vrai professionnalisme et une harmonie humaine et spirituelle.

- Promouvoir **une éducation intégrale de qualité** pourrait nous faire jouer sur les mots, d'école élitiste ou élitaire. C'est veiller à l'**intégration de la dimension pastorale** dans l'acte éducatif et dans la vie de l'établissement.

  L'axe ou le binôme **culture et foi**, toujours utile, semble céder le pas à l'**inculturation de la foi**. Faire en sorte qu'il n'y ait pas une culture indépendante, autonome et une proposition de la foi annexée. La foi inspire dans un établissement des décisions concrètes : accueil, respect de la personne et des différences, inscription, sélection ou non, hétérogénéité…, accès à l'adulte, responsabilisation des jeunes…

- Dans ce contexte-là, **la Tutelle** comme les Marianistes sur le terrain, ne peuvent se cantonner aux choses de la foi, à la piété et aux sacrements. Ces représentations dont nous avons parlé : Église - monde, seraient faussées.

- Dans ce contexte les **laïcs/laïques** ont une place de choix. Il faut parfois le leur révéler mais c'est ainsi peut-être que les notions d'**éducateur** et d'**éducation** ont toute leur importance.

  Professeurs, surveillants, cadres, personnels divers, parents, voire les grands élèves découvrent une dimension d'éducateurs au cœur de la dynamique de l'établissement.

(15) " Chaminade voulait que les œuvres d'éducation qu'il avait fondées ne soient pas que des

communautés fonctionnelles et temporaires mais des communautés de foi permanentes. Pour souder et renforcer ces communautés, Chaminade leur proposait comme idéal "l'esprit de famille" qui devait unir religieux et laïcs, éducateurs et jeunes. Grâce à cette collaboration, pouvaient naître des relations durables d'amitié et de confiance, propres à encourager le soutien mutuel et à développer les dons respectifs de chacun. Selon Chaminade, une école ne serait une communauté de foi que si ses animateurs, religieux et laïcs, voyaient dans leur travail plus qu'un gagne-pain, mais bien un apostolat d'amour et de service."[20]

L'esprit de famille, une donnée dynamique, un projet d'humanité.

Tout cela n'est pas irréaliste ni utopique. À mon sens, seules des visées claires, seule l'ouverture de la communauté éducative sur plus grand qu'elle – la société, l'Église, le monde – permettent de poser les cadres et les bases des caractéristiques de l'éducation marianiste.

Il vous faut, à vous les responsables, cette volonté et cette ambition et nous sommes venus pour vous aider et vous encourager à faire vivre un modèle d'établissement scolaire spécifique, nourri **essentiellement** par **l'esprit de famille** et témoignant de celui-ci.

"À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres" (Jn 13, 35)

À ceci tous reconnaîtront que nous sommes école marianiste : si vous avez l'esprit de famille, qui est l'esprit de Marie entre nous ».[21]

[20] Thomas F. GIARDINO, sm, *Les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste*, *op. cit.* n° 15, p. 12.

[21] P. HUE, « Contribution à la réflexion commune… », *op. cit.,* pp. 1-5.

Cette belle intervention analyse avec pertinence, nous l'avons dit, les questions que soulève la mise en acte des « Caractéristique de l'Éducation Marianiste ». En particulier, elle pointe l'incidence de l'évolution du contexte réel ecclésial et marianiste sur leur mise en œuvre. Proposant, dans le même temps, une belle visée – l'Église-communion, vécue sur un mode marial, et l'utopie (ou l'eutopie[22] ?) de l'esprit de famille comme paradigme de nos communautés éducatives, du service de la tutelle et de la vie de la Famille Marianiste – cette conférence expose, comme en contrepoint, la difficulté que nous avons, en France[23], à nous saisir d'une caractéristique prophétique (visionnaire, même !) que le père Chaminade a donné à ses projets : celle de commencer par l'appel et l'accompagnement des laïcs engagés dans le monde et de fonder, en collaboration étroite avec Adèle de Batz de Trenquelléon, une famille spirituelle avant la lettre. Dans cette famille, ont rapidement existé tous les états de vie, et cette structure, irriguée par le caractère marial du rapport à Dieu et aux autres, préfigurait, en quelque sorte, une Église-communion, une Église-famille. Le Pape Jean-Paul II relevait le caractère novateur de la structure de la Famille Marianiste lorsque, écrivant au Supérieur général de la Société de Marie à l'occasion de la Béatification du Père Chaminade, il affirmait :

> « En fondant une Société qui mettait ensemble les différentes vocations propres à l'Église – sacerdotale, religieuse et laïque – votre Fondateur a anticipé les enseignements du Concile Vatican II, selon lesquels tous les baptisés, sans exception, sont appelés à une sainteté qui ne connaît pas de limites (*Cf. Lumen Gentium*, 5) »[24].

---

[22] Voir *supra* pp. 529 *sq.*

[23] Nous pensons que cette difficulté n'est pas réservée à la France, tant s'en faut !

[24] JEAN-PAUL II, « Lettre au Très Révérend Père David-Joseph Fleming, Supérieur Général de la Société de Marie », Rome, le 7 juillet 2001. Lettre écrite à l'occasion de la Béatification de G. J. Chaminade. Cette lettre est reproduite

Or, il semble, selon P. Hue, et nous consonnons avec vigueur à ses propos, que la confiance que nous, religieux, mettons dans les laïcs pour le partage de notre mission, soit insuffisante. Pour des raisons théologiques – et plus précisément ecclésiologiques, d'abord ; pour des raisons « charismatiques » (c'est-à-dire liées à ce que nous pensons être le charisme marianiste), ensuite et pour des raisons, enfin, de simple sagesse humaine, nous voudrions insister plus fortement encore sur le fait – et c'est un appel urgent et pressant que nous lançons ! – qu'il est plus que temps de donner leur part, toute leur part, aux laïcs, dans notre mission. Et ce, sans cette méfiance délétère que l'on observe parfois, sans non plus cet ostracisme qui veut que, entrés dans la Société de Marie à une époque où la dimension familiale du charisme et de la mission était encore dans l'ombre[25], nous ayons parfois tant de mal à considérer

---

dans l'édition française des Actes du Chapitre général de 2001, « Envoyés par l'Esprit », pp.4-6. Le passage cité se trouve à la page 5.

[25] De façon étonnante en première analyse, alors que le charisme marianiste a vu le jour et s'est forgé dans les débuts comme un charisme de famille spirituelle – une famille où coexistaient, dans une « union sans confusion » tous les états de vie – une longue période d'ombre a existé sur ce plan, période dont nous ignorons le début mais dont nous pouvons situer le « commencement de sortie de l'ombre », aux USA et en Europe, à partir des années 1960-70. Pendant cette période d'ombre, les branches de consacrés (FMI, SM et Alliance Mariale) étaient peu enclines à œuvrer ensemble et à « faire famille ». Le laïcat marianiste avait presque disparu. Or, nous nous targuons, et avec raison, d'avoir eu un Fondateur et des commencements tels que la notion d'Église-Peuple de Dieu, si fortement mise en valeur lors du Concile Vatican II, et la notion d'Église-communion, que les théologiens ont développée à la suite du Concile, constituaient déjà nos réalités originaires. Nous nous réjouissons aussi, et encore avec raison, de lire dans le Chapitre 8 de la Constitution Dogmatique *Lumen Gentium* une théologie mariale qui nous semble avoir presqu'été formulée par Chaminade. Et, pourtant, cette période d'éclipse de notre structure, de notre essence-même, osons-nous dire, a bel et bien existé. Le caractère marial, lui, ne nous semble pas avoir subi d'éclipse, au moins en première approche. Mais le modèle marial d'Église, tel qu'il découle de Vatican II et tel qu'on peut le voir exprimé actuellement, semble pourtant devoir nous être familier, à nous qui associons une structure où se trouvent tous les états de

les laïcs comme des partenaires, des « égaux dans un état de vie différent ». D'autres congrégations sont largement plus en avance que nous, en France ou au niveau général, sur ce point. Elle le sont par la confiance affichée en haut lieu (nous pensons aux Frères de Saint Jean de Dieu, dont le Supérieur général a écrit, en substance, il y a déjà un certain nombre d'années, que l'avenir de l'Ordre était en grande partie entre les mains des laïcs[26]) ; elles le sont par les avancées prodigieuses réalisées dans la participation des « laïcs associés » aux structures de gouvernement et à la mission (Frères des Écoles Chrétiennes, au niveau général, avec de remarquables nouveautés au niveau du Chapitre général[27]) ; elles le sont, enfin, par la mise en place de structure propriétaires et de structure de gestion des établissements scolaires bien plus mutualisées que les nôtres (cas des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé avec la Fondation qui gère leurs établissements scolaires ; cas des Frères de Saint Jean de Dieu avec celle qui gère leurs établissements de soins). Nous ne citons que ces exemples, que nous connaissons assez bien, mais il en existe très probablement de nombreux autres. Or, ces Instituts n'ont pas autant que nous une structure, des origines, une « culture » qui les prédisposent à cela. Alors que nous, qui sommes fiers de notre identité, nous avons de grandes résistances face à ces avancées, aussi géniales et théologiquement justes que pragmatiquement urgentes.

---

vie, une théologie mariale très moderne et très proche de l'Évangile et une féconde notion d'esprit de famille. Et, si ce modèle nous semble devoir être familier, il n'est pas si sûr qu'il le soit véritablement.

[26] Frère Donatus FORKAN, o.h., « Un nouveau visage, … un nouvel Ordre ! Les collaborateurs, les nouveaux leaders de l'hospitalité ». Message adresse aux collaborateurs, Chapitre Provincial Saint Jean Baptiste de France, Traduit de l'anglais par Dominique Soupe, *in* Revue Lien Hospitalier, n° (?) 2009 (?).

[27] Voir par exemple : Antonio BOTANA fsc, *L'association laïcs-religieux. Fondements et expérience. L'exemple de la famille Lasallienne.* Éd. du cerf, Paris, 2009, 109 p.

José Maria Alvira a soulevé, avec moins de vigueur, peut-être, cette même question, dans les propos que nous avons cités. Il est urgent, disait-il en substance, de transmettre le charisme éducatif aux laïcs de nos établissements scolaires. Nous ajoutons « et aux laïcs de nos équipes de gouvernement ».

Dès lors, une deuxième question se pose, et parfois avec une acuité et une urgence extrêmes, sur le terrain : celle de savoir quelle peut-être la place du religieux (en particulier du religieux frère) et d'une communauté vivant et agissant au sein d'un établissement scolaire. Le corollaire est, d'une façon générale, de bien articuler la place et la mission, en tout cas pour leurs parts spécifiques, des laïcs et des religieux.

Nous trouvons un premier essai de réponse aux questions qui concernent l'incarnation des Caractéristiques de l'Éducation Marianiste dans la réalité locale d'aujourd'hui, dans les propos de Bernard Vial.

2. Un essai de réponse : proposition de reformulation des caractéristiques de l'Éducation marianiste par Bernard Vial

Bernard Vial nous a communiqué les documents suivants, qui constituent le résultat de sa recherche en vue de présenter le document des « Caractéristiques de l'Éducation Marianiste » d'une façon adaptée au contexte français d'aujourd'hui[28] :

[28] Nous reproduisons ici l'intégralité de ce que B. VIAL nous a communiqué sur ce sujet.

« Un document établi par une commission marianiste sous la direction de Thomas Giardino, sm, intitulé **Caractéristiques de l'Éducation marianiste**, sert de référence, depuis plus de dix ans, à toutes les institutions scolaires de la Société de Marie à travers le monde.

Les conditions politiques, sociales, culturelles sont très variées d'un continent à l'autre, et un document « universel » risque de rester abstrait, en gommant toutes les particularités locales.

Par ailleurs, un document composé par une commission, se veut « neutre » dans le langage et l'expression. Lorsque de surcroît il a été rédigé dans une autre langue – en l'occurrence l'anglais des États-Unis – la traduction l'aseptise encore davantage inévitablement.

C'est néanmoins un document riche, dont l'envergure couvre l'ensemble de la question, et il est utilisé avec profit par les corps éducatifs de toutes les Unités de la Société de Marie, partout où elle est présente.

Le document suivant en présente l'essentiel pour les établissements français et plus globalement de langue française sur divers continents.

Le document original énumère les cinq caractéristiques globales de l'Education marianiste, chacune sous un chapitre différent. Cette présentation risque de « niveler » ces caractéristiques, en les présentant chacune au même niveau. En réalité ces caractéristiques forment un tout organisé, et non une simple énumération. Le présent document tente de mettre en relief cette organisation et cette structure. Et ceci de la façon suivante :

Une **introduction** donne une vue de l'homme à partir de laquelle s'organisera le schéma d'ensemble.

- **La première caractéristique « la foi** », incarnée dans le monde concret, est le **point de départ.**

- **La deuxième caractéristique, « une éducation intégrale** » présente la **visée**.

- **La troisième caractéristique, « esprit de famille »,** est le **moyen** d'atteindre le but, par une école qui est une société.... Mais une société provisoire qui prépare à la **société** « adulte », qui soit :

- **Une société de justice et de paix (quatrième caractéristique**) où « chacun puisse trouver sa place »,

- **dans laquelle chacun soit préparé à « s'adapter au changement** », (cinquième caractéristique) autrement dit à « avoir prise sur son destin ».

On trouvera ci-après un schéma simplifié regroupant ainsi le principe de départ et les cinq caractéristiques, puis à la suite, un schéma plus étoffé, avec des citations du document original qui développent les titres de l'architecture de la pédagogie marianiste.

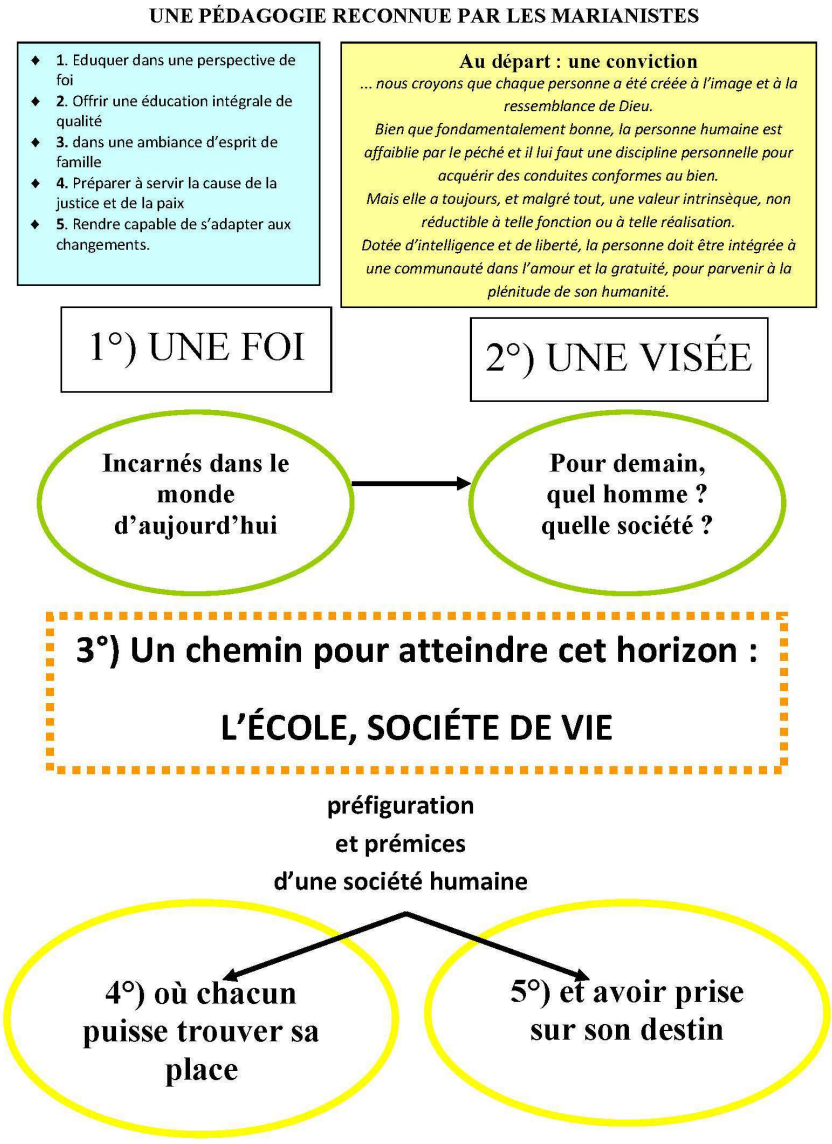


Figure 29 : Une pédagogie reconnue par les Marianistes.

Schéma simplifié regroupant le principe de départ et les cinq caractéristiques de l'éducation marianiste. (B. VIAL)



L'Educateur, quand il a le cœur façonné par la « Bonne Nouvelle » : *Dieu a identifié sa cause à la cause de l'homme* (cf. Lettre aux Catholiques de France pp.44-47)…. ❖ aime le monde dans lequel il vit et il y réagit spontanément dans un sens valorisant, sans renoncer à son sens critique ; il peut être fatigué en fin de carrière, mais jamais amer ni « amorti », tellement heureux de l'enrichissement dont jour après jour il s'est vu comblé ; ❖ vivant dans un monde qui juxtapose traditions, cultures, systèmes politiques différents, il est homme de dialogue, de tolérance et d'ouverture, et il prépare les jeunes à relever ce grand défi d'aujourd'hui ; ❖ il sait que l'enfant n'a qu'un désir : devenir « grand » à l'image des « grands » qu'il voit ; l'éducateur éduque plus par ce qu'il est que par ce qu'il dit ; *Parce qu'il est profondément « libre » dans sa tête et son cœur, l'Educateur sait éduquer la liberté des jeunes ; comme Marie, la Mère de Jésus, il n'impose pas son projet, mais s'efface devant leur « vocation » qu'il les aide à découvrir en leur donnant les instruments pour la réaliser.*	L'éducation est la « clé du futur » : nous aurons la joie de découvrir que le monde est devenu meilleur parce que nous aurons travaillé rudement ensemble pour qu'il le soit. (CEM N° 76) ❖ L'éducation ne se limite pas à fournir l'éducation et l'instruction. Par définition, elle doit éveiller les puissances créatrices de l'homme, le munir de la capacité de se régénérer, forger des comportements de tolérance et de compréhension, fournir à chacun la capacité de maîtriser son destin. (F. Mayor) ❖ Nous n'éduquons pas en vue de l'école, ni seulement pour les années que l'on passe à l'école. (F. Armentia, sm) ❖ Une communauté éducative n'existe pas seulement en vue du bien de ses membres : les programmes et la vie quotidienne de l'école doivent contribuer à rendre chacun attentif aux droits de tout homme, à ses responsabilités, à la recherche du sens de sa vie. (CEM N° 34) *Parce qu'il voit à travers le garçon et la fille d'aujourd'hui l'homme et la femme de demain, l'Educateur a le souci de développer toutes leurs potentialités en germe : esprit critique, solidarité, souci de l'environnement, sens du service et de la gratuité.*

Figure 30: l'architecture de la pédagogie marianiste (B. VIAL) (partie 1)

Un chemin pour atteindre cet horizon :

3°) L'ÉCOLE, SOCIÉTÉ DE VIE

L'éducation d'un petit d'homme se réalise par apprentissage au sein d'une société, et l'école est l'une des sociétés privilégiées pour cet apprentissage. Le jeune y vit avec des adultes, dans une interactivité où chacun peut recevoir dans la mesure où il a la capacité et l'occasion de donner.

❖ Une classe, une école est toujours un lieu social. L'éducateur a la responsabilité de faire que ce lieu social soit « éducatif » : qu'il permette au jeune de se mettre en confiance, de découvrir le sens et la fierté de l'appartenance, de jouer un rôle en complémentarité avec les autres.

❖ La classe, l'école est une société avec ses instruments : conseil de classe, de direction, pédagogique, pastoral, carnet de correspondance, exigences disciplinaires et relationnelles. Ces instruments sont les garants et les éducateurs de la liberté au sein de la société. Ces instruments sont un « bien commun » et chacun a la responsabilité de les faire bien fonctionner. C'est là l'apprentissage de la « citoyenneté ».

❖ La classe, l'école est une société où se côtoient jeunes et adultes. Les adultes y ont tous une part d'autorité et ils ont à cœur de jouer chacun leur rôle sans démission ni démagogie.

❖ L'école n'est plus une société protégée : les comportements, les problèmes, les acteurs du dehors entrent dans ses murs. Les éducateurs ont à veiller à ce qu'elle ne devienne pas la réplique des comportements « mafieux », « fascisants », « uniquement utilitaires » du dehors, avec de « petits chefs internes qui font la loi.

❖ l'école est une société provisoire : l'enfant n'y est pas formé pour elle, mais pour la société à venir. Cette société provisoire permet de faire ses « brouillons », de réparer ses erreurs. Elle apprend le pardon (reçu et donné) et l'espérance.

4° Préparer à une société de justice et de paix,
c'est préparer le jeune à **trouver sa place** dans cette société comme acteur, actif et responsable au milieu d'autres, responsables avec lui et comme lui.

L'école est une société provisoire, matrice et préfiguration de la société de demain

5° Préparer à une société de liberté
c'est préparer le jeune à **maîtriser son destin,** sans en être le jouet aveugle, même par conformisme, et à s'adapter aux mutations rapides de notre temps avec réflexion et esprit critique.

❖ Participer à la réalisation de projets ponctuels (une pièce de théâtre, une retraite dans une Trappe, un concours de dessin…) ou durables (appartenance à une manécanterie, à une troupe scoute, à une équipe sportive, à un groupe de réflexion…) en acceptant des responsabilités, en sachant tenir des engagements, en découvrant la complicité des parents et des camarades.
Des projets où l'on engage sa parole
où l'on tient sa parole

❖ Entretenir des contacts réguliers et directs avec plus pauvre que soi (handicapés, malades, mal-logés, âgés...) dans des activités extra-scolaires (équipes d'entraide, associations caritatives, projets ponctuels…) ou à l'intérieur de l'école (accueil d'handicapés moteurs ou psychologiques dans la classe, aide à des élèves en difficulté, catéchèse des plus jeunes …)
« Tout le monde a besoin de tout le monde » (slogan du Secours Catholique).

❖ Apprendre à connaître et à faire fonctionner les rouages de la société-école : sa structure, son règlement, ses exigences, délégué élève, conseil d'établissement, etc… Apprendre à les respecter, engager sa participation quand elle est demandée, c'est le vrai apprentissage d'une vie de responsabilité.

C'est dans ce petit monde qu'est la classe ou l'école, qu'on initie progressivement l'enfant au sens du bien commun. (P. Hoffer, sm)

❖ Nous acceptons que les choses changent et nous nous y préparons… Refusons une attitude passive devant l'avenir, nourrissons l' espoir d'y mettre du nôtre pour lui donner forme... La foi et une profonde vie intérieure nous aident à bien comprendre notre époque et à saisir ses atouts. (CEM 65)
A temps nouveaux, nouvelles méthodes (Bx Chaminade)

❖ Si l'on veut que demain le monde vive dans la paix, les étudiants d'aujourd'hui doivent apprendre à découvrir les valeurs des autres cultures et à collaborer avec des gens très différents d'eux-mêmes… Les capacités requises pour le dialogue, le consensus, le travail d'équipe naissent de vertus telles que l'acceptation bienveillante d'autrui ou la générosité mise au service d'une recherche commune, sincère et optimiste de la vérité. (CEM 66)
Convenablement assistés et aimés, les enfants… peuvent devenir des témoins et des maîtres d'espérance et de paix au bénéfice des adultes eux-mêmes (Jean Paul II)

❖ Dans le *Fiat* de Marie, nous voyons son ouverture aux signes de son temps, son *oui* au mystère de l'avenir. A travers son intervention à Cana *Faites tout ce qu'Il vous dira*, nous l'entendons nous presser d'être nous aussi à l'écoute des appels de Dieu. Une école marianiste peut être assimilée à un disciple communautaire qui sait faire le tri dans les requêtes de son époque. (CEM 69)

Persuadés que, pour agir sur le monde, il faut le connaître, nous avons passé notre vie, mêlés à tous les mouvements qui ont influé sur l'esprit de l'époque et y ont amené un nouvel ordre de besoins. (J.B. Lalanne, sm)

Figure 31: l'architecture de la pédagogie marianiste (B. VIAL) (partie 2)

Ce document, proposé par B. Vial, a le grand intérêt de montrer la logique interne et le dynamisme des Caractéristiques de l'Éducation Marianiste (C.E.M.). Après avoir, ainsi, proposé une première réponse aux questions soulevées par P. Hue sur la mise en œuvre des C.E.M., penchons-nous sur celles qui concernent le rôle des religieux, au cœur de la situation actuelle, où de plus en plus de missions sont accomplies par des laïcs. C'est, précisément, un laïc qui nous donne les réponses qui suivent.

3. Une réponse « de Famille » : « Les sept appels de Chaminade », selon Roger Bichelberger

Nous pensons trouver des éléments de réponse, riches, forts, percutants, ajustés et féconds, dans ce que proposait Roger Bichelberger à ses collègues de Petit Val (Sucy-en-Brie).[1] Il s'agit de pistes de réponses aux questions qui portent sur les moyens de vivre et de transmettre le charisme éducatif marianiste dans les œuvres marianistes. Le lecteur se souvient peut-être que, bien en amont, nous avions convoqué Roger Bichelberger, marianiste laïc, extrêmement compétent dans le domaine de la spiritualité marianiste, pétri qu'il en est depuis si longtemps, marqué donc par une imprégnation originaire qu'il enrichit d'un travail de toute sa vie sur ces questions. Il nous avait parlé – en l'exposant à ses collègues enseignants et éducateurs – des sources spirituelles qui avaient inspiré le Père Chaminade et des principaux traits de la pensée spirituelle de notre Fondateur. Nous n'avions pas encore exposé la fin de sa conférence, pensant que celle-ci viendrait fort à propos nous aider à trouver des éléments de réponse aux questions

[1] Décidément, il semble que ce lieu soit porteur pour une telle réflexion ! Rappelons-nous que c'est à Sucy-en-Brie que P. HUE a prononcé l'intervention que nous avons citée il y a peu. *Cf. supra*, pp. 557 *sq.*

qu'avec Philippe Hue, nous venons de soulever. Nous livrons donc ici la quatrième et dernière partie de l'exposé de R. Bichelberger[2].

« L'originalité et la valeur de la pensée et de l'action du Bienheureux Chaminade, un homme <u>pour notre temps</u>[3].

Jean Paul II, lors de la béatification[4], a proposé Chaminade comme modèle aux fidèles laïcs, les invitant à inventer, comme lui, de nouvelles manières d'annoncer la Bonne Nouvelle aux hommes d'aujourd'hui, et surtout à ceux qui sont loin de l'Eglise. En quoi nous autres, membres de la communauté éducative de Petit Val[5], sommes-nous concernés ?

Parmi les propositions de Chaminade, j'en retiendrai sept, que je qualifierai de **Sept Appels de Chaminade**. Des appels lancés avec une grande audace. Chaminade, aujourd'hui comme hier, ose l'à-venir.

① **<u>Le premier appel nous invite à entrer résolument dans le monde de notre temps, comme il le fit, lui, pour le sien.</u>**

Lui qui écrivait, dans une lettre de 1830, qu'il faut « faire attention au monde où nous sommes », il a su utiliser jusqu'aux apports de la Révolution française – et jusqu'à sa devise : *liberté, égalité, fraternité* – en fondant la Congrégation ou ses Ordres religieux (union de tous – sans confusion – égalité de tous [dans la Société de Marie par exemple], fraternité). Selon le P. Ottaño, il y voyait « un vent de régénération en accord avec l'Évangile », sachant bien par ailleurs

---

[2] Roger BICHELBERGER, clm, « La spiritualité marianiste et l'éducation », *op. cit.* Nous reproduisons le texte de cette partie *in extenso.*

[3] C'est l'auteur qui **souligne ainsi** (titre de la 4° partie de sa conférence) et c'est nous qui **<u>soulignons ainsi</u>**.

[4] À Rome, le 3 septembre 2000.

[5] Établissement marianiste (FMI) où R. BICHELBERGER donne la conférence citée. *Cf. supra,* p. 294.

que « l'Évangile est encore praticable aujourd'hui comme il y a 1 800 ans ».

Tout cela, il l'a fait dans la logique qui était la sienne, à savoir une logique de l'Incarnation. Selon le P. Roten, tout marianiste devient à son image un « obsédé de l'incarnation », plongé au cœur de la réalité de son temps.

Pour mieux faire pénétrer l'Évangile dans le monde qui était le sien, il a su avoir recours, selon le P. Benlloch, à une "technique apostolique de choc", inaugurant une structure nouvelle et souple (la Congrégation), imaginant (comme le fera l'Action Catholique plus tard) une évangélisation du milieu par le milieu et mettant au service de cette évangélisation des idées neuves : selon le P. Benlloch, il s'agit d'une « révolution à l'intérieur de l'Eglise, d'une révolution au divin… », grâce à « une stratégie d'expansion sans peur ni réserve », une stratégie qui a recours, selon Benlloch toujours, à « la contagion du bien à travers des ondes expansives », … à une méthode « d'irradiation, de captation, d'intégration ».

Pour nous, éducateurs, quelles implications ? [6]

- Accepter notre monde lucidement, tout faire pour le bien connaître, voire l'aimer ;
- l'épouser en quelque sorte, pour mieux le changer de l'intérieur ;
- accepter les jeunes qui nous sont confiés, tels qu'ils sont : prendre en compte leur modernité, leurs aspirations, leur "conditionnement" ;
- nous accepter les uns les autres avec nos différences, nos richesses, nos faiblesses ;

[6] C'est nous qui **soulignons.**

- pas de vaine nostalgie de l'école d'autrefois (« Ah ! quand il y avait les sœurs… ») ;

- employer les nouvelles méthodes ("vieilles outres et vin nouveau, tirer du neuf de l'ancien…"[7]), les technologies nouvelles …

② <u>Le second appel nous invite à prendre appui, aujourd'hui comme hier, sur les laïcs.</u>

Selon le P. David Fleming, Chaminade eut en effet une intuition géniale. « Il a commencé avec un groupe de laïcs et (avec eux) il a persévéré pendant de longues années, en s'adonnant entièrement à leur mouvement », malgré les critiques qui ne lui ont pas manqué : il perdait son temps, il risquait de diviser…, ne valait-il pas mieux investir toutes les énergies dans de vieilles méthodes qui avaient fait leur preuve ? A ces critiques, Chaminade répondit, en 1824 (après un quart de siècle, donc, d'action avec le laïcat), qu'il était convaincu que *« les leviers qui remuent le monde ont, en quelque manière, besoin d'autres points d'appui »*, et, ces points d'appui, il les trouvait, lui, dans le dynamisme des laïcs. De ce fait, Chaminade peut apparaître aujourd'hui comme « l'un des grands patrons du rôle des laïcs dans l'Église ».

Ces laïcs, à qui il a appris à s'organiser en petites communautés vivantes de foi et d'action (à l'image des communautés de la primitive Eglise), il leur a laissé quelques consignes fortes et un esprit, l'« esprit de famille », un esprit fait de respect, d'accueil, d'écoute, de connaissance de l'autre, dans l'amour et la liberté. Parmi ses consignes (qui concernent aussi bien ses disciples religieux), en

[7] R. Bichelberger fait ici allusion à deux passages de l'Évangile qui semblent être chers à la tradition chaminadienne. ① Mt, 9, 17 (*cf. Mc, 2, 22 ; cf.* Lc 5, 37-38) : « Et on ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres ; autrement, les outres éclatent, le vin se répand, et les outres sont perdues. Mais on met le vin nouveau dans des outres neuves, et le tout se conserve ». ② Mt, 13, 52 : « Jésus ajouta : "C'est pourquoi tout scribe devenu disciple du royaume des Cieux est comparable à un maître de maison qui tire de son trésor du neuf et de l'ancien." » Source des citations : AELF [en ligne], consultée le 13/01/2016. Adresse : http://aelf.org/bible-liturgie/Mt/Evangile+de+J%C3%A9sus-Christ+selon+saint+Matthieu/chapitre/13

voici deux : « L'isolement est une faute pour un chrétien » ; « que la foi soit votre force ».

Quels retentissements pour nous, aujourd'hui ?[8]

- Les laïcs ont pris la relève ; les acceptons-nous ?
- Croyons-nous suffisamment qu'ils ont, que nous avons, dans l'école, un grand rôle à jouer, y compris dans l'éducation de la foi ?
- Avons-nous à cœur de cultiver cet esprit de famille, caractéristique des marianistes : esprit fait de respect de l'autre, d'accueil, de disponibilité pour l'autre (jeune ou adulte), d'écoute, de connaissance réciproque… ?
- Savons-nous nous rassembler entre laïcs pour constituer, par exemple, comme c'est le cas à Agen, des Fraternités marianistes, des CLM[9] ? (Précisions sur demande).

③ <u>Le troisième appel est un appel à rester debout grâce à la colonne vertébrale de la foi.</u>

J'y insisterai moins, ayant déjà parlé de l'importance de la foi dans la spiritualité de Chaminade.

Rappelons simplement que la foi a toujours été au centre de son enseignement, non pas seulement une foi intellectuelle, mais cette

[8] C'est nous qui **soulignons.**

[9] Communautés Laïques Marianistes (CLM). Il s'agit du terme officiel et international, souvent remplacé en France et en quelques autres lieux par « Fraternités Marianistes », terme conservé de l'époque de nouvelle croissance de ce mouvement, en particulier en Europe, avant de se doter d'une organisation plus internationale et de la dénomination officielle.

"foi du cœur" déjà évoquée, cette « foi d'amour », comme Chaminade l'appelle, et qui change toute la vie du croyant.

La foi sur laquelle il invite ses disciples à s'appuyer est une foi profondément trinitaire : le temps de Chaminade n'était pas si loin du nôtre, en ce qu'il était marqué par le philosophisme et le vague déisme qui en avait résulté pour beaucoup, alors que notre temps souffre d'une religiosité vague à la divinité indéterminée. Pour Chaminade, « la Trinité est le plus auguste de nos mystères », comme l'a rappelé également Jean Paul II à travers la préparation et la célébration de l'année jubilaire[10].

Que peut signifier cela, pour nous, enseignants d'aujourd'hui ?[11]

- Avons-nous le souci de l'éducation de la foi, la nôtre et celle des jeunes qui viennent à nous ?
- Sommes-nous respectueux des différences entre nous, les uns croyant au ciel, les autres – peut-être – n'y croyant pas ? (Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne vivent pas des valeurs aussi importantes que les nôtres) ;
- *Mutatis mutandis*, croyons-nous en ce que nous faisons ?
- Croyons-nous dans les jeunes qui nous sont confiés ?
- Croyons-nous dans les valeurs (peut-être différentes des nôtres) du monde de ce temps – *cf.* le "regard positif" ?

[10] Il s'agit du Jubilé de l'An 2000. [Note ajoutée par nous-même].

[11] Ce « nous » peut être élargi au-delà des enseignants, et chacun de nous peut se sentir concerné, en particulier si nous œuvrons au service de l'éducation marianiste. [Note ajoutée par nous-même].

④ **<u>Le quatrième appel de Chaminade est un appel à faire alliance avec Marie, avec la Femme qui est aussi la Mère de Dieu.</u>**

Selon le P. Fleming, Chaminade voyait en Marie « beaucoup plus qu'un objet de piété conventionnelle » ; il savait qu'« elle est le chemin qui nous conduit vers son Fils, … la source d'un dynamisme qui nous fait participer pleinement, en alliance avec elle,… à sa mission ». Pour lui, Marie « nous inspire le dévouement et l'engagement auprès de nos frères et de nos sœurs contemporains ». Malgré le merveilleux chapitre VIII de *Lumen gentium* (Vatican II), nos contemporains sont loin d'avoir découvert pleinement le rôle de Marie, il est assez de comportements ou de manifestations pour en témoigner.

Nous avons déjà parlé de l'alliance que le disciple de Chaminade est appelé, aujourd'hui comme hier, à contracter avec Marie. Une alliance au caractère baptismal nettement marqué ; une alliance ecclésiale et, enfin, une alliance apostolique, c'est-à-dire qui ne va pas sans le témoignage. Une alliance dynamique donc qui, tout en contribuant à notre "conformité avec le Christ", reste ouverte sur autrui et sur le monde.

Le fait que nous soyons dans une école marianiste change-t-il quelque chose pour nous ?[12]

- Notre enseignement est-il marqué par le caractère marial de Petit Val : attention à l'autre, écoute, accueil, patience (impatiente patience parfois), fidélité dans les petites choses de la vie de chaque jour, esprit de famille ? (Sur lequel je ne reviens pas).

[12] Nous **soulignons.**

⑤ <u>Le cinquième appel de Chaminade est l'appel à être témoins, missionnaires, auprès de ceux qui sont les plus éloignés</u> (pour reprendre les mots de Jean Paul II).

Chaminade disait : « vous êtes tous missionnaires, chaque congrégation[13] est une mission permanente » et, aux curés de paroisses : « je forme des chrétiens pour que vous ayez des paroissiens ». Car l'action de Chaminade n'a jamais visé autre chose qu'à engager le nouveau chrétien dans le champ de célébration et d'action apostolique de sa communauté.

La mission était au cœur de ses fondations. « Multiplier les chrétiennes » était le but qu'il fixait à ses disciples femmes, les sœurs de Mère Adèle par exemple. Multiplier les chrétiens reste notre ambition aujourd'hui. Mais saurons-nous le faire, oserons-nous le faire avec l'audace qui fut la sienne ?

À Petit Val, pensons-nous que nous avons aussi une mission de "proposition de la foi" et que cette proposition n'appartient pas uniquement à ceux qui en sont spécialement chargés ?[14]

- Sommes-nous convaincus que notre enseignement, quelle que soit la matière, peut être "hanté" par la foi qui nous habite (sans qu'il soit pour autant question de prosélytisme ni de mépris vis-à-vis de la laïcité de la matière) ;

- avons-nous pensé, par exemple, à organiser avec les jeunes des équipes, des clubs, … qui inviteraient régulièrement des témoins de la foi (ex : club litt. : Decoin, Bourbon Busset et l'amour fou durable, Jean Popot …) ? Cela n'est nullement incompatible avec la littérature par exemple …

[13] Au sens de chaque « petite communauté de foi ». *Cf. supra,* note p. 497.
[14] Nous **soulignons.**

⑥ <u>Le sixième appel est un appel à se mettre au service des jeunes et des pauvres.</u>

Nous avons vu comment Chaminade, en fidélité à l'Évangile, a engagé les siens au service des jeunes et des pauvres de son temps. Les jeunes sont aujourd'hui plus déboussolés que jamais et les pauvres surabondent.

Saurons-nous les rejoindre là où ils vivent, sans les juger, faire un bout de route avec eux comme fit le Christ avec les disciples d'Emmaüs, être jeunes avec les jeunes et pauvres avec les pauvres ? Aurons-nous l'audace d'inventer de nouveaux chemins (Chaminade > caminare, cheminer) pour aller vers eux et rendre le Christ présent au milieu d'eux ?

- Petit Val est-elle une école qui sait accueillir les pauvres ?
- Petit Val est-elle une école qui sait accueillir ceux qui sont éloignés de la foi ?
- Petit Val sait-elle organiser le soutien pour les jeunes issus de milieux défavorisés ?
- Avons-nous le souci d'inventer, d'être créatif, en communauté éducative, pour mieux servir les jeunes et les pauvres ?

⑦ <u>Son septième appel […] - appel éminemment moderne – est un appel à être des femmes et des hommes de prière, des « femmes et des hommes-prière ».</u>

Chaminade savait que, sans la prière, nous sommes perdus. Aussi nous invite-t-il, grâce à elle, à entrer dans le cœur même de la Trinité, en passant par Marie qui nous montre le Christ.

Il nous invite à nous immerger littéralement dans la *présence* de Dieu, à prier comme nous respirons, avec le Christ, sous le souffle de l'Esprit, d'une prière qui nous fait entrer dans cette « flamme d'amour » trinitaire dont il se plaisait à parler. Il nous invite à prier avec Marie, modèle de notre prière, et à prier Marie, Celle avec qui nous faisons alliance. Il nous invite à prier en Eglise… (Et la communauté éducative est aussi une petite Eglise).

Que notre prière soit celle d'un témoin « contagieux », au service des humbles et des petits (semblable à celle de la femme du *magnificat*), afin que « l'Amour soit aimé », ici, à Petit Val et ailleurs, comme le souhaitait déjà un François d'Assise.

Conclusion[15]

Si nous envisageons de tenter de répondre aux sept Appels de Chaminade et de mère Adèle – des appels qui prouvent, si besoin est, la solidité et la valeur actuelle de leur inspiration – alors nous serons, notre école sera, aujourd'hui, l'un des indispensables témoins dont le monde a besoin (Paul VI, *Evangelii nuntiandi*), un monde miné par l'indifférence (un peu comme au temps de Chaminade), un monde en quête (sauvage) de sens, un monde qui a froid – et ce jusque dans nos Eglises parfois frileuses à cause du péché de leurs enfants, comme les courageuses démarches de repentance du pape Jean Paul II nous l'ont montré.

Si nous avons l'audace d'oser l'audace, à l'image des Fondateurs (dont la vertu de prudence était grande), si Petit Val sait oser l'Amour, alors, pour beaucoup de jeunes et leurs familles, demain, l'Espérance sera possible.

[15] Nous ajoutons ce titre.

> Et si nous savons « inventer, comme nous l'a demandé le pape le 3 septembre 2000, de nouvelles manières d'être témoins, surtout pour ceux qui sont loin », alors, oui, l'Amour sera davantage aimé.

Ces lignes de R. Bichelberger constituent une invitation, **afin d'aller de l'avant**, à revenir au cœur de la spiritualité et de la mission marianistes. Ne pourrait-on pas s'efforcer de faire connaître davantage ces sept appels, de faire réfléchir les communautés éducatives aux moyens d'y répondre de façon encore plus convaincue, vivante et dynamique qu'on ne le fait actuellement ? Loin de nous l'idée de dire que ces réalités soient ignorées, que notre spiritualité ne soit pas vécue, mais reconnaissons qu'il nous faut « vingt fois sur le métier remett[re] [n]otre ouvrage »[16] ; acceptons de penser que nous avons des progrès à faire, prenons conscience de l'importance des enjeux actuels, en un temps où – nous disait José María Alvira plus haut, les Unités récentes ont besoin de se former à la tradition éducative marianiste et où les Unités anciennes doivent assurer le « passage du témoin » aux laïcs de plus en plus nombreux qui s'engagent à faire perdurer la mission marianiste.

Tournons-nous, à présent, vers un auteur dont nous avons cité plus haut une partie de la conférence aux équipes de Direction des Établissements Marianistes d'Europe, à Rome, le 31 octobre 2009. Il

---

[16] *Cf.* Nicolas BOILEAU, *L'art poétique*, Chant I, *in* Boileau, Satires, Épîtres, Art poétique, Éditions Gallimard © 1985, pages 227 à 233 et 249-250. Nicolas Boileau, dit Boileau-Despréaux (1636-1711), L'art poétique, 1674, publié sur Wikisource, page consultée le 4 oct. 2008 : https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Art_po%C3%A9tique . (Consultée par nous le 13/01/2016). Cité par http://www.philo5.com/Mes%20lectures/Boileau,%20L'Art%20poetique.htm#_ftn1 [en ligne], consulté le 13/01/2016.
La citation complète est : « Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage, /Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ».

s'agit de Javier CORTÉS[17]. Vers la fin de son exposé, il nous livre, en guise de « synthèse pour le chemin », un questionnaire qui nous vient du Père Domingo Lázaro, grand éducateur marianiste.

4. S'interroger sur nos pratiques éducatives

Commençons par dire quelques mots sur cette grande figure marianiste que fut Domingo Lázaro. Nous empruntons cette présentation à la notice biographique publiée par le Site Internet *Agora marianista*, qui nous donne de précieux éléments sur la vie et l'héritage de ce grand éducateur marianiste : « Domingo Lázaro, pédagogue, homme d'Église, témoin de la foi (1877-1935) »[18].

> « La vie marianiste en Espagne dispose, en la personne du père Domingo Lázaro, d'un de ses modèles les plus précieux : comme pédagogue et comme éducateur, comme homme d'Église et collaborateur avec d'autres congrégations engagées dans l'éducation, comme esprit ouvert au renouvellement de l'éducation et de la catéchèse ; et comme témoin de sa foi, en tant que personne engagée à la suite de Jésus, en tant que marianiste et par sa profonde vie spirituelle. Le témoignage profond qu'il nous a laissé, a conduit les marianistes d'Espagne à promouvoir l'étude de sa cette grande figure et de son héritage intellectuel et spirituel. En même temps, son procès de canonisation a été ouvert dans le but qu'il puisse être considéré comme un modèle de sainteté : en premier lieu avec la phase diocésaine et, actuellement, à Rome où sa cause est introduite.

[17] *Cf. supra,* pp. 362 *sq.*

[18] Source [en ligne] : Site Internet *Agora marianista*, rubrique « *Espiritualidad católica marianista* », http://espiritualidad.marianistas.org/domingo-lazaro/ , consultée le 13/01/2016.

La Province marianiste de Madrid[19] a créé une Fondation canonique dont l'objectif fondamental est de garantir l'éducation marianiste et l'avenir des établissements, tant du point de vie académique qu'en ce qui concerne la gestion. Elle a placé cette Fondation sous le patronage de Domingo Lázaro. C'est pourquoi la Société de Marie a transféré la propriété de neuf de ses établissements à la « Fondation Éducation Marianiste Domingo Lazaro (FEMDL) » et reste ouverte à la possibilité que d'autres y soient intégrés. Le P. Domingo Lázaro demeure ainsi présent au sein de la FEMDL, comme référent pédagogique et spirituel, et nous rappelle l'itinéraire fécond de tant de religieux et de laïcs engagés dans l'éducation marianiste en Espagne.

Sa tombe, dans l'Église gothique du Collège Notre Dame del Pilar de Madrid est un lieu de prière et un mémorial de sa figure et de son message.

[Il fut Directeur de cet établissement (1924-1935), d'où il avait gouverné la Province d'Espagne, comme premier Provincial d'Espagne (1916-1924) et d'où il aida à créer la FAE [« *Federación de Amigos de la Enseñanza* » (Fédération des Amis de l'Enseignement), en 1930, laquelle déboucha sur la création de la "*Federación de Religiosos de la Enseñanza (FERE)*" (Fédération des Religieux dans l'Enseignement).Bien plus tard, en 2004 la FERE s'unira aux "*Centros Católicos (CECA)* (Établissements Catholiques)] »[20].

---

[19] De 1950 à 2011, l'Espagne a comporté deux Provinces marianistes : la Province de Saragosse et la Province de Madrid. Un itinéraire de « convergence » a conduit à leur fusion en une seule Province, la Province d'Espagne, le 12 septembre 2011.

[20] Le passage sans crochets est l'introduction de la notice ; le passage entre crochet est rédigé par nous d'après la suite du document. Les traductions sont de nous.
Pour plus d'informations, on peut consulter les ouvrages suivants (en espagnol) : José María SALAVERRI, *Domingo Lázaro. Un educador entre dos grandes crisis de España*, Madrid, PPC. 2003. Et Bernardo CUEVA, *Breve biografía del siervo de Dios R.P. Domingo Lázaro y Castro SM*, Madrid, 1987, Pro manuscripto.
Source [en ligne] : Site Internet *Agora marianista*, rubrique « *Espiritualidad católica marianista* », http://espiritualidad.marianistas.org/domingo-lazaro/ , consulté le 13/01/2016.

① L'idéal éducatif

Voici à présent les questions que Javier CORTÉS reprend chez Domingo Lázaro et que nous proposons comme pistes de réflexion, afin d'aider les éducateurs marianistes à travailler le sens et la pratique de leur engagement. Quelques termes seraient, peut-être, à changer, afin de rendre ce questionnement plus actuel encore, quelques ajouts pourraient sans doute être faits, mais nous pensons que l'on peut trouver ici la base d'un travail personnel ou collectif dans ce domaine. Et nous y trouvons aussi, pensons-nous, le premier stade d'une réflexion qui pourrait se prolonger vers l'élaboration de **méthodes d'évaluation de la mise en œuvre de l'éducation marianiste dans un établissement**. Peut-être manquons-nous, en effet, de tels outils, comme en témoigne notre embarras, mais aussi notre intérêt, devant la question d'un jeune enseignant, débutant dans le métier, lors d'une « journée d'accueil des nouveaux enseignants et membres du personnel », dans l'un des établissements de France, en septembre 2014. Les questions proposées concernent sept domaines.

a) Suis-je persuadé que dans l'ordre d'importance, l'éducation vient avant l'enseignement; que l'enseignement est fonction et instrument pour l'éducation ; que l'enseignement et l'éducation (que je dois rendre des plus intenses) sont des moyens pour la christianisation véritable de mes élèves ? (…).

② La cohérence personnelle

b) Moi, éducateur, suis-je face à ma conscience et devant mes élèves non seulement quelqu'un d'éduqué, mais aussi une personne bien éduquée ? (Modèle de vertus morales naturelles : sincérité, générosité, impartialité, maitrise de soi, égale humeur, abnégation, finesse, langage correct, atittude noble et allure digne, etc.)

③ L'empathie

c) Est-ce que je m'efforce et m'applique à être aimable dans mes relations avec les autres, par mes bonnes manières, ma noblesse d'âme, mon amour véritable des enfants, pour être accepté par eux, m'insinuer dans leurs âmes, les amener vers le bien et les aider à suivre le bon chemin ? Est-ce que j'évite, lorsque je le peux, en conscience, d'être antipathique avec mes élèves, à cause de mes humeurs changeantes, de mes injustices et plus généralement de tout ce qui est indigne d'un éducateur : passion, ressentiment, animosité, vengeance parfois…? Ne suis-je pas exposé à apprécier et à mesurer la culpabilité des jeunes, par l'impression de gêne qu'elle provoque en moi, en manifestant ainsi injustement mon impression personnelle ?

④ Éduquer à l'autonomie

d) Suis-je convaincu que l'éducation intellectuelle ne consiste pas à remplir les cerveaux des pensées d'autrui mais plutôt de former l'intelligence en enseignant à penser ? Est-ce que je prends soin d'enseigner à étudier, de donner la méthode, de mettre en lumière l'essentiel, d'habituer mes élèves à regarder et démêler les idées, à voir chacune d'elle dans son contexte et avec une juste proportion ?

Encadré 3: S'interroger sur nos pratiques éducatives (J. CORTÉS, d'après D. LÁZARO) (PARTIE 1)

⑤ Éduquer pour l'excellence

Encadré 4 : S'interroger sur nos pratiques éducatives (J. CORTÉS, d'après D. LÁZARO) (PARTIE 2)

e) Est-ce que je prends soin de former mes élèves - en utilisant les occasions - à tout ce qui rend la dignité à l'homme, spécialement dans le culte de la vérité, de la véritable beauté et du bien… dans tous les domaines ? Suis-je, oui ou non, révélateur d'idées élevées, de nobles sentiments, de pures admirations ? Est-ce que je ne manque pas beaucoup d'occasions d'*élever* mes élèves vers les régions oxygénées de l'idéal (tout s'y prête, bien qu'à des degrés différents).

⑥ La dimension sociale

f) Est-ce que je me préoccupe de former en mes élèves le sentiment d'une intelligence [des choses] et non d'un exclusif patriotisme ?

⑦ La vocation

g) Avec cela et pour tout cela, est-ce que le Christ est mon idéal le plus fondamental et ma continuelle préocupation ? Toutes mes énergies sont-elles dirigés à façonner le Christ dans les âmes de mes chers élèves ?

Chapitre 11. Les orientations récentes sur l'éducation dans les Chapitres généraux de la Société de Marie

Chapitre 11. Les orientations récentes sur l'éducation dans les Chapitres généraux de la Société de Marie

1. Étude des textes sur l'éducation dans les six derniers Chapitres généraux

Nous avons lu dans le document de José María Alvira (*cf.* p. 463) qu'il aurait trouvé intéressant que l'on fît une étude de la pensée des Chapitres généraux sur l'Office d'Éducation. Nous avons procédé à cette étude, en nous limitant aux six derniers Chapitres. L'idée nous a paru d'autant plus séduisante qu'elle nous donnait ainsi accès à ce que l'on pourrait appeler « la pensée éducative contemporaine de la Société de Marie ». Trois grandes réalités nous permettent En effet d'affirmer cela : 1) les Chapitres regroupent le « gouvernement exécutif de la Société de Marie » avec des délégués élus représentant le monde entier[1] ; 2) le processus de préparation et de déroulement des Chapitres (Assemblée générale de gouvernement à mi-parcours entre deux Chapitres, navettes d'enquêtes et de travaux entre la Commission préparatoire et « la base » ; possibilité d'envoyer des motions ; rapports des membres du Conseil général qui ont visité les Unités de la Société de Marie

[1] Jusqu'à une date récente, le fonctionnement du processus électoral combiné à la jeunesse de certaines Unités avait mécaniquement pour effet une disproportion importante entre la représentation des territoires d'implantation ancienne et celle des Unités récentes. L'évolution des structures territoriale, l'accès croissant de religieux des Unités jeunes à l'âge d'éligibilité, associés à la réforme du processus électoral dans la Règle de 2007, commencent à corriger ce phénomène.

dans le monde) ; 3) enfin, le rôle des Chapitres généraux est de relire ce que la Société de Marie a, dans son ensemble, vécu depuis le Chapitre précédent, d'évaluer l'action du Conseil général, et de donner des grandes orientations pour la vie et la mission de la congrégation pendant les années suivantes. La mission du Conseil général consiste essentiellement, de ce point de vue, à mettre en œuvre ces grandes orientations dans la pratique ; 4) plus encore, le Chapitre légifère : ses actes (en particulier s'ils sont des décisions), ont force de loi pour l'ensemble de la congrégation et de ses membres. Il nous semble donc que nous puissions affirmer qu'en regardant ce que disent les Chapitres généraux sur un sujet, nous prenons conscience de la pensée – de la philosophie, pourrait-on dire – de la Société de Marie en tant que corps, dans le domaine examiné. En étudiant les documents capitulaires des années 1986 à 2006, nous couvrons une période de 26 ans et même davantage, si l'on considère que le Chapitre de 1986 a évalué l'action du Conseil général et la vie de la Société de Marie, qui se sont déroulées au cours des 5 années qui le précédaient (soit de 1981 à 1986) et que le Chapitre de 2012 donne des orientations pour les 6 années[2] qui le suivent. **Nous pouvons donc considérer que nous observons la tendance de fond de la Société de Marie en matière éducative au cours des trente ou quarante dernières années**[3].

Nous avons tout d'abord examiné les tables des matières des Actes des Chapitres, afin de repérer les éventuels chapitres, parties ou paragraphes, qui consacraient de nombreuses pages à notre sujet. Puis nous avons recherché dans les quelques 350 pages des Actes des Chapitres de la période indiquée[4] le terme « éducation ». Sachant qu'il y a – ou qu'il y avait – en français, une tendance à traduire « Office d'Éducation » par « Office d'Instruction »[5] nous

[2] Depuis 2006, l'intervalle entre deux Chapitres a été porté de 5 à 6 ans.
[3] 26 à 37 ans, plus précisément.
[4] Nous avons travaillé, bien sûr, sur l'édition officielle en Français.
[5] Il s'agissait, pour ses défenseurs, dont nous étions, de conserver, pour les Trois Offices, la valeur sémantique historique, plutôt que de s'ouvrir au sens

avons complété avec fécondité notre recherche sur ce qui était dit de cet Office également avec cette autre appellation. Sachant, également, qu'existent de nombreuses proximités de sens (mais aussi quelques différences) entre des termes se rapportant d'une manière ou d'une autre à la question éducative, nous avons affiné notre travail en cherchant les passages auxquels nous renvoyaient les autres termes en lien. Outre « *éducation* » et « *instruction* », nous avons donc relevé les passages des textes capitulaires où se trouvent les occurrences – que nous avons jugées pertinentes pour nos travaux – des termes suivants :

> *Pédagogie ; éducatif ; école ; scolaire ; institution ; établissement ; centre ; jeune ; enseignement ; université ; étudiant ; élève ; professeur ; enseigner ; enseignant ; directeur ; cadre.*

Le résultat de nos recherches est présenté dans le tableau 8 (ci-dessous).

---

contemporain des termes. Cette question fait débat en France même. Nous serions de plus en plus enclin, à titre personnel, d'accepter, voire de conseiller, la « modernisation » des termes. Un des arguments dans ce sens est que le terme *éducation* possède actuellement une densité de sens supérieur à celle du mot *instruction*. Un autre argument est que nous serions ainsi plus en phase avec les confrères (et les sœurs) marianistes du monde entier, et plus faciles à comprendre par nos contemporains. Pour l'Office d'Instruction, le passage à « Office d'Éducation » ne nous poserait pas de problème. En revanche, pour les autres Offices, remplacer *Travail* par *Affaires temporelles* ne nous satisfait pas entièrement ; remplacer *Zèle* par *Vie Religieuse* ne nous paraît pas adéquat et, selon nous, fausse en partie la compréhension de cet Office, si l'on tient compte du fait que « Vie religieuse » signifie en 2016 : « vie consacrée dans l'état religieux », alors que le Zèle parle de foi, de prière, de mission, de dynamisme évangélisateur, de pastorale et de « vie religieuse » au sens de « vie religieuse de la personne », c'est-à-dire, vie de foi, vie spirituelle.

Tableau 7 : Références des textes des six derniers

Chapitres généraux de la SM concernant l'éducation

Année	Numéro d'ordre du Chapitre	Titre	Titre abrégé	Localisation des passages dans le texte[1]
1986	XXIX^{è}	Perspectives pour une nouvelle étape	PNE	29-37.
1991	XX^{è}	Mission et culture	MC	9 -13 ; 34.
1996	XXXI^{è}	Porteurs d'Espérance	PE	36 ; 45 (§§ 4-5 ; §7) ; 48 (§ 1) ; 58 (§§ 2d-2^{e}) ; (64 § 2) ; append. sur les Car. Ed. Mar.
2001	XXXII^{è}	Envoyés par l'Esprit	EE	9 (§ e) ; 18 (§ f) ; 25 ; 27 (§ e ; § g) ; 33.
2006	XXXIII^{è}	En mission avec Marie	EMM	2 ; 4 ; 19 (§ 3) ; 20 § 4 ; 22 § 3 ; 23 ; 35 ; 41
2012	XXXIV^{è}	Raviver le feu qui allume d'autres feux	RF	Prés° (§ 2, al. 2) ; 17 (§ b) ; 22 (§ b 2) ; intro. du III, (§ 5 [texte situé entre le 23 et le 24]) ; 26 ; 28 ; 29 ; 30 ; 32 ; 33 ; 45.

[1] Le premier numéro indique correspond à l'article du texte du Chapitre (numérotation officielle) ; les numéros qui suivent entre parenthèses correspondent aux subdivisions dans la mise en page de la version officielle en Français.

Cette recherche nous a paru passionnante. Elle nous a d'ailleurs permis de constater, au passage, que bien des décisions, orientations ou recommandations venant des Chapitres généraux avaient été, selon nous, mises en œuvre par le Conseil général et ce, non seulement dans le domaine éducatif, mais dans tous les domaines ! En revanche, et c'est moins enthousiasmant, sur le plan de la vie des Unités, des missions, des communautés, des religieux, il nous semble qu'il reste beaucoup à faire et que, en première approche, les textes capitulaires sont trop peu suivis d'effets. Nous écrivons cela en ayant conscience que notre vue sur la Société de Marie est fort limitée, car nous ne voyons vivre que notre propre Unité et, peut-être les Unités qui en dépendent. En outre, il ne s'agit pas d'un jugement sur les personnes (et s'il fallait considérer celles-ci, c'est nous qu'il faudrait regarder… et le constat ne serait peut-être pas brillant !). Ce n'est pas non plus une observation scientifique : il faudrait pour cela mener des enquêtes solides et approfondies. C'est une impression, un simple constat empirique et peut-être subjectif. En outre, il nous semble que bien des choses ont été pensées et écrites par les Chapitres généraux, de belles choses, et nous nous demandons ce qu'un autre Chapitre pourrait écrire de plus ! Il nous vient à l'idée que, si on vivait déjà pleinement ce que nous (*nous* au sens collectif, cette fois-ci) avons formulé, souhaité ou décidé pour la Société de Marie, celle-ci aurait un visage encore plus rayonnant ! Mais voilà, hélas, le réel résiste (« les faits sont têtus », disait Lénine[1] !), nous avons nos faiblesses et nous sommes marqués par le péché (ce qu'analysent bien les mêmes Chapitres, du reste.) Et nous devons aussi croire et espérer en nous, en les autres et en la force de l'Esprit Saint !

---

[1] Vladimir Ilitch OULIANOV, dit LÉNINE, Lettre aux camarades, (Écrit le 17 (30) octobre 1917. Paru les 1, 2 et 3 novembre (19, 20 et 21 octobre) 1917 dans le journal « Rabotchi Pout » n°s 40, 41 et 42.) -Œuvres t. 26, pp. 139-196, 198-216 et 222-226 Paris-Moscou,
Source [en ligne] :
https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1917/10/vil19171017.htm
(Consultée le 19/12/2015).

Pour en revenir à notre étude, le temps – et la place, peut-être ! – nous manquent pour faire une étude complète et approfondie des passages que nous avons relevés. Nous nous contenterons de livrer au lecteur les textes « bruts », classés par ordre chronologique de Chapitre, et au sein des Actes d'un même Chapitre, nous les laissons dans l'ordre du texte.

1°) 1986, Perspectives pour une nouvelle étape. Nn^os^ 29-37

D. L'apostolat en institution scolaire

1. La situation actuelle

29. La tradition de l'Église montre qu'elle a toujours vu dans les écoles un moyen privilégié d'évangélisation. Le Père Chaminade, en son temps, a trouvé en elle un des premiers moyens de l'éducation de la foi en réponse à l'indifférence et au sécularisme.

Aujourd'hui encore, l'Église nous appelle à cet apostolat. Nous-mêmes avons répondu à cet appel, aussi bien pour servir les Églises locales que par fidélité à l'œuvre de notre cœur (R 74, 5.10). Les écoles de tous niveaux – élémentaire, secondaire, supérieur – permettent aux Marianistes de former les apôtres dont notre époque a besoin. La jeunesse est affrontée à une société de consommation, de sécularisme, de relativisme dans un monde d'indifférence morale. Souvent aussi, les jeunes sont aux prises avec l'éclatement des structures familiales. Tous ces défis nous appellent avec urgence à l'apostolat en institution scolaire.

La diminution du nombre des Marianistes[2] rend toujours plus difficile la conduite de nos écoles sur le modèle d'autrefois.

Autrefois, il y avait assez de Marianistes pour assurer l'enseignement des disciplines religieuses et profanes, l'administration des écoles, le développement d'activités

[2] Il s'agit ici des religieux marianistes. *Idem* dans ce qui suit.

multiples avec les élèves. Aujourd'hui, la Société est engagée dans plus d'institutions qu'elle ne peut en animer, du moins comme elle le souhaiterait. De ce fait, les religieux se trouvent en nombre réduit dans les institutions scolaires, souvent surmenés, parfois découragés. C'est pourquoi la Société doit repenser son rôle éducatif, revoir ses priorités et prendre des décisions pratiques. Nous risquons autrement de voir disparaître en quelques Provinces, sans que nous le voulions, notre moyen privilégié de réaliser notre mission (R 5.10).

2. Principes et affirmations

30. Bien des raisons poussent les Marianistes à poursuivre l'apostolat en milieu scolaire. Elles doivent les encourager dans ce travail et même les inviter à redoubler d'efforts pour ce type d'évangélisation.

L'École est le lieu privilégié de la rencontre de la culture et de la foi. Elle permet à la foi de s'incarner dans une culture et permet à une culture de donner un langage à la foi.

L'École fournit la stabilité si nécessaire à l'éducation de la foi. Au cours des années les plus malléables, le jeune recevra une éducation où s'intègrent les valeurs chrétiennes et humaines, l'instruction religieuse et le témoignage en paroles et en actes de la communauté marianiste.

L'action des maîtres conduit efficacement à la découverte de la vérité et à la formation des vertus humaines fondamentales, à travers les humanités et les autres disciplines profanes.

L'École peut facilement contribuer à la construction d'une société juste et fraternelle. En éduquant à la fois l'esprit et le cœur, elle forme des personnes qui vont à leur tour travailler à transformer les structures de la société pour en faire une communauté de justice et de réconciliation.

Cette préoccupation a marqué beaucoup de nos écoles : les efforts ont été accentués pour présenter la doctrine sociale de l'Église ; les écoles prévoient souvent des bourses pour

les élèves dans le besoin ; les gestionnaires s'efforcent d'assurer aux personnels laïques de justes salaires et de bonnes conditions de travail.

31. L'une de nos vertus caractéristiques est au cœur de toute école marianiste : l'esprit de famille. À travers l'attention bienveillante de leurs éducateurs, les jeunes découvrent une communauté de foi, et l'École devient ainsi elle-même une communauté de foi.

L'École s'est toujours prêtée à un travail où prêtres et frères constituent une équipe harmonieuse, donnant le témoignage de la composition mixte, caractéristique de notre vie.

L'École a été traditionnellement la source la plus féconde de vocations pour la Famille Marianiste, et d'abord pour notre Société[3].

Nos écoles répondent aux appels de renouveau lancés par l'Église et les récents Chapitres Généraux et Provinciaux. En maints endroits, elles ont renforcé le nombre des laïques consacrés au service de l'enseignement. Nous regardons ce développement comme un aspect essentiel de notre mission. À cette fin, les écoles ont élaboré des programmes de formation pour faire entrer les cadres et les professeurs dans les perspectives apostoliques de notre spiritualité.

Ajoutons qu'autour de nos écoles, se sont développées de nombreuses communautés de foi, de jeunes comme d'adultes. Des étudiants font partie des groupes de la Famille Marianiste. Avec beaucoup d'autres, ils aident les communautés et les paroisses, par exemple dans la catéchèse ou l'action auprès des démunis. Des anciens et des parents participent aux retraites, aux sessions organisées par les Marianistes qui dirigent les écoles. Ces groupes peuvent devenir des semences de communautés de foi.

[3] « Société », avec une Majuscule, renvoie en règle générale à la Société de Marie.

Pour toutes ces raisons, le Chapitre général redit son accord avec l'engagement de la Société de Marie dans les écoles et son estime pour les religieux d'hier et d'aujourd'hui qui s'y consacrent.

3. Recommandations

32. 1. Le Chapitre félicite les écoles qui ont fait des efforts pour créer des communautés de foi parmi les jeunes et les adultes en lien avec nos écoles. Il demande aux écoles et aux religieux d'évaluer leur action et d'avoir à cœur d'intensifier leurs efforts pour éduquer et évangéliser.

33. 2. Les religieux et les laïques qui travaillent dans nos écoles doivent vérifier le contenu de leur enseignement et la valeur de leurs étudiants pour s'assurer qu'ils répondent bien à l'appel de l'Église et de la Société pour bâtir une société juste et fraternelle.

34. 3. Dans chaque institution scolaire, on fera des efforts :

a. pour affirmer l'identité catholique et marianiste de l'école ;

b. pour amener les personnels à s'engager dans une recherche spirituelle personnelle et contribuer à l'éducation de la foi de la communauté éducative toute entière : élèves, services, anciens, adultes et parents ;

c. pour impliquer les professeurs laïques dans la spiritualité et l'apostolat marianistes ;

d. pour donner une image non tronquée de la communauté, et donc de notre composition mixte ;

e. pour faire de l'école une école qui éduque vraiment, où maîtres et élèves ont le désir d'apprendre, la soif de la vérité pour elle-même, et par là contribuent au dialogue de la foi et de la culture ;

f. pour stimuler les maîtres à améliorer leur formation professionnelle dans les disciplines profanes et religieuses ;

g. pour rendre l'école accessible à toutes les couches sociales ;

h. pour aider d'une façon particulière les élèves dont la famille pose problème, et aider ces familles elles-mêmes ;

i. pour travailler avec les instances scolaires ecclésiales, gouvernementales et privées, et avec les organisations de parents et d'anciens dans une collaboration qui enrichisse les uns et les autres.

35. 4. Les Administrations provinciales, en lien avec les écoles marianistes, s'emploieront à :

a. réévaluer leur personnel et l'affectation des religieux, prenant acte de la diminution des effectifs et compte tenu des capacités et des limites de chacun ;

b. déterminer ensuite le nombre de Marianistes nécessaires pour l'animation dans une école donnée ;

c. établir enfin, en Chapitre provincial, les critères qui justifient le renforcement d'une école ou son abandon, afin de pouvoir fournir des communautés dynamiques qui aient un impact suffisant et infusent une vie réelle à l'établissement.

36. 5. Les Administrations provinciales encourageront avec à-propos les jeunes religieux à s'adonner à cet apostolat et souligneront l'importance du service de l'éducation, sans oublier les autres priorités apostoliques de la Province ni les capacités et les talents des individus.

37. 6. L'Administration générale, les organismes interprovinciaux, les Administrations provinciales favoriseront la formation de nos collaborateurs laïques. Elles pourraient, à titre d'exemple :

a. créer des commissions régionales ou interprovinciales pour initier nos collaborateurs laïques à notre pédagogie et à notre spiritualité ;

b. donner la priorité à la formation des laïques aux tâches de responsabilité, en dégageant les fonds

nécessaires et si possible en libérant d'autres occupations les Marianistes intéressés et compétents ;

c. créer au niveau provincial des commissions mixtes, de laïques et de religieux, pour coordonner les efforts de la Province et faire accéder les laïques aux postes de direction dans nos écoles.

En fait, ces suggestions ne font que reprendre, en l'adaptant, l'intuition du Père Chaminade lorsqu'il fonda les Écoles normales.

2°) 1991, Mission et culture. Nn^os 9-13

B. Les œuvres éducatives comme moyen de formation dans la foi

Introduction

9. Le Chapitre Général reconnaît et soutient les religieux marianistes servant dans diverses activités apostoliques qui, toutes, contribuent à la formation dans la foi. En ce moment, cependant, ce Chapitre souhaite mettre l'accent sur les écoles, moyen privilégié dans la Société de Marie, pour la formation dans la foi. L'École catholique offre un contexte où s'opère en profondeur la rencontre de la culture et de la foi : la culture permet d'incarner la foi et la foi évangélise la culture.

Toute école est d'abord un lieu où sont transmis les éléments constitutifs d'une culture par les disciplines académiques. Pour nous, l'École doit être aussi une communauté de foi qui promeut les valeurs évangéliques par une annonce explicite de Jésus Christ comme Sauveur de tous les peuples du monde. Par l'École, nous visons la formation de toute la personne, faisant grandir, autant que possible, le nombre de ceux qui sont engagés à répandre l'Évangile. Grâce à notre composition mixte nous pouvons, spécialement dans l'École, constituer plus largement et plus efficacement la communauté éducative. À travers l'École donc, nous pouvons atteindre l'objectif le plus élevé

de toute culture, la reconnaissance et la promotion de chaque personne dans ce qu'elle a d'unique au sein d'une communauté scolaire éclairée par la foi.

Recommandations

10. 1. Nous reconnaissons la valeur et l'actualité des observations et recommandations du Chapitre de 1986 sur l'apostolat de l'éducation. Nous voulons mettre l'accent de nouveau sur quelques recommandations particulières de *Perspectives pour une nouvelle étape* qui devraient être mieux vécues.

a)Toutes les recommandations du n° 34, spécialement :

- amener les personnels à s'engager dans une recherche spirituelle personnelle et contribuer à l'éducation de la foi de la communauté éducative tout entière : élèves, services, anciens, adultes et parents (b) ;
- impliquer les professeurs laïques dans la spiritualité et l'apostolat marianistes (c) ;
- faire de l'École une École qui éduque vraiment, où maîtres et élèves ont le désir d'apprendre, la soif de la vérité pour elle-même, et par là contribuent au dialogue de la foi et de la culture (e) ;
- rendre l'École accessible à toutes les couches sociales (g).

b) Les recommandations du n° 36 :

- Les Administrations provinciales encourageront avec à-propos les jeunes religieux à s'adonner à cet apostolat et souligneront l'importance du service de l'éducation, sans oublier les autres priorités apostoliques de la Province ni les capacités et les talents des individus.

c) La recommandation du n° 37c :

- créer au niveau provincial des commissions mixtes, de laïques et de religieux, pour coordonner les efforts de la Province et faire accéder les laïques aux postes de direction dans nos écoles.

11. 2. Toutes ces recommandations de 1986 demandent à être observées plus fidèlement ; nous y ajoutons les suivantes :

a) Que l'Assistant Général d'Instruction conduise une étude sur l'article 5.10 de la Règle, afin de déterminer la signification de l'expression : l'apostolat de l'éducation, moyen privilégié d'évangélisation pour la Société de Marie.

b) Que les Offices d'Instruction au niveau général et provincial encouragent professeurs et élèves à réfléchir de manière critique à leur culture. Nous demandons que sous la conduite de l'Office d'Instruction, chaque Province/Région analyse et évalue les éléments positifs et négatifs de sa culture, à la lumière de l'Évangile et de l'enseignement social de l'Église, et soumette un rapport à l'Assistant Général d'Instruction dont lui-même rendra compte au prochain Chapitre Général.

c) Que les Offices d'Instruction dans les Provinces et dans les Régions développent la Famille Marianiste dans les écoles et par les écoles.

12. 3. Formation des directeurs de nos écoles :

Étant donné que de plus en plus de laïques assument des postes de direction dans nos écoles, nous recommandons d'intensifier l'impact apostolique de ces écoles de la manière suivante :

a) Dans la mesure où il nous revient de choisir les directeurs, faire un tel choix selon les critères de

capacité professionnelle, de formation religieuse, de témoignage de vie personnelle, d'esprit marianiste.

b) Dans la mesure du possible, établir et mettre en œuvre dans chaque Province un plan de formation professionnelle et pastorale pour nos directeurs religieux et laïques.

c) Dans les écoles où le directeur est un laïque, faire en sorte que la communauté religieuse assure l'identité marianiste de l'école, apporte son soutien au directeur et collabore avec lui.

13 4. Travail avec les pauvres :

Étant donné l'appel toujours plus fort ces dernières années pour un apostolat auprès des pauvres, nous faisons les recommandations suivantes :

a) Que nos écoles mettent en œuvre des moyens concrets qui rendent professeurs et élèves plus conscients de toutes les formes de pauvreté, celle des autres comme la leur propre, grâce au contact direct avec les nécessiteux.

b) Que toutes nos écoles mettent dans leur programme scolaire, d'une manière appropriée, l'enseignement social de l'Église.

c) Que, dans la mesure du possible, les ressources humaines et matérielles des écoles soient ouvertes à d'autres, particulièrement aux pauvres.

3°) 1991, Mission et culture. N° 34

C. Pour l'Assistant d'Instruction

34 Au cours des délibérations du Chapitre, cinq buts majeurs ont été considérés comme importants pour l'Assistant d'Instruction.

1. Réaliser un état de la situation de nos écoles marianistes et œuvres éducatives

a) Réaliser un état statistique complet de nos écoles et de nos œuvres d'éducation, en mentionnant :

- les niveaux et types d'éducation donnée, un profil type des élèves,
- un profil des professeurs marianistes et des professeurs séculiers,
- une estimation de l'étendue du service apporté aux pauvres par ces écoles.

b) Apprécier les facteurs sociaux et culturels qui conditionnent notre travail dans les écoles et autres œuvres éducatives.

2. Formuler les directives à donner aux écoles marianistes et à nos œuvres éducatives

a) Étudier l'efficacité des différentes manières de promouvoir l'esprit marianiste dans nos écoles : nombre important ou réduit de religieux dans l'administration et l'enseignement, nouveaux modes de présence et d'action en l'absence de religieux...

b) Rassembler les informations sur l'intégration des collaborateurs [laïcs] dans notre mission éducative.

3. Promouvoir la formation de collaborateurs laïques à l'esprit et aux perspectives éducatives marianistes

a) À partir des documents existants, réaliser une synthèse des éléments communs de notre tradition éducative et étudier comment ils prennent vie dans les diverses cultures où la Société est présente.

b) Partager entre les Provinces les méthodes employées pour former les professeurs et les administrateurs de nos écoles à la tradition et aux perspectives marianistes de l'éducation.

4. Préciser les moyens à prendre pour que, dans les perspectives de l'éducation marianiste, on puisse faire face aux défis de la culture d'aujourd'hui

Avec l'aide des Administrations provinciales, d'autres marianistes et de spécialistes, fournir les réponses que, dans les perspectives de l'éducation marianiste, on devrait apporter aux défis de la culture d'aujourd'hui.

Les points à considérer sont :

- l'évangélisation et le travail pastoral dans les écoles chrétiennes ;
- l'éducation à la justice et à la paix, dans le contexte de l'enseignement social de l'Église ;
- la valeur et la dignité de la personne humaine ainsi que le respect de la vie ;
- la préservation de l'environnement naturel ;
- l'éducation sexuelle selon les valeurs de l'Évangile et en communion avec la tradition de l'Église ;
- le rôle de l'éducation dans une culture et une société dominée par les médias.

5. Insister sur la formation à l'éducation dans les programmes de formation initiale

a) Préparer ceux qui commencent leur formation à s'engager dans les écoles marianistes et les œuvres d'éducation.

b) Veiller à préparer des religieux à exercer des charges de responsabilité dans nos écoles et nos œuvres éducatives.

4°) 1996, Porteurs d'Espérance. N° 36

Au niveau interprovincial et interrégional.

[35 Le Chapitre général approuve le bon travail réalisé, dans certains cas depuis 30 ans, par les Conférences qui groupent les unités administratives (la Conférence marianiste pour l'Amérique du Nord ; CLAMAR, pour l'Amérique Latine, CEM pour l'Europe ; Bureau de coordination pour l'Afrique francophone).]

36 Le Chapitre général encourage la poursuite de ce travail par le biais de ces structures. Il appuie cette collaboration de Provinces et d'Unités quand il s'agit de sessions de formation interprovinciales, d'enseignement, de fonctions de direction, d'animation spirituelle, d'échanges de personnel et de jumelage. C'est un signe des temps que le charisme marianiste est en voie d'être connu grâce aux réalités culturelles d'un continent. Le Chapitre encourage la multiplication et le rôle accru de telles sessions à l'avenir.

5°) 1996, Porteurs d'Espérance. N° 45 (§§ 4-5)

45 Aux niveaux individuel, communautaire et pastoral

4) renforcer dans nos écoles et universités la caractéristique de l'éducation marianiste, demandant " d'éduquer à l'esprit de service, au respect de la justice et de la paix " ;

5) insérer l'éducation à la justice et les expériences de services dans toutes nos activités ;

6°) 1996, Porteurs d'Espérance. N° 45 (§7)

7) chercher à mieux comprendre le rôle unique de l'éducation comme moyen de répondre aux besoins des pauvres.

7°) 1996, Porteurs d'Espérance. N° 48 (§ 1)

48 Au niveau de la Famille marianiste, encourager la collaboration :

1) dans une formation commune et par des projets expérimentaux en éducation, des projets de services et des expériences d'immersion ;

8°) 1996, Porteurs d'Espérance. N° 58 (§§ 2d-2e)

58 A la lumière de tout ce qui vient d'être dit, et selon les recommandations de Mission et Culture (n° 6, 8), nous proposons :

2. aux Unités (Provinces et Régions)

d) d'appeler leurs communautés à un partenariat plus actif avec les autres branches de la Famille Marianiste et avec leurs collaborateurs laïcs pour mener à bien la mission apostolique de Marie. Les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste peuvent être un outil extrêmement précieux pour partager le charisme de Chaminade avec ceux qui collaborent avec nous ;

e) de faire connaître l'existence des Communautés Laïques Marianistes (CLM) à tous nos collaborateurs (dans les écoles, paroisses et autres apostolats) et à ceux pour qui nous travaillons. Qu'ils soient invités à en faire partie.

9°) 1996, Porteurs d'Espérance. N° 64 (§ 2)

2. Les communautés directement impliquées auprès des jeunes, spécialement dans les écoles et les paroisses,

a) incluront la jeunesse dans leurs programmes apostoliques, en les faisant participer à la mission des communautés marianistes ;

b) planifieront, avec l'aide de l'Administration provinciale, du responsable des vocations et du personnel diocésain, la manière d'amener la jeunesse à un niveau spirituel plus profond ; la croissance dans la vie spirituelle, la prière, le discernement ainsi que la célébration fréquente des sacrements deviendront le point central de leur vie ;

10°) 1996, Porteurs d'Espérance. Appendice sur les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste.

Caractéristiques de l'Éducation Marianiste

Le Chapitre général de 1996 a reçu le document sur les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste préparé en réponse au Chapitre général de 1991 demandant " d'articuler les éléments communs de la tradition marianiste en éducation " (Mission et culture n° 34)[4]. Nous constatons que ce document et ses suites sont dans la ligne des deux derniers Chapitres généraux qui approuvaient et encourageaient l'apostolat de l'éducation et demandaient qu'on assure une formation spécifique dans ce domaine. Cette formulation pour notre temps des éléments communs peut servir de guide à l'esprit qui anime la pédagogie de l'éducation marianiste pour l'ensemble de la Société de Marie.

Le Chapitre retient les cinq caractéristiques de base suivantes qui bénéficient d'un consensus international dans la Société de Marie :

- Éduquer en vue de la formation dans la foi.

[4] Suite à des variations de traduction, le texte de 1996 donne une version française très légèrement différente de la version officielle des Actes de 1991. Celle-ci était : « À partir des documents existants, réaliser une synthèse des éléments communs de notre tradition éducative et étudier comment ils prennent vie dans les diverses cultures où la Société est présente. » (1991, Mission et culture. N° 34, cité au 3°) ci-dessus).

- Offrir une éducation globale qui soit de qualité.
- Éduquer à l'esprit de famille.
- Éduquer en vue du service, de la justice et de la paix.
- Éduquer en vue des adaptations et des changements.

Nous comprenons que, dans les nombreuses cultures différentes dans lesquelles nous œuvrons, seuls les instituts d'éducation peuvent adapter les textes décrivant ces cinq caractéristiques. Aussi les Unités sont encouragées à faire les adaptations jugées appropriées, en tenant compte des divers publics : celui des élèves, des parents, des enseignants, des conseils de direction et de tous les autres agents de la communauté éducative. Les autres œuvres apostoliques marianistes sont invitées à adapter les caractéristiques de l'éducation marianiste et à les utiliser s'ils les jugent valables.

Nous encourageons nos frères et tous les éducateurs de nos écoles, universités et autres œuvres d'éducation, à étudier ce document et à participer aux prochaines phases du projet. Nous croyons que cette initiative sera évangéliquement bénéfique tout en approfondissant et élargissant notre contribution à la construction du Royaume de Dieu.

Le Chapitre général demande à l'Assistant d'instruction de travailler dans nos Unités, par les moyens qu'il considère appropriés, à développer chez tous nos frères le désir et la capacité d'agir au sein d'une équipe apostolique dans les institutions et les communautés locales dont ils font partie.

11°) 2001, Envoyés par l'Esprit. N° 9 (§ e)

e.L'approfondissement de notre identité marianiste et le désir de parvenir à une vision toujours plus claire de ce que nous sommes, par la prière, la réflexion, les recherches, les réunions, les documents. Ceci nous a aidés à apprécier de plus en plus la personne de notre Fondateur

et notre charisme. Citons la publication de *Écrits et Paroles*, du *Guide de Formation de la Société de Marie*, l'Enquête sur Marie, le document sur les *Caractéristiques de l'Éducation Marianiste*, les études sur la spiritualité marianiste et la théologie contemporaine, *l'Histoire de la Société de Marie*, le *Livre des Prières marianistes*, *Donner corps à la Parole*, le progrès des causes marianistes, etc.

12°) 2001, Envoyés par l'Esprit. N° 18 (§ f)

18. Parmi les principaux défis à surmonter, gardant à l'esprit qu'il existe des réalités très diverses dans la Société de Marie, nous pouvons relever les suivants :

f. Dans les implantations anciennes, on souffre du manque de vocations et le vieillissement est préoccupant. Les grandes œuvres et les institutions nous pèsent toujours plus et nous avons peine à leur donner vie et identité marianistes là où nous manquons de collaborateurs imprégnés de notre esprit. Cela empêche parfois l'ouverture sur de nouveaux champs de mission.

13°) 2001, Envoyés par l'Esprit. N° 25

À partir de cette vision, nous exprimons aujourd'hui la mission à laquelle nous croyons être appelés en tant que religieux marianistes, de la manière suivante :

En alliance avec Marie, première des disciples, nous nous engageons à tendre à la sainteté et à vivre une vie profondément communautaire, au sein de la Famille marianiste, à partir de laquelle nous annonçons Jésus-Christ et la Bonne Nouvelle du Règne de Dieu chez nous. Nous réalisons notre mission en nous consacrant à l'éducation de la foi, spécialement auprès des jeunes et des pauvres, en travaillant à construire un monde de paix, de justice, de solidarité et de respect de la création, en particulier par l'établissement et l'animation de communautés apostoliques engagées à transformer la société. La création et la multiplication de ces

communautés est le premier objectif de notre mission. Tout service apostolique, approuvé par la communauté, doit s'intégrer à cette mission.

14°) 2001, Envoyés par l'Esprit. N° 27 (§ e ; § g)

27. Cette vision, cette mission et cet esprit déterminent une stratégie qui devra s'adapter concrètement aux temps et aux lieux, tout en gardant certaines lignes d'action communes qui proviennent de notre identité marianiste et doivent caractériser notre manière de faire aujourd'hui. Voici quelques critères qui nous permettront de nous mettre en route pour remplir notre mission :

e) Reconnaître la valeur des institutions qui ont été et peuvent continuer à être de très bons instruments pour notre mission et les renforcer. Par contre, il faut reconvertir ou céder celles qui ne sont plus efficaces pour notre mission, ou celles que nous n'avons plus la capacité de gérer, si nous voulons répondre à de nouvelles urgences apostoliques.

g) Mettre au point une méthode d'éducation de la foi pour les individus ou les groupes. Une pédagogie de la foi plus claire et plus structurée soulignerait mieux notre identité apostolique marianiste.

15°) 2001, Envoyés par l'Esprit. N° 33

Dans nos œuvres éducatives institutionnelles et non-institutionnelles.

a. Continuer à approfondir et à mettre en œuvre les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste. Pour cela :

- Préparer ceux qui sont susceptibles d'entrer dans les équipes éducatives de nos œuvres éducatives marianistes ;
- adapter les Caractéristiques à nos activités éducatives non-institutionnelles ;

- continuer à organiser des actions de formation pour répandre le charisme parmi nos professeurs et nos autres collaborateurs laïcs ;
- rechercher de nouveaux modes d'intégration de la Famille Marianiste dans nos œuvres éducatives institutionnelles et non-institutionnelles ;
- poursuivre, dans la mesure du possible, les projets de recueillir et diffuser l'expérience pédagogique marianiste et de tisser des liens entre les professeurs de nos institutions scolaires.

b. Assurer une meilleure collaboration au niveau international, au niveau des Zones et des Unités, pour développer des programmes d'éducation institutionnelle et non-institutionnelle (formation professionnelle, actions de développement et autres œuvres similaires) en faveur des pauvres, des exclus et de ceux qui n'ont pas accès à la formation.

c. Le caractère international de la SM nous demande de :

- Favoriser l'estime et la compréhension entre les personnes et les peuples.
- Faciliter une meilleure coopération entre nos œuvres institutionnelles et non-institutionnelles, en particulier à travers des échanges et un service de volontariat.

d. Jouer un plus grand rôle prophétique dans la promotion de la justice et de la paix. La croissance de la violence dans la société, y compris dans nos écoles, nous affecte et nous presse de faire preuve d'esprit critique face à cette réalité et de devenir des bâtisseurs de paix.

e. Une conscience plus aiguë de la mondialisation nous pousse à éduquer nos élèves à une attitude plus responsable face à l'intégrité de la création. Nos œuvres d'éducation doivent y prêter attention et éduquer à vivre en harmonie avec l'environnement.

f. Appelés à devenir toujours plus des éducateurs non seulement des jeunes mais aussi de leurs parents. Il nous faut inventer, en collaboration avec ces derniers, des méthodes pour les aider à exercer leur rôle d'éducateurs vis-à-vis de leurs enfants. L'esprit de famille de la Société de Marie a beaucoup à apporter là où les valeurs familiales sont en déclin.

g. Les communautés religieuses liées à une œuvre d'éducation doivent apporter leur contribution pour que s'y développe un climat de charité et d'unité, avec " *une seule âme et un seul cœur* ".

16°) 2006, En mission avec Marie. N° 2

Interpellations et défis de notre monde

[…] Nous devons favoriser pour tous les hommes un accès équitable aux biens de la terre et aux moyens d'éducation, au libre exercice des droits humains et à une participation convenable à la vie de la société et prendre soin, aussi, de l'intégrité de la création.

[…]

17°) 2006, En mission avec Marie. N° 4

Signes d'espérance dans notre monde.

[…] L'espérance anime ceux et celles qui ouvrent un accès à l'éducation et aux soins élémentaires de santé ou qui partagent leurs ressources et leurs biens matériels avec les plus nécessiteux.

18°) 2006, En mission avec Marie. N° 19 (§ 3)

3. Les disciples du Père Chaminade incarnent de manières diverses le charisme marianiste. Les uns mettent plutôt en lumière l'aspect marial ; d'autres s'appliquent à étudier et à transmettre ses écrits (*Écrits et Paroles*), l'apport de son *histoire* ou encore son *enseignement marial* ; d'autres

encore sont plus soucieux de maintenir effectifs le savoir-faire éducatif, l'esprit de famille ou d'autres traditions de notre Institut. N'est-ce pas dans les personnes que vit le charisme marianiste ?

19°) 2006, En mission avec Marie. N° 20 (§ 4)

1.1.3. Propositions d'actions

20.

Personnellement et en communauté, tous les Marianistes chercheront des moyens concrets pour relever ce défi [de la transmission du charisme].

Le Chapitre confie au Conseil Général la responsabilité d'entreprendre et d'assurer le suivi des actions qui vont dans ce sens, notamment :

4. de poursuivre le travail en cours pour faire mieux connaître et transmettre plus largement la pédagogie marianiste, non seulement dans le domaine de l'éducation scolaire, mais aussi dans d'autres secteurs de la mission.

20°) 2006, En mission avec Marie. N° 22 (§ 3)

22. Le père Chaminade s'est senti vivement interpellé par la situation de la foi à son époque. Au travers de cette interpellation il a entendu l'appel de Dieu à la mission et il a compris le rôle de Marie dans celle-ci. Contemplant Marie et suivant les pas de notre Fondateur, nous nous sentons appelés à répondre aux défis de notre monde dans la perspective de l'Incarnation, c'est-à-dire :

1. À agir dans le monde et au cœur de l'humanité, bien ancrés dans la réalité, discernant les possibilités que chaque société et chaque culture offrent au développement d'une foi renouvelée (« Notre objectif premier est l'éducation la foi » R. 71).
2. À nous sentir particulièrement concernés par les relations entre foi et culture, convaincus que

l'expérience chrétienne libère l'homme et contribue au progrès authentique des sociétés.

3. À utiliser dans notre mission tous les moyens qui font partie du tissu social et culturel des sociétés dans lesquelles nous vivons, en particulier ceux qui contribuent à l'éducation et à la formation intégrale des personnes (« Les œuvres éducatives sont pour nous un moyen privilégié de formation dans la foi » (R. 74).

21°) 2006, En mission avec Marie. N° 23

Lignes d'action

23.

1. Promouvoir la perspective missionnaire de nos activités dans le champ éducatif et pastoral.
2. Susciter l'existence des vraies communautés éducatives, convaincues que notre action peut toucher non seulement les élèves, mais aussi leurs familles et les laïcs avec qui nous partageons cette mission.
3. Promouvoir la réflexion et les études sur la relation entre foi et culture selon une perspective marianiste.
4. Profiter des possibilités qui nous sont offertes par les nouvelles technologies, comme les nouveaux aréopages où peut se développer l'esprit de communauté et s'accroître l'interaction entre la foi et la culture.
5. Approfondir la réflexion sur le rôle des communautés religieuses dans les œuvres apostoliques et faire en sorte que leur présence soit significative et stimulante.

22°) 2006, En mission avec Marie. N° 3

35. Le Chapitre invite particulièrement les Unités qui ont une expérience en pédagogie et dans l'éducation selon le style marianiste à proposer aux Unités de création récente

d'accueillir des religieux jeunes de ces Unités en vue d'un apprentissage théorique et expérimental du style éducatif et pastoral propre à notre charisme. En ce sens, nous sommes reconnaissants de l'initiative prise par la Maison Internationale d'Études à l'Université de Dayton et nous encourageons à profiter d'une telle initiative ou à l'imiter.

23°) 2006, En mission avec Marie. N° 41

41. Nous croyons que nous devons intensifier notre travail pour former à la solidarité et développer des attitudes d'engagement social au niveau des élèves, des enseignants et des familles de nos œuvres d'éducation. Les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste nous demandent de former des responsables chrétiens engagés pour changer la société.

24°) 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. Présentation (§ 2, al. 2)

[…] la focalisation de notre mission sur l'éducation et la formation de communautés de foi […] [est l'une des] grandes lignes d'action et d'orientation qu'on ne peut recevoir et assimiler qu'en partageant la considération passionnée pour le charisme qui a battu dans le cœur du Chapitre.

25°) 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. N° 17 (§ b)

17 *Comme indiqué dans le Guide de formation, la formation à la vie et à la spiritualité marianiste est un processus de toute une vie. Elle requiert un engagement personnel et des structures à l'échelle de la Société.*

[…]

b) Reconnaissant l'importance de spécialistes en charisme et en spiritualité marianiste, les Supérieurs, surtout ceux des jeunes Unités, choisiront au moins un ou deux frères

pour faire des études approfondies du charisme, de l'histoire, de la spiritualité et de la pédagogie marianistes. En lien avec les Assistants généraux de Zèle et d'Instruction, des programmes d'études adaptés, de courte ou de longue durée, seront organisées par les supérieurs d'Unité. Même pendant la formation initiale, les programmes d'études marianistes devraient favoriser et stimuler l'intérêt pour l'exploration approfondie du charisme marianiste.

26°) 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. N° 22 (§ b 2)

22 Pour répondre à cette situation [au sujet de la composition mixte] et en partant des principes exposés plus haut, le Chapitre fixe les lignes d'action suivantes que toute la Société de Marie doit prendre en compte :

b) Dans les activités apostoliques

[…]

2. L'apostolat de la Société se développe avec la collaboration mutuelle des religieux laïcs et des religieux prêtres. Ces derniers "vivent le même engagement, d'abord en exerçant leur ministère auprès de leurs frères, et en se mettant avec eux au service du peuple de Dieu" (RV 13). À tous les niveaux de gouvernement on aura donc à cœur de promouvoir et de soutenir les œuvres et les ministères qui favorisent la mission en commun des religieux laïcs et des religieux prêtres ; à titre d'exemple, les œuvres qui entrent dans le domaine des relations entre foi et culture, de la formation technique ou professionnelle et du travail pour la justice et la paix, et parmi elles les œuvres d'éducation qui méritent une attention particulière. (*Cf.* RV 74 ; 5, 10).

27°) 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. Introduction du III, (§ 5 [texte situé entre le 23 et le 24])

[III - Notre mission mondiale : nouvelles étapes en avant]

[…]

Nous savons très bien que nous ne pouvons pas tout faire. Cependant, nous sommes capables de faire quelque chose de significatif et nous pouvons le faire bien. Nous sommes bien conscients des dons uniques que la Société de Marie peut apporter à cette mission globale : un engagement fort dans l'éducation, une relation plus profonde avec les pauvres, un renforcement de la Famille Marianiste, une option claire en faveur de l'évangélisation des enfants et de la jeunesse, et une collaboration accrue entre les Unités de la Société de Marie. Si chaque Unité prend à cœur de dresser et mettre en œuvre un tel projet missionnaire, la Société tout entière en sera enrichie. Nous croyons en outre que chaque Unité devrait être engagée dans l'éducation scolaire, qui demeure notre « moyen privilégié d'évangélisation ». Un des meilleurs moyens de servir les pauvres est de les éduquer, en particulier par l'école.[5]

28°) 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. N° 26

26 Les Assistants d'Instruction et de Zèle de chaque Unité élaboreront pour les œuvres de leurs Unités des cheminements pour développer la foi des enfants et des jeunes.

a) On peut le faire en présentant un cheminement qui comporte la méditation de la Parole de Dieu, la pratique du silence et de l'intériorité recommandée par le Père Chaminade, l'exercice du service – tout cela pour conduire à une rencontre personnelle avec le Christ.

b) Accompagnés par les religieux, les jeunes d'aujourd'hui devraient assumer, autant que possible, une responsabilité personnelle dans la mission, en particulier auprès d'autres jeunes.

[5] Le texte est en *italiques* dans le document du Chapitre.

c) Étant donné que certains jeunes de nos établissements ont grandi dans des familles hors de la foi chrétienne, et que beaucoup d'autres ont tout juste une foi rudimentaire, une nouvelle évangélisation s'impose auprès des jeunes et des familles.

29°) 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. N° 28

28. Le Chapitre demande que les Assistants d'Instruction de chaque Unité assurent, partout où c'est possible, la présence effective, dans l'enseignement des matières profanes, de religieux ayant le même niveau de compétence et d'engagement que nos collaborateurs laïcs. L'enseignement de ces matières nous introduit au cœur des questions de foi et culture. Le témoignage de ces religieux, en même temps que l'engagement de leurs confrères impliqués dans l'administration ou d'autres services de l'école, complète le service essentiel rendu par les professeurs de religion et les aumôniers de nos établissements, et manifeste plus pleinement notre identité d'éducateurs. L'exemple de religieux directement engagés dans l'activité scolaire est une excellente manière de servir les jeunes et d'exercer une influence positive aussi bien sur les élèves que sur nos collaborateurs laïcs, et de les attirer éventuellement à notre vocation, comme ce fut le cas pour beaucoup de Marianistes dans le passé.

30°) 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. N° 29

29. Le Chapitre demande qu'après un dialogue avec les Assistants d'Instruction des Unités, l'Assistant général d'Instruction repère au sein de nos œuvres d'éducation des éducateurs expérimentés, laïcs ou religieux, capables d'accompagner le développement du potentiel professionnel des frères et des collaborateurs laïcs qui ont moins d'expérience dans le domaine de l'éducation.

31°) 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. N° 30

30. L'Assistant d'Instruction de chaque Unité veillera à élaborer et à mettre en œuvre un programme de formation basé sur les récentes études sur la pédagogie marianiste entreprises par l'Assistant général d'Instruction. Nous espérons que ce programme d'études sera complété, traduit et mis à la disposition de nos frères et de nos collaborateurs laïcs, avec d'autres documents utiles, sous des formes variées, comme référence pour notre mission générale.

32°) 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. N° 32

32 Le Chapitre général demande aux responsables de toutes les Unités de s'assurer que les frères, dans leur travail professionnel, accomplissent leur mission d'éducation et d'évangélisation d'une manière parlante pour nos collaborateurs marqués eux aussi par l'influence de la sécularisation.

a) De nos jours, en particulier dans les régions du monde les plus profondément sécularisées et qui connaissent une large désaffection des institutions religieuses, il y a encore des gens en quête de sens et d'orientation pour leur vie. Beaucoup d'entre eux, surtout les jeunes, souffrent de faim spirituelle et cherchent quelqu'un avec qui partager leurs questions et l'aventure de leur vie. Dans la fidélité à notre appel missionnaire à former des "communautés de foi", religieux marianistes, nous œuvrons dans toutes sortes de situations de ce genre, avec des groupes et des personnes de toutes espèces, en particulier avec nos collaborateurs laïcs. Nous cherchons toujours à marquer chacun de ces engagements de notre esprit typiquement marianiste et de notre méthode propre pour former des communautés de foi.

b) “Une des raisons principales de la fondation de la Société de Marie... a été d'assurer l'existence et le développement d'une communauté plus vaste,

comprenant des groupes de chrétiens dans tous les états de vie…" (RV. 1.1) Nous encourageons la Société de Marie à donner une priorité spéciale à la formation de communautés de foi, même si les catholiques eux-mêmes peuvent être à des niveaux très différents d'intelligence de la foi et d'engagement.

c) Dans un climat de dialogue respectueux sur notre mission et les implications de notre pédagogie, les Marianistes peuvent susciter des groupes de partage diversement engagés dans la réflexion et l'action, tous au service de notre mission.

33°) 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. N° 33

33. Le Chapitre demande que dans le travail d'éducation et d'évangélisation, les religieux de nos œuvres envisagent positivement la diversité religieuse et culturelle de nos collaborateurs, certains d'entre eux n'étant ni catholiques ni chrétiens. Dans toutes ces démarches de dialogue, il faudra veiller à ce que notre mission de catholique et de marianiste soit clairement et fortement affirmée.

a) Dans beaucoup de nos œuvres, aujourd'hui, nous travaillons avec des gens qui, sans être catholiques, contribuent de manière significative à notre mission.

b) Voilà pourquoi il est plus que jamais nécessaire pour les Marianistes qui vivent et travaillent dans ce contexte de grande diversité religieuse, de se former au dialogue œcuménique et interreligieux.

c) Pour s'engager d'une façon positive, la diversité religieuse suppose que chacun possède un niveau de connaissance adéquat et soit solide dans sa propre foi. Un des moyens les plus sûrs de rayonner la beauté de notre foi catholique et du charisme marianiste, c'est de respecter la foi des autres.

34°) 2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. N° 45

Recommandation

45 Au vu de leur importance, de leur émergence relativement récente et de leur symbolisme pour le service des pauvres, le Chapitre recommande que les Assistants généraux d'Instruction et de Travail continuent d'organiser et de promouvoir la réflexion sur nos œuvres de promotion sociale et d'éducation non institutionnelle. Cette réflexion doit faire appel à ce qui est expérimenté dans nos Unités, et regarder de près si ces œuvres sont entreprises d'une manière réellement communautaire, explicitement marianiste et financièrement responsable.

2. Considérations à propos des textes des Chapitres sur l'éducation.

Comme nous l'avions indiqué au début de cette présentation de la pensée que les Chapitres généraux ont formulée au cours des trente à quarante dernières années, cette étude se révèle passionnante et, n'ayons pas peur des mots, enthousiasmante ! Enthousiasmante, au sens étymologique[6], c'est-à-dire au sens où elle fait naître une joie dont l'origine est divine, car nous croyons y voir un attachement réel et fort au charisme marianiste et à son déploiement dans ce domaine de l'éducation ; ce qui signifie que, probablement, nous pouvons y déceler la trace de l'Esprit de Dieu à l'œuvre aujourd'hui dans et par la Société de Marie ! Comme nous l'avons vu, en effet, en procédant à une (re)lecture suivie de ces passages – exercice que nous recommandons au lecteur –, après une période pendant laquelle, peut-être, l'intérêt pour ce pan de notre mission a pu sembler s'émousser un peu, au moins dans les propos[7], et alors que de nouveaux aréopages de la mission semblent, à juste titre, requérir notre attention, il s'agit, pour la Société de Marie, de réaffirmer son attachement viscéral à la mission éducative.

Une lecture un peu rapide pourrait donner l'impression que nous ne voyons au long de ces documents que des rappels itératifs – ce qui, en soit, serait déjà le signe d'un attachement. Mais cette lecture cursive nous permet de saisir au passage un certain nombre d'accents, de déplacements, voire de tournants, qui sont suggérés par les Chapitres à l'ensemble de la Société de Marie. Et – nous

---

[6] Le Grand Robert de la langue française (version numérique, consultée le 15/01/2016), indique, comme étymologie du terme « enthousiasme » : « 1546 ; grec *enthousiasmos* "transport divin", de *enthousia* "inspiration", de l'adj. *entheos*, *enthous* "inspiré par un dieu", de *en-* "dans", et *theos* "dieu" ».

[7] José María Alvira dit plus haut que, en dépit des apparences, il n'en est pas de même dans les faits. *Cf.* note p. 447.

l'avons expliqué – la pensée capitulaire représente probablement la meilleure perception qu'il nous soit possible d'avoir de la pensée *de la Société de Marie en tant que telle.* Bref, il s'agit de capter ce que la Société dit d'elle-même sur ce sujet, et ce qu'elle se recommande à elle-même, en quelque sorte, une fois pris le recul ainsi que le temps d'analyse et de discernement que permettent les chapitres et une fois prise la hauteur qu'autorise notre relecture sur plus d'un tiers de siècle.

Nous voyons, à travers ces pages, l'insistance sur l'éducation comme « moyen privilégié de remplir [notre] mission »[8], dont le but et la visée sont « l'éducation de la foi »[9]. Il n'y a là, reconnaissons-le, rien de nouveau, si ce n'est – nous l'avons dit – la volonté d'affirmer (ou de réaffirmer) haut et fort le caractère central de la mission éducative et le soutien à ceux qui s'y dévouent. Mais, comme l'a dit José María Alvira, et même si dans les documents étudiés ce n'est peut-être pas signalé de façon aussi obvie, parmi les difficultés que doit surmonter la Société de Marie, il en est une, double, qui est loin d'être une petite question. Il s'agit du fait que, d'une part, dans les Unités « récentes », de nombreux religieux sont engagés dans l'éducation et se trouvent parfois, très jeunes, à des postes de

---

[8] Règle SM, art. 5.10 : « L'apostolat de l'éducation est pour la Société de Marie un moyen privilégié de remplir sa mission. Les marianistes qui travaillent dans les écoles s'acquittent de cette mission non seulement par l'enseignement religieux et la formation de la vie chrétienne, mais aussi par la qualité de l'enseignement en général et par son caractère chrétien. »

[9] Règle SM, art. 71 : « Notre objectif premier est l'éducation de la foi. Nous avons tout particulièrement le souci de susciter et de former des apôtres, et de faire surgir des communautés de laïcs engagés » ; art. 74 : « Les œuvres éducatives sont pour nous un moyen privilégié de formation dans la foi. Elles permettent de semer, cultiver, faire grandir et rendre fécond l'esprit chrétien dans les âmes. » ; art. 5.1 : « L'éducation de la foi est le but de toute notre activité apostolique. Quoi que nous fassions, c'est avec l'intention d'atteindre, directement ou indirectement, cette fin et d'apporter ainsi notre modeste contribution à la mission universelle de l'Église. ».

responsabilité importante, au risque de se « brûler les ailes », alors que le caractère récent de l'Unité ne permet pas qu'ils soient eux-mêmes imprégnés par une longue fréquentation de l'éducation marianiste, comme élèves, comme futurs religieux ou comme jeunes profès ; d'autre part, dans la plupart des Unités anciennes, le nombre de religieux baisse drastiquement (et nous ne sommes pas encore au creux de la vague) et, partant, le nombre de religieux engagés dans l'éducation devient parfois étique. De façon fort heureuse, en revanche, dans les Unités d'implantation ancienne, le nombre de laïcs engagés à nos côtés et à notre suite est croissant. Cette collaboration accrue s'accompagne d'un effort de formation au charisme et de la transmission de celui-ci, d'une manière à la fois explicite et implicite. Explicite, par la formation des acteurs de nos établissements et de certaines personnes que nous choisissons plus particulièrement pour telle ou telle mission dans ce domaine ; implicite par la « contagion positive » entre, d'une part, les religieux des communautés, les enseignants et les acteurs en place depuis longtemps, et, d'autre part, les nouveaux arrivants, laïcs ou religieux d'ailleurs. Mais voilà ! La baisse du nombre de religieux et l'augmentation du nombre de laïcs sur qui repose la mission a un double impact, ou plutôt un impact en deux temps. Premier temps : le nombre de « témoins et transmetteurs » devient insuffisant par rapport au nombre de nouveaux venus. Deuxième temps, qui commence d'ailleurs corrélativement au déroulement du premier : les personnes qui ont à transmettre le charisme aux nouveaux venus n'ont pas connu les religieux vivant dans un établissement et animant celui-ci ; en bref, ils ne connaissent pas les religieux engagés dans l'éducation (et ils ne connaissent probablement pas davantage les autres religieux marianistes). Or, on ne peut transmettre que ce que l'on a éprouvé soi-même. Les livres ne suffisent pas ! (Encore faut-il, d'ailleurs, que quelqu'un sache quels livres recommander et à qui les faire étudier ! Question qui sera partiellement – mais pas totalement ! – résolue lorsque la présente collection sera entièrement disponible). Cette situation, nouvelle

dans les « anciennes Unités », est quasiment la même dans les « jeunes Unités », si ce n'est que le mouvement est inverse chez ces dernières, car on peut penser qu'elles sont en train de former les premières générations de futurs « vieux religieux expérimentés » et de futurs laïcs expérimentés. Souhaitons au passage que, dans les Unités récentes, le nombre relativement important de religieux actifs ne conduise à pas répéter les erreurs de nos vieux pays qui ont eu tendance, nous l'avons vu, à délaisser les richesses théologiques, spirituelles, humaines et professionnelles d'une mission partagée avec les laïcs, au profit d'une mission « à deux étages », celui des responsabilités et de la direction étant toujours réservé aux religieux. C'est la pénurie de religieux qui nous accule, en quelque sorte, à confier de plus en plus de missions, de tâches et de responsabilités aux laïcs. Et ce n'est que secondairement, par une sorte de théologie rétroactive, que nous « postjustifions » cette évolution, dont le moteur initial a été essentiellement pragmatique et dont le mouvement est encore trop largement freiné, d'ailleurs, comme nous l'avons vu, par de pénibles réticences. Nous nous saisissons alors, *a posteriori,* des « arguments théologiques » (le sacerdoce commun des baptisés, l'Église-peuple de Dieu, l'Église-communion, …) et de « l'argument charismatique » (à savoir que Chaminade avait commencé son projet avec les laïcs et fondé une Famille où laïcs et consacrés ensemble étaient porteurs du charisme, du projet et de la mission – même si, on le sait, cette union devait se faire sans confusion !). Et, ce faisant, nous n'avons, pensons-nous, pas suffisamment anticipé le passage actuel.

La situation, on le voit, requérait, au cours des décennies récentes, que soient proposées, face à ces questions, des solutions – ou au minimum des pistes de solutions – dans le domaine que nous étudions, c'est-à-dire celui de la mission éducative (et dans d'autres domaines aussi, probablement). Comme nous le verrons dans la conclusion, cette réflexion s'élargit actuellement, et avec bonheur, à l'ensemble des œuvres marianistes.

Nous croyons pouvoir affirmer que les Capitulants, grandement aidés par l'Administration générale dans la saisie de la réalité du terrain, ont repéré ces difficultés et ont cherché à formuler des solutions et des pistes pour avancer.

Sans avoir procédé à une étude approfondie des textes que nous avons présentés ; sans avoir cherché à repérer plus précisément l'évolution de la pensée marianiste au cours de ces décennies ; sans avoir, non plus, étudié la mise en œuvre concrète des décisions capitulaires, nous pouvons relever quelques aspects qui nous semblent marquer ces trente ou quarante années. **Nous osons penser que l'on passe, au cours de cette période, de la proclamation de notre « foi en l'éducation marianiste » à un examen de ce qui est nécessaire pour que cette dernière ne soit pas éclipsée, effacée ou diluée par l'usure du temps ou par « la force des choses ».** *La force des choses*, c'est-à-dire le transfert de responsabilités, sans qu'il soit accompagné de la réflexion nécessaire, à des religieux insuffisamment formés en la matière, ou à des laïcs que l'on ne ferait pas bénéficier de la formation requise pour qu'ils puissent assumer leur tâche dans de bonnes conditions ; *la force des choses*, c'est la mission confiée à des collaborateurs « *malgré* notre envie d'en demeurer les acteurs principaux », ce qui ne peut, probablement, que conduire à reprendre d'une main le **pouvoir** – car il faut bien appeler les choses par leur nom – que nous avons conféré de l'autre ; *la force des choses*, c'est l'insuffisante mise en pratique de la délégation, du travail en équipe, du principe de subsidiarité – nécessairement accompagné de son corollaire, la reddition de compte, qui n'est pas synonyme de contrôle – ; *la force des choses*, c'est aussi l'insuffisante préparation intellectuelle, spirituelle et pratique du côté des religieux qui sont appelés à s'effacer « afin que d'autres grandissent », tout en se consacrant à

ce qui fait l'essence de leur vocation. Nous pensons ici, bien sûr, aux Unités anciennes où le repositionnement des religieux et le questionnement sur ce que peut être la spécificité de leur vie et de leur mission, alors même qu'ils ne tiennent plus les rênes des institutions éducatives et ni leurs différents services, constitue une question importante, aux profondes répercutions. Cette question implique, certes, un « lâcher-prise » et une conversion, mais, ni l'un, ni l'autre ne peuvent être réalisés sous la seule impulsion des recommandations, des exhortations, ni même des admonestations ; il peuvent naître, croyons-nous, bien davantage, d'un authentique travail spirituel et psychologique, collectif et personnel, nourri d'une saine vision des faits et rendu possible par le recours aux sciences sociales, aux sciences humaines, à la théologie de la vie religieuse, de la spiritualité et de la mission, ainsi qu'au discernement et à la prière. Ces deux derniers aspects ne pouvant avoir quelque chance de porter du fruit que s'ils sont accompagnés et, pensons-nous, précédés, du travail humain, psycho-anthropologique, sans lequel le « travail » spirituel pourrait bien n'être qu'une couche de vernis neuf sur un substrat mal préparé… Ce qui laisse augurer des désillusions, des crises et des souffrances, à supposer que cela eût suffi à franchir les premiers obstacles.

Nous pensons que, dans sa tâche de veilleur et de guide, le Chapitre, au long des années dont nous parlons, a procédé à cet examen des problèmes et n'en est pas resté là : ce constat est suivi d'un effort de « remédiation » (comme on dit dans le jargon pédagogique français contemporain !), c'est-à-dire un effort pour chercher les « remèdes » qui traiteraient les maux et un effort pour appliquer ces remèdes. Nous voyons en effet apparaître, nous semble-t-il, un certain nombre de notions corrélatives à l'évolution des réalités. Nous nous sommes attachés à vérifier – partiellement – notre hypothèse, hypothèse que nous avions inféré de notre « simple lecture cursive » des extraits des Chapitres. **Cette**

hypothèse, comme nous venons de l'exprimer, est que la Société de Marie a pris conscience des difficultés, des évolutions nécessaires, des décisions à prendre, afin de réussir ce « passage ». Nous l'avons vérifiée partiellement, à travers les termes qui apparaissent dans ces textes. *Partiellement*, car il conviendrait de faire une étude approfondie des textes – et probablement aussi des rapports de l'Office d'Instruction et du Supérieur général – et peut-être une enquête mondiale (dans le monde éducatif marianiste) ; *partiellement*, car la liste des mots dont nous avons cherché à mesurer la présence nous a été fournie par notre seule « mémoire de relecture » alors qu'il eut été nécessaire de relever leur apparition et l'apparition d'autres termes ou de tournures, ainsi que le style des propos (constatif, déclaratif ou un peu plus exécutoire….) et leur contexte, cherchant à mesurer l'adéquation entre les écrits et la réalité ; *partiellement*, parce que nous avons conscience que les termes dont nous avons quantifié les occurrences sont *ceux que nous avons jugés pertinents* et non ceux dont une analyse scientifique aurait relevé l'apparition au cours du temps et relativement aux périodes plus anciennes ; *partiellement*, enfin, car une étude de ce type, comme nous venons de l'évoquer, ne nous semble pouvoir être que diachronique, afin de mesurer l'*évolution* de la pensée. Or, nous faisons un travail rapide et statique, sans suffisamment, peut-être, de contextualisation, ne serait-ce que par rapport aux autres parties des documents dont nous avons extraits ceux qui nous concernent. Il conviendrait de pouvoir étudier l'apparition des termes au long des quelque trente ou quarante années sur lesquelles porte notre étude, mais aussi de pouvoir comparer les textes dont nous parlons avec ceux des époques qui précédent, en remontant, peut-être, jusque dans les débuts de la Société de Marie. Bref, notre étude est rapide et partielle, nous en sommes conscients, mais nous ne pouvions faire davantage, compte-tenu du temps – et de la place – dont nous disposions. Une dernière remarque nous semble importante : nous étudions ces textes sous l'angle de leur contenu de sens

(théologique, spirituel, charismatique, éducatif…). Il conviendrait également de les étudier sous l'angle de l'opérativité pratique : type de propos (constat, déclaration, recommandation, injonction…) ; niveau de destinataire : Assistant général d'Instruction, Unités, communautés, œuvres, religieux individuellement, ensemble de la Société de Marie ; type d'action proposée : concrète et opératoire ; collecte d'informations ; études à faire ; accents à donner ; effort spirituel ; effort de formation ; réforme des structures ou du mode de fonctionnement, etc. Pour toutes ces raisons, nous encourageons ceux qui voudraient approfondir, compléter, voire corriger ce travail, à le faire sans hésiter !

Toujours est-il que nous voyons apparaître un certain nombre de termes et de thèmes. Nous avons procédé à un relevé, le plus précis possible, quoique rapide et sans doute à améliorer, de ces termes et du nombre de leurs occurrences dans l'ensemble des documents extraits des chapitres présentés plus haut. Nous parvenons aux résultats suivants, rassemblés dans le tableau 9 (pages suivantes). Nous avons regroupé les termes selon les grandes notions auxquelles ils renvoient. Nous proposons ainsi onze notions, correspondant à certains termes du discours. Le tableau fait apparaître le nombre d'occurrences de chaque terme et, partant, pour chaque notion regroupant plusieurs termes. On se rapportera, pour les considérations qui suivent le tableau 9, aux valeurs fournies par celui-ci.

Tableau 8: Occurrences de certains termes et regroupement par thèmes, dans les textes sur l'éducation produits par les Chapitres généraux de la Société de Marie, de 1986 à 2012					
	Thème	***Thème plus précis***	***Nb. occurences***	***Précisions supplémentaires***	***Nb. occurences***
1	**Foi**	**Foi**	**50**		
		dont		Éducation de la f.	6
				Formation dans la f.	5
2	**Dieu**	**Dieu**	**5**		
		Jésus (-) Christ ou Christ	**3**		
		Saint Esprit, Esprit Saint	**0**		
		Père	**0**		
		Fils	**0**		
3	**Marie**	**Marie ou marial**	**30**		
4	**Pauvreté et transformation du monde**	**Pauvre / pauvreté**	**11**		
		Transformer (la société / les structures de la société)	**2**		
		Changer la société	**1**		
		Construction (d'une société juste et fraternelle / du Royaume de Dieu	**2**		
		Développement (actions de d., en faveur des pauvres, des exclus)	**1**		

		Changer la société	**1**		
		Solidarité	**2**		
	Thème	***Thème plus précis***	***Nb. occurences***	***Précisions supplémentaires***	***Nb. occurences***
5	**Formation**	**Formation / former**	**42**		
			dont	Des apôtres.	1
				Des professeurs, cadres, administrateurs de nos écoles.	12
				- Des responsables chrétiens engagés pour changer la société. - A la solidarité et à l'engagement social.	2
				Se f. au dialogue œcuménique et interreligieux.	1
				De(s) communautés de foi	2
6	**Laïcs et responsabilités**	**Laïc ou laïque**	**29**		
		Collaborateurs (nos c. /c. laïcs)	**15**		
		Responsa(ble[s] / bilité)	**9**		
			dont	Formation des laïques aux tâches de responsabilité.	1
7	**Esprit de famille**	**Esprit de famille**	**4**		
8	**Famille marianiste**	**Famille marianiste**	**8**		

	Thème	*Thème plus précis*	*Nb. occurences*	*Précisions supplémentaires*	*Nb. occurences*
9	**Composition mixte (de la S.M.)**	**Composition mixte**	**4**		
		Religieux laïcs et religieux prêtres	**2**		
10	**Charisme, esprit marianiste**	**Charisme**	**13**		
			dont	Transmission du c.	1

		Esprit (marianiste, notre e., …)	**8**		
11	**Communauté**	**Communauté**	**35**		
		dont		Communautés de foi	10
				Communautés laïques marianistes (CLM)	1
				Communauté(s)religieuse(s), marianiste…	12

Considérons tout d'abord trois thèmes, « traditionnels » selon notre représentation du charisme éducatif marianiste :

1. ***La foi.***
2. ***Dieu.***
3. ***Marie.***

On pourrait penser que « Dieu n'est pas très présent » (!) dans les propos (5 fois sous ce vocable : « Dieu », 3 fois sur le mode « Jésus, Jésus-Christ ou Christ »). Mais rappelons-nous que ces pages sont *extraites* d'actes bien plus volumineux ; que l'Office de Zèle (Vie religieuse) serait davantage concerné par ce sujet et que, enfin, un Chapitre n'est ni un traité de théologie, ni un traité de vie spirituelle ! Il s'agit ici de voir en quoi notre mission éducative est adaptée à *l'incarnation actuelle* de notre charisme. Cela dit, il n'est pas interdit de s'étonner que la référence au Saint Esprit soit absente…

Par ailleurs, nous ne serons pas surpris par le grand nombre d'occurrences du mot *foi* (50) et du mot *Marie* – ou autres termes désignant la Vierge Marie ou encore un aspect marial – (30 occurrences). Cela rassurera les lecteurs préoccupés par les lignes sur Dieu qui précèdent et cela nous conduit à penser que le but de notre engagement dans l'éducation est bel et bien **l'éducation de la foi** et ce, d'une façon toute marianiste, c'est-à-dire **mariale**.

4. Le quatrième thème nous semble plus nouveau : ***la pauvreté et l'exclusion***

Il s'agit, pour la Société de Marie, d'affronter ces questions, de mesurer en quoi nous sommes fidèles – ou pas – aux visées de notre fondateur (« le jeune âge et les pauvres surtout »[1]), de comprendre

[1] Après avoir exposé « 1°) *Ce que nous avons de commun avec les divers Ordres religieux »*, puis « 2°) *Ce qui distingue la Société de Marie et l'Institut des Filles de Marie des autres Ordres religieux »*, le Père Chaminade aborde, dans un 3ème paragraphe, « 3°) *Ce que les deux Ordres de Marie ont encore de spécial et d'exclusivement propre dans les œuvres communes à d'autres corps » :*

« Admirons, mon respectable Fils, la conduite de la divine Providence dans la fondation des Ordres religieux. Leur esprit toujours respectivement approprié aux divers besoins des époques, se résume en général dans l'oracle du Sauveur : "*Mandavit unicuique de proximo suo* : Dieu a donné à chacun un mandat sur son prochain".[1] […] parmi ces Congrégations nombreuses, formées dans tous les siècles et dans tous les climats, les unes sont appelées à telle fin particulière et les autres à telle autre.

Or, nous les derniers de tous, nous qui nous croyons appelés par Marie elle-même pour la seconder de tout notre pouvoir dans sa lutte contre la grande hérésie de cette époque, nous avons pris pour devise, comme nous le déclarons dans nos Constitutions (Art. 6), ces mots de la très Sainte Vierge aux serviteurs de Cana : "Faites tout ce qu'Il vous dira" [Jn 2,5]. Convaincus que notre mission à nous, malgré notre faiblesse, est d'exercer envers le prochain toutes les œuvres de zèle et de miséricorde, nous embrassons en conséquence tous moyens de le préserver et de le guérir de la contagion du mal, sous le titre général de l'enseignement des mœurs chrétiennes, et nous en faisons dans cet esprit l'objet d'un vœu particulier.

Ainsi le *vœu d'enseignement* que nous faisons, pour nous être commun avec d'autres Ordres, est autrement plus étendu dans la Société et dans l'Institut que partout ailleurs. Réalisant dans son objet la parole de Marie, "Faites tout ce qu'il vous dira", il atteint toutes les classes, tous les sexes et tous les âges, **mais le jeune âge et les pauvres surtout, de sorte qu'il nous distingue réellement de toutes les Sociétés qui émettent le même vœu.**

et de se redire que l'éducation, singulièrement l'éducation marianiste, est un moyen extraordinaire de lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Pour ce faire, il existe deux grands moyens, qui se complètent : le premier est de rendre nos œuvres accessibles aux pauvres et d'être présents là où sont ceux-ci ; le second consiste à former les personnes à la capacité, non seulement de construire leur vie avec sens – et ce n'est pas mineur – et d'obtenir un travail afin d'en tirer des ressources et du sens, mais encore à les former à connaissance des mécanismes de la pauvreté et à l'engagement qui permet d'agir sur ceux-ci. L'on voit poindre, également, bien que nous n'en ayons pas mesuré les occurrences, des appels à s'ouvrir au sens de l'écologie et du respect de la création, réalités liées à

Voilà donc, mon respectable Fils, l'esprit et l'étendue de notre *vœu d'enseignement* ; voilà le caractère distinctif qui consacre, dans la grande tribu religieuse, un air de famille exclusivement propre aux Enfants de la Société et de l'Institut.

Notre œuvre est grande, elle est magnifique. Si elle est universelle, c'est que nous sommes les *missionnaires de Marie* qui nous a dit : "Faites tout ce qu'il vous dira !" Oui, nous sommes tous missionnaires. À chacun de nous la Très Sainte Vierge a confié un mandat pour travailler au salut de nos frères dans le monde.

[…] » G.-J. CHAMINADE, *Lettres,* n°1163, « Aux prédicateurs de retraites », Bordeaux, 24 août 1839. Les *italiques* sont présents dans le document que nous utilisons. C'est nous, en revanche, qui **soulignons ainsi.**

Nous voyons ici que Chaminade précise ce qui lui paraît le plus spécifique de nos deux Instituts par une sorte de définition de l'universalité de nos œuvres. La seule « restriction » à cette universalité, ou plutôt la seule précision qui, selon lui, est contenue dans le vœu d'enseignement [vœu qui n'est plus en usage mais dont nous pensons que nous avons gardé l'esprit, en particulier dans notre 4è vœu, celui de stabilité], est que les destinataires de notre mission universelle sont « [tout le monde] **mais le jeune âge et les pauvres surtout** ». Il apparaît donc que la fidélité à l'esprit du fondateur ne requiert pas seulement l'universalité des œuvres, mais aussi – et dans le même temps – la centration vers les jeunes et les pauvres… étant observé qu'il conviendrait de chercher à savoir si « surtout » porte sur « les pauvres » ou sur « le jeune âge et les pauvres » … Nous pensons qu'il y a là matière à réflexion pour aujourd'hui …

l'économie, aux inégalités et à la pauvreté, comme le Pape François le montre bien dans son Encyclique *Laudato si'* [2]. Gageons que celle-ci influencera de façon sensible, tant la réalité du terrain éducatif marianiste que le propos du prochain Chapitre général. Écrivant cela, nous laissons deviner, et nous l'écrivons « en clair » à présent, notre regret par rapport à ce que nous observons dans les établissements de notre Unité, la Province de France. Nous parlons ici de sa composante territoriale française, car les réalités africaines sont autres[3]. Nous ne souhaitons pas, non, plus, faire de généralisation et nous suggérons à chaque Unité de voir comment elle se situe par rapport à ces réalités et à ces questions. Certes, les sept établissements sous tutelle de la Société de Marie en France – et nous pourrions probablement avoir une analyse proche pour les deux établissements de France dont les Filles de Marie Immaculée ont la tutelle, et qui participent à l'unique « Réseau éducatif marianiste de France » –, ces établissements ont des visages divers ; certes la pauvreté matérielle existe dans certaines familles de nos élèves et il existe des cas d'attribution de bourses et d'aides qui sont bien réels ; certes, les pauvretés ne sont pas toutes matérielles et il est courant – et en partie justifié – de dire que nous prenons soin de toutes les formes de pauvreté ; certes, la diversité des lieux et des milieux d'implantation ne permet pas de dire que « nous ne travaillons que pour l'élite ». Mais force est bien de constater, de manière objective, que la majorité de nos élèves est loin d'être issue des milieux pauvres, de même que la grande majorité de nos

---

[2] Pape FRANÇOIS, *Lettre encyclique Laudato si' sur la sauvegarde de la maison commune,* Rome, 24 mai 2015
Texte disponible [en ligne] à l'adresse :
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html (Consulté le 22/01/2016).

[3] À la date où nous écrivons, la Province de France comporte un établissement à Tunis, dont nous avons parlé précédemment. Elle comprend également deux Unités dites « dépendantes » : le District de Côte d'Ivoire et le Secteur Congo (lui-même formé de la République du Congo et de la République Démocratique du Congo).

établissements est implantée en milieu social assez aisé, si ce n'est très aisé. L'honnêteté veut qu'on le reconnaisse, tout simplement. Et l'appel du charisme marianiste veut que l'on s'interroge :

1) Mettons-nous vraiment en œuvre le souhait chaminadien d'être au service « du jeune âge et des pauvres surtout » (Surtout…) ?
2) Offrons-nous suffisamment de places à tarif réduit, voire presque gratuites le cas échéant, aux familles qui le nécessitent ?
3) Sommes-nous suffisamment attentifs aux personnes qui sont dans la précarité ?
4) Quelle gestion faisons-nous de nos fonds de solidarité (lorsqu'ils existent) et qui les gère ?
5) Dans quels milieux recrutons-nous les élèves ?
6) Quel est l'éventail des formations secondaires que nous dispensons (Enseignement général / technologique / agricole / technique / professionnel ; filières longues / filières courtes, …) ?
7) Dans l'enseignement supérieur, comment choisissons-nous notre positionnement (quelques étudiants en filière de techniciens supérieurs, tout le reste en « classes préparatoires aux grandes écoles » et aucun pied sur d'autres terrains) ?
8) Quelle part faisons-nous aux enfants en situation de handicap ?
9) Quelle place donnons-nous et quel accompagnement proposons-nous aux enfants et aux jeunes rencontrant des difficultés scolaires ou universitaires ?

10) Quelle vision de l'être humain, de la société, de la réussite, transmettons-nous ?

11) Quel regard avons-nous sur les jeunes qui ne peuvent pas suivre le niveau d'exigences et de résultats de nos établissements et comment pouvons-nous leur tendre la main ?

12) Proposons-nous des pistes de solutions pour ceux – très nombreux – qui quittent complètement le système scolaire et pour ceux qui, après le baccalauréat, se perdent dans des filières mal adaptées à ce qu'ils sont et, finalement, restent sur le bord de la route ?

13) Que faisons-nous pour apporter notre part de solution, dans un pays où la question de l'orientation scolaire et postscolaire est un vrai problème ?

14) Comment répondons-nous aux questions posées par l'immigration massive, par l'interreligieux, l'interculturel, l'accueil de l'autre, de l'étranger ?

Nous ne souhaitons ni dire que ces questions constituent une liste exhaustive, ni faire un réquisitoire à charge contre les établissements et leurs responsables, ni contre la tutelle ou la Province, mais nous nous interrogeons sur la manière dont nous répondons aux appels concernant les pauvres et les exclus, qui, depuis Chaminade jusqu'au pape François, en passant par le Concile Vatican II, les papes et nos Chapitres généraux successifs, ne cessent de venir questionner notre positionnement, pourtant excellent tant au point de vue éducatif et académique que pastoral et religieux, sur l'échiquier de la mission éducative.

5. **Le thème suivant est celui de la *formation* (42 occurrences)**

Il est clair que le passage que nous avons à vivre requiert un considérable effort de formation : formation des religieux – dès la formation initiale, disent les Chapitres – et formation des laïcs. Il en va, c'est certain, de la transmission de notre « savoir-faire éducatif », mais aussi de notre capacité à créer, à inventer – sans pour autant rejeter les éléments fondamentaux –, en un mot de notre capacité à nous adapter et à adapter, ou plutôt incarner, le charisme éducatif marianiste dans de nouvelles cultures. Relevons l'insistance sur la formation des enseignants, des cadres et administrateurs de nos établissements (12 occurrences en tout), ainsi que sur la formation de responsables chrétiens engagés pour changer la société (2 occurrences). Nous sentons bien que les Chapitres touchent ici un point crucial, peut-être plus en direction des religieux dans les Unités récentes (nonobstant la prudence que nous avons souhaité voir en ce qui concerne la possible insuffisance de délégation aux laïcs lorsque les religieux sont nombreux) et peut-être davantage à destination des laïcs dans les Unités anciennes (rappelons la réserve que nous avons émise et qui découle de ce que nous avons dit sur le « travail de lâcher-prise et de conversion » chez les religieux de ces Unités). En tout état de cause, l'heure est à la formation, et pas seulement pour les « nouveaux arrivants » ! Nous devons tous approfondir considérablement la connaissance de notre histoire et de notre charisme, nous en imprégner, incarner celui-ci et, dans le même temps, faire un sérieux travail de compréhension du monde actuel et un non moins sérieux travail d'incarnation du charisme marianiste en ce monde-ci. Il ne suffit pas d'avoir en tête quelques grands traits de l'éducation marianiste, quelques citations, fussent-elles très pertinentes, et quelques points d'instance, même excellents, dans le domaine de la pratique. Comme nous le demandait récemment une laïque très engagée

dans l'éducation marianiste, mais depuis une date assez récente – il s'agit de la nouvelle déléguée de tutelle du Réseau éducatif marianiste de France (SM et FMI) – Il nous faut pouvoir « rendre compte des choix théologiques qui fondent notre action éducative » ; il nous faut pouvoir « exprimer ce qu'est notre charisme marianiste, et en particulier notre charisme éducatif marianiste ». Certes, bien des points ne peuvent être cernés avec précision ; bien des aspects nous sont communs avec d'autres congrégations ; et il n'est pas certain que l'on puisse décrire de manière objective et nette, ce qui ressortit en grande partie de la posture, de l'*habitus,* d'une tradition dont les modes de transmission ne sont pas toujours explicites, d'un style de vie, d'une manière de faire. Cependant, si ces traits ne se laissent pas facilement cerner, décrire, rassembler en une sorte de « portrait-robot de l'éducateur marianiste », les fondements de ces traits – le génotype, en quelque sorte, si l'on considère le style d'éducation marianiste comme le phénotype – ont, quant à eux, un certain degré de permanence à travers le temps et l'espace. Et c'est probablement du côté des choix théologiques fondamentaux, des fondements bibliques et spirituels, des orientations anthropologiques qu'il convient d'aller chercher. C'est d'ailleurs ce que nous nous sommes efforcés de faire tout au long du présent ouvrage. Il n'est pas interdit de redouter que, si l'on s'en tient à un certain degré de superficialité de notre connaissance de l'éducation marianiste, se produise une déconnexion entre les valeurs et leur source et, partant, que ces valeurs disparaissent en étant trop longtemps coupées de leur source. Le processus se déroulerait de manière analogue à ce que, dans un domaine plus général, le théologien François Moog, dans son ouvrage *A quoi sert l'École Catholique*[4], appelle « l'impossible laïcisation des valeurs

[4] François MOOG, *A quoi sert l'École Catholique – Sa mission d'évangélisation dans la société actuelle,* Bayard, 2012, 132 p.

chrétiennes »[5], reprenant le débat entre cet autre théologien qu'est Henri-Jérôme Gagey[6] et le philosophe Luc Ferry.

Dans ce débat, il s'agissait de répondre à la proposition de Luc Ferry, qui consiste en une sorte de « religion immanente »[7], laquelle ne conserverait du christianisme que les valeurs, donnant « un avenir au meilleur de la tradition chrétienne, tout en la déchargeant du dogmatisme et de l'autoritarisme qui semblent la rendre tellement incompatible avec les exigences de la culture moderne ».[8] Moog nous présente la réponse de Gagey : « […] Les valeurs dont parle l'humanisme laïc [de Ferry][9] sont alors en fait des vertus qui seraient tombées dans la sphère publique et qui seraient comme dévitalisées parce que dé-évangélisées. Une fois encore, il s'agit bien de considérer l'Évangile conjointement comme un message et comme la pratique d'une vie selon ce message. Mais pour cela il faut tout d'abord reconnaître la nécessité d'une tradition qui rappelle l'exigence évangélique de l'amour et d'une communauté porteuse de cette tradition, de telle sorte que chacun se sente entraîné à l'amour et capable de « vérifier la validité des affirmations qu'elle [la tradition][10] pose avec autorité afin que je puisse les faire miennes et en devenir le témoin ».[11] Le lecteur peut se demander quelle analogie nous voyons entre notre propos et ce débat. Cette analogie est double. D'une part, nous sommes, nous-mêmes, souvent confrontés à un discours qui ne laisse pas de nous troubler : « notre établissement vit les valeurs de l'Évangile » entend-on assez souvent. « Notre projet éducatif se réfère aux valeurs de l'Évangile »

---

[5] François MOOG, *A quoi sert l'École Catholique*…, p. 93, (titre du paragraphe).

[6] *Cf.* Henri-Jérôme GAGEY, *La vérité s'accomplit,* Ed. Bayard, Coll. *THEOLOGIA,* 2009, 287 p. L'auteur présente ce débat, et le débat entre Luc FERRY et Marcel GAUCHET sur ce sujet, aux pp. 167 à 238.

[7] L'expression est de nous.

[8] Henri-Jérôme GAGEY, *La vérité s'accomplit… op. cit.* p.168.

[9] Cette précision est de nous.

[10] Cette précision figure dans le texte de F. MOOG.

[11] François MOOG, *A quoi sert … op. cit.* pp. 95-96, présentant et citant H.-J. GAGEY, *La vérité s'accomplit* p. 234.

entend-on aussi. Mais est-on certain que, ce disant, et ce faisant, nous n'empruntions pas la voie tracée par des penseurs comme Luc Ferry, et nous exposant par conséquent – si le discours et la réalité en restent à ces « valeurs » comme réalités ultimes – à ce que leur caractère vitalement chrétien ne disparaisse ? L'on aimerait entendre, aussi : « notre établissement propose, à travers l'éducation, l'enseignement, la vie quotidienne, la possibilité de la rencontre avec le Christ Ressuscité » ou encore « C'est le Christ et sa Parole qui fondent nos attitudes, qu'elles soient d'accueil, d'enseignement, de rencontre authentique avec les non-croyants ou les personnes d'autres religions, ou qu'elles soient de proposition de la foi en Jésus-Christ et de vie chrétienne ». D'autre part, et c'était ce qui nous avait amené à exposer ce débat entre Ferry et Gagey, nous pensons que, par analogie, le risque existe que, *mutatis mutandis,* le charisme éducatif marianiste soit comme dévitalisé et réduit à une référence plus ou moins fidèle et plus ou moins vague à une tradition. Tradition qui, par le fait, n'en serait plus une parce que, dépourvue de témoins qui en vivent suffisamment et qui l'enrichissent à leur tour de l'incarnation créative qu'ils en font, elle se serait arrêtée à la date « d'autrefois », à l'âge d'or où les frères étaient nombreux et où, en définitive « c'était le bon temps » !

6. **Le 6° thème est celui que nous avons appelé *« laïcs et responsabilités »*.**

Lié, comme on peut aisément le comprendre, à la question de la formation, ce thème regroupe les utilisations des termes laissant penser qu'un véritable tournant est demandé à la Société de Marie, et dont nous pensons qu'il s'amorce à peine. Nous voulons parler de l'appel à des laïcs de plus en plus nombreux pour partager notre mission *et nos responsabilités*. (29 occurrences du terme « laïc » ou

« laïque »). Dans des pays comme la France, il ne s'agit plus guère de demander à confier l'enseignement, et bien d'autres tâches, aux laïcs. La réalité est là depuis longtemps, du moins sur le terrain des établissements. Mais il nous semble que le virage à prendre se situe davantage du côté du positionnement qu'on permet d'avoir à ces laïcs comme *authentiques collaborateurs* (ce dernier terme apparaît 15 fois), à qui l'on confie des *responsabilités* (9 occurrences). Cela peut nécessiter des relectures et des changements de posture, y compris là où l'on croyait le problème réglé. La question leur succession n'est jamais complètement résolue. Ces laïcs peuvent être des personnes venues de l'extérieur et récemment « converties » à la spiritualité marianiste ou des personnes déjà bien imprégnées de l'atmosphère marianiste ; ils peuvent être « isolés » ou regroupés au sein d'un « vivier » (ce qui nous semble préférable) ; ils peuvent être appelés pour des motifs charismatiques[12] et missionnaires ou être des candidats internes ou externes lors des recrutements dans nos maisons. Nous disions en ouvrant ce paragraphe sur « laïcs et responsabilités » qu'il était lié au précédent (la formation). C'est le cas, nous l'avons vu. Mais on est en droit de s'étonner – ou de regretter – que l'expression « formation des laïques aux tâches de responsabilité » ne soit utilisée, telle qu'elle, qu'une seule fois. Cette remarque est à nuancer – mais seulement à nuancer – par l'existence, déjà mentionnée, de 12 emplois d'une expression du type « formation (ou former) des professeurs, des cadres, des administrateurs de nos écoles ». Nous relevons cependant avec plaisir que bien des missions au sein de la communauté éducative, sont considérées par les capitulants comme importantes et comme devant faire l'objet d'un effort de formation et que, parmi ces postes, celui des enseignants n'est pas oublié… car il convient de garder à l'esprit que

[12] Nous voulons dire par là, que ces personnes peuvent être choisies et appelées pour leur connaissance du charisme marianiste, pour leur adhésion à celui-ci ou parce que leur personnalité et leurs talents peuvent faire d'elles de futurs « transmetteurs du charisme ».

ceux-ci, de même que les éducateurs (appelés autrefois surveillants), ont un rôle spécifique dans l'éducation. Les enseignants – pourtant parfois un peu loin, au moins en apparence, de nos préoccupations concernant le charisme – sont tout particulièrement des personnes-clés dans ce qui se joue en éducation.

7. ***L'esprit de famille***, **cité seulement quatre fois, est un aspect important.**

Nous ne nous étonnons pas du relativement faible nombre de ses occurrences. En effet, il nous semble que cet aspect soit peut-être, parmi les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste, l'une des plus connues et des plus repérables, peut-être aussi l'une des plus spécifiques (mais cela demanderait à être démontré). Il nous semble également que ce ne soit pas forcément la plus complexe à mettre en œuvre. Il nous semble, enfin qu'elle dépend peu, au moins dans son principe, de l'époque ou du lieu. Il est dès lors assez légitime de penser que ce point « se porte bien » dans nos maisons et que, par conséquent, les capitulants n'aient pas éprouvé de forte nécessité à en parler davantage.

8. **Il nous semble qu'une certaine insistance sur la *Famille Marianiste* soit relativement nouvelle, au moins dans le cadre de propos sur l'éducation.**

Avec – au cours des décennies étudiées – le développement des différentes branches de la Famille Marianiste, la structuration croissante de l'Alliance Mariale dans le monde et l'organisation des CLM (Communautés Laïques Marianistes) en tant qu'entité juridique internationale reconnue par l'Église, nous pouvons observer, au cours de la même période, que la conscience d'être une Famille, de « faire famille »[13], s'est accrue. Parallèlement est né le Conseil Mondial de la Famille Marianiste et se sont développés des Conseils nationaux de la Famille Marianiste. Des temps de « vacances spirituelles », ouverts à l'ensemble de la Famille Marianiste ou organisés par elle, se développent en certains endroits, Dans le même temps, des publications marianistes continuent à faire mieux connaître la réalité de cette Famille, selon ses sources historiques, sa réalité théologique et spirituelle. Outre les ouvrages de fond, nous pouvons citer le document sur la « Mission commune » rédigé et diffusé récemment par le Conseil Mondial de la Famille Marianiste, ainsi que, au mois de novembre de chaque année, le Message de Noël et le rapport annuel du Conseil Mondial, qui contribuent à entretenir les liens de famille. Parfois, des expériences de vie commune ou de mission partagées ont été mises en œuvre. La dernière version de la Règle de la Société de Marie (2007) ouvre d'ailleurs une possibilité en ce sens[14]. Le Conseil Mondial a aussi été à l'origine d'une expérience d'organisation internationale du volontariat dans nos œuvres, à destination des jeunes, expérience arrêtée sous cette forme depuis quelques années, essentiellement

---

[13] *Cf.* Isabella MOYER, clm, Présidente de l'organisation internationale des CLM, « Être marianiste, être famille », Circulaire n°1, 2010. Texte disponible [en ligne] en trois langues (anglais, espagnol, français), sur le site http://www.clm-mlc.org/home Texte français [en ligne] directement téléchargeable à l'adresse : http://www.clm-mlc.org/Circulars/Etre_Marianiste_Etre_Famille.pdf Consulté le 23/01/2016.

[14] Règle SM, art. 7.132 : « Un supérieur majeur, après avoir recueilli l'avis de son Conseil, peut fonder des communautés qui manifestent une communion plus étroite de vie et de mission avec les laïcs. Le supérieur majeur, en accord avec tous les membres de la communauté, fixera les conditions de son fonctionnement ».

parce que la structure et le fonctionnement du Conseil Mondial ne sont pas à même de lui permettre de soutenir une œuvre d'une telle ampleur. Le même Conseil propose et organise également chaque année une « Journée Mondiale de Prière Marianiste », et depuis une date plus récente, une « Journée de la Vocation Marianiste ». Il a mis en place, en outre, la publication et la diffusion par Internet à des milliers de personnes du monde entier, en plusieurs langues, du « Magnificat du Vendredi » qui nous rappelle chaque semaine l'attitude de Marie en même temps qu'il nous fait découvrir ou redécouvrir une œuvre marianiste à destination des pauvres et en faveur de la justice sociale, quelque part dans le monde. Et, *last but not least*, il convient de se souvenir de l'impact immense, en particulier en termes de dynamisme de la Famille Marianiste, des années jubilaires ou anniversaires. C'est ainsi que, lors de l'année 2000, la Béatification de G.-J. Chaminade a rassemblé, tant pour sa préparation que pour sa célébration à Rome, un nombre considérable de membres des différentes branches de la Famille Marianiste et de laïcs de nos œuvres. Gageons qu'ils furent aussi nombreux, au moins, ceux qui en reçurent les fruits ! C'est ainsi encore que l'année 2011, année du 250° anniversaire de la naissance du père Chaminade, a permis l'organisation de nombreux « évènements de famille », au niveau local, national ou international et, au moins en France[15], un rassemblement important regroupant des élèves, des enseignants, des parents, des membres de la Famille Marianiste et bien d'autres personnes. Nous pensons que, même si le Jubilé (2016-2017) à l'occasion du 200è anniversaire de la Fondation des deux Instituts Religieux (Filles de Marie Immaculée en 2016 et Société de Marie en 2017) semble être plus directement en lien avec ces deux branches

[15] Cette incise : « au moins en France » n'a aucunement la prétention de dire que ce fut le seul lieu d'un tel rassemblement, mais veut simplement préciser que, étant membre de cette Unité, nous connaissons l'existence de cet évènement, sans savoir si des temps-forts analogues ont été organisés ailleurs.

de la Famille, il aura certainement un impact sur l'ensemble de celle-ci et sur nos établissements.

Cette longue liste, qui pourrait sembler hors de propos, a pour objectif de tenter de cerner, et de montrer, que le développement, la vitalité et le rayonnement de la Famille Marianiste en tant que telle nous semblent en plein essor. Dès lors, les huit occurrences de cette expression dans les textes capitulaires sur l'éducation en constituent comme un reflet. Il nous semble même que le discours tend à intégrer davantage la Famille Marianiste au sein des établissements, tout particulièrement en y proposant la naissance de communautés laïques marianistes, ou du moins de communautés de foi, regroupant des personnes de ces établissements.

9. Le neuvième thème est celui de la ***composition mixte***[16]

Nous avons relevé six occurrences de ce sujet, apparaissant sous cette forme ou sous l'expression « religieux laïques et religieux prêtres ». Un énorme travail a été mis en œuvre à travers la Société de Marie sur cette caractéristique très importante de notre congrégation, entre les années 2009 et 2011, qui a culminé par un *symposium* sur la question. On peut penser que l'impact direct de ces travaux n'aura influencé les capitulants qu'à partir du Chapitre de 2012. Cependant, un certain nombre de capitulants sont de ceux qui, précisément, ont été artisans de cette étude, décidée par l'Administration générale et menée sous sa responsabilité. On peut en inférer que la préoccupation concernant la manière de vivre cette caractéristique et la manière de la faire fructifier était

[16] Sur la « composition mixte », *cf. supra,* note p. 430.

présente bien avant 2009. Il conviendrait d'étudier chronologiquement l'apparition du terme dans les textes (ou sa présence, car nous n'avons pas étudié les textes antérieurs à 1986 et rien ne nous permet d'affirmer que ce thème n'était pas présent auparavant). Ce que nous retenons, de mémoire, redisons-le et sans faire l'étude précise qui serait nécessaire, c'est une volonté – que nous partageons – de donner à cette caractéristique de notre charisme toute sa visibilité, toutes sa valeur et toute sa fécondité dans le cadre des œuvres scolaires et, plus particulièrement, de celles où une communauté religieuse est présente sur place.

10. Le dixième thème est celui du *charisme* (marianiste)

Sous ce vocable ou sous celui d'esprit (« esprit marianiste », « notre esprit », …) nous avons relevé 21 apparitions de ce thème important. Une seule correspond nommément à l'expression « transmission du charisme », mais il nous semble que c'est précisément cette perspective de la transmission qui sous-tend cependant l'ensemble des usages du terme. Comme nous l'avons expliqué, notre époque requiert un effort considérable de (ré) appropriation du charisme et de transmission de celui-ci aux « générations montantes ». C'est ce qui nous semble apparaître dans les textes capitulaires concernant l'éducation qui font l'objet de notre étude[17]. Tout se passe comme si, au cours des trois ou

[17] Dans les textes concernant l'éducation, mais pas uniquement. Citons, par exemple, les numéros 7 à 28 du Chapitre de 2001 « Envoyés par l'Esprit », (qui englobent un passage sur l'éducation mais ne sont pas exclusivement orientés vers celle-ci). Ce passage nous semble proposer une excellente approche de ce à quoi nous appelle le monde d'aujourd'hui et de l'effort nécessaire pour répondre à ces appels – à savoir un effort de réappropriation vitale de notre

quatre décennies qui viennent de s'écouler, la Société de Marie – en ses Chapitres – prenait profondément conscience du besoin de connaître le charisme marianiste, de l'approfondir, de se l'approprier, d'en vivre, d'en témoigner, d'agir selon ses orientations et selon son esprit, de former des spécialistes[18] de ce domaine, de transmettre le charisme aux laïcs comme aux jeunes religieux, en particulier dans le domaine éducatif. Et, pour ce qui concerne les religieux, la formation à la dimension éducative de notre mission ne consiste pas en un complément de formation ou en une option de spécialisation de fin d'études, mais elle est l'appropriation d'un constituant fort et à part entière, d'une composante essentielle, ontologique pourrait-on dire, du charisme marianiste. Les Chapitres demandent de prendre les moyens nécessaires à cela… de « mettre le paquet », pourrait-on dire ![19]

---

charisme – ainsi qu'un essai fort pertinent de formulation du charisme marianiste. Nous en citons une grande partie (nn^{os} 19 à 28) ci-dessous.

[18] « Reconnaissant l'importance de spécialistes en charisme et en spiritualité marianiste, les Supérieurs, surtout ceux des jeunes Unités, choisiront au moins un ou deux frères pour faire des études approfondies du charisme, de l'histoire, de la spiritualité et de la pédagogie marianistes. En lien avec les Assistants généraux de Zèle et d'Instruction, des programmes d'études adaptés, de courte ou de longue durée, seront organisées par les supérieurs d'Unité. Même pendant la formation initiale, les programmes d'études marianistes devraient favoriser et stimuler l'intérêt pour l'exploration approfondie du charisme marianiste. » (2012, Raviver le feu qui allume d'autres feux. N° 17 (§ b))

[19] *Cf.* Chapitre de 1991, « Mission et Culture », n°34, § 5 :

« Insister sur la formation à l'éducation dans les programmes de formation initiale.
a) Préparer ceux qui commencent leur formation à s'engager dans les écoles marianistes et les œuvres d'éducation.
b) Veiller à préparer des religieux à exercer des charges de responsabilité dans nos écoles et nos œuvres éducatives. »

Cette citation illustre peu, à vrai dire, notre propos immédiat qui est de montrer l'importance de la composante éducative de notre charisme. Elle dit bien, en revanche, l'importance d'une préparation de longue haleine pour les religieux qui s'engageront dans l'éducation. Peut-être avions-nous en tête, en écrivant ces lignes du présent paragraphe sur le charisme marianiste, les propos, déjà cités, de José María Alvira, en 2009, alors Assistant général d'éducation :

C'est, du moins, ce que nous pensons lire dans ces textes et – on l'aura compris – c'est certainement ce que nos propres convictions nous font affirmer avec passion et peut-être avec une emphase de style dont nous ne regrettons rien, si ce n'est peut-être, qu'elle ne soit pas encore suffisante pour transmettre cette passion avec assez de fécondité !

Concernant le charisme, nous relevons la présence d'une formulation très pertinente de celui-ci, rédigée par le Chapitre de 2001 dans le but, pensons-nous, de relire « ce qui fait que nous sommes marianistes » et d'en tirer des modalités d'action pour le monde d'aujourd'hui. Nous proposons que cette formulation constitue le point de départ de réflexions, d'échanges, de formations sur notre charisme. Voici donc cette formulation dont nous avons déjà lu, quelques pages plus haut, un extrait qui en constitue, selon nous, le noyau. Afin de mettre ce noyau en évidence, nous en avons modifié la typographie. Les lignes qui suivent sont extraites du Chapitre général de 2001 (« Envoyés par l'Esprit ») :

« Je voudrais insister pour dire que c'est là l'un des principaux défis qui nous attend, dont la solution n'est pas garantie et à laquelle il nous faut consacrer l'intérêt et les efforts que cela mérite. Les conseils d'Unité et plus particulièrement les assistants pour l'éducation ont là une grande tâche et une énorme responsabilité. Il ne suffit pas de se reposer sur l'apprentissage sur le terrain ou sur la transmission de quelques idées sur l'éducation marianiste. Il me parait nécessaire de renforcer la formation des jeunes religieux dans ce domaine, d'éveiller et d'encourager leur vocation d'éducateurs. Il faut les rendre familiers de certains documents, organiser des sessions et programmer leur formation en ce domaine, dès la formation initiale. Mais avant tout, il faut des cœurs et de l'enthousiasme, des témoins et de l'accompagnement, la connaissance directe d'œuvres qui ont déjà un caractère marianiste affirmé. Notre qualité de communauté internationale nous offre en ce sens des possibilités que nous ne devrions pas gaspiller ». (*Cf. supra,* p. 456).

« II. NOUS RENOUVELER POUR LA MISSION

19. Le nouvel élan missionnaire germera sur des motivations profondes et une expérience personnelle renouvelée de Dieu et de notre charisme. Parce que le mystère de l'Incarnation inspire notre vie et la spiritualité marianiste, notre charisme nous donne une sensibilité particulière au temps et au contexte dans lequel nous vivons. La clameur qui s'élève de tant de parties du monde, réclamant justice, compassion, solidarité, paix, foi, présence et raison de vivre, est pour nous un immense défi qu'il nous faut lire avec autant de lucidité et *d'esprit de foi* que le Bienheureux Guillaume-Joseph Chaminade. Notre avenir est étroitement lié à notre fidélité à son héritage, et à notre créativité pour affronter les difficultés du monde d'aujourd'hui.

20. Nous sommes convaincus que nous avons beaucoup de richesses à apporter à ce monde et à l'Église : charisme, spiritualité, composition mixte, tradition pédagogique, mise en valeur du laïcat et de la Famille Marianiste, ressources personnelles et matérielles. Ces richesses porteront du fruit dans la mesure où nous saurons bien les utiliser et les partager. Nous avons bien conscience, en même temps, de notre fragilité, des obstacles et des difficultés que nous devons surmonter dans les anciennes et les nouvelles implantations. Si certains vivent cette époque comme un temps de purification, d'autres traversent une vraie crise de croissance.

21. À la lumière de notre discernement, nous nous sentons appelés à donner un élan nouveau au projet missionnaire du P. Chaminade dans le monde d'aujourd'hui. Nous avons une conscience grandissante d'être les fils d'un *missionnaire apostolique* dont la vie a été caractérisée par sa passion et son zèle à annoncer Jésus-Christ et reconstruire l'Église. Il a su transformer ses convictions en une proposition concrète pour vivre l'Évangile dans son contexte historique. Il a su voir avec précision ce qui était nécessaire à son époque et il a élaboré un projet missionnaire qu'il a traduit en programme d'action à mesure qu'il discernait les indications de la Providence. Il fut un homme d'inspiration et de charisme, capable d'entraîner jeunes et adultes, hommes et femmes, à un " *nouveau combat " (" Nova bella »)*

22. Ce zèle et cette inspiration manifestent clairement la sainteté de notre Fondateur. Jean-Paul II nous écrit : " *Il est clair que si, comme Chaminade, nous ne posons pas la sainteté comme but de tous nos projets missionnaires et pastoraux, les résultats seront modestes, en un temps qui a besoin de saints autant que celui de votre Fondateur "... " En envoyant la Société sur les chemins de la mission, il comprenait que la véritable sainteté est la matrice de la véritable mission et que tous les chrétiens sont appelés à être missionnaires "*[20]. Ses paroles nous redisent que pour franchit la nouvelle étape et répondre à ce dynamisme missionnaire, il faut ranimer le feu sacré qui nous lance dans la mission, et renouveler nos motivations les plus profondes. Cela ne peut se faire qu'à travers une vraie rencontre avec le Dieu de la Vie, qui nous communique son amour et sa compassion pour toute l'humanité et toute la création.

III. LES RESSOURCES DONT NOUS DISPOSONS

23. Pour affronter ces défis nouveaux, appuyons-nous sur une *vision* (un ensemble de principes, de valeurs, d'attitudes qui naissent de notre identité marianiste et fondent notre projet missionnaire), une *mission* (l'incarnation de notre projet dans l'époque où nous vivons), un *esprit* (une mystique et un style d'action) et une *stratégie* (les critères pour agir, les priorités dont il faut tenir compte pour déterminer les actions concrètes), en un mot sur les ressources reçues avec notre charisme.

24. Religieux marianistes, nous avons une *vision* particulière du monde et de l'Église. Le monde est le lieu où se déroule *le Mystère du Salut,* où l'Esprit de Dieu est en action contre les forces du mal pour mener l'histoire à son accomplissement : récapituler toutes choses dans le Christ. Le Royaume est déjà au milieu de nous, même s'il doit encore se frayer un chemin et germer au milieu de l'ivraie. La certitude et la conviction de notre Fondateur sur le triomphe de Marie *("Elle t'a écrasé la tête et te l'écrasera toujours ")* est la source de l'optimisme du marianiste sur l'avenir du monde, de l'Église et de la Société de Marie. Parmi les éléments qui soutiennent cette vision aujourd'hui, nous retenons les cinq suivants :

[20] Jean-Paul II à David Fleming. [Note du document original].

a. *Une profonde expérience de foi* qui nous fournit une clé pour interpréter, lire et regarder la réalité ; en prenant possession de notre cœur, elle se transforme en confiance, en audace et en énergie qui dynamisent toute notre vie. À partir de cette expérience intime de Dieu qui fonde toute cette vie –" *l'essentiel, c'est l'intérieur "* – on peut demeurer fidèle au milieu des circonstances historiques et culturelles les plus défavorables. Nous sommes fils et héritiers d'un homme qui a vécu, lui aussi, dans des circonstances difficiles, et dont la foi et la fidélité à l'Église l'ont mené au seuil du martyre, à l'exil et au travail sans prendre de retraite, aussi longtemps que ses forces le lui ont permis.

b. *Une grande sensibilité et une grande ouverture aux besoins d'autrui,* qu'ils soient matériels ou spirituels ; aux besoins du monde et de l'Église, de ceux qui sont près et de ceux qui sont loin ; la réponse adéquate de notre Fondateur aux besoins de son temps, à savoir l'indifférence religieuse, l'attention aux femmes et aux enfants marginalisés, aux analphabètes, et la consigne qu'il nous a laissée en faisant siennes les paroles de Marie : " *Faites tout ce qu'Il vous dira ",* continuent à résonner avec force à nos oreilles.

c. *La mise en valeur de la communauté* considérée comme le lieu où la foi vit, grandit et se partage au-dedans et au-dehors. *" Chaminade comprit combien une communauté chrétienne pouvait être féconde au service de la mission. Une telle communauté doit pouvoir donner le témoignage d'un peuple de saints (...) Une communauté chrétienne doit être attirante (…) La communauté devient ainsi un moyen exceptionnel, pour rechristianiser le monde ". (*RV, Nos origines) L'une des clés pour comprendre le projet missionnaire de notre Fondateur est son intuition que la foi doit vivre et se développer au sein d'une communauté. L'esprit de famille la capacité de créer des communautés et d'engendrer des réseaux de fraternité là où nous

sommes a toujours été et continue d'être l'une de nos forces.

d. *Le dynamisme missionnaire,* la conscience que nous sommes tous missionnaires : annoncer Jésus-Christ, le faire naître et grandir en chaque homme et femme, en assistant Marie dam sa mission, n'est pas pour nous une option facultative. On ne peut pas non plus séparer cette annonce de la promotion humaine et du travail pour la justice et la paix. La foi engendre la fraternité et la fraternité exige que s'établissent entre les personnes de nouvelles relations fondées sur l'amour, la justice et l'équité. " *Missionnaire de Marie ",* est une bonne expression pour désigner un religieux marianiste.

e. *Le dévouement à l'Église.* Le souci de reconstruire l'Église en mettant en valeur le rôle des laïcs en son sein, avec h conscience que l'Église est d'abord famille et peuple de Dieu avant d'être une institution hiérarchique. En plus d'avoir été *un prophète du laïcat,* le P. Chaminade a su engendrer au sein de l'Église de nouvelles relations d'égalité, de communion et de participation entre ses membres en la concevant comme *un réseau de communautés,* dont Jésus, le Fils de Marie, est le centre. Cette mission de *reconstruire l'Église,* comme la reçut en son temps Saint François, représente un appel particulièrement fort pour nous aujourd'hui. Surtout parce que nous croyons posséder, dans la Société de Marie et h Famille Marianiste, des éléments susceptibles de contribues largement à faire que l'Église reflète mieux ce que Jésus en attend.

25. À partir de cette vision, nous exprimons aujourd'hui la *mission à* laquelle nous croyons être appelés en tant que religieux marianistes, de la manière suivante :
En alliance avec Marie, première des disciples, nous nous engageons à tendre à la sainteté et à vivre une vie profondément communautaire, au sein de la Famille marianiste, à partir de laquelle nous annonçons Jésus-

Christ et la Bonne Nouvelle du Règne de Dieu chez nous. Nous réalisons notre mission en nous consacrant à l'éducation de la foi, spécialement auprès des jeunes et des pauvres, en travaillant à construire un monde de paix, de justice, de solidarité et de respect de la création, en particulier par l'établissement et l'animation de communautés apostoliques engagées à transformer la société. La création et la multiplication de ces communautés est le premier objectif de notre mission. Tout service apostolique, approuvé par la communauté, doit s'intégrer à cette mission[21].

26. Tout cela, nous essayons de le réaliser avec un *esprit :* l'esprit de Marie. Cet esprit est caractérisé par la liberté évangélique et la disponibilité, par un amour miséricordieusement attentif à toute nécessité et à toute classe sociale, par la créativité et l'ouverture, l'humilité et la simplicité, la capacité de faire silence et de garder les événements dans son cœur, par la capacité de rester au pied de la croix de ceux qui souffrent et de découvrir ce que Dieu est en train de réaliser de neuf dans notre histoire. Ce n'est qu'en incarnant dans sa vie les attitudes de Marie, que le marianiste parvient à son identité plénière et qu'il peut répondre avec toutes ses énergies au projet missionnaire. Quand cet esprit prend corps en nous, nous devenons les *hommes du Magnificat.*

27. Cette vision, cette mission et cet esprit déterminent une *stratégie* qui devra s'adapter concrètement aux temps et aux lieux, tout en gardant certaines lignes d'action communes qui proviennent de notre identité marianiste et doivent caractériser notre manière de faire aujourd'hui. Voici quelques critères qui nous permettront de nous mettre en route pour remplir notre mission :

    a. Comprendre toujours mieux que les ressources humaines, culturelles et économiques de chaque Unité sont au service de la mission de la Société de Marie tout entière. Nous manifestons ainsi clairement que la

[21] Comme indiqué plus haut, c'est nous qui utilisons *cette typographie spécifique,* afin de mettre en évidence ce que nous avons appelé le noyau de cette formulation du charisme.

solidarité doit donner un visage humain à la mondialisation et servir à l'enrichissement de tous.

b. Ranimer notre vie communautaire, mettre en lumière sa fécondité apostolique et apprendre à travailler ensemble, en communauté apostolique.

c. Regarder la Famille Marianiste comme notre lieu d'intégration à l'Église, le lieu où nous acquérons notre identité particulière de religieux en étroite relation avec les laïcs, dans lequel nous offrons nos services à l'Église et au monde. Apprendre à leur rendre le service le plus typique que nous pouvons leu rendre en qualité de religieux. Les relations mutuelles e l'interdépendance entre les diverses branches, non seulement dynamiseront notre mission, mais elles nous permettront de présenter le spectacle d'un *Peuple de saints*.

d. Recentrer nos énergies et nos efforts sur ce qui est vraiment important, sur les objectifs fixés par la communauté et l'Unité ; réviser nos priorités. Si nécessaire, laisser tomber certaines activités, même si elles sont bonnes, en entreprendre d'autres ou réaliser les mêmes tâches mais sous une forme différente.

e. Reconnaître la valeur des institutions qui ont été et peuvent continuer à être de très bons instruments pour notre mission et les renforcer. Par contre, il faut reconvertir ou céder celles qui ne sont plus efficaces pour notre mission, ou celles que nous n'avons plus la capacité de gérer, si nous voulons répondre à de nouvelles urgences apostoliques.

f. Partir dans des pays nouveaux ou dans les lieux difficiles des pays où nous sommes déjà. Entrer en contact avec les nouvelles formes de pauvreté, avec les jeunes pauvres des pays où nous sommes depuis des années.

g. Mettre au point une méthode d'éducation de la foi pour les individus ou les groupes. Une *pédagogie* de la foi plus claire et plus structurée soulignerait mieux

notre identité apostolique marianiste.

h. Renforcer notre collaboration avec les personnes et les organismes qui travaillent à construire un monde plus juste plus solidaire et plus fraternel.

28. Le Chapitre Général veut présenter cette vaste perspective pour aider à voir, à discerner et à décider face aux grandes questions qui nous préoccupent, nous religieux marianistes : notre mission considérée comme un engagement dans les grands problèmes de l'humanité, la vie fraternelle, notre appartenance à la Famille marianiste, les vocations, la formation et le gouvernement. Nous croyons que Dieu nous demande d'entreprendre des actions spécifiques dans une direction déterminée. Selon l'expression de notre Fondateur, il nous faut engager de " nouveaux combats " *(" Nova bella ")*. »[22]

11. Le onzième et dernier thème que nous avons étudié est celui de la *communauté*.

Apparaissant à 35 reprises, ce terme peut, bien sûr, renvoyer à la *communauté religieuse marianiste* (12 fois), mais renvoie fréquemment aux *communautés de foi* (10 occurrences) que nous sommes appelés à constituer dans et autour de nos établissements scolaires (et, bien sûr, également dans nos autres lieux d'insertion missionnaire). Nous voyons ici l'accent mis sur le fait que l'une des raisons fondamentales de la création de nos deux Instituts (Filles de Marie et Société de Marie) est la constitution et l'animation de communautés de foi. On pourrait s'attendre à ce que l'inflexion en faveur de la Famille Marianiste (comme nous l'avons vu plus haut), associée à l'insistance sur la perspective de former des communautés de foi, eut conduit, tout naturellement, à ce que les

[22] CHAPITRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE, *Envoyés par l'Esprit,* Rome, juillet 2001, nn° 19-28.

Communautés Laïques Marianistes (CLM) apparaissent, comme réalité présente ou à développer, un assez grand nombre de fois. Pourtant, nous n'avons, de manière assez étonnante, rencontré qu'une seule fois cette dénomination. L'interprétation que nous proposons est double. En premier lieu, il se pourrait bien qu'il existe peut-être encore quelques résistances, conscientes ou non, à viser nommément la constitution de communautés de foi selon les modalités que propose la Branche des CLM. En second lieu, il n'est pas certain que cette forme de communauté de foi (une « CLM ») soit toujours la plus adaptée et la plus pertinente à proposer, au moins dans les débuts, dans et autour d'un établissement d'enseignement. Ou, si on en propose, il convient aussi de penser à proposer d'autres formes de communautés ou de rencontres. En effet, notre expérience (en France et datant déjà de plus de 15 ans) nous a montré que, particulièrement dans le milieu enseignant, milieu qui devient de plus en plus diversifié, ce ne sont pas toujours les propositions nommément spirituelles qui font le plus recette. En effet, ce qui réunit, au moins *a priori,* tous les enseignants – voire tous les acteurs – d'un établissement catholique, en France, c'est avant tout, précisément, la « question enseignante » : ce qu'en enseigner veut dire, l'éthique de l'éducation, le sens que peuvent revêtir un tel engagement et une telle tâche, ainsi que d'autres questions qui s'accordent bien avec la quête intime plus ou moins reconnue qui met chacun en mouvement. La possibilité d'une foi construite, d'une prière régulière, d'une pratique fréquente ne semble souvent pas pouvoir, dans bien des cas, être envisagée trop vite, mais pouvoir se greffer sur un chemin, jamais achevé, de rencontre et de partage autour de ce qui réunit, en profondeur, les acteurs de ce lieu spécifique qu'est un établissement scolaire. Ce que nous disons ici n'exclut pas, bien évidemment que soient simultanément envisagée et recherchée la constitution de communautés de foi et, en particulier, de CLM. Mais il n'est pas impossible que l'insistance des Chapitres sur la constitution de communautés de foi, *sensu lato*, plus que sur la constitution de

CLM, *sensu stricto*, s'explique, au point où nous sommes actuellement de la redécouverte du laïcat marianiste, par une judicieuse prudence, et que celle-ci se traduise par l'usage d'une expression plus « généraliste ».

Chapitre 12. Le charisme éducatif et sa transmission

Chapitre 12. Le charisme éducatif et sa transmission

Comme nous l'avons montré, une de nos préoccupations fondamentales, actuellement, doit être la transmission de notre charisme. La question de savoir ce qu'est un charisme nous semble vaste, et celle de sa transmission également. Dans le cadre de cet ouvrage, nous insistons sur l'aspect *éducatif* du charisme marianiste, d'abord parce que la spiritualité marianiste est fondamentalement orientée vers « l'éducation de la foi », ensuite parce que la mission éducative demeure « le moyen privilégié de remplir notre mission », comme nous le dit la règle et comme nous l'ont rappelé les Chapitres généraux, enfin parce que l'identité de l'éducation marianiste, aujourd'hui et demain, dépend de la réponse que nous donnerons à cette question. Ajoutons que bien des congrégations se posent la même question, au point que, au moins pour ce qui concerne la France – que nous connaissons mieux – les Instituts religieux travaillent de plus en plus cette question ensemble, comme nous le verrons.

Nous avons expliqué, en particulier par la voix de José Maria Alvira, que le problème qui se pose dans les Unités jeunes est peut-être d'abord celui de la transmission du charisme aux jeunes en formation vers la vie religieuse, aux jeunes religieux et à ceux à qui l'on confie des responsabilités dans le champ de l'éducation. Nous avons ajouté que, selon nous, il convient de veiller à ce que cette logique, pour capitale qu'elle soit, ne dispense pas de penser le partage des responsabilités avec les laïcs, même si le nombre de religieux disponibles semble ne pas rendre cette étape nécessaire actuellement. C'est précisément parce qu'elle n'est pas nécessaire qu'elle peut être librement pensée et librement choisie sur des

bases théologiques, en particulier dans le cadre d'une ecclésiologie de communion. Nous l'avons dit, il convient de ne pas reproduire les erreurs qui, selon nous, furent celles des « vieux pays chrétiens ». Dans ces derniers pays, précisément, le « passage aux laïcs » s'est imposé par les faits, bien avant, nous semble-t-il, que l'on en pense la nécessité humaine et théologique, bloqués que nous étions, d'une part, dans une vision théologique qui donnait aux religieux (-ses) une position dominante – sans doute liée à la théologie de l'excellence de la vie consacrée, qui prévalait largement sur l'appel de tous à la sainteté et sur la mise en lumière du sacerdoce commun des baptisés – et bloqués que nous étions, d'autre part, par la nécessité d'assurer « dans l'urgence », en quelque sorte, un relais des religieux œuvrant à des postes clefs – que ce soit, d'abord, ceux d'enseignants ou d'éducateurs (surveillants) ou, également, ceux de cadres et de responsables – religieux dont le nombre s'effondrait brutalement et continûment. Dans les lignes qui suivent, nous allons nous référer à des travaux français, actuels, qui se situent donc dans le contexte de nos vieilles Unités marianistes. Une de nos sources, cependant, ne nous vient pas de France mais de l'Université Laval, à Québec (Canada). Nous pensons que la situation de ce pays est, de ce point de vue, suffisamment proche de la nôtre pour que cette pièce puisse être versée au dossier que nous traitons ici. En outre, le propos de son auteur, Gilles Routhier, est suffisamment large et profond, à la fois, pour qu'il puisse servir, croyons-nous, en tous les contextes concernés, y compris ceux des jeunes Unités, puisqu'il s'agit d'une réflexion sur la transmission du patrimoine religieux immatériel. Nous ne prétendons pas que nos propos décrivent adéquatement les Unités autres que la France. Nous pensons toutefois qu'elles peuvent les éclairer. Nous pensons, aussi, que ce qui est dit pourrait être exploité pour essayer de résoudre la question de la transmission du charisme éducatif dans les jeunes Unités, moyennant une réflexion complémentaire, adaptée à leur contexte et à leur problématique, réflexion dont nous nous estimons incapable et que seules des personnes de ces Unités,

associées, probablement, à des personnes des Unités anciennes qui connaissent bien ces réalités missionnaires récentes, pourraient mener.

Une dernière précision nous semble importante à donner, avant d'entrer dans l'itinéraire que nous allons proposer au lecteur. Il s'agit de définir en quelques mots – ce qui est une gageure – le fonctionnement de l'Enseignement Catholique en France et ce que l'on appelle la Tutelle. Une fois cela expliqué, même sommairement, nous pensons que le lecteur pourra mieux accueillir les propos qui suivent. Après bien des recherches, nous montrant que peu de travaux semblent proposer une réflexion construite ou une présentation simple de ce qu'est la tutelle de l'Enseignement Catholique en France, nous empruntons à un des articles que nous avions retenu pour les développements qui suivent, cette introduction[1] :

> **« L'école catholique en France dans la dynamique missionnaire : la tutelle »[2]**
>
> « Lorsque l'école catholique était totalement dirigée par des religieuses et religieux, la question de la tutelle ne se posait pas comme aujourd'hui puisque la mission ecclésiale était incarnée par le (a) religieux (se) qui était envoyé (e) par l'évêque ou le (a) supérieur (e) majeur (e). Ce n'est que dans les années 1970 que cette notion s'est progressivement intégrée dans le langage propre à l'école

[1] « L'école catholique en France dans la dynamique missionnaire : la tutelle ». Il s'agit d'un article écrit par Bruno TESSIER, responsable de l'équipe nationale de tutelle, et par Thierry LAMBOLEY sj, délégué du Provincial pour les établissements scolaires. Il a été publié, sous le titre : Bruno TESSIER et Thierry LAMBOLEY, « L'École catholique en France dans la dynamique missionnaire : la tutelle. L'exemple de la tutelle congréganiste, Ignace de Loyola – Éducation », *in* Revue internationale de catéchèse et de pastorale, *Lumen Vitae*, VOL XXII, n°3, juil., août, sept. 2015, pp. 301-315. Nous le prenons ici sur le site Internet de la tutelle jésuite, à l'adresse [en ligne] : http://www.ignace-education.fr/L-ecole-catholique-en-France-dans Consulté le 02/02/2016.

[2] Nous reprenons le titre de l'article tel qu'il figure sur le site Internet.

catholique par le biais d'instructions relatives à la nomination et l'envoi en mission des premiers chefs d'établissements laïcs succédant aux religieux (ses).

Aujourd'hui, quarante ans plus tard, la tutelle se retrouve au quotidien de la vie des établissements scolaires et des instances diocésaines sous des formes variées : autorité de tutelle, service de tutelle, exercice de la tutelle, conseil de tutelle, visite de tutelle, dévolution de tutelle... toutes correspondant à des directives, des obligations réglementaires ou à des moyens mis en œuvre permettant de s'assurer principalement de la dimension chrétienne des projets éducatifs. L'enjeu est aussi de s'assurer de l'intégration par les établissements scolaires catholiques des orientations pastorales du diocèse et de celles des congrégations religieuses dans le cas des tutelles congréganistes. Le Statut de l'Enseignement catholique en France de 2013 consacre à la tutelle un plein chapitre soit 4 pages pour 50 articles[3]. Tous ne seront pas repris ici - les lecteurs […] pouvant les consulter aisément - mais quelques passages parmi les plus significatifs seront rappelés. […].

Plusieurs aspects peuvent éclairer la diversité des réalités qui sont directement ou indirectement concernées par la tutelle au sein de l'école catholique d'aujourd'hui :

① Le lien avec l'Église de France[4].

② La diversité des charismes des congrégations.

③ La dimension diocésaine et la place prépondérante de l'évêque dans l'école catholique – réaffirmée depuis maintenant une dizaine d'année – ayant abouti au Statut de 2013.

④ Un nouvel espace de rencontre commun aux tutelles diocésaine et congréganistes : la conférence des tutelles.

---

[3] CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, « Statut de l'Enseignement catholique », publié le 1er juin 2013, Art. 178 à 227. Document disponible [en ligne] à l'adresse : http://eca.enseignement-catholique.fr/numeros-speciaux/statuts Consultée le 02/02/2016.

[4] Nous ajoutons la *numérotation* des aspects cités.

⑤ « L'histoire en chemin », celle qui est en train de s'écrire aujourd'hui par [nos congrégations][5]. À bien des égards, elle est représentative de l'engagement et de l'organisation de nombreuses tutelles congréganistes en France regroupées au sein de l'URCEC[6] »[7].

1. Le partenariat entre laïcs et religieux ; le charisme et la formation

Dans les lignes qui suivent, nous nous attacherons essentiellement à la question de la vie du charisme. Nous voulons désigner par-là le fait que le charisme n'est pas un bien – encore moins un objet – figé, que l'on pourrait transmettre en tant que tel, comme un donné immuable. Nous voulons dire, dans le même temps, que le charisme existe parce qu'un fondateur a fait une expérience singulière, humaine et spirituelle, à un moment donné, en des lieux précis et dans un contexte et des circonstances spécifiques. La « (re)lecture en Dieu » que le fondateur a lui-même faite, dans la prière et dans l'action pour le Royaume, éclairé par l'Esprit Saint, lui a donné de percevoir un besoin, de formuler une intuition, de proposer des moyens de réponses, qu'il a considéré comme venant de Dieu, pour le bien de l'Église et pour le Royaume. Il a alors mis en place des actions concrètes, des commencements d'institutions, des œuvres apostoliques et, surtout, mis en route des personnes qui se sont senties touchées par cette intuition, par cette mystérieuse mais puissante collaboration entre Dieu et un homme. Peu-à-peu, donc,

[5] Le texte original dit : « la Compagnie de Jésus ».
[6] URCEC : Union des Réseaux congréganistes dans l'Enseignement Catholique.
[7] Bruno TESSIER et Thierry LAMBOLEY, « L'École catholique en France dans la dynamique missionnaire : la tutelle », *op. cit.* pp. 301-302. Pour plus de précision, nous utilisons la pagination de l'article tel que publié dans la revue *Lumen vitae.*

une certaine ligne de discernement des signes des temps et de réponses aux appels du monde et de Dieu, s'est dessinée, constituant, ce que, après coup, nous pouvons relire et tenter de formuler comme étant le charisme – pour nous le charisme marianiste. Mais celui-ci ne réside pas statiquement dans les institutions ni les œuvres, ni même dans les savoir-faire des premiers disciples. Nous approfondirons ce point plus loin, avec Gilles Routhier. Le charisme est plutôt de l'ordre du « ressort profond », du « ce qui fait que le fondateur, nourri de son expérience singulière et dans les circonstances où il se trouvait, a formulé et mis en œuvre les réponses qui furent les siennes. On le voit, le charisme n'est dans les signes discernés, ni dans les réponses, mais dans la dynamique interne qui relie les dernières aux premiers, dans la manière dont l'énergie mystique et apostolique a été utilisée par le fondateur face à une situation donnée. On entend parfois la question : « qu'est-ce que le fondateur aurait fait à notre place ? ». Il nous semble que la question est plutôt : « que sommes-nous appelés à faire, nous qui sommes imprégnés de la spiritualité et de la modalité de réponse propre au fondateur, pour reproduire, aujourd'hui, non pas ce qu'il a fait, mais la manière dont il l'a fait ? ». C'est, nous semble-t-il, la seule manière de ne pas « geler » le charisme, le figer et en faire un souvenir, même de très forte portée. C'est, nous semble-t-il, la seule manière de conjuguer la fidélité à la tradition et la créativité ou, pour mieux dire, la seule manière de mettre en œuvre une fidélité créatrice.

Les lignes et les pages qui suivent vont, par conséquent, porter surtout sur les aspects 2 et 4 de la brève énumération ci-dessus : « La diversité des charismes des congrégations » et «"L'histoire en chemin", celle qui est en train de s'écrire aujourd'hui par [nos congrégations] ». Commençons, en suivant Jean-Paul Lamy s.j., à repérer les enjeux – et peut-être les chances – de notre situation actuelle.

1.1. « Enjeux d'un partenariat laïcs-religieux aujourd'hui. Un chemin ouvert »[8].

« Le partenariat laïcs-religieux dans les établissements scolaires congréganistes – qui se développe depuis une quarantaine d'années – est invité à faire un nouveau pas. La relecture de cette période fait entrevoir plusieurs enjeux de cette nouvelle étape, l'un pour la société, l'autre pour l'Église :

1. Relever le défi de l'éducation dans un contexte nouveau sur un fond de changements rapides de la vie en société.

2. Trouver de nouvelles formes de communion, de formation et de partage des responsabilités dans l'Église née de Vatican II entre tous les acteurs de sa Mission.

3. Mieux transmettre les charismes fondateurs.

Le travail d'actualisation de ce charisme des fondateurs est déjà bien en route à travers les formations mises en place par les congrégations, relayées par des laïcs. Une nouvelle étape se dessine, caractérisée par un partage plus profond de vie spirituelle entre religieux et laïcs, et par une transmission qui se fait en équipe. Les laïcs sont devenus davantage porteurs de l'héritage spirituel ; les religieux n'étant plus les seuls à transmettre les charismes d'origine, ils reçoivent aussi des laïcs ce qui leur est propre.

[…] Après des siècles de « pouvoir » des religieux dans les établissements, la période récente présente un vrai renversement de

[8] Jean-Paul LAMY, s.j. « Enjeux d'un partenariat laïcs-religieux aujourd'hui. Un chemin ouvert », article publié sur le site du CEP-Ignatien (Centre d'Études Pédagogiques Ignatien) (http://www.reseaucep.net/index.html), texte disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.reseaucep.net/wa_files/Enjeux_d_un_partenariat_laics-religieux_aujourd_hui_JPL.pdf
Consulté le 02/02/2016.Nous reprenons, en titre de paragraphe, celui de l'article dont nous citons ensuite des extraits.

situation. Cette nouvelle situation fait redécouvrir au réseau jésuite *[marianiste]*[9] […] l'intérêt d'un vrai partenariat, où chacun existe réellement ; elle [l'] invite à vivre [son] identité propre de manière renouvelée. Ce sont des laïcs, et non plus les religieux, qui, la plupart du temps, sont en charge de la marche des établissements. Ils sont amenés à incarner sur le terrain l'esprit des fondateurs et veulent s'en nourrir davantage, ce qui transforme leur propre manière de se percevoir. Les congrégations *[Société de Marie et Filles de Marie Immaculée]*, quant à elles, s'efforcent, avec une grande pauvreté en moyens humains et souvent sans prise directe sur le quotidien des établissements, de transmettre leur charisme propre par la formation et la coresponsabilité effective à tous les niveaux. Ce faisant, elles voient leur identité propre transformée.

Tout ceci ne va pas sans tensions ni résistances chez les uns et les autres.

La passion commune pour la mission d'éducation a permis aux partenaires de surmonter peurs (avec toutes les crispations qu'elles peuvent engendrer) et incompréhensions. Le partenariat se caractérise souvent aujourd'hui par une joie profonde à travailler et à se former ensemble, à se connaître dans des espaces de convivialité de plus en plus nombreux. La connaissance commune des sources, la prière et l'échange plus gratuit s'inscrivent de plus en plus largement dans ces espaces. En bien des endroits, on est passé de la collaboration plus ou moins imposée par les événements à un partenariat voulu et à une communion à la même source spirituelle ».

Déjà considérablement institutionnalisé, ce partenariat se cherche encore. Il est sage, probablement, de ne pas vouloir tout fixer trop vite, et de laisser mûrir encore les formes de ce partenariat en privilégiant un dialogue confiant et ouvert entre partenaires.

L'intérêt commun pour le partage et la transmission des valeurs ignatiennes *[marianistes]* en pédagogie et en spiritualité ouvre l'avenir,

[9] Nous indiquons, par des crochets et des caractères *italiques,* la transposition que nous proposons de faire, à la lecture de ces lignes, de ce qui est dit par un jésuite sur le charisme jésuite, à ce qui peut être dit par un marianiste sur le charisme marianiste. Nous continuerons par la suite, sans marquer ce procédé par de nouvelles notes de bas de page.

oriente l'action éducative pour les jeunes d'aujourd'hui et de demain. »[10]

Ce tableau, résolument optimiste, décrit sans doute avec justesse le point où en sont les jésuites. Nous pensons que, malgré de réels progrès, le réseau marianiste de France, et la Province de France de la Société de Marie, ont encore une marge de progression dans cet effort. Regardons comment notre auteur nous invite à la suite.

« Comment poursuivre ce chemin...

Il s'agit encore de faire confiance à l'intuition fondatrice d'Ignace *[de Chaminade]* […] ». Les outils ignatiens *[chaminadiens]* restent d'une grande efficacité pour apprendre à lire comment le Seigneur vient nous rejoindre dans ce partenariat au service d'une mission commune. […]

Ce chemin d'écoute mutuelle va se transcrire dans des projets éducatifs rénovés, des projets d'établissements et « des manières de procéder » pédagogiques *[et éducatives]*.

La formation à la spiritualité, par ce partenariat, des nouveaux arrivants dans [notre] réseau est un défi actuel majeur. La manière, en formation, de vivre et de partager une même ligne spirituelle peut permettre ou non à ceux qui sont loin de l'Église d'accéder à une expérience de vie intérieure et de leur donner l'occasion d'approcher la foi en Dieu.

Il est urgent de consentir à de nouvelles recherches ensemble (Exercices adaptés *[proposition adaptée de la méthode d'oraison, de la méthode des vertus, de la vision chaminadienne de la mission, de l'alliance avec Marie, des Trois Offices, …]*, mise à disposition et expérimentation d'outils, temps de connaissance commune) pour favoriser ce partage de l'héritage spirituel.

[…]

[10] Jean-Paul LAMY, s.j. « Enjeux d'un partenariat… », *op. cit.* pp. 1-2.

Ce partenariat dans les établissements peut modestement éclairer et enrichir d'autres lieux d'Église : on peut y lire en filigrane le visage du Partenaire qui souhaite faire réussir notre humanité. »[11]

1.2. « Le charisme, une préoccupation partagée »[12]

Outre notre expérience personnelle de neuf années dans les instances congréganistes de l'Enseignement Catholique en France (CTC[13], puis URCEC[14] ; UFE[15]) et dans les instances nationales de la Vie religieuse (CSMF[16] puis CORREF[17]), c'est un dossier publié par l'Enseignement Catholique de France en 2009 et intitulé « Congrégations : la force des recommencements »[18] qui nous permet de pointer le caractère général de cette préoccupation. L'auteure du deuxième article[19] de cette publication, Aurélie Sobocinski, écrit :

[11] Jean-Paul LAMY, s.j. « Enjeux d'un partenariat… », *op. cit.* pp. 2-3.
[12] Nous reprenons ce titre à l'article cité immédiatement après.
[13] CTC : Commission des Tutelles Congréganistes (aujourd'hui disparue).
[14] URCEC : Union des Réseaux Congréganistes dans l'Enseignement Catholique.
[15] UFE : Union des Frères Enseignants, aujourd'hui devenue la « Commission CORREF-UFE » (Conférence des Religieux et Religieuses de France, commission Union des Frères Enseignants).
[16] CSMF : Conférence des Supérieurs Majeurs de France (aujourd'hui disparue)
[17] CORREF : Conférence des Religieux et Religieuses de France, née de la fusion de la CSM (Conférence des Religieuses Majeures) et de la CSMF (Conférence des Supérieurs Majeurs).
[18] Dossier « Congrégations : la force des recommencements », *in* revue « Enseignement Catholique Actualités », n° 330, avril-mai 2009 pp. 27-42.
[19] « Le Charisme, une préoccupation partagée », *in* Dossier « Congrégations : la force… », *op. cit.,* pp. 30-31.

« Cinq grands enjeux se dégagent pour l'avenir. Il y a d'abord la relecture des textes fondateurs et leur réactualisation *« à frais nouveaux »* pour interpeller et motiver les jeunes (*cf.* encadré [ci-dessous]). Le futur des congrégations passe aussi stratégiquement par la formation des chefs d'établissement mais également de toute la communauté éducative (*cf. infra*). L'accompagnement des personnes et la proximité relationnelle, qui participent de la spécificité de la tutelle congréganiste, tiennent une place centrale dans cette logique d'action. Se posent en outre les questions du financement et des ressources immobilières, et surtout humaines, qui obligent les congrégations à imaginer de nouvelles collaborations, sans diluer leur identité ni la richesse de leur diversité éducative.

[…]

Pour les plus « grosses » congrégations[20], la passation aux laïcs, à parité désormais avec les religieux au sein des conseils de tutelle et des centres de formation congréganistes, ressort comme la préoccupation majeure. La question du choix des personnes, des missions confiées et surtout de la reconnaissance de la responsabilité tutélaire transmise à des laïcs demeure. Le dossier est actuellement instruit par une commission canonique. **Étroitement lié, le maintien de l'esprit du charisme reste également un défi majeur[21]**. Là aussi un travail d'implication et de mise en réseau, apparaît comme une solution à approfondir, en vue d'offrir des propositions diversifiées au sein des établissements accueillant des élèves issus de toutes les races et toutes les confessions. […] »[22]

Un encadré, accolé à l'article, cite Monseigneur Gérard Defois à ce sujet :

---

[20] Au sein desquelles se trouvent la Société de Marie et les Filles de Marie, en France, même si notre réseau commun fait partie des « petits réseaux parmi les gros » (il scolarise environ 12 000 élèves, sur un total de 676 000 scolarisés par les réseaux congréganistes, parmi les 2 040 000 élèves de l'Enseignement Catholique Français. D'après les Chiffres de l'Ens. Cath. 2012-2013).

[21] C'est nous qui **soulignons.**

[22] « Le Charisme, une préoccupation partagée », *op. cit.,* pp. 30-31.

> « Quelquefois dans le monde ecclésiastique, les points d'interrogation sont une protection pour ne pas traiter les questions, telles celles-ci qui reviennent continuellement, et sur lesquelles il faut avancer :
>
> 1°) Comment pérenniser le charisme de la congrégation ?
>
> 2°) Comment transmettre le charisme à tous les membres de la communauté éducative ?
>
> 3°) Quel engagement des laïcs dans les instances de la tutelle ?
>
> Il est important, d'abord, de se demander d'où vient le charisme. Et de remonter aux origines pour retrouver ce qui a été l'intuition du fondateur, le connaître et le faire connaître. Quand on est chef d'établissement, on est pris par les tracas, les offres de développement, le besoin de réussite. Est-ce que le charisme ne se résume pas parfois à la photo de la supérieure générale ou du père fondateur ? Qu'en est-il dans l'actualité de l'activité d'enseignement, du souffle pédagogique et spirituel d'origine ?
>
> C'est le danger pour l'Église en France, à l'heure actuelle : en voulant faire continuer ce qui a été fonctionnel autrefois, on s'épuise et on ne peut plus se poser les problèmes d'évangélisation en fonction d'aujourd'hui. Il faut une réflexion fondamentale, une formation théologique et ecclésiale qui se situe au niveau de l'action. […] »[23]

Nous voyons l'importance et les enjeux de ces questions, que bien des congrégations – dont la nôtre – ont pris en compte pour s'efforcer de les affronter sereinement. Ainsi, la tutelle jésuite, qui reproduit sur son site Internet, un article cosigné par Bruno Tessier[24] et Thierry Lamboley[25], paru récemment dans la revue *Lumen Vitae*[26]… En voici des extraits. Nous noterons que, si la préoccupation est commune et si, nous le verrons, les congrégations s'efforcent de travailler toujours plus ensemble, les auteurs

---

[23] « Le Charisme, une préoccupation partagée », *op. cit.,* pp. 30-31. (Adresse de Mgr Gérard Defois, archevêque émérite de Lille, aux membres de l'URCEC réunis à Paris, le 23 janvier 2009.

[24] Laïc, Responsable de l'Équipe nationale de tutelle de la Compagnie de Jésus.

[25] Jésuite, Délégué du Provincial de France pour les établissements scolaires.

[26] Bruno TESSIER et Thierry LAMBOLEY, « L'École catholique en France dans la dynamique… », *op. cit.*

plaident ici – tout comme nous – pour un maintien, autant que faire se peut, de la diversité des charismes éducatifs congréganistes.

1.3. « L'École catholique en France dans la dynamique missionnaire : la tutelle - l'exemple de la tutelle congréganiste "Ignace de Loyola – Éducation" »[27,28]

« […] On peut mettre en avant le charisme comme moteur de l'Évangélisation en milieu scolaire. Le pape François en a donné toute sa signification lors d'une homélie le 1er octobre 2014 :

> "*L'expérience la plus belle est de découvrir de combien de charismes différents et de combien de dons de son Esprit le Père comble son Église ! Cela ne doit pas être vu comme un motif de confusion, de malaise : ce sont autant de cadeaux que Dieu fait à la communauté chrétienne, pour qu'elle puisse croître harmonieusement, dans la foi et dans son amour, comme un seul corps, le corps du Christ".*[29]

Les écoles catholiques ont été fondées le plus souvent par des religieux (ses), ici un prêtre de campagne, là une Sœur désireuse de « faire quelque chose pour les filles », là encore un autre religieux sensibilisé plutôt aux enfants des quartiers pauvres des villes qu'il voulait instruire... Beaucoup de ces fondateurs (trices) d'un temps de notre histoire sont devenus par la suite des saintes et des saints de l'Église catholique. Tous ont eu des « intuitions fondatrices » et ont

[27] Ignace de Loyola-Éducation : nom donné par la Compagnie de Jésus au réseau des établissements scolaires en France.

[28] Nous reprenons ce titre à l'article original publié dans le Revue *Lumen Vitae.*

[29] Texte original italien dans l'*Osservatore Romano* du 2 octobre 2014. [Notes des auteurs].

> initié des bases éducatives reconnues au moment de la fondation de l'œuvre qu'ils (elles) ont créée. Ces « intuitions » sont devenues au fil du temps des traditions éducatives spécifiques. Ces fondateurs (trices) ont suscité le plus souvent de très nombreuses vocations au cours de l'histoire jusqu'à nos jours et la transmission de ce charisme s'est faite « naturellement » de générations en générations au sein de chaque institut, ordre religieux ou congrégation. »[30]

Le lecteur, devant ces lignes, s'est probablement senti chez lui, associant, légitimement, le charisme de Chaminade et d'Adèle aux autres exemples fournis. De même, nous nous retrouvons bien dans l'évolution que les auteurs décrivent ensuite :

> « Oui mais aujourd'hui le contexte a changé. Là où Sœurs, Frères et Pères dirigeaient, enseignaient et éduquaient, ont pris place des laïcs qui ne sont plus « statutairement » au regard de l'Église dans une même « légitimité » de transmission et surtout d'autorité. Il y a donc eu nécessité pour l'Église d'encadrer cette évolution inévitable pour accompagner un changement qui peut permettre de maintenir ce patrimoine éducatif, pédagogique et spirituel.
>
> Qui dans l'école catholique ne connaît pas les Assomptionnistes, les Dominicains, les Vincentiens, les Salésiens, les Ursulines, les Lassaliens, les Maristes, les Sœurs de, les Frères de... ?[31] Chacune, chacun a construit un peu de « sa maison » et continue - dans ses spécificités propres - à apporter sa pierre à l'identité de l'école catholique dans l'Église mais aussi dans la société d'aujourd'hui. Chacun le fait parfois encore par une présence physique de religieux (ses) mais le plus souvent par des laïcs au travers des projets pédagogiques, éducatifs ou pastoraux, dans la complémentarité des niveaux de formations proposés et la diversité des populations accueillies.

---

[30] B. TESSIER et T. LAMBOLEY, « L'École catholique en France dans la dynamique… », *op. cit.* pp. 303-304.

[31] On regrette que « les Marianistes » ne fassent pas partie de l'énumération, mais on peut les y ajouter sans crainte !

> Faute de nouvelles vocations religieuses en nombre suffisant, faire le choix d'éroder, de diluer puis fondre ce patrimoine congréganiste dans un « pot commun » aurait assurément tari les sources spirituelles, privé d'expériences variées dans le domaine pédagogique et diminué la diversité des sentiers éducatifs proposés aux familles qui font aujourd'hui le choix de l'Enseignement catholique. Cela aurait été aussi un contresens dans la société du XXIème siècle à la recherche de repères adaptés et de projets différents et complémentaires permettant au plus grand nombre de construire positivement sa vie de femme et d'homme. Les Supérieurs (es) majeurs (es) de la CSMF[32] et de la CSM[33] à l'initiative de l'Union des Frères Enseignants n'ont donc pas voulu éteindre ces flammes et c'est - entre autres - pour cela qu'ils ont créé l'URCEC[34] en 2006 »[35].

Ayant participé, à notre niveau, à cette évolution, à ces réflexions et à cette création, nous pouvons confirmer que nous nous sentons totalement en phase avec ces propos. Nous nous sentons en phase, également, avec ces que les auteurs expriment sur la formation au charisme :

> « La formation est une nécessité si l'on veut que réellement la pédagogie ignatienne[36] puisse se poursuivre durablement dans tous les établissements scolaires sous tutelle de la Compagnie de Jésus[37]. Si la formation aux caractéristiques jésuites[38] d'un établissement scolaire et à la pédagogie ignatienne[39] est confiée et assumée par le

[32] CSMF : Conférence des Supérieurs Majeurs de France.
[33] CSM : Conférence française des Supérieures Majeures.
[34] URCEC : Union des Réseaux congréganistes dans l'Enseignement Catholique.
[35] B. TESSIER et T. LAMBOLEY, « L'École catholique… », *op. cit.* pp. 304-305.
[36] Pour nous, nous écririons « la pédagogie (ou plutôt l'éducation) marianiste ».
[37] Pour nous : « de la Société de Marie et des Filles de Marie ».
[38] Pour nous : « marianistes ».
[39] *Idem.*

> CEP-I[40], la tutelle propose également chaque année en plus de l'assemblée générale nationale qui dure deux jours[41], une journée de rencontre/formation avec les présidents des associations responsables, une autre avec les présidents des associations propriétaires, une avec les représentants de la tutelle dans les conseils d'administration et une autre avec les chefs d'établissement et les adjoints en pastorale scolaire[42].
>
> Ces temps autour de thématiques propres à chacune des catégories permettant d'aider les uns et les autres à mieux exercer leurs propres responsabilités constituent aussi des moyens essentiels de connaissance et de relations humaines indispensables à l'intérieur du réseau.
>
> Il est nécessaire que les tutelles congréganistes poursuivent ces formations au charisme en les renouvelant au fil du temps afin que l'ensemble des acteurs pédagogiques et éducatifs en charge des élèves puissent pleinement inscrire leur action professionnelle quotidienne dans l'esprit de la spiritualité à laquelle ils se réfèrent »[43].

Comme nous l'avons vu, la démarche de partage du charisme incite – et nécessite – que nous-mêmes nous nous replongions (au sens quasi baptismal du terme !) dans notre charisme. Elle implique également que nous ne nous attachions pas tellement, comme nous

---

[40] CEP-I : Centre d'Études Pédagogiques Ignatien [note des auteurs]. Pour nous : « SEMAFOR : Service Marianiste de Formation », qui dépend du Conseil de Famille marianiste.

[41] Pour nous : « l'Assemblée générale du GMM (Groupement Missions Marianistes) ».

[42] Pour nous, le fonctionnement est différent. Citons la « CCE » : Conférence des Chefs d'Établissements, qui se réunit 3 à 4 fois par an ; la « CAPS » : Conférence des APS (Adjoints en pastorale scolaire), qui se réunit 2 fois par an et alterne avec des sessions de formation en pastorale à destination d'un public plus large ; des formations par domaines d'activité : éducateurs et personnels de vie scolaire, conseils de direction… ; les journées d'accueil et d'intégration des nouveaux enseignants et membres du personnel ; la Rencontre Européenne des Équipes de Direction des Établissements Marianistes d'Europe, sous l'égide de la CEM (Conférence Européenne Marianiste)…

[43] B. TESSIER et T. LAMBOLEY, « L'École catholique… », *op. cit.* p. 314.

l'avons dit et comme nous allons le voir plus précisément avec G. Routhier, à transmettre un savoir-faire éducatif, qu'à transmettre l'expérience vivante de l'existence et de la mission « en marianistes ». Cela rejoint ce que nous avons pointé dans les actes des Chapitres généraux de la Société de Marie : permettre à des hommes et des femmes d'aujourd'hui d'approfondir leur vie chrétienne et leur mission en vivant l'expérience de communautés de foi, et en particulier, de Fraternités Marianistes (« l'œuvre de notre cœur[44] ») mais pas uniquement. Les Assises de la Famille Marianiste de France (octobre 2011), comme le Chapitre provincial de France, vont dans le même sens. Nous voyons que nous sommes loin d'être le seul Institut à faire cette proposition. En revanche, nous sommes un des rares (sinon le seul avec les Filles de Marie) à être né au sein d'une famille, au sein d'un rassemblement de baptisés, « quelques-uns parmi tous », dirait l'ecclésiologie contemporaine. Et pourtant, il semble que, en France au moins, nous soyons loin d'être les plus en avance dans ce domaine. C'est ce que nous montre un article du Journal La Croix du 19 décembre 2012, intitulé : « Les laïcs veulent perpétuer l'esprit des congrégations éducatives ».[45]

---

[44] *Cf.* « Extrait des règles générales [de l'agrégation] des pères de familles », art. 1er, 16 mai 1803, *in Ecrits et Paroles,* Vol. I, *Le temps des laïcs,* p. 50 ; Statuts des Anciens de la Congrégation de Bordeaux, 1814 (?), *in Ecrits et Paroles,* Vol. I, *Le temps des laïcs,* p. 378. Nous notons, et l'écrivons sous réserve de plus ample vérification, qu'il est souvent rapporté que Chaminade affirmait que la congrégation était « l'œuvre de notre cœur », parlant, semble-t-il, du cœur des religieux (ou des religieuses) marianistes. Le contexte, comme les dates, de ces citations, dont nous n'avons rencontré la source qu'ici, montrent que c'est une généralisation – très légitime en son esprit – qui a permis d'inférer cela de deux textes qui ne concernaient que la congrégation elle-même. En outre, dans les deux textes, ce qui était « l'œuvre de notre cœur », était la Congrégation des jeunes gens ou Congrégation de la Jeunesse. Il conviendrait, bien évidemment, d'approfondir ce point.

[45] Sauto MARTINE DE, « Les laïcs veulent perpétuer l'esprit des congrégations éducatives » *in* journal La Croix, 29/12/2012. Article disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.la-croix.com/Archives/2012-12-19/Les-laics-veulent-perpetuer-

1.4. Les fraternités éducatives

Nous reprenons ci-dessous la totalité de l'article annoncé, en ajoutant les sous-titres.

1.4.1. L'exemple des Lasalliens (Frères des Écoles Chrétiennes)[46]

« Fabien […], 45 ans, animateur en pastorale de l'unité professionnelle de Saint-Joseph de Toulouse, n'a pas eu la chance de côtoyer les Frères des écoles chrétiennes dans le cadre de cet établissement. Le charisme lasallien, il l'a découvert grâce au témoignage de laïcs qui l'ont interpellé par leur attention à l'élève, leur disponibilité, leur manière de travailler en équipe. Depuis une dizaine d'années, il l'appréhende un peu plus au contact de jeunes Frères qui ont rejoint la communauté voisine de l'établissement, et dont il partage régulièrement la prière. La création récente d'une fraternité éducative La Salle dans sa région lui a ouvert une nouvelle voie d'approfondissement.

"*Elle regroupe une quinzaine de personnes, dont un frère, qui travaillent dans des établissements de Toulouse, Castres et Rodez, explique-t-il. On se retrouve trois fois par an pour échanger autour d'un thème – l'accueil des jeunes ou des adultes dans l'établissement par exemple – y réfléchir à*

---

l-esprit-des-congregations-educatives.-Les-laics-veulent-perpetuer-l-esprit-des-congregations-educatives.-_NP_-2012-12-19-889959 Consulté le 26/01/2016.

[46] Nous ajoutons les titres.

la lumière de l'Évangile et des écrits de Jean-Baptiste de La Salle, puis partager un repas. Trois mots – foi, fraternité, service – définissent la démarche lasallienne et nous aident à dessiner les contours encore flous de cette fraternité."

Professeur de mathématiques au lycée Saint-Louis-Sainte-Barbe de Saint-Étienne, également sous tutelle des Frères, Philippe […] est lui aussi membre d'une fraternité. La sienne regroupe une quinzaine de personnes qui travaillent dans l'un des deux établissements lasalliens de la ville et à l'institut des jeunes sourds.

"*Nous avons en commun le souci de construire une relation pédagogique avec les jeunes qui leur permettent de grandir, la conviction que le charisme lasallien garde sa pertinence, et le désir de vivre notre foi dans notre métier* ", constate-t-il.

La fraternité éducative La Salle, qui se décline en 24 petites fraternités locales, a vu le jour en octobre 2011.

"*Depuis plus de trente ans,* explique le Frère Jean-Paul Aleth, visiteur provincial, *les Frères ont associé les laïcs aux responsabilités d'animation, de formation et de gouvernement du réseau lasallien. Aujourd'hui, ils ont pris de l'âge et sont très peu nombreux dans les établissements. Nous devons, avec les laïcs, retrouver l'élan premier. En fondant la fraternité éducative La Salle, les Frères sont revenus à cette intuition de leur fondateur qu'il ne peut y avoir fidélité à la mission d'éducation et d'évangélisation que si les éducateurs – consacrés ou laïcs – prennent des temps réguliers de ressourcement à la Parole de Dieu.*" »[47]

[47] Sauto MARTINE DE, « Les laïcs veulent perpétuer l'esprit…. », *op. cit.* p. 1. (Les numéros de p. correspondent au document téléchargée pdf).

1.4.2. Les Salésiens

« Depuis longtemps, les congrégations ont eu le souci de transmettre aux laïcs leur charisme. Certaines, comme les salésiens(nes), les ont dès l'origine associés à la mission. Aujourd'hui encore, ces "salésiens coopérateurs" se réunissent une fois par mois.

> "*Certains seront sans doute appelés dans cinq à dix ans à prendre le relais le jour où la tutelle ne pourra plus être assurée par des religieux salésiens*" précise le P. Joseph Enger, provincial.

Après Vatican II, la coresponsabilité est peu à peu devenue la règle. Dans un premier temps, les congrégations ont créé des lieux de formation. Aujourd'hui, interpellées par les laïcs, elles vont plus loin, afin qu'ils s'approprient pleinement leurs charismes enracinés dans l'Évangile »[48].

1.4.3. L'exemple des pères Maristes

« En 2000, les Pères maristes ont, par exemple, constitué les « maristes en éducation », association publique de fidèles reconnue par le cardinal Barbarin[49] en octobre 2004.

> "*Plus de cent personnes investies dans les établissements maristes se sont engagées. À court et moyen terme, l'association pourrait porter la tutelle*", explique Bruno Chanel[50], délégué à la tutelle" »[51].

---

[48] Sauto MARTINE DE, « Les laïcs veulent perpétuer l'esprit…. », *op. cit.* . p. 1.
[49] Archevêque de Lyon.
[50] Laïc.
[51] Sauto MARTINE DE, « Les laïcs veulent perpétuer l'esprit…. », *op. cit.* . p. 2.

1.4.4. Les Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel

« Les Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel proposent, de leur côté, plusieurs niveaux d'appartenance à la famille mennaisienne.

> "*En 2000, explique le Frère Hervé Asse, provincial adjoint, nous avons décidé de prendre en compte la demande des laïcs désireux de vivre de manière approfondie le charisme des Frères. En 2006, la mission partagée a été inscrite dans nos textes*". »[52]

1.4.5. Les Frères Maristes

« Les Frères maristes s'apprêtent, quant à eux, à valider la charte des « équipes maristes locales » qui se mettent en place depuis deux ans.

> "*Le plus urgent, c'est de tout préparer pour que les laïcs puissent prendre leur place dans la dynamique de notre charisme, afin que les jeunes frères n'aient pas un héritage impossible à porter et puissent réinventer l'avenir"* estime le provincial, F. Maurice Berquet.

[52] Sauto MARTINE DE, « Les laïcs veulent perpétuer l'esprit…. », *op. cit.* p. 2.

"*Nous aimerions que ces équipes soient des lieux de ressourcement*, précise Christophe Schietse, délégué à la tutelle, *pour que chacun devienne éveilleur de l'esprit mariste."* »[53]

1.4.6. Les Religieuses de l'Assomption

« Dernier exemple : les religieuses de l'Assomption. Outre leurs multiples propositions, elles ont fondé, en 2010, un centre de ressources pédagogiques, où des enseignants se retrouvent trois fois par an pour réfléchir à l'actualisation du charisme de l'Assomption »[54].

1.4.7. Charisme éducatif et état de vie

« "*Le charisme d'éducation peut être vécu dans n'importe quel état de vie,* rappelle sœur Nadia Aidjian, salésienne, secrétaire générale de l'Urcec[55]*, à condition de ne pas oublier que nos fondateurs ont d'abord été des spirituels, nourris à la Parole de Dieu, et que c'est cela qui les a conduits à aller à la rencontre des jeunes de leur temps. Les laïcs ont pris conscience de la spécificité de ces charismes, et veulent réinvestir la dimension spirituelle de nos traditions éducatives".*

"*Pour les laïcs,* confirme sœur Véronique Thiébaut, religieuse de l'Assomption, présidente de l'Unifoc[56]*, les charismes de nos congrégations sont comme des lieux source. Ce qui les séduit, c'est de faire*

[53] *Ibidem.*
[54] Sauto MARTINE DE, « Les laïcs veulent perpétuer l'esprit…. », *op. cit.* p. 2.
[55] URCEC : Union des Réseaux Congréganistes dans l'Enseignement Catholique.
[56] UNIFOC : Union des Instituts de Formation Congréganistes.

le lien entre leur métier et la dimension spirituelle qui lui donne sens." »[57]

Il nous paraît clair que, au sein de cette nouveauté, nous, marianistes, qui sommes bénéficiaires et acteurs d'un charisme né au sein du laïcat et dont l'essence est d'être porté par une famille spirituelle pourvue de plusieurs branches depuis ses origines, nous ne pouvons rester indifférents à ce qui se produit. Nous pouvons nous en émerveiller. Nous pouvons aussi nous émerveiller pour la beauté – que je qualifierai de prophétique – de notre charisme ! Il nous faut nous ressaisir et mesurer la distance que nous avons – à tort – établie pendant une longue période entre la réalité vécue et la nature profonde de notre charisme. Certes, nous avons, par la suite, et peu-à-peu, redécouvert cette richesse, mais nous qui écrivons ces lignes, nous sommes toujours frappé, alors que s'épanouissent devant nos yeux ces fécondes expériences de « fraternités éducatives » et, dans un registre complémentaire, les belles et nombreuses réalités des « familles spirituelles » (appelées aussi « familles évangéliques »), que nous qui sommes légataires, *ab initio*[58], de telles richesse, soyons tellement à la peine, semble-t-il, pour en déployer les fleurs et les fruits marianistes dans le jardin immense et foisonnant du XXI^{ème} siècle… Cela mérite, et nous y engageons les lecteurs, des réflexions, des recherches, des groupes de travail… et un formidable bond en avant dans ce domaine, en pratique également !

Une autre réalité est que, de plus en plus, les instituts religieux engagés dans l'éducation œuvrent ensemble, pour réfléchir, et trouver des solutions, aux grandes questions qui se font jour, pour mettre en place des dispositifs de formation et, dans le cas des congrégations les plus petites, pour animer ensemble les

[57] Sauto MARTINE DE, « Les laïcs veulent perpétuer l'esprit…. », *op. cit.* . p. 2.
[58] « Dès le début », « depuis le commencement », « depuis le point de départ ».

établissements. C'est ce que montre le premier article d'Aurélie Sobocinski[59], dans le dossier que nous avons déjà cité, *cf. supra,* et que nous reprenons dans le paragraphe suivant.

1.5. La fin des tours d'ivoire[60]

« Fini le temps des « tours d'ivoire ». Une nouvelle ère commence pour les congrégations. Face à la pénurie des vocations, au manque de moyens pour poursuivre leur action, au rôle croissant des laïcs et au défi nouveau de la transmission des charismes, un changement de perspective radical s'opère en leur sein. Plus encore : peut-être une révolution.

> *"Les réponses individuelles, chacun sous son clocher, ne suffisent plus,* explique sœur Nadia Aidjian, secrétaire générale de l'Union des réseaux congréganistes dans l'enseignement catholique (Urcec). *Devant les besoins du temps, on passe aujourd'hui à l'agora, au partage de nos richesses et de nos faiblesses, à l'entraide pour exister, dans notre diversité et notre unité. Quelque chose est en train de naître, à la fois enraciné dans nos traditions éducatives et tourné vers l'avenir pour trouver des chemins nouveaux".*

[…]

[…] Christiane Durand, de l'observatoire national de pédagogie de l'enseignement catholique, [affirme qu'il y a] *« "urgence" »* à agir :

---

[59] Aurélie SOBOCINSKI, « Congrégations : la force des recommencements », *in* Dossier « Congrégations : la force… », *op. cit.,* pp. 30-31.

[60] Le titre du § est de nous.

"On ne peut pas ne rien faire face à la disparition du "trésor" éducatif que représentent les congrégations, éléments moteurs depuis des siècles de l'enseignement catholique, de par leur style et leur charisme. Avec les congrégations, c'est une partie du patrimoine de l'Église qui risque de disparaître, et même au-delà, du patrimoine éducatif. "

[…]

En réussissant à vivre et à gérer ce moment-charnière de leur histoire, […], les congrégations font montre d'un rapport au changement singulier et exemplaire. Pour elles, il s'agit de poser la question de la prospective et d'anticiper, sans jamais perdre de vue la tradition, avant que la situation dans certains diocèses ne se dégrade de façon irréversible et condamne nombre d'établissements à la fermeture.

Car pour les congrégations, et c'est là un autre élément clef du sens de leur réflexion et de leur posture, le changement participe de la tradition des fondateurs : tous sont des précurseurs qui ont innové, inventé des réponses à des besoins de leur temps. Et ces structures mises en place à un moment donné ne sont pas faites pour durer : il est normal qu'elles évoluent et laissent place à de nouvelles. C'est le principe de « *fidélité créatrice* » : l'important est de garder le charisme, le souffle.

[…]

[…] Le changement ne s'impose pas d'en haut par des textes, des statuts, des contrats, même si ceux-ci constituent des bases de positionnement et de fonctionnement. **Il se construit à partir d'expériences concrètes, par la mise en relation des personnes, le partage mutuel d'expériences, de manières de vivre et l'élaboration de repères communs[61].** »[62]

[61] C'est nous qui **soulignons.**

[62] Aurélie SOBOCINSKI, « Congrégations : la force des recommencements », *op. cit.,* pp. 28-29.

Si nous soulignons la dernière phrase de ce paragraphe, c'est parce qu'il reprend une idée que nous avons exposée plus haut, à savoir, qu'il s'agit davantage de transmettre une dynamique, un souffle vital, que des structures ou même des savoir-faire. Et cette idée sera encore bien davantage, et bien mieux, mise en lumière, par les propos de Gilles Routhier. Mettant en œuvre, de façon féconde, le partenariat et le partage du charisme, les instituts religieux sont peut-être également en train de montrer à l'Église une voie prophétique. En effet,

> « Selon Christiane Durand, les congrégations sont en passe d'inventer
>
> > *"une parité*[63] *de fait, complexe mais très significative par rapport à l'évolution de l'Église, qui aurait tout intérêt à puiser là des éléments en termes de collaboration et de répartition des responsabilités" »*[64,65] .

Aurélie Sobocinski conclut son article en citant la Présidence de l'URCEC :

> « "*Lorsque l'on vit un deuil ou que l'on lâche prise sur des choses que l'on maîtrisait jusqu'alors, on peut percevoir du nouveau et laisser germer celui-ci dans le sens de la vie,* observe sœur Marie-Chantal

[63] Nous comprenons « une parité entre laïcs et religieux (-ses) ».

[64] Aurélie SOBOCINSKI, « Congrégations : la force des recommencements », *op. cit.,* p. 29.

[65] Nous ajouterions volontiers que nous, marianistes pourrions aussi communiquer à l'Église « notre parité entre religieux frères et religieux prêtres », que nous nommons « composition mixte » … Mais nous parlons ici du partenariat laïcs-religieux.

> Duvault[66]. *Pas après pas, on voit alors se dessiner le chemin devant soi."* »[67]

Cela n'est pas sans évoquer la « phrase clé » du Chapitre général de 2001 de la Société de Marie (« Envoyés par l'Esprit »), citée en ouverture des Actes, et empruntée à Isaïe :

> « Voici que moi, le Seigneur, je vais faire du neuf qui déjà bourgeonne : ne le reconnaîtrez-vous pas ? »[68]

Si la réflexion sur la transmission – ou plutôt le partage – du charisme, conduit à un appel à nous « replonger » en celui-ci et à le proposer, comme expérience spirituelle à vivre, à nos partenaires laïcs, à l'instar de ce que font les fraternités éducatives dont nous venons de présenter la réalité, il nous faut également accentuer nos efforts de formation, pour tous les acteurs de nos établissements.

1.6. Formation stratégique

Nous citons ici quelques extraits du dernier article d'Aurélie Sobocinski, dans le dossier déjà mentionné[69].

> « […] Dans [les] établissements, les laïcs prennent chaque jour davantage le relais [des religieux]. Reste qu'entre les permanents d'une spiritualité et des contractuels, la différence est de taille. Dans ce nouveau contexte, le défi de la formation, garante du maintien de

[66] Présidente de l'URCEC.
[67] Aurélie SOBOCINSKI, « Congrégations : la force des recommencements », *op. cit.,* p. 29.
[68] Is 43, 19.
[69] Aurélie SOBOCINSKI, « Formation stratégique », *in* Dossier « Congrégations : la force… », *op. cit.,* p. 41.

l'identité congréganiste, devient stratégique et suppose une réflexion sur la prise en charge du charisme ainsi que sur sa transmission.

> *"Les enjeux ne visent pas seulement la formation des chefs d'établissement mais aussi celle de toute la communauté éducative. Ils se situent à deux niveaux",* explique sœur Nadia Aidjian.

- Au niveau national, l'Union des réseaux congréganistes dans l'enseignement catholique (URCEC) a mis en place un cycle de formation pour les délégués et conseillers de tutelle. […] Actuellement, le cursus est suivi par une quarantaine de personnes, dont les trois quarts sont des laïcs. *« Il constitue un axe fort de la transmission du charisme pour les cadres »,* souligne la secrétaire générale de l'URCEC[70]. […]

- Sur le terrain, chaque réseau congréganiste forme et accompagne ses chefs d'établissement et ses communautés éducatives. Une douzaine d'entre eux disposent d'un centre de formation reconnu, proposant des programmes sur deux ans (à raison de six modules de deux journées et demie), basés sur la connaissance des fondateurs, l'histoire des congrégations, de la pédagogie, de la spiritualité du charisme éducatif, ainsi que sur les questions d'actualité posées par les jeunes. Ces programmes visent essentiellement les chefs d'établissement et les cadres éducatifs, dont la formation fait partie intégrante de [la] lettre de mission, ainsi que les adjoints en pastorale scolaire (APS). À la demande de leur chef d'établissement, les enseignants et autres personnels y sont aussi conviés. Si, tout au long de l'année, diverses possibilités de formation sont offertes aux cadres éducatifs, présidents d'OGEC[71], chefs d'établissement, APS, et parfois aux surveillants, l'accent doit désormais porter sur les propositions faites aux jeunes enseignants.

[70] Il s'agit de sœur Nadia Aidjian.
[71] Organismes de gestion de l'Enseignement Catholique.

> *"C'est essentiel car on passe aujourd'hui d'une génération qui a travaillé avec les religieux à une autre qui ne les a quasiment jamais côtoyés,* souligne sœur Nadia. *Les jeunes qui en sont issus vont donc être formés par des laïcs présents dans les établissements. Or, assurément, l'impact n'est pas le même et une attention particulière doit être portée à ces nouvelles recrues de l'enseignement catholique."*

> Les réseaux congréganistes doivent s'organiser en conséquence en proposant notamment des journées d'initiation dans les établissements où les formateurs se déplacent et apportent aux néo-titulaires, souvent démunis, les réponses des charismes sur des questions aussi essentielles que la manière d'approcher les jeunes d'aujourd'hui[72].
>
> […]
>
> Avec l'arrivée de la relève laïque, moins convaincue que ses aînés religieux, se pose un dernier défi : celui de la proposition de la foi, qui passe à la fois par une sensibilisation très forte et par une demande de cohérence entre la vie et la parole de ces jeunes éducateurs, entre enseignement, éducation et pastorale, qui allait de soi chez leurs prédécesseurs »[73].

En fait, si le mouvement qui s'opère à travers le développement et la consolidation du partenariat avec les laïcs s'accompagne véritablement d'une réappropriation du charisme par les « anciens » – religieux et laïcs – et d'une formation des Chefs d'Établissement et des acteurs de l'éducation, à commencer peut-être, par les enseignants, formation qui puisse ouvrir sur des modalités de vie selon le charisme et pas seulement sur des « connaissances », nous pouvons voir en ce passage ce que nous osons nommer un *momentum*[74] (ou un *kairos*[75], si l'on se réfère au grec plutôt qu'au

[72] C'est ce qui se pratique au sein du Réseau Éducatif Marianiste de France.
[73] Aurélie SOBOCINSKI, « Formation stratégique », *op. cit.,* p. 41.
[74] Un temps favorable, un moment opportun, un moment de grâce, avec l'idée que c'est Dieu qui en est à l'origine et que nous devons le saisir. (*Momentum*

latin). Nous pensons, en effet, que nous vivons un « moment favorable », une époque où il nous faut « saisir l'opportunité » de repenser le lien entre l'Institut religieux qu'est la Société de Marie et la Famille Marianiste dont il est membre. Ce lien est nourri vitalement par le charisme, lequel ne réside pas dans la Société de Marie, mais dans la Famille Marianiste. À l'appui de cette thèse, suivons à présent le raisonnement d'un Frère des Écoles Chrétiennes qui nous conduit du temps où il s'agissait de « partager la mission » à notre temps où nous sommes appelés, ensemble, à « vivre le charisme »[76]. Lisant ces lignes, le lecteur gardera à l'esprit

---

est un mot latin et *kairos* un mot grec. Nous considérons ici qu'ils signifient, dans ce contexte, la même chose. Il semble que les anglophones aient plutôt recours à *momentum,* alors que les non-anglophones utiliseraient plutôt *kairos*). Pour éclairer le sens de nos propos, citons, par exemple, quelques lignes empruntées à Jean-Paul II, prises dans un tout autre contexte. Dans l'exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa,* il écrit : « "Cette Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques est un *événement providentiel,* pour lequel nous devons rendre grâce au Père Tout-Puissant et miséricordieux par son Fils dans l'Esprit, et le glorifier". [Citation du Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), n. 1 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 475]. C'est par ces mots que les Pères du Synode ont solennellement ouvert la discussion du thème du Synode en sa première Congrégation générale. J'avais précédemment exprimé une conviction semblable en disant que "l'Assemblée spéciale est un événement ecclésial de première grandeur pour l'Afrique, un *kairos, un moment de grâce,* où Dieu manifeste son salut. L'Église tout entière est invitée à vivre pleinement ce temps de grâce, à accueillir et à diffuser la Bonne Nouvelle. […]." [Citation du Discours à la troisième réunion du Conseil du Secrétariat général de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (Luanda, 9 juin 1992), n. 5 : *AAS* 85 (1993), p. 523.]».(JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*, sur l'église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000, Yaoundé (Cameroun), 14 septembre 1995. Consulté le 02/02/2016. http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_14091995_ecclesia-in-africa.html#9)

[75] Voir note précédente.

[76] Frère Antonio BOTANA, « De "partager la mission" à "vivre le charisme" en famille », *in Revue Numérique de Recherche Lasallienne* (2) 2011, pp. 88-96. Article disponible [en ligne] à l'adresse : http://revista_roma.delasalle.edu.mx/numero_2/antonio_botana_fr_2.pdf Consulté le

qu'elles sont écrites par un religieux membre d'une congrégation née « en tant que telle », *ex nihilo*, pourrait-on dire, et qui s'est adjointe, par la suite, des laïcs, d'abord pour la mission, puis pour un partage de vie chrétienne ; le lecteur gardera également à l'esprit que nous, marianistes, devons transposer cet itinéraire dans un contexte évolutif différent, puisque notre congrégation est née (la dernière, d'ailleurs, en 1817) « *ex familiae* », osons-nous dire, au sein d'une famille qui avait déjà commencé à se former dix-sept ans plus tôt, par le regroupement spirituel et missionnaire de *laïcs* (1800), s'était ensuite étoffée par l'engagement de laïcs consacrés (1808), puis de religieuses (1816). Dès lors, pour nous, le passage vers le « vivre en famille » n'est pas une nouveauté d'aujourd'hui : il s'agit plutôt de la redécouverte d'une nouveauté initiale, mais qui fait sens, ô combien, pour aujourd'hui !

2. Vivre le charisme éducatif en famille

Nous laissons donc la parole au Frère Antonio Botana, Frère des Écoles Chrétiennes. Nous citerons de très larges extraits de l'article et même, mis à part le début, la quasi-totalité, car le sujet nous semble important et la réflexion passionnante et bien argumentée.

2.1. « De "partager la mission" à "vivre le charisme" en famille »[77]

02/02/2016.

[77] Antonio BOTANA, « De "partager la mission" à "vivre le charisme" en famille », *op. cit.* p. 88. Nous reprenons les titres de l'auteur.

2.1.1. « Partager la mission à partir d'un charisme »[78]

« […] C'est la prise de conscience du "partage de la mission" qui a éveillé en nous la nécessité de... *transmettre*, ou plutôt de *partager* le charisme, car sans celui-ci, qui est l'esprit de la mission, il ne reste que la tâche. […]

Bien des chemins de *mission partagée* choisis ces dernières années par les congrégations consacrées à l'éducation ont été des chemins faciles, des chemins courts, et donc ils ont aussi eu des résultats courts. Ils n'ont pas tenu compte du fait que la mission partagée authentique inclut le *partage du charisme*. C'est dans ce type de chemins que s'inscrivent les questions telle que celle-ci : "Que se passe-t-il pour les éducateurs de la seconde génération, ceux qui n'ont pas connu de religieux/ses dans l'école ? ". C'est le signe que ce qui s'est fait a été de "transférer" ou "donner", y compris parfois de "transmettre", mais on n'est pas vraiment entré dans le "partager". On transfère une école, on transmet des idées, une histoire et même des sentiments. Mais on ne peut *partager* qu'un esprit. L'esprit auquel nous nous référons, *le charisme*, ne peut être transmis que par l'Esprit (la Personne divine). Il nous revient de le partager, parce que ce charisme se vit dans la communion et il n'existe pas en marge de la communion.

Si les œuvres lasalliennes *[marianistes]* [79] ont pu maintenir un esprit pendant longtemps, c'est parce qu'elles étaient intégrées dans un réseau de relations où se partageait cet esprit. […]

La "mission partagée" qui ne crée pas une *famille* est une mission frustrée. Cette "seconde génération" d'éducateurs qui entre dans une école et n'y trouve pas la famille qui assure l'esprit ou le sang charismatique de cette école est une génération qui assiste à la fermeture de l'école, du moins "d'une école porteuse d'un

[78] Nous reprenons, en l'état, les titres des paragraphes de l'article comme titres pour les nôtres.

[79] Comme précédemment (voir note page 672), nous faisons, en *italiques et entre crochets,* la transposition à notre congrégation et à notre charisme.

charisme" […]. »[80]

2.1.2. « Un chemin de besoins et d'options »[81]

« […] Quand les nécessités externes sont le seul stimulus pour avancer, le chemin devient douteux. Il est indéniable que, dans le contexte sociologique, la transmission des charismes fondateurs aux laïcs est suspectée d'aller de pair avec le vieillissement et la raréfaction des vocations des instituts religieux correspondants, au moins en Europe et dans les pays économiquement développés. N'est-ce pas une simple forme de compensation au manque de religieux dans les œuvres propres à l'institut ? Certains le pensent, et la suspicion se confirme quand la « mission partagée » se réduit à une simple participation à des tâches et à des postes de responsabilité.

Mais il est également sûr que la nécessité de recourir aux laïcs pour soutenir les œuvres a obligé les congrégations religieuses à envisager la possibilité de les former à l'esprit ou au charisme de l'institut, face au risque que les œuvres qu'ils animent perdent leur raison d'être en étant dépossédées du charisme. Et quand elles ont commencé à le faire, **elles ont découvert que les laïcs, une fois formés et motivés, peuvent vivre le charisme fondateur et le maintenir vivant dans les œuvres où ils sont.**[82]

C'est alors que le chemin commence à se dessiner à partir d'options fiables, car provenant de critères non dépendants des événements ; elles se basent sur une réalité plus profonde, moins visible, celle qui correspond à l'Église-Communion. Ces options ne sont pas « ré-actives », pour essayer de conserver ou prolonger un passé, coûte que coûte ; elles sont « pro-actives » car elles pointent vers un horizon nouveau et positif, vers lequel nous devons nous diriger avec détermination.

---

[80] A. BOTANA, « De "partager la mission"… », *op. cit.* pp. 88-89.
[81] *Idem* p. 88.
[82] C'est nous qui **soulignons.**

Nous résumons ainsi ces critères qui nous aident à tracer un chemin :

> 1° Quand nous nous efforçons de transmettre ou de partager le charisme nous mettons la mission dans le contexte de la communion, ou plus exactement, dans le « ministère de communion » qui définit l'essence même de l'Église, et nous entrons dans une dynamique de communion qui touche tous ceux qui participent à la mission.
>
> 2° Si nous partageons le charisme nous entrons dans la spiritualité qui découvre le sens de la mission éducative et nous participons aussi au ministère ecclésial auquel se réfère le charisme.
>
> 3° La mission que nous partageons à partir du charisme est la mission de l'Église, l'unique mission qui existe dans l'Église et que tous les membres de l'Église partagent. C'est l'œuvre d'évangélisation dans toute son amplitude, qui vise à libérer et à sauver la personne humaine considérée dans sa totalité.
>
> 4° Le charisme que nous partageons pour le service de la mission est le don de l'Esprit. L'Esprit est le protagoniste authentique de la mission de l'Église. Il est le don qui a été donné à l'Église pour sa mission, et qui se manifeste dans les différents charismes, petits et grands. Il est en même temps l'Être libre par excellence ; il est comme le vent : il souffle où il veut, ne se limite pas aux frontières de l'Église institutionnelle mais il les repousse pour que l'Église épouse la plénitude du Royaume de Dieu. »[83]

[83] *Idem* pp. 89-90.

2.1.3. « L'horizon s'éclaircit en avançant »[84]

« Dans la mesure où ces critères déterminent nos options, la « mission partagée » élargit ses horizons de cette manière :

> - Dans sa version minimale la « mission partagée » se limitait à la participation à des tâches collaboraient à cette mission « d'Institut », ou bien des Frères. L'Institut reste garant de la mission, et par conséquent les Frères restent les ultimes responsables des fins poursuivies par l'œuvre éducative. On cède des responsabilités aux laïcs toujours en dépendance des religieux, et on les associe « avec l'Institut » à ceux qui veulent participer à « l'esprit de l'Institut » ...
>
> - Dans une étape plus avancée, la mission que l'on partage est « la mission de l'Église », l'unique mission, dans laquelle tant les Frères que les laïcs chrétiens sont appelés à collaborer ensemble, au même niveau, sans préséance des uns sur les autres. Chacun apporte son propre charisme personnel, sa façon de vivre la vie chrétienne.
>
> - Enfin la mission brise les frontières de l'Église et devient « la mission du Royaume de Dieu », à laquelle participent et **sont appelés à participer tous les croyants des autres religions, tous les hommes et femmes de bonne volonté. Il y a beaucoup de valeurs et d'objectifs sur lesquels les uns et les autres peuvent se rencontrer pour réaliser la personne et la société.**[85]

---

[84] *Id.* p. 90.

[85] C'est nous qui soulignons, et ce, pour deux raisons : 1/ Par un témoignage oral, nous avions entendu, par un Frère des Écoles Chrétiennes, que, ayant cheminé dans le partenariat entre laïcs et religieux, certains se sont posé la question de savoir si, par exemple, un enseignant de confession musulmane pouvait être considéré comme membre du laïcat lasallien. « La réponse a été oui ! », nous a dit ce Frère. Nous citons de mémoire et n'avons pas à notre disposition de documents écrits à l'appui de ce choix, autre que le texte que nous citons actuellement. Il serait fort intéressant de mieux connaître la manière dont a été

Parallèlement, la « transmission du charisme » a enrichi sa signification. Nous pouvons distinguer les étapes suivantes :

- En un premier temps on partage avec les laïcs quelques aspects de la spiritualité de l'Institut, peut-être ceux qui pourront aider à mieux accomplir les tâches de la mission. Et l'on donne des aspects anecdotiques ou des exemples de la vie du Fondateur[86].

- Puis on dit que les laïcs participent à « l'esprit de l'Institut ». C'est une expression quelque peu mystérieuse, mais qui a, sans aucun doute, un caractère plus global que la précédente. Il est clair que l'Institut continue à occuper le centre, et la vie des Frères n'est pas particulièrement affectée par l'arrivée des laïcs, mais quelques Frères accompagnent les laïcs dans l'acquisition de l'esprit de l'Institut. À ce niveau les laïcs découvrent déjà que le Fondateur de l'Institut est aussi leur Fondateur parce qu'il leur indique une façon particulière de voir la vie et de vivre la mission. Et cette expérience nous pousse à l'étape suivante.

- *Charismes de l'Église*. Le saut le plus décisif dans l'évolution, mais non le dernier, se produit quand nous commençons à assumer que le charisme de l'Institut, comme *charisme fondateur*, appartient à l'Église. Le pas est difficile à réaliser : il faut séparer le « concept fondateur » du concept « projet

---

vécue cette étape et dont ce choix a été argumenté. Nous trouvons, dans les lignes qui suivent, de solides arguments théologiques à l'appui de cette position. 2/ Nous retrouvons ici la question-clé du **projet éducatif** d'un Établissement Catholique d'Enseignement : ce projet est la clé de voute du fonctionnement de l'Établissement. Il doit être élaboré et mis en œuvre par *tous les membres de la communauté éducative* **et** il est référé à l'Évangile. Il est bâti sur les *valeurs de tous,* qui se réfèrent à l'Évangile pour certains, mais pas pour tous, et qui pourtant sont communes à tous et suffisamment fortes pour servir de piliers et d'axes dynamiques au projet éducatif de l'établissement.

[86] *Cf.* ce que nous avons dit sur la formation au charisme dans le paragraphe sur les Chapitres généraux.

de vie religieuse », et ceci n'est pas toujours clair. Mais **nous commençons à reconnaître le charisme fondateur comme « un chemin pour vivre l'évangile », ou « une manière globale de vivre le baptême », qui peut se concrétiser en différentes formes de vie chrétienne.**[87]

À ce niveau de compréhension nous découvrons le charisme fondateur comme lieu de rencontre des religieux et des laïcs, convoquant à vivre la communion pour la mission à partir des différentes identités chrétiennes. C'est ainsi que commence le nouveau modèle de « famille charismatique » en accord avec l'Église-communion, comprise comme « communion de communautés »[88].

Les laïcs chrétiens découvrent le charisme lasallien *[marianiste]*[89] comme une identité spirituelle, qui n'est pas superposée à leur identité chrétienne, mais qui est une forme particulière de vivre l'identité chrétienne commune à l'ensemble des baptisés.

La nouveauté n'est pas seulement pour les laïcs mais aussi pour les Frères, du moins en partie, puisque cette dynamique les pousse à *[re]*découvrir le charisme d'un point de vue plus global que celui dont ils avaient l'habitude, comme leur manière d'être chrétiens. Cette vision facilite la coïncidence avec les laïcs qui vivent ce même charisme. Mais aussi ils le découvrent comme leur manière particulière d'être consacrés, ce qui leur donne la clé nécessaire pour se situer dans l'Église d'aujourd'hui et dans la Famille Lasallienne *[marianiste]* avec le sentiment de leur propre valeur et avec un rôle fondamental pour s'y développer.

- *Charismes pour le Royaume*. Nous commençons à découvrir le pas suivant, même si en pratique il se vit déjà en bien des

---

[87] Nous **soulignons.** Il nous semble clair que, pour nous marianistes, une bonne lecture de notre histoire comme Famille Marianiste, ne peut que nous conduire à cette interprétation **dès les commencements du projet chaminadien.**

[88] *Idem.* L'« Union sans confusion » chaminadienne, n'est-elle pas, finalement, cet appel à la communion – qui n'est pas fusion – avant que le Concile n'y (r)appelle l'Église entière ?

[89] *Cf. supra*, note p. 696.

endroits. Ce pas se fait quand nous comprenons que si l'Esprit ne reste pas enfermé dans les frontières institutionnelles de l'Église, ses charismes non plus. Les charismes fondateurs, et parmi eux le charisme lasallien *[marianiste]*, sont pour le service de tout le Royaume de Dieu. Ils sont, effectivement, « des chemins d'Évangile », et l'Évangile se répand aussi dans les « *semina Verbi* » ou « *semences de la Parole* » (Vatican II, *Ad gentes* 11.2 ; 15.1) qui sont présentes dans toutes les cultures et religions, et en lien avec beaucoup d'expressions humaines et religieuses bien au-delà de l'Église catholique et des Églises chrétiennes. Des croyants d'autres religions se sentent appelés à participer à la mission salvifique, au côté des chrétiens (religieux et laïcs), pour transmettre l'amour et la miséricorde de Dieu, et ils se réfèrent au Fondateur comme à un maître et un guide qui leur découvre le sens profond des tâches humaines qu'ils accomplissent.

À partir de cette expérience la Famille Lasallienne *[marianiste]* commence à s'ouvrir pour inclure des personnes d'autres religions (y compris non chrétiennes) qui se reconnaissent appelées dans ce même charisme qu'elles identifient avec le Fondateur, et parce qu'il est pour elles un chemin pour vivre plus à fond leur propre religion et leur engagement envers l'humanité. »[90]

2.1.4. « Et déjà en famille : un lieu pour croître dans l'identité et développer la communion »[91]

[90] A. BOTANA, « De "partager la mission"… », *op. cit.* pp. 90-91.
[91] *Idem* p. 92.

2.1.4.1. « Les deux vecteurs du dynamisme charismatique »[92]

« Les familles charismatiques se trouvent parmi les fruits les plus représentatifs du nouvel écosystème Église-Communion. Ce sont l'ensemble de ceux qui sont formés par des institutions et des groupes de croyants unis par un même charisme fondateur, ou une même « racine charismatique », mais avec des formes de vie différentes et différentes accentuations du même charisme.

La définition que nous venons de donner a son point d'appui, ou son axe central, dans cette expression : « *unis par un même charisme fondateur* ». Il ne peut se réduire à une « marque » à laquelle on les identifie extérieurement ; ni même à « un lien » qui maintient les groupes unis. C'est, plutôt, un *dynamisme* qui circule entre les composants de l'ensemble. C'est un esprit, ou mieux encore, le souffle de l'Esprit. La vie de famille, sa capacité de régénération, son avenir, dépendent de la fluidité avec laquelle ce « souffle » circule entre les membres de la famille, et non de leur nombre. Le dynamisme que le charisme fondateur promeut à l'intérieur de la famille est ce qui donne lieu aux identités diverses et, en même temps, à la communion entre elles[93]. Nous essaierons de nous approcher de son mystère en nous servant d'une analogie que nous emprunterons au domaine de la physique »[94]. (Voir figure 34 ci-dessous).[95]

« Le charisme fondateur, comme expression de l'Esprit, est un dynamisme multiple, une force qui se déploie à travers deux vecteurs qui provoquent deux plans ou champs de force, horizontal et vertical ; la combinaison des deux plans produit l'espace ou «

---

[92] *Ibidem.*

[93] Autrement dit : « ce qui permet l'union sans confusion ».

[94] A. BOTANA, « De "partager la mission"… », *op. cit.* p. 92.

[95] Pour les lecteurs qui auraient quelque difficulté à se représenter l'analogie proposée par l'auteur, nous ajoutons une représentation graphique élaborée par nos soins. Elle ne fait pas partie de l'article.

volume charismatique » :

- Sur le plan horizontal se développe le « vecteur communion » : c'est la force du charisme qui réunit les personnes bénéficiant du même charisme, les rend solidaires et promeut entre elles la communion pour la mission ecclésiale.

- Sur le plan vertical se développe le « vecteur prophétique » : c'est la force du charisme qui pousse à l'engagement pour le Royaume, qui attire vers les valeurs les plus radicales de l'Évangile. »[96]

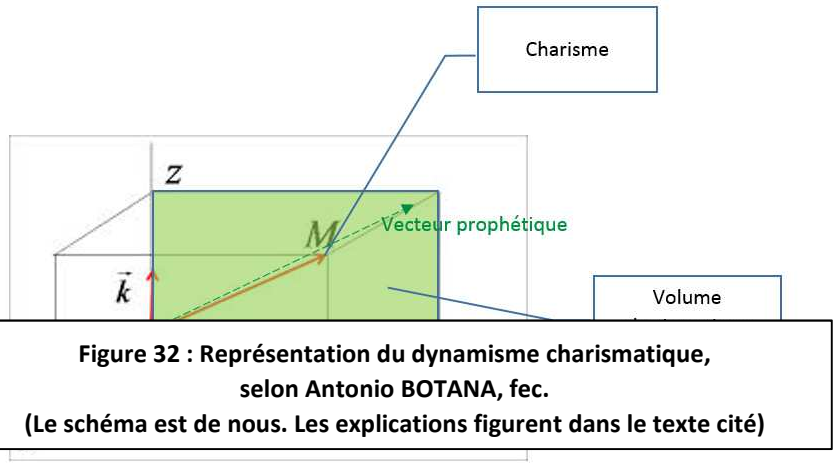


Figure 32 : Représentation du dynamisme charismatique, selon Antonio BOTANA, fec.
(Le schéma est de nous. Les explications figurent dans le texte cité)

Ce qui est certain c'est qu'un charisme fondateur n'atteindra pas sa pleine potentialité s'il ne se déploie harmonieusement dans les deux champs de force signalés par les deux vecteurs. Voyons ce que signifie ceci aujourd'hui pour nous, les fruits auxquels donne lieu le développement de chacun de ces vecteurs, dans la mesure où il est aidé conjointement à l'autre »[97].

[96] *Idem* p. 92.
[97] A. BOTANA, *idem.* p. 92.

2.1.4.2. « La relation entre communion et prophétie »[98]

« […]

Le modèle d'Église-Communion, mis en lumière par le Concile Vatican II, facilita énormément la possibilité pour les charismes fondateurs de se développer sur le plan de la communion et de toucher des croyants très variés ; les fruits qui en découlèrent sont les nouvelles familles charismatiques.

Pressés par les besoins du Royaume qui met en évidence le charisme et attirés par les valeurs de l'Évangile qui rehausse le charisme, beaucoup de croyants se sentent appelés à s'intégrer dans cette famille. Le charisme fondateur crée ce *champ de force* à l'intérieur duquel se tissent les relations entre les membres de la famille qui se forme peu à peu, et entre les groupes qui la composent.

Et la famille charismatique se découvre aussi *famille évangélique* grâce à ce vecteur prophétique du charisme qui la pousse à être signe pour l'Église et la société d'un *visage de l'Évangile* qui souligne de façon harmonieuse certaines attitudes de Jésus, certaines valeurs du Royaume, une forme de médiation du salut de Dieu... […]

Cette dimension évangélique de la Famille Lasallienne *[marianiste]* ne s'oppose pas, en aucune manière, à l'inclusion de croyants d'autres religions autres que chrétienne, dans la mesure où *eux aussi* se font *médiateurs* du salut du Dieu d'amour pour les enfants et les jeunes.

Chaque membre de la famille charismatique assume le visage de l'Évangile caractéristique de sa famille, comme l'icône particulière qui donne sens à sa vie, oriente ses efforts dans la *configuration au Christ*, dans le cas des croyants chrétiens, et inspire son *projet de vie*. De la même manière, chaque groupe ou communauté appartenant à la famille tire son fondement et sa motivation du même visage évangélique, qu'il essaie d'accueillir comme un don et d'en être le reflet pour la société. Ceci est le rôle qui auparavant était

[98] *Ibidem.*

pratiquement réservé au groupe consacré[99] […] ».[100]

2.1.4.3. « Un champ de tensions »[101]

« La relation des différentes identités à l'intérieur d'une famille charismatique doit la situer précisément dans ce contexte ou « *champ de tensions* », formé par les deux *vecteurs charismatiques* : communion et prophétique.

Poussés par la *communion*, nous construisons un système de relations basées sur l'appel charismatique commun à la mission, sur la source commune du baptême pour les croyants chrétiens, et de l'Esprit qui nous appelle ; un système de relations qui affirme l'égale dignité et la coresponsabilité de tous dans la mission de la famille charismatique.

Grâce à la communion, chaque personne qui s'intègre dans la famille participe à l'identité collective qui lui est propre. Il ne s'agit donc pas d'un système de relations abstrait, ni simplement d'un milieu affectueux. L'intégration dans ce groupe suppose de la personne la capacité de dire « *nous* », à partir d'une attitude de solidarité et du sentiment d'appartenance au groupe. Mais elle suppose aussi la perception « *narrative* » du groupe ; c'est-à-dire : en s'intégrant dans la famille, la personne découvre qu'elle s'intègre également dans une histoire, ou mieux encore, dans une narration qui a une trame qui unit les événements et les dirige dans une direction déterminée. La famille charismatique a une histoire vivante, un itinéraire qui continue à se dérouler dans la fidélité créative au charisme fondateur.

Poussés par le *vecteur prophétique* nous commençons par reconnaître et donner une valeur positive aux charismes personnels, aux différences qui viennent des aptitudes, des capacités, des modes de

[99] Ce qui implique, pour la Famille Marianiste, de repenser à frais nouveaux la fidélité à ce que Chaminade voulait dire lorsqu'il indiquait que les deux Instituts religieux devaient être, pour cette famille « l'homme qui ne meure pas ».

[100] A. BOTANA, *Idem* pp. 93-94.

[101] *Idem* p. 94.

vie. […] Il est très important de cultiver la conscience de tous les membres de la famille sur la nécessité que le *vecteur prophétique* s'y développe largement, de telle sorte que tous se sentent responsables de sa promotion et qu'ils s'impliquent dans une pastorale des vocations qui invite à assumer des projets de vie qui incarnent cette dimension[102].

Le charisme fondateur est, de par sa nature, provocateur : il crée des signes, appelle les personnes à être des signes, surtout des signes communautaires. Les signes prophétiques donnent vie à l'ensemble de la famille, la maintiennent en alerte, en tension, en constant « dépassement ». Dans cette ligne, les consacré(e)s offrent à toute la famille les signes les plus spécifiques de leur vie consacrée : leur don gratuit pour le Royaume, leur expérience de communion, leur témoignage de recherche de Dieu[103]. Avec les personnes consacrées doivent surgir des témoins prophétiques laïcs : qu'ils soient célibataires ou mariés et dont le projet personnel ou de couple soit fortement marqué par le charisme.

Cet ensemble de personnes et de groupes forment un noyau que nous pouvons définir comme « *cœur, mémoire et garant* » du charisme fondateur dans la famille. Sans ce noyau, qui n'est pas réservé aux religieux, la famille charismatique ne pourrait subsister. Il joue un rôle essentiel dans la communion génératrice de l'identité collective de la famille. Mais son efficacité dépend aussi de la façon dont ce noyau est inséré dans les relations de communion avec les autres membres et, surtout de la façon dont il assure l'accompagnement des nouveaux membres.

La tension créée par ces deux *vecteurs charismatiques*, communion et prophétie, ne nous conduit pas à un esprit d'harmonie tranquille. Mais dans la mesure où nous maintenons cette tension dans un

---

[102] Il y a là, pensons-nous, une piste féconde pour poser la question vocationnelle et, partant, la pastorale des vocations, sur des bases liées à cette manière de concevoir la famille et le charisme. Et nous rejoignons alors ce que l'Église appelle la « culture vocationnelle », ainsi que tel témoignage d'une telle famille spirituelle qui dit avoir « eu des vocations » à partir du moment où la préoccupation de celles-ci fut pensée en famille.

[103] Serait-ce cela, « être l'homme qui ne meurt pas » ? Comment, alors, situer le propos de la phrase suivante ? Il serait opportun de creuser cette question et nous y appelons.

dialogue fécond, nous nous disposons à réaliser le plan de Dieu pour l'humanité, sa mission salvifique, à partir de la spécificité de notre charisme fondateur. »[104]

2.1.4.4. « Le "Frère" : figure paradigmatique pour la Famille Lasallienne »[105]

« L'histoire qu'écrit aujourd'hui la Famille Lasallienne *[marianiste]*, animée par son charisme, se dirige vers la refonte du projet lasallien *[marianiste]* en notre temps, dans cette Église et cette société. Il s'agit de vivre notre charisme dans l'Église-Communion et dans la société postmoderne, et de retrouver les racines, les fondements qui ont leur origine en Jean-Baptiste de La Salle *[Guillaume-Joseph Chaminade et Adèle de Batz de Trenquelléon]*, et de les développer aujourd'hui dans une situation sociale et une Église, très différentes de celles du temps du Fondateur *[des Fondateurs]*.

Et pour ne pas se tromper de chemin, pour ne pas composer un récit étranger à ce charisme, il est important d'avoir clairement la référence fondamentale dans laquelle se condense le charisme, à savoir, la figure du « *Frère* » : figure paradigmatique dans laquelle se mêlent et s'incarnent les deux *vecteurs* que nous avons mentionnés, communion et prophétie[106].

Afin que cette affirmation ne soit pas mal interprétée, j'ajoute tout

---

[104] A. BOTANA, *idem* pp. 94-95.

[105] *Idem* p. 95.

[106] Ce modèle paradigmatique qu'est la figure de « Frère », tel que la définit et la présente ensuite notre auteur, nous semble fort pertinent. Nous ne pouvons pas nous permettre, cependant, d'affirmer d'emblée qu'il ait la même pertinence pour la Famille Marianiste, ni que cette figure soit le paradigme en lequel « se condense le charisme » – pour reprendre les mots de l'auteur – dans le cas de notre charisme. Le débat, ou plutôt le chantier, est ouvert. Il nécessite une étude que nous n'avons ni la compétence, ni la place – pas plus que le temps – de réaliser ici. Pour cette raison, nous n'établissons plus, dans la fin du texte, le parallèle entre ce qui est dit pour le charisme lasallien et ce qui pourrait se dire pour le charisme marianiste (*cf.* note p. 672).

de suite que la figure charismatique lasallienne, « Frère », est la référence fondamentale pour refonder aujourd'hui le projet lasallien, tant pour les religieux et religieuses des institutions lasalliennes que pour les laïcs et les prêtres qui participent à la Famille Lasallienne. Je ne propose donc pas aux laïcs lasalliens de prendre pour référence les religieux Frères, mais la figure charismatique « Frère », qui a ses racines dans l'Évangile et dans les Actes des Apôtres, et se déploie en trois dimensions. Chacun, religieux ou religieuse, laïc ou prêtre, mettra des accents différents à partir de sa propre identité chrétienne, des accents qui sont toujours complémentaires. Le charisme lasallien se vivra « plus complètement » dans la mesure où il se vivra de façon complémentaire, en reconnaissant les différences et en les apportant comme une richesse pour l'ensemble […] ».[107]

2.2. Vivre le charisme éducatif marianiste en famille marianiste

Nous ouvrons ce paragraphe dans un double but :

① D'une part, nous voulions signaler que nous ne proposons pas obligatoirement de reprendre à l'identique le contenu de l'exposé d'Antonio Botana pour l'appliquer tel quel à notre famille marianiste. Il convient, comme le signalent d'ailleurs certaines de nos notes de bas de page, d'étudier la pertinence de cette analyse (de la mission partagée au partage du charisme ; les deux vecteurs du dynamisme charismatique et la relation entre communion et prophétie ; une figure paradigmatique) dans le champ de notre famille et de notre charisme. Nous pouvons penser, dès à présent, que certains éléments, comme la question du dynamisme charismatique,

[107] A. BOTANA, *idem* p. 95.

pour laquelle l'auteur nous semble proposer une thèse généralisable, ou celle d'une figure paradigmatique, probablement généralisable également en son principe, aient une grande valeur heuristique et que, forts de cette analyse, nous pourrions, à l'aide des mêmes clefs de lecture, proposer une lecture *semblable* du charisme marianiste et de la vie en famille marianiste. En disant « nous » ici, toutefois, nous renvoyons à des compétences qui dépassent largement les nôtres, et invitons d'autres personnes à réaliser cette étude.

② D'autre part, nous voulions, précisément, ouvrir ce paragraphe et le laisser ouvert, comme une brèche volontairement non refermée, afin de laisser ouvertes également, non seulement la réflexion sur ces points plus précis, mais aussi celle sur les différents sujets que nous signalons au long de nos pages, soit dans le texte lui-même, soit dans certaines notes de bas de page. Finalement, nous souhaitons que le présent ouvrage, comme d'ailleurs la collection à laquelle il appartient « L'Éducation marianiste, tradition et projet » constituent, comme l'a prévu l'équipe qui a mis en œuvre ce projet éditorial, des appels à travailler, à approfondir et à habiter de plus en plus, par une connaissance intime, entre autres, et par une sorte de relecture créatrice permanente, notre charisme marianiste !

Nous rassemblerons, dans la conclusion de cet ouvrage, un certain nombre de questions dont nous pensons qu'elles doivent être approfondies[108].

[108] *Cf. infra* p. 765.

3. Transmission et réception du charisme

Au cours d'une récente séance de formation des délégués de tutelle, dont la date elle-même mérite d'ailleurs d'être relevée, puisqu'il s'agit du 22 janvier,[109] sœur Véronique Thiébaut[110] expliquait[111] que

> « […] la formation au charisme suppose :
>
> 1. De prendre en compte les destinataires.
> 2. La possibilité offerte aux personnes de s'approprier le charisme.
> 3. La possibilité pour chaque acteur de revisiter ses propres valeurs et d'en mesurer la conjonction/disjonction avec le projet.
> 4. Le nécessaire passage par l'expérience et l'immersion.
> 5. L'ancrage dans l'expérience personnelle.
> 6. Le discours simple et clair sur ce qui fait sens aujourd'hui.
> 7. La capacité de traduire le charisme en actes, en gestes professionnels… donc nécessairement adapté au public… ».[112]

[109] Le 22 janvier est la date anniversaire de la mort du P. Chaminade (22 janvier 1850).

[110] Religieuse de l'Assomption ; directrice du Centre Assomption France.

[111] Sr Véronique THIÉBAUT, ra, « Les enjeux de la formation au charisme dans un réseau congréganiste », Formation des délégués de Tutelle, 22 Janvier 2016.

[112] Véronique THIÉBAUT, *op. cit.,* d'après la diapositive 24 de sa présentation et les notes prises par une participante.

Il s'agit, on le voit, de considérer la transmission (ou le partage ?) du charisme, essentiellement du point de vue de la réception de celui-ci et même, plus précisément, du point de vue des destinataires. Nous avons rencontré la même vision chez un théologien canadien, Gilles Routhier – dont nous avons, à plusieurs reprises, déjà annoncé l'article. L'intérêt de celui-ci est l'argumentation qu'il développe, et l'exposé des motifs qui invitent à s'intéresser tout spécialement à la personne des destinataires. À la vérité, Routhier ne s'exprime pas sur la transmission du charisme mais sur **« La transmission du patrimoine religieux immatériel[113] »** des congrégations religieuses. L'article, dont nous reproduisons ci-dessous, en très grande partie et sans le commenter, le texte, est en effet celui que prononça l'auteur lors de la Conférence inaugurale du Colloque de 2010 de la Mission Patrimoine Religieux, à Lachine (Canada). Il peut sembler que nous nous écartions de notre sujet, mais nous ne le pensons pas. Comme on le verra dans l'exposé, et comme l'auteur le précise d'ailleurs lui-même :

> « Le bien transmis est approprié, transformé et recréé […]. Qu'est-ce donc, alors, qui peut être approprié, transformé et recréé dans la situation présente [?][114] […] [c'est ce] que l'on trouve dans le charisme de fondation d'un groupe […] »[115].

Autrement dit, et nous le lirons de façon plus complète, Routhier nous parle d'un ensemble d'éléments qui entrent dans la

---

[113] Gilles ROUTHIER « La transmission du patrimoine religieux immatériel », texte de la conférence inaugurale de Gilles Routhier, vice-doyen à la Faculté de théologie de l'Université Laval, lors du colloque 2010 de Mission Patrimoine Religieux à Lachine (Canada). Texte disponible [en ligne], à l'adresse : http://www.missionpatrimoinereligieux.com/documents.html Consulté le 02/02/2016.

[114] Nous ajoutons ce « ? » non pour indiquer un doute, mais pour des raisons de syntaxe.

[115] G. ROUTHIER, « La transmission… », *op. cit.* p. 9.

composition du charisme. La lecture de ces propos nous montrera que nous sommes, en travaillant cette conférence, très près de notre sujet. D'ailleurs, l'auteur précise un peu plus loin :

> « Mon observation des relèves institutionnelles dans les œuvres religieuses au cours des dernières années m'indique que, la plupart du temps, ce qui est le plus négligé, c'est la transmission du charisme ou de la tradition éducative ou du soin. On prévoit tout le reste, les dimensions juridiques et financières, mais on néglige l'essentiel et c'est ainsi qu'une société s'appauvrit. Se produisent alors des ruptures de tradition et [cela] favorise les ruptures de génération[s] »[116].

Ajoutons la définition du charisme d'un Institut selon le Droit Canonique de 1983, qui, si elle n'emploie pas le terme d'« immatériel », affirme :

> « La pensée des fondateurs et leur projet, que l'autorité ecclésiastique compétente a reconnus concernant la nature, le but, l'esprit et le caractère de l'institut ainsi que ses saines traditions, toutes choses qui constituent le patrimoine de l'institut, doivent être fidèlement maintenues par tous. »[117]

Il nous semble que, au moins jusqu'à preuve du contraire, les éléments constitutifs dont il est question dans ce canon sont d'ordre « immatériel ». S'il est possible que le Colloque – et l'entité – auxquels G. Routhier s'adressait ne traitaient pas seulement de patrimoine immatériel, nous sommes en revanche fondés, à présent, à affirmer que cette notion recouvre la question du charisme, même si, peut-être elle l'excède.

---

[116] G. ROUTHIER, « La transmission… », *op. cit.* p. 10.

[117] *Code de Droit Canonique* de 1983, Can. 578. Le Code est disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.vatican.va/archive/FRA0037/_INDEX.HTM Consulté le 02/02/2016.

Nous pensons avoir convaincu le lecteur de la pertinence d'entendre à présent ce qu'explique Gilles Routhier. Nous laissons de côté, malheureusement, une assez large partie du propos introductif, et nous procéderons à d'autres coupures.

> « […] Nous sommes dans un temps de changement rapide et que nous vivons dans une société qui valorise non pas ce qui nous vient de la tradition ou du passé, mais qui valorise l'innovation, la créativité, l'invention et non pas la répétition des choses. Aujourd'hui, ce qui est important, c'est ce qui est nouveau et non pas ce qui est ancien. […]
>
> […] Dans ces sociétés, on finit même par ne plus savoir comment habiter la tradition ou de faire de la tradition sa propre demeure. Il est difficile de trouver dans le passé quelque chose d'utile, au moins en termes de savoir-faire. La tradition est même soupçonnée. Le rapport au passé est ainsi brouillé et la transmission s'en trouve affectée. Comment alors penser la transmission du patrimoine ? »[118]

Gilles Routhier annonce alors le plan de son exposé

> « I/ Penser la transmission du patrimoine immatériel exige donc une réflexion préalable minimale sur la condition actuelle du transmettre, en prêtant une attention particulière aux sujets appelés à recevoir et en second lieu à ce patrimoine immatériel que l'on veut transmettre (l'objet à transmettre).
>
> 2/ Cela me conduira ensuite à réfléchir sur la recevabilité de ce patrimoine que l'on souhaite transmettre aux nouvelles générations.
>
> 3/ Cela m'amènera enfin à une brève réflexion conclusive sur les partenariats à envisager. »[119]

[118] G. ROUTHIER, *idem* p. 1.
[119] *Idem* p. 2.

Puis, il termine l'introduction en soulignant l'avantage de se préoccuper surtout de la réception :

> « […] Partir de la réception et non de l'acte de transmission ou donner la priorité à la réception plutôt qu'à la transmission nous fait prêter une plus grande attention aux personnes et aux acteurs sociaux plutôt qu'aux institutions et à leurs initiatives, ce qui me semble s'imposer. Cela nous demande toutefois une conversion qui consiste surtout à renoncer à notre obsession de transmettre, sans nous interroger sur la valeur et la pertinence de transmettre ce que nous voulons transmettre à des personnes. En d'autres mots, ce qui doit nous préoccuper, ce n'est pas le patrimoine à transmettre, mais les personnes à qui est destiné ce patrimoine. Ce qu'il s'agit avant tout de sauver, pour m'exprimer ainsi et pour utiliser le langage en vigueur dans le monde du patrimoine, ce n'est pas d'abord le patrimoine, comme on l'entend souvent, ce sont les êtres vivants d'aujourd'hui ou, pour prendre une autre formule, c'est la culture entendue non pas au sens classique – les œuvres ou monuments du passé que l'on conserve – mais au sens anthropologique, un ensemble de valeurs, d'idéaux, qui permettent d'habiter le monde et qui permet d'humaniser les êtres vivants qui appartiennent à cette culture. »[120]

Nous livrons la suite, avec quelques coupures, mais sans commentaires, et nous appropriant les titres de la conférence.

3.1. « Transmettre ou l'art de se livrer »[121]

> « Avant d'en venir à la « donation » […], *i.e.* l'acte de remise de soi (de dépossession de soi-même) tout autant que l'acte de donner quelque chose qui nous appartient (les deux étant liés, car on donne quelque chose de soi à travers ce que l'on donne), avant d'en venir à l'établissement du legs à travers un acte juridique ou autrement, il y a, en amont, une autre opération qui consiste à dresser un inventaire

[120] *Ibidem.*
[121] *Ibid.*

de l'héritage que l'on veut transmettre. Il ne s'agit pas simplement d'une opération technique (établir la liste des biens possédés), car dresser un inventaire consiste surtout à revoir l'ensemble de son actif, à revisiter son univers dans un regard rétrospectif et à retraverser sa vie par la mémoire, en vue de discerner ce qui, à nos yeux a le plus de valeur, ce qui, de notre point de vue, est le plus précieux et mérite par-dessus tout d'être conservé et transmis, présumant que ce bien précieux peut faire vivre quelqu'un d'autre. L'étape d'inventaire ne se réduit donc pas à énumérer, recenser, dénombrer, décrire minutieusement et cataloguer tous les éléments qui font partie de son actif. Dresser un inventaire inclut aussi le discernement de ce qui a de la valeur et qui mérite d'être conservé et transmis. Il s'agit d'une démarche qui inclut une opération de hiérarchisation (identification de ce qui est important et de ce qui l'est moins) et de sélection (ne conserver que ce qui a de la valeur).

Voilà ce que c'est, foncièrement, transmettre, au plan anthropologique et au sens fort. On ne donne pas une collection d'objets accumulés, de biens fichés et classés dans un inventaire, gardés dans un entrepôt ou un musée. On se donne, on donne une part de soi, on partage sa vie avec quelqu'un d'autre. […] Ces choses [que l'on donne] ont acquis, en raison d'une histoire particulière liée à un usage, à des personnes, à des sentiments, une plus-value parce qu'[elles] ont été investi[e]s d'une intention et qu'[elles] ont porté le projet de ceux et celles qui les ont consacré[e]s par l'usage qu'ils en ont fait. On lègue des lieux habités, enrichis par la vie des personnes qui les ont habités, humanisés par les actes d'amour vécus au quotidien, des lieux témoins de nos faillites et de nos réussites, de nos essais et de nos reprises, bref, des lieux qui ont un esprit en raison de leur usage, certes, mais surtout en raison de la manière suivant laquelle on s'est investi dans ces lieux dédiés ou consacrés à l'éducation, aux soins de santé et/ou au service social.

On n'est pas loin ici du patrimoine immatériel ou, mieux, de la dimension immatérielle ou spirituelle de tout patrimoine.

Ces quelques réflexions, trop brèves, sur le transmettre, me conduisent à poser une conclusion provisoire : avant de penser la transmission du patrimoine immatériel et en amont des inventaires, il y a probablement une étape de discernement à faire : que voulons-nous transmettre ; quelle part de nous-mêmes voulons-nous livrer ?

Que souhaitons-nous de notre vie qui soit, non seulement donné, mais aussi prolongé ? Il s'agit donc de partir de l'essentiel ou du cœur de l'expérience plutôt que de partir des traces et des fragments qui dispersent et émiettent cette intention englobante, jusqu'à la perdre dans les deltas patrimoniaux qui détournent les eaux du fleuve. […] En somme, transmettre, c'est se livrer et, en final, c'est la modalité de livraison de soi-même qu'il faut explorer plus que les modalités de conservation. À ce chapitre, il faudrait donner une place importante au récit de vie, méthode bien établie en sciences humaines et sociales et souvent utilisée en anthropologie. »[122]

3.2. « Transmettre et recevoir »[123]

« Je peux comprendre que les institutions, préoccupées par leur survie et encore plus celles que menace une interruption de la lignée et une cassure de la filiation, soient préoccupées de transmission. Elles ont conscience d'avoir un héritage à léguer et elles ne souhaitent pas que ce patrimoine soit dispersé, tombe dans l'oubli, ou devienne objet de mépris.

[…]

Toutefois, cette obsession pour le transmettre obscurcit peut-être le fait qu'il n'y a pas de transmission sans réception et le fait qu'il faut accorder autant d'attention à la réception, c'est-à-dire à l'activité des sujets qui reçoivent, et à leur situation particulière, qu'à la transmission. La transmission nous situe dans le cadre d'une relation et une relation à laquelle participent deux sujets actifs. La transmission décrit une relation entre deux vivants où se jouent la donation et l'accueil, la transmission et la réception. Il n'y a pas, d'une part, un sujet actif, dépositaire d'un bien, et, d'autre part, un sujet passif qui ne serait qu'une cible que nous désirons atteindre et sensibiliser à notre héritage. Il faut cesser de penser les choses en termes de public-cible ou de clientèle potentielle pour retrouver le lien qui se noue entre des personnes.

[122] *Idem* pp. 2-3.
[123] *Id.* p. 3.

Après avoir parlé des personnes qui « jonglent » avec la donation qu'ils se préparent à vivre, il nous faut parler des sujets récepteurs. On ne peut pas penser la transmission du patrimoine immatériel si nous ne prenons en compte sa réception et sa réception par des sujets concrets, situés dans la société actuelle et qui font face à tant de défis à la fois. Cela pose immédiatement la question de la recevabilité, dans une culture, du bien offert. Situés ainsi dans un cadre relationnel, le patrimoine n'est pas d'abord un ensemble d'objets ou de lieux à valoriser et à interpréter. Ce qui est en jeu, ce sont des vies humaines rendues encore plus humaines par la culture qui est un patrimoine, des identités en construction, des communautés en devenir et des liens sociaux (en particulier des liens intergénérationnels) à nourrir. »[124]

3.3. « La recevabilité du don offert par une autre génération dans la société actuelle »[125]

« […]

Je ne reviens pas ici sur ce qu'il importe le plus aux membres de familles religieuses (et non aux spécialistes *ès* patrimoine) de transmettre, me contentant de considérer la recevabilité par nos contemporains du bien transmis. À première vue, on pourrait penser que la dimension proprement religieuse liée à ce patrimoine légué par des religieux et des religieuses n'est pas un bien recevable par les jeunes générations et dans la culture actuelle. Cette appréciation que l'on prend trop vite pour une donnée ou un fait qui s'impose mériterait un examen plus approfondi avant de conclure.

Ceci dit, comme je l'évoquais plus haut, dans une société marquée par l'évolution rapide des technologies, ce qui nous vient de la tradition apparaît aujourd'hui impertinent. Ce qui est pertinent et ce qu'il importe de savoir, n'est pas comment on fabriquait des

[124] *Idem* p. 4.
[125] *Ibidem*.

chandelles de cire au XVIIIè siècle ou à travers quel abécédaire on apprenait la lecture aux enfants. Ce qu'il importe de transmettre n'est pas la manière de faire des accouchements à la fin du XIXè siècle. Il y a certes un intérêt historique indéniable à le savoir, mais cela ne peut pas être transmis, *i.e.* ne peut pas être reçu et approprié par les nouvelles générations pour qu'ils fassent de ces savoirs leur bien propre, se l'approprient et recréent ces savoirs dans le contexte actuel. Tout cela appartient irrémédiablement au passé. Ces traditions, ces pratiques, ces tours de main et ces savoir-faire, s'ils ont été pendant des années transmis de manière ininterrompue de génération en génération par des communautés ou par ceux que l'on appelle des « porteurs de patrimoine », ne peuvent plus réellement être assimilés aujourd'hui de manière créative par les nouvelles générations et recréés en permanence par les communautés et les groupes qui prennent aujourd'hui le relai. Un patrimoine immatériel, nous rappelle l'UNESCO « est à la fois traditionnel et vivant. Il est constamment recréé et transmis oralement dans la majorité des cas[126]. » Or, comment recréer et réinvestir dans la culture actuelle ces pratiques du passé qui correspondent à un état antérieur de la technologie ?

Ces éléments ne peuvent pas non plus procurer aujourd'hui aux communautés et aux groupes qui les connaissent et se les approprient (si cela était le cas) un sentiment d'identité et de continuité, le sentiment d'habiter une tradition, de s'inscrire dans un lignage, autant de dimensions qui entrent dans la définition d'un patrimoine vivant, suivant la définition qu'en donne l'UNESCO. Au contraire, la connaissance de ces savoir-faire accentue le sentiment que l'on n'appartient pas au même monde que celui de nos prédécesseurs, que l'on est définitivement ailleurs et que l'on n'a rien à recevoir de ce passé archaïque.

Ce ne sont donc pas, à mon avis, les savoir-faire et les pratiques, liés à des objets que l'on recueillerait et conserverait, qui peuvent le mieux être reçus et constituer un patrimoine religieux immatériel. Il nous faut aller, je crois, vers quelque chose de beaucoup plus fondamental qui se trouve dans le fait ou l'acte d'enseigner, de soigner, de s'occuper des pauvres et des enfants, ces actes compris

[126] Voir la Déclaration de Yamato : http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=00002 . [Note de l'auteur].

et appréhendés de manière globale et comme raison de vivre. À ce niveau, nous trouvons des continuités et de nouvelles générations peuvent s'approprier une tradition, non au niveau des « comment faire », mais au niveau des « pourquoi », des intentions et des visées, des motivations et des idéaux, éventuellement des « au nom de quoi et de qui on le fait » (« ce pourquoi et Celui pour qui »). C'est cela, je crois, qui peut aujourd'hui être reçu, assimilé et repris de manière créative, recréé et ré-exprimé sous d'autres formes et dans de nouvelles figures, par une nouvelle génération, car cela, on peut se le réapproprier. C'est le partage de ces intentions et de ces motivations profondes qui peut également donner aux nouvelles générations un sentiment d'identité et de continuité, le sentiment d'appartenir à une tradition.

En effet, les ruptures technologiques et les mutations culturelles entretiennent un sentiment de profonde discontinuité et d'une rupture radicale entre les générations et développent l'impression que nous n'appartenons pas à une tradition ou que la tradition est bel et bien rompue. Ils contribuent à creuser le fossé des générations. Ainsi, il n'y aurait plus rien de commun entre un hôpital tel qu'on le connaît aujourd'hui et celui du XVII^{e} siècle, entre une salle de classe aujourd'hui et hier. Aussi, centrer la transmission du patrimoine immatériel sur la connaissance des savoir-faire liés à des objets (dans le domaine médical, de l'éducation et des services sociaux) contribue précisément à renforcer le sentiment de non-appartenance à une tradition et de non-identité, voire le sentiment de déracinement, ces savoir-faire étant étrangers et impertinents pour les nouvelles générations, alors que la transmission du patrimoine immatériel vise précisément le développement du sentiment d'appartenance à une culture et à une tradition et la construction de l'identité sociale.

En somme, la question que je me pose est la suivante : à partir du critère de recevabilité (qui n'est pas défini par la valeur de l'objet à transmettre ou du vouloir transmettre d'un groupe, mais qui est défini par les sujets récepteurs), quel bien peut être aujourd'hui reçu et assimilé au point que ce bien transmis puisse être repris sous des formes neuves, recréé dans de nouveaux contextes culturels, et que ce patrimoine puisse s'accroître et se développer ? Je parie que c'est la dimension proprement religieuse qui – et cela n'est pas le moindre paradoxe – peut le mieux se transmettre et non les biens et les «

savoir-faire » anciens et vieillis.

En revanche, si l'on s'attache aux biens, aux traditions, aux savoir-faire on est dans une simple logique muséale, au sens noble du terme, et dans une perspective de sauvetage du patrimoine entendu comme un ensemble d'objets à interpréter. Si nos pas de danse n'ont plus la force de faire vivre des êtres humains aujourd'hui, on pourra, au mieux, les conserver dans des archives de folklore. Ce n'est que lorsque ces danses peuvent faire danser encore aujourd'hui et réjouir des hommes, des femmes et des enfants que l'on est en présence d'une véritable démarche de mise en valeur du patrimoine culturel immatériel. Du coup, d'autres générations recréent et réinventent les chants et les danses d'autrefois. Autrement, ce que l'on poursuit, c'est de mettre à la disposition du grand public les résultats de nos efforts de protection, de préservation et de valorisation du patrimoine qui s'exprime d'abord à travers les objets recueillis et interprétés ou les lieux acquis et transférés.

On s'écarte de cette démarche à caractère davantage muséal lorsque le récit de vie des uns peut donner des raisons de vivre aux autres, les entraîner à se dépasser, à s'aventurer dans des terres inexplorées, à prendre des risques à leur tour, à donner leur vie, à danser à leur tour et à faire la fête. On est également dans une autre démarche si les idéaux des uns sont partagés et rencontrent les utopies des autres, si les espoirs comme les difficultés liées à un métier sont communiqués, à travers aussi des lieux où se sont exercés ces métiers ou des objets qui ont été liés à l'exercice de ces professions. Ici, on est au niveau des raisons de vivre et d'agir et non au plan des savoir-faire liés à des lieux et à des objets.

En somme, ce qui est transférable et de ce fait recevable, c'est l'expérience liée à des pratiques, des objets et des lieux et non les savoir-faire, les objets et les lieux eux-mêmes. Ce que l'on peut passer de génération en génération, ce sont les raisons de vivre et non les tours de mains, les aventures et non les pratiques. Cela change de manière appréciable notre conception de l'objet central du patrimoine culturel immatériel. Du coup, notre attention est attirée par autre chose, soit l'aventure, avec sa dimension proprement spirituelle et religieuse, de ces femmes et de ces hommes qui sont devenus éducateurs, infirmières, se sont mis au service des pauvres et des malades, des orphelins, des handicapés,

des femmes, etc. Ces histoires, même dans leur dimension religieuse, me semblent recevables par une nouvelle génération, en particulier celle qui cherche une raison de vivre, c'est-à-dire une raison de s'investir dans ces métiers somme toute peu valorisés et peu attestés socialement que sont les métiers d'enseignants et d'infirmières, ces métiers rudes où les épuisements professionnels sont légion et dont plusieurs décrochent après quelques années seulement de pratique, etc. Ces histoires me semblent recevables par la génération montante car, même lorsqu'on leur enseigne les savoir-faire et les techniques les plus à jour en matière d'évaluation des apprentissages, de gestion de classe, d'enseignement interactif faisant appel aux ressources virtuelles, même lorsqu'on les a formés aux pratiques les plus à la pointe et les plus sophistiquées en matière d'intervention sociale ou de soins, ce qu'on ne leur a jamais réellement transmis, ce sont des raisons de vivre. Il y a une grande demande sociale à ce chapitre et personne ne semble s'en préoccuper réellement.

On ne peut donc penser la transmission du patrimoine culturel immatériel, sans poser la question de la réception de ce patrimoine par des sujets concrets, historiquement et socialement situés, sans poser la question de la recevabilité de ce patrimoine dans la situation actuelle. Il nous faut prendre, il me semble, la question par l'autre bout de la lorgnette, non plus celle de la transmission, mais de la réception, non par celle des objets inventoriés et entreposés, mais par celle des sujets humains. Si transmission et réception constituent les deux pôles d'une même activité et s'il faut toujours saisir ensemble ces deux actions, je plaide pour que, aujourd'hui, on considère les choses surtout à partir de la réception. C'est, je crois, ce qui peut le plus renouveler les problématiques et les pratiques en matière de patrimoine culturel immatériel. »[127]

3.4. « Pour une révision du centre de gravité en matière de transmission du patrimoine »[128]

« Cette perspective qui pose la question de la recevabilité parce qu'elle met au centre les sujets récepteurs et le critère de recevabilité change le centre de gravité de la réflexion et des pratiques en matière

[127] G. ROUTHIER, *idem* pp. 4-8.
[128] *Idem* p. 8.

de transmission du patrimoine religieux immatériel. Elles ne partent plus d'une considération de l'objet jugé précieux et patrimonial par des experts ou des spécialistes en histoire ; elles mettent au centre la relation entre des vivants, des porteurs de traditions qui, aujourd'hui, s'effacent trop souvent et disparaissent derrière les objets conservés et entreposés, et les légataires ou les héritiers qui n'apparaissent pas dans les discours. Cela me semble reposer sur une conception déficiente de la culture.

Jusqu'ici, la transmission s'est pensée, je crois, comme l'aboutissement d'un processus d'inventaire, de conservation et de mise en valeur, ce qui me fait croire que le processus s'initie à partir des objets et non des communautés, des sujets et des acteurs sociaux. Elle apparaît comme l'étape ultime d'un processus de valorisation de biens patrimoniaux et peut-être comme la justification de tous les efforts et de tout l'argent public investi dans ce domaine. La transmission risque alors de consister principalement dans la recherche d'un public ou d'une clientèle à qui l'on peut transmettre le patrimoine, de pédagogie et de stratégie de communication pour susciter l'intérêt à l'endroit de trésors accumulés au cours des siècles et que l'on redoute de voir sombrer dans l'oubli ou dormir dans les entrepôts. Penser ainsi la transmission, c'est reconnaître implicitement que ces objets et les pratiques liés à ces objets appartiennent irrémédiablement au passé et qu'ils sont devenus inertes, pratiques et objets morts dont on assure la survivance dans la mémoire par des activités de mise en valeur, en nous donnant, par la même occasion, le sentiment de notre identité et de notre enracinement dans le passé.

[…]

Les pratiques éducatives des époques passées peuvent difficilement être reproduites aujourd'hui et les manuels et les outils pédagogiques de ces époques révolues apparaissent aujourd'hui désuets en regard des objectifs de formation. Il en va de même dans les domaines de la santé et des services sociaux. Qu'est-ce donc, alors, qui peut être approprié, transformé et recréé dans la situation présente, sinon des postures, des attitudes, des convictions, des motivations, des vertus, etc. En d'autres mots, ce qui peut être passé, transmis et partagé, c'est un geste (au sens fort du terme), un esprit, une utopie, une passion. Cela, que l'on trouve dans le charisme de fondation d'un

groupe et qui habite un lieu, lui conférant un esprit, qui s'inscrit dans une tradition soignante ou éducative et que l'on peut saisir à travers des archives, par des lectures de récits de vie et, surtout, par contact entre vivants, peut être reçu de manière créative, dans un autre contexte, repris, sous une autre forme et à travers une figure contemporaine, par une autre génération. Cela peut vivre à nouveau aujourd'hui à travers l'existence d'autres êtres humains qui reprennent le même geste, poursuivent le même engagement, font le même pari et prennent les mêmes risques, vivent les mêmes insécurités et des mêmes espoirs. Ce qui est transmis, dans ce cas, ce n'est pas un savoir-faire ou des pratiques, c'est l'art d'éduquer, de prendre soin, de soutenir les pauvres, dans une tradition donnée. On peut encore faire quelque chose aujourd'hui de ce patrimoine, si bien qu'il peut être actualisé. Cela peut être passé, de génération en génération. […]

Mon observation des relèves institutionnelles dans les œuvres religieuses au cours des dernières années m'indique que, la plupart du temps, ce qui est le plus négligé, c'est la transmission du charisme ou de la tradition éducative ou du soin. On prévoit tout le reste, les dimensions juridiques et financières, mais on néglige l'essentiel et c'est ainsi qu'une société s'appauvrit. Se produisent alors des ruptures de tradition et cela favorise les ruptures de génération. »[129]

3.5. « De nouveaux partenariats à envisager »[130]

« Les définitions [du patrimoine immatériel] insistent également sur le fait que ce patrimoine immatériel est transmis de vivants à vivants, par contacts directs (ou par l'entremise de documents) entre communautés ou entre porteurs de traditions. Cela me suggère des partenariats à établir. En effet, la médiation par les objets, si elle s'avère parfois la seule possible, n'est pas la première à envisager. Ce

[129] *Idem* pp. 8 à 10.
[130] *Id.* p. 10.

qu'il faut le plus favoriser, c'est le contact entre vivants. Si l'on veut y parvenir, il faut favoriser les liens intergénérationnels entre les frères et sœurs enseignants et les étudiants qui fréquentent aujourd'hui les facultés de sciences de l'éducation ou les maîtres qui font leurs premières armes dans les écoles primaires ou secondaires, entre les sœurs hospitalières ou celles qui s'adonnaient au travail social et les étudiants qui s'engagent aujourd'hui dans ces filières ou qui exercent ces professions. Or, je constate que ces contacts ne sont pas favorisés et qu'il n'y a pas de liens organiques entre les facultés et les ordres professionnels respectifs et ces porteurs de tradition. Il y a risque de rupture de tradition et de perte de mémoire si la formation et l'exercice de ces fonctions ne favorisent pas le contact avec les porteurs de traditions culturelles.

[…]

De plus, je crois que les lieux les plus significatifs au niveau des traditions d'enseignement, de soin des malades et des pauvres devraient devenir des lieux de formation des nouvelles générations d'intervenants dans ces domaines respectifs ou encore des lieux d'accueil où pourraient se refaire les maîtres fatigués, les infirmières ou médecins en épuisement professionnel, etc. C'est ainsi que ce patrimoine demeurerait vivant. De plus, autant que faire se peut, ces lieux devraient continuer d'être habités par les religieux et religieuses de manière à favoriser les contacts et la transmission de vivants à vivants. Il faut penser des usages mixtes de ces lieux qui ne doivent pas être désertés trop vite par les religieux et les religieuses et simplement cédés et occupés par de nouveaux propriétaires et voués à d'autres fonctions.

Enfin, si l'on veut que le patrimoine culturel immatériel « procure un sentiment d'identité et de continuité » ([*cf.*] la définition de l'UNESCO), il faut que sa transmission aille beaucoup plus loin que la valorisation et l'interprétation des archives, des lieux de mémoire et des objets. Il faut que ces traditions d'éducation soient connues et réappropriées de manière créative, que ces lieux de mémoire soient habités et continuent à servir à l'éducation ou aux soins, etc.

En somme, l'approche muséale – ou tout ce qui lui est apparentée – si elle a un rôle à jouer, demeure minimale par rapport au défi qui est devant nous : habiter ce monde qui nous est légué, procéder à un acte de donation et d'appropriation qui soit en mesure de garantir la

continuité de la tradition. Ce dont il s'agit, c'est probablement d'arriver, non seulement à conserver le mieux possible des témoignages du passé, mais d'habiter une tradition. Cela est une autre chose et c'est à cela que nous sommes conviés. »[131]

[131] *Idem* pp. 10-11.

Chapitre 13.
L’avenir des œuvres marianistes

Chapitre 13. L'avenir des œuvres marianistes

1. Transmission du sens

Certes, G. Routhier vise, dans ces belles pages, probablement un thème plus vaste que le charisme. Un thème difficile à cerner, d'ailleurs, à moins de faire d'autres investigations sur le site et dans les documents de l'association[1] « Mission Patrimoine Religieux »[2]. Là n'est pas notre propos. Il nous semble clair, comme nous avons tenté de le montrer avant de citer la conférence, que les propos de G. Routhier, s'ils concernent le *patrimoine immatériel des congrégations,* concernent, par voie de conséquence, le charisme. Et même plus que le charisme. Il peut être surprenant d'écrire « plus que le charisme », car le charisme nous semble d'essence plus noble, peut-être, que « les choses ». Et nous pensons que « les choses », « les objets », auxquels Routhier fait allusion, font partie du Patrimoine matériel, et non du Patrimoine immatériel. Mais il nous semble que ce que vise Routhier, c'est « le sens des choses ». Qu'il s'agisse d'objets (scolaires, cultuels, de la vie courante, etc.) ou qu'il s'agisse d'immeubles, il nous semble que leur dimension patrimoniale est, dans la pratique, assez facilement saisie au sens concret. Citons encore le passage où il dit :

> « Mon observation des relèves institutionnelles dans les œuvres religieuses au cours des dernières années m'indique que, la plupart du temps, ce qui est le plus négligé, c'est la transmission du charisme ou de la tradition éducative ou du soin. On prévoit tout le reste, les

[1] « Corporation à but non lucratif », en droit canadien. *Cf.* site [en ligne] http://www.missionpatrimoinereligieux.com/quisommes.html (Consulté le 13/04/2016).
[2] *Cf. supra,* note p. 712.

> dimensions juridiques et financières, mais on néglige l'essentiel et c'est ainsi qu'une société s'appauvrit. Se produisent alors des ruptures de tradition et cela favorise les ruptures de génération »[3].

Nous disions «il nous semble que leur dimension patrimoniale est, dans la pratique, assez facilement saisie au sens concret ». *Facilement*, pour qui connait les lois de l'évaluation des biens et de leur transmission. *Assez facilement*, parce que l'on devine facilement que ce genre d'opération n'est pas simple. Ce que pointe Routhier, c'est, nous semble -t-il, deux choses :

- D'une part, ces biens, quels qu'ils soient, possèdent, au-delà de leur valeur d'inventaire, une valeur attachée à leur dimension immatérielle ou plutôt qui constitue leur dimension immatérielle, et qui est peut-être, précisément, la part d'imprégnation du charisme qu'elles recèlent.

- D'autre part, le charisme, dont Routhier démontre qu'il ne réside pas – du moins en sa part recevable, appropriable, porteuse de vie – dans les objets eux-mêmes, ni même dans le savoir-faire, excède ces éléments, mais s'y retrouve en partie.

Nous retiendrons – et nous appelons à une réflexion suivie d'action dans ce domaine – les suggestions de G. Routhier concernant la mise en contact et la mise en relation des personnes qui se destinent à l'enseignement avec les porteurs actuels du charisme et, si possible, dans des lieux également porteurs de celui-ci.

[3] G. ROUTHIER, *idem* p. 10.

2. Le travail de la Société de Marie sur l'avenir des œuvres marianistes

On pourra aussi se questionner, à la lumière des propos du théologien concernant les lieux imprégnés du charisme. Il propose d'envisager ceux-ci comme des lieux qui ont quelque chose à dire à ceux qui souhaitent s'approprier et perpétuer l'esprit marianiste. Cette réflexion, plutôt que de nous écarter de nos questions sur la transmission – ou plutôt sur le partage – du charisme, a l'immense avantage d'insister sur le fait que la transmission de celui-ci dépend en grande partie des personnes que sont les destinataires et du lien interpersonnel qui est en jeu à cette occasion. Il insiste sur le sens de ce qui, dans le charisme et dans les lieux et les objets où il réside en partie. Ces propos rejoignent, au moins partiellement, ce que demandait notre Chapitre général, lorsqu'il écrivait dès 1986 :

> « 35. 4. Les Administrations provinciales, en lien avec les écoles marianistes, s'emploieront à :
>
> a. réévaluer leur personnel et l'affectation des religieux, prenant acte de la diminution des effectifs et compte tenu des capacités et des limites de chacun ;
>
> b. déterminer ensuite le nombre de Marianistes nécessaires pour l'animation dans une école donnée ;
>
> c. établir enfin, en Chapitre provincial, les critères qui justifient le renforcement d'une école ou son abandon, afin de pouvoir fournir des communautés dynamiques qui aient un impact suffisant et infusent une vie réelle à l'établissement. »[4]

[4] Société de Marie, XXIX[è] Chapitre général, « Perspectives pour une nouvelle étape », Ariccia, 1986, *op. cit.,* N° 35.

Certes, il apparaît que ces lignes ont été écrites à une époque où l'on ne voyait, dans nos anciennes Unités, que se profiler à l'horizon la raréfaction des religieux, et où l'on pensait moins, peut-être, pour les nouvelles Unités, au problème de la transmission du charisme éducatif aux jeunes religieux. C'est José Maria Alvira qui, à notre connaissance a soulevé le premier, dans un document officiel émanant de l'Administration générale, cette dernière préoccupation.[5] Ainsi, la formulation du problème – il y aura 30 ans au mois de juillet ! – semblait très rationnelle, et sa solution quelque peu manichéenne : 1/ évaluer les capacités en ressources humaines (religieuses) ; 2/ déterminer un effectif par établissement ; 3/ élaborer des critères ; 4/ abandonner l'œuvre ou la renforcer (et si renforcement il y a il passe par la communauté religieuse).

Vingt-six ans plus tard, le Chapitre général de 2012, à Rome, écrivait, réaffirmait, certes, l'importance de la présence de religieux dans les établissements scolaires et ce, particulièrement comme enseignants dans les matières profanes :

> « 28. Le Chapitre demande que les Assistants d'Instruction de chaque Unité assurent, partout où c'est possible, la présence effective, dans l'enseignement des matières profanes, de religieux ayant le même niveau de compétence et d'engagement que nos collaborateurs laïcs. L'enseignement de ces matières nous introduit au cœur des questions de foi et culture. Le témoignage de ces religieux, en même temps que l'engagement de leurs confrères impliqués dans l'administration ou d'autres services de l'école, complète le service essentiel rendu par les professeurs de religion et les aumôniers de nos établissements, et manifeste plus pleinement notre identité d'éducateurs. L'exemple de religieux directement engagés dans l'activité scolaire est une excellente manière de servir les jeunes et d'exercer une influence positive aussi bien sur les élèves

[5] *Cf.* p. 447 (Alvira, 2006) ; pp. 461 *sq.* (Alvira, 2009).

> que sur nos collaborateurs laïcs, et de les attirer éventuellement à notre vocation, comme ce fut le cas pour beaucoup de Marianistes dans le passé. »[6]

Mais il s'empressait d'ajouter, dès le paragraphe suivant :

> « 29. Le Chapitre demande qu'après un dialogue avec les Assistant d'Instruction des Unités, l'Assistant général d'Instruction repère au sein de nos œuvres d'éducation des éducateurs expérimentés, laïcs ou religieux, capables d'accompagner le développement du potentiel professionnel des frères et des collaborateurs laïcs qui ont moins d'expérience dans le domaine de l'éducation. »[7]

Le virage était pris : il s'agissait, désormais, de mettre « dans le même bain », les laïcs et les religieux. Et il s'agissait de mettre en place, et en œuvre, un programme de formation encore plus solide que ceux qui existaient :

> « 30. L'Assistant d'Instruction de chaque Unité veillera à élaborer et à mettre en œuvre un programme de formation basé sur les récentes études sur la pédagogie marianiste entreprises par l'Assistant général d'Instruction. Nous espérons que ce programme d'études sera complété, traduit et mis à la disposition de nos frères et de nos collaborateurs laïcs, avec d'autres documents utiles, sous des formes variées, comme référence pour notre mission générale. »[8]

---

[6] Société de Marie, XXXIVè Chapitre général, « Raviver le feu qui allume d'autres feux … » 2012, *op. cit.,* N° 28.

[7] Société de Marie, XXXIVè Chapitre général, « Raviver le feu … » 2012, *op. cit.,* N° 29.

[8] Société de Marie, XXXIVè Chapitre général, « Raviver le feu … » 2012, *op. cit.,* N° 30.

Ici encore, les laïcs et religieux sont mis sur un pied d'égalité, considérés qu'ils sont, les uns et les autres, comme destinataires des programmes de formation ; lesquels, on le notera, augmentés d'autres documents, serviront aussi « pour notre mission générale »[9].

Le Chapitre de 2012 allait même plus loin, au sujet des laïcs de nos œuvres, en ouvrant officiellement la porte à la reconnaissance des collaborateurs de nos œuvres qui ne sont « ni catholiques, ni chrétiens »[10].

> « 33. Le Chapitre demande que dans le travail d'éducation et d'évangélisation, les religieux de nos œuvres envisagent positivement la diversité religieuse et culturelle de nos collaborateurs, certains d'entre eux n'étant ni catholiques ni chrétiens. Dans toutes ces démarches de dialogue, il faudra veiller à ce que notre mission de catholique et de marianiste soit clairement et fortement affirmée.
>
> a) Dans beaucoup de nos œuvres, aujourd'hui, nous travaillons avec des gens qui, sans être catholiques, contribuent de manière significative à notre mission.
>
> b) Voilà pourquoi il est plus que jamais nécessaire pour les Marianistes qui vivent et travaillent dans ce contexte de grande diversité religieuse, de se former au dialogue œcuménique et interreligieux.
>
> c) Pour s'engager d'une façon positive, la diversité religieuse suppose que chacun possède un niveau de connaissance adéquat et soit solide dans sa propre foi. Un des moyens les plus sûrs de rayonner la beauté de notre foi catholique et du charisme marianiste, c'est de respecter la foi des autres. »[11]

---

[9] Société de Marie, XXXIV[è] Chapitre général, « Raviver le feu … » 2012, *op. cit.,* N° 30.

[10] Société de Marie, XXXIV[è] Chapitre général, « Raviver le feu … » 2012, *op. cit.,* N° 33.

[11] Société de Marie, XXXIV[è] Chapitre général, « Raviver le feu qui allume d'autres feux » 2012, *op. cit.,* N° 33.

Nous retrouvons ici, en plus « timide », ce que le frère Antonio Botana nous a exposé sur la reconnaissance de collaborateurs non-chrétiens comme membres de la Famille Lasallienne :

> « Nous commençons à découvrir le pas suivant, même si en pratique il se vit déjà en bien des endroits. Ce pas se fait quand nous comprenons que si l'Esprit ne reste pas enfermé dans les frontières institutionnelles de l'Église, ses charismes non plus. […] L'Évangile se répand aussi dans les « *semina Verbi* » ou « *semences de la Parole* » (Vatican II, *Ad gentes* 11.2 ; 15.1) qui sont présentes dans toutes les cultures et religions, et en lien avec beaucoup d'expressions humaines et religieuses bien au-delà de l'Église catholique et des Églises chrétiennes. Des croyants d'autres religions se sentent appelés à participer à la mission salvifique, au côté des chrétiens (religieux et laïcs), pour transmettre l'amour et la miséricorde de Dieu, et ils se réfèrent au Fondateur comme à un maître et un guide qui leur découvre le sens profond des tâches humaines qu'ils accomplissent.
>
> À partir de cette expérience la Famille Lasallienne commence à s'ouvrir pour inclure des personnes d'autres religions (y compris non chrétiennes) qui se reconnaissent appelées dans ce même charisme qu'elles identifient avec le Fondateur, et parce qu'il est pour elles un chemin pour vivre plus à fond leur propre religion et leur engagement envers l'humanité. »[12]

Nous avons écrit « en plus timide » : c'est vrai pour ce qui concerne la reconnaissance du fait que le charisme peut être vécu – et la mission selon le charisme portée – par des croyants d'autres religions, car il ne nous semble pas que les marianistes soient, aujourd'hui, sur le point de reconnaître *officiellement* comme des collaborateurs *marianistes,* des personnes d'autres religions ; en effet, nous relevons, dans le texte de notre Chapitre, une insistance sur l'ouverture aux autre cultures et aux autres religions, mais

[12] A. BOTANA, « De "partager la mission"… », *op. cit.* p. 91.

nettement accompagnée d'un souhait d'identité catholique et marianiste forte, tandis que le texte de Botana évoque des fondements théologiques à une reconnaissance de croyants d'autre religions comme porteurs du charisme. En revanche, cette « timidité » ne semble pas exister, dans les propos du Chapitre marianiste, pour ce qui concerne les non-croyants, nommés par celui-ci, alors qu'ils ne le sont pas dans les lignes d'Antonio Botana (ce qui ne veut pas dire qu'ils ne le soient nulle part dans les documents lasalliens).

Pour en revenir à la question des œuvres éducatives elles-mêmes, et en nous référant toujours au texte du Chapitre de 1986 cité ci-dessus, nous trouvons son écho dans le Chapitre de 2012, qui demande :

> « 34. Étant donnée la nécessité de fixer des priorités, surtout au moment où le nombre de nos religieux diminue dans plusieurs régions où nous sommes implantés, nous demandons au Conseil général de poursuivre, en concertation avec les Unités, la discussion ouverte par le Chapitre général sur l'attention particulière qu'il nous faut accorder à des œuvres et à des implantations qui incarnent notre patrimoine apostolique et religieux. Le Conseil général présentera le fruit de cette réflexion à l'examen de la prochaine Assemblée générale de gouvernement. »[13]

Nous observons que la diminution du nombre de religieux (dans les Unités anciennes, pensons-nous) est clairement prise en compte, et que, davantage que le *charisme*, c'est ici le caractère *d'incarnation du patrimoine apostolique et religieux* qui est pris en compte, et nous retrouvons-là la thématique que Gilles Routhier nous a aidés à creuser, concernant la transmission du patrimoine religieux

[13] Société de Marie, XXXIV[è] Chapitre général, « Raviver le feu … » 2012, *op. cit.,* N° 34.

immatériel. Cette demande est adressée par le Chapitre à « l'exécutif », en quelque sorte, à savoir le Conseil général, alors que la recommandation du paragraphe 35 de 1986 s'adressait aux Administrations provinciales. Faut-il voir là une urgence accrue de la question après plus d'un quart de siècle ? C'est une hypothèse que nous émettons volontiers. Deux autres différences entre le paragraphe 35 de 1986 et le paragraphe 34 de 2012 nous semblent devoir être relevées : en premier lieu, le ton est moins impératif, moins « manichéen », que nous ne l'avions noté pour le texte le plus ancien : il s'agit, dit le nouveau texte, d'une « discussion ouverte »[14], sur « l'attention particulière qu'il […] faut accorder »[15]… Nous sommes assez loin du langage opposant renforcement à abandon. D'ailleurs, le discours est uniquement positif : « l'attention particulière qu'il nous faut accorder à des œuvres et à des implantations qui incarnent… »[16]. Si nous ne trouvons pas d'explication au fait que l'idée d'abandon n'apparaisse plus du tout ici, nous pensons en revanche, que, peut-être, l'idée que l'on puisse conserver une œuvre « qui incarn[e] notre patrimoine apostolique et religieux »[17] avec peu de religieux présents ou même sans aucun religieux sur place a fait son chemin et s'est répandue dans la Société de Marie, par rapport à l'époque où l'on disait, en quelque sorte : "le renforcement ou l'abandon !"[18]. Enfin, *last but not least,*

[14] *Ibidem.*
[15] *Ibid*.
[16] *Ibid*.
[17] *Ibid*.
[18] Ainsi, en France, dans le domaine scolaire, le concept de tutelle et la possibilité de son animation par la congrégation, qui permettent, entre autres, à un établissement marianiste d'être pleinement *marianiste,* même en l'absence de communauté religieuse sur place, a permis cette évolution. Le texte sur la tutelle jésuite que nous avons cité (*cf. supra* pp. 676 *sq.)* fait remonter cette notion de tutelle à 40 ans. Pour notre part, nous avons vécu son émergence sur le terrain d'un établissement (Sainte Marie Grand Lebrun, à Bordeaux), avec l'arrivée, en 1992, du premier Statut de l'Enseignement Catholique, qui développait cette notion, puis sa révision en 1996 et en 1999. Le nouveau Statut (juin 2013) qui, on l'a vu, consacre 50 articles à la tutelle, renforce sans

et nous avons volontairement gardé cette différence entre les deux textes pour la fin de ces lignes : il ne s'agit plus, ici, des seules « Écoles » mais bien « des œuvres et […] des implantations qui incarnent notre patrimoine apostolique et religieux ».[19]

Cette demande du Chapitre de 2012 a été prise en compte par le Conseil général. En effet, celui-ci a mis en place, sous l'égide du Frère Maximin Magnan, sm, Responsable de l'Office d'Éducation, un groupe de travail, avec la mission suivante :

> « […] Une nouvelle commission, instituée par le Conseil général, […] dénommée **Commission pour les Œuvres marianistes**, […] a pour mandat d'étudier les moyens d'assurer la culture et le charisme marianiste dans nos œuvres apostoliques, [essentiellement] suite au constat que ces œuvres voient diminuer l'investissement de religieux marianistes dans leur administration et leur fonctionnement quotidien. La commission étudiera les structures de « tutelle », « parrainages », « fondations », et autres systèmes, actuellement en usage ou préconisées à travers les Unités. Son travail comportera des enquêtes auprès de ceux qui sont engagés dans ces œuvres et ces systèmes, et en finale, elle pourra formuler

---

doute le fonctionnement de celle-ci. Pendant le même temps, nous avons vu le passage de l'établissement où nous étions (ainsi que d'autres établissements marianistes) d'une direction assurée par un religieux à une direction assurée par un laïc, puis nous avons participé, en tant qu'acteur du gouvernement provincial, à la fermeture de communautés dans des établissements qui demeuraient clairement marianistes. (Aujourd'hui, sur 7 établissements qui dépendent de la Société de Marie en France, trois bénéficient de la présence d'une communauté, dont deux d'une communauté dont les membres sont clairement engagés dans la mission éducative. Le même mouvement se faisait, à cette époque, en France, dans un très grand nombre de congrégations. Il nous semble que, au moins dans notre pays, cette évolution massive de la manière d'animer les établissements congréganistes, a contribué à changer les représentations sur ce que peut-être un tel établissement.

[19] Société de Marie, XXXIV[è] Chapitre général, « Raviver le feu … » 2012, *op. cit.*, N° 34.

> des recommandations pour le Conseil général et la prochaine Assemblée générale de gouvernement[20]. […] Les membres de la commission[21] [sont] : Maximin Magnan (AG[22]-président), Rogelio Núñez (ES[23]), Stephen Glodek(US[24]) et Bernard Vial (FR[25]) […] ».[26]

Cette commission a déjà, au moment où nous rédigeons ces lignes, effectué un gros travail, dont le tableau 10 (ci-dessous) indique les étapes réalisées ou en cours à ce jour (page suivante) :

[20] Assemblée qui réunit, à mi-parcours entre deux Chapitre généraux, le Conseil général, les Présidents de Zones (géographiques) ainsi que les Supérieurs d'Unités. *Cf.* Règle de la SM, 7.62.
[21] Tous les membres sont des religieux marianistes.
[22] AG : Administration générale.
[23] ES : Province d'Espagne
[24] US : Province des USA.
[25] FR : Province de France.
[26] *Cf.* ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA SM, *Via Latina,* n° 221 (3-2013), mars 2013, p. 4.

Dates	Lieu éventuel	Travaux réalisés ou en cours	Publication
12 au 14 février 2013	Administration générale, Rome	Établissement du plan de travail	
Septembre 2013	/	Réalisation d'une enquête à travers la Société de Marie concernant les éléments essentiels qui caractérisent une œuvre apostolique marianiste.	
4 au 7 décembre 2013	Centre de Formation Marianiste de Philadelphie, USA	Analyse des résultats de l'enquête.	
22 janvier2014	/	Publication des résultats de l'enquête	*S.M. Trois Offices*, n° 139[27]
Février à avril 2014	/	Réalisation d'une enquête auprès des Conseils d'administration et de direction de toutes nos œuvres.	
2 octobre 2014	/	Publication des résultats de l'enquête	*S.M. Trois Offices*, n° 141[28]
Actuellement	/	Travail sur la rédaction d'un document portant sur l'identité marianiste de nos œuvres apostoliques	

Tableau 9 : Étapes réalisées et situation actuelle du travail de la Commission pour les Œuvres marianistes[29]

[27] Maximin MAGNAN, *S.M. Trois Offices*, n° 139, Administration générale de la Société de Marie, Rome, 22 janvier 2014.

[28] Maximin MAGNAN, *S.M. Trois Offices*, n° 141, Administration générale de la Société de Marie, Rome, 2 octobre 2014.

[29] Sources : ADM. GÉN. DE LA SM, Via Latina, n° 221 (3-2013), mars 2013, p. 4 ; M. MAGNAN, *S.M. Trois Offices*, n° 139 et n° 141, *op. cit., passim.*

Il est précisé, dans ces travaux, que, conformément à la demande du Chapitre général de 2012 :

> « Par "œuvre apostolique", […], il est bien entendu […] qu'il faut compter, en plus des institutions scolaires, les paroisses, les centres d'accueil spirituel, les organisations de service social, les universités, et de manière générale toute œuvre d'un religieux marianiste, approuvée par l'administration de son Unité et réalisée à l'intérieur du projet missionnaire de l'Unité, en présence ou non d'une communauté locale. »[30]

Comme l'avait souhaité le Chapitre, donc, la Société de Marie, en dialogue avec ses collaborateurs laïcs, s'interroge sur la manière de qualifier une œuvre apostolique de « marianiste », afin de mieux prendre en compte les grandes questions que l'avenir proche, voire immédiat, pose en matière de pérennisation du charisme au sein de ces œuvres. Le père Bernard Vial, membre de cette commission, que nous avons déjà cité à plusieurs reprises dans cet ouvrage, nous a communiqué sa propre contribution à cette réflexion. Nous la reproduisons telle quelle, conservant la forme de « notes » du document que nous avons reçu, car nous pensons qu'une rédaction nouvelle risquerait davantage de modifier la pensée de l'auteur, que sa seule reproduction.[31] Nous modifions la formulation du titre de chacune des trois parties, tout en en conservant l'idée.

---

[30] M. MAGNAN, *S.M. Trois Offices*, n° 139, *op. cit.,* p. 1.

[31] Bernard VIAL, âgé aujourd'hui de 91 ans, est dans sa 75è année de vie religieuse marianiste. Enseignant, puis Chef d'Établissement pendant une grande partie de sa vie, il continue avec ardeur à approfondir et à transmettre sa connaissance, à la fois théorique et pratique, du charisme marianiste, en particulier dans le domaine éducatif. Nous reproduisons ses propos, avec le minimum de retouches, lesquelles apparaissent entre [crochets]. La source, en trois fichiers numériques « Word », est disponible sur demande adressée à nous-même. Nous noterons les références de la manière suivante : Bernard VIAL, « Contribution personnelle à la réflexion sur l'identité des œuvres

3. Contribution du père Bernard Vial à la réflexion

3.1. Qu'est-ce qu'une œuvre marianiste ?

« ** Une œuvre marianiste est d'abord une œuvre d'Église, c'est-à-dire une œuvre d'évangélisation : elle est destinée à faire grandir l'homme dans toutes ses dimensions, humaines et spirituelles ; elle contribue au bien de la société civile.*

** Ce sont les acteurs, les ouvriers de l'œuvre qui doivent connaître clairement et assumer loyalement cette ambition fondamentale et fondatrice de l'œuvre.*

3.1.1. Une œuvre marianiste est par nature un service

- Service de l'Église, service de la société, service de l'homme créé par Dieu, considéré dans toutes ses dimensions (vue de foi).

    - L'œuvre est regardée comme un service, et non d'abord comme un profil de carrière, même s'il est légitime de progresser à mesure de l'acquisition de compétences nouvelles.

    - Les acteurs ont le droit d'y gagner leur vie et celle de leur famille. Le bénévolat est utile, voire nécessaire, mais il ne peut pas devenir la règle, encore moins une obligation.

---

marianistes », Bordeaux, 2013. Nous n'indiquerons pas de pagination, compte-tenu du fait qu'il s'agit de documents de travail d'une à deux pages.

- L'œuvre marianiste s'inspire de l'exemple de Marie, « la servante du Seigneur », toute disponible pour accueillir le Fils de Dieu et le faire vivre dans le monde. Service de la maternité continuelle de Marie. *Cf.* Cana.

    - En Marie, l'œuvre et l'ouvrier de l'œuvre découvrent l'esprit qui va [les] animer : humilité, simplicité des moyens, espérance confiante dans la grâce et les capacités de l'homme.

    - Adèle est un bon exemple de la manière de servir.

3.1.2. Une œuvre marianiste a une histoire des Fondateurs, un charisme, une visée. C'est un héritage

- Héritage de biens matériels (intention des fondateurs) ; héritage d'une histoire et d'une tradition ; héritage d'un esprit, d'une ambiance à maintenir et à renouveler de façon vivante et avisée.

- L'ouvrier ne crée par l'œuvre : il la reçoit et entre loyalement dans son esprit et sa visée.

- L'ouvrier prend conscience qu'il est le premier bénéficiaire de la richesse qu'elle lui apporte par sa nature, son histoire, son but.

- L'ouvrier a la loyauté de la servir sans la pervertir selon ses vues, ses ambitions, ses désirs personnels, et il en est fier.

3.1.3. La nature de l'œuvre doit être présentée en toute clarté et visibilité

- La nature marianiste et ecclésiale de l'œuvre, sa finalité, son esprit, sa manière de fonctionner sont clairement présentés et déclarés.

- Ceci doit être visible : dans ses murs ([nom] de l'œuvre, statues et autres signes, chapelle qui garde son caractère sacré) ; dans les programmes d'activité proposés.

- Lors de l'embauche des personnels, l'œuvre est présentée clairement, avec les exigences qui en découlent.

- Il faut aider les usagers à prendre conscience autant que possible de la visée profonde de l'œuvre.

3.1.4. Cette clarté est nécessaire pour permettre l'engagement libre et qualifié de ceux qui y travaillent

- Une proposition claire et visible assure la liberté de l'engagement des collaborateurs de l'œuvre et le respect de leur conscience.

- Puisque le collaborateur connaît clairement les exigences et la nature de l'œuvre, on peut exiger une loyauté totale de sa part.

- La profondeur de l'engagement de l'ouvrier dans l'œuvre varie selon le type de travail qui est exigé de lui, des responsabilités qui lui sont confiées, dans le respect de son style personnel.

- Les acteurs ne sont pas de simples exécutants : ils assument chacun une responsabilité avec leur compétence propre, leur

style personnel, leur souci de répondre au but profond de l'œuvre.

- Toute œuvre marianiste a deux richesses à faire valoir et à faire connaître :
  - L'esprit de famille.
  - Le système des Trois Offices légués par le Bienheureux Chaminade, qui assure que chacune des trois préoccupations fondamentales (visée spirituelle, souci éducatif, ressources matérielles) est bien présente dans le choix des orientations et des prises de décisions.

3.1.5. Ce service a le souci d'être accessible

- Sans exclusive par l'argent, l'état physique, les conditions de vie, l'éducation d'origine…
- En s'adaptant à un monde sécularisé, pluriculturel et pluri-religieux.

3.1.6. Ce service s'intègre avec respect dans son environnement pour y collaborer et l'enrichir.

- Intégration dans l'Église du lieu : diocèse, paroisse. [En effet,] un service marianiste est un service d'Église par le biais du service de l'homme.
- Respect de la culture et des traditions du lieu d'implantation.

- Respect scrupuleux des lois sociales, financières, économiques du pays.

- Mais par son existence même, l'œuvre peut de fait contester des injustices, des discriminations, des exclusives.

  En ce sens, elle peut contribuer à purifier et évangéliser certains éléments culturels et locaux.

3.1.7. L'œuvre se reconnaît à ses fruits, qui la rendent désirable et suscitent l'adhésion des ouvriers et des bénéficiaires

- Fruits de paix : paix entre les hommes, paix du cœur, paix au sein de l'œuvre.

- Fruits de joie dans les cœurs de ceux qui assurent le service et de ceux qui en bénéficient. »[32]

3.2. Explications et justifications sur l'identité d'une œuvre marianiste

« Nous n'avons pas à rédiger un catalogue, mais à créer un dynamisme qui puisse enthousiasmer, donner sens à la vie et à l'action de de tous ceux qui participent à une œuvre de la Société de Marie.

[32] Bernard VIAL, « Contribution personnelle à la réflexion sur l'identité des œuvres marianistes », Bordeaux, 2013. (Premier document : Réponses à l'enquête sur l'identité des œuvres marianistes).

3.2.1. Le service

Le charisme est [*une*] entrée dans le mystère du Christ…. Le service est *une*[33] entrée *réelle*[34]…

Chaminade n'est pas d'abord un mariologue. Il est au service de l'homme qu'il voit détruit par la Révolution. Toutes ses œuvres sont au service de l'homme. On peut trouver bien des échos chez lui et chez Adèle de cette disposition.

La notion de service est :

- Une notion unifiante, mobilisatrice, rassembleuse. Chacun, quelles que soient sa religion ou ses convictions, peut y adhérer en toute bonne foi

- Une notion qui touche le fond de l'homme au-delà de la foi religieuse, de la culture, de l'éducation. Il y a une nostalgie de service au fond de tout homme. Cela fait partie de la nature humaine.

- Une réalité qui permet le grandissement de l'Homme. C'est une œuvre de maternité, ce qui suppose la capacité à deviner en chacun les semences, à les faire découvrir à l'individu, à l'aider à les faire croître et donner du fruit.

L'œuvre comme service est la donnée de base, le fondement, duquel tout découle. Il est évangélique (« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères… »)[35] …

Le service justifie la variété des œuvres de Chaminade et de ses disciples. La notion qui les relie est justement le service.

---

[33] Nous utilisons les *italiques.*

[34] Nous utilisons les *italiques.*

[35] « Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Mt 25, 40 – trad. liturg.) [Note ajoutée par nos soins].

3.2.2. L'exemple de Marie

Le bon exemple est Marie à Cana, selon l'explication de France Quéré.

- France Quéré est une femme, un peu féministe, une épouse, une mère… C'est une chrétienne, protestante, mariée à un catholique. Elle a écrit beaucoup d'articles sur Marie, et si nous pouvons avoir quelques divergences avec elle sur certains points, elle a des intuitions que nous pouvons rejoindre et qui nous font vivre. En particulier son explication de Cana[36].

- D'autres auteurs nous guident : les Dumas[37], Leplay[38], Durrwel et *Méditation devant l'Icône*[39], André Sève et « Marie, je te regarde et je te dis merci »[40]…

Ceci permet une mise à jour du vocabulaire : traduire les termes de Chaminade et Adèle, datés par les couleurs de leur temps et de leur culture, en termes qui résonnent aujourd'hui dans les consciences

---

[36] *Cf.* France QUÉRÉ, *Une lecture de l'évangile de Jean*, DDB, Coll. Blanche, 1992 (1987) 131 p. [Note ajoutée par nos soins].

[37] *Cf.* André DUMAS et Francine DUMAS, *Marie de Nazareth*, Labor et Fides, 1989, 106 p. [Note ajoutée par nos soins].

[38] *Cf.* par ex. Michel LEPLAY, *Le protestantisme et Marie - Une belle éclaircie,* Labor et Fides, Genève, 2000, 114 p. [Note ajoutée par nos soins].

[39] François-Xavier DURRWELL, Marie, méditation devant l'icône, Éd. Médiaspaul, Coll. Mariologie, Paris, 1990, 123 p. [Note ajoutée par nos soins].

[40] André SÈVE (1913-2001). Une des prières qu'il a rédigées est celle-ci : « Marie, je te regarde et je te dis merci. Merci d'avoir porté Jésus, de l'avoir mis au monde, élevé, et d'avoir accepté sa mort pour nous. Marie, je te regarde et je t'admire. J'admire ta foi, ton silence méditatif, ta manière de faire exactement ce que Dieu attends de toi. Marie, je te regarde et je te prie de m'aider à bien comprendre Jésus, à entendre ses appels, à aller jusqu'au bout de ce qu'il me demande en ce moment. Amen. » Texte disponible [en ligne] sur : http://site-catholique.fr/index.php?post/Priere-du-Pere-Andre-Seve consulté le 23/01/16. [Note ajoutée par nos soins].

modernes. Mais si on prend par exemple le texte de France Quéré, on trouvera facilement des échos chez Chaminade et Adèle.

3.2.3. Notre consécration religieuse, gage de liberté et de qualité

Les conseils évangéliques sont des moyens d'assurer la qualité de ce service : la pauvreté qui trouve dans la simplicité des moyens les richesses essentielles à portée de tous ; la chasteté qui éveille l'autre sans en faire une proie ou une possession, en lui laissant sa pleine liberté ; l'obéissance en permettant à l'ouvrier de ne pas se rendre possesseur de l'œuvre, mais de la servir gratuitement.

3.2.4. La vérification de l'authenticité évangélique par les fruits

Fruit de paix : paix avec soi-même, d'où découle la paix avec les autres ; de la paix avec les autres, découle la paix du groupe, de la communauté, de l'entité à laquelle j'appartiens. Et si cette entité est dans la paix, elle sera en paix avec les autres entités, sans souci prosélyte non respectueux, mais avec le désir de servir.

3.2.5. Appartenance

Sens de l'appartenance : nous sommes une part d'un tout. Il n'y a pas égalité entre les deux. Nous recevons infiniment plus que nous ne donnons. Si nous ne sommes plus reliés au tout, nous sommes stériles. C'est évangélique : « je suis la vigne, et vous les sarments… »[41].

[41] *Cf.* Jn 15, 5.

Mais étant part du corps, avec cette part nous sommes en relation, en lien avec le dehors de nous… nous pouvons évangéliser.

3.2.6. Les bénéficiaires du service

Désir de voir les enfants – les Hommes – grandir en humanité par la connaissance et la formation humaine chrétienne.

Un service : en langage ecclésial on dit une « diaconie ».

Service rendu à la **société**[42] et à **l'Église**.

Une société basée sur le service :

- Ouvre des chemins de liberté et de solidarité.
- Rend possible l'éveil spirituel (ce qui ne veut pas dire d'emblée chrétien) ; sans éveil spirituel l'homme est mutilé.
- Est telle que les contraintes organisatrices ou administratives n'étouffent pas l'esprit associatif.
- Représente un univers qui puise ses références dans des traditions diverses et éprouvées, vérifiée dans un sol commun, l'Évangile.

3.2.7. Autres "bénéfices" à ne pas oublier, que nous apporte notre consécration religieuse

[42] C'est l'auteur qui **souligne.** Il en est de même pour les autres termes **soulignés** dans ce paragraphe « explications et justifications ».

Notre qualité internationale permet de ne pas oublier des valeurs essentielles :

- La fraternité.
- La décentration.
- La bénévolence.[43]

« Si le Père doit être retrouvé, ce sera à travers **l'amour entre frères** »[44]

Apprendre à grandir en **liberté intérieure**. [Se] libérer de préoccupations qui risquent d'aliéner la vie humaine : toujours plus de matériel, toujours plus haut [pour la] carrière, toujours plus de pouvoir….

Rester **disponible à la nouveauté**, à l'imprévu de l'appel de Dieu.

La **gratuité** (« Il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, il fait tomber la pluie sur les justes et sur les injustes »[45]).

- La gratuité est une valeur sociale que notre société a du mal à admettre : la logique politiquement correcte est [celle] du donnant-donnant, du gagnant-gagnant, « du tout se paie, tout s'achète ».
- La gratuité permet d'exprimer les plus hautes valeurs, celles que l'argent ne peut acquérir.

---

[43] Selon le Grand Robert de la Langue française [version numérique], ce terme, dont l'origine remonte au XII[è] S., signifie *bienveillance, amitié*. Le Wiktionnaire nous en donne une définition qui nous semble bien correspondre à la pensée de notre auteur : *disposition à tolérer, à vouloir le bien d'autrui avec la volonté de le rendre heureux*. https://fr.wiktionary.org/wiki/b%C3%A9n%C3%A9volence (consulté le 23/01/2016). [Note ajoutée par nos soins].

[44] Jean-Marc FERRY : *Les lumières de la religion*, Bayard 2013, p 160. [Note de l'auteur que nous citons].

[45] Mt 5, 45b.

Appel d'un **Dieu qui ne résigne pas** au malheur ou à la médiocrité de ses enfants, pas plus qu'il ne se résignait à l'esclavage d'Égypte.

Insérer l'action des ouvriers dans une **perspective qui fait sens.**

Religieux/laïcs associés, chacun restant lui-même… mais mobilisés avec enthousiasme à une réalisation commune. »[46]

3.3. Les atouts marianistes de nos œuvres

3.3.1. « [Les] Trois Offices[47] : trois points de vue dont aucun ne doit être absent lors des décisions.

3.3.2. [La] Composition mixte[48] :

De fait, Chaminade a pris ceux[49] qui se présentaient. Tous ont les mêmes droits ; chacun assure le service pour lequel il est le plus compétent. Concernant les Trois Offices, il n'est pas nécessaire que chacune des œuvres ait les trois représentants. Il y a égalité quelle que soit l'origine, la culture, etc… Quelqu'un d'origine sociale humble peut être appelé aux plus hautes fonctions… et l'inverse peut arriver aussi.

3.3.3. [L'] Esprit de Famille

a. Gentillesse

---

[46] B. VIAL, « Contribution personnelle… *op. cit.* (Deuxième document : « Explications et justifications »).
[47] Voir la signification de cette expression, *supra,* pp. 103 ; 349 ; 470 ; 745.
[48] Voir la définition de ce concept, *supra,* note p. 436.
[49] Il s'agit des candidats à la vie religieuse, pensons-nous.

b. Mais aussi et surtout différentiation des rôles (père, mère, enfants, âges divers, etc.) …

3.3.4. Quelques aspects à surveiller

a. Les ressources financières :

Elles ne constituent pas le but… Mais il convient d'en faire usage à bon escient. Bien des usagers ont moins, gagnent durement leur vie … Éviter le scandale.

Nécessité de la justice pour les salaires. Éviter [un] trop grand écart entre le plus petit et le plus grand.

Gagner sa vie, mais garder aussi une part de souplesse, de bénévolat…

b. Les ressources humaines :

Il convient de penser aux :

- Ouvriers de l'œuvre : eux aussi doivent entrer dans l'esprit.
- Bénéficiaires, selon le type d'œuvre et ce qu'elle apporte (formation, réponse à un besoin particulier…)

c. L'institution

Respect du fonctionnement de l'institution et de ses statuts.

En accord avec les conventions et législations.

La charte de l'institution est la « constitution » que doivent suivre tous les ouvriers de l'œuvre…

d. La formation

> Un groupe *free-lance* de religieux ou de laïcs à envoyer partout où c'est nécessaire pour faire marcher les œuvres… Ce qui devrait soulager l'Administration générale qui n'est pas nécessairement faite pour cela, et ne dispose pas des compétences personnelles pour le faire […]. »[50]

Redisons qu'il s'agit ici d'une contribution personnelle et non du résultat des travaux de la Commission pour les Œuvres Marianistes. Il n'est ni pas dans nos intentions d'anticiper sur les conclusions des travaux de cette commission ni sur la suite qui lui sera donnée par l'Administration générale et le Chapitre général. Qu'il nous soit permis, en revanche, de saluer ici la relecture claire – et l'intuition féconde qui y apparaît – de ce que peut-être une œuvre marianiste, réalisée quelqu'un qui a dirigé pendant longtemps de nombreuses œuvres au travers, parfois, de temps difficiles. Pour ne citer que les principaux exemples qui nous viennent à l'esprit : le Collège Épiscopal Saint Etienne de Strasbourg, au moment des évènements français de « Mai 1968 », avec l'effervescence que l'on imagine parmi les enseignants ; l'Institution Sainte Marie d'Antony peu d'années après ces mêmes évènements, avec le bouillonnement un peu rebelle qui était toujours d'actualité ; l'Institution Sainte Marie Grand Lebrun (Bordeaux) au moment où les relations entre l'Enseignement Catholique et l'État se réorganisaient, suite aux menaces politiques qui avaient pesé sur l'existence du premier ; la même institution au moment de la structuration du concept de tutelle dans l'Enseignement Catholique ; l'Institution sainte Marie d'Antony par intérim, après le décès du père Jean-Claude DELAS, sm, en pleine année scolaire, alors que B. Vial avait… 74 ans !

[50] B. VIAL, « Contribution personnelle… *op. cit.* (Troisième document : « Atouts pour nos œuvres »).

Soulignons, en particulier, l'intérêt – et peut-être la valeur heuristique – de la notion de **service** envisagée par B. Vial comme clef de lecture et comme représentation de l'engagement au sein d'une œuvre marianiste (rappelons qu'il s'agit de toute œuvre marianiste, pas nécessairement d'une œuvre scolaire). Ici encore, nous pourrions souhaiter que cette question soit reprise et approfondie. Il nous semble que cette réflexion pourrait permettre de proposer une conception commune à tous les acteurs d'une œuvre, qui permette de *relier* ceux-ci entre eux et au projet marianiste et ce, quelle que soit leur posture au regard de la foi religieuse, sachant qu'en chacun réside une « foi humaine »[51], même en l'absence de foi religieuse. Cet élan, cette « foi humaine », qui, vraisemblablement, fonde le vivre-ensemble[52], peut éventuellement conduire à la foi religieuse et, peut-être, à la foi chrétienne. C'est cette foi que, croyons-nous, le théologien jésuite Christoph Theobald nomme « la foi de quiconque »[53], que le théologien Henri-Jérôme Gagey nomme « la foi commune »[54] et que l'Archevêque émérite de Poitiers, Mgr Albert Rouet, nomme « la foi première ».[55,56] Il n'est pas interdit de penser que s'intéresser à

---

[51] L'expression est de nous.

[52] Il conviendrait de le démontrer. L'affirmer sans autre procédure est un peu rapide. Nous en émettons du moins l'hypothèse.

[53] Christoph THEOBALD, « La pastorale d'engendrement – À l'école du Christ initiateur », Conférences prononcées lors de la Session Pastorale Diocésaine, Lausanne (Suisse), 29 septembre - 1er octobre 2010, 65 p. Texte disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.pastorale-scolaire.net/tournai/files/pastorale_engendrement_voir_clair.pdf (Consulté le 04/02/2016).

[54] Henri-Jérôme GAGEY, *La Vérité s'accomplit*, Coll. *Theologia*, Éd. Bayard, Paris, 2009, 287 p. Se reporter aux pp. 183 *sq.*

[55] Albert ROUET, *L'étonnement de croire*, les éditions de l'atelier, Paris, 2013, 189 p. Se reporter au chap. 7 (en partic. pp. 152 ; 154 ; 159) et au chap. 8 (en partic. pp. 163 ; 178 ; 182).

[56] Il conviendrait de développer et de comparer ce que ces auteurs mettent sous ces termes. Nous n'affirmons pas que ces expressions soient synonymes, ni qu'elles correspondent adéquatement à ce que nous avons nommé « foi

cette « foi humaine », à cette « foi anthropologique »[57] permettrait de cheminer, ensemble, en associant tous les membres des œuvres, donc, pour les établissements scolaires, tous les membres de la communauté éducative, dans la recherche des valeurs communes sur lesquelles bâtir le projet éducatif et le vivre.

---

humaine ». Mais nous avons la conviction qu'il y a une réalité commune sous-jacente à ces termes et sur laquelle nous aurions grand intérêt à réfléchir.

[57] L'expression est de nous ou, si nous l'empruntons à un auteur, nous ignorons lequel, ce qui nous empêche malheureusement de citer notre source.

Conclusion

Conclusion

1. Le chemin que nous avons parcouru

Au terme de ce parcours, regardons le chemin que nous avons parcouru ensemble.

Dans la première partie de cet ouvrage, Eddie Alexandre nous a présenté les « racines d'une identité », celle de l'éducation marianiste. Après avoir jeté quelques « regards sur l'enseignement en France » (Ch. 1 : au XVIII^{è} siècle, puis au cours de la Révolution Française et enfin au début du XIX^{è} siècle) et après avoir considéré « l'expérience éducative de Chaminade (Ch.2), il a ensuite complété la présentation du contexte de nos fondations en s'intéressant à la question suivante : « Chaminade et les congrégations enseignantes sous l'Empire » (Ch. 3). Le cadre historique étant dépeint, il a alors pu nous présenter « les premières écoles marianistes » (Ch. 4 : Bordeaux, la Pension Auguste puis l'Institution Sainte Marie ; Agen, l'école gratuite pour les pauvres). E. Alexandre nous a ensuite présenté le « développement de la pédagogie » marianiste (Ch. 5) avec ses grands éducateurs et avec différents types d'écoles incarnant les commencements de l'éducation marianiste (écoles gratuites, écoles primaires préparatoires, écoles spéciales, écoles d'arts et métiers et d'agriculture, écoles normales). L'éducation marianiste était née et se nourrissait déjà d'une réflexion pédagogique assez élaborée, comme en témoignent les différentes méthodes pédagogiques rédigées par les religieux, l'inscription des attitudes éducatives dans les Constitutions de la Société de Marie et le vœu d'enseignement de la foi et mœurs chrétiennes professé par les religieux.

Dans la deuxième partie, E. Alexandre, continuant son récit sans perdre de vue le sujet de l'ouvrage (« l'identité de l'éducation marianiste »), nous a montré en quoi nous sommes « héritiers d'une histoire ». Le Chapitre 6 lui a permis d'exposer le dynamisme de la « croissance et [de la] consolidation de l'éducation marianiste » (Ch. 6), en particulier avec le développement de certains types d'écoles (enseignement agricole, orphelinats, écoles normales, « Villa Saint Jean ») et avec la place prise par la doctrine sociale de l'Église dans l'éducation marianiste au début du XX^{è} siècle. Dans le chapitre 7, il nous a permis de mesurer le vaste mouvement de l'« expansion mondiale » de notre mission éducative (ch. 7).

Dans la troisième partie, nous lui avons emboîté le pas, cherchant toujours à cerner de plus près le sujet de notre volume. Après avoir ainsi examiné les racines de l'identité marianiste, puis nous être rappelés que nous sommes héritiers d'une histoire, nous pouvions, quant à nous, nous proposer de présenter « l'éducation marianiste aujourd'hui. Le chapitre 8 se centrait sur « les fondements du style marianiste d'éducation » (Ch. 8). Nous avons tout d'abord précisé que l'éducation marianiste est une mise en œuvre du charisme (§ 1). En effet, après une vue d'ensemble que Bernard Vial nous avait fournie dans le Dictionnaire de la Règle Marianiste, nous avons donné la parole au père Manuel CORTÉS, actuel supérieur Général de la Société de Marie, qui présente de manière saisissante le cœur du charisme éducatif marianiste, son lien étroit avec le mystère de l'Incarnation et avec le rôle de la Vierge Marie dans le Mystère du Salut. Nous pouvions alors souligner que la visée, et la cause, de l'éducation marianiste résident dans « l'éducation de la foi » : ici encore, nous avons eu recours à de grands auteurs marianistes, parmi lesquels il faut citer de nouveau M. CORTÉS et il faut ajouter le père David Fleming (ancien supérieur général). Nous nous sommes ensuite attaché à chercher quels sont les fondements bibliques de l'éducation marianiste (§ 2). Pour ce faire, nous avons

exploité les citations bibliques explicites incluses dans le texte de la Règle de la Société de Marie, puis les passages bibliques que l'édition française de celle-ci présente en regard du texte, que nous estimons donc être « emblématiques » de la pensée marianiste. Nous avons, enfin, repris les passages de l'Écriture souvent présentés comme des éléments forts de notre tradition. Cet aspect de notre étude nous a conduit à présenter dix thèmes-clés : la foi ; la charité ; la communauté ; la croix ; former l'être humain à l'image du Christ ; l'Incarnation ; Marie ; la mission ; la prière et, enfin, le service à l'exemple du Christ. Précisons que pour traiter le thème de l'Incarnation nous avons, encore une fois, fait appel à l'excellente plume et à la pensée brillante de Manuel CORTÉS, plume que nous avons encore sollicitée, avec celle du théologien marial italien (marianiste) Luigi Gambero, pour le thème de Marie. La partie suivante du même chapitre (§ 3) nous a alors permis d'approcher les fondements spirituels de l'éducation marianiste. Pour ce qui concerne le thème de la mission, nous avons suivi les propos d'un laïc marianiste, excellent connaisseur de la spiritualité marianiste, Roger Bichelberger ; nous avons aussi relu ce qu'écrivait le père Paul-Joseph Hoffer à ce sujet. Après avoir exposé les sources de Chaminade en la matière (sous la plume de Roger Bichelberger), nous avons voulu présenter ce que nous semble être l'éducation pour notre Fondateur. Nous avons pu constater qu'il existe un lien essentiel entre la dimension personnelle de la vie spirituelle sa dimension missionnaire (R. Bichelberger). Revenant à un point qu'Eddie Alexandre avait déjà abordé : l'orientation scolaire de la Société de Marie, nous avons repris ce thème en compagnie du père Antonio Gascón, historien marianiste. Nous avons ensuite exposé quelques traits marquants de la pensée de Chaminade dans le domaine de l'éducation, puis présenté l'éducation dans la Règle actuelle de la Société de Marie (1983, révisée en 2007).

Le Chapitre 9 nous a alors permis de continuer la présentation de l'éducation marianiste aujourd'hui (« Actualité de l'éducation

marianiste », Ch. 9). Expliquant comment nous passons du charisme marianiste à l'éducation marianiste (§ 1), le père Javier CORTÉS nous a donné des pistes très fécondes dans ce domaine. Nous avons alors pu présenter l'étape très importante que constituèrent, dans les années 1990, sous la houlette de Thomas Giardino, alors Assistant général d'Éducation, la mise en forme et la publication des « Caractéristiques de l'Éducation Marianiste » (§ 2), nous avons ensuite présenté les « réalités et [les] enjeux de l'éducation marianiste aujourd'hui » (§ 3). Une représentation cartographique de l'expansion et de la localisation de nos œuvres éducatives nous a permis de visualiser leur présence dans le monde. Nous avons alors présenté deux analyses dessinant, à quatre ans d'intervalle, la situation actuelle et les enjeux de l'éducation marianiste pour l'avenir, rédigées par l'Assistant général d'Éducation de cette période : José Maria Alvira. Une œuvre à la fois originale et d'un rayonnement immense a ensuite retenu notre attention : les éditions marianistes, que nous avons qualifiées, en risquant un rapprochement historique avec l'œuvre des Bons Livres, de « mission éducative par le livre ». Puis nous avons présenté, en puisant chez un grand nom de la tradition marianiste, le Père Paul-Joseph Hoffer, qui fut supérieur général, ce que celui-ci considérait comme les grands traits de l'éducation marianiste. À la suite de quoi nous avons souhaité présenter les enjeux actuels de la « [mise] en œuvre [de notre] charisme éducatif (Ch. 10) : les questions qui se posent (Philippe Hue) ainsi que certaines réponses proposées, soit par l'incarnation des Caractéristiques de l'Éducation Marianiste dans la réalité française d'aujourd'hui (B. Vial), soit dans un regard sur la spiritualité de la Famille Marianiste et de ses différentes branches (R. Bichelberger). En tout état de cause, nous avons invité les acteurs à s'interroger sur leurs pratiques éducatives, en reprenant le questionnaire d'un grand éducateur marianiste, le père Domingo Lazaro, que J. CORTÉS nous a transmis. L'étape suivante consista à analyser la pensée des Chapitres généraux de la Société de Marie sur l'éducation au cours des 30 à 40 dernières années et à présenter

les réflexions auxquelles cela nous a conduit (Ch. 11). Nous avons alors pu nous pencher sur la question de la transmission du charisme (Ch. 12), en nous inspirant de la présentation d'expériences faites par d'autres familles spirituelles (partenariat laïcs-religieux, formation, la vie du charisme en famille spirituelle) et aussi de la pensée d'un théologien au sujet de la transmission et de la réception du patrimoine immatériel des congrégations (G. Routhier). Enfin, nous avons élargi notre regard à la question de l'avenir des œuvres marianistes (Ch. 13). Sur cette question, nous avons présenté le travail en cours dans la Société de Marie puis offert à la réflexion la contribution de Bernard Vial à ces travaux, sans pour autant vouloir anticiper sur le résultat du travail en cours dans l'ensemble de la Société de Marie. Dans la suite de la conclusion que nous présentons maintenant, après avoir ainsi retracé le chemin parcouru, nous soulignerons un certain nombre de questions ou de sujets de réflexion que nous appelons à traiter. Il en va, selon nous, de l'avenir de l'éducation marianiste, de la pérennité du charisme et de la représentation ecclésiologique de la vie chrétienne et de la mission. Dans la toute dernière partie de notre conclusion, c'est-à-dire dans les lignes finales de ce volume, nous ouvrons notre pensée à l'espérance que nourrit en nous une conviction forte : nous vivons un passionnant moment de transformation, et, plutôt que regretter le passé, il est fécond d'accompagner ce qui naît, ce que Dieu fait de neuf avec nous aujourd'hui !

2. Les questions que nous posons

Nous présentons ici un relevé des principales questions que nous soulevons dans cet ouvrage et dont nous pensons qu'il serait extrêmement important de les travailler. Il conviendrait, également, de se communiquer mutuellement les résultats de la réflexion, puis d'aller vers des pistes d'action, au moins pour celles qui s'y prêtent – c'est-à-dire pour la plupart d'entre-elles. Nous indiquons la ou les pages où le sujet est soulevé de manière explicite ou bien où figurent des arguments, des prises de positions de notre part, des hypothèses, des souhaits d'approfondissements, etc. Nous ne prétendons pas que ce relevé soit parfaitement exhaustif, malgré le soin que nous avons apporté à sa réalisation.

Tableau 10: relevé des principales questions que nous soulevons dans cet ouvrage en vue de travaux personnels ou de groupe

		Thème, question, sujet…	**Pages de notre ouvrage**
1		**Anthropologie**	
	1. 1.	Les conditions de possibilité d'une anthropologie chrétienne existent-elles dans la culture post-moderne ?	805
2		**Charisme**	
	2. 1.	Le charisme marianiste est-il un charisme de la congrégation (Société de Marie) ou un charisme de la Famille Marianiste ? (Ou : « y a -t-il un charisme marianiste spécifique à la Société de Marie et à chacune des branches de la Famille Marianiste ? »).	391 ; 572 ; 720 ; 251 ; 306 ; 391 ; 393 ; 452 ; 571 ; 704 ; 719
	2. 2.	Partage du charisme, transmission du charisme.	467 ; 624 ; 675 ; 676 ; 690 ; 700 ; 706 ; 719 ; 453 ; 454 ; 702 ; 710 ; 722 ; 723 ; 742

		Thème, question, sujet…	Pages de notre ouvrage
	2. 3.	La recevabilité du charisme : comment prenons-nous en compte la personne et la culture propre des destinataires, c'est-à-dire de ceux à qui nous proposons de partager le charisme ? (Ex. aller à la rencontre des jeunes en formation vers l'enseignement, Cf. G. Routhier).	724 ; 728 ; 728 ; 730 ; 732
	2. 4.	Le « dynamisme charismatique » dans la Famille Marianiste (au sens d'Antonio Botana, fec.).	713 ; 719
	2. 5.	La « figure du Frère » : paradigme de la famille lasallienne, est-ce aussi le paradigme de la Famille Marianiste (ou y a -t-il une autre « figure » à proposer) ?	718 ; 719
	2. 6.	Comment répondre à notre appel : « […] nous appelons à une réflexion suivie d'action [sur] les suggestions de G. Routhier concernant la mise en contact et la mise en relation des personnes qui se destinent à l'enseignement avec les porteurs actuels du charisme et, si possible, dans des lieux également porteurs de celui-ci » ?	740

		Thème, question, sujet…	Pages de notre

			ouvrage
3		**Communauté marianiste**	
	31.	Place et rôle de la communauté religieuse, et place de ses membres, dans la vie de l'établissement (s'il y a une communauté présente ou des religieux qui travaillent dans l'œuvre).	182 ; 187 ; 196 ; 250 ; 336 ; 606 ; 613 ;
	3. 2.	Visibilité et témoignage de la composition mixte dans nos établissements (s'il y a une communauté présente ou des religieux qui travaillent dans l'œuvre).	446 ; 447 ; 608 ; 610
4		**Éducateurs marianistes**	
	4. 1.	Un enseignant, un éducateur, un cadre d'un établissement (ou d'une entité marianiste) peut-il être considéré comme un « enseignant marianiste » s'il n'est pas chrétien ?	712 ; 745
	4. 2.	Connaissance, réception et mise en œuvre des Caractéristiques de l'Administration Marianiste.	*Cf.* index
5		**Éducation marianiste**	
	5. 1	Élaboration de méthodes d'évaluation de la mise en œuvre de l'éducation marianiste dans un établissement.	593
	5. 2	S'interroger sur ses pratiques éducatives (questionnaire de Domingo Lazaro, transmis par Javier Cortes).	593
	5. 3	Qu'est-ce que l'esprit de famille, comment le développer ?	*Cf.* index

		Thème, question, sujet…	Pages de notre ouvrage
6		**Expressions chaminadiennes**	
	6. 1.	Que signifie aujourd'hui « être l'homme qui ne meure pas » ?	717
	6. 2.	Que signifie pour nous l'expression « L'œuvre de notre cœur ? » (Quelle est cette œuvre, et du cœur de qui s'agit-il ?).	691
7		**Foi**	
	7. 1.	Formation dans la foi et éducation de la foi.	182
	7. 2.	Notre mission est d'éduquer la foi. Que penser de ce que dit le P. Fleming à ce sujet dans le DRM (p. 572) (« […] Notre vocation spécifique est de nous occuper de personnes qui ont déjà une certaine foi, un certain désir de vivre la vie chrétienne… ») ?	187
	7. 3.	Que recouvrent les notions de : « foi humaine », « foi de quiconque », « foi commune », « foi première », « foi anthropologique » ?	765 ; 765
	7. 4.	Se référer à la « foi première » (foi en l'être humain, espérance du devenir…) afin de repérer et de vivre les valeurs communes à tous au sein d'un établissement scolaire, et afin de créer un lien profond et une dynamique où tous se sentent concernés.	765 ; 765 ; 805

		Thème, question, sujet…	Pages de notre ouvrage
8		**Fraternités, fraternités éducatives, communautés de foi**	
	8. 1.	Fraternités éducatives ? Petites communautés de foi ? Groupes de réflexions sur des sujets moins directement religieux ?	*Cf*. index
9		**Histoire**	
	9. 1.	Histoire du Sillon, lien avec les marianistes et influence sur l'éducation marianiste.	*Cf*. index
	9. 2.	Lien (filiation ?) entre les éditions marianistes et les origines de la mission marianiste (les « Bons Livres »).	488 ; 489 ; 490
10		**« *Kairos* » / ouverture à ce qui naît**	
	10. 1.	Les chrétiens vivent-ils un *Momentum*/ *kairos* du point de vue de ce qui naît (A. Fossion : « la foi chrétienne se trouve aujourd'hui dans un état généralisé de commencement ou de recommencement ») ?	703 ; 703 ; 807
	10. 2.	Accompagner ce qui naît plutôt que regretter ce qui meurt… (Et la pastorale d'engendrement).	806

		Thème, question, sujet…	Pages de notre ouvrage
11		**Laïcs et religieux**	
	11. 1.	Le partage de la mission entre laïcs et religieux.	679 ; 685
	11. 2.	Ce qui fait la spécificité de la vie religieuse ; place d'un religieux dans un œuvre scolaire.	*Cf.* index
	11. 3.	Choix (appel) des personnes qui continueront notre mission.	685 ; 694
	11. 4.	La Famille Marianiste vit-elle un *Momentum*/ *kairos* du point de vue des relations laïcs /religieux ?	
	11. 5.	Besoin de chercheurs et d'auteurs marianistes (laïcs ou religieux)	362
	11. 6.	Le partage de la mission avec les laïcs doit naître d'une ecclésiologie et d'un authentique partage des tâches et non du besoin de compenser la diminution du nombre des religieux. « Souhaitons […] que, dans les Unités récentes, le nombre relativement important de religieux actifs ne conduise à pas répéter les erreurs de nos vieux pays qui ont eu tendance, nous l'avons vu, à délaisser les richesses théologiques, spirituelles, humaines et professionnelles d'une mission partagée avec les laïcs, au profit d'une mission « à deux étages », celui des responsabilités et de la direction étant toujours réservé aux religieux ».	636

		Thème, question, sujet…	Pages de notre ouvrage
12		**Marie**	
	12. 1.	Que nous-disent la théologie mariale et la spiritualité marianiste sur la manière de vivre en chrétiens et de remplir notre mission d'éducateurs ?	–
	12. 2.	Qu'est-ce qu'un style marial de mission, d'éducation, de vie chrétienne ?	*Cf.* index
13		**Pauvreté et exclusion**	
	13. 1.	Quel est le sens de l'expression de Chaminade : « le jeune âge et les pauvres surtout » ?	307 ; 646 ; 647
	13. 2.	Nos œuvres éducatives sont-elles ouvertes aux pauvres ?	242 ; 457 ; 469 ; 613
14		**Prière, vie spirituelle**	
	14. 1.	Oraison et éducation ; prière et éducation.	*Cf.* index
	14. 2.	Lien entre la mission d'un éducateur marianiste et son baptême.	*Cf.* index
	14. 3.	Accompagner les enseignants, les éducateurs, dans leur recherche spirituelle.	629 ; 743
	14. 4.	Propositions spirituelles typiquement marianistes (méthode d'oraison, méthode des vertus, discernement des signes des temps, vision chaminadienne de la mission, alliance missionnaire avec Marie…) présentées de manière accessible et pertinente pour nos contemporains.	280 ; 304 ; 683

		Thème, question, sujet…	Pages de notre ouvrage
15		**Vocations**	
	15. 1	Les vocations, en famille marianiste. (« Toute vie est vocation » ; « les vocations sont l'affaire de tous »).	390 ; 394 ; 442 ; 571 ; 607 ; 618 ; 717
16		**Service**	
	16. 1	La notion de service envisagée par B. Vial comme clef de lecture et comme représentation de l'engagement au sein d'une œuvre marianiste.	752 ; 757 ; 755 ; 755 ; 760 ; 765
17		**Vie fraternelle, « *agapè* »**	
	17. 1.	Comment bâtir des communautés éducatives vivant la fraternité, l'*agapè* ?	194 ; 229 ; 336 ; 337 ; 565 ; 571 ; 625
18		**Théologie**	
	18. 1.	Fondements pauliniens de la théologie chaminadienne.	282 ; 288 *Cf.* aussi index
	18. 2.	Développer une « théologie des pratiques » en éducation.	804

		Thème, question, sujet…	Pages de notre ouvrage
19		**Réflexions sur l'éducation**	
	19. 1.	Approfondir le travail et la réflexion sur la pensée des Chapitres généraux de la Société de Marie dans le domaine de l'éducation.	252 ; 373 ; 463 ; 599 ; ; 633 ; 640
	19. 2.	« Chercher à mieux comprendre le rôle unique de l'éducation comme moyen de répondre aux besoins des pauvres ». (Chapitre général de 1996, *Porteurs d'Espérance*. N° 45 (§7)).	–
	19. 3.	L'éducation non institutionnelle.	408 ; 409 ; 444 ; 458 ; 458 ; 459 ; 466 ; 469 ; 475 ; 476 ; 632 ;459
	19. 4.	En France : place des classes préparatoires dans la tradition éducative marianiste et dans le projet actuel de notre réseau éducatif (la question peut être étendue à l'ensemble du « post-bac » mais revêt une spécificité assez forte pour les classes préparatoires).	138 ; 414 ; 649

3. « Éduquer est un acte d'amour, c'est donner la vie »[1]

Alors qu'approche le moment de refermer cet ouvrage, écoutons ce qu'écrivait, en 1965, le Pape Paul VI, dans la Déclaration *Gravissimum educationis*[2], à propos de la vocation d'éducateur :

> « C'est une belle mais lourde vocation, celle de tous ceux qui, pour aider les parents dans l'accomplissement de leur devoir et représenter la communauté humaine, assument la charge de l'éducation dans les écoles. Cette vocation requiert des qualités toutes spéciales d'esprit et de cœur, la préparation la plus soignée et une aptitude continuelle à se renouveler et à s'adapter. »[3]

C'est dans le même esprit que, dans la conclusion du même document, le Pontife appelait les jeunes à s'engager sur cette voie :

> « Le Concile exhorte instamment les jeunes à prendre conscience de la valeur éminente de la fonction enseignante et à être prêts à l'assumer avec courage et générosité surtout dans les régions où le manque de maîtres met en péril l'éducation de la jeunesse. »[4]

---

[1] Pape FRANÇOIS « Éduquer est un acte d'amour ! », discours à la Congrégation pour l'Éducation Catholique, Rome, 13 février 2014. Texte disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.jeunes-vocations.catholique.fr/reflexions-et-etudes/messages-du-pape/eduquer-est-un-acte-d-amour-le-pape-francois-a-la-congregation-pour-l-education-catholique.html consulté le 16/02/2016. La citation se trouve à la p. 3 (selon notre pagination du document).

[2] Pape PAUL VI, Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum educationis,* Rome, 28 octobre 1965. Document disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651028_gravissimum-educationis_fr.html consulté le 16/02/2016.

[3] Pape PAUL VI, Déclaration sur l'éducation chrétienne… *op. cit.* p. 3.

[4] Pape PAUL VI, Déclaration sur l'éducation chrétienne… *op. cit.* p. 7.

Enfin, Paul IV remerciait tous ceux qui sont participent à l'action éducative, et les encourageait montrant que cet engagement possède un double enjeu : ecclésial et culturel.

> « Le Concile exprime sa profonde gratitude envers les prêtres, religieux, religieuses et laïcs qui, en esprit de renoncement évangélique, s'adonnent à l'œuvre excellente entre toutes de l'éducation et de l'enseignement dans les écoles de tous les genres et de tous les niveaux ; il les encourage à persévérer généreusement dans la tâche entreprise et à s'efforcer d'exceller par leur souci d'inspirer aux élèves l'esprit du Christ, par leur valeur pédagogique et par l'étude des sciences, de sorte qu'ils aident non seulement l'Église à se renouveler de l'intérieur mais qu'ils accroissent et servent sa présence bienfaisante au monde d'aujourd'hui, plus spécialement dans le domaine de la culture. »[5]

Près de cinquante ans plus tard, le Pape François, s'adressant à la Congrégation pour l'Éducation Catholique, rappelait lui aussi l'importance de la mission éducative, dans le cadre de la nouvelle évangélisation et dans un contexte plus changeant encore que celui du Concile :

> « L'éducation catholique est l'un des défis les plus importants de l'Église, aujourd'hui engagée dans la nouvelle évangélisation dans un contexte historique et culturel en constante transformation. »[6]

Ces changements, dit le pape argentin, ont en particulier pour

---

[5] Pape PAUL VI, Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum educationis,* Rome, 28 octobre 1965. Document disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651028_gravissimum-educationis_fr.html consulté le 16/02/2016. Le passage cité se trouve dans la conclusion, à la p. 7.

[6] Pape FRANÇOIS « Éduquer est un acte d'amour ! » *op. cit,* p.3.

conséquence de nous plonger dans une société multiculturelle :

> « Les changements profonds qui ont amené une expansion toujours plus grande de sociétés multiculturelles, exigent de ceux qui œuvrent dans le secteur scolaire et universitaire qu'ils s'impliquent dans des parcours éducatifs de confrontation et de dialogue, avec une fidélité courageuse et innovante capable de faire se rencontrer l'identité catholique avec les différentes « âmes » de notre société multiculturelle. Je pense avec satisfaction à la contribution qu'offrent les instituts religieux et les autres institutions ecclésiales par la fondation et la gestion d'écoles catholiques dans des contextes de pluralisme culturel et religieux accentué. »[7]

Puis il insiste – et ce n'est pas pour nous déplaire – sur la question de la formation :

> « Le second aspect concerne la préparation qualifiée des formateurs. On ne peut pas improviser. Nous devons travailler avec sérieux. Lors de la rencontre que j'ai eue avec les supérieurs généraux, j'ai souligné que l'éducation, aujourd'hui, s'adresse à une génération qui change et qu'en conséquence, tout éducateur – et toute l'Église, qui est mère et éducatrice – est appelé à « changer », au sens où il doit savoir communiquer avec les jeunes qu'il a en face de lui. »[8]

Puis, dans un très beau passage, il en vient au cœur de l'acte d'éduquer :

> « Je voudrais me limiter à rappeler les traits de la figure de

[7] Pape FRANÇOIS « Éduquer est un acte d'amour ! » *op. cit,* p.3.
[8] *Idem.*

> l'éducateur et de sa tâche spécifique. Éduquer est un acte d'amour, c'est donner la vie. Et l'amour est exigeant, il demande que l'on engage ses meilleures ressources, que l'on réveille sa passion et que l'on se mette en chemin, patiemment, avec les jeunes. L'éducateur, dans les écoles catholiques, doit se montrer avant tout très compétent, qualifié, tout en ayant une humanité riche, capable d'être au milieu des jeunes avec un style pédagogique, pour favoriser leur croissance humaine et spirituelle. Les jeunes ont besoin d'une qualité d'enseignement et en même temps de valeurs, non seulement énoncées, mais témoignées. La cohérence est un facteur indispensable à l'éducation des jeunes. La cohérence ! On ne peut faire grandir, on ne peut éduquer sans cohérence : cohérence et témoignage.
>
> C'est pourquoi l'éducateur a lui-même besoin d'une formation permanente. Il faut donc investir afin que les enseignants et les dirigeants puissent maintenir un haut niveau de professionnalisme mais aussi de foi et des motivations spirituelles fortes. Et dans cette formation permanente, je me permets aussi de suggérer la nécessité de proposer des retraites et des exercices spirituels pour les éducateurs. C'est beau de donner des cours sur tel ou tel sujet, mais il est aussi nécessaire d'offrir des exercices spirituels, des retraites, pour prier ! Parce que la cohérence est un effort, mais c'est surtout un don et une grâce. Et nous devons la demander ! »[9]

Le pape insiste également sur l'importance, pour l'éducation catholique, d'adopter une posture de dialogue, ouverte sur le monde et la culture :

> « [Nous sommes invités à] réfléchir sérieusement sur les nombreuses institutions de formation répandues dans le monde entier et sur la responsabilité qui leur incombe d'exprimer la présence vivante de l'Évangile dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture. Il faut que les institutions académiques catholiques ne s'isolent pas du monde, mais qu'elles sachent entrer courageusement dans l'aréopage des cultures actuelles et entrer en

[9] Pape FRANÇOIS *idem* p.3.

dialogue, conscientes du don qu'elles ont à faire à tous. »[10]

Enfin, il conclue en « ravivant le feu »[11] de l'engagement dans l'éducation, au service de la nouvelle évangélisation :

> « Chers amis, le chantier de l'éducation est grand ouvert et l'Église y a toujours été présente à travers ses institutions et ses projets. Aujourd'hui, il faut stimuler encore davantage cet engagement à tous les niveaux et raviver le devoir de tous les sujets qui y sont engagés, dans la perspective d'une nouvelle évangélisation »[12].

Pour marquer le cinquantenaire de la déclaration conciliaire *Gravissimum educationis et* les vingt-cinq ans de la Constitution apostolique *Ex corde ecclesiae*[13], et dans le but de l'engagement de l'Église dans le domaine de l'éducation, la Congrégation pour l'Éducation Catholique a organisé à Rome, du 18 au 21 novembre 201,5un Congrès Mondial au titre évocateur "Éduquer Aujourd'hui et demain. Une passion qui se renouvelle". Des laïcs et des religieux engagés dans l'éducation marianiste y ont participé. Un premier extrait de l'*instrumentum laboris* préparé pour ce Congrès nous rappelle que l'École doit prendre en considération le processus de croissance de la personne et que c'est la formation de toute la personne qui est en jeu. Un autre aspect, peut-être insuffisamment

---

[10] Pape FRANÇOIS « Éduquer est un acte d'amour ! » *op. cit,* p.3.

[11] Par l'emploi de cette expression, nous faisons allusion au slogan du XXXIV[è] Chapitre général de la Société de Marie (juillet 2012) : « *Raviver le feu qui allume d'autres feux* ».

[12] Pape FRANÇOIS « Éduquer est un acte d'amour ! » *op. cit,* p.4.

[13] Pape JEAN-PAUL II, Constitution apostolique sur les Universités Catholiques, *Ex corde ecclesiae, 1990.* Texte disponible en ligne (en latin et plusieurs autres langues, excepté le français) à l'adresse : http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/la/apost_constitutions/documents/hf_jp-ii_apc_15081990_ex-corde-ecclesiae.html Consultée le 13/04/2016Nous avons trouvé une traduction française (qui ne semble pas officielle], dont nous fournissons l'adresse [en ligne] : http://eucharistiemisericor.free.fr/index.php?page=2710072_ex_corde_ecclesiae Consultée le 13/04/2016.

pris en compte habituellement, est que la communauté éducative n'est pas un lieu où des adultes enseignent, mais une communauté où l'on apprend autant que l'on enseigne :

> « La formation d'une personne se déroule selon un processus qui dure des années, à travers de nombreux éducateurs, à commencer par les parents. L'expérience scolaire se situe dans la continuité d'un parcours de croissance déjà entamé, qui peut être positif et riche, mais aussi problématique ou limitatif, et qui en tout cas doit être considéré. L'éducation catholique se situe à un moment de l'histoire personnelle, et elle est d'autant plus efficace qu'elle sait mieux se relier à cette histoire, construire des alliances, partager des responsabilités, construire des communautés qui éduquent. Dans le cadre d'une dimension de collaboration éducative, l'enseignement n'est pas seulement un processus de transmission de connaissances ou de formation, mais un guide vers la découverte par l'étudiant de ses talents, le développement de la compétence professionnelle, la prise de responsabilités importantes, tant intellectuelles que sociales ou politiques au sein de la communauté. Plus encore, enseigner c'est accompagner les jeunes dans la recherche de la vérité, de la beauté, de ce qui est juste et bon. L'efficacité de l'action collective du personnel enseignant et non enseignant provient de l'existence d'une vision des valeurs partagée et du fait d'être une communauté qui *apprend,* et non seulement qui *enseigne.* »[14,15]

Le tout dernier paragraphe de cet *instrumentum laboris,* cite un discours du pape François en Albanie. Les propos de celui-ci, d'une grande densité et d'un dynamisme vibrant expriment avec vigueur

---

[14] CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Éduquer aujourd'hui et demain. Une passion qui se renouvelle, Instrumentum laboris* du Congrès Mondial "Éduquer aujourd'hui et demain. Une passion qui se renouvelle", à Rome, du 18 au 21 novembre 2015, Rome, 2014. Texte disponible [en ligne] à l'adresse http://www.educatio.va/content/dam/cec/Documenti/Educare%20oggi%20e%20domani_FRANCESE.pdf Consulté le 16/02/2016. Le passage cité se trouve dans la conclusion, à la p. 22.

[15] C'est le texte qui *souligne.*

sa conviction de l'importance de l'engagement de l'Église dans l'éducation. Écoutons ces propos pleins d'espérance :

> « Les défis posés à l'école et à l'université catholiques du futur sont immenses. Cependant les paroles du Pape François sont un grand encouragement à renouveler la passion éducative : « Ne vous découragez pas face aux difficultés que le défi de l'éducation présente ! Éduquer n'est pas un métier, mais une attitude, une façon d'être ; pour éduquer, il faut sortir de soi et être au milieu des jeunes, les accompagner dans les étapes de leur croissance en se mettant à leurs côtés. Donnez-leur une espérance, un optimisme pour leur chemin dans le monde. Enseignez à voir la beauté et la bonté de la création et de l'homme, qui conserve toujours la marque du Créateur. Mais surtout, soyez témoins à travers votre vie de ce que vous communiquez. Un éducateur [...] transmet des connaissances, des valeurs à travers ses paroles, mais il aura une influence sur les jeunes s'il accompagne ses paroles de son témoignage, à travers sa cohérence de vie. Sans cohérence, il est impossible d'éduquer ! Vous êtes tous éducateurs, il n'y a pas de procurations dans ce domaine. La collaboration dans un esprit d'unité et de communauté entre les diverses composantes éducatives est alors essentielle et doit être favorisée et nourrie. Le collège peut et doit servir de catalyseur, être un lieu de rencontre et de convergence de la communauté éducative tout entière dans l'unique objectif de former, d'aider à grandir pour devenir des personnes mûres, simples, compétentes et honnêtes, qui sachent aimer avec fidélité, qui sachent vivre la vie comme réponse à la vocation de Dieu, et leur future profession comme service à la société[16]. »[17]

Nous ne disposons pas encore d'actes de ce Congrès[18] qui eussent pu, trois mois plus tard et alors que nous concluons cet ouvrage, nous donner un cap et quelques pistes issues de cette rencontre.

---

[16] PAPE FRANÇOIS, *Discours aux élèves et professeurs des écoles gérées par des Jésuites en Italie et en Albanie* (7 juin 2013). [Note du document d'origine].

[17] CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Éduquer aujourd'hui et demain, op. cit.,* p. 22.

[18] Nous ignorons, d'ailleurs, si la publication d'un tel document est prévue.

Nous souhaitons cependant proposer, en guise de pistes de réflexion et d'action qui pourraient s'ajouter avec profit aux sujets énumérés un peu plus haut, quelques-unes des idées fortes, parfois dérangeantes, que le pape François a exprimées au cours de la session conclusive du Congrès. Il ne s'agissait pas pour le souverain pontife, en dépit du titre du document qui les rapporte, de prononcer un discours, mais de répondre à des questions posées par certains participants. Il s'ensuit que le style des propos est direct.

Tout d'abord, relevons un passage qui nous rappellera, peut-être, à nous qui cherchons, comme éducateurs marianistes, à mettre en œuvre une spiritualité de l'incarnation, ce que nous avons dit sur ce fondement important de notre charisme éducatif :

> « On ne peut parler d'*éducation catholique* sans parler d'*humanité*, parce que précisément l'identité catholique est Dieu qui s'est fait homme. Aller de l'avant dans les comportements, dans les valeurs humaines, pleines, ouvre la porte à la semence chrétienne. Ensuite vient la foi. Éduquer chrétiennement, ce n'est pas seulement faire une catéchèse : ce n'en est qu'une partie. Ce n'est pas seulement faire du prosélytisme – ne faites jamais de prosélytisme dans les écoles ! Jamais ! –Éduquer chrétiennement suppose de faire progresser les jeunes, les enfants dans les valeurs humaines dans toute leur réalité, une de ces réalités étant la *transcendance*. Il y a aujourd'hui une tendance au néopositivisme, c'est-à-dire éduquer aux choses immanentes, à la valeur des choses immanentes, et ce aussi bien dans les pays de tradition chrétienne que dans les pays de tradition païenne. Et cela n'introduit pas les jeunes, les enfants dans la réalité totale : il manque la transcendance. Pour moi, la crise de l'éducation la plus grande, dans une perspective chrétienne, c'est cette fermeture à la transcendance. Il faut préparer les cœurs pour que le Seigneur se manifeste, mais dans la totalité ; c'est-à-dire, dans la totalité de l'humanité qui a aussi cette dimension de transcendance. Éduquer humainement, mais avec des horizons ouverts. Aucune

forme de fermeture n'est utile à l'éducation. »[19,20]

En outre, nous le constatons, le pape François exprime l'importance de ne pas vouloir « plaquer une réalité chrétienne » trop vite, mais de proposer, au contraire, un chemin humain de croissance, qui doit être au cœur du processus éducatif. Et il rejoint, par son insistance sur la transcendance, le risque qu'avec Henri-Jérôme Gagey, nous avions souligné : celui de déconnecter les valeurs de l'Évangile de leur source vive qu'est Jésus-Christ mort et ressuscité. Cependant, cette « reconnexion », si nous pouvons nous exprimer ainsi, passe d'abord par l'ouverture, profondément anthropologique, à la *transcendance.* Nous ne sommes pas très loin, croyons-nous, de ce que nous avons dit que la « foi première », ou « foi anthropologique », que – nous le croyons – partagent tous les êtres humains, même si c'est avec des variations de cultures, de croyances, de représentations. Nous n'avions pas mentionné la transcendance. Le pape nous interpelle donc sur ce point. Nous pourrions, ici encore, ajouter un sujet de réflexion : *« comment réunir autour de la « foi première », humaine, anthropologique, tous les acteurs d'un établissement, et comment percevoir, dans ce « fond commun d'humanité » la marque, la béance, ou la présence, d'une transcendance ? Comment partager les perceptions et les représentations que nous en avons ? Comment nous accorder sur ce que nous pourrions appeler un « espace commun d'ouverture à la transcendance »* ?

---

[19] LE SAINT SIÈGE, « Discours du Pape François aux participants au Congrès mondial sur l'éducation organisé par la Congrégation pour l'Éducation Catholique, Salle Paul IV, samedi 21 novembre 2015 ». Texte disponible [en ligne] à l'adresse : https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/november/documents/papa-francesco_20151121_congresso-educazione-cattolica.html Consulté le 19/012/2016. La citation est aux pp. 1-2.

[20] C'est le texte qui *souligne.*

Répondant ensuite à une question portant sur ses propres propos au sujet de la rupture des liens entre l'École, la famille et les autres institutions de la société, rupture face à laquelle il invite à opposer une culture de la rencontre, le pape en profite pour relever la sélection et l'élitisme qui, selon lui, marquent l'éducation dans le monde d'aujourd'hui :

> « Il est vrai que non seulement les liens éducatifs sont rompus, mais l'éducation est aussi devenue trop sélective et élitiste. Il semble que nous ayons orienté vers l'éducation seulement les peuples ou les personnes qui ont un certain niveau ou certaines capacités : il est sûr que tous les enfants, tous les jeunes, n'ont pas droit à l'éducation. C'est une réalité mondiale qui nous fait honte. C'est une réalité qui conduit à une sélection entre les hommes et qui, au lieu de rapprocher les peuples, les éloigne ; cela éloigne aussi les riches et les pauvres ; cela éloigne une culture de l'autre... Cela arrive aussi à une plus petite échelle : le pacte éducatif entre la famille et l'école est rompu ! On doit recommencer. Même le pacte éducatif entre la famille et l'État est rompu. À moins qu'il n'y ait un État idéologique qui veuille profiter de l'éducation pour promouvoir sa propre idéologie : comme les dictatures que nous avons connues au siècle passé. C'est regrettable. Parmi les travailleurs les plus mal payés, il y a les éducateurs : qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que l'État ne s'y intéresse pas, tout simplement. S'il s'intéressait à l'éducation, les choses ne seraient pas ainsi. Le pacte éducatif est rompu. Et c'est sur cela que débouche notre travail : chercher des voies nouvelles. »[21]

L'on serait tenté, peut-être, de répondre qu'il n'est pas si simple de lutter contre ces tendances et leurs effets délétères, et qu'il n'est pas simple non plus d'imaginer une augmentation sensible de la rémunération tous les enseignants, éducateurs et membres du personnel des institutions éducatives. Prenons un exemple concret afin d'éclairer la réflexion. En France, les statistiques officielles

[21] LE SAINT SIÈGE, « Discours du Pape François aux participants… » *op. cit.* p. 2.

annonçaient, en données provisoires, pour la France métropolitaine et les Départements d'Outre-Mer, pour l'année 2014, 1 052 000 membres du personnel enseignant et non enseignant du premier et second degré.[22] Un rapide calcul nous permet de dire, à très grands traits, que si l'on imaginait d'augmenter chaque salarié de 1 000 € par an (ce qui correspond à 83,33 € par mois), cela imposerait à l'État une dépense supplémentaire annuelle de 1,052 Mds d'euros, soit environ 1% de la dépense annuelle pour ce poste. Ce poste (dépense pour l'éducation 2014) s'élevait à 99,7 Mds d'€ pour l'enseignement scolaire, hors formation continue et enseignement supérieur. Si l'on ajoute ces derniers, on constate que la dépense annuelle totale pour l'éducation en 2014 s'élevait à 146 Mds d'€. Ce poste des dépenses d'éducation représentait, en 2011, pour la France, 6,1 % du PIB[23], ce qui correspond à la moyenne des pays de l'OCDE[24], parmi lesquels celui qui affichait, en 2011, le taux le plus faible était l'Italie, avec 4,6 %, et celui qui présentait le taux le plus fort était les USA avec 6,9 %.[25]

Il n'en reste pas moins vrai que ce qu'exprime le pape sur la sélection et l'élitisme est bien réel. À l'appui de cette affirmation, citons seulement quelques chiffres, même si une étude plus approfondie de cette question serait souhaitable afin de saisir la réalité mondiale de façon plus précise. Pour la situation de l'éducation dans le monde, le site du BICE[26] nous donne les repères suivants :

---

[22] Source [en ligne] : http://www.education.gouv.fr/cid57111/l-education-nationale-en-chiffres.html consultée le 19/02/2016.

[23] Produit Intérieur Brut.

[24] Organisation de coopération et de développement économiques.

[25] Source : OCDE, regards sur l'éducation édition 2014, cité dans le document [en ligne] dont nous rapportons les données : http://www.education.gouv.fr/cid57111/l-education-nationale-en-chiffres.html consultée le 19/02/2016.

[26] Bureau International Catholique de l'Enfance.

« Chiffres clés

- 57 millions d'enfants dans le monde ne sont pas scolarisés.
- 30 millions de filles ne sont pas scolarisés soit 1 fille sur 2 en âge d'aller à l'école.
- 1 enfant sur 4 ne termine pas l'école primaire.
- 796 millions de personnes dans le monde ne savent ni écrire ni lire. Parmi elles, 2/3 sont des femmes.
- 250 millions d'enfants n'acquièrent pas les compétences fondamentales même au bout de 4 ans de scolarisation.
- 75 % des enseignants ont suivi une formation de professeur des écoles.
- 176 millions de personnes pourraient sortir de la pauvreté si tous les élèves quittaient l'école munis de compétences élémentaires en lecture. »[27]

Et, pour donner un exemple pris dans un pays occidental, citons quelques données concernant la France, qui nous viennent de l'INSEE[28] :

« Sur 100 jeunes entrés en 6è en 1995, 44 sont désormais titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette proportion varie de 20% pour les enfants d'ouvriers non qualifiés à 76% pour les enfants de cadres ou d'enseignants. Une grande partie des inégalités scolaires se joue avant le baccalauréat. Les chances d'avoir le bac et le type de bac obtenu diffèrent déjà nettement selon le milieu social : parmi les jeunes entrés en 6è en 1995, près de 90 % des enfants d'enseignants ou de cadres ont eu le bac, contre 40 % des enfants d'ouvriers non qualifiés. L'obtention du bac scientifique varie de 40 % pour les premiers à moins de 10 % pour les seconds. Les

[27] (Sources : UNICEF, OMS [Note du document cité]). Notre source : Bureau International Catholique de l'Enfance, disponible [en ligne] à l'adresse : http://bice.org/fr/?s=%C3%A9ducation consulté le 19/02/2016.

[28] Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

> parcours continuent de se différencier dans le supérieur, d'autant que les jeunes n'y font pas les mêmes choix d'orientation du fait de niveaux scolaires différents, mais aussi parce qu'ils n'ont pas les mêmes ambitions. Entre les générations qui ont atteint l'enseignement supérieur à la fin des années 1990 et au milieu des années 2000, l'accès aux diplômes du supérieur est resté stable, même s'il y a davantage de diplômés de niveau bac+3 en raison de la refonte des cursus et diplômes à l'université. Plus récemment, la proportion de diplômés du supérieur a augmenté mais la composition sociale de la population étudiante, et donc les inégalités scolaires, ont relativement peu varié. »[29]

Le pape dénonce avec vigueur ces réalités. Et, face à cet état de fait, il propose de changer de modèle. Nous connaissons la pensée de Chaminade sur l'éducation de la foi : une foi qui passe par la tête (l'esprit), puis par le cœur, et enfin dans les mains, c'est-à-dire dans l'engagement. Nous connaissons, aussi, son souhait de faire fonctionner toute œuvre et toute communauté selon les Trois Offices, qui reprennent ces trois dimensions : Office d'Instruction (Éducation) plutôt en rapport avec les choses de l'esprit ; Office de Zèle (Vie religieuse, vie de foi, vie pastorale) plutôt en lien avec les choses du « cœur » ; Office de Travail (Temporel) plutôt lié à l'engagement dans le monde.[30] Forts de ces aspects du charisme marianiste, nous serons peut-être particulièrement réceptifs aux

---

[29] Olivier LEFEBVRE, « Les inégalités dans l'accès aux hauts diplômes se jouent surtout avant le bac », *in* France, portrait social - édition 2012, Vue d'ensemble - Portrait de la population, Insee, 2012. (Introduction, p. 19).
Document téléchargeable [en ligne] à l'adresse :
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC12c_VE2_educ.pdf Consulté le 19/02/2016.

[29] LE SAINT SIÈGE, « Discours du Pape François aux participants… » *op. cit.* pp. 2-3.

[30] Bien évidemment, il ne faut pas absolutiser ce lien analogique. En effet, l'Office de Zèle, par exemple, qui concerne au premier chef la foi, est donc concerné à la fois par « l'esprit, le cœur et les mains ». Ce que nous cherchons à souligner ici, c'est la cohérence de la pensée du Chaminade sur la prise en compte de la personne dans toutes ses dimensions et ce, dans tout ce qui est vécu, œuvre, communauté, projet, … Nous pensons que nous avons là des bases solides pour entendre et répondre à l'appel du pape.

propos du pape.

> « Il faut s'ouvrir à de nouveaux horizons, créer de nouveaux modèles... Il y a tellement d'expériences : […], [il faut] ouvrir l'horizon à une éducation qui ne soit pas seulement de l'ordre du langage de la tête. Il y a trois langages : le langage de la tête, le langage du cœur, le langage des mains. L'éducation doit se diriger dans ces trois directions. Enseigner à penser, aider à bien ressentir et accompagner dans l'action, afin que les trois langages soient en harmonie ; que l'enfant, le jeune pense ce qu'il ressent et ce qu'il fait, ressente ce qu'il pense et ce qu'il fait, et fasse ce qu'il pense et ressent. C'est ainsi qu'une éducation devient *inclusive* car tout le monde a une place ; et elle devient aussi inclusive humainement. Le pacte éducatif a été cassé par le phénomène de l'exclusion. Nous cherchons les meilleurs, nous les sélectionnons – qu'ils soient les plus intelligents, ou qu'ils aient le plus d'argent pour payer l'école ou la meilleure université – et nous laissons les autres de côté. Le monde ne peut progresser avec une éducation *sélective*, car il n'y a plus de pacte social qui rassemble tout le monde. C'est un défi : chercher des chemins pour une éducation informelle[31]. Celle de l'art, du sport, et de tant d'autres... Un grand éducateur brésilien […] disait que dans l'école – dans l'école officielle – on devait éviter de tomber seulement dans un enseignement conceptuel. La vraie école doit enseigner les concepts, les habitudes et les valeurs ; et quand une école n'est pas capable de faire tout cela ensemble, c'est que cette école est sélective, exclusive, et réservée à quelques-uns. »[32]

François continue :

> « Je crois que la situation d'un pacte éducatif rompu, comme c'est le cas aujourd'hui, est grave, c'est grave. Parce qu'il pousse à sélectionner des « surhommes », mais seulement sur le critère de la tête et seulement sur le critère de l'intérêt. Derrière cela, il y a

[31] Ici, pensons-nous, ce terme renvoie davantage à une éducation et une pédagogie non uniquement conceptuelle, et qui prenne en compte toute la personne, qu'à ce que nous avons appelé plus haut « éducation informelle ».

[32] LE SAINT SIÈGE, « Discours du Pape François aux participants… » *op. cit.* pp. 2-3.

> toujours le fantasme de l'argent – toujours ! – qui détruit la véritable humanité. Il y a une chose qui aide aussi [:] ce côté informel, sain et respectueux ; et cela fait du bien, dans l'éducation. Parce qu'on confond formalisme avec rigidité. Et je reviens à la question initiale : là où il y a rigidité il n'y a pas d'humanisme et là où il n'y a pas d'humanisme, le Christ ne peut entrer ! Il trouve les portes fermées ! Le drame de la fermeture trouve ses racines dans la rigidité. »[33]

Il aborde ensuite une question qui prend une signification particulière dans nos sociétés occidentales, lesquelles s'efforcent, au moyen du principe de précaution et par un arsenal législatif toujours plus sophistiqué, de vouloir juguler le risque. Nos sociétés vont même jusqu'à mettre en œuvre les fantasmes des tenants du transhumanisme[34] envisageant de « guérir la mort ».[35] Dans un

---

[33] LE SAINT SIÈGE, « Discours du Pape François aux participants… » *op. cit.* p. 3.

[34] Professeur de philosophie de l'Université Paris Sorbonne, Jean-Michel BESNIER définit ainsi le transhumanisme : « Il s'agit d'un mouvement visant à améliorer l'homme, à « l'augmenter », grâce à la puissance des sciences et des techniques. Les transhumanistes ont ainsi l'ambition de transcender les limites biologiques de l'être humain, d'en finir avec la maladie, la souffrance, le hasard de la naissance – qui fait courir des risques ! , mais aussi le vieillissement et la mort. En disant cela, on n'est pas dans le pur fantasme puisque des équipes de recherches travaillent aujourd'hui dans ce sens, avec des financements considérables. Je pense par exemple au projet Calico [qui vise à repousser les limites de l'espérance de vie, NDLR], soutenu par Google. La conviction des transhumanistes est que les technologies vont sauver l'humanité, les plus radicaux souhaitant même l'émergence d'une espèce nouvelle ». (Recueilli par Marine Lamoureux, « Pour les transhumanistes, les technologies vont sauver l'humanité », La Croix, cahier Sciences & Éthique, 1/4, 03/11/2015). Document disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.la-croix.com/Ethique/Sciences-humaines/Pour-les-transhumanistes-les-technologies-vont-sauver-l-humanite-2015-11-03-1375816 Consulté le 20/02/2016.

[35] Nous avons rencontré cette expression dans le synopsis d'une conférence sur ce sujet : « Le transhumanisme est un courant de pensée et un mouvement technologique et scientifique, avec des ambassadeurs célèbres comme l'Université de la Singularité ou la filiale Calico de Google, qui se propose de "guérir la mort". L'homme vit depuis ses premiers jours une histoire fascinante avec la technologie et les outils, qui lui permettent sans cesse d'étendre le champ de son possible. Il transforme son environnement pour satisfaire des nouveaux besoins,

monde, donc, où les plus pauvres n'ont pas accès au minimum de ce qui est nécessaire pour survivre et où les nations riches s'efforcent de vouloir faire disparaître tout risque lié à la fragilité de l'existence, le pape aborde, dans le cadre de sa réflexion sur l'éducation, cette notion du risque :

> « Un éducateur qui ne sait pas risquer, ne sait pas éduquer. Un papa et une maman qui ne savent pas risquer, n'éduquent pas bien leurs enfants. Risquer de manière raisonnable. Qu'est-ce que cela signifie ? Apprendre à avancer. Quand tu apprends à un enfant à avancer, tu lui apprends qu'une jambe doit être fixe, sur le sol qu'elle connaît ; et qu'avec l'autre, il doit essayer d'aller de l'avant. Comme cela, s'il glisse, il peut se rattraper. C'est cela, éduquer. Tu es sûr de ce point, mais cet autre point n'est pas définitif. Tu dois faire un autre pas. Peut-être glisseras-tu, mais tu te relèves et tu avances... Le vrai éducateur doit être un maître du risque, mais du risque raisonnable, on se comprend. Comme j'ai essayé de l'expliquer à l'instant »[36].

À la suite d'une question sur la manière dont les éducateurs peuvent « être et devenir de patients constructeurs de paix », le pape François, après avoir évoqué un souvenir qui illustre son propos, il ajoute, non sans la vigueur qu'on lui connaît :

---

dans une spirale inflationniste puisque la technologie est mise au service de sa propre amplification. Le transhumanisme est la tentation d'appliquer cette transformation à l'homme lui-même, pour modifier plus radicalement ce champ des possibles, en faisant émerger un être nouveau. Au-delà de l'homme augmenté par la technologie, apparaît un "nouvel homme" modifié, depuis les nano-prothèses jusqu'à la génétique. » Synopsis de la soirée de réflexion organisée par le groupe « *Foi et Culture Scientifique* » de Gif-sur-Yvette le Mercredi 9 mars 2016 à 20h30 […] intitulée *Le transhumanisme et l'inexorable course à l'augmentation dans la quête de la singularité* avec Yves Caseau (Académie des technologies, Académie Catholique de France, Directeur Digital et Innovation d'AXA). Document transmis par courrier électronique du Réseau Blaise Pascal *« Sciences, Cultures et Foi »,* le 20/02/2016.

[36] LE SAINT SIÈGE, « Discours du Pape François aux participants… » *op. cit.* pp. 3-4.

> « Certains pourraient dire : « Mais nous, nous devons former les dirigeants ! Nous devons former les gens qui pensent, qui agissent... ». C'est vrai, on doit le faire. […] [Mais] personne, personne ne peut être exclu de la possibilité de recevoir des valeurs, personne ! Voici donc le premier défi que je vous lance : laissez les postes où il y a déjà beaucoup d'éducateurs et allez vers les périphéries. Cherchez là-bas. Ou, du moins, laissez-en la moitié ! Cherchez là-bas ceux qui sont dans le besoin, les pauvres. Eux, ils possèdent une chose que n'ont pas les jeunes des quartiers plus riches – non que ce soit de leur faute, mais c'est une réalité sociologique : ils ont l'expérience de la survie, et même de la cruauté, de la faim aussi, des injustices également. Ils ont une humanité blessée. Et je pense que notre salut vient des blessures d'un homme blessé sur la croix. Eux, de ces blessures, tirent de la sagesse, s'il y a un bon éducateur qui les pousse de l'avant. Il ne s'agit pas d'aller là-bas pour faire du bien, pour enseigner à lire, pour donner à manger... non ! C'est nécessaire, mais c'est provisoire. C'est la première étape. Le défi – et je vous y encourage – est d'aller là-bas pour les faire grandir en humanité, en intelligence, en valeurs, en habitudes, afin qu'ils puissent aller de l'avant et partager avec d'autres des expériences qu'ils ne connaissent pas.
>
> […] La réalité se comprend mieux à partir des périphéries qu'à partir du centre, parce que dans le centre tu es toujours couvert, dans le centre tu es toujours défendu... »[37]

Et, comme s'il craignait de ne pas s'être bien fait comprendre, François insiste :

> « Pacte éducatif rompu, sélection, exclusion, héritage d'un positivisme sélectif : l'on doit résoudre cela. Avancer, avancer dans ce défi. À une congrégation de sœurs qui a une vocation spéciale en Argentine, pour le sud de l'Argentine, pour la Patagonie, j'ai dit : « S'il vous plaît, fermez la moitié des collèges de la capitale, Buenos

[37] LE SAINT SIÈGE, « Discours du Pape François aux participants… » *op. cit.* pp. 4-5.

> Aires, et envoyez les sœurs là-bas, dans cette périphérie de la patrie » ; car là-bas, elles trouveront de nouvelles contributions, de nouvelles valeurs, et elles trouveront aussi les personnes capables de renouveler le monde. Aller à la périphérie. Mais je veux souligner cela : aller à la périphérie, ce n'est pas seulement faire de la bienfaisance. Dans l'éducation, c'est prendre par la main et emmener le plus loin possible. À Turin, j'ai dit aux salésiens : « Faites ce qu'a fait don Bosco, à cette époque où il y avait tellement d'enfants dans la rue, tellement. Éducation d'urgence. Éducation diversifiée »[38].

Les propos du pape que nous rapportons ici ont de quoi ne pas nous laisser tranquilles, à la fin de notre longue réflexion sur l'éducation marianiste. Nous aurions préféré, peut-être, que François insiste sur des aspects plus classiques de notre problématique. Et voilà qu'il nous bouscule, lui qui, assurément, cherche à ramener l'Église au plus près des réalités – et des souffrances – que vivent les hommes et les femmes d'aujourd'hui, lui qui ne cesse de nous inviter à aller vers les périphéries et vers les pauvres, lui qui, enfin, disait à la Congrégation pour l'Éducation Catholique, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut :

> « Éduquer est un acte d'amour, c'est donner la vie. Et l'amour est exigeant, il demande que l'on engage ses meilleures ressources, que l'on réveille sa passion et que l'on se mette en chemin, patiemment, avec les jeunes »[39].

Ce beau passage sur l'éducation comme acte d'amour, dans lequel le pape exprime le lien entre l'acte d'éduquer et la transmission de la vie, n'est pas sans rappeler ce qu'Hannah Arendt écrivait en 1958 sur l'éducation. Pour la philosophe germano-américaine, élève

[38] LE SAINT SIÈGE, « Discours du Pape François aux participants… » *op. cit.* p. 5.
[39] Pape FRANÇOIS « Éduquer est un acte d'amour ! » *op. cit,* p.3.

Martin de Heidegger, de Edmond Husserl et Karl Jaspers, l'éducation est un acte social à travers lequel une génération prépare la prise de responsabilité de la génération suivante vis-à-vis du monde, exprimant ainsi son amour du monde et son amour pour ses enfants. Il s'agit de sauver le monde du risque de perdition que ferait naître l'immobilisme de la génération vieillissante. Si nous aimons le monde et si nous aimons ceux à qui nous avons donné la vie, dit en substance Hannah Arendt, il nous faut leur manifester cet amour en leur confiant la possibilité d'entreprendre des choses nouvelles ! N'y a-t-il pas là quelque chose qui se dit de la grandeur de la tâche éducative et qui nous remet à l'esprit ce que nous disions plus haut sur l'accompagnement de ce qui naît ?

> « Ce qui nous concerne tous et que nous ne pouvons donc esquiver sous prétexte de le confier à une science spécialisée – la pédagogie – c'est la relation entre enfants et adultes en général, ou pour le dire en termes encore plus généraux et plus exacts, notre attitude envers le fait de la natalité : le fait que c'est par la naissance que nous sommes tous entrés dans le monde, et que ce monde est constamment renouvelé par la natalité. **L'éducation est le point où se décide si nous aimons assez le monde**[40] pour en assumer la responsabilité et, de plus, le sauver de cette ruine qui serait inévitable sans ce renouvellement et sans cette arrivée de jeunes et de nouveaux venus. **C'est également avec l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants**[41] pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever leur chance d'entreprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais les préparer d'avance à la tâche de renouveler un monde commun. »[42]

[40] C'est nous qui **soulignons.**

[41] C'est nous qui **soulignons.**

[42] Annah ARENDT, *La Crise de l'éducation,* extrait de *La Crise de la culture,* + Dossier par Anne DALSUET + Lecture d'image par Seloua LUSTE BOULBINA, coll. Folioplus, Éd. Gallimard, 1972, 150 p. L'extrait cité se trouve à la p. 37.

Dans une société plurielle, dans une société mondialisée et sécularisée[43] – et ce dernier terme n'a pour nous rien de péjoratif – dans ce monde tel qu'il est, donc, si nous voulons que l'idée même d'une éducation catholique – et marianiste – ait un sens et perdure, il nous semble que notre manière de penser l'éducation doive prendre en compte la grande diversité des postures croyantes et incroyantes. Elle doit se baser, en ce qui concerne les acteurs chrétiens – laïcs ou religieux – sur une foi adulte, « intelligente »[44], ouverte et souple quoique forte et vivante. Notre conception de l'éducation doit se fonder sur une théologie revue à l'aune de la théologie inter-religieuse.[45] Elle doit baser ses efforts éducatifs sur

[43] Nous parlons ici, plus spécialement, des pays où se trouvent les « vieilles Unités » marianistes, mais pas exclusivement.

[44] Au sens où il s'agit d'une foi pensée, qui cherche à être comprise, et dont on cherche à rendre compte de façon cohérente avec la pensée de nos contemporains. Une foi qui ne se replie pas sur elle-même et demeure ouverte sur le monde et son évolution. Sur ce thème, on se référera, par exemple, à :
COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, « La théologie aujourd'hui : perspectives, principes et critères », 2012, et plus particulièrement au § 3 du chapitre 1. Citons, en particulier, ces trois passages que nous trouvons éclairants : N° 59 « […] Sans jamais prétendre épuiser les richesses de la Révélation, [l'intelligence croyante] s'efforce de reconnaître et de scruter l'intelligibilité de la Parole de Dieu — *fides quærens intellectum*, ["une foi qui cherche l'intelligence"] — et d'offrir une explication raisonnée de la vérité de Dieu. Autrement dit, elle cherche à exprimer la vérité divine selon le mode rationnel et scientifique qui est propre à l'intelligence humaine ». N° 73. « L'un des critères de la théologie catholique est qu'elle doit s'efforcer de donner une présentation scientifique et rationnellement argumentée des vérités de la foi chrétienne. Pour cela, elle doit faire appel à la raison et reconnaître la forte relation qui existe entre la foi et la raison, avant tout la raison philosophique, afin de surmonter à la fois le fidéisme et le rationalisme ». Enfin, plus haut, le texte explique, au n° 58, que : « L'un des critères de la théologie catholique est qu'elle devrait être constamment en dialogue avec le monde. Elle se devrait d'aider l'Église à lire les signes des temps, éclairée par la lumière qui vient de la Révélation divine, et à en tirer profit pour sa vie et sa mission ». Texte du document cité disponible [en ligne] à l'adresse :
http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_cti_doc_20111129_teologia-oggi_fr.html#_Toc319238158 (Consulté le 05/02/2016).

[45] Lire, sur ce point, le texte de la brillante conférence du théologien dominicain Claude Geffré :
Claude GEFFRÉ, « Le pluralisme religieux et l'indifférentisme, ou le vrai défi de la théologie chrétienne », in Revue théologique de Louvain, 31è année, fasc. 1,

une analyse pertinente et sans cesse creusée du monde et de la société au sein de laquelle nous éduquons, et ce à l'aide des sciences humaines : philosophie, anthropologie, sociologie des religions, psychologie et psychanalyse, sciences de l'éducation, …. Elle doit, dans le même temps, se nourrir d'une théologie contemporaine qui soit pertinente pour le monde dans lequel nous vivons – une théologie fondamentale mais aussi une théologie pratique.[46] Elle doit, enfin, chercher comment bâtir *un projet*

2000, pp. 3-32. Cet article reprend le texte de la conférence d'ouverture de la 8è Assemblée générale des Instituts catholiques de théologie (C.O.C.T.I.) qui s'est tenue à Leuven en août 1999. Article disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/thlou_0080-2654_2000_num_31_1_3057 (consulté le 05/02/2016).

[46] Sur le fond, la théologie pratique contemporaine pourrait emprunter son projet à ce qu'écrivait le théologien Karl RAHNER, en 1969 : « Le moment nous paraît venu d'élaborer une "théologie pratique". Celle-ci ne peut plus se contenter de la pastorale enseignée dans les séminaires aux théologiens débutants, pour donner les directives en vue du ministère du simple pasteur isolé. Elle doit prendre pour objet toute la réalité actuelle de l'Église ; elle doit réexaminer fondamentalement la situation actuelle de l'Église, froidement et d'un point de vue authentiquement théologique ; elle doit partir d'une ecclésiologie pour aboutir, en la dépassant, à cette simple question qui résume tout : "qu'est-ce que l'Église doit faire aujourd'hui ?" » (Karl RAHNER, « Préface », Mystère de l'Église, et action pastorale, Paris, Desclée de Brouwer, 1969, cité par Pierre-André LIÉGÉ, Recherches actuelles, op. cit. p. 65, cité par Henri-Jérôme GAGEY, « Note sur le statut de la théologie pratique », *Theologicum* de l'Institut catholique de Paris, 2011). Henri-Jérôme GAGEY, dans la conclusion de l'article cité (« Note sur le statut de la théologie pratique ») écrit : « « À côté de la théologie dogmatique et fondamentale qui part des grandes affirmations de la foi pour vérifier la justesse et l'exactitude des interprétations qu'elles ont reçues dans l'histoire, doit se tenir une théologie centrée sur les pratiques ecclésiales proprement dites (catéchèse, liturgie, accompagnement spirituel etc.). Mais alors que la théologie fondamentale et dogmatique travaille essentiellement à l'aide de l'histoire et de la philosophie qui sont ses compagnes habituelles, la théologie que se voue à l'analyse des pratiques recourt elle à l'ensemble des sciences humaines.
Mais cela n'entraîne pas qu'une telle "théologie des pratiques" constitue une spécialité disciplinaire en elle-même mise en œuvre par des "théologiens pratiques". Elle se réalise plutôt dans la constitution d'espaces de recherches interdisciplinaires en lesquels les multiples procédures d'objectivation qui concourent à l'analyse des pratiques croisent une requête de théologie systématique. […] » (Henri-Jérôme Gagey, « Note sur le statut… », *op. cit.,* p. 12).

véritablement commun avec des personnes de confessions, de religions, de postures croyantes ou incroyantes très diverses. C'est pourquoi il nous faut penser ce « fonds commun d'humanité »[47] que nous avons appelé la « foi humaine » (que d'aucuns nomment aussi la « foi anthropologique ») et, quelque noble que soit notre projet de conduire vers le Christ, ne pas aller trop vite en besogne en proposant à tous de monter une marche trop haute pour beaucoup. Ainsi, il sera souvent plus fécond, croyons-nous, de réunir des enseignants ou des responsables de nos établissements autour d'une problématique éducative, éthique, anthropologique ou relationnelle – certes ouverte à la foi chrétienne, elle qui constitue la raison et la visée de nos établissements – que de proposer exclusivement des groupes de vie spirituelle, qui peuvent être d'une grande fécondité pour quelques-uns, mais d'une certaine « étrangeté », voire sans intérêt *a priori*, pour beaucoup. En outre, en matière d'anthropologie, s'il est vrai qu'il peut – et doit – être question d'une anthropologie chrétienne et d'une anthropologie marianiste, au moins comme toile de fond, nous nous interrogeons, quant à nous, sur l'existence actuelle des *conditions de possibilité*[48] d'une anthropologie chrétienne. Peut-être nous répondra-t-on que nous sommes iconoclaste, décadent voire apostat. Nous ne le croyons pas. Nous sommes convaincus, au contraire, que nous vivons dans une société « liquide »[49], à une époque qui ne sait se

---

[47] Cette expression est de nous ou, si nous l'empruntons à un auteur, nous ignorons lequel, ce qui nous empêche malheureusement de citer notre source.

[48] Au sens de la philosophie (par ex. tel que Johann Gottlieb Fichte et Emmanuel Kant utilisent ce terme).

[49] Après le philosophe et professeur de lettres français Gilles LIPOVETSKY et ses ouvrages : *L'Ère du vide : essai sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983 ; rééd. 1989, « NRF Essais », 256 p. / poche, « Folio essais » (n° 121), 320 p. ; puis *L'Empire de l'éphémère : la mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, Gallimard, 1987 ; rééd. 1991, poche, « Folio essais » (n° 170), 352 p., le sociologue polonais et britannique Zygmunt BAUMAN a publié *L'Amour liquide, De la fragilité des liens entre les hommes* (*Liquid Love*, 2003), Éditions du Rouergue, 2004, puis *La Vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006, et enfin : *Le présent liquide*, Seuil, 2007.

nommer elle-même[50], dans une ère de la relation plutôt que du fondement, ou encore dans une ère de la communication plutôt que de la substance[51], à un moment où le virtuel et le numérique sont en passe de révolutionner l'anthropologie du sujet, bien plus qu'on ne le pense communément, et tout particulièrement dans le domaine de l'accès au savoir et de la structuration des connaissances au sein du sujet en devenir. Nous pensons, en conséquence, qu'il serait infiniment plus fécond de chercher à repérer et à accompagner ce qui naît qu'à déplorer ce qui est perdu, et bien plus enthousiasmant[52] de discerner ce que Dieu peut avoir à nous dire à travers ce qui se joue aujourd'hui. Qu'il nous soit permis de citer, ici encore, un bref extrait de nos travaux sur l'indifférence religieuse[53] :

> « Pour [André] Fossion[54], le temps que nous vivons est propice aux commencements et à l'accueil de la nouveauté. Il est donc nécessaire de faire droit à la réalité telle qu'elle est, en particulier de donner prise au mode de fonctionnement contemporain qui découle d'une anthropologie individualiste. C'est précisément sur le fait que la

[50] *Cf. TRACY David, « La désignation du présent », in Concilium,* n° 1990-227, Beauchesne, Paris, 1990, pp. 71-92.

[51] Nous pensons ici en particulier aux travaux de Louis-Marie CHAUVET (*cf.* Louis-Marie CHAUVET, *Symbole et sacrement : Un relecture sacramentelle de l'existence chrétienne,* Coll. *Cogitatio Fidei* n°144*,* Cerf, Paris, (1987) 2008, 592 p.) et d'Antoine DELZANT, *La communication de Dieu,* Coll. *Cogitatio Fidei* n°92*,* Cerf, Paris, 1978, 358 p. Une présentation simple du passage de « l'ère de la substance » à « l'ère de la communication », peut être trouvée dans l'ouvrage d'Antoine DELZANT : Antoine DELZANT, *Croire en dieu dans un monde scientifique*, Cerf, Paris, 1975, 79 p. Voir en particulier les pp. 6-18.

[52] Voir *supra* ce que nous avons dit de l'étymologie du mot « enthousiasme » : note p. 626.

[53] Charles-Henri MOULIN, *Les indifférents : qui sont-ils et en quoi croient-ils ?,* Mémoire…, *op. cit.*

[54] André FOSSION : Théologien jésuite qui enseigne au Centre *Lumen Vitae,* en Belgique, spécialisé en théologie catéchétique et qui est, avec Christoph THEOBALD et Philippe BACQ, l'un des penseurs d'une « pastorale d'engendrement ».

culture postmoderne offre un terreau où la foi chrétienne a de belles chances d'être accueillie et de germer qu'André Fossion avance son hypothèse, hypothèse qui recueille notre assentiment.

> "Nous fondant sur ce constat, nous pouvons formuler une hypothèse qui guidera la suite de notre réflexion : la foi chrétienne se trouve aujourd'hui dans un état généralisé de commencement ou de recommencement. […] On assiste, aujourd'hui, en effet, à la fin d'un monde comme aussi à la fin d'un certain christianisme. Pourtant, ce n'est ni la fin du monde ni la fin du christianisme. C'est plutôt un temps de germination avec tout ce qu'il peut comporter de regret – et aussi de contentement – pour ce qui meurt, tout comme d'incertitudes et d'espérance pour ce qui naît".[55]

Dès lors, André Fossion peut envisager un dispositif pastoral orienté vers l'engendrement des sujets[56]. Cette « pastorale d'engendrement » a été définie par Philippe Bacq[57] de la manière suivante :

> "On pourrait qualifier la pastorale d'engendrement comme ceci : elle *est une manière d'être en relation et une manière d'agir inspirées par l'Évangile qui permettent à Dieu d'engendrer des personnes à sa propre vie*[58]. Comme vous le voyez, c'est bien l'orientation de fond de toute pastorale"[59] »[60]

---

[55] André FOSSION, « Quelle annonce d'Évangile pour notre temps ? – Le défi de l'inculturation du message chrétien », *in* Philippe BACQ et Christoph THEOBALD (Dir.), *Une nouvelle chance pour l'Évangile – Vers une pastorale d'engendrement, op. cit.* pp. 75-76.

[56] *Cf.*, par ex., André FOSSION, « Annonce et proposition de la foi… », *op. cit.*

[57] (*S.d.*). « Intervention de Philippe Bacq ». Transcription disponible sur le site du Lycée Saint Louis - Saint Bruno (Lyon), à l'adresse : http://www.slsb.fr/lycee/article.php3?id_article=567 (Consultée le 29/08/2014). Nous désignerons ce document par : « Philippe BACQ, "Intervention" ». Nous numérotons nous-mêmes les pages du document.

[58] C'est l'auteur (P. Bacq) qui *souligne.*

[59] Philippe BACQ, "Intervention", *op. cit.* p.1

Quelques pages plus loin, avant d'ouvrir la réflexion sur ce que nous appelons « une pastorale du désir »[61], nous écrivions :

> « [Dans les pages du mémoire qui précèdent], nous avons considéré les propositions de sociologues et de théologiens qui s'efforcent de prendre en compte les mutations actuelles afin d'annoncer l'Évangile d'une manière crédible et désirable. Leur projet n'est pas de « changer pour changer », mais bien d'appliquer le « principe de réalité » : l'anthropologie qui meut nos contemporains change et, en conséquence, leur rapport au croire se déplace : on ne naît plus chrétien ; le croire est désinstitutionnalisé ; nos contemporains pratiquent le « bricolage des croyances », puisant dans les réservoirs de sens que leur offrent les traditions religieuses les éléments qui, pour eux peuvent faire sens et les valident… ou non. En outre, le sujet occidental contemporain ne répond plus avec bienveillance à tout ce qui peut lui sembler imposé de façon dogmatique et dont il n'a pu constater par lui-même que cela « a du goût » pour lui. Le projet de ces chercheurs, nous l'avons vu, est d'adopter une attitude de « guetteur des signes » : attentifs à ce qui naît, même de manière fragile et ténue, ils s'emploient à « l'engendrer » dans sa venue au monde et à en accompagner la croissance. Cette attitude, à la fois profondément incarnée, biblique[62], pleine d'espérance et

---

[60] Charles-Henri MOULIN, *Les indifférents… op. cit.* pp. 92-93.

[61] *Cf.* Charles-Henri MOULIN, *Les indifférents… op. cit.* pp. 99-136.

[62] L'on pense, par exemple, à ce passage d'Isaïe :

> « Le Seigneur dit : [18] Ne faites plus mémoire des événements passés, ne songez plus aux choses d'autrefois. [19] Voici que je fais une chose nouvelle : elle germe déjà, ne la voyez-vous pas ? Oui, je vais faire passer un chemin dans le désert, des fleuves dans les lieux arides. [20] Les bêtes sauvages me rendront gloire – les chacals et les autruches – parce que j'aurai fait couler de l'eau dans le désert, des fleuves dans les lieux arides, pour désaltérer mon peuple, celui que j'ai choisi. [21] Ce peuple que je me suis façonné redira ma louange. » (Is 43, 17c-21). Notons que le premier verset semble en contradiction avec ce que nous avons entendu le Pape François nous dire (Pape FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés… » *op. cit., Cf. supra* : chap.9, § 3.1, p. 374 *sq.*) : « Regarder le passé

> de sens eschatologique, est une posture bien plus féconde, croyons-nous – et aussi bien plus agréable, ce qui n'est pas à dédaigner ! – que toute forme – désormais illusoire – de passéisme, de restaurationnisme ou de nostalgie d'un âge d'or qui, comme on sait, n'existe comme tel que dans les imaginations ! De toute façon, comme on l'a vu, « un monde meurt » (et comme l'on dit : « c'est la vie ! ») et un autre monde naît, source de joie et d'espérance. Ces transformations nous invitent, également, à quitter toute attitude triomphaliste pour entrer dans une posture de dialogue, d'humilité, d'hospitalité, de circulation du don et non plus de « transmission à sens unique ». Nous avons vu que bien des ruptures, bien des désintérêts apparents masquent mal, pour peu que l'on soit attentif, un réel intérêt pour la vie, pour l'autre, pour la transcendance, pour la « spiritualité » … Nous avons également mesuré combien les indices de religiosité sont loin d'afficher des valeurs décroissantes, au moins pour certains d'entre eux. Nous avons constaté, aussi, que pour nombre de catholiques pratiquants, la foi ne fait plus système telle qu'elle est et sans choix entre ce qui fait sens et ce que l'on délaisse… »[63]

C'est dans ce monde qu'il nous faut – et c'est une conviction qui nous fait vivre – être « guetteurs de signes », veiller, dans la nuit noire parfois, attendre, de cette attente si désirante qu'elle fait presque advenir le jour, espérer toujours, guetter la toute première lueur de l'aurore, lâcher-prise et nous rendre disponibles, alors que

---

avec reconnaissance ». Il serait trop long ici de faire une comparaison approfondie des deux formulations, mais disons que le Pape François nous appelle à « faire mémoire », au sens d'une relecture reconnaissante de la geste de Dieu dans laquelle Il nous donne sa grâce et nous pousse vers l'avenir, pleins d'espérance – et il convient d'avoir en tête la phrase complète du pape : « Regarder le passé avec reconnaissance, vivre le présent avec passion, embrasser l'avenir avec espérance » ; tandis qu'Isaïe nous dit, de la part du Seigneur, de ne pas ressasser « le bon vieux temps » ni faire revenir en nous le souvenir du goût des oignons d'Égypte, deux attitudes passéistes et, finalement, mortifères. Bien compris, les deux pensées se rejoignent tout-à-fait.

[63] Charles-Henri MOULIN, *Les indifférents… op. cit.* pp. 99-100.

nous nous tenons sur le seuil et que, dans la brise légère, souvent masquée par les tsunamis et les tempêtes, nous cherchons à discerner la trace de ce Dieu qui toujours nous précède. Les tsunamis, ce sont la rapidité des changements, des voyages, des découvertes, des transformations de notre monde et des mutations de l'être humain ; les tempêtes, ce sont les « aspirations à rebours » et les turbulences causées par les frottements que provoquent ceux qui s'arc-boutent sur leurs certitudes. Au fond, la question pourrait se poser ainsi : plutôt que restaurer une anthropologie chrétienne qui ne parle qu'aux chrétiens et qui peut sembler dépassée avant même d'être formulée, ne convient-il pas de se mettre – souvent – autour d'une table, avec nos contemporains de toutes origines et de toutes croyances – car il y a au moins en l'homme une foi en l'être humain et en l'éducateur une espérance du devenir ? Réunis ainsi autour de la table où circule la **p**arole (table qui peut-être aussi, pour certains, la table de la **P**arole), ne convient-il pas, alors, d'être ensemble des chercheurs, au cœur de cette humanité en devenir, incessamment mouvante, fragile mais belle, dans laquelle des sujets cherchent à se construire en expérimentant ce qui fait sens pour eux, et donc ce qu'ils choisissent de vivre – de plus en plus souvent hors des institutions croyantes. Devenir des chercheurs, mais chercheurs de quoi ? Des chercheurs de l'humanité de l'Homme, au fond, de l'humanité de l'Homme libre, dans la plénitude du projet dont la vie de tout être est porteuse ou, pour adopter un langage moins finaliste, dans la force vivifiante du souffle de vie et du désir de sens qui nous poussent en avant, malgré les obstacles. Des chercheurs qui tentent de discerner comment une pensée anthropologique peut accompagner notre geste éducatif et, partant, la croissance du sujet vers une personne « en devenir adulte ». Et, au sein de cette réflexion sans cesse remise sur l'ouvrage – ou plutôt permanente –, il convient que ceux qui sont chrétiens vivent la spécificité chrétienne et que les marianistes la vivent de façon mariale – non pas tant sur le plan dévotionnel que sur le plan théologique et spirituel. Dans le même temps, il nous faut demeurer

pleinement ouverts, sans posture surplombante et sans « degrés », à ce qui fait la foi des autres protagonistes, à ce qui entretient leur espérance en l'être humain et en l'humanité, à ce qui, enfin, nourrit leur charité, qui, si elle n'est peut-être pas rencontre du Christ en l'autre, est très probablement béance ouverte à la rencontre de l'**A**utre en l'**a**utre.

Épilogue

Épilogue

Avons-nous cerné ce qu'est « l'identité de l'éducation marianiste » ?

Pour répondre à cette question, il eut convenu – peut-être – de savoir si nous avions cerné ce qu'est un charisme, puis ce qu'est le charisme marianiste et, enfin, ce qu'est l'éducation dans le charisme marianiste ou, si l'on veut, ce qu'insuffle le charisme marianiste dans l'éducation… Nous laissons le lecteur répondre à la question. Nous laissons également celui, celle, ou ceux qui, nous le souhaitons vivement, se saisiront des réflexions qui précèdent afin d'en « faire leur miel »[1] – ce qui suppose un travail ardu, mais fécond[2] – donner leurs réponses.

---

[1] Nous nous référons à l'emploi de cette expression par Catherine LAPOUTTE-RAMACIOTTI, enseignante à l'ISPC (Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique), de l'ICP, (Institut Catholique de Paris), de façon relativement fréquente, afin d'exprimer le travail d'appropriation d'un ensemble de données ou de notions exposées.

[2] Ne peut-on voir une métaphore de la « tradition » dans le récit suivant ? « Tout d'abord, les ouvrières vont récolter du nectar qui est un liquide sucré qui se trouve dans les fleurs. Elles le rapportent à la ruche et le donnent à d'autres ouvrières par trophallaxie, c'est-à-dire en se le passant de bouche à bouche. Celles-ci le font alors transiter plusieurs fois entre leur bouche et leur jabot puis le passent à d'autres ouvrières et ainsi de suite. Après avoir été mélangé avec la salive de beaucoup d'abeilles, le nectar, qui est déjà transformé est déposé dans un alvéole, ces sortes de case de cire qui constituent les rayons de la ruche. Là, avec la chaleur, le miel sèche un peu (l'eau s'évapore) et quand il est juste comme il faut les abeilles referment l'alvéole. Elles viendront chercher ce miel lorsqu'elles en auront besoin pour nourrir leurs larves, pour se nourrir en hiver ou lorsque le temps les empêche de sortir. », *in* site Internet de OPIE, « Office pour les Insectes et leur Environnement », « Foire aux

Voici, pour accompagner cette réflexion, quelques lignes qui concernent le charisme de la Compagnie de Jésus. Nous n'affirmerons pas, faute d'en avoir vérifié de façon sérieuse la possibilité, qu'elles s'appliquent aussi, et telles quelles, au charisme de la Société de Marie. Nous nous contentons de suggérer qu'elles s'y appliquent en partie. Le rapprochement entre notre « Société »[3] et la « Compagnie » nous semble d'autant plus intéressant – même s'il reste à interroger – que, outre le lien du père Chaminade avec les jésuites qu'Eddie Alexandre a signalé au début de cet ouvrage – en particulier par son frère qui fut jésuite avant la révolution française – nous avons à l'idée la tradition selon laquelle le père Chaminade voulait que l'Ordre qu'il fondait devînt pour la Vierge Marie ce que l'Ordre fondé par Ignace était pour Jésus. Tout le monde – ou presque – parmi les anciens, connait de mémoire ce passage célèbre de la non moins célèbre « Lettre aux prédicateurs de retraite » du 24 août 1839 :

> « Et, comme un Ordre justement célèbre a pris le nom et l'étendard de Jésus-Christ, nous avons pris le Nom et l'étendard de Marie, prêts à voler partout où elle nous appellera, pour étendre son culte, et par lui, le royaume de Dieu dans les âmes. »[4]

---

questions », « réponse mise à jour le 24 juin 2008 ». Source [en ligne] accessible à l'adresse : http://www.insectes.org/insectes/questions-reponses.html?id_quest=40 consultée le 23/02/2016.

[3] Nos frères de langue espagnole traduisent Société de Marie par *Compañía de María.*

[4] G.-J. CHAMINADE, *Lettres,* t. V, p. 74.

En premier lieu, allons chercher, avec le sociologue Jean-Louis Schlegel[5], du côté du pape François, qui – ne l'oublions pas – est un religieux jésuite :

> « Dans l'entretien accordé en septembre 2013 aux revues culturelles jésuites[6], le pape François notait la difficulté de parler des jésuites de manière univoque :
>
> > « Il est difficile de parler de la Compagnie. Si nous sommes trop explicites, nous courons le risque d'être équivoques. La Compagnie peut se dire seulement sous forme narrative. Nous pouvons discerner seulement dans la trame d'un récit et non pas dans les explications philosophiques ou théologiques, lesquelles peuvent en revanche être discutées. Le style de la Compagnie n'est pas la discussion, mais le discernement, qui, évidemment, dans sa mise en œuvre, inclut la discussion. L'aura mystique ne définit jamais ses bords, ne clôt jamais la pensée. Le jésuite doit être une personne à la pensée incomplète, à la pensée ouverte. »[7]
>
> Le « secret des jésuites » (il en va certainement de même, autrement, pour d'autres ordres religieux) résiderait dans cette incomplétude, qui relève de leur tradition mystique et fait singe vers un « manque », une « absence ». La Compagnie qui n'est pas « décentrée » d'elle-même, qui se considère elle-même et qui est décrite par d'autres

[5] Jean-Louis SCHLEGEL, « Bergoglio et François : quand un jésuite devient pape », *in* Esprit, n° 415, juin 2015, pp. 12-28.

[6] « Le texte intégral se trouve facilement sur internet, un texte plus court a paru dans Études, octobre 2013. Je me sers ici d'un ouvrage plus complet, qui donne aussi de brefs commentaires par divers auteurs (dont moi-même) : le pape François, *L'Église que j'espère. Entretien avec le père Spadaro s. j.,* Paris, Flammarion/Études, 2013 ». [Note de l'auteur].

[7] Pape FRANÇOIS, *L'Église que j'espère… op. cit.*

comme une « structure solide », « court le risque de se sentir sûre d'elle-même et autosuffisante[8] ».

Ces mots simples indiquent une limite « mystique » dans la possibilité de dire l'expérience intérieure jésuite. Les « qualités » jésuites sont moins un savoir constitué et assuré qu'une expérience ou un « *habitus*[9] », qui s'incarnent – dans des pratiques qu'on peut raconter. Les jésuites ne « sont » pas ceci ou cela : ce qu'Ignace a inventé, c'est d'abord une institution où s'engagent des hommes capables de *faire plus* (pour la gloire de Dieu[10]), voire d'*être plus*, – le latin dit *magis* : que puis-je faire de plus pour Dieu ou pour le prochain, ou faire mieux, ou comment aller plus loin, au-delà ? Or ce « plus » n'est jamais défini d'avance, et il comporte toujours une part de risque. […] Même si le résultat « institutionnel » est réussi et admiré, le récit est contrasté et révèle autant les limites de l'action que ses déboires éventuels. »[11]

Un autre jésuite célèbre vient nous aider dans notre réflexion : il s'agit de Michel de Certeau.

« L'hérésie du présent

Chaque société a son histoire et la récrit au fur et à mesure qu'elle change elle-même. Le passé n'est définitivement fixé que quand il n'a plus d'avenir. »[12] Depuis sa naissance, la Compagnie *fait* son histoire en la récrivant, d'étape en étape, pour un aujourd'hui. Mais,

---

[8] Pape FRANÇOIS, *L'Église que j'espère… op. cit.* p. 39 [Note de l'auteur].

[9] « Terme utilisé par Thomas d'Aquin, à la suite d'Aristote, pour désigner chez un individu un acquis intellectuel ou de comportement, qui serait stable et durable, sans être une disposition de nature. Ce terme a été repris et popularisé par Pierre Bourdieu (qui le devait à sa lecture d'Erwin Panofsky, dont il avait traduit de l'anglais *Architecture gothique et pensée scolastique,* Paris, Minuit, 1967) ». [Note de l'auteur].

[10] *Ad majorem Dei gloriam* en latin, devise d'Ignace qui deviendra celle des jésuites. [Note de l'auteur] [traduction complète de la devise : « Pour la plus grande gloire de Dieu »].

[11] Jean-Louis SCHLEGEL, « Bergoglio et François… », *op. cit.* pp. 13-14.

[12] Raymond Aron, *Dimensions de la conscience historique*, Paris. Plon. 1965, p. 18. [Note de l'auteur].

dans ce processus, une différence nous frappe, qui dénote une conscience et une problématique nouvelles dans le développement. Alors que nous discernons un *décalage* entre un passé et son interprétation, les anciens, tel Nadal, ne voient et ne veulent voir que *continuité*. À les entendre, ils répètent la grande voix de la tradition. Ils n'ont pas le sentiment d'innover, et Ignace partageait déjà cette conviction, prônant d'ailleurs une vie ajustée à l'honnêteté commune, une pensée conforme à l'orthodoxie établie, une éducation docile à la tradition « reçue ». Si on leur signalait quelque nouveauté dans leur doctrine, ils s'en défendaient comme d'une accusation, et ils avaient raison de le percevoir ainsi : c'en était une. Aussi répondaient-ils en prétendant reproduire un passé — mais, comme chez les « spirituels » jésuites du XXVII[è] siècle, c'était souvent un passé qui n'était pas le même que celui de leurs interlocuteurs. À cet égard, notre problème est inverse du leur. Là où ils innovaient en croyant répéter, nous témoignons de la tradition sur un mode qui d'abord ne se reconnaît pas dans ses modes antérieurs. De part et d'autre, continuité et discontinuité sont également certaines, mais inégalement conscientes : c'est à l'intérieur d'une tradition qu'ils se différenciaient ; c'est à partir d'une distanciation que nous avons à trouver le sens de notre histoire. Ce qui était pour eux participation à une vie reçue, nous le formulons comme une rupture. La décision de vivre aujourd'hui implique pour nous, vis-à-vis du passé, une hérésie du présent.

La différence n'est pas seulement de forme. Nous lisons notre passé comme notre culture lit toutes choses : une solidarité présente nous sépare de ce qui se passait hier ; l'extension des communications actuelles rend problématique la relation à la « tradition ». Sans même que nous le sachions, nos pensées et nos réflexes consonnent avec un milieu qui s'élargit et communique de plus en plus avec les autres. Nous lui sommes adaptés lorsque nous nous posons le problème de l'adaptation. C'est déjà l'indice d'une tacite adaptation que la conscience d'être secrètement étrangers, par un malaise dépourvu de symptômes précis, à l'enseignement « reçu » ou aux institutions dans lesquelles nous sommes « entrés ». Nous partons nécessairement de ce que nous sommes quand nous nous demandons comment nous allons faire de ce « reçu » le langage de nos risques, et de la société où nous sommes entrés une œuvre inventée en vue d'un service.

Du seul fait que nous existons, nous sommes déjà hérétiques par rapport au passé. Notre premier devoir est de ne pas l'être d'une façon inconsciente ou malheureuse. Il nous faut accepter la différence, en y voyant le signe que nous devons exister et que cette existence ne nous est pas garantie par le passé. Il y a toujours quelque angoisse (celle des « abandons ») ou quelque illusion (celle de la « fidélité ») à vouloir *être avec* le passé, à supposer que nous devrions « quand même », « malgré tout », sauvegarder au moins quelque chose du passé dans le présent ou retrouver quelque chose du présent dans le passé, comme s'il fallait à tout prix préserver certaines formes anciennes immuables (mais lesquelles ?) ou tenir pour originelles certaines valeurs actuelles (mais lesquelles ?). Pour que nous ayons le droit de vivre, il nous faudrait absolument identifier dans Ignace quelque chose qui soit « moderne », ou en nous quelque chose qui soit « traditionnel ». Et lorsque nous sommes obligés de constater que, tout au long de l'histoire, ces identifications bougent et tournent, que chacune d'entre elles est inséparable du contexte historique où elle prend un sens nouveau, et qu'elles sont tour à tour critiquées et remplacées par d'autres, nous nous sentons seuls et nous sommes portés à conclure que, de son côté, le fondateur est à jamais le seul témoin authentique de la spiritualité ignatienne, un témoin que trahit toute interprétation et dont le secret échappe à toute enquête.

Renvoyés au présent par le morcellement de l'*Imago*[13] archétypale qui nous dispenserait d'être, nous devons ou périr avec elle (possibilité dont l'histoire des instituts religieux nous offre maints exemples), ou courir le risque d'exister pour aujourd'hui. Ce pas en avant que rien au monde ne peut décider à notre place, il déséquilibre toujours le corps et semble le jeter dans le vide — chute et mouvement dont le sculpteur Donatello surprenait jadis l'instant chez ce marcheur que fut saint Jean-Baptiste[14]. Mais pareille nouveauté spirituelle est précisément ce qui a déjà constitué chaque étape du passé, même si

---

[13] *Imago* : subst. fém. « (2°) *PSYCHANAL.* Image inconsciente d'une personne, schème imaginaire à travers lequel le sujet vise autrui (en particulier image du père, de la mère pour l'enfant) et qui oriente ses relations avec autrui. » Source [en ligne] : CNRTL http://www.cnrtl.fr/definition/imago consultée le 23/02/2016.

[14] Nous retrouvons avec bonheur ce que le pape François nous disait, en s'exprimant lors de la clôture du Congrès sur l'Éducation Catholique, à Rome, le 21 novembre 2015, le risque dans l'éducation. *Cf. supra* p. 789.

l'on pensait alors répéter l'étape antérieure : une invention évangélique est chaque fois au commencement, alors même qu'elle s'énonce comme un recommencement. Pour nous aussi, quoique d'une autre manière, seul un commencement qui s'avoue et se veut comme tel saura saisir en soi la force et les limites d'un recommencement. Seul, d'abord, un acte inspiré par l'urgence et la lucidité de la charité nous rendra intelligible l'acte qui s'est exprimé aux origines, avant-hier, hier encore, en d'autres langages que le nôtre. Seul, par conséquent, il nous fera saisir dans ce passé autre chose qu'un bagage à déposer ou une inévitable archéologie de l'actuel. Alors, en devenant lisible et reconnaissable spirituellement comme notre passé, l'histoire nous permettra d'éviter cette illusoire liberté qui pense quitter le passé en embrassant aujourd'hui une opinion commune ou son ombre. C'est là pour nous le signe d'un second devoir, celui qui nous amène à distinguer dans le présent l'hérésie nécessaire et l'hérésie condamnable.

Cette dernière se définit par une exclusive. Elle suppose fallacieusement l'absence du passé ou son non-sens. Elle récuse ces frères d'hier. À son tour, elle ne supporte pas, elle nie la différence. Elle refuse de s'insérer dans une histoire qui n'a pas commencé avec nos efforts. Au contraire, en fonction de nos initiatives, il nous faut chercher la *vérification négative* dont l'étude de la tradition est le lieu. Certes, le passé ne donne jamais le présent, mais il nous apprend la réalité d'une situation dans l'Église. Il est refait par nous, mais il nous révèle un conditionnement qui a le sens d'une vocation et qui se traduit par une « conversation ». Éprouvée à partir d'un projet, la résistance du passé nous renvoie à nous-mêmes l'exigence d'une réciprocité vivante qui doit se développer entre les générations comme entre les membres actuels d'une communauté, ou comme entre les premiers compagnons dans les commencements. L'espace d'un choix est restreint parce qu'il est le nôtre ; il est modeste parce qu'il est réel. Nous le définissons progressivement par le croisement entre nos initiatives et ce qu'elles nous découvrent ou nous laissent entendre de nos frères anciens.

Si tout présent est le principe d'une relecture, il est aussi genèse de la tradition et il en reçoit une réponse d'un type nouveau. Il n'exclut pas d'autres interprétations, passées ou futures. Il les suppose au contraire, mais à la manière dont un nouvel arrivant suscite, par sa présence et par ses questions, ce que des interlocuteurs n'avaient pas

encore dit et ce qu'il doit lui-même écouter au cours d'un entretien tout entier occupé par le souci de reconnaître et de dire l'Esprit en tous les langages susceptibles de le parler. Une double confrontation s'impose toujours, dont l'Église d'aujourd'hui reste le juge : un dialogue avec nos contemporains et un dialogue avec la tradition, non pas pour supposer chez les uns ce qu'ils ont abandonné ou dans l'autre ce qu'elle n'a pas été, mais pour entrer délibérément dans la voie d'une reconnaissance mutuelle qu'inaugurent déjà les échanges présents et les confrontations historiques.

Jadis, vieux d'aventures et d'expériences extraordinaires, Ignace décida de partir à l'école. Il recommençait sa vie. Il ne se contenta pas de prophétiser (encore moins de déplorer) des temps nouveaux ; il y entra effectivement, par la voie d'une technique. Il n'en reconnut pas l'importance à seule fin de conseiller les autres ; il expérimenta l'outil de son époque, brisant avec son passé pour trouver Dieu là où travaillaient ses contemporains. Ce départ même devait lui apprendre à discerner dans la tradition et dans sa propre vie les critères d'une docilité, encore inouïe, à l'Église de Jésus-Christ. Une « reconversion » analogue nous est demandée. Si l'audace du fondateur devenait la justification de notre peur, de notre lassitude ou de notre sécurité, ne serait-ce pas, comme on le disait du vieux maréchal Hindenburg en 1932, que nous serions déjà morts sans le savoir ? Une audace nouvelle reste le moment décisif de la fidélité ; alors des vérifications peuvent être fournies par le passé. La croire aujourd'hui souhaitable, mais la récuser ou la laisser à d'autres, c'est lui préférer une mort douce. La vouloir, c'est en prendre les moyens, passer par la discipline d'engagements inédits et payer le prix d'une participation à la tâche présente ; après quatre cents ans d'une riche histoire, c'est aller à l'école. »[15]

Quant à nous, nous aimerions beaucoup, comme Ignace et avec vous qui nous avez lu, « aller à l'école » ! En attendant, et pour vous y inciter, nous avons tenté, avec maladresse, peut-être, mais avec passion, assurément, de faire ce travail…

[15] Michel DE CERTEAU, *La faiblesse de croire,* Coll. Essais, Points, Seuil, 1987, 318 p. *in* Première partie, « Lire une tradition », Chapitre 3 « le mythe des origines », § « L'hérésie du présent » pp. 82-86.

A.M.D.G.V.D.

Ad Majorem Dei Gloriam Virginisque Deiparae.[16]

Bibliographie

[16] Devise traditionnelle de la Société de Marie, construite par analogie à celle de la Compagnie de Jésus et signifiant : « Pour la plus grande gloire de Dieu et de la Vierge Mère de Dieu ». Elle se trouve encore sur la première de couverture du Directoire de la Province de France de 1985. La version de 2011 ne porte plus cette mention.

1. Bibliographie des deux premières parties de l'ouvrage, sur l'éducation marianiste (non exhaustive)

1. Bibliographie des deux premières parties de l'ouvrage, sur la pédagogie marianiste (non exhaustive) :

ADMINISTRATION GENERALE, *Annuaire Pédagogique de la Société de Marie (Marianistes). Première année 1936, Seconde année 1937, Troisième année 1938 et Quatrième année 1939,* impr. Havaux (Nivelles-Belgique 1936-1939).

ALBANO Ambrogio, *Répertoire analytique des boîtes 4-6 (Status SM et Méthodes d'enseignement),* AGMAR (Roma 1985).

ALAIN Louis (pseudonyme de Louis COUSIN), inspecteur de l'enseignement libre, *Bible scolaire illustrée. Cours supérieur*. Bloud et Gay 1921 (plusieurs éditions).

ALAIN L. (pseudonyme de Louis COUSIN), Cours élémentaire. Petite Bible scolaire illustrée à l'usage des jeunes enfants. Par ALAIN L, inspecteur de l'enseignement libre. Illustration de L. MAITREJEAN. Bloud et Gay 1922

ALAIN L. (pseudonyme de Louis COUSIN), inspecteur de l'enseignement libre, *Bible scolaire illustrée. Cours moyen*. Bloud et Gay 1920 (plusieurs éditions).

ANONYME : *Méthode d´enseignement pour les écoles primaires de la Société de Marie,* imprimerie Gounouilhou. Bordeaux 1851.

ANOMYME : *Manuel de Pédagogie chrétienne à l'usage des frères instituteurs de la Société de Marie*, imprimerie Gounouilhou. Bordeaux 1856.

ANONYME : *Manuel de Pédagogie chrétienne à l'usage des frères instituteurs de la Société de Marie. Seconde partie : Méthode d'enseignement.* Imprimerie Lafargue. Bordeaux 1857.

ANONYME, *L'Esprit de notre Fondation,* T. III, Les œuvres de la Société d'après les écrits du M. Chaminade et les Documents primitifs de la Société, Imprimerie Louis Haveaux-Houdart (Nivelles 1916).

AUTEURS : J. LAURENT et A. PREVOST (pseudonyme de Louis COUSIN sm), *Le tour du monde de Pierre DUBOURG*, cours moyen et supérieur, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, illustrations de G. FRAIPONT, L. MAITREJEAN, G. GARCIA, Bloud et Gay 1925 (première édition 1921).

AUTEURS : A. PREVOST et J. LAURENT (pseudonyme de Louis COUSIN sm), *Premier livre de lecture, cours élémentaire.* Bloud et Gay 1913 (plusieurs éditions).

AUTEURS : A. PREVOST et J. LAURENT (pseudonyme de Louis COUSIN sm), *Cours de langue française n°2 cours moyen et supérieur*. Bloud et Gay 1913.

AUTEURS : A. PREVOST et J. LAURENT (pseudonyme de Louis COUSIN sm), *Cours préparatoire de langue française, introduction à l'étude de la grammaire, entièrement conforme à la nouvelle nomenclature*. Bloud et Gay 1914.

AUTEURS : A. PREVOST et J. LAURENT (pseudonyme de Louis COUSIN sm), *Méthode simultanée de lecture et d'écriture,*

reproduite en dix tableaux muraux et résumée en un tableau récapitulatif. Livre méthode. Bloud et Gay 1925.

AUTEURS : GAY Francisque, COUSIN Louis, BESSON Etienne, *Comment j'élève mon enfant. Puériculture, éducation, enseignement jusqu'à sept ans,* par Mme Francisque GAY, Louis COUSIN, Marianiste, avec la collaboration du docteur Etienne BESSON, dessins de Henri de NOLHAC, préface de son Eminence le Cardinal DUBOIS, Archevêque de Paris. Bloud et Gay 1927 (plusieurs éditions).

Commissione Educazione della Provincia d'Italia, *L'educazione marianista nell'opera del P.Chaminade il fondatore*, Collana documenti di pedagogia marianista DPM N. 2.

Commissione Educazione della Provincia d'Italia, *L'educazione nella regola di vita marianista*, Collana documenti di pedagogía marianista. DPM N. 1.

GASTAMINZA Fermín, Pedagogía marianista, folleto del *Congreso de pedagogía marianista,* ed. SM (Madrid 1988).

KIEFFER François, *L'autorité dans la famille et à l'école,* Paris Beauchesne, 1916 (ouvrage couronné par l'Académie française). Ouvrage qui connut onze éditions et deux traductions (espagnole et polonaise).

KIEFFER François, *Education et équilibre,* imprimatur 1939

KESSLER Albert, *La valeur éducative et apostolique de l'enseignement,* Rome 1967.
KESSLER Albert « Travaux de psychologie, pédagogie et orthopédagogie, volume 5.

KESSLER Albert *La fonction éducative de l'école : école traditionnelle/école nouvelle.* Éditions universitaires Fribourg (Suisse) 1964.

HOFFER Paul-Joseph *Rôle pastoral de l'école chrétienne* Paris 1967.

HOFFER Paul-Joseph Directoire des directeurs.

HOFFER, Paul-Joseph, *Pédagogie marianiste* (Paris 1956).

LABOA Juan María, "Cien años de educación", en folleto del *Congreso de Pedagogía Marianista,* ed. SM (Madrid 1988).

LABRADOR Carmina, "La Compañía de María (Marianistas)", en Buenaventura Delgado, *Historia de la educación en España y América,* T. III, ed. SM y ed. Morata (Madrid 1994) 593-599.

LABRADOR Carmina, "Marianistas", en Delgado, *Historia de la educación en España y América,* T. III, ed. SM y ed. Morata (Madrid 1994) 890-895.

LACKNER Joseph H., Components of Marianist Educational Culture in a content Analysis of published Works of William Joseph Chaminade and in Phenomenological Interwies of Persons Designated as Best Experieced in Marianist Education, San Francisco, UMI, 1997.

LEMAIRE Jean-Marie *Guide du maître-éducateur d'adolescents* 1968.

LIZARRAGA Luis María, *La educación marianista. Antología de textos,* SPM (Madrid 1995).

LIZARRAGA Luis Maria, *Educar. Rasgos de la pedagogía marianista,* SPM (Madrid 1997).

LOMBARDO Luigi, *L'opera pedagogica di J.-P.-A. Lalanne, Marianista (1795-1879): Un precursore del rinnovamento degli studi in Francia nel secolo XIX* (Roma 1935) tesis de doctorado en la Università degli Studi di Roma, dactilografiada (Publicada como, *L'Opera pedagogica di Giovanni Filippo Augusto Lalanne (S. M.) Marianista (1795-1879. Un precursore del rinnovamento degli studi in Francia nel secolo XIX,* Quaderni marianisti, n° 16, Marianisti Provincia Italia, Verbania 1961).

OTAÑO Ignacio, *Enseñar para educar. El espíritu marianista en la educación,* SPM (Madrid 1998).

PANZER J. J., *Educational Traditions of the Society of Mary* (Dayton 1965).

SAUER G., "Our Vocation to the Teaching Brotherhood", en *Bulletin of the NCEA,* 18 (1921) 301-311.

SCHELKER Nicolas, *La Société de Marie (Marianistes) en Alsace entre 1824 et 1870 : Une congrégation enseignante masculine dans l'Alsace française du XIXe siècle.* Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Catherine MAURER, U.F.R. de Sciences Historiques de l'Université Marc BLOCH. Strasbourg. Décembre 2003.

SIMLER Joseph, *Guide du maître de l'enseignement primaire* (Lithographie).

SIMLER Joseph, *Vie de l'abbé de Lagarde, directeur du Collège Stanislas,* Deux tomes, Librairie Victor Lecoffre-Librairie de l'œuvre de Saint-Paul (Paris 1887).
SIMLER Joseph, *Joseph-Victor Guérin. Élève du Collège Stanislas et novice de la Société de Marie. Note Biographique,* Librairie Catholique internationale de l'œuvre de Saint-Paul (Paris 1927).

VASEY, Vincent, *Marianist Presence in Education* (Gerald T. Chinchar, ed.) Collezione: (Monograph Series, 023) (Dayton 1979).

VERRIER Joseph, "L'entrée de la Société de Marie dans l'Enseignement primaire", in *Mélanges Chaminade. Hommage* (Madrid 1961) 94-99.

VIAL Bernard, « Éducation », in *Dictionnaire de la Règle de vie marianiste (DRM)*, Publication CEMAR, Roma 1988, n°20 pages 288-300.

WELTZ Émile, "Les premières œuvres apostoliques de la Société de Marie (1818-1821)", in *RMI*, 6 (octubre 1986) 21-30; *RMI,* 7 (abril 1987) 28-34; *RMI*, 8 (octubre 1987) 14-27.

Le Messager de la Société de Marie et **l'Apôtre de Marie**, revues marianistes qui se sont succédées de 1897 à 1958, contiennent différents articles sur la pédagogie auxquels le lecteur pourra se reporter.

2.Bibliographie de la troisième partie

2. Bibliographie de la troisième partie

Auteurs non marianistes (ou auteurs marianistes sur des sujets non marianistes)

ARENDT Annah, *La Crise de l'éducation,* extrait de *La Crise de la culture,* + Dossier par Anne DALSUET + Lecture d'image par Seloua LUSTE BOULBINA, coll. Folioplus, Ed. Gallimard, 1972, 150 p. L'extrait cité se trouve à la p. 37.

BACQ Philippe, « Intervention de Philippe Bacq ». (s*.d.*). Transcription disponible sur le site du Lycée Saint Louis - Saint Bruno (Lyon), à l'adresse : http://www.slsb.fr/lycee/article.php3?id_article=567 (Consultée le 29/08/2014).

BACQ Philippe, FOSSION André, THEOBALD Christoph (Dir.), « Quelle annonce d'Évangile pour notre temps ? – Le défi de l'inculturation du message chrétien », *in Une nouvelle chance pour l'Évangile – Vers une pastorale d'engendrement, op. cit.* pp. 75-76.

BARRAULT Abbé J, TAILLEFER Abbé J-T, *Manuel de l'œuvre des Bons livres de Bordeaux*, 1834, avec introduction et postface de Noel Richter, Barsac, 1996.

BAUMAN Zygmunt, *L'Amour liquide, De la fragilité des liens entre les hommes* (*Liquid Love*, 2003), Éditions du Rouergue, 2004

BAUMAN Zygmunt *La Vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006, et enfin : *Le présent liquide*, Seuil, 2007.

BOTANA Antonio, « De “partager la mission” à “vivre le charisme” en famille », *in Revue Numérique de Recherche Lasallienne* (2) 2011, pp. 88-96. Article disponible [en ligne] à l’adresse : http://revista_roma.delasalle.edu.mx/numero_2/antonio_botana_fr_2.pdf Consulté le 02/02/2016.

BOTANA Antonio, fsc, *L’association laïcs-religieux. Fondements et expérience. L’exemple de la famille Lasallienne.* Éd. du cerf, Paris, 2009, 109 p.

BURNET Régis, (dir.), *Jean et son Évangile,* livre numérique, Le Monde de la Bible, Université Catholique de Louvain, Bayard, 2015, 101 p., p. 25. Ouvrage disponible [en ligne] à l’adresse : http://www.mondedelabible.com/jean-Évangile-en-numerique/ consultée le 21/10/2015.

BURNET Régis, « Figure des apôtres dans le premier christianisme » Chaire : Conférences données à la Chaire « Origines du christianisme » par M. Régis Burnet, Chargé de conférences, Résumé des conférences données de 2007 à 2009 (?). Texte des résumés disponible [en ligne] à l’adresse : http://asr.revues.org/822?file=1, consultée le 21/10/2015.

CHAUVET Louis-Marie, *Symbole et sacrement. Une relecture sacramentelle de l'existence chrétienne,* Coll. *Cogitatio Fidei* n°144*,* Cerf, Paris, (1987) 2011, 582 p.

CERTEAU (de) Michel, *La faiblesse de croire,* Coll. Essais, Points, Seuil, 1987, 318 p. *in* Première partie, « Lire une tradition », Chapitre 3 « le mythe des origines », § « L’hérésie du présent » pp. 82-86.

DELZANT Antoine, *La communication de Dieu,* Coll. *Cogitatio Fidei* n°92*,* Cerf, Paris, 1978, 358 p.

DELZANT Antoine, *Croire en dieu dans un monde scientifique*, Cerf, Paris, 1975, 79 p.

EDWARDS Michaël, « L'Eutopie. La littérature et l'espoir du lieu », Études 2008/1 (Tome 408), pp. 69-79. Article disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.cairn.info/revue-etudes-2008-1-page-69.htm (consulté le 18/12/2015).

FORKAN Donatus, o.h., « Un nouveau visage, … un nouvel Ordre ! Les collaborateurs, les nouveaux leaders de l'hospitalité ». Message adresse aux collaborateurs, Chapitre Provincial Saint Jean Baptiste de France, Traduit de l'anglais par Dominique Soupe, in Revue Lien Hospitalier, n° (?) 2009 ?

André FOSSION, *Dieu toujours recommencé. Essai sur la catéchèse contemporaine,* Coll. Théologies pratiques, Éd. Lumen Vitae, Novalis, Cerf, Labor et Fides, Bruxelles, 1997, 223 p.

FOSSION André, « Annonce et proposition de la foi… », *op. cit.*

GAGEY Henri-Jérôme, *La vérité s'accomplit,* Ed. Bayard, Coll. *THEOLOGIA,* 2009, 287 p.

GALARNEAU Claude, « Clergé, bourgeoisie et lecture publique : la Bibliothèque paroissiale de Notre-Dame de Québec, (1842-1847) », *Les Cahiers des dix*, n° 54, 2000, p. 99-117. Article disponible [en ligne] à l'adresse : URL : http://id.erudit.org/iderudit/1012971ar (Consulté le 20/12/2015).

GEFFRÉ Claude, « Le pluralisme religieux et l'indifférentisme, ou le vrai défi de la théologie chrétienne », in Revue théologique de Louvain, 31è année, fasc. 1, 2000, pp. 3-32. Cet article reprend le texte de la conférence d'ouverture de la 8è Assemblée générale des Instituts catholiques de théologie (C.O.C.T.I.) qui s'est tenue à Leuven en août 1999. Article disponible [en ligne] à l'adresse : ttp://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/thlou_0080-2654_2000_num_31_1_3057 (consulté le 05/02/2016).

MOLTMANN, Jürgen, *L'Église dans la force de l'Esprit*. *Une contribution à l'ecclésiologie moderne,* Coll. *Cogitatio Fidei* n° 102, Éd. Cerf, Paris, 1980, 469 p.

KONINCK (de) Charles, *Le scandale de la médiation,* Collection Itinéraires, Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1962, 220 p.

LAJEUNESSE Marcel, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIXè siècle*, Montréal, Fides, p. 33-34. [Note de l'auteur].

LAMY Jean-Paul, s.j. « Enjeux d'un partenariat laïcs-religieux aujourd'hui. Un chemin ouvert », article publié sur le site du CEP-Ignatien (Centre d'Études Pédagogiques Ignatien) (http://www.reseaucep.net/index.html), texte disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.reseaucep.net/wa_files/Enjeux_d_un_partenariat_laics-religieux_aujourd_hui_JPL.pdf Consulté le 02/02/2016.Nous reprenons, en titre de paragraphe, celui de l'article dont nous citons ensuite des extraits.

LIPOVETSKY Gilles, *L'Ère du vide : essai sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983 ; rééd. 1989, « NRF Essais », 256 p. / poche, « Folio essais » (n° 121), 320 p.

LIPOVETSKY Gilles *L'Empire de l'éphémère : la mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, Gallimard, 1987 ; rééd. 1991, poche, « Folio essais » (n° 170), 352 p.,

LITAUDON Marie-Pierre*,* « Les soubassements religieux d'une réussite éditoriale : le cas de la maison Mame à Tours – De la bibliothèque de "bons livres" aux collections pour la jeunesse chrétienne »*, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 118-2 | 2011, 30 mars 2010, mis en ligne le 30 juin 2013, consulté le 20 décembre 2015. URL : http://abpo.revues.org/2012),

MARTINE DE Sauto, « Les laïcs veulent perpétuer l'esprit des congrégations éducatives » *in* journal La Croix, 29/12/2012. Article

disponible [en ligne] à l'adresse : ttp://www.la-croix.com/Archives/2012-12-19/Les-laics-veulent-perpetuer-l-esprit-des-congregations-educatives.-Les-laics-veulent-perpetuer-l-esprit-des-congregations-educatives.-_NP_-2012-12-19-889959 Consulté le 26/01/2016.

MOOG François, *A quoi sert l'École Catholique – Sa mission d'évangélisation dans la société actuelle,* Bayard, 2012, 132 p.

MOULIN Charles-Henri, *Les indifférents : qui sont-ils et en quoi croient-ils ?* Mémoire de théologie pastorale, sous la Direction de Jean-Marie DONEGANI, Institut Supérieur de Théologie Pastorale, 2016 (à paraître).

QUÉRÉ France, *Une lecture de l'évangile de Jean*, DDB, Coll. Blanche, 1992 (1987) 131 p. [Note ajoutée par nos soins].

ROUET Albert, *L'étonnement de croire*, les Éditions de l'Atelier, Paris, 2013, 189 p. Se reporter au chap. 7 (en partic. pp. 152 ; 154 ; 159) et au chap. 8 (en partic. pp. 163 ; 178 ; 182).

ROUTHIER Gilles « La transmission du patrimoine religieux immatériel », texte de la conférence inaugurale de Gilles Routhier, vice-doyen à la Faculté de théologie de l'Université Laval, lors du colloque 2010 de Mission Patrimoine Religieux à Lachine (Canada). Texte disponible [en ligne], à l'adresse : http://www.missionpatrimoinereligieux.com/documents.html

SCHLEGEL Jean-Louis, « Bergoglio et François : quand un jésuite devient pape », *in* Esprit, n° 415, juin 2015, pp. 13-14.

SECRETARIAT GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE, Dossier « Congrégations : la force des recommencements », *in* revue « Enseignement Catholique Actualités », n° 330, avril-mai 2009 pp. 27-42.

TESSIER Bruno et LAMBOLEY Thierry « L'École catholique en France dans la dynamique missionnaire : la tutelle. L'exemple de la tutelle congréganiste, Ignace de Loyola – Éducation », *in* Revue

internationale de catéchèse et de pastorale, *Lumen Vitae*, VOL XXII, n°3, juil., août, sept. 2015, pp. 301-315. Nous le prenons ici sur le site Internet de la tutelle jésuite, à l'adresse [en ligne] : http://www.ignace-education.fr/L-ecole-catholique-en-France-dans Consulté le 02/02/2016.

THEOBALD Christoph, « La pastorale d'engendrement – A l'école du Christ initiateur », Conférences prononcées lors de la Session Pastorale Diocésaine, Lausanne (Suisse), 29 septembre - 1er octobre 2010, 65 p. Texte disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.pastorale-scolaire.net/tournai/files/pastorale_engendrement_voir_clair.pdf (Consulté le 04/02/2016).

TRACY David*, « La désignation du présent », in Concilium,* n° 1990-227, Beauchesne, Paris, 1990, pp. 71-92.

TUDESQ André-Jean, « La lecture à Bordeaux. Du XVIII^{è} siècle à 1960 », article *pro manuscripto,* s.d.
Source [en ligne]
http://academie.bordeaux.free.fr/archives/2008/doc/lecture.doc
(document consulté le 20/12/2015)

ZIND Pierre, *Les nouvelles congrégations de frères enseignants en France de 1800 à 1830* (Thèse), Centre d'Histoire du Catholicisme Français de l'Université de Lyon, Vol.**, Cartes, (1969), [En vente chez l'auteur : Le Montet, 69-Saint-Genis-Laval], 1 ex. consultable à l'Administration provinciale de la Société de Marie, 44, rue de la Santé ; 75014 PARIS.

Magistère : Concile Vatican II

Concile VATICAN II, Constitution pastorale sur l'église dans le monde moderne, *Gaudium et Spes,* n° 1.

Pape PAUL VI, Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum educationis,* Rome, 28 octobre 1965. Document disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651028_gravissimum-educationis_fr.html consulté le 16/02/2016.

Magistère : Écrits des Papes

BENOÎT XVI « Discours adressé par Benoît XVI le jeudi 21 février 2008 aux membres de la 35e congrégation générale de la Compagnie de Jésus ».

FRANÇOIS, « Lettre Apostolique à tous les consacrés à l'occasion de l'année de la vie consacrée », Rome, 2014. Texte disponible [en ligne] à l'adresse : http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/apost_letters/documents/papa-francesco_lettera-ap_20141121_lettera-consacrati.html (Document consulté le 06/12/2015)

FRANÇOIS, *Lettre encyclique Laudato si' sur la sauvegarde de la maison commune,* Rome, 24 mai 2015. Texte disponible [en ligne] à l'adresse : http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html (Consulté le 22/01/2016)

FRANÇOIS « Éduquer est un acte d'amour ! », discours à la Congrégation pour l'Éducation Catholique, Rome, 13 février 2014. Texte disponible [en ligne] à l'adresse : ttp://www.jeunes-vocations.catholique.fr/reflexions-et-etudes/messages-du-pape/eduquer-est-un-acte-d-amour-le-pape-francois-a-la-congregation-pour-l-education-catholique.html consulté le 16/02/2016.

FRANÇOIS, *Discours aux élèves et professeurs des écoles gérées par des Jésuites en Italie et en Albanie* (7 juin 2013).

FRANÇOIS Le pape François, *L'Église que j'espère. Entretien avec le Père Spadaro sj*, suivi de *Onze réactions à ses propos*, Paris, Flammarion / Études, 236 p.

JEAN-PAUL II , Exhortation Apostolique *Vita Consecrata* sur la vie consacrée et sa mission dans l'église et dans le monde, [en ligne], 1996. Disponible sur : http://www.vatican.va/ (site consulté le 16 décembre 2013)

JEAN-PAUL II, *Vita Consecrata* 110. http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_25031996_vita-consecrata.html (Consulté le 06/12/2015) [Note ajoutée par nous-même].

JEAN-PAUL II, « Lettre au Très Révérend Père David-Joseph Fleming, Supérieur Général de la Société de Marie », Rome, le 7 juillet 2001. Lettre écrite à l'occasion de la Béatification de G. J. Chaminade. Cette lettre est reproduite dans l'édition française des Actes du Chapitre général de 2001, « Envoyés par l'Esprit », pp.4-6.

JEAN-PAUL II , *"Message pour la journée mondiale de la Paix",* 1er janvier 1996, n° 7.

JEAN-PAUL II, Lettre apostolique. *Les chemins de l'Évangile,* aux religieux et religieuses d'Amérique latine, à l'occasion du

V^{ème} centenaire de l'évangélisation du Nouveau Monde – 29 juin 1990, DC n° 2013

PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* sur l'Évangélisation dans le monde moderne, [En ligne] 8 décembre 1975, n° 56. Disponible sur : http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/apost_exhortations/documents/hf_p-vi_exh_19751208_evangelii-nuntiandi_fr.html (Site consulté le 23/03/2014).

LE SAINT SIÈGE, « Discours du Pape François aux participants au Congrès mondial sur l'éducation organisé par la Congrégation pour l'Éducation Catholique, Salle Paul IV, samedi 21 novembre 2015 ». Texte disponible [en ligne] à l'adresse : https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/november/documents/papa-francesco_20151121_congresso-educazione-cattolica.html Consulté le 17/04/2016.

Magistère (autres que les écrits des Papes et des Conciles)

Congrégations romaines

CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire Général pour la Catéchèse,* Centurion/Cerf/*Lumen vitae,* 326 p. Paris, 1997. La citation est au n° 80.

CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE : *La dimension religieuse de l'éducation dans une école catholique.* (7 avril 1988), n° 29.

CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Éduquer aujourd'hui et demain. Une passion qui se renouvelle, Instrumentum laboris* du Congrès Mondial "Éduquer aujourd'hui et demain. Une passion qui se renouvelle", à Rome, du 18 au 21 novembre 2015, Rome, 2014. Texte disponible [en ligne] à l'adresse http://www.educatio.va/content/dam/cec/Documenti/Educare%20oggi%20e%20domani_FRANCESE.pdf Consulté le 16/02/2016.

Commissions romaines

COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE , « La théologie aujourd'hui : perspectives, principes et critères », 2012. Texte du document cité disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_cti_doc_20111129_teologia-oggi_fr.html#_Toc319238158 (Consulté le 05/02/2016).

Épiscopat français

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, « Statut de l'Enseignement catholique », publié le 1er juin 2013, Art. 178 à 227. Document disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.enseignement-catholique.fr/ec/images/stories/abonnement/statut-enseignement-catholique-juin-2013.pdf
Consultée le 17/04/2016.

COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *Aller au cœur de la foi. Questions d'avenir pour la catéchèse,* Paris, Bayard /Cerf /Fleurus-Mame, 2003, 63 p.

Documents officiels de la SM ou des CLM

Auteurs collectifs ou impersonnels

Règle de la Société de Marie, 2007 (1983).

Constitutions de la Société de Marie (1839).

CEMAR (Centre des Éditions Marianistes), Ambrogio ALBANO, sm, et 43 collaborateurs, *Dictionnaire de la Règle de Vie Marianiste (DRM),* Rome, 1988, 980 p.

Office d'Éducation de la Société de Marie, *Annuaire de l'Éducation Marianiste*, disponible [en ligne] à l'adresse : http://marianist.org/site.php?menuaccess=376 année 2015-2016 (Consulté le 17/12/2015).

Office d'Éducation de la Société de Marie, « Statistiques SM d''éducation 2015 », *in* « *Via Latina* », n° 243, mai 2015, disponible [en ligne] à l'adresse : http://marianist.org/PDFs/fr/via_latina/VL22.243%20(5-2015)-Fr.pdf (Consulté le 17/04/2016).

SOCIÉTÉ DE MARIE, XXIXè Chapitre général, « Perspectives pour une nouvelle étape », Ariccia, juillet 1986, 77 p.

SOCIÉTÉ DE MARIE, XXXè Chapitre général, « Mission et culture », Dayton, juillet 1991, 53 p.

SOCIÉTÉ DE MARIE, XXXIè Chapitre Général, *Porteurs d'espérance,* Rome, juillet 1996, 60 p.

SOCIÉTÉ DE MARIE, XXXIIè Chapitre Général, *Envoyés par l'Esprit,* Rome, juillet 2001, 62 p.

SOCIÉTÉ DE MARIE, XXXIIIè Chapitre Général, *En Mission avec Marie,* Rome, juillet 2006, 59 p.

SOCIÉTÉ DE MARIE, XXXIVè Chapitre général, *Raviver le feu qui allume d'autres feux*, Rome, juillet 2012, 43 p.

SOCIETY OF MARY, MARIANISTS, *Personnel 2015-2016,* n°70, Rome, 2015, 184 p.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA SM, *Via Latina,* n° 221 (3-2013), mars 2013, p. 4.

Auteurs nommés

ALVIRA José María, sm, « L'éducation marianiste aujourd'hui », S.M. 3 OFFICES, Marianisti - Amministrazione generale - Via Latina, 22 - 00179 Roma – Italia, N° 113, 15 février 2006. Texte disponible en Espagnol, en Anglais et en Français à l'adresse : http://marianist.org/ (consultée le 06/12/2015).

FLEMING David J., sm, Circulaire n° 10 : Éducateurs et missionnaires pour notre temps, 12 septembre 2003, p.239

FLEMING David J., sm, article « Mission », *in DRM,* pp. 571-572

GAMBERO Luigi, sm, article *Marie, in DRM* pp. 354-558.

HAKENWERTH, Quentin W.-J., s.m., *Réflexions finales,* Assemblée Générale des Supérieurs, 24 juillet 1994, Nairobi, Kenya.

MAGNAN Maximin, s.m. *Trois Offices*, n° 139, Administration générale de la Société de Marie, Rome, 22 janvier 2014.

MAGNAN Maximin, s.m., *Trois Offices*, n° 141, Administration générale de la Société de Marie, Rome, 2 octobre 2014.

MOYER Isabella, clm, Présidente de l'organisation internationale des CLM, « Être marianiste, être famille », Circulaire n°1, 2010. Texte disponible [en ligne] en trois langues (anglais, espagnol, français), sur le site http://www.clm-mlc.org/home Texte français [en ligne] directement téléchargeable à l'adresse : http://www.clm-mlc.org/Circulars/Etre_Marianiste_Etre_Famille.pdf Consulté le 23/01/2016.

SALAVERRI José María, sm, Circulaire nº 5 : Approbation du livre I de la Règle de Vie (Constitutions), 11 juin 1983, n. 6.

VIOLET Edward A. sm, Assistant général des Affaires Temporelles, « Caractéristiques principales de l'administration marianiste », Société de Marie (Marianistes), 2 octobre 2013. Document disponible [en ligne] à l'adresse : http://marianist.org/site.php?id=560 (consulté le 20/12/2015).

Sources marianistes « classiques »

ALBANO Ambrogio, sm, (Dir.) Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, (présentés sous la direction de), par un groupe de Religieux Marianistes : Jean-Baptiste ARMBRUSTER, Serge HOSPITAL, Émile WELTZ, Vol. 1, *Le temps des laïcs*, *La Congrégation de Bordeaux*, Casale Monferrato (Italie), Piemme, 1994, 760 p.

ALBANO Ambrogio, sm, (Dir.) Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, (présentés sous la direction de), par un groupe de Religieux Marianistes : Jean-Baptiste ARMBRUSTER, André FÉTIS, Serge HOSPITAL, Vol. 2, *Le temps des laïcs*, *Les Notes d'Instruction*, Casale Monferrato (Italie), Piemme, 1999, 627 p.

ALBANO Ambrogio, sm, (Dir.) Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, présentés sous la direction de Ambrogio ALBANO, sm, par un groupe de Religieux Marianistes : Jean-Baptiste ARMBRUSTER, André FÉTIS, Serge HOSPITAL, Vol. 3, *Le temps des laïcs*, *Les Notes d'Instruction (suite)*, Casale Monferrato (Italie), Piemme, 2001, 803 p.

ALBANO Ambrogio, sm, (Dir.) Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, présentés sous la direction de Ambrogio ALBANO, sm, par un groupe de Religieux Marianistes : Jean-Baptiste ARMBRUSTER, André FÉTIS, Serge HOSPITAL, Vol. 4, *Le temps des laïcs*, *Les Notes d'Instruction (fin)*, Casale Monferrato (Italie), Piemme, 2002, 816 p.

ALBANO Ambrogio, sm, (Dir.) Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, présentés sous la direction de Ambrogio ALBANO, sm, par un groupe de Religieux Marianistes : Jean-Baptiste ARMBRUSTER, Serge HOSPITAL, Émile WELTZ, Vol. 5, *Le temps des religieux*, *Les Fondations*, Casale Monferrato (Italie), Piemme, 1996, 744 p.

ALBANO Ambrogio, sm, (Dir.) Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, présentés sous la direction de Ambrogio ALBANO, sm, par Jean-Baptiste ARMBRUSTER, sm et Serge HOSPITAL,sm, Vol. 6, *Le temps des religieux*, *Croissance et extension*, Edizioni G.L. ARS (Italie), Piemme, (*s.d.*), 822 p.

ALBANO Ambrogio, sm, (Dir.) Guillaume-Joseph CHAMINADE, *Écrits et Paroles*, présentés sous la direction de Ambrogio ALBANO, sm, par un groupe de Religieux Marianistes : Jean-Baptiste ARMBRUSTER,sm, José Maria KHASA BEYA MAYELA, sm, Vol. 7, *Le temps des religieux*, *Croissance et structuration*, Casale Monferrato (Italie), Piemme, 2009, 710 p.

Henri LEBON, sm, *L'Esprit de notre Fondation*, *d'après les écrits de M. Chaminade et les documents primitifs de la Société,* Vol. I (624 p.)

et II (772 p.), Éd. Imp. Louis Havaux-Houdart, Nivelles (Belgique), 1910.

Henri LEBON, sm, *L'Esprit de notre Fondation*, *Les Œuvres de la Société, d'après les écrits de M. Chaminade et les documents primitifs de la Société,* Vol. III, Éd. Imp. Louis Havaux-Houdart, Nivelles (Belgique), 1916, 619 p.

Henri LEBON, sm, *L'Esprit de notre Fondation*, *Structures et Gouvernement, d'après les écrits de M. Chaminade et les documents primitifs de la Société,* Vol. IV, Nivelles (Belgique), 1919 (manuscrit), Bordeaux, 2004 (édition), 454 p.

GASCÓN Antonio, sm, *Compañía de María (Marianistas) en España I,* SPM, 32-33.

GIARDINO Thomas F., sm, *Les Caractéristiques de l'Éducation Marianiste*, éd. Française, Coll. *Les Grandes orientations de la pédagogie marianiste*, Office d'Éducation de la Société de Marie, Marianistes, ROME, 1996, n° 73, p. 32.

HOFFER Paul-Joseph, *Pédagogie marianiste,* Paris, 1957, 526 p.

LALANNE, Jean-Baptiste, *Notice historique sur la Société de Marie*, 1858.

SORRET Ernest-Joseph, *Lettres de M. Chaminade, Fondateur de la Société de Marie et de l'Institut des Filles de Marie*, Nivelles, 1930, 9 vol.

VASEY Vincent R., sm, *Dernières années de M. Chaminade, 1841-1850,* Curia Generalizia dei Marianisti, Roma, 1969, 160 p.

VERRIER Joseph, sm, *JALONS D'HISTOIRE sur la route de Guillaume-Joseph CHAMINADE*, T. IV, Documents CEMAR n 19.1. à 19.10 (octobre 1983 – juillet 1984), Rome. Edition Maison Chaminade en 4 tomes reliés, avec notes en bas de pages, sous la direction de Robert WITWICKI, sm, Bordeaux 2007, pp. 15-16.

Auteurs marianistes (FMI, SM, CLM) : Études et articles

Chronologie Biographique de Mère Adèle de Batz de Trenquelléon, *in* : *Lettres de Adèle de Batz de Trenquelléon*, *Fondatrice de l'Institut des Filles de Marie Immaculée, Marianistes, en collaboration avec le père Guillaume Joseph Chaminade, Fondateur de la Société de Marie,* tome I, 1805 -1816, Éd. Filles de Marie Immaculée, Marianistes, Rome, 1985, 453 p. (La chronologie biographique se trouve aux pp. 7-14).

Marianist Educator, mai 1952.

BEC Marie-Joëlle, fmi, *Le développement des Filles de Marie au travers des lettres de Mère Adèle*, (1816-1828), I. « Bâtir sur la croix », p. 5 (Document disponible sur le DVD du CEFM – Centre Européen de Formation Marianiste, 2015).

BICHELBERGER Roger, clm, *Prier quinze jours avec Guillaume-Joseph Chaminade, Fondateur de la famille marianiste,* Ed. Nouvelle Cité, Paris, 2000, 126 p.

BICHELBERGER Roger, clm, « La spiritualité marianiste et l'éducation », Conférence à l'équipe éducative de Petit Val, Sucy-en-Brie, (septembre 2001 ?). Tapuscrit disponible sur demande auprès de nous ou du Centre Européen de Formation Marianiste, Bordeaux.

CORTÉS Javier, sm, « Éducateurs dans les collèges marianistes », conférence donnée aux Équipes de Direction, lors de la Rencontre

Européenne des Établissements Marianistes, à Madrid, le 31 octobre 2009.

CORTÉS Manuel, sm, article « Formation », *DRM,* pp.

CORTÉS Manuel, sm, "*El Espíritu Marianista y la Educación*" (« Esprit Marianiste et Éducation »), conférence donnée aux équipes de direction du réseau éducatif marianiste d'Europe, à Rome, le 31 octobre 2012.

CORTÉS Manuel, « L'esprit de la Société, C'est l'esprit de Marie », première partie : « En Christ avec Marie », Circ. n°1, 25 mars 2007.

CORTÉS Manuel, « L'esprit de la Société, C'est l'esprit de Marie », deuxième partie : « En Mission avec Marie », Circ. n°2, 31 mars 2008.

CUEVA Bernardo, sm, *Breve biografía del siervo de Dios R.P. Domingo Lázaro y Castro SM*, Madrid, 1987, *Pro manuscripto.*

FERNANDEZ Felix, sm*, Así educan los Marianistas*, de, Atenas, mai 1946

GASCÓN Antonio, sm, « Signification et origine de l'apostolat de l'enseignement dans le charisme missionnaire de la Société de Marie », Conférence donnée lors de la rencontre des Assistants d'Instruction, à Rome, le 12 novembre 2008.

GASTAMINZA Fermín, sm, *Pedagogía marianista – Congreso Pedagógico Marianista*, S.M. 1988, 71-72.

GIZARD Vincent, sm, *Petite vie de Guillaume-Joseph Chaminade, Fondateur de la Famille Marianiste,* DDB, Paris, 1995,170 p., pp. 104-106

HUE Philippe, sm, « Contribution à la réflexion commune. Rencontre de Sucy [-en-Brie] au sujet des caractéristiques de l'éducation marianiste », s.d. (2003 ?), 5 pages. Texte disponible au C.E.F.M. (Centre Européen de Formation Marianiste), Chapelle de la

Madeleine, 7, rue Canihac, 33000 BORDEAUX. Ce document est présent sur le DVD fourni par le Centre.

MARTINEZ D. Antonio, sm, *Caracteres y notas salientes de la Pedagogia marianista*, Atenas, janvier 1950

SALAVERRI José María, sm, *Domingo Lázaro. Un educador entre dos grandes crisis de España*, Madrid, PPC. 2003.

VIAL Bernard, sm, article « Éducation », *DRM*, pp. 288-300.

VIAL Bernard, sm, « Contribution personnelle à la réflexion sur l'identité des œuvres marianistes », Bordeaux, 2013. (Premier document : Réponses à l'enquête sur l'identité des œuvres marianistes).

Sites Internet

Agora marianista, rubrique « Espiritualidad católica marianista », http://espiritualidad.marianistas.org/domingo-lazaro/ , consultée le 13/01/2016.

Groupe SM : http://www.grupo-sm.com/, onglet « notre histoire ». http://www.grupo-sm.com/grupo-sm/historia-editorial page consultée le 09/01/216.

Grupo SM, *Memoria 2014*, 104 p., disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.grupo-sm.com/sites/default/files/corporative_material/files/memoria_sm_2014.pdf (consultée le 07/01/2016).

****

Table des illustrations

Table des illustrations

Figures

Figure 1 : l'Annonciation, par Fra Angelico. (Illustration extraite de la présentation fournie par M. CORTÉS). *161*
Figure 2 : Modèle marianiste d'éducation - 1 ..... *162*
Figure 3 : Modèle marianiste d'éducation - 2 ..... *165*
Figure 4 : Modèle marianiste d'éducation - 3 ..... *171*
Figure 5 : De la foi aux modèles éducatifs *366*
Figure 6: : Le modèle de la pédagogie de Dieu : de l'Annonciation à l'éducation *367*
Figure 7: Le modèle de Jésus, Maître, et l'expérience du disciple *368*
Figure 8: Le modèle de Marie : savoir-être et accompagner. *369*
Figure 9 : Foyers des nouvelles congrégations de Frères Enseignants au 1° janvier 1823 ..... *397*
Figure 10 : la Société de Marie de Bordeaux en 1822 ..... *399*
Figure 11: La Société de Marie de Bordeaux dans le Sud-Ouest *400*
Figure 12 : Les Frères de la Doctrine Chrétienne de Nancy et les Frères de Marie *402*
Figure 13: Représentation géographique de l'histoire simplifiée des implantations marianistes dans le monde. *406*
Figure 14 : Répartition mondiale des établissements *427*
Figure 15: les établissements en Amérique du Nord *428*
Figure 16 : les établissements *429*
Figure 17: les établissements en Afrique *430*
Figure 18 : les établissements en Europe *431*
Figure 19: les établissements en Inde *433*
Figure 20 : les établissements en Corée et au Japon *434*
Figure 21: Rapport du Groupe SM – 2014 (Couverture) *511*
Figure 22 : l'engagement éducatif du Groupe SM *512*
Figure 23 : Présence du Groupe SM dans le monde (Rapport 2014, pp. 14-15) ... *516*
Figure 24 : Présence du Groupe SM dans le monde *517*

Figure 25: Activité économique du Groupe SM en 2014.....522
Figure 26: Répartition des charges du Groupe SM en 2014 525
Figure 27: Domaines d'activités et actions du Groupe SM en 2014 526
Figure 28 : Facsimile *de la table des matières de "Pédagogie Marianiste".....538*
Figure 29 : Une pédagogie reconnue par les Marianistes. 577
Figure 30: l'architecture de la pédagogie marianiste (B. VIAL) (partie 1) 578
Figure 31: l'architecture de la pédagogie marianiste (B. VIAL) (partie 2) 579
Figure 32 : Représentation du dynamisme charismatique. 714

Tableaux

Tableau 1: Articles de la Règle de la Société de Marie qui traitent de l'éducation347
Tableau 2 : Articles de la Règle de la Société de Marie qui traitent de l'éducation 351
Tableau 3 : Ordre chronologique des implantations dans les pays où la Société de Marie est ou a été présente……..404
Tableau 4 : Effectifs scolaires et universitaires dans le Monde (Société de Marie – 2015)…… 411
Tableau 5 : Implantations éducatives de la Société de Marie dans le monde en 2015…… ……414
Tableau 6: Comparaison entre les actions de la Fondation SM (2014) 494
Tableau 7 : Références des textes des six derniers 603
Tableau 8: Occurrences de certains termes et regroupement par thèmes, dans les textes sur l'éducation produits par les Chapitres généraux de la Société de Marie, de 1986 à 2012.....641
Tableau 9 : Étapes réalisées et situation actuelle du travail de la Commission pour les Œuvres marianistes.....750
Tableau 10: relevé des principales questions que nous soulevons dans cet ouvrage……775

Encadrés

Encadré 1: Du charisme marianiste aux grands principes de l'éducation marianiste……176
Encadré 2 (identique à l'encadré 1) :.....360
Encadré 3: S'interroger sur nos pratiques éducatives (J. CORTÉS, d'après D. LÁZARO) (PARTIE 1).....594
Encadré 4 : S'interroger sur nos pratiques éducatives (J. CORTÉS, d'après D. LÁZARO) (PARTIE 2).....595

Index

Index *(non exhaustif)*

A

accompagner, 53, 60, 101, 102, 113, 140, 151, 160, 165, 169, 195, 224, 274, 276, 280, 281, 300, 350, 358, 359, 368, 378, 399, 442, 520, 540, 602, 614, 615, 640, 670, 690, 691, 725, 754, 757, 773, 774, 779, 781, 787, 790, 792, 794, 798
administration, 44, 53, 58, 93, 95, 119, 120, 201, 365, 373, 385, 399, 401, 449, 469, 477, 496, 590, 594, 599, 603, 614, 621, 642, 672, 724, 730, 731, 732, 733, 746, 759, 821, 827, 828
agapè, 149, 169, 171, 280, 326, 350, 409, 480, 577, 659, 690, 707, 766
anthropologie, 157, 158, 160, 165, 169, 187, 201, 202, 204, 237, 315, 350, 351, 467, 660, 690, 709, 757, 788, 790, 792, 793, 827
appel, 14, 23, 113, 119, 140, 144, 151, 174, 180, 182, 189, 208, 218, 227, 244, 252, 285, 306, 326, 329, 332, 369, 376, 397, 437, 486, 516, 537, 558, 559, 568, 570, 571, 573, 574, 575, 576, 588, 590, 593, 598, 609, 612, 615, 616, 632, 637, 644, 649, 658, 683, 693, 698, 714, 743, 753, 758, 762, 780, 787
auteurs, 15, 48, 67, 89, 174, 198, 247, 262, 277, 282, 290, 291, 352, 461, 470, 477, 518, 523, 668, 669, 670, 671, 740, 747, 752, 762, 799, 816

B

baptême, 60, 253, 276, 278, 282, 293, 324, 693, 698, 764

C

changer, 13, 43, 95, 207, 302, 377, 569, 580, 611, 625, 626, 634, 730, 770, 780, 792
chapitre, 18, 59, 60, 67, 93, 106, 109, 111, 114, 129, 131, 137, 139, 141, 143, 144, 155, 158, 178, 182, 189, 201, 202, 203, 207, 214, 224, 227, 230, 234, 242, 244, 251, 258, 273, 319, 320, 321, 322, 324, 326, 328, 329, 331, 332, 333, 335, 338, 339, 340, 347, 349,360, 362, 363, 364, 365, 367, 371, 373, 385, 396, 397, 423, 428, 429, 450, 459, 460, 461, 462, 464, 480, 482, 483, 484, 485, 515, 523, 540, 543, 545, 546, 558, 559, 560, 562, 570, 573, 583, 585, 586, 588, 589, 590, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 601, 603, 604, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 622, 624, 628, 631, 633, 634, 642, 643, 644, 645, 651, 653, 655, 657, 660, 673, 682, 692, 709, 714, 719, 721, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 730, 731, 733, 746, 752, 753, 767, 772, 787, 804, 817, 818, 823, 826, 827
charismatique, 212, 222, 246, 349, 375, 382, 620, 623, 688, 693, 695, 696, 697, 698, 699, 701, 702, 758
charisme, 51, 139, 140, 149, 155, 182, 217, 219, 234, 243, 244, 250, 257, 276, 300, 309, 314, 334, 344, 349, 352, 360, 365, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 380, 382, 395, 409, 441, 442, 451, 455, 458, 460, 472, 480, 515, 517, 519, 520, 543, 545, 549, 559, 560, 567, 601, 602, 605, 607, 608, 609, 610, 611, 616, 617, 619, 628, 632, 634, 637, 638, 639, 643, 644, 645, 646, 647, 650,

655, 657, 658, 660, 661, 662, 663, 664, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 674, 675, 676, 677, 678, 680, 681, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 716, 721, 722, 723, 724, 726, 727, 728, 730, 733, 735, 739, 752, 753, 757, 758, 775, 780, 797, 798, 817, 832
charité, 27, 47, 77, 119, 161, 187, 188, 190, 193, 208, 210, 221, 228, 231, 241, 243, 249, 283, 296, 303, 304, 306, 321, 326, 327, 328, 329, 375, 608, 612, 753, 794, 802
chef, 23, 25, 53, 54, 63, 64, 72, 89, 90, 93, 101, 102, 116, 118, 119, 123, 139, 143, 283, 285, 668, 684, 733, 780
chercheur, 80, 477, 762, 792, 794
choix, 47, 96, 133, 144, 246, 252, 254, 305, 315, 317, 325, 335, 362, 379, 432, 434, 471, 479, 500, 556, 597, 635, 667, 671, 692, 737, 779, 793, 803
Christ, 65, 106, 153, 183, 189, 190, 191, 193, 196, 197, 198, 199, 200, 206, 209, 210, 211, 212, 214, 215, 221, 225, 230, 231, 235, 236, 237, 238, 240, 241, 242, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 272, 273, 274, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 291, 292, 295, 296, 297, 299, 318, 322, 323, 324, 325, 327, 328, 329, 331, 332, 333, 341, 342, 354, 368, 370, 375, 383, 535, 570, 573, 575, 576, 595, 605, 613, 625, 628, 637, 646, 647, 648, 649, 669, 698, 739, 747, 753, 769, 776, 782, 788, 794, 798, 804, 821, 832
classes préparatoires, 70, 72, 133, 301, 632, 740, 751, 767
clm, 287, 481, 568, 640, 828, 831
communauté, 8, 47, 51, 52, 55, 56, 60, 83, 86, 94, 106, 116, 118, 123, 134, 147, 155, 166, 168, 169, 174, 175, 177, 178, 180, 181, 183, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 201, 204, 212, 220, 224, 226, 228, 232, 234, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 250, 255, 257, 261, 267, 271, 289, 294, 321, 326, 327, 328, 331, 340, 341, 342, 343, 350, 363, 364, 365, 368, 369, 376, 381, 383, 399, 424, 427, 428, 430, 431, 435, 436, 437, 440, 441, 445, 446, 449, 452, 453, 456, 460, 490, 496, 520, 550, 552, 554, 555, 557, 558, 561, 568, 570, 574, 575, 576, 577, 589, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 598, 602, 604, 606, 608, 609, 610, 611, 615, 618, 619, 624, 626, 636, 638, 640, 642, 643, 645, 648, 649, 650, 651, 652, 667, 668, 669, 673, 674, 683, 684, 692, 693, 698, 710, 711, 715, 717, 723, 724, 729, 733, 741, 748, 753, 759, 761, 766, 768, 772, 773, 774, 780, 792, 803
composition mixte, 80, 82, 86, 97, 262, 268, 313, 386, 428, 430, 434, 435, 496, 592, 593, 595, 612, 627, 642, 646, 682, 744, 759
construire, 113, 125, 179, 368, 448, 605, 630, 649, 651, 671, 675, 773, 794
croix, 66, 87, 106, 140, 183, 193, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 208, 219, 220, 221, 245, 246, 248, 272, 284, 297, 358, 429, 430, 466, 535, 537, 650, 673, 675, 753, 782, 784, 819, 831

D

Dieu, 44, 48, 49, 66, 70, 89, 90, 91, 92, 93, 103, 104, 123, 146, 148, 153, 155, 157, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 167, 168, 170, 173, 177, 178, 179, 185, 186, 187, 189, 191, 192, 197, 198, 199, 200, 201, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213,

217,218, 220, 224, 226, 229, 230, 231, 233, 235, 237, 238, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 254, 255, 256, 260, 262, 263, 271, 272, 274, 277, 278, 279, 280, 281, 285, 286, 289, 290, 291, 292, 295, 296, 297, 298, 299, 304, 310, 314, 316, 317, 319, 322, 323, 324, 325, 326, 328, 329, 330, 331, 341, 342, 351, 354, 356, 363, 365, 368, 374, 375, 376, 383, 520, 523, 535, 549, 552, 553, 558, 559, 560, 573, 576, 604, 605, 609, 612, 613, 617, 620, 625, 628, 629, 645, 647, 649, 650, 652, 661, 665, 669, 675, 678, 686, 690, 691, 694, 697, 698, 699, 700, 727, 734, 735, 740, 743, 755, 774, 775, 787, 789, 790, 791, 792, 793, 798, 800, 804, 817, 818
directeur, 42, 43, 52, 56, 57, 64, 65, 78, 80, 90, 113, 115, 116, 143, 267, 288, 308, 310, 323, 370, 458, 465, 472, 489, 536, 537, 540, 550, 551, 579, 587, 598, 783, 813
dynamisme, 179, 237, 369, 432, 515, 519, 520, 545, 553, 567, 570, 573, 587, 641, 647, 648, 695, 696, 702, 738, 752, 758, 773
dynamisme charismatique, 19, 246, 695, 702, 758

E

ecclésiologie, 651, 658, 673, 762, 788
école, 7, 8, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 41, 42, 44, 45, 47, 50, 51, 55, 56, 57, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 86, 87, 89, 94, 95, 96, 97, 101, 102, 103, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 126, 132, 133, 134, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 167, 175, 181, 194, 217, 261, 263, 265, 266, 269, 276, 288, 289, 291, 292, 293, 295, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 319, 331, 340, 342, 363, 368, 369, 370, 386, 402, 432, 435, 436, 437, 438, 442, 453, 474, 476, 479, 480, 482, 483, 491, 540, 541, 547, 549, 551, 552, 553, 556, 557, 560, 562, 570, 571, 573, 575, 576, 587, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 604, 607, 613, 614, 618, 626, 632, 635, 638, 644, 659, 660, 661, 668, 669, 670, 671, 672, 674, 686, 687, 688, 691, 717, 723, 724, 730, 747, 751, 752, 768, 769, 770, 771, 772, 774, 775, 777, 779, 781, 804, 809, 811, 812, 820, 821, 823, 824, 871
édition, 18, 89, 90, 266, 320, 397, 478, 486, 489, 491, 747, 754, 761, 809, 810, 811, 820
éducateur, 7, 42, 53, 65, 131, 144, 148, 157, 160, 161, 163, 170, 173, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 207, 264, 266, 270, 340, 343, 351, 352, 354, 356, 357, 361, 363, 365, 366, 367, 368, 369, 425, 433, 435, 440, 441, 442, 443, 446, 456, 467, 497, 500, 519, 522, 524,534, 540, 556, 557, 567, 569, 578, 580, 592, 604, 607, 614, 635, 638, 644, 658, 672, 675, 685, 688, 714, 724, 725, 751, 754, 759, 764, 768, 770, 771, 773, 774, 775, 777, 781, 783, 784, 794, 812
éducatif (-ve), 7, 8, 33, 35, 53, 54, 55, 100, 141, 143, 147, 148, 151, 157, 161, 169, 172, 173, 175, 178, 179, 181, 185, 186, 195, 199, 201, 217, 259, 287, 294, 299, 306, 313, 317, 327, 335, 336, 337, 339, 340, 342, 343, 344, 349, 350, 354, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 368, 370, 371, 372, 375, 376, 378, 379, 381, 384, 385, 390, 395, 397, 401, 423, 425, 431, 432, 433, 434, 435, 436,

438, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 455, 458, 459, 461, 463, 466, 467, 470, 473, 475, 480, 481, 482, 483, 487, 488, 497, 500, 501, 505, 515, 517, 519, 520, 522, 534, 543, 545, 547, 550, 551, 552, 554, 555, 556, 557, 560, 567, 568, 575, 576, 577, 581, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 596, 599, 603, 604, 608, 610, 617, 618, 620, 623, 628, 631, 633, 634, 636, 638, 644, 655, 657, 658, 665, 667, 668, 670, 672, 674, 675, 678, 680, 683, 684, 687, 690, 691, 692, 701, 705, 716, 721, 724, 730, 733, 737, 748, 751, 752, 754, 767, 769, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 781, 784, 786, 789, 794, 811, 812, 831, 832
éducation, 1, 7, 8, 15, 17, 23, 24, 28, 36, 41, 48, 50, 51, 52, 54, 62, 64, 66, 67, 68, 69, 75, 76, 80, 100, 102, 106, 109, 111, 113, 121, 124, 125, 126, 135, 137, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 151, 155, 157, 158, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 185, 197, 199, 200, 201, 202, 211, 212, 218, 222, 223, 228, 232, 234, 236, 239, 256, 257, 265, 267, 269, 270, 274, 276, 284, 287, 288, 290, 294, 299, 300, 301, 302, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 314, 315, 317, 318, 319, 323, 325, 328, 330, 331, 332, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 347, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 357, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 371, 372, 373, 374, 375, 385, 392, 395, 396, 397, 398, 401, 402, 423, 424, 425, 426, 427, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 479, 480, 481, 483, 486, 490, 491, 496, 497, 500, 501, 506, 515, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 534, 539, 540, 541, 545, 546, 547, 548, 550, 551, 552, 555, 556, 557, 558, 561, 562, 567, 568, 571, 572, 578, 579, 580, 583, 585, 586, 587, 590, 591, 593, 594, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 621, 625, 628, 630, 634, 637, 639, 642, 643, 644, 649, 651, 653, 657, 659, 663, 664, 669, 671, 675, 676, 678, 679, 685, 688, 702, 709, 712, 717, 718, 725, 726, 730, 737, 739, 751, 752, 753, 759, 760, 761, 764, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 780, 781, 783, 784, 785, 786, 797, 801, 802, 807, 811, 814, 816, 820, 822, 823, 824, 826, 827, 830, 831, 832, 833
éduquer, 82, 103, 150, 151, 160, 163, 166, 167, 176, 239, 247, 323, 330, 340, 343, 367, 370, 436, 476, 520, 540, 593, 601, 607, 613, 716, 760, 770, 771, 774, 775, 783, 785
élève, 19, 20, 23, 24, 26, 28, 35, 42, 48, 51, 52, 53, 54, 56, 69, 71, 72, 74, 76, 77, 78, 81, 82, 84, 85, 87, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 102, 112, 113, 114, 115, 116, 122, 124, 126, 142, 144, 145, 148, 160, 161, 162, 195, 197, 205, 236, 265, 288, 307,308, 313, 334, 342, 343, 356, 361, 363, 368, 398, 399, 431, 434, 435, 439, 445, 446, 452, 453, 457, 461, 465, 468, 479, 483, 489, 497, 523, 536, 537, 538, 539, 540, 548, 552, 556, 587, 591, 593, 594, 596, 597, 598, 599, 604, 607, 610, 611, 614, 619,

631, 632, 641, 645, 667, 672, 674, 724, 769, 774, 779, 785, 811, 823
engagement, 28, 41, 57, 60, 66, 124, 147, 148, 150, 165, 168, 175, 177, 178, 179, 180, 186, 226, 227, 229, 232, 234, 276, 293, 300, 304, 305, 309, 311, 317, 325, 326, 332, 333, 336, 337, 342, 356, 360, 384, 426, 428, 431, 439, 444, 445, 452, 458, 463, 466, 475, 480,501, 520, 553, 573, 580, 592, 611, 612, 613, 614, 615, 626, 628, 630, 652, 653, 661, 668, 687, 694, 696, 716, 724, 727, 736, 746, 766, 769, 772, 773, 780, 804
engendrement, 247, 747, 761, 790, 791, 816, 821
enseignant, 24, 28, 31, 35, 41, 48, 53, 56, 60, 77, 102, 106, 143, 145, 198, 236, 288, 301, 306, 308, 312, 313, 314, 334, 342, 343, 363, 367, 371, 385, 397, 398, 399, 401, 453, 480, 481, 483, 488, 496, 500, 501, 510, 519, 536, 548, 551, 567, 572, 580, 587, 604, 611,619, 634, 638, 641, 653, 658, 672, 678, 684, 685, 692, 714, 717, 724, 746, 759, 764, 771, 773, 778, 779, 789, 821
enseignement, 7, 8, 11, 13, 14, 16, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 38, 39, 41, 42, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 62, 63, 66, 67, 71, 72, 73, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 101, 102, 103, 104, 105, 113, 118, 131, 132, 140, 142, 148, 163, 178, 197, 234, 261, 265, 266, 270, 288, 300, 301, 304, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 334, 342, 344, 353, 386, 432, 435, 437, 438, 442, 444, 446, 466, 473, 480, 491, 501, 520, 534, 535, 537, 538, 547, 551, 555, 571, 573, 574, 587, 590, 592, 593, 597, 598, 599, 600, 601, 608, 614, 618, 629, 630, 632, 637, 638, 653, 660, 668, 680, 683, 684, 685, 714, 717, 722, 724, 739, 751, 752, 758, 769, 771, 773, 778, 779, 781, 801, 809, 810, 811, 813, 825, 832
enseigner, 14, 25, 26, 27, 32, 36, 53, 55, 56, 70, 78, 80, 81, 84, 101, 106, 288, 340, 437, 520, 587, 653, 712, 773, 781, 784
espérance, 57, 126, 146, 174, 187, 216, 224, 229, 233, 235, 296, 364, 370, 373, 374, 378, 380, 384, 423, 521, 545, 546, 577, 588, 601, 602, 603, 608, 735, 755, 760, 767, 773, 774, 782, 791, 792, 794
espérer, 42, 118, 285, 370, 589, 793
esprit, 17, 36, 37, 43, 48, 49, 50, 65, 66, 67, 78, 84, 85, 90, 103, 113, 118, 119, 121, 122, 126, 133, 134, 146, 147, 151, 152, 155, 157, 158, 162, 166, 177, 179, 189, 190, 193, 197, 201, 202, 205, 206, 210, 211, 212, 222, 226, 228, 231, 232, 238, 241, 242, 243, 244, 245, 252, 260, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 279, 283, 284, 285, 291, 295, 301, 309, 310, 320, 321, 325, 326, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 341, 342, 343, 344, 349, 360, 362, 363, 364, 365, 369, 382, 395, 432, 433, 441, 442, 445, 453, 462, 466, 474, 476, 522, 539, 540, 541, 546, 552, 557, 558, 559, 562, 570, 571, 573, 578, 591, 592, 597, 599, 601, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 610, 615, 618, 627, 629, 630, 638, 639, 643, 646, 647, 648, 650, 664, 667, 672, 673, 675, 676, 677, 678, 687, 688, 689, 691, 692, 695, 700, 705, 708, 716, 723, 735, 736, 737, 742, 745, 746, 759, 768, 769, 774, 780, 786, 819, 832
Esprit, 30, 44, 50, 52, 57, 66, 75, 104, 149, 150, 154, 166, 174, 177, 190, 191, 192, 201, 204, 205, 210, 211, 241, 242, 244, 247, 249, 251, 252,

256, 260, 272, 274, 279, 281, 282, 283, 286, 296, 316, 318, 325, 328, 329, 333, 349, 364, 368, 369, 371, 375, 376, 377, 379, 427, 462, 520, 522, 558, 576, 588, 589, 604, 605, 606, 617, 625, 626, 627, 628, 643, 645, 647, 652, 661, 669, 682, 686, 688, 690, 694, 695, 696, 698, 727, 744, 798, 803, 810, 819, 820, 823, 826, 827, 829, 830, 831
Esprit-Saint, 247, 252, 282, 325, 328, 333, 369
établissement, 7, 8, 16, 18, 20, 22, 25, 27, 30, 37, 47, 51, 52, 53, 54, 57, 60, 62, 69, 70, 78, 92, 94, 95, 99, 100, 112, 114, 116, 118, 121, 123, 125, 126, 131, 132, 134, 139, 143, 145, 147, 149, 198, 216, 217, 287, 288, 294, 313, 323, 327, 328, 331, 334, 345, 353, 367, 371, 372, 390, 398, 399, 401, 402, 403, 415, 416, 417, 418, 419, 421, 422, 426, 432, 433, 437, 438, 445, 452, 453, 454, 456, 457, 461, 463, 465, 486, 488, 490, 500, 507, 520, 547, 548, 549, 550, 551, 555, 556, 557, 560, 561, 562, 578, 579, 580, 587, 594, 605, 613, 614, 619, 631, 633, 634, 636, 638, 641, 642, 649, 653, 659, 660, 663, 665, 666, 667, 668, 669, 671, 672, 674, 675, 676, 679, 681, 683, 684, 685, 692, 708, 723, 724, 729, 732, 733, 748, 759, 760, 776, 789, 792, 831
évaluation, 454, 462, 467, 490, 580, 714, 722, 759
exclu (-e), 426, 783
exclure, 395
exclusion, 31, 82, 278, 482, 500, 629, 630, 764, 779, 781, 784
exemple, 22, 37, 57, 98, 145, 155, 201, 208, 214, 215, 216, 228, 234, 235, 236, 241, 254, 257, 264, 273, 277, 295, 316, 426, 430, 432, 439, 446, 448, 468, 497, 516, 535, 551, 560, 568, 571, 574, 592, 594, 612, 614, 643, 659, 669, 674, 676, 678, 686, 692, 724, 735, 740, 753, 777, 779, 780, 782, 787, 792, 817, 820

F

famille, 7, 8, 25, 37, 51, 63, 65, 68, 122, 124, 131, 146, 147, 152, 166, 182, 185, 190, 192, 193, 219, 239, 241, 242, 243, 244, 245, 252, 258, 259, 260, 263, 268, 282, 297, 298, 305, 313, 314, 317, 326, 328, 332, 333, 334, 336, 340, 360, 362, 363, 365, 366, 368,369, 371, 375, 376, 378, 380, 381, 382, 384, 432, 440, 442, 452, 469, 470, 471, 476, 481, 486, 491, 540, 545, 546, 552, 553, 554, 555, 557, 558, 559, 560, 562, 567, 570, 571, 573, 592, 594, 597, 602, 604, 605, 607, 608, 613, 620, 626, 630, 639, 640, 642, 646, 648, 649, 650, 652, 671, 673, 677, 678, 686, 687, 688, 693, 694, 695, 697, 698, 699, 700, 701, 727, 734, 737, 744, 754, 757, 758, 759, 762, 766, 777, 811, 817, 828, 831, 832
foi, 7, 14, 49, 50, 67, 74, 102, 103, 104, 105, 106, 141, 143, 144, 146, 147, 148, 153, 155, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 185, 186, 187, 189, 193, 195, 199, 200, 201, 206, 209, 211, 212, 216, 222, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 235, 236, 237, 238, 242, 243, 246, 247, 248, 249, 250, 254, 255, 257, 260, 263, 265, 271, 274, 279, 282, 286, 296, 298, 299, 301, 302, 305, 307, 308, 309, 310, 312, 313, 316, 317, 318, 322, 328, 329, 331, 336, 338, 339, 341, 342, 343, 344, 349, 350, 351, 354, 361, 363, 367, 369, 370, 375, 378, 395, 427, 428, 429, 430, 431, 433, 436, 437, 438, 439, 452,

459, 460, 486, 520, 540, 546, 547, 552, 554, 556, 557, 562, 570, 571, 572, 574, 575, 578, 587, 590, 591, 592, 593, 595, 596, 604, 605, 606, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 618, 621, 625, 626, 627, 628, 637, 642, 645, 647, 648, 649, 651, 652, 657, 665, 669, 673, 674, 675, 685, 724, 726, 734, 739, 740, 747, 751, 753, 760, 761, 771, 775, 776, 780, 787, 788, 790, 791, 793, 818
fondement, 49, 151, 155, 182, 184, 185, 195, 198, 200, 245, 251, 252, 274, 277, 279, 290, 315, 317, 319, 323, 331, 352, 354, 428, 450, 458, 635, 698, 700, 728, 739, 752, 775, 789, 790
formation, 14, 17, 24, 26, 30, 67, 68, 75, 85, 86, 97, 100, 111, 112, 116, 117, 123, 125, 133, 134, 143, 144, 155, 167, 170, 175, 176, 178, 180, 200, 212, 228, 234, 239, 242, 249, 257, 263, 274, 285, 299, 300, 301, 304, 305, 306, 308, 324, 330, 333, 335, 336, 341, 342, 344, 345, 351, 360, 363, 364, 367, 370, 372, 379, 395, 397, 401, 427, 431, 432, 442, 443, 444, 452, 453, 454, 456, 458, 459, 460, 462, 463, 464, 465, 467, 477, 481, 483, 496, 500, 519, 523, 546, 547, 551, 591, 592, 593, 594, 595, 597, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 607, 610, 611, 612, 614, 615, 618, 619, 621, 624, 634, 637, 644, 652, 657, 661, 663, 664, 665, 667, 668, 671, 672, 675, 676, 679, 683, 684, 685, 692, 703, 716, 717, 725, 726, 742, 745, 755, 758, 770, 771, 772, 773, 778, 779
former, 7, 17, 25, 30, 43, 47, 48, 50, 68, 85, 142, 162, 166, 167, 168, 175, 176, 177, 178, 180, 191, 200, 207, 243, 244, 247, 248, 256, 261, 280, 282, 297, 308, 309, 310, 317, 318, 332, 333, 341, 342, 343, 371, 395, 436, 453, 460, 467, 476, 486, 552, 577, 590, 599, 611, 615, 616, 618, 619, 626, 630, 638, 644, 652, 664, 687, 689, 726, 753, 774, 783
fraternel(-le), 77, 179, 228, 233, 297, 343, 379, 591, 593, 625, 651, 652, 766
fraternité, 126, 155, 231, 239, 240, 244, 327, 486, 568, 648, 674, 675, 679, 683, 743, 761, 766

H

histoire, 7, 19, 20, 23, 29, 35, 51, 56, 85, 88, 91, 92, 94, 107, 125, 126, 127, 131, 133, 142, 150, 151, 152, 153, 158, 166, 168, 172, 173, 180, 202, 207, 210, 217, 225, 228, 230, 231, 234, 244, 249, 258, 263, 268, 314, 315, 316, 317, 360, 365, 371, 375, 376, 378, 393, 426, 429, 433, 448, 470, 477, 479, 492, 496, 550, 608, 611, 634, 644, 647, 650, 660, 662, 669, 680, 684, 688, 693, 699, 700, 708, 715, 735, 752, 773, 782, 788, 800, 802, 803, 804, 813, 833
homme, 19, 38, 42, 67, 68, 91, 103, 106, 117, 122, 141, 142, 143, 144, 146, 148, 152, 158, 165, 166, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 193, 200, 202, 203, 209, 210, 211, 212, 214, 216, 217, 226, 227, 232, 233, 236, 237, 240, 241, 247, 260, 261, 262, 265, 266, 273, 276, 277, 278, 280, 281, 282, 292, 299, 314, 323, 324, 331, 341, 343, 356, 381, 441, 497, 517, 520, 523, 534, 540, 554, 562, 568, 578, 609, 646, 648, 661, 671, 698, 699, 734, 735, 737, 739, 742, 760, 774, 775, 782, 784, 793
humain (-e), 48, 57, 87, 95, 123, 144, 145, 153, 157, 160, 163, 165, 169, 170, 173, 175, 185, 190, 191, 199, 209, 210, 214, 225, 226, 230, 231, 235, 244, 256, 292, 295, 299, 302,

314, 316, 319, 328, 330, 333, 342, 343, 344, 345, 349, 350, 351, 356, 368, 428, 436, 437, 445, 452, 518, 523, 552, 554, 555, 556, 559, 600, 622, 633, 648, 650, 658, 661, 690, 739, 742, 743, 747, 753, 760, 768, 771, 776, 782, 787, 788, 793

I

incarnation, 142, 153, 155, 158, 163, 169, 173, 200, 201, 202, 209, 210, 211, 227, 229, 245, 246, 247, 283, 314, 322, 333, 350, 459, 521, 545, 561, 569, 609, 628, 634, 637, 645, 647, 728, 752, 754, 775
institution, 25, 26, 27, 51, 53, 54, 57, 60, 65, 66, 72, 79, 124, 126, 139, 140, 141, 144, 147, 153, 157, 169, 171, 217, 226, 227, 245, 287, 300, 301, 308, 312, 313, 314, 317, 350, 353, 361, 364, 392, 395, 406, 407, 426, 432, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 444, 445, 447, 452, 454, 459, 561, 587, 590, 591, 593, 604, 605, 606, 607, 615, 622, 649, 651, 661, 695, 701, 707, 709, 733, 745, 746, 751, 770, 771, 772, 777, 794, 800, 801
institutionnel(-le), 171, 312, 318, 396, 397, 445, 446, 447, 454, 462, 463, 468, 469, 607, 616, 690, 767

J

Jésus, 106, 146, 152, 153, 157, 158, 161, 166, 169, 177, 183, 189, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 202, 203, 207, 209, 211, 214, 215, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 227, 229, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 245, 246, 247, 248, 249, 253, 254, 256,273, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 291, 292, 296, 297, 299, 309, 311, 319, 322, 323, 325, 328, 329, 331, 332, 333, 350, 354, 357, 370, 570, 578, 595, 605, 625, 628, 637, 646, 648, 649, 661, 668, 669, 671, 697, 740, 776, 798, 804, 822
Jésus-Christ, 106, 153, 195, 196, 198, 214, 215, 237, 238, 246, 247, 248, 249, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 297, 299, 319, 322, 323, 325, 328, 329, 331, 332, 333, 370, 605, 628, 637, 646, 648, 649, 776, 798, 804
jeune, 7, 8, 28, 41, 42, 47, 55, 56, 65, 71, 75, 76, 78, 80, 84, 85, 96, 102, 117, 122, 123, 125, 126, 127, 142, 145, 146, 148, 152, 171, 175, 195, 203, 221, 234, 254, 260, 261, 262, 293, 298, 302, 309, 311, 312, 313, 325, 332, 336, 356, 366, 367, 371, 379, 397, 425, 426, 431, 432, 436, 441, 442, 443, 445, 446, 452, 455, 456, 457, 460, 462, 464, 465, 470, 472, 482, 484, 490, 496, 497, 500, 501, 523, 534, 535, 536, 537, 553, 555, 556, 557, 569, 571, 572, 574, 575, 577, 580, 585, 587, 590, 591, 592, 593, 594, 596, 602, 605, 607, 610, 611, 613, 614, 615, 618, 629, 630, 632, 633, 640, 644, 646, 649, 651, 657, 665, 667, 673, 674, 675, 677, 678, 684, 685, 698, 711, 724, 758, 764, 768, 770, 771, 773, 774, 775, 777, 779, 781, 784, 785, 786, 809, 823
justice, 146, 168, 226, 231, 232, 234, 278, 279, 280, 343, 344, 362, 363, 369, 429, 444, 446, 452, 465, 540, 547, 555, 563, 591, 600, 601, 604, 605, 607, 612, 641, 645, 648, 649, 745

K

kairos, 686, 761, 762

L

laïc (-que), 14, 31, 117, 134, 142, 143, 147, 150, 167, 177, 179, 181, 182, 194, 208, 241, 244, 245, 246, 252, 255, 257, 258, 260, 271, 278, 280, 281, 287, 289, 292, 299, 301, 302, 305, 309, 313, 314, 317, 322, 325, 326, 327, 331, 332, 336, 341, 344, 364, 366, 367, 368, 369, 372, 379, 381, 382, 383, 384, 423, 430, 434, 435, 440, 441, 442, 443, 450, 452, 453, 458, 461, 462, 465, 467, 486, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 567, 568, 570, 571, 577, 579, 598, 599, 602, 607, 610, 612, 614, 615, 618, 619, 621, 626, 627, 634, 636, 637, 640, 641, 644, 649, 651, 657, 660, 661, 663, 664, 667, 668, 670, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 680, 682, 683, 684, 685, 689, 691, 692, 693, 694, 699, 701, 724, 725, 726, 727, 729, 733, 744, 745, 753, 755, 762, 769, 772, 787, 817, 819, 828, 829

M

marial(-s), 103, 200, 247, 558, 559, 573, 608, 625, 628, 753, 764
mariale, 37, 42, 47, 49, 50, 54, 56, 104, 126, 174, 190, 214, 221, 224, 230, 231, 232, 233, 236, 245, 253, 258, 260, 261, 262, 274, 276, 282, 292, 305, 559, 628, 764, 794
marie, 7, 28, 36, 41, 44, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 60, 61, 62, 64, 65, 66, 73, 74, 75, 77, 80, 82, 84, 89, 93, 100, 102, 104, 105, 106, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 120, 121, 122, 125, 127, 131, 133, 134, 139, 140, 142, 143, 146, 147, 148, 149, 153,155, 158, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 168, 169, 173, 177, 182, 183, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 196, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 229, 230, 231, 233, 235, 236, 237, 238, 242, 243, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 259, 260, 261, 262, 264, 266, 268, 269, 272, 273, 274, 276, 277, 278, 279, 282, 283, 284, 285, 286, 289, 290, 293, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 304, 305, 307, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 319, 320, 321, 322, 323, 327, 331, 332, 333, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 342, 344, 349, 350, 354, 355, 356, 358, 360, 362, 363, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 373, 374, 381, 382, 383, 385, 386, 388, 390, 392, 395, 397, 398, 399, 402, 406, 407, 414, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 440, 445, 448, 449, 450, 451, 455, 457, 458, 459, 460, 463, 464, 466, 467, 471, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 484, 486, 488, 496, 497, 521, 522, 537, 545, 546, 550, 551, 552, 553, 554, 557, 558, 559, 561, 562, 568, 573, 576, 579, 583, 585, 588, 589, 592, 595, 597, 602, 603, 605, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 615, 617, 618, 622, 625, 628, 629, 630, 637, 640, 642, 643, 647, 648, 649, 650, 652, 664, 665, 667, 671, 673, 682, 686, 723, 725, 726, 728, 729, 730, 732, 733, 735, 738, 740, 746, 751, 752, 754, 757, 764, 767, 772, 789, 798, 804, 809, 810, 812, 813, 814, 817, 819, 820, 821, 823, 826, 827, 828, 830, 831, 832, 871
meilleur (-e), 53, 68, 134, 165, 175, 235, 295, 305, 356, 366, 367, 368, 369, 370, 396, 397, 444, 448, 451, 463, 486, 500, 501, 607, 618, 636, 781

méthode, 62, 63, 72, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 94, 96, 97, 101, 250, 268, 271, 295, 296, 334, 335, 360, 364, 365, 569, 606, 615, 651, 665, 709, 764, 811
mission, 7, 20, 35, 44, 48, 49, 52, 65, 69, 75, 100, 101, 102, 104, 105, 111, 116, 119, 127, 131, 134, 139, 140, 144, 146, 147, 148, 154, 166, 168, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 188, 192, 196, 200, 203, 210, 211, 212, 215, 222, 223, 224, 225, 227, 230, 231, 236, 237, 238, 241, 242, 243, 244, 245, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 259, 262, 267, 271, 274, 276, 282, 286, 289, 297, 298, 299, 300, 301, 303, 304, 305, 308, 313, 314, 316, 317, 320, 321, 322, 324, 325, 326, 331, 332, 333, 334, 336, 337, 338, 339, 341, 342, 343, 344, 349, 362, 367, 368, 369, 375, 377, 378, 379, 381, 382, 383, 384, 386, 390, 395, 397, 407, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 436, 439, 440, 442, 449, 450, 451, 452, 453, 455, 458, 459, 460, 461, 464, 466, 467, 470, 473, 475, 476, 477, 480, 496, 497, 521, 522, 535, 539, 549, 551, 553, 554, 559, 561, 567, 573, 574, 577, 586, 587, 588, 589, 591, 592, 595, 598, 599, 602, 603, 605, 606, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 620, 621, 628, 629, 630, 633, 635, 637, 640, 644, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 657, 659, 663, 664, 665, 667, 673, 675, 676, 677, 684, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 725, 726, 727, 730, 752, 753, 754, 760, 761, 762, 764, 769, 787, 817, 820, 823, 827, 832
momentum, 686
monde, 8, 48, 55, 104, 105, 117, 127, 132, 134, 139, 142, 144, 145, 147, 148, 151, 152, 153, 154, 155, 163, 165, 166, 169, 170, 171, 172, 173, 186, 199, 203, 206, 207, 209, 212, 215, 220, 223, 225, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 246, 252, 253, 254, 255, 256, 259, 261, 264, 271, 277, 279, 281, 284, 296, 297, 302, 307, 314, 316, 317, 318, 333, 335, 336, 341, 350, 353, 356, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 377, 378, 384, 393, 395, 397, 398, 402, 414, 423, 429, 433, 435, 436, 437, 439, 446, 449, 455, 457, 458, 459, 483, 497, 500, 501, 502, 517, 518, 520, 541, 549, 552, 556, 557, 558, 561, 562, 568, 569, 570, 572, 573, 576, 585, 587, 590, 595, 605, 608, 609, 615, 623, 625, 630, 634, 640, 643, 645, 646, 647, 648, 649, 651, 661, 668, 707, 712, 718, 735, 737, 740, 754, 769, 771, 774, 777, 778, 779, 780, 781, 783, 784, 785, 786, 787, 790, 792, 793, 798, 802, 810, 817, 822, 823, 824

O

œuvre, 13, 14, 30, 37, 47, 48, 50, 52, 54, 55, 62, 66, 69, 70, 73, 75, 77, 78, 83, 87, 88, 90, 93, 102, 103, 105, 113, 115, 117, 121, 123, 124, 125, 126, 131, 134, 139, 142, 147, 148, 150, 155, 163, 174, 178, 181, 197, 212, 214, 216, 226, 228, 234, 236, 237, 249, 253, 254, 255, 257, 259, 260, 261, 262, 264, 265, 267, 273, 279, 280, 284, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 308, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 319, 322, 327, 341, 343, 345, 349, 356, 360, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 375, 376, 377, 378, 385, 395, 396, 397, 423, 424, 425, 426, 427, 429, 431, 432, 433, 434, 435, 437, 438, 440, 441,

442, 443, 444, 445, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 465, 469, 470, 472, 474, 475, 476, 477, 479, 480, 481, 482, 483, 486, 487, 488, 497, 500, 515, 519, 524, 543, 545, 548, 551, 556, 558, 567, 580, 586, 589, 590, 595, 597, 598, 599, 600, 604, 605, 606, 607, 608, 610, 611, 612, 613, 614, 616, 617, 618, 620, 621, 624, 629, 630, 632, 639, 640, 642, 644, 645, 660, 661, 670, 673, 681, 688, 689, 690, 691, 692, 702, 705, 707, 716, 719, 721, 723, 724, 725, 726, 728, 729, 730, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 741, 744, 745, 746, 752, 754, 759, 760, 762, 764, 766, 769, 775, 780, 782, 788, 799, 801, 810, 813, 814, 816, 833
oraison, 76, 197, 271, 285, 292, 296, 329, 331, 332, 665, 764
ouvert, 18, 61, 62, 71, 83, 100, 131, 140, 142, 146, 155, 212, 224, 228, 236, 247, 248, 266, 269, 300, 337, 429, 431, 432, 436, 438, 454, 457, 468, 515, 548, 573, 578, 579, 598, 640, 663, 664, 674, 686, 701, 702, 728, 729, 764, 771, 772, 776, 787, 794, 799, 819
ouverture, 61, 75, 76, 117, 126, 165, 166, 170, 177, 227, 230, 261, 262, 263, 277, 329, 333, 335, 351, 356, 429, 432, 466, 521, 541, 549, 557, 605, 648, 650, 682, 727, 761, 776, 787, 818

P

paix, 168, 226, 231, 232, 234, 307, 313, 362, 363, 369, 370, 429, 432, 444, 446, 452, 465, 474, 535, 540, 547, 555, 563, 600, 601, 604, 605, 607, 612, 645, 648, 649, 738, 741, 783, 823
partage, 181, 234, 325, 450, 465, 559, 615, 648, 653, 657, 663, 664, 665, 672, 674, 680, 681, 683, 687, 688, 691, 692, 702, 704, 708, 712, 723, 762
partager, 188, 196, 243, 332, 334, 377, 500, 502, 602, 615, 637, 646, 665, 674, 686, 687, 688, 689, 690, 694, 696, 727, 758, 773, 776, 784, 817
paulinien, 274, 279, 766
pauvre, 7, 23, 55, 56, 69, 78, 88, 103, 127, 140, 229, 230, 233, 234, 236, 241, 251, 254, 261, 269, 298, 300, 303, 304, 307, 311, 339, 343, 366, 368, 396, 426, 429, 432, 444, 445, 457, 479, 480, 482, 575, 598, 599, 601, 605, 607, 613, 616, 625, 629, 630, 632, 633, 641, 649, 651, 669, 712, 714, 716, 717, 751, 764, 767, 777, 783, 784, 785
pauvreté, 49, 104, 122, 224, 229, 230, 233, 234, 236, 241, 306, 366, 396, 444, 445, 447, 482, 598, 625, 629, 630, 651, 664, 741, 779
pédagogie, 14, 59, 60, 79, 80, 90, 93, 95, 116, 185, 265, 266, 267, 269, 354, 356, 359, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 369, 433, 440, 441, 442, 449, 461, 462, 467, 486, 519, 522, 524, 534, 563, 594, 603, 606, 609, 610, 611, 614, 615, 644, 651, 664, 671, 680, 684, 715, 725, 751, 781, 786, 809, 811, 814, 830
personne, 8, 61, 71, 76, 83, 95, 101, 105, 147, 150, 152, 153, 157, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175, 176, 177, 189, 197, 198, 202, 209, 214, 217, 231, 240, 248, 282, 295, 301, 308, 313, 315, 316, 318, 320, 322, 323, 334, 339, 343, 350, 351, 380, 435, 437, 445, 458, 462, 464, 467, 486, 491, 494, 554, 555, 556, 578, 587, 595, 600, 605, 688, 690, 691, 698, 704, 714,

758, 772, 773, 780, 781, 783, 794, 799, 802
pratique, 7, 22, 23, 41, 42, 48, 56, 62, 76, 77, 85, 87, 95, 105, 106, 112, 113, 114, 115, 126, 186, 197, 203, 218, 238, 256, 262, 271, 304, 305, 308, 313, 325, 328, 330, 331, 343, 353, 354, 372, 380, 426, 428, 431, 441, 443, 457, 460, 465, 467, 472, 473, 501, 519, 521, 523, 545, 548, 578, 580, 586, 591, 613, 621, 623, 634, 636, 653, 679, 684, 694, 711, 712, 713, 714, 715, 721, 722, 727, 733, 754, 759, 766, 788, 800
première, 19, 26, 35, 36, 51, 52, 55, 57, 60, 61, 62, 63, 80, 81, 90, 118, 131, 133, 140, 150, 151, 155, 161, 169, 175, 179, 186, 189, 190, 191, 201, 202, 211, 212, 214, 222, 225, 239, 241, 242, 248, 261, 287, 288, 289, 295, 296, 300, 301, 305, 306, 311, 312, 315,317, 321, 326, 332, 336, 340, 341, 350, 373, 374, 380, 388, 395, 432, 449, 455, 474, 486, 489, 500, 502, 536, 537, 538, 540, 559, 562, 567, 589, 605, 649, 686, 711, 717, 747, 751, 760, 776, 784, 793, 804, 810, 832
prière, 97, 168, 179, 190, 192, 193, 197, 198, 212, 217, 228, 240, 243, 257, 270, 272, 285, 331, 332, 341, 537, 576, 579, 587, 603, 604, 622, 653, 661, 664, 674, 740, 753, 764
professeur, 23, 26, 37, 42, 53, 60, 65, 97, 100, 113, 114, 132, 163, 261, 262, 264, 288, 300, 309, 313, 345, 431, 439, 440, 441, 442, 452, 461, 483, 587, 592, 593, 596, 597, 598, 599, 607, 614, 626, 638, 724, 774, 779, 789, 823

R

recevabilité, 707, 710, 713, 714, 715, 758
recevable, 711, 713, 722
recherche, 162, 165, 195, 242, 250, 259, 277, 343, 365, 366, 380, 381, 425, 477, 481, 486, 489, 490, 496, 500, 561, 587, 589, 593, 596, 671, 699, 715, 748, 764, 773
réflexion, 44, 83, 143, 144, 145, 181, 185, 195, 200, 211, 247, 267, 299, 325, 328, 330, 337, 345, 352, 361, 366, 369, 372, 380, 384, 396, 423, 424, 431, 446, 448, 451, 455, 459, 462, 463, 469, 483, 522, 545, 546, 547, 549, 567, 580, 604, 610, 615, 616, 620, 621, 630, 645, 658, 659, 668, 671, 679, 681, 683, 687, 702, 706, 707, 709, 715, 722, 723, 728, 733, 734, 738, 747, 751, 754, 756, 758, 761, 767, 774, 776, 777, 783, 785, 790, 791, 794, 797, 798, 800, 832, 833
religieux(-se), 13, 15, 27, 28, 29, 31, 32, 42, 43, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 60, 61, 63, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 76, 77, 79, 82, 88, 89, 90, 92, 93, 95, 96, 97, 100, 103, 104, 111, 113, 116, 117, 118, 120, 121, 123, 124, 125, 127, 131, 132, 133, 134, 143, 147, 148, 150, 161, 162, 163, 167, 175, 176, 178, 179, 181, 190, 196, 198, 203, 226, 228, 231, 234, 238, 241, 243, 244, 250, 254, 255, 256, 260, 262, 264, 265, 266, 267, 268, 271, 282, 283, 284, 287, 289, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 317, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 331, 332, 333, 334, 336, 337, 340, 342, 344, 345, 352, 353, 364, 366, 367, 368, 369, 372, 377, 381, 382, 383, 384, 386, 388, 399, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 434, 435, 436, 437, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 448, 449, 451, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 462, 463, 464, 465,

467, 469, 470, 471, 475, 476, 478, 479, 480, 481, 486, 496, 522, 523, 524, 537, 539, 540, 545, 548, 549, 551, 553, 557, 558, 559, 561, 567, 568, 570, 579, 585, 587, 589, 590, 591, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 605, 608, 610, 612, 613, 614, 615, 616, 618, 621, 624, 627, 628, 629, 630, 633, 634, 642, 644, 648, 649, 650, 652, 657, 659, 660, 661, 663, 666, 667, 669, 670, 671, 673, 676, 678, 679, 681, 682, 683, 684, 685, 688, 689, 691, 693, 694, 698, 699, 701, 704, 705, 710, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 721, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 733, 737, 739, 741, 742, 744, 745, 747, 751, 759, 761, 762, 769, 770, 772, 780, 787, 792, 798, 799, 802, 818, 819, 820, 823, 824
responsabilité, 113, 122, 140, 147, 148, 269, 287, 299, 302, 307, 430, 436, 440, 441, 443, 456, 463, 464, 465, 534, 549, 551, 554, 594, 600, 609, 613, 618, 621, 626, 637, 642, 644, 657, 663, 667, 672, 675, 682, 689, 691, 736, 762, 771, 773, 785, 786

S

saint (-e), 38, 56, 63, 66, 67, 83, 132, 204, 216, 248, 254, 278, 281, 283, 284, 285, 290, 377, 570, 746, 802
scolaire, 7, 31, 47, 52, 53, 54, 55, 62, 79, 82, 88, 100, 105, 115, 140, 141, 142, 144, 147, 148, 175, 178, 216, 265, 287, 299, 300, 301, 305, 306, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 327, 331, 334, 340, 353, 371, 395, 396, 397, 399, 423, 426, 433, 435, 438, 441, 442, 445, 446, 447, 458, 459, 461, 467, 470, 478, 487, 488, 490, 507, 520, 522, 536, 537, 555, 557, 560, 561, 587, 590, 591, 593, 594, 596, 598, 607, 609, 613, 614, 632, 633, 643, 653, 659, 660, 663, 668, 669, 671, 672, 684, 721, 724, 729, 733, 746, 747, 753, 760, 762, 770, 773, 778, 779, 809, 821
Seigneur, 44, 134, 188, 189, 190, 195, 203, 205, 215, 216, 218, 222, 224, 225, 226, 228, 229, 230, 235, 236, 238, 240, 241, 251, 255, 258, 271, 273, 276, 277, 282, 310, 325, 330, 378, 553, 665, 682, 735, 775, 792
service, 8, 15, 20, 21, 28, 66, 141, 142, 146, 148, 163, 168, 174, 179, 231, 238, 241, 244, 269, 270, 273, 274, 284, 289, 298, 301, 304, 325, 326, 332, 337, 344, 363, 377, 379, 383, 384, 396, 397, 401, 423, 428, 429, 437, 442, 444, 446, 454, 467, 475, 488, 496, 497, 500, 524, 535, 547, 551, 553, 554, 555, 557, 558, 569, 575, 576, 592, 593, 594, 596, 599, 601, 602, 604, 606, 607, 612, 613, 614, 615, 616, 622, 632, 648, 649, 650, 651, 660, 665, 674, 690, 694, 709, 712, 714, 716, 724, 733, 734, 737, 738, 739, 741, 742, 744, 746, 753, 766, 772, 774, 782, 801
Sillon, 125, 126, 128, 761
spiritualité, 157, 158, 165, 173, 182, 184, 185, 188, 193, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 209, 213, 215, 216, 218, 219, 231, 244, 245, 250, 253, 255, 258, 270, 276, 277, 287, 288, 289, 291, 293, 294, 295, 296, 298, 313, 314, 322, 331, 352, 367, 369, 371, 381,384, 433, 440, 459, 522, 540, 553, 567, 568, 571, 577, 592, 593, 594, 596, 605, 611, 622, 638, 644, 645, 646, 657, 662, 664, 665, 672, 683, 684, 690, 692, 753, 754, 764, 775, 793, 802, 831
spirituel (-le), 55, 57, 67, 90, 101, 152, 175, 177, 178, 185, 194, 198, 203, 219, 221, 234, 245, 246, 247, 251, 256, 257, 261, 265, 271, 282, 283, 289, 292, 293, 294, 295, 296, 299,

305, 314, 316, 317, 321, 322, 323, 324, 325, 332, 342, 343, 344, 345, 384, 443, 540, 554, 555, 556, 558, 559, 567, 578, 579, 587, 593, 596, 601, 603, 615, 621, 623, 628, 640, 661, 663, 664, 665, 668, 670, 678, 683, 687, 693, 699, 709, 714, 733, 737, 742, 753, 755, 764, 771, 788, 789, 794, 802
style, 137, 139, 151, 152, 161, 212, 215, 220, 222, 228, 242, 287, 302, 317, 332, 334, 355, 359, 361, 373, 434, 435, 455, 456, 461, 520, 521, 540, 554, 610, 623, 635, 645, 647, 680, 736, 737, 752, 764, 771, 775, 799

T

théologie, 18, 145, 190, 194, 202, 204, 214, 215, 220, 256, 258, 274, 276, 277, 279, 281, 322, 324, 330, 357, 383, 522, 548, 559, 605, 620, 622, 628, 658, 690, 704, 764, 766, 787, 788, 790, 818, 820, 825
transformation, 180, 232, 239, 314, 369, 501, 502, 625, 755, 769, 782
transmettre, 152, 179, 308, 313, 334, 372, 437, 441, 476, 483, 515, 520, 547, 560, 567, 608, 609, 619, 644, 661, 663, 664, 668, 672, 675, 681, 688, 690, 694, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 713, 715, 727, 733
transmission, 106, 441, 442, 455, 456, 515, 609, 619, 634, 643, 644, 655, 657, 663, 664, 670, 680, 683, 684, 689, 692, 704, 705, 706, 707, 709, 710, 712, 714, 715, 716, 717, 718, 721, 722, 723, 724, 728, 755, 757, 773, 785, 793, 820

V

vie, 13, 21, 25, 29, 36, 37, 47, 49, 52, 60, 63, 65, 66, 67, 68, 84, 100, 102, 104, 106, 117, 119, 122, 123, 124, 139, 145, 146, 147, 150, 152, 155, 157, 160, 162, 163, 165, 167, 168, 170, 173, 175, 176, 178, 179, 180, 185, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 196, 197, 198, 199, 201, 203, 204, 209, 210, 211, 212, 216, 218, 219, 224, 226, 228, 230, 231, 233, 234, 235, 237, 240, 241, 242, 243, 244, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 256, 257, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 267, 269, 271, 272, 273, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 288, 289, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 299, 302, 304, 306, 313, 314, 316, 317, 318, 321, 322, 324, 325, 326, 328, 329, 331, 332, 334, 336, 341, 342, 343, 344, 351, 356, 357, 360, 361, 363, 365, 366, 368, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 381, 382, 383, 384, 386, 423, 424, 425, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 434, 436, 438, 443, 444, 446, 448, 451, 459, 460, 462, 463, 464, 465, 470, 471, 475, 492, 496, 497, 516, 520, 523, 535, 537, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 558, 559, 567, 572, 573, 578, 579, 586, 587, 589, 592, 594, 597, 599, 600, 603, 605, 608, 611, 615, 618, 622, 628, 630, 635, 636, 640, 645, 646, 647, 649, 650, 652, 657, 660, 661, 663, 665, 666, 671, 672, 673, 678, 682, 685, 691, 692, 693, 695, 698, 699, 702, 708, 709, 713, 716, 721, 722, 723, 733, 734, 737, 738, 743, 744, 745, 753, 755, 759, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 774, 780, 782, 785, 787, 789, 791, 793, 794, 800, 804, 813, 814, 816, 819, 822, 823, 828, 832
vocation, 14, 48, 100,131, 133, 134, 150, 160, 180, 181, 199, 224, 227, 240, 244, 261, 276, 291, 297, 321, 336, 378, 380, 381, 384, 430, 441, 442, 443, 455, 456, 488, 497, 524, 550, 558, 582, 592, 603, 605, 614, 621,

644, 652, 670, 671, 680, 689, 699, 725, 760, 766, 768, 774, 784, 803, 823

Table des matières

Table des matières

PREMIERE PARTIE : LES RACINES D'UNE IDENTITE..... 10

Chapitre 1 : Regards sur l'enseignement en France 14
1. Au XVIIIè siècle : 14
2. Pendant la Révolution 17
3. Sous le Consulat et le Premier Empire 22
4. L'enseignement sous la Restauration 28

Chapitre 2. L'expérience éducative de Chaminade. 36
Chapitre 3. Chaminade et l'enseignement sous l'Empire 42
Chapitre 4. Les premières écoles marianistes 48
1. Pension Auguste (rue des Menuts) - Institution Sainte Marie (rue du Mirail) (1819) 52
2. Première école communale gratuite pour les familles pauvres d'Agen 56

Chapitre 5. Développement de la pédagogie 63
1. Aux sources de la pédagogie marianiste : quelques acteurs. 63
2. Un pédagogue né : Jean-Philippe-Auguste Lalanne 67
2. Différents types d'écoles marianistes 72
2.1. Les écoles gratuites 72
2.2. Écoles primaires préparatoires 74
2.3. Les écoles spéciales (appelées aussi écoles conjointes ou enseignement moyen) 75
2.4. Les écoles d'arts et métiers et d'agriculture 76
2.5. Les écoles normales 77
4. Les différentes méthodes d'enseignement et les premières productions pédagogiques marianistes. 82
APPENDICE – UNE JOURNEE DE CLASSE VERS 1830 100
5. Dans les constitutions de 1829 et 1839 104
6. Le vœu d'enseignement de la foi et des mœurs chrétiennes 106

2EME PARTIE. HERITIERS D'UNE HISTOIRE..... 112

Chapitre 6. Croissance et consolidation de l'éducation marianiste 116
1. La tradition agricole et professionnelle à Saint-Rémy, Grangeneuve, Yzeure et Sainte Maure : 116

2. L'orphelinat de l'hôpital St Jacques à Besançon et la tradition des orphelinats dans la Société de Marie 122
3. Les écoles normales 129
4. La Villa Saint Jean de Fribourg 129
5. La place de la doctrine sociale de l'Église au tournant de 1900 dans les œuvres d'éducation marianiste : 131

Chapitre 7. Expansion mondiale 136

3EME PARTIE. L'EDUCATION MARIANISTE AUJOURD'HUI 141

Chapitre 8. Fondements du style marianiste d'éducation 145
1. L'éducation marianiste : une mise en œuvre du charisme 145
1.2. Une vue d'ensemble de l'éducation marianiste : L'article « Éducation » du Dictionnaire de la Règle Marianiste (DRM) - Bernard Vial 145
1.2. Esprit marianiste et éducation 155
1.3. La visée de la mission éducative marianiste, qui en est aussi la cause : « l'éducation de la foi ». 182
2. Fondements bibliques de l'éducation marianiste 189
2.1. Les citations bibliques explicites dans la Règle de la Société de Marie. 189
2.2. Les passages bibliques figurant en guise « d'illustration biblique » dans l'édition française de la Règle 191
2.3. Les passages-clés de l'Écriture qui font partie de la tradition marianiste. 191
2.4. Les thèmes relevés 193
2.4.1. La foi 193
2.4.2. La charité 194
2.4.3. La communauté 195
2.4.4. La croix 200
2.4.5. Former l'être humain à l'image du Christ 206
2.4.6. L'incarnation 208
2.4.7. Marie 216
2.4.8. La mission 258
2.4.9. La prière 279
2.4.10. Le service à l'exemple du Christ 281
3. Fondements spirituels de l'éducation marianiste 296
3.1. Les sources de Chaminade 296
3.2. L'éducation chez Chaminade 303
3.2.1. Le lien essentiel entre la dimension personnelle de la vie spirituelle et sa dimension missionnaire 303
3.2.2. L'orientation scolaire de la Société de Marie 308

3.2.3. Quelques traits marquants de la pensée de Chaminade 324
3.2.4. L'éducation dans la Règle de la Société de Marie 346

Chapitre 9 : Actualité de l'éducation marianiste 359
1. Du charisme marianiste à l'éducation marianiste 359
2. Les Caractéristiques de l'éducation marianiste 369
3. Réalités et enjeux de l'éducation marianiste aujourd'hui 384
3.1. « Regarder le passé avec reconnaissance, vivre le présent avec passion, Embrasser l'avenir avec espérance » 385
3.2. L'expansion géographique de l'éducation marianiste 396
3.2.1. Les débuts des congrégations de Frères Enseignants en France 396
3.2.2. La Société de Marie en 1822 398
3.2.3. La Société de Marie en 1830 400
3.3. L'expansion mondiale de l'éducation marianiste 403
3.3.1. Dates des implantations 403
3.3.2. Représentation géographique de l'histoire simplifiée des implantations marianistes dans le monde. 405
3.4. Trois grands types d'œuvres éducatives marianistes dans le monde 407
3.4.1. Les institutions scolaires et universitaires 407
3.4.2. L'éducation non institutionnelle 408
3.4.3. Les éditions marianistes 409
3.5. Implantations éducatives de la Société de Marie aujourd'hui 410
3.5.1. Statistiques 410
3.5.2. Listes des implantations dans le monde 414
3.5.3. Répartition mondiale des établissements 427
3.6. Situation actuelle et avenir de l'éducation marianiste 435
3.6.1. L'éducation marianiste en 2006 : réalité, enjeux et avenir. Une analyse de José Maria Alvira 436
3.6.2. Quelques considérations et propositions sur l'éducation marianiste, une nouvelle analyse de José Maria Alvira (2009). 461
3.7. La mission éducative par le livre 482
3.7.1. Approche historique 482
3.7.2. Les éditions marianistes actuellement : le « Groupe éditorial SM ». 499
3.7.3. Actualité de la mission et de l'activité du Groupe SM 510
3.8. Les grands traits de l'éducation marianiste 528
3.8.1. L'éducation marianiste : une tradition avérée et le dynamisme d'un projet 528
3.8.2. Les grands traits de l'éducation marianiste selon Paul Joseph Hoffer 552

Chapitre 10. Mettre en œuvre le charisme éducatif marianiste aujourd'hui 558
1. Les questions qui se posent 558

2. Un essai de réponse : proposition de reformulation des caractéristiques de l'Éducation marianiste par Bernard Vial 574
3. Une réponse « de Famille » : « Les sept appels de Chaminade », selon Roger Bichelberger 580
4. S'interroger sur nos pratiques éducatives 591

Chapitre 11. Les orientations récentes sur l'éducation dans les Chapitres généraux de la Société de Marie 599
1. Étude des textes sur l'éducation dans les six derniers Chapitres généraux 599
2. Considérations à propos des textes des Chapitres sur l'éducation. 633

Chapitre 12. Le charisme éducatif et sa transmission 675
1. Le partenariat entre laïcs et religieux ; le charisme et la formation 679
1.1. « Enjeux d'un partenariat laïcs-religieux aujourd'hui. Un chemin ouvert » 681
1.2. « Le charisme, une préoccupation partagée » 684
1.3. « L'École catholique en France dans la dynamique missionnaire : la tutelle - l'exemple de la tutelle congréganiste "Ignace de Loyola – Éducation" »' 687
1.4. Les fraternités éducatives 692
1.4.1. L'exemple des Lasalliens (Frères des Écoles Chrétiennes) 692
1.4.2. Les Salésiens 694
1.4.3. L'exemple des pères Maristes 694
1.4.4. Les Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel 695
1.4.5. Les Frères Maristes 695
1.4.6. Les Religieuses de l'Assomption 696
1.4.7. Charisme éducatif et état de vie 696
1.5. La fin des tours d'ivoire 698
1.6. Formation stratégique 701
2. Vivre le charisme éducatif en famille 705
2.1. « De "partager la mission" à "vivre le charisme" en famille » 705
2.1.1. « Partager la mission à partir d'un charisme » 706
2.1.2. « Un chemin de besoins et d'options » 707
2.1.3. « L'horizon s'éclaircit en avançant » 709
2.1.4. « Et déjà en famille : un lieu pour croître dans l'identité et développer la communion » 712
2.2. Vivre le charisme éducatif marianiste en famille marianiste 719
3. Transmission et réception du charisme 721
3.1. « Transmettre ou l'art de se livrer » 725
3.2. « Transmettre et recevoir » 727

3.3. « La recevabilité du don offert par une autre génération dans la société actuelle » 728
3.4. « Pour une révision du centre de gravité en matière de transmission du patrimoine » 732
3.5. « De nouveaux partenariats à envisager » 734

Chapitre 13. L'avenir des œuvres marianistes 739
1. Transmission du sens 739
2. Le travail de la Société de Marie sur l'avenir des œuvres marianistes 741
3. Contribution du père Bernard Vial à la réflexion 752
3.1. Qu'est-ce qu'une œuvre marianiste ? 752
3.1.1. Une œuvre marianiste est par nature un service 752
3.1.2. Une œuvre marianiste a une histoire des Fondateurs, un charisme, une visée. C'est un héritage 753
3.1.3. La nature de l'œuvre doit être présentée en toute clarté et visibilité 754
3.1.4. Cette clarté est nécessaire pour permettre l'engagement libre et qualifié de ceux qui y travaillent 754
3.1.5. Ce service a le souci d'être accessible 755
3.1.6. Ce service s'intègre avec respect dans son environnement pour y collaborer et l'enrichir. 755
3.1.7. L'œuvre se reconnaît à ses fruits, qui la rendent désirable et suscitent l'adhésion des ouvriers et des bénéficiaires 756
3.2. Explications et justifications sur l'identité d'une œuvre marianiste 756
3.2.1. Le service 757
3.2.2. L'exemple de Marie 758
3.2.3. Notre consécration religieuse, gage de liberté et de qualité 759
3.2.4. La vérification de l'authenticité évangélique par les fruits 759
3.2.5. Appartenance 759
3.2.6. Les bénéficiaires du service 760
3.2.7. Autres "bénéfices" à ne pas oublier, que nous apporte notre consécration religieuse 760
3.3. Les atouts marianistes de nos œuvres 762

CONCLUSION 767

Conclusion 769
1. Le chemin que nous avons parcouru 769
2. Les questions que nous posons 773
3. « Éduquer est un acte d'amour, c'est donner la vie » 784

ÉPILOGUE 812

Épilogue **814**
Avons-nous cerné ce qu'est « l'identité de l'éducation marianiste » ? 814

BIBLIOGRAPHIE 822

1. Bibliographie des deux premières parties de l'ouvrage, sur la pédagogie marianiste (non exhaustive) : **826**
2. Bibliographie de la troisième partie **834**

TABLE DES ILLUSTRATIONS 852

Figures 854
Tableaux 856
Encadrés 858

INDEX 860

Index 862

TABLE DES MATIERES 878

Dernière de couverture de l'ouvrage : "*Premier livre de lecture à l'usage des écoles primaires. JMJ. 4e édition. LONS-LE-SAUNIER, Gauthier Frères, imprimeurs-libraires. 1873*.", qui nous renseigne sur les livres en usage au XIX^{è} siècle dans la Société de Marie en France.

Ouvrages classiques de la Société de Marie.

Qui se trouvent chez les mêmes Éditeurs.

Méthode de lecture en dix leçons, in-12, broché.
Collection de tableaux correspondant à la Méthode.
Premier livre de lecture.
Premières lectures graduées, par M. Gaussens in-12, cart.
Deuxièmes lectures, idem.
Manuel abrégé de l'Histoire Sainte.
Manuel d'Histoire Sainte.
Histoire des peuples anciens, in-18, cart.
Manuel de Géographie.
Manuel abrégé de Géographie.
Précis de l'Histoire de France, partagée en seize périodes.
Petit Manuel de Grammaire, in-12, cartonné.
Exercices adaptés à cette Grammaire, id.
Grammaire complète, id.
Exercices correspondant à cette Grammaire, id
Corrigé des Exercices, id.
Arithmétique des commençants, in-18, cartonné.
Petit manuel d'arithmétique, in-12, cartonné, accompagné d'un grand nombre de problèmes.
Arithmétique complète, in-12, cart.
Solutions des problèmes des deux Manuels d'arithmétique.
Manuel de géographie, in-18 cart.
Cours gradué de dictées.
Premier cahier d'architecture.
Deuxième, idem.
Troisième, idem, avec dix planches de lavis.
Sept cahiers d'écriture de M. Coustou, renfermant chacun un genre d'écriture différent.

Lons-le-S., imp. de GAUTHIER FRÈRES.